

The image features a close-up portrait of Jean-François Champollion on the left side, looking slightly to the right. He has a full beard and is wearing a white cravat. The right side of the image is a vertical strip showing a close-up of an ancient stone inscription with hieroglyphs and some cursive script. The text is overlaid on this background.

**Académie des Sciences et
Lettres de Montpellier**

Colloque

**Bicentenaire Champollion
L'Égypte et Montpellier**

Montpellier, 13 et 14 mai 2022

Iconographie de la couverture

Portrait de Jean-François Champollion, 1831, par Léon Cogniet (1794-1880), Paris, musée du Louvre, Département des Peintures (détail).

© https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/6c/Leon_Cogniet_-_Jean-Francois_Champollion.jpg

Pierre de Rosette (décret de Ptolémée V Épiphanes, 196 av. J.-C.), Londres, British Museum, Département des Antiquités égyptiennes (détail).

© https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Rosetta_Stone#/media/File:Rosetta_Stone_-_front_face_-_corrected_image.jpg

Bulletin de
l'Académie des Sciences et Lettres
de Montpellier



Colloque

Bicentenaire Champollion

L'Égypte et Montpellier

Montpellier, 13 et 14 mai 2022

SOMMAIRE

	Page
Sommaire	1
Programme du colloque	3
Présentation et ouverture : Sydney H. AUFRÈRE	5
<i>Montpellier. Mi-février 1830. Une rencontre emblématique : Champollion retrouve « l'excellent M. Fabre »</i>	
1. Des Montpelliérains de l'Expédition d'Égypte	31
LAVABRE-BERTRAND Thierry	
<i>L'École de santé de Montpellier et l'Expédition d'Égypte : autour de R.-N. Dufrique Desgenettes et D.-J. Larrey</i>	33
NIQUE Christian	
<i>Le prix humain de l'Expédition d'Égypte. À propos de cinq Montpelliérains, soldats dans l'armée de Bonaparte</i>	47
SÉNAC Jean-Paul et AUFRÈRE Sydney H.	
<i>Le « soufre » de la pierre de Rosette rendu à l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile, à l'occasion d'un tour d'horizon des collections égyptiennes de Montpellier</i>	69
2. De la Pierre de Rosette au déchiffrement des hiéroglyphes	87
AUFRÈRE Sydney H.	
<i>Lettrés et « curieux » du Midi aux prises avec le mystère des hiéroglyphes (XVII^e-XVIII^e) siècles).....</i>	89
BOSSON Nathalie	
<i>Un document méconnu de l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes : la scala copto-arabe H 199 de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier</i>	107
DHOMBRES Jean	
<i>L'« Égyptien » Joseph Fourier, Jean-Antoine Chaptal, la Description de l'Égypte et les frères Champollion</i>	123
CARREZ-MARATRAY Jean-Yves	
<i>La Loi et la Pierre. Pourquoi a-t-on gravé le « décret de Memphis » ?</i>	139
MATHIEU Bernard	
<i>« Lettre à Monsieur Dacier » : le déchiffrement de l'égyptien par Champollion et la naissance de la grammaire égyptienne</i>	155

3. L'égyptologie à Montpellier et aux alentours	169
MENEGHETTI Livia	
<i>Jean-François-Aimé Perrot et les sarcophages voyageurs dans le Midi de la France</i>	171
SERVAJEAN Frédéric	
<i>François Daumas l'Égyptien (1915-1984)</i>	189
4. De l'égyptologie à l'égyptomanie	197
GOLVIN Jean-Claude	
<i>La restitution des monuments pharaoniques dans la Description de l'Égypte et postérité du genre</i>	199
PERRAUD Milena	
<i>Le décor de la « villa Laurens » à Agde. Un programme décoratif éclectique entre Égypte et Méditerranée</i>	215
LHOYER Bénédicte	
<i>La découverte de la tombe de Toutânkhamon (1922) et sa réception : la « toutmania »</i>	231
LOPEZ Elysé	
<i>L'égyptomanie en musiques. De Sarastro ... à Aïda</i>	249

Nota. Les communications de ce colloque qui ont été enregistrées sont visibles dans l'espace Youtube réservé à l'académie en cliquant sur le bouton suivant :

Les propos et points de vue présentés dans ce volume devront être considérés comme propres à leurs auteurs.

Programme du colloque

Bicentenaire Champollion L'Égypte et Montpellier

13 et 14 mai 2022

VENDREDI 13 mai, matinée

8h30-9h. Discours d'ouverture

9h10. Sydney H. AUFRÈRE, Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier : Présentation du colloque.

Thème 1. Des Montpelliérains de l'Expédition d'Égypte

Modérateur : Jacques TOUCHON, université de Montpellier, ASLM

1. Les apports de la médecine

9h20. Thierry LAVABRE-BERTRAND, université de Montpellier, ASLM. *L'École de santé de Montpellier et l'Expédition d'Égypte : autour de R.-N. Desgenettes et D.-J. Larrey.*

2. Quelques militaires montpelliérains avec Bonaparte

10h10. Christian NIQUE, ancien recteur, secrétaire perpétuel de l'ASLM. *Le prix humain de la Campagne d'Égypte. J.-B. Curto, J.-G. René, F. Mireur, F. Vigo-Roussillon.*

3. Objets archéologiques sauvés par des Montpelliérains

11h15. Jean-Paul SÉNAC, ASLM, CHU de Montpellier, Société d'Archéologie de Montpellier. *Collections égyptiennes : J.-B.-G. Piron, P. Piron et A. Raffeneau-Delile.*

VENDREDI 13 mai après-midi

Thème 2. De la Pierre de Rosette au déchiffrement des hiéroglyphes

Modérateur : Gilles GUDIN DE VALLERIN, ASLM

4. L'Égypte des « curieux » et des « antiquaires »

14h15. Sydney H. AUFRÈRE, Dir. Rech. émérite, CNRS (CPAE, Aix), Président de l'ASLM. *Des Échelles d'Orient au Midi de la France : les « curieux » devant le mystère des hiéroglyphes avant Champollion.*

5. Le copte, jalon du déchiffrement

14h50. Nathalie BOSSON, Maître de conférences, université de Genève, École du Louvre et Institut catholique de Paris. *Un document méconnu de l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes : la scala copto-arabe de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier.*

6. Le rôle des savants auprès des frères Champollion

15h30. Jean DHOMBRES, Professeur à l'EHESS, Centre Alexandre Koyré, Paris. *L'« Égyptien » J. Fourier, J.-A. Chaptal, la Description de l'Égypte et les frères Champollion.*

7. La Pierre de Rosette

16h30. Jean-Yves CARREZ-MARATRAY, Professeur d'histoire et d'archéologie classiques, université Paris-13 Sorbonne, Paris Cité. *La loi et la Pierre. Pourquoi a-t-on gravé le « décret de Memphis » ?*

17h10. Bernard MATHIEU, Professeur d'Égyptologie, université Paul-Valéry, Montpellier 3. « *Lettre à Monsieur Dacier* » : le déchiffrement de l'égyptien par Champollion et la naissance de la grammaire égyptienne.

SAMEDI 14 mai matinée**Thème 3. L'Égyptologie à Montpellier et aux alentours**

Modératrice : Béatrice BAKHOUCHE, ASLM, Professeur émérite en langue et littérature latines, université Paul-Valéry, Montpellier 3.

8. De François Daumas (1915-1984) à aujourd'hui : l'égyptologie montpelliéraine
9h15. Livia MENEGHETTI, docteur en Sciences de l'Antiquité, université Jean Jaurès, Toulouse. *Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867) et les sarcophages voyageurs dans le Midi de la France.*

9h55. Frédéric SERVAJEAN, Professeur d'Égyptologie, université Paul-Valéry, Montpellier 3. *Un « Égyptien » de Montpellier : François Daumas (1915-1984) et l'égyptologie montpelliéraine.*

Thème 4. De l'égyptologie à l'égyptomanie

Modérateur : Bernard LEBLEU, ASLM, Professeur émérite, université de Montpellier

9. Évolution des approches de l'architecture

10h55. Jean-Claude GOLVIN, Dir. Rech. émérite, CNRS, université Bordeaux 3. *La restitution des monuments pharaoniques dans la Description de l'Égypte et la postérité du genre.*

SAMEDI 14 mai après-midi

10. Le moulage en soufre de la « Pierre de Rosette » et autres objets égyptiens

14h00. Visite à la Société archéologique de Montpellier. Présentation d'objets égyptiens et du moulage en soufre de la Pierre de Rosette (partie correspondant à la version grecque). *Accueil par Laurent Deguara, Président de la Société d'Archéologie de Montpellier, et Jean-Paul Sénac, ASLM, membre du bureau de la SAM.*

11. La « Villa Laurens » : un exemple d'égyptomanie à Agde

14h45. Milena PERRAUD, photographe, égypto-archéologue, docteur en histoire de l'université de Strasbourg. *Le décor de la « Villa Laurens » à Agde : un programme décor éclectique entre Égypte et Méditerranée.*

12. Une nouvelle vague égyptomaniaque : Toutankhamon (1922)

15h25. Bénédicte LHOYER, égypto-archéologue et post-doctorante au CNRS, Centre Alexandre Koyré, Paris. *La découverte de la tombe de Toutankhamon par H. Carter (1874-1939) et Lord Carnavon (1866-1923) et sa réception (toutmania) en Europe.*

13. Les Égyptes musicales

16h05. Élysé LOPEZ, ASLM, Anc. Président du Conseil d'Administration de l'Opéra Orchestre National de Montpellier, Président des Folies Lyriques organisatrices des Folies d'O. *L'égyptomanie en musiques. De Sarastro à Aïda.*

13 mai 2022

Montpellier. Mi-février 1830
Une rencontre emblématique
Champollion retrouve « l'excellent M. Fabre »

Sydney H. AUFRÈRE

Président de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier
 Centre Paul-Albert Février, Université Aix-Marseille

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, Jean-François Champollion, duchesse d'Albany, François Sallier, Salvador Cherubini, François-Xavier Fabre, Bernardino Drovetti, Esprit Calvet, Jean-François-Aimé Perrot, Henry Salt, Charles X, Giuseppe Nizzoli, François Artaud, Ippolito Rosellini, Alexandre Dumège.

RÉSUMÉ

Ayant débarqué à Toulon après l'Expédition franco-Toscane (1828-1829), Jean-François Champollion, revenant vers Paris, effectue un détour dans le Sud de la France. Après une quarantaine au lazaret de Toulon, ce périple méridional le mène à Marseille, Aix-en-Provence, Avignon, Nîmes, Montpellier, Narbonne et Toulouse avant de prendre la route de Paris. À Montpellier, il rend visite à une connaissance rencontrée en 1825 à Florence : le baron François-Xavier Fabre. Cette rencontre emblématique entre l'Égyptologie naissante et les Beaux-Arts préfigure la naissance de l'égyptologie à Montpellier. En prélude à la présentation du colloque (II), cette introduction (I) revisite l'arrivée du jeune savant en France et les implications de sa venue à Montpellier avec, en arrière-plan, son séjour en Italie cinq années plus tôt.

I. Au retour de l'« Égyptien »

« Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier ». Le titre de ce colloque paraît étrange... Existe-t-il, en effet, ne serait-ce qu'un lien entre Champollion, l'Égypte et Montpellier ? La réponse à cette question est pourtant affirmative, à en croire le souvenir de l'entrevue de deux hommes par un jour de mi-février 1830. En effet, le 18 du mois en question¹, parvenu à Toulouse, Jean-François Champollion fait en passant ce rapport à son frère aîné Champollion-Figeac :

¹ CHAMPOLLION, *Lettres*² 1909, II, 479-480.

Cherchant la chaleur et un beau soleil du midi au travers des neiges qui couvrent la Provence, je me suis rendu à Nîmes, où j'ai admiré l'amphithéâtre, et surtout la Maison-Carrée, qui, dans son état actuel, est certainement le mieux conservé de tous les monuments romains existants en Europe. À Montpellier, j'ai retrouvé l'excellent M. Fabre, que j'avais connu en Italie : il m'a fait visiter en détail le beau musée de tableaux et la riche bibliothèque dont il a fait don à sa ville natale. C'est une chose merveilleuse qu'une telle réunion. Encore des neiges et du froid en quittant Montpellier. Quel démon d'hiver le ciel nous envoie-t-il donc cette année.

1. L'Égyptologie présente ses respects aux Beaux-Arts

Tout le monde me répète qu'une des premières places vacantes, à l'Académie, sera pour moi².

Tenter d'ourdir une toile afin d'évoquer le moment précis de cette rencontre permet de replacer dans un contexte plus large cette relation au caractère emblématique. Être montpelliérain d'adoption depuis longtemps facilite l'identification dans « M. Fabre » du peintre François-Xavier Fabre. Ayant interrogé après le colloque notre confrère Michel Hilaire, directeur du musée Fabre et grand spécialiste de l'artiste, sur cette entrevue, ce passage suscita son intérêt³. En confrontant nos vues, il nous apparut que cette information, cantonnée au milieu égyptologique, n'avait pas gagné la sphère des historiens d'art. On pourrait s'étonner a priori d'un tel cloisonnement. L'intérêt de Champollion s'étendait pourtant aux ateliers d'artistes⁴, et Fabre était un peintre reconnu ayant vécu dans l'entourage de la « reine de Florence », la comtesse d'Albany. L'extrait de la lettre à son frère aîné plaide qu'archéologues, peintres, savants se rencontrent ici ou là, au gré des contingences, en gens de bonne compagnie et de grande culture partageant une *koinè* archéologique, artistique et bibliophilique. La vie savante n'étant pas moins mondaine⁵, la visite de Champollion à Florence, comme l'écrit Champollion à son frère, ne pouvait passer inaperçue aux yeux de Fabre. Jetons cependant un coup d'œil en arrière, car ce passage nous ramène aussi au voyage que l'Égyptien – c'est le surnom que Champollion se donne – effectue en Italie et à une de ses conséquences : le projet d'une expédition archéologique franco-toscane en Égypte⁶ menée en collaboration avec Ippolito Rosellini (1830-1843)⁷ qui s'est achevée un peu plus d'un mois avant ladite lettre du savant à son frère.

Monté à bord de la corvette l'*Astrolabe* à Alexandrie le 6 décembre 1829⁸. Champollion débarque à Toulon le 23 décembre 1829. Il est accompagné de son dessinateur et secrétaire, Salvador Cherubini (1801-1869)⁹ – le fils du compositeur Luigi

² CHAMP., *Lettres*² 1909, III.

³ Sur le peintre, voir PELLICER, *Fabre* 1982. Selon Michel Hilaire, que je remercie vivement, le nom de Champollion y est introuvable.

⁴ BRIÈRE, *Champollion* 1897, 171-204 ; CHAMP., *Lettres*² 1909, II, 189.

⁵ Chez Sallier à Aix, Champollion constate la qualité de tableaux de la collection (*ibid.*, 10). Il va au théâtre à Livourne (CHAMP., *op. cit.* I, 338).

⁶ 31 juillet 1828-23 décembre 1829 (cf. BOVOT, « Exp. franc-tosc. » 2010).

⁷ HARI, « Rosellini » 1982.

⁸ CARRÉ, *Voyageurs*² 1956, I, 223-245 ; HARTLEBEN, *Champollion* 1983 ; LACOUTURE, *Champ.* 1988 ; AUFRÈRE, « Septembre 1822 » 1997 ; Id., « Champollion » 2008 ; Id., « Ésotérisme » 2017, 27-30.

⁹ CHAMP., *Lettres*² 1909, II, 10, 475. Sur le personnage, HARTLEBEN, *op. cit.*, 394 ; LACOUTURE, *op. cit.*, 439-445 ; CHERPION et MARTIN, « Cherubini » 2010.

Cherubini –, chargé de veiller sur une moisson de deux mille quatre cents dessins. Sa *Grammaire* en tête, le savant fustige ses contradicteurs¹⁰, déclarant vouloir « leur montrer un râtelier de crocodile »¹¹. On sait en outre Jean-François atteint périodiquement de crises de goutte aux conséquences fâcheuses, sans doute effets avant-coureurs de la maladie qui va bientôt l'emporter¹². Cette année-là, l'hiver est rude, même dans le Midi, et ses crises accentuent l'effet du froid. Pour son malheur, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État émis le 14 octobre 1762¹³, l'équipage et les passagers de l'*Astrolabe*, qui a déjà effectué deux fois le tour du monde¹⁴, sont mis en quarantaine obligatoire au lazaret de Toulon¹⁵. Champollion, qui y établit ses quartiers du 23 décembre 1829 au 25 janvier 1830, grelotte. Sitôt sorti de cet enfer glacial, il rejoint le consul de France en Égypte, Bernardino Drovetti (1776-1852)¹⁶ à Toulon. Puis le voilà à Marseille le 26. Le 27, il examine des pièces archéologiques de l'Académie Royale – cela lui vaut, quelques jours plus tard, d'en devenir membre associé¹⁷ – et passe la nuit du 28 sur place. Le 29 courant, il est accueilli, auprès d'un bon feu, chez le conseiller François Sallier (1767-1831), collectionneur aixois, qu'il a rencontré à l'aller¹⁸ par l'entremise de son ami, l'archéologue Antoine-Marie-Joseph-François Artaud (1767-1838)¹⁹.

Rencontre fructueuse... Car Sallier, propriétaire d'une collection égyptienne de qualité²⁰, pose sous ses yeux quatre papyrus dont le P. Sallier III, acquis, après le décès du collectionneur, par le British Museum²¹. Malgré le manque de temps, le savant y reconnaît « les exploits de Rhamsès-Sésostris en style biblique »²². Lorsque libéré du lazaret, il retourne à Aix, il constate que ce papyrus est la copie complète du poème épique de Pentaour, évoquant la bataille de Qadech²³, récit dont il a reconnu une version

¹⁰ CHAMP., *op. cit.*, 476.

¹¹ *Ibid.*, 475.

¹² En l'absence d'autopsie, on évoque, sans certitude, la bilharziose ou la maladie de Charcot.

¹³ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9741477v#&sid=oa&domaine=inshs&doi=null>.

¹⁴ Lancé à Toulon, en 1811. Il s'agissait du navire employé par l'explorateur Jules Dumont d'Urville (1790-1842) pour faire un deuxième tour du monde. (<https://kerprich-ar-mor.pagesperso-orange.fr/philadelie/astrolabe/astrolabf.html>).

¹⁵ FRANÇOIS, « Lazarets » s. d.

¹⁶ GUICHARD, *Drovetti* 2003.

¹⁷ Averti par lettre du 1^{er} février, Champollion répond favorablement le 4 février 1830 au secrétaire perpétuel de ladite Académie, Louis-François Jauffrey (1770-1840). Je dois à l'amitié de Jocelyne Berlandini la connaissance de cette lettre (25 mai 2022), apparemment non publiée, conservée au musée de Mariemont, et provenant de la collection de Raoul Waroqué (1870-1917). Elle est signalée par BRUWIER, « Acquisition » 1991, 51. Parmi les pièces examinées à l'Académie de Marseille par Champollion se trouve le sarcophage de momie de Tayouheret (inv. n° D 37), surnommé « Joséphine » (cf. J. Berlandini).

¹⁸ ZAWIZA, « Champollion... », 2020 ; DAWSON, « Anastasi... » 1949, 160.

¹⁹ CHAMP., *op. cit.*, 10. Sur le personnage, FOISSY-AUFRÈRE, « Cabinet », 1985, 255-257 ; GABOLDE, « Lettre » 1990.

²⁰ BARBOTIN, *Coll. Granet*² 2020.

²¹ British Museum, inv. EA10181, 3. POSENER, « Champollion/hiératique » 1972, 573. Sallier promet à Champollion de ne la montrer à personne (CHAMP., *op. cit.*, 10, 12). Voir aussi DEVAUCHELLE, « P. Démotiques » 1998. Sur Sallier, *ibid.*, 25-26.

²² CHAMP., *op. cit.*, 11.

²³ *Ibid.*, 477-479. Il avait déjà vu le collectionneur à l'aller, si l'on en croit sa lettre de Toulon, le 25 juillet 1828 (*ibid.*, 11-12) : « Cette trouvaille est immense, et ce manuscrit hiératique porte sa date à la dernière page. Il a été écrit (dit le texte) l'an IX, au mois de Paôni, du règne de Ramsès le Grand. Je me propose d'étudier à fond ce papyrus, à mon retour d'Égypte. » (*Ibid.*, 12).

lacunaire gravée sur une paroi du temple de Karnak²⁴. Les bas-reliefs de la bataille, il les a copiés, entre autres, sur le premier pylône du temple de Louqsor dont un des obélisques se dresse aujourd'hui sur la place de la Concorde dès 1836, cadeau fait par l'Égypte de Méhemet 'Ali (1760-1849) à la France de Champollion, après que ce dernier eut rendu ses lettres de noblesse à la langue égyptienne²⁵. Il repart d'Aix une semaine plus tard. Une lettre en date du 9 janvier 1830 établit son itinéraire de retour et plante des jalons topographiques :

De là je compte aller à Avignon voir le musée Calvet. Je tournerai sur Nîmes pour visiter les nouvelles fouilles ; ensuite Montpellier, Narbonne, Toulouse et Bordeaux ; je pousserai de là sur Montauban, et à Cahors je prendrai la malle-poste, qui me mettra en deux ou trois jours à Paris²⁶.

Itinéraire pour le moins erratique, puisqu'au final, il dit partir de Bordeaux pour Paris, d'après une lettre du 12 mars à son frère²⁷... Mais partout où il passe, cet esprit ouvert scrute les collections égyptiennes et le patrimoine archéologique. Bien que sa visite à Avignon ne soit pas documentée, il a dû voir le « Panthéon Égyptien » du médecin Esprit Calvet²⁸. À Nîmes, qu'Octavien (~28-27 av. J.-C.) place, du point de vue numismatique, sous le signe du crocodile égyptien d'Actium (30 av. J.-C.), une Égypte romaine l'attend. Alors qu'il arpente les fouilles alors conduites, depuis 1820²⁹, par un personnage haut en couleurs : Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867), que nous retrouverons bientôt³⁰, ce dernier lui montre des stèles et des sarcophages égyptiens de ce qui deviendra le « Musée Perrot ». Bien qu'il n'évoque pas cette visite à son frère Champollion-Figeac, Champollion écrit, dans une lettre de Paris du 20 mai 1831 adressée au Toulousain Alexandre Dumège (1780-1862), avoir vu un sarcophage « Perrot », probablement issu de la collection Drovetti, que celui-là ambitionnait d'acheter pour le musée des Augustins³¹. Partout, le panthéon égyptien, ayant essaimé en « province » au cours des siècles précédents, ainsi qu'un cortège de sarcophages nouvellement venus, défile sous les yeux de l'Égyptien.

À peine arrivé à Montpellier par la diligence du Languedoc des Messageries du Midi³², Champollion gagne le sixain Sainte-Foy, s'engouffre – à deux pas d'ici³³ –, rue Henri IV (l'actuel 15 rue Montpelletier)³⁴, sous le porche du musée Fabre, lequel a ouvert ses portes le 3 décembre 1828. Celui-ci est installé dans l'ancien Hôtel de Massilian³⁵, dont le jardin jouxtait le boulevard de l'Esplanade³⁶. Par cette journée neigeuse d'hiver,

²⁴ Cour du X^e Pylône, paroi extérieure, partie Nord : <http://www.cfeetk.cnrs.fr/archives/?k=5610>.

²⁵ Il est dressé par l'architecte J.-B.-A. LEBAS (1797-1873), *Obélisque* 1839. Voir aussi MENU, *Obélisque* 1987 ; SOLÉ, *Obélisque* 2004 ; MADRIGAL et GOYON, « Obélisque » 2017.

²⁶ Voir lettre Aix, le 29 janvier 1830 ; cf. CHAMP., *op. cit.*, 473-475.

²⁷ *Ibid.*, 480-481.

²⁸ FOISSY-AUFRÈRE, « Panthéon » 1985 ; Ead., « Cabinet » 1985.

²⁹ PERROT, *Essai* 1844, 5.

³⁰ Il est nommé par le préfet du Gard, Paul-Étienne Villiers de Terrage (1774-1858), frère de l'Égyptien Édouard de Villiers du Terrage (1780-1855). Sur les fouilles de Nîmes, voir LANDES, « Perrot » 2006, 35-36. Sur le personnage, AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010.

³¹ MENEGHETTI *et alii*, « Itinéraire », 2017, 198.

³² Voir ANONYME, *Almanach* 1836, 407.

³³ Le colloque a lieu Salle Rabelais, dans l'ancienne « île Saint-Augustin », derrière la rue Fabre.

³⁴ Sous la Restauration ; cf. GRASSET-MOREL, *Montpellier* 1908, 312.

³⁵ Sur le musée ancien et ses réaménagements, *ibid.*, 307-309.

³⁶ *Ibid.*, 307 ; STÉPANOFF, « Collections » 2001, § 1 et fig. 1.

Champollion y retrouve, comme naguère à Florence en 1825 (cf. *infra*)³⁷, le peintre François-Xavier Fabre (1766-1837)³⁸ doté par la Ville d'un logement de fonction installé dans les dépendances du musée, et dont l'accès était gardé par un suisse comme en Italie³⁹. On peut se représenter le peintre dans l'autportrait bougon du musée éponyme de 1835, en admettant que cinq ans se sont écoulés à partir de leur rencontre. Ainsi, l'Égyptologie avant la lettre viendrait en quelque sorte présenter ses respects aux Beaux-Arts.

Le baron Fabre est l'exemple du mécène : « C'est une chose merveilleuse qu'une telle réunion », écrit le jeune savant à propos de la galerie d'art et la bibliothèque. On imagine l'entrevue entre les deux hommes en relisant le rapport grinçant d'Henri Beyle, ou Stendhal, évoquant le peintre « honoré comme un dieu par le patriotisme de localité », en 1828-1829⁴⁰. Avec les yeux de l'esprit on voit Champollion visiter la collection et la bibliothèque⁴¹ au bras de son hôte se plaignant de la même maladie que lui. En effet, le détour de Champollion par le Sud n'est nullement dû au hasard mais au froid conjugué aux accès de goutte. Épouvanté à l'idée de rentrer à Paris par la route de Lyon, qu'il sait encombrée de congères⁴², il préfère s'attarder dans le Midi avant de passer par Toulouse⁴³, Bordeaux puis, de Cahors, prendre la route de la capitale⁴⁴. Cela lui permet au passage de participer à un congrès de famille à Villefranche⁴⁵.



François-Xavier Fabre, *Autoportrait*, 1835, huile sur toile, 72,5 × 59,3 cm, Montpellier, musée Fabre, legs François-Xavier Fabre, 1837, inv. 837.1.30
© Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole / photographie Frédéric Jaulmes – Reproduction interdite sans autorisation.

2. De la Galerie des Offices à Florence aux quais du port franc de Livourne

Mais le contexte des liens de Fabre et de Champollion n'étant pas résolu pour autant, il faut à présent scruter la correspondance d'Italie de Champollion pour y découvrir à nouveau le nom de Fabre associé à « la noble cité de Montpellier ». D'après

³⁷ LECLANT, « Sources » 1991, 752.

³⁸ PELLICER et HILAIRE (éd.), *Fabre* 2008.

³⁹ GRASSET-MOREL, *op. cit.*, 314.

⁴⁰ Voir PELLICER, « M. Fabre » 2021. Sur la citation, *ibid.*, 239.

⁴¹ L'aperçu qu'en a Champollion se trouve dans ANONYME, *Notice* 1830.

⁴² Voir lettre Aix, le 29 janvier 1830.

⁴³ Il y rencontre l'antiquaire Alexandre Dumège ; cf. AUFRÈRE, « Du Mège » 2000. Il vient aussi visiter son architecte, Antoine Bibent (1793-1831), qu'il avait rencontré en Italie, qui est rentré avant lui à Toulouse pour cause de maladie (LACOUTURE, *Champ.* 1988, 439).

⁴⁴ On couvrirait approximativement la distance en 60 heures.

⁴⁵ CHAMP., *Lettres*² 1909, II, 479-480.

une lettre écrite à son frère (25 mai 1826), l'Égyptien est arrivé de Turin à Livourne⁴⁶. L'année précédente, venant de Florence, il avait été « attiré par l'odeur d'une collection Égyptienne »⁴⁷. Vendue anonymement par son propriétaire⁴⁸, cette collection se révèle la seconde formée par le consul Henry Salt (1780-1827), qu'il a convaincu Charles X (*regn.* 1824-1830) d'acquérir⁴⁹. C'est dans ce contexte contingent que le nom de Fabre émerge derechef :

Je prends une barque, et me rends aussitôt à bord du vaisseau français « venant de Toulon, pour charger une collection d'objets d'art », – mais ce vaisseau n'était ni *la Panthère*, ni *la Durance*, – cette collection n'est pas la collection égyptienne, – c'est tout bonnement la corvette *la Charrette*, qui vient charger le musée de tableaux donnés par M. Fabre de Florence... à sa ville natale, la noble cité de Montpellier. Le capitaine, que j'ai trouvé hier au théâtre, et qui n'était pas à son bord quand j'y suis allé, me dit que la gabare *la Durance* était à Toulon au moment de son départ et comptait mettre à la voile dans sept ou huit jours. Me voilà donc encore en panne, attendant l'arrivée dudit bateau. Dieu veuille hâter sa venue⁵⁰ !

À la mort de la comtesse d'Albany (1824), Fabre souhaite s'installer dans sa ville natale⁵¹. Le texte de l'Égyptien signifie que l'artiste est à ce moment-là à Florence puisque le savant parle de « l'excellent M. Fabre [qu'il a] connu en Italie » (cf. *supra*). La liberté de ton sur laquelle s'exprime Champollion et les détails biographiques témoignent qu'il y a bien rencontré Fabre, même si le don a été accepté par la Ville de Montpellier dès janvier 1825 puis entériné par Charles X. En fait, Champollion se trouve dans la ville des Médicis le 22 juin 1825⁵², et y demeure quinze jours⁵³, tandis que Fabre y était arrivé en mai de la même année pour y séjourner un an de plus⁵⁴. Dans ses courriers à son frère, l'Égyptien dit être convié par le grand-duc de Toscane, Léopold II, pour examiner la collection du chancelier du consulat d'Autriche au Caire, Giuseppe Nizzoli (1792/94-1858)⁵⁵, qu'il avait achetée⁵⁶ et accueillie à la Galerie des Offices (12 octobre 1824). Mais il n'évoque pas une seule fois, du moins d'après les *Lettres d'Italie* publiées par H. Hartleben, une rencontre avec son futur hôte montpelliérain⁵⁷. Cela a peu d'importance, car on devine que Fabre, de par ses liens avec la comtesse d'Albany, faisait partie des intimes du grand-duc. Une chose est certaine : les destins des deux collections

⁴⁶ Il y est le 15 mars 1826 ; cf. CHAMP., *op. cit.*, I, 299.

⁴⁷ *Ibid.*, 239.

⁴⁸ HARTLEBEN, *Champollion*² 1983, 313.

⁴⁹ CHAMP., *Rapport* 1826.

⁵⁰ *Id.*, *Lettres*² 1909, I, 338.

⁵¹ Il vient en 1822 à Montpellier pour voir si les Montpelliérains sont dignes de recevoir sa bibliothèque ; cf. LOUTHE, *L. de Stolberg* 2014, 399. Sur la « reine de Florence », *ibid.*, 394.

⁵² CHAMP., *Lettres*² 1909, I, 225.

⁵³ *Ibid.*, 228.

⁵⁴ LOUTHE, *op. cit.*, 412. La comtesse d'Albany et Fabre font un dernier voyage à Paris en mai 1822 et y restent pendant trois mois et demi ; *ibid.*, 399-400. Il y a des chances que le couple soit à Paris le 27 septembre 1822.

⁵⁵ *WwW*² 1995, 312 ; GUIDOTTI, « Nizzoli » 2017.

⁵⁶ CHAMP., *Lettres*² 1909, I, 234, 236 ; HARTLEBEN, *op. cit.*, 281, 312.

⁵⁷ Sa dernière lettre est datée du 2 juillet 1825 ; CHAMP., *op. cit.*, I, 235. Mais il quitte Florence le 4 courant (*ibid.*, 238).

se croisent sur les quais du port franc de Toscane⁵⁸ : la galerie de tableaux et la bibliothèque Fabre, que le collectionneur avait offertes l'année même à sa ville natale, rejoignent, sur la corvette *la Charrette*, la destination de Montpellier, tandis que huit jours plus tard la collection Salt gagne Toulon à bord de la gabare *la Durance*.

Même inquiet dans le climat d'incertitude politique qui mènera aux Trois Glorieuses (27-29 juillet 1830) puis à l'abdication de Charles X (2 août) et à l'instauration de la Monarchie de Juillet (9 août), l'illustre voyageur qui passe par Montpellier en février 1830 est de plus haute stature que le déchiffreur de 1822. Malgré ses doutes, il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 16 mai 1830. Quoique le savant ait entièrement percé les secrets des écritures égyptiennes, et étendu l'éventail des grammaires et de la lexicographie, son œuvre majeure – la *Grammaire égyptienne*⁵⁹ – paraîtra de façon posthume en 1836, année même où l'obélisque de Louqsor se dresse dans le ciel de la place de la Concorde⁶⁰.

3. La question du refus de l'achat du « Cabinet Égyptien » Sallier par Fabre

Lorsque Champollion arrive d'Aix pour rencontrer le baron Fabre, sa visite correspond au moment où, quelques jours plus tôt, Sallier le prévient de son intention de se défaire à un bon prix de ses papyrus égyptiens⁶¹. Bien qu'on ne sache si Sallier, de son vivant, souhaitait aussi mettre en vente son « Cabinet égyptien », il est raisonnable de le penser. Après la mort du collectionneur aixois (20 février 1831), un an plus tard, la question se pose. Mais une brouille passagère entre Montpellier et Fabre se produit à l'occasion du changement de municipalité consécutive à l'instauration de la Monarchie de Juillet. On apprend, au dire de L.-G. Pélissier⁶², que le baron, qui en a pourtant les moyens, refuse « d'augmenter son musée de la belle collection archéologique de Sallier ». Par « collection archéologique », on doit entendre toutes les antiquités. Il semble qu'une proposition d'achat lui aurait été faite dans ce sens par Sallier Fils, Sextus, à la mort de son père, par lettre du 1^{er} août 1831⁶³ et que ce projet aurait été soutenu par la Ville. Malheureusement, une importante partie de la collection archéologique Sallier est acquise en 1833 par le musée Calvet grâce à l'entremise de l'Avignonnais François Artaud⁶⁴, ami de Champollion (cf. *supra*). Quant au Cabinet égyptien Sallier, qui compte des pièces de premier plan, il est acquis entretemps par le musée des Beaux-Arts d'Aix, futur « musée Granet » (1949). Cette « brouille » laisse des séquelles jusqu'à aujourd'hui. En ne donnant pas suite à la proposition, par défiance à l'égard des édiles, Fabre laissa échapper l'occasion d'offrir une collection archéologique à Montpellier et ainsi de doter la Ville d'un noyau de collection égyptienne. La Révolution de Juillet, la mauvaise humeur du baron Fabre, la goutte sait-on jamais, auront ainsi eu raison de cette acquisition, alors même que le peintre, qui avait fait bon accueil à Champollion, aurait dû être convaincu d'un tel intérêt. En outre, nulle institution pour soutenir le projet : héritière de la Société royale des sciences de Montpellier (1706-1793)⁶⁵, la Société libre

⁵⁸ FETTAH, « Contrebande » 2001.

⁵⁹ CHAMP., *Grammaire*, 1836. Elle sera suivie du *Dictionnaire* (Id., *Dict.* 1841-1843).

⁶⁰ 25 octobre 1836. Voir VIDAL, « L'absent » 1988.

⁶¹ Sallier souhaite vendre ses papyrus au plus offrant ; cf. CHAMP., *op. cit.*, II, 477. Ses papyrus seront acquis après sa mort par le British Museum en 1839.

⁶² PÉLISSIER, *Corr. Fabre/Albany* 1900, 7.

⁶³ *Ibid.*, 41.

⁶⁴ FOISSY-AUFRÈRE, « Cabinet » 1985, 259-261.

⁶⁵ <https://francearchives.fr/fr/facomponent/e66fac58e0980d31034e02981acdf46d8f39020a>.

des sciences et belles-lettres de Montpellier (1795) avait rendu l'âme le 29 février 1816⁶⁶ tandis que l'Académie des sciences et lettres de Montpellier ne naissait qu'en 1846⁶⁷. Quant à la Société d'Archéologie montpelliéraine (SAM), elle n'est créée qu'en 1833⁶⁸. Le complexe culturel du musée Fabre, formant une nouvelle entité, fait figure de dernier établissement élitaire de Montpellier. Dès lors, on pourrait appliquer *mutatis mutandis* à Montpellier ce dont se plaignait Champollion à propos de Paris :

Il est décidé qu'on trouvera désormais dans toute l'Europe des Musées Égyptiens, excepté à Paris. Les plus petits souverains acquièrent chaque jour des collections, et le plus mince de tous, le Grand-Duc de Toscane, vient d'acheter tout ce que Nizzoli a rapporté⁶⁹.

En d'autres termes, alors qu'en-deça et au-delà des monts, dans toutes les métropoles locales, on profite du flux des antiquités pour acheter de splendides collections égyptiennes, Montpellier manque l'occasion, hélas, d'acquérir un fonds égyptien. Heureusement, la collection égyptienne de la SAM viendra pallier modestement cette lacune⁷⁰. Mais la rencontre emblématique entre Champollion et Fabre au musée Fabre nouvellement créé annoncera en filigrane un destin pour l'Égypte et l'égyptologie à Montpellier qui se concrétise un siècle et demi plus tard, avec un autre Égyptien, François Dumas.

II. Les lumières de Rosette : sciences, mathématiques et langues

(1) Champollion était un génie, chacun le reconnaît. Mais ce n'est pas à l'intuition qu'il devait ses découvertes. Elles sont le résultat d'un raisonnement pénétrant, d'une logique implacable ; elles reposent sur un travail méticuleux et acharné, sur un patient et modeste dépouillement des sources, sur une immense érudition doublée d'une extraordinaire mémoire visuelle⁷¹.

(2) Ils [les savants de l'Expédition d'Égypte] manifestent une application peu commune pour les sciences, surtout pour les mathématiques et pour les langues. Ils font un effort notable pour les langues et la diction ; ils y passent les nuits et les jours⁷².

Que dire d'une manifestation scientifique après coup ? Qu'en avançant en *terra incognita*, les yeux s'habituent à percer les brumes que l'Isis philosophe de Plutarque (*Isis et Osiris*, § 2), présente chez Montfaucon, jette sur la connaissance de la vérité⁷³. A posteriori, certains faits culturels que l'on aurait cru disparates en les considérant trop vite, finissent par s'agréger de façon cohérente dans le temps et l'espace. C'est là le résultat auquel concourt la mise en faisceau des regards des savants (cf. *infra*), quelle que soit leur formation, dont on s'aperçoit qu'elle aboutit à un tout, parfois sous le prisme

⁶⁶ THOMAS, *Notice* 1858, 286.

⁶⁷ BONNET et THÉVENET, *Académie* 2003.

⁶⁸ SÉNAC et AUFRÈRE, « Le « soufre » de la pierre de Rosette ... », ici même, § 1 de l'article.

⁶⁹ CHAMP., *Lettres*² 1909, I, 78.

⁷⁰ SÉNAC et AUFRÈRE, *art. cit.*

⁷¹ POSENER, « Champollion/hiéroglyphique » 1972, 573.

⁷² JABARTI, *Journal* 1979, 91.

⁷³ AUFRÈRE, « Typhon/Isis » 2018 ; id., « Isis philosophe » 2019.

d'une poésie ésotérique liée à l'Isis-Natura sous-jacente des francs-maçons⁷⁴. Conférer du sens n'est pas seulement un but, mais un devoir académique.

Observons et récapitulons.

À l'occasion du présent colloque organisé par l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier, qui commémore le discours prononcé le 27 septembre 1822 par Champollion devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres⁷⁵, on ne saurait mieux définir le processus qui a mené Champollion à sa découverte que par le sobre extrait de Georges Posener (1972) (épigraphe 1). Cependant, un enchaînement de faits et de circonstances au fil du temps long mène le jeune savant, arrimé à la raison, à une réflexion provoquant le basculement épistémologique de septembre 1822. Convoquant les regards de spécialistes, l'objectif de cette manifestation, qui propose un tour d'horizon du XVI^e siècle à nos jours, est de comprendre comment, au sens large du terme, Montpellier, témoin de cette visite emblématique de Champollion le Jeune au peintre François-Xavier Fabre en février 1830 (cf. *supra*, I), témoigne de l'éclosion lente d'un goût pour l'Égypte puis, à un moment précis de son histoire, annonce celle de l'égyptologie qui y est désormais bien ancrée. Bien entendu, organiser un tel colloque nécessitait de convier les interprètes d'une polyphonie, dont chacun a choisi un registre d'expression adapté aux circonstances.

L'éclosion d'un tel goût découle principalement d'une entreprise, considérée comme « fille » de *L'Encyclopédie* (1751-1772) : l'Expédition d'Égypte (1798-1801), connue en détail, sur les plans culturel et militaire, par les travaux de Louis Raybaud, du régicide Antoine-Clair Thibaudeau, de Charles de la Jonquière et, plus récemment, des synthèses magistrales d'Henry Laurens et d'Yves Laissus⁷⁶, pour n'en citer que quelques-uns. Opération dont on ne peut séparer l'aspect militaire des aspects savant et technique, celle-ci conduit, en vertu du caractère fusionnel des travaux de ses membres, à la renaissance d'un intérêt européen pour l'Égypte et de sa langue qui se concrétise autour de la découverte de la « pierre de Rosette » (15 juillet 1799), autant paradoxale que sérendipitaire. Les orientalistes l'espéraient depuis le XVII^e siècle, et la voilà qui surgit brusquement des brumes de Rosette⁷⁷. Sans un gant jeté vigoureusement à la face de l'Angleterre et de la Porte, sans la confrontation malheureuse d'Aboukir (1^{er} août 1798) avec la flotte anglaise de l'amiral Horace Nelson (1759-1805), sans la menace d'une attaque mamelouke (Aboukir, le 25 juillet 1799), sans la réfection du Fort-Jullien⁷⁸, sans le lieutenant Pierre-François-Xavier Bouchard (1771-1822 ; X1796), officier féru de philosophie, issu de Polytechnique, ce document « bilingue » annoncé par la littérature scientifique de l'aube du XVIII^e siècle, n'aurait pas été découvert avant longtemps, sinon jamais. Les lumières de Rosette se répandent sur l'Europe lorsque Bouchard le militaire et son cadet, l'ingénieur des ponts et chaussées Michel-Ange Lancret (1774-1807 ; X1794), en discernent l'intérêt culturel sous la poussière des siècles. Si le premier en est l'inventeur, le second en annonce la nouvelle au monde. Ainsi l'émergence de la « pierre » gisant sur un doigt du delta pointé vers l'Europe est tant le fruit des circonstances que de l'interférence de génies croisés, même si deux ans

⁷⁴ Id., « Ésotérisme » 2017, 32-35.

⁷⁵ CHAMP., *Lettre à Dacier* 1822.

⁷⁶ REYBAUD, *Histoire* 1830-1836 ; THIBAudeau, *Histoire* 1831-1835 ; JONQUIÈRE, *Expédition* 1899-1911 ; LAURENS, *Expédition* 1989 ; LAISSUS, *Égypte* 1998. Pour une présentation rapide, MASSON, « Expédition » 1987 ; BRET (dir.), *Expédition* 1999. Voir aussi le film de P. GAUCHERAND, *L'expédition d'Égypte : des savants et des canons ; ingénieurs et pharaons* (information de J. Berlandini-Keller).

⁷⁷ SOLÉ et VALBELLE, *Rosette* 1999 ; SOLÉ, « Rosette » 2019, 33.

⁷⁸ SÉNAC et AUFRÈRE, *art. cit.*, ici même, § 2 de l'article.

plus tard (31 août 1801), elle devient prise de guerre et que son sort matériel échappe à ses inventeurs. Dans cette entreprise de polymathes nés sous l'Ancien Régime, l'élite de l'X participe au premier chef au réveil de cette Égypte « au bois dormant ». Il n'y a qu'à considérer les propos d'Abd-el-Rahman el-Jabartî (épigraphe 2) – abrégé Jabartî – pour comprendre que le tandem des mathématiques et des langues a sans doute facilité, on le verra, la propagation des « lumières » de Rosette. Voici en quelques mots le point de départ de cette aventure en quatre volets.

1. Des « Montpelliérains » de l'Expédition d'Égypte

Le premier volet fournit un éclairage sur des Montpelliérains dont certains devenus des « Égyptiens » de circonstance. Il importait, pour cerner la diversité des apports à une égyptologie émergente avant la lettre, de choisir quelques-uns d'entre eux – de naissance ou d'adoption – emportés sur les routes de l'Orient⁷⁹ : médecins ayant mis en œuvre des techniques dans les domaines de l'épidémiologie et la médecine d'urgence, militaires s'étant illustrés au cours des mêmes événements, enfin civils, savants à leurs heures, de cette Expédition ayant laissé à Montpellier une trace de leurs travaux en Égypte.

Dans cette perspective, Thierry Lavabre-Bertrand, en arrière-plan de l'histoire de l'université de médecine de Montpellier créée en 1220, qu'il connaît parfaitement, illustre l'impact de l'école de santé de Montpellier (4 décembre 1794) et choisit de convoquer deux esprits universels et hommes des Lumières. René-Nicolas Dufriche Desgenettes (1762-1837), voyageur et curieux, comme le veut une tradition montpelliéraine, nous entraîne auprès du père de la philosophie vitaliste – opposée au mécanisme –, l'encyclopédiste Paul-Joseph Barthez (1734-1806), dont il est proche, puis vers l'Égypte en tant que médecin en chef, ayant soigné la peste ravageant les rangs de l'Armée d'Orient lors de la campagne de Syrie et au Caire, ce qui l'amène au brillant commentaire des *Pestiférés de Jaffa* (1804) du peintre Antoine-Jean Gros qui met en scène une dramaturgie de propagande que démentent les faits.

Le second, chirurgien, futur baron d'Empire Dominique-Jean Larrey (1766-1842), est le promoteur en Égypte d'une médecine d'urgence, créateur d'un service de santé efficace et de l'ambulance volante. Savant s'inscrivant dans l'esprit d'une réflexion impulsée par Bonaparte, membre, comme Desgenettes, de l'Institut d'Égypte, il fait, entre autres, des observations sur le trachome (ophtalmie d'Égypte), la peste, et effectue des observations inhabituelles sur des faits naturalistes et les momies d'Égypte. Par ailleurs, il participe à l'autopsie du général Jean-Baptiste Kléber (1753-1800) mort sous le poignard (14 juin 1800) de Soleyman el-Halaby⁸⁰, soumis à un horrible supplice, à l'instant où Fourier prononce l'éloge du défunt⁸¹, promoteur des travaux des savants et créateur et vénérable de la loge Isis à Alexandrie⁸². Outre deux grands médecins, T. Lavabre-Bertrand livre ici les portraits de deux savants hors du commun aux personnalités différentes, ayant tiré profit scientifique de leur séjour montpelliérain, chacun d'eux incarnant deux faces d'une expérience féconde menée au profit des militaires et des « naturels » (cf. *infra*)⁸³.

⁷⁹ DOUMERC, « Montpelliérains » 2005.

⁸⁰ JABARTÎ, *Journal* 1979, 248-250.

⁸¹ Voir la communication de J. DHOMBRES, ici même.

⁸² AUFRÈRE, « Ésotérisme » 2017, 33.

⁸³ Sur les mesures de prophylaxie au Caire, voir JABARTÎ, *Journal* 1979, 61, 69, 129-130, 184, 285-286, 292-293, 294, 309, 324-325 ; contre la prostitution, considérée comme vecteur de la peste, *ibid.*, 141 ; contre la variole, *ibid.*, 274. Par courrier (03/09/2022), T. Lavabre-Bertrand

Prenant le contrepied d'une expédition d'Égypte euphémisée a posteriori par les thuriféraires de Napoléon en aventure savante (cf. le frontispice de l'édition impériale dû à François-Charles Cécile), Christian Nique relève le défi d'attirer l'attention sur les aspects militaires et les conséquences d'une conquête organisée en vue de contrecarrer l'action de l'Angleterre en Orient. Pour ce faire, il choisit d'étudier les trajets de cinq officiers d'origine montpelliéraine – Jean-Baptiste-Théodore Curto, Jean-Étienne-Casimir Poitevin de Maureillan, François Mireur, François Vigo-Roussillon, et Jean-Gaspard René (ou René) –, tous enfants de la Révolution : les uns désabusés par cette aventure coloniale ayant fait pâlir à leurs yeux l'éclat des Lumières, les autres y ayant collaboré sans état d'âme. De tels portraits permettent de cerner le prix humain d'un conflit à nombreuses facettes. Leurs récits mettent en relief un corps expéditionnaire harcelé par les Mamelouks et les Arabes⁸⁴, à ceci près que ce conflit se complique du fait des exactions – pillages, massacres et viols – des bédouins⁸⁵ à l'encontre des « naturels » – les Égyptiens coptes et musulmans –, à en croire le journal du notable cairote Jabartî qui peint par ailleurs non sans objectivité les relations de la population autochtone avec l'occupant⁸⁶. Les comptes rendus de ces officiers, peignant l'atrocité d'une guerre asymétrique et à composantes multiethniques, ramènent aux faits, si durs soient-ils. En leur donnant la parole, C. Nique rend l'atmosphère des massacres d'El-Arich et de Jaffa, évoque les séditions égyptiennes en faveur des Mamelouks, les souffrances endurées par l'armée, d'où les nombreux suicides dont la mort maquillée de F. Mireur, sans oublier la propagande, le dégoût et l'effroi des massacres, les exécutions, le cortège des pillages et des viols, l'abandon des malades et des pestiférés de la campagne de Syrie⁸⁷. On rappellera cependant pour mémoire que le Directoire indiqua expressément à Bonaparte dans sa feuille de route qui lui est adressée qu'il devait agir en faveur des « naturels »⁸⁸, ce qu'appliqua le général en chef qui afficha, malgré un souci d'ordre, une volonté de lutter contre les arbitraires et dérives de toute nature de la part de l'armée française, confirmée au Caire par Jabartî⁸⁹, et un désir de sécuriser les zones urbanisées et de la circulation de la population autochtone contre les pillages et les attaques meutrières et incessantes des bédouins arabes⁹⁰, sans oublier l'installation d'une bibliothèque publique⁹¹ et d'une pharmacie⁹². Cela n'empêcha pas de multiples exactions de la part de l'armée française, auxquelles s'ajoutèrent celles des Ottomans libérateurs au dire de Jabartî⁹³. Retenons cette intéressante observation de C. Nique qui signale que les militaires rendent possible l'épanouissement des résultats scientifiques de l'Expédition. Car se muant en diplomates, Menou et René parviennent à sauver *in extremis* archives

me confirme que les deux savants ont « ouvert des structures sanitaires à destination des Égyptiens ».

⁸⁴ *Ibid.*, 141, 142-143.

⁸⁵ *Ibid.*, 44-45, 57, 141, 241, 308-309, 312, 324-325.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Mais voir, sur l'attitude opposée de Desgenettes, la communication de T. LAVABRE-BERTRAND, *ici même*.

⁸⁸ LAISSUS, *Égypte* 1998, 24 ; cf. 529 ; NAPOLÉON, *Correspondance* IV, 69-70, n° 2495 : (Art. 4) « Il améliorera, par tous les moyens qui seront en son pouvoir, le sort des naturels de l'Égypte. »

⁸⁹ JABARTÎ, *Journal* 1979, 99, 100-101, 102, 124. Voir l'intéressant discours d'Estève aux cheikhs et ouléma (théologiens musulmans), *ibid.*, 351-352.

⁹⁰ CHARLES-ROUX, « Bonaparte » 1941, 294-295 ; THIBAudeau, *Histoire* 1839, I, 427-428 ; JABARTÎ, *Journal* 1979, 108.

⁹¹ *Ibid.*, 90-91.

⁹² *Ibid.*, 92-94.

⁹³ *Ibid.*, 358-369.

et collections personnelles des savants, à défaut de la pierre de Rosette et des objets glanés au cours de l'aventure.

Revenant sur une page de l'histoire de la Société archéologique de Montpellier, Jean-Paul Sénac et Sydney H. Aufrère reconstituent les avatars du moulage en soufre du texte grec de la pierre de Rosette conservé depuis 1850 dans les collections de la Société, et qu'une tradition locale rattachait par erreur à Alire Raffeneau Delile (1778-1850), un des botanistes de l'Expédition, qui en fut l'ultime propriétaire. Cette enquête à nouveaux frais, qui s'est ajoutée *in fine* au projet, permet de rendre définitivement l'idée et la réalisation du soufre au frère aîné d'Alire, l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile (1773-1843), qui, aidé par Edmé-François Jomard, participa à l'élaboration des dessins de la « pierre » publiés dans la *Description*, notamment la planche hiéroglyphique, autour de laquelle s'est concrétisée la problématique de l'écriture égyptienne abordée dans ce colloque. Cette enquête permet de surcroît d'intégrer l'emploi des trois soufres correspondant aux trois versions du texte du décret dans le déroulement du déchiffrement de la « pierre », tout autant que de définir le rôle qu'ils jouèrent, à côté des reproductions dues aux talents de l'imprimeur Jean-Joseph Marcel (autographie) et de l'inventeur Nicolas Conté (chalcographie). Les auteurs évoquent, en traitant la collection égyptienne de la SAM, la personnalité de Germain Piron, trésorier de l'Expédition – sous les ordres d'un autre Montpelliérain, Martin-Roch Estève, ami de Bonaparte – et dont la collection est conservée à la Société.

2. De la pierre de Rosette au déchiffrement des hiéroglyphes

Le deuxième volet souligne, en deux temps, l'émergence de l'intérêt pour l'Égypte et les hiéroglyphes en Europe au cours des temps modernes.

Sydney H. Aufrère observe tout d'abord comment les obélisques de Rome et les objets égyptiens constellés de ces signes étranges parvenus dans le Midi de la France par le truchement du commerce avec les « Échelles du Moyen-Orient » suscitent une vague de questionnements épistolaires dans les milieux érudits où se recrutent ceux que l'on nomme les « curieux » : bibliophiles, numismates, collectionneurs d'objets divers. Parvenir à percer la nature des « signes sacrés » dont parlent Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Chérémon, Plutarque, Clément d'Alexandrie, taraude la pensée savante bien avant Champollion, surtout depuis la découverte (1419) d'un exemplaire des *Hieroglyphica* d'Horapollon, héritage de la pensée égypto-grecque tardive. Parmi des savants méridionaux – juristes ou religieux : Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, don Bernard de Montfaucon et Guillaume Bonjour –, certains réfléchissent à la question du statut des hiéroglyphes. Étaient-ils destinés à écrire une langue dotée d'une syntaxe (théorie de Peiresc, se fondant sur la traduction grecque d'un obélisque rapporté d'Égypte par Auguste, selon Ammien Marcellin) ou s'agissait-il d'une expression symbolique (théorie d'Athanase Kircher) ? Trois d'entre eux – Peiresc, Montfaucon et Bonjour – s'attellent à la recherche et au perfectionnement d'outils débouchant sur la maîtrise de la grammaire et du lexique de cette dernière forme de l'égyptien – le copte –, en postulant l'identité de cette langue avec l'égyptien comme le prétendaient les Coptes eux-mêmes. Certains fondent même leurs espoirs sur la découverte d'un document bilingue, à l'exemple de l'inscription palmyréno-grecque découverte à Rome et publiée en 1616 par le Hollandais Jan Gruter qui sert de référence à toute tentative de déchiffrement, telle celle de l'abbé Jean-Jacques Barthélémy pour le palmyrénien, en 1753. La République des Lettres est dans l'attente d'un tel document.

Dans la même perspective, s'inscrit la redécouverte de la langue copte, en laquelle Peiresc et le Romain Pietro della Valle ont pressenti, grâce aux Coptes, le chaînon indispensable au déchiffrement des hiéroglyphes. C'est ce fait que met en exergue la

coptisante Nathalie Bosson par le truchement d'un jalon historique : la *scala* copto-arabe dite « *scala* de Montpellier » (ms. H 199), exceptionnellement conservée, par suite de la passion bibliophile d'un savant montpelliérain, à la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier. Elle réussit, par un travail d'archives dense et érudit, ressuscitant une galerie de portraits, à éclaircir le mystère de la présence, à Montpellier, de cette copie commandée par Peiresc à ses correspondants du Caire à l'intention du linguiste et polymathe dijonnais Claude Saumaise, au moment où Peiresc perd espoir d'accéder aux documents didactiques que Pietro della Valle possède depuis 1616 et dont il a confié l'exclusivité à Kircher après la mort de l'orientaliste Thomas Obicini (1632) qui en était chargé. L'auteure retrace les pérégrinations de l'objet depuis l'Égypte – ce dernier transit par Aix, Leyde, Dijon, Clairvaux, puis Montpellier –, mettant en relief la personnalité du médecin Gabriel Prunelle qui, ayant perçu son importance, a réussi à le détourner des collections parisiennes où il aurait dû achever son voyage. Puis N. Bosson tire parti de l'exposé pour expliquer la nature des *scalae*, documents normatifs médiévaux destinés à sauver la langue liturgique, et, partant, le rôle qu'elles jouent dans la redécouverte de la langue au XVII^e siècle, car elles comprennent des rudiments grammaticaux, transcendés en grammaires scientifiques par les savants européens, sans oublier la constitution de véritables dictionnaires gréco-copto-arabes (Kircher, 1643 ; Guillaume Bonjour, inédit ; Mathurin Veyssière de Lacroze, 1775⁹⁴). La *scala* H 199 se décompose en une grammaire (*muqadimma*) et deux lexiques ou « échelles » (*sullam* = *scalae*). Ces documents témoignent que la grammaire, chez les Coptes, se perdait, malgré des grammairiens renommés. Car à la grammaire de référence de Jean de Samanoud, qui se fossilise, les successeurs, qui n'en jettent rien, se contentent d'additifs. N. Bosson réussit à repérer des traces d'autres aide-mémoires coptes apparentés au ms. H 199 : une *scala* de voyage conservée à Cambridge (Christ's College, ms. 29.2.4), et le ms. copte 72 de la Bibliothèque nationale de France, qui en est une version inachevée. Ce n'est donc pas par hasard, mais en vertu d'une volonté affichée, que Montpellier conserve ce que N. Bosson compte parmi les « forteresses du savoir » des Coptes et qui constitue un fil d'Ariane jusqu'à Champollion.

Une autre question devait être posée : comment une égyptologie avant la lettre réussit-elle à se faire une place sur la scène intellectuelle sous la Révolution, l'Empire et la Restauration ? Le jumelage de la politique et de la science finit par devenir une constante et un gage d'efficacité, quand ministères, fonctions publiques et responsabilités échoient à des savants influents. Dès la Révolution, la génération passée est à la manœuvre dans l'organisation du volet scientifique de l'Expédition d'Égypte, aux côtés de Bonaparte depuis la Campagne d'Italie : Monge, non sans raison comte de Péluse, et Berthollet sont ses intimes⁹⁵, francs-maçons de surcroît⁹⁶, comme Fourier et bien d'autres⁹⁷. Si les prémices des « sciences égyptiennes »⁹⁸ lèvent sur le sol égyptien, c'est grâce à l'attention que portent aux monuments bilingues potentiels les savants mentors du général en chef⁹⁹. Mais si l'« égyptologie » prend un tour inattendu en France, c'est grâce à l'appui, au soutien, à la réflexion, entre autres, de Joseph Fourier l'« Égyptien », philosophe et mathématicien, secrétaire de l'Institut d'Égypte, puis préfet de l'Isère, qui en tant qu'« âme de l'expédition scientifique d'Égypte » met le pied à

⁹⁴ AUFRÈRE et BOSSON, « Lexikon » 2005.

⁹⁵ LEMAY, « Napoléon et Berthollet » 1933.

⁹⁶ QUÉRUEL, « Monge » 2008.

⁹⁷ AUFRÈRE, « Lepère » 2010, 91 (Loge du *Grand Sphynx*).

⁹⁸ *Id.*, « Ésotérisme » 2017, 27-30.

⁹⁹ SÉNAC et AUFRÈRE, ici même, § 2.2 de l'article.

l'étrier à Champollion¹⁰⁰ en facilitant ses relations avec les savants de l'Expédition et la société intellectuelle de son temps. Le rôle de l'auteur de la longue préface de la *Description de l'Égypte*, commanditée officiellement par Jean-Antoine Chaptal, sera fondamental dans la suite de ces études, puisque les quatre personnages du titre de la communication de Jean Dhombres sont associés à la *Description de l'Égypte*. Ce spécialiste de l'aventure savante du XIX^e siècle et de Fourier en particulier, dont le nom s'imposait, convie à suivre les traces de ce génie républicain qui apprend aux jeunes polytechniciens à penser selon d'autres critères, et, partant, à toute une génération de savants. J. Dhombres exemplifie ce modèle de pédagogie à partir du commentaire du fameux portrait de Fourier par Dutertre (1798) alors que le mathématicien effectue une démonstration au tableau à l'Institut d'Égypte, devant un parterre frais émoulu de l'X, lui-même incarnant, non plus une science magistrale verticale mais active et horizontale. Par sa rationalité scientifique, ce dernier catalyse la recherche, accélérant, en quelque sorte, le tempo de la sérendipité. J. Dhombres décrit en outre, en abordant le discours de Fourier à l'intention des funérailles de Kléber, un homme qui possédant par formation une rhétorique révolutionnaire, demeure réaliste et sait, en tant que philosophe, que les Lumières ne sauraient avoir aucune incidence en Égypte sans respect de l'islam et sans fraternisation entre le corps expéditionnaire et la population, ce que met en relief, d'ailleurs, le *Journal de Jabarti*¹⁰¹. Par sa hauteur de vue, Fourier sert l'idée d'Académie au sens large en devenant le modérateur des jeunes savants qui l'entourent en les incitant à relativiser leur façon de considérer l'Égypte et ses monuments, comme on le constatera avec Jean-Claude Golvin. Dans son rôle de secrétaire de l'Institut d'Égypte, il incarne une rigueur, un positivisme avant la lettre, une révolution culturelle par les mathématiques changeant le regard ; il incite ses camarades, savants passionnés par cette Égypte à suivre cette voie : privilégier la collecte des faits sans l'apparat des interprétations. Ami des Champollion, Fourier, lié à l'interprète de l'expédition d'Égypte¹⁰², le moine melchite dom Raphaël de Monachis, un des enseignants du jeune Jean-François, incarne, aux yeux d'une génération, un regard privilégiant la sévérité des faits retenus pour garantir la solidité de la théorie, en particulier dans l'interprétation du zodiaque circulaire de Dendara. La pensée du jeune Champollion sera incontestablement tributaire de ce regard exigeant et bienveillant.

Au-delà de la découverte de la « pierre » en tant que document ayant ouvert la voie au déchiffrement, il est important de la considérer du côté des Égyptiens contemporains de l'époque lagide, non plus en tant que document découvert fortuitement à Rosette par Bouchard, mais en tant que décret de Memphis (196 av. J.-C.), rédigé par les prêtres de Saïs sous le règne de Ptolémée V Épiphane, dans une classe biculturelle, où les prêtres savent adapter leur pensée et leurs concepts à la langue de l'occupant¹⁰³. Non, dit Jean-Yves Carrez-Maratray, en recourant à une uchronie humoristique, le monument n'était pas destiné à l'usage qu'en fit Champollion, mais à devenir un des documents législatifs émis lors de synodes pléniers. L'auteur en modifie le paradigme en donnant un nouveau mode de lecture du décret ; il reconsidère la classification des synodes, le nombre de décrets trilingues : sept en tout entre Ptolémée II et Ptolémée V ; il bat notamment en brèche l'idée d'une dégradation de la royauté ptolémaïque au profit du clergé égyptien et exalte une collaboration entre la dynastie lagide et le clergé égyptien à la suite d'une victoire remportée sur les Séleucides à Lycopolis, sise « à côté de la mer »

¹⁰⁰ NAVILLE, *Champollion* 1922, 8.

¹⁰¹ Cf. discours au Diwân du 24 mars 1801 : JABARTI, *Journal* 1979, 298-299.

¹⁰² *Ibid.*, 338.

¹⁰³ AUFRÈRE, « Philosophes » à par.

(*parathalassios*), et localisée par lui dans le nome Busirite, du côté de la branche de Damiette. J.-Y. Carrez-Maratray inscrit ce siège victorieux (197 av. J.-C.) dans le contexte historique d'une rivalité contre le Séleucide Antiochos III, et rappelle l'adoption de fêtes ptolémaïques – un calendrier des vacances liées à des dates mémorielles lagides – par le clergé égyptien. Religion traditionnelle et politique se concertent. L'adoption de ce calendrier joue le rôle d'un ciment social entre les deux communautés, suite à la reconnaissance de la légitimité d'un souverain vainqueur du Séleucide et ayant maté une révolte indigène.

Bernard Mathieu conclut ce volet en privilégiant trois thèmes : la pierre de Rosette, la *Lettre à Monsieur Dacier* proprement dite et les *Principes généraux* de Champollion, conclusion scientifique de la vie du savant. Ayant retracé brièvement la carrière de ce dernier en évoquant le rôle déterminant de Champollion-Figeac, celui de Fourier comme préfet de l'Isère, personnage abordé précédemment par Jean Dhombres, il revisite les circonstances de la découverte décisive en 1798 de la « pierre », décret bilingue, par Bouchard, le rôle de Jomard, l'intelligence de l'abbé Barthélémy qui pointe un élément essentiel : les cartouches¹⁰⁴. Puis il évoque l'échec de Silvestre de Sacy dans sa lettre à Chaptal, celui d'Åkerblad avec le démotique, le succès relatif de Thomas Young, le débat de ce dernier avec Champollion et l'aigreur de Silvestre de Sacy à l'égard du jeune savant. B. Mathieu nous entraîne dans le sillage d'un Champollion assailli de doutes au moment où ce dernier doit choisir entre plusieurs interprétations qui se sont enchaînées depuis l'antiquité jusqu'aux XVIII^e-XIX^e siècles. Dans ce ciel incertain, la *Lettre à Monsieur Dacier* (1822) et non à Charles X, faute qu'il paiera de plusieurs revers à l'Académie¹⁰⁵, fait basculer le lointain symbolisme des hiéroglyphes, héritage de l'Antiquité et porté par Kircher, vers un système rationnel, combinaison d'idéogrammes, de phonogrammes et de classificateurs. B. Mathieu poursuit son approche de la grammaire égyptienne de Champollion et de ses découvertes successives consécutives à ses voyages en Italie (1824-1825, 1826) et en Égypte (1828-1829). Par sa leçon inaugurale au Collège de France (10 mai 1831) puis par sa grammaire posthume confiée aux soins de son frère, il laisse sa carte de visite à la postérité. B. Mathieu incite à se détourner du piège des dérives mystiques du « génie » vertical attribué d'ordinaire au jeune savant, et met en revanche en avant les qualités essentielles du chercheur avançant en associant la patience et les observations à la raison, seule façon d'entraîner un basculement épistémologique durable.

3. « L'égyptologie à Montpellier et aux alentours »

Le troisième volet évoque deux aspects opposés d'une émergence, à deux moments différents, d'une égyptologie populaire et fantasmée et d'une égyptologie disciplinaire dans le Midi languedocien.

D'une part est abordée la survie du symbolisme égyptien atypique incarné à Nîmes par Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867), en contrepoint étrange et local des travaux de Champollion. Livia Meneghetti dresse le portrait de ce bonapartiste qui, ayant fait carrière dans l'archéologie locale, se voit promu au rôle de préposé à la conservation du musée de la Maison Carrée. Ayant perdu ses sources de revenus par suite d'une rivalité intellectuelle au sujet de la date de construction de la Maison Carrée avec l'influent archéologue Auguste Pelet (1785-1865), il se reconvertit tardivement dans une « égyptologie » populaire et spectaculaire. Cet « égyptologue d'un jour » crée à ses frais un « Musée Égyptien » dont le fond est constitué de stèles et de momies acquises dans un but de distraction pédagogique.

¹⁰⁴ DUPONT-SOMMER, « Barthélémy » 1971.

¹⁰⁵ CHAMP., *Lettres* 1909, I, IV.

Dépourvu de culture hiéroglyphique authentique, il substitue ce qu'il nomme la « pantomime » à la lecture des signes égyptiens et reconsidère le monde égyptien à l'aune du décor des sarcophages, comme le montre son *Essai sur les momies*, en 1843. Forain-antiquaire, montreur de momies à ses heures dans les foires du Midi, Perrot, dans un siècle friand de sensations et d'inquiétude, renoue avec une pratique du XVIII^e siècle que ne renient d'ailleurs, un siècle plus tard, ni Champollion ni Frédéric Cailliaud, mais pour des raisons scientifiques. Champollion et l'étrange Perrot se croiseront toutefois à Nîmes en février 1830 alors que le second conduit les fouilles archéologiques, si l'on en croit le courrier adressé à l'antiquaire toulousain Alexandre Dumège (cf. *supra*, I). Le « Musée Perrot » a été ventilé à travers les musées méridionaux : Avignon, Montpellier (Société archéologique), Toulouse et Bordeaux.

D'autre part est abordé l'acte de naissance de l'égyptologie en tant que discipline à Montpellier où est créée, en 1969, une chaire à laquelle est aujourd'hui associée une équipe de recherche animée par plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs. Dans son enquête, Frédéric Servajean, qui ne connaissait pas François Daumas dit aussi « l'Égyptien », réussit à en offrir un portrait autant original que méconnu. On croyait l'approcher par une œuvre féconde, là où le portrait dévoile également un homme d'action, engagé en politique au moment de la Libération. On discerne, à travers ce tableau, au-delà d'une autorité morale imprégnée de foi chrétienne, un érudit fasciné par l'Égypte, ayant poursuivi avec générosité l'œuvre éditoriale d'Émile Chassinat, également auteur de la fonte hiéroglyphique de l'Ifao. Grâce à la complicité amicale de Serge Sauneron, notamment lorsque, en 1956, éclate l'épisode de Suez, l'Institut, au cours du séquestre (1956-1959), poursuit son activité depuis Castelnau-le-Lez, et reprend après la levée de ce dernier, sous la direction de Daumas (1959-1969), auquel succédera Sauneron (1969-1976). Daumas, de par son engagement en faveur de l'égyptologie française en Égypte, obtient du ministère de l'Instruction publique la création d'une chaire d'égyptologie en 1969, d'une bibliothèque (constituée avec la dotation des ouvrages de l'Ifao, l'achat des fonds Raymond Weill, † 1950, et Alexandre Piankoff, † 1966). Il concrétise l'espoir avorté né de la brève rencontre entre Champollion et Fabre, un siècle et demi plus tôt (cf. *supra*, I). Allant au-delà de la carrière politique de F. Daumas, F. Servajean, qui rend justice à l'initiateur de l'égyptologie montpelliéraine, concepteur, humaniste à l'écoute de l'urgence du moment, ayant privilégié, sur le modèle de la bibliothèque de l'Institut français, l'idée d'un fonds orientaliste au spectre étendu. Naquit sur les rives du Lez, franchi par Champollion en février 1830 au pont de Castelnau, la conception d'un enseignement et d'un fonds majeurs au regard de l'égyptologie mondiale, ce que Daumas nomma – clin d'œil à l'activité philosophique des hiérogrammates de l'Égypte ancienne¹⁰⁶ – la « Maison de Vie de Montpellier ». Celle-ci matérialisait le legs millénaire des liens que la République des Lettres de Provence et du Languedoc avait noués avec l'Orient. On ne saurait oublier que cet helléniste et égyptologue, membre de notre Académie, était lui-même un fin connaisseur des décrets bilingues ou trilingues de Canope et de Memphis (pierre de Rosette) et qu'il enseigna l'égyptien dans toute son épaisseur diachronique.

4. De l'égyptologie à l'égyptomanie

Le quatrième et dernier volet traite du moment où l'Égypte, ses monuments et les hiéroglyphes sont à la mode en Europe, fascinée par ces signes mystérieux gravés sur les monuments égyptiens qui s'insinuent à tous les niveaux de l'art.

¹⁰⁶ Cf. AUFRÈRE, « Prêtre isiaque » 2016.

Pour ce faire, Jean-Claude Golvin, dont les restitutions archéologiques plaident pour une connaissance pratique du sujet, témoigne de l'impact des travaux des architectes et des dessinateurs de l'Expédition d'Égypte dans l'interprétation des monuments égyptiens ; il les compare aux restitutions scientifiques d'aujourd'hui obtenues à partir d'études archéologiques et architecturales. Sa communication sensibilise à l'esprit de la restitution artistique et scientifique, considérée sous l'angle de l'histoire et des préjugés antérieurs à l'Expédition et à l'œuvre de Vivant Denon qui, sans vouloir rivaliser, propose une restitution systématique des monuments dans son journal de voyage illustré (1802). Évoquant la mission menée par l'ingénieur Pierre-Simon Girard, J.-C. Golvin caractérise l'approche des architectes, des géomètres, des dessinateurs, avec les yeux neufs de la rigueur – ceux, on le sait maintenant grâce à J. Dhombres, de Fourier –, le tout sur fond d'une guerre d'occupation peinte par C. Nique. En dépit de la modestie des moyens mis à leur disposition, pour l'exécution des relevés, ils aboutissent à des restitutions crédibles, servies par une vision encyclopédique : vues d'ambiance, relevés et restitutions. S'ils font table rase de l'art classique imprégnant l'esprit de leur temps, ils introduisent parfois un habillage folklorique (ayant fait grincer Fourier) découlant de la lecture des textes classiques. La publication des papiers personnels des savants sauvés grâce à la convention signée par Menou et René (cf. *supra*) sera une révélation. J.-C. Golvin évoque également son parcours scientifique et sa propre vision d'une *Égypte restituée* adossée à celle d'une *Description* constamment admirée.

Pour illustrer le registre de l'égyptomanie, on a choisi un sujet égypto-languedocien qui s'inscrivait naguère dans le sillage des travaux de notre confrère Dominique Larpin, que je souhaite remercier pour m'avoir mis en contact avec les chercheurs attelés à l'étude de ce chef-d'œuvre : Laurent Felix, responsable de la Conservation du Patrimoine à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée), et Hélène Palouzié, conservatrice des antiquités et objets d'art de l'Hérault, grâce à qui j'ai pu rencontrer Milena Perraud. Cette dernière décrypte le mystère égyptien de la « villa Laurens » construite par un voyageur épris d'Orient : le richissime Agathois Emmanuel Laurens. Elle révèle les dédales de cette maison, dans lesquels se nichent des souvenirs associés à ses voyages orientaux. L'Égypte imprègne le décor de nombreux espaces, et notamment l'escalier monumental. Étayée par un vocabulaire précis, sa communication permet de comprendre les niveaux de réinterprétation de l'art égyptien, notamment à partir de dessins de l'égyptologue et dessinateur expert Émile Prisse d'Avesnes, d'emprunts à des éléments symboliques méditerranéens tel que le leitmotiv de la cigale – symbole de la musique –, fille d'Apollon, sans doute clin d'œil à sa compagne, la cantatrice Marie-Louise Blot. Ces décors peints à l'égyptienne se mêlent aussi à des décors pompéiens, mettent en scène des compositions florales de bouquets montés, réinterprètent des têtes d'Hathor, le tout jouant sur des coïncidences inattendues formant autant d'hybridations surprenantes¹⁰⁷. Ces observations sentent la maîtrise d'un sujet réclamant beaucoup d'habileté dans l'étude iconographique. L'auteure parvient à reconnaître une figure de l'Égyptienne Cléopâtre VII aux bras levés –, sur la base de réinterprétations iconographiques du XIX^e siècle. Ce travail exégétique permet de discerner d'étonnantes mises en abyme, un Orient fantasmé mêlé de romantisme qui, alliant mondes égyptien et méridional, se réinventent sans cesse pour le plaisir des propriétaires esthètes de la demeure.

En contrepoint de la *Lettre à Monsieur Dacier* (1822), traitée par B. Mathieu, Bénédicte Loyer rappelant au passage l'égyptomanie romaine, médiévale et moderne,

¹⁰⁷ <http://www.milenaperraudphotography.com/galleries/Villa-Laurens/>
<http://www.milenaperraudphotography.com/galleries/Villa-Laurens-avant-restauration/>

évoque la redécouverte de la tombe de Toutankhamon (1922) – car il fallait évoquer à dessein cet autre centenaire plus tardif –, à l'origine d'un engouement ininterrompu jusqu'à aujourd'hui : la *toutmania*, une mode détachée de l'égyptomanie occidentale. Car il s'agissait, d'une part, de la première fouille scientifique, dont la communication a été organisée de façon efficace et cohérente par le truchement du *Times* ; d'autre part, en raison d'une soi-disant malédiction ayant conduit à des décès inexplicables. B. Lhoyer, évoquant les travaux de Marc Gabolde (Montpellier), réussit un tour de force en n'éluant aucun des aspects de cette *toutmania* depuis les conséquences de la gestion de l'information afférant à la découverte avec une surenchère causée par la limitation de l'accès à l'iconographie originale, l'émergence d'un mouvement élitaire et princier par des soirées déguisées égyptiennes huppées, des bals à la touche Toutankhamon pendant les années vingt-trente. Sa présentation surfe sur les deux vagues de *toutmania* (1922-1944 ; 1960-1970), lesquelles impactent la mode, la coiffure, l'architecture d'intérieur avec les meubles et les tissus d'ameublement, la bijouterie, la littérature, la musique, la chanson, car rien n'échappa au mouvement toutmaniaque, même – avant la publicité – la réclame. Laissons parler B. Lhoyer : « L'égyptomanie serait ainsi une petite sœur de l'égyptologie, souvent bruyante et haute en couleurs mais pleine de surprises. » Depuis Champollion, elles ne sont pas étrangères l'une à l'autre, la première conduit fréquemment à la seconde.

Ce dernier volet se conclut sur une égyptomanie mise en musiques par le truchement de l'inspiration égyptienne dans l'art lyrique européen au XVIII^e siècle ; mais aussi de l'incidence de l'étude de la musique égyptienne moderne et la façon dont est imaginée la musique égyptienne antique comparée aux résultats d'aujourd'hui dans les grands ouvrages égyptiens, avec Guillaume-André Villoteau, pour aboutir à l'égyptomanie musicale des XIX^e et XX^e siècles. Le docteur Élysé Lopez, ayant cédé à la pression amicale du signataire, nous fait le plaisir de ce divertissement alliant, grâce à une érudition de l'histoire de la musique, des extraits musicaux et une iconographie de qualité. C'est avec un plaisir sans partage que nous avons pu écouter des voix dans les extraits de *l'Isis sulfureuse* de Lully, du *Jules César* de Haendel qui nous ont ramené au cœur des sentiments exacerbés des siècles passés, souvent loin de l'Égypte réelle. En pédagogue, É. Lopez contextualise les extraits, peint de sa voix chaude les ambiances, qu'il s'agisse de Mozart, Rossini, et bien entendu Verdi dont l'œuvre, *Aïda*, a attiré huit millions de spectateurs. Si nous avons été fascinés par l'étonnant *Akhmaten* de Philippe Glatz, nous avons aussi apprécié la délicatesse du choix des extraits communiant avec une sélection d'images qui en faisait un plaisir de l'ouïe et de la vue, notamment les deux arias d'Aïda : *Céleste Aïda* et *O patria mia*. Clin d'œil à une Égypte ayant eu comme librettiste et costumier originel l'illustre Auguste Mariette, père du Service des Antiquités de l'Égypte (1860), faire retentir au final les trompettes de la longue *Marche triomphale* a permis, au terme de ces denses journées, d'entraîner les auditeurs dans une émotion cathartique. Oui, comme le rappelle É. Lopez, « la marche triomphale de l'Égypte pharaonique n'est (...) pas près de s'arrêter ni ses trompettes de retentir ! » pas plus que l'Égypte et l'égyptologie ne sont susceptibles de voir se tarir leurs promesses de découverte.

Au final, quand on y réfléchit, dans le frontispice de l'édition impériale de l'Expédition d'Égypte, on est frappé par la figure complaisante d'un Apollon-Bonaparte faisant refluer la barbarie mamelouke aux Pyramides sous l'effet des Lumières et dévoilant au monde l'Égypte, ses monuments et la pierre de Rosette¹⁰⁸, concession à

¹⁰⁸ AUFRÈRE, « Ésotérisme » 2017, 35-39.

l'euphémisation de cette guerre. Napoléon y fait manifestement figure de celui qui ouvre la voie à une nouvelle discipline : les « sciences égyptiennes » y sont clairement proclamées filles des Lumières et de la Science. Champollion n'a pas, loin s'en faut, déchiré seul ce voile d'Isis auquel Pierre Hadot, en 2004, a consacré un ouvrage majeur, ce voile masquant les secrets de la Nature qui se nichent dans une langue hiéroglyphique aux milliers de signes empruntés au monde visible, que le père d'Isis, Thot ou Hermès, aurait inventée. Depuis la découverte d'Horapollon (1416), les semences d'une réflexion se mirent à germer dans les esprits et constituèrent autant de dates-jalons : 1636, 1715, 1799, 1805, 1822, auxquelles s'ajoutent 1922, celle du pharaon d'or... Ville du Midi, Montpellier a, à plusieurs reprises, participé à l'éclosion de cette discipline devenue un des fleurons de la recherche en archéologie. Constatons aussi que plusieurs noms balisant ce livre font partie ou ont été membres de notre Confrérie (1706, 1846) ou de la SAM (1833).

Remerciements

La gratitude de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier s'adresse en priorité à M. Michaël Delafosse, président de Montpellier Méditerranée Métropole et Maire de Montpellier, qui nous apporte un soutien sans faille ; M^{me} Fanny Dombre-Coste, première adjointe au Maire ; M^{me} Agnès Robin, adjointe à la culture et à la culture scientifique ; M. Éric Penso, délégué à la culture et au patrimoine historique de Montpellier Méditerranée Métropole. Notre reconnaissance va également à M. Hussein Bourgi, sénateur de l'Hérault (Occitanie). Que ces personnalités, qui ont bien voulu honorer ce colloque de leur présence, soient infiniment remerciées de soutenir notre Académie dans ses manifestations culturelles et scientifiques.

Notre regard confraternel se tourne vers les représentants de la Conférence nationale des Académies (CNA), en la personne de son président, Jean-Michel Dulin, et de M. Michel Woronoff (président de la CNA, 2005-2007), qui ont bien voulu accepter de nous rejoindre à cette occasion.

Au cours de cette manifestation transdisciplinaire s'est exprimée une palette de talents complémentaires. Qu'il me soit permis de me faire l'ambassadeur de notre Académie auprès de tous nos conférenciers pour les remercier encore une fois d'avoir répondu amicalement à nos attentes et de nous avoir permis d'écrire ensemble cette réflexion sous la forme d'une page égypto-montpelliéraine manquante. Avec chacun d'entre eux nous avons défini en amont le meilleur parti à prendre pour cette manifestation.

Mes pensées vont naturellement aux membres du Comité de pilotage de ce colloque académique, dont j'ai eu l'honneur d'assurer la présidence, auquel ont participé les sections Sciences, Médecine et Lettres. Pendant plusieurs mois, chacun d'entre eux a concrétisé son dévouement par l'apport d'une « pierre » à cette réflexion collective afin d'arrêter une thématique précise : je veux citer nos confrères Hilaire Giron, Daniel Grasset, Gilles Gudin de Vallerin, Thierry Lavabre-Bertrand, Dominique Larpin, Bernard Lebleu, Christian Nique, Jean-Pierre Nougier, Jean-Paul Sénac, Jacques Touchon, Dominique Triaire, Michèle Verdelhan, Philippe Viallefont. Sur plusieurs mois, ces échanges enrichissants ont permis de jeter les bases d'un travail destiné à mettre en relief les liens entre l'Égypte et Montpellier, sujet adapté à une Académie ayant une mission publique.

Bien entendu, je ne saurais oublier les modérateurs des séances, notre consœur Béatrice Bakhouché, et nos confrères Jacques Touchon (président de la Section

Médecine), Gilles Gudin de Vallerin (président de la Section Lettres), et Bernard Lebleu (président de la Section Sciences), qui ont assumé cette charge avec élégance ; et aussi Hilaire Giron, ancien président général, qui a accepté de tenir le pupitre avec talent afin de rendre aisées les communications. Je tiens à rappeler les noms de ceux que le public n'a pas vus : nos confrères Claude Balny – pour les captures de son et d'image, disponibles sur le Web –, Jean-Paul Legros qui a posté sur le site les informations sur le colloque et les textes et vidéos des conférenciers, Claude Lamboley, notre vecteur auprès de la Presse, et Jean-Marie Rouvier qui a notamment veillé au bon accueil des conférenciers et du public. Je pense à Gilles Gudin de Vallerin, mon compagnon de route dans ce travail, prêt à reprendre le flambeau en cas de nécessité. Les membres du Conseil d'Administration, notre confrère Christophe Daubié, trésorier, ont toujours été à l'écoute de nos besoins ; je leur en sais infiniment gré. Bref tous ceux qui ont prêté la main à ce qui a abouti à cette manifestation destinée à rappeler ce lien de mémoire entre l'Égypte, l'égyptologie, l'égyptomanie et Montpellier au sens large. Enfin, je souhaite remercier chaleureusement notre confrère Daniel Grasset, qui a constamment œuvré pour que ce colloque se déroule dans les meilleures conditions ; nous savons ce que nous devons à son engagement auprès de la Ville de Montpellier. Enfin, notre secrétaire perpétuel, Christian Nique, pour son immense dévouement et sans qui notre Académie ne serait pas ce qu'elle est. Avec Nicole Nique, son épouse, ils ont veillé à la parfaite réception de nos conférenciers.

Cependant, la manifestation publique ne constituait qu'une part de l'entreprise, car l'édition des présents actes a consisté en une seconde aventure tout aussi captivante. Il s'agissait moins de les publier servilement que de composer un livre destiné à s'inscrire dans la continuité, non seulement de l'histoire de Montpellier mais aussi d'une histoire disciplinaire déjà balisée, ce qui a exigé d'apporter quelques remaniements critiques et un surcroît d'effort pour servir au mieux l'objectif visé.

De juillet à septembre 2022, le signataire de ce texte a assuré l'édition scientifique (relecture critique en coordination avec les auteurs, mise aux normes orthotypographique et bibliographique). Le processus éditorial proprement dit a été réalisé de façon exigeante par l'équipe des publications, notre confrère Jean-Pierre Nougier, directeur, et notre consœur Michèle Verdelhan, directrice-adjointe, assistés de deux relecteurs : nos confrère et consœur Claude et Annie Lamboley. Lors de cette seconde étape, tous ont eu à cœur, dans un esprit de confraternité exemplaire, de servir au mieux les auteurs, et d'offrir au public un ouvrage digne des collections de notre Académie et qui, je l'espère, marquera d'une pierre blanche l'année académique 2022.

Je les salue avec amitié et respect.

Portée au programme du colloque, une exposition temporaire sur la pierre de Rosette, mettant en exergue le « soufre » de la version grecque effectué par Adrien Raffeneau-Delile, a été présentée au public dans le cadre de la Société archéologique de Montpellier. Celle-ci était due à la bienveillance de son président, Laurent Deguara, et à notre confrère Jean-Paul Sénac, en tant que membre résidant de la SAM.

Pour finir, il m'est agréable de remercier au nom de notre Académie le public montpelliérain toujours fidèle à nos attentes et de faire mienne cette sentence d'un scaliste médiéval copte chère à N. Bosson : « Ceci termine ces prolégomènes. Quiconque y remarquera une erreur, qu'il la note et la corrige, et qu'en retour de ce service il obtienne la rétribution et la récompense qu'il mérite. »

BIBLIOGRAPHIE

N. B. – Pour optimiser la place, on a opté, dans les notes infrapaginales, pour des abréviations conçues de la manière suivante : auteur, abréviation de l'œuvre – ouvrages en italique ; articles, chapitres et communications en romain, entre guillemets – date ; les références complètes se trouvent à la fin de chaque communication. Dans le même ordre d'idées, on a également choisi d'abrégé les titres de périodiques et de collections sur les bases des usages bibliographiques propres à l'égyptologie. On en retrouvera la liste dans l'ouvrage classique de Bernard MATHIEU, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'Archéologie orientale*, 7^e éd., Le Caire, Ifao, que l'on peut consulter ou télécharger sur le site :

<https://www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/IF1216.pdf>.

Plus rarement, on recourt à des hyper-abréviations (ex. *E&P* 1985 ; *WwW*² 1995). Les titres de revues et collections non mentionnés dans cet ouvrage sont cités intégralement ou abrégés selon les principes présentés dans l'ouvrage ci-dessus. Les renvois internes se déclineront facilement à l'usage de la bibliographie *in fine* des contributions.

(^c ABD-EL-RAHMAN EL-) JABARTĪ, *Journal* 1979 = *Journal d'un notable du Caire durant l'expédition française 1798-1801*. Traduit et annoté par Joseph Cuop. Préface de Jean Tulard, Paris, Albin Michel.

ANONYME, *Almanach* 1836 = *Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône pour l'an de grâce 1836*, À Lyon, chez M.P. Rusand.

ANONYME, *Notice* 1830 = *Notice des tableaux et autres objets d'art exposés au Musée Fabre de Montpellier*, Montpellier, A. Ricard.

AUFRÈRE (S.H.) (éd.), *Émergence* 2017 = *Autour de l'émergence de l'Égyptologie (XVII^e-XIX^e siècles)*, Nîmes, Nombre 7.

– « Champollion » = « Champollion, Jean-François (23 décembre 1790, Figeac – 4 mars 1832, Paris, 2008 »

<https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/champollion-jean-francois.html>.

– « De Maillet » 2010 = « Benoît de Maillet et sa *Description de l'Égypte* », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 11-16.

– « Du Mège » 2000 = « Un ami toulousain de Champollion, l'antiquaire Alexandre Du Mège et sa connaissance des antiquités égyptiennes », *RdE*, 51, p. 271-275.

– « Ésotérisme » 2017 = « L'Égypte, de l'éсотérisme à l'exotérisme. Isis dévoilée versus Champollion. Itinéraire d'une discipline », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 23-70.

– « Isis philosophe » 2019 = « L'Isis philosophe de Plutarque et son influence dans la pensée de Montfaucon et l'iconographie de l'Antiquité expliquée en figures », dans L. BRICAULT, C. BONNET et C. GOMEZ (éd.), *Les mille et une vies d'Isis. La réception des divinités du cercle isiaque de la fin de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, PUM, p. 153-170.

– « Lepère » 2010 = « Un savant énigmatique de l'Expédition d'Égypte : Jean-Baptiste Lepère (1761-1844) et sa contribution à la renaissance architecturale des monuments égyptiens », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 75-98.

- « Philosophes » à par. = « “Philosophes” à l’œuvre dans la titulature de Ptolémée V Épiphane Eucharistos (dionysos-Harpocrate) », dans BERGEROT (T.), (éd.), *Mélanges offerts à Christine Gallois* (n° spécial *Égypte, Afrique & Orient*), à paraître.
 - « Prêtre isiaque » 2016 = « Sous le vêtement de lin du prêtre isiaque, le “philosophe” : le Mythe égyptien comme sagesse barbare chez Plutarque », dans AUFRÈRE (S.H.) et MÖRI (F.) (éd.), *Alexandrie la Divine. Sagesses barbares. Échanges et réappropriations dans l’espace culturel gréco-romain*, Genève, La Baconnière, 2016, p. 191-270.
 - « Septembre 1822 » 1997 = « Un jour de septembre 1822 », dans *Jean-François Champollion. Du secret des hiéroglyphes à la fondation de l’Égyptologie* (= Les Cahiers de Science et Vie, Hors-série n° 40), Paris, août, p. 52-66.
 - « Typhon/Isis » 2018 = « Ce que Typhon dissimule, Isis le révèle. Étymologies allégoriques des noms de Typhon et d’Osiris dans le *De Iside et Osiride* de Plutarque », dans *Mythographie de l’étranger dans la Méditerranée ancienne* (Classiques Garnier Rencontres, n° 375), Paris, Garnier, p. 253-387.
 - et BERGEROT (T.) (éd.), *Égypte 2010 = Égypte. Grandes expéditions XVIII^e et XIX^e siècles*. Catalogue de l’exposition au Château de Gordes 26 juin-26 septembre 2010 (= *Égypte*, H.-S. – juin 2010).
 - et BOSSON (N.) « Lexikon » 2005 = « Remarques au sujet du *Lexikon Aegyptio-Latinum F. Guillelmi Bonjour Tolosani Augustinianus* », dans *Journées francophones de Coptologie*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 11-13 juin 2003 (Colloque international), *Études coptes IX* (= CBC, 14), p. 17-31.
 - et DAUTANT (A.), « Perrot » 2010 = « Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867), “égyptologue d’un jour”, petit chantier de micro-histoire », dans KRINGS et VALENTI (dir.), *Antiquaires*, p. 131-159.
- BARBOTIN (C.), *Coll. Granet 2020 = Collection égyptienne Musée Granet Aix-en-Provence*, 2^e éd., Paris, Khéops.
- BONNET (H.) et THÉVENET (A.), *Académie 2003 = L’Académie des sciences et lettres de Montpellier de 1846 à nos jours*, s. l., éditions Phénix.
- BOVOT (J.-L.), « Exp. franc.-tosc. » 2010 = « L’Expédition franco-toscane », dans « L’Expédition franco-toscane », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 117-134.
- BRET (P.) (dir.), *Expédition 1999 = L’expédition d’Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801* (Colloque de l’Institut de France et du Muséum national d’Histoire naturelle, Paris, 8-10 juin 1998), Paris, Académie des Sciences.
- BRIÈRE (L. de la), *Champollion 1897 = Champollion inconnu : lettres inédites*, Paris, Plon.
- BRUWIER (M.-C.), « Acquisition » 1991 = « Nouvelle acquisition : la *Grammaire égyptienne* de Jean-François Champollion », *CahMar*, 22, p. 49-57.
- CARRÉ (J.-M.), *Voyageurs² 1956 = Voyageurs et écrivains français en Égypte*, 2 vol. (1^{re} éd. 1936), 2^e éd., Le Caire, Ifao.

- CHAMPOLLION (J.-F.), *Lettre à Dacier* 1822 = CHAMPOLLION LE JEUNE, *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, Paris, Firmin Didot Père et Fils.
- *Lettres* 1909, I = *Lettres et Journaux de Champollion I : Lettres écrites d'Italie*, éd. par Hartleben (H.) (Biblég, 30), Paris, Leroux.
 - *Lettres*² 1909, II = *Lettres et Journaux de Champollion II : Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte*, édités par Hartleben (H.) (Biblég, 31), (1^{re} éd. Paris, 1829), Paris, Leroux.
 - *Dictionnaire* 1841-43 = *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, par Jean-François Champollion le Jeune ; publié d'après les manuscrits autographes, et sous les auspices de M. Villemain, Paris, Firmin Didot Frères.
 - *Grammaire* 1836 = *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée par Champollion le Jeune*, Paris, Firmin Didot Frères.
 - *Rapport* 1826 = *Rapport à Son excellence M. le duc de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, sur la collection égyptienne nouvellement acquise par l'ordre de Sa Majesté à Livourne*, Paris, Fain (mai 1826).
- CHARLES-ROUX (F.), « Bonaparte » 1941 = « Bonaparte, gouverneur colonial », *RDM* 64, n° 3, p. 290-305.
- CHERPION (N.) et MARTIN (C.), « Cherubini » 2010 = « Le dessinateur Cherubini et la Grammaire de Champollion », *MonPiot*, 89, p. 221-263.
- DAWSON (W.R.), « Anastasi » 1949 = « Anastasi, Sallier, and Harris and their Papyri », *JEA*, 35, p. 158-166.
- DEVAUCHELLE (D.), « P. démotiques » 1998 = « Quatre nouveaux papyrus démotiques provenant de l'ancienne collection Sallier », *BSEG*, 22, p. 21-27.
- DOUMERC (B.), « Montpelliérains » 2005 = « Montpelliérains et Vénitiens sur les routes de l'Orient (XIV^e-XV^e siècles) », dans *Sur les routes de l'Orient*, France, p. 43-61.
- DUPONT-SOMMER (A.), « Barthélémy » 1971 = « Jean-Jacques Barthélemy et l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », *CRAIBL*, 115^e année, n° 4, p. 707-725.
- E&P* 1985 = FOISSY-AUFRÈRE (M.-P.), AUFRÈRE (S.H.) et LOURY (C.) (éd.), *Égypte & Provence. Civilisation, survivances et "Cabinet de curiositez"*, Avignon, Fondation Calvet.
- FETTAH (S.), « Contrebande » 2001 = « Les consuls de France et la contrebande dans le port franc de Livourne à l'époque du "Risorgimento" », *RHMC*, 48^e tome, n°s 2/3, p. 148-161.
- FOISSY-AUFRÈRE (M.-P.), « Cabinet » 1985 = « Du Cabinet de curiosité au Musée », dans *E&P*, p. 255-266.
- « Panthéon » 1985 = « Le "Panthéon Égyptien" de Calvet », dans *E&P* 1985, p. 235-254
- FRANÇOIS (G.), « Lazarets » s.d. = « Les lazarets de Marseille » (http://patrimoine-medical.univmed.fr/articles/article_lazarets.pdf).

- GABOLDE (M.), « Lettre » 1990 = « Une lettre inédite de Jean-François Champollion à la bibl. de l'Acad. de Lyon », *BCLE*, 4, p. 6-29.
- GAUCHERAND (P.), *L'expédition d'Égypte : des savants et des canons ; ingénieurs et pharaons*, 1990.
- GILLIPSIE (C. C.) et DEWACHTER (M.) (éd.), *Monuments 2001= Monuments of Egypt, The Napoleonic Edition*, Konecky & Konecky, U.S., Chippenham, Wilts (1^{re} éd., Princeton, 1987).
- GRASSET-MOREL (L.), *Montpellier 1908 = Montpellier, ses sixains, ses îles et ses rues, ses faubourgs*, Montpellier, Louis Vallat.
- GUICHARD (S.) (éd.), *Drovetti 2003 = Lettres de Bernardino Drovetti, consul de France à Alexandrie (1803-1830)*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GUIDOTTI (C.), « Nizzoli » 2017 = « La collection Nizzoli du Musée Égyptien de Florence », *CIPEG Journal*, 1, p. 45-50.
- HARI (R.), « Rosellini » 1982 = « Rosellini et Champollion : deux vies pour l'égyptologie », *EVO*, 3, p. 75-81.
- HARTLEBEN (H.), *Champollion² 1983 = Jean-François Champollion, sa vie et son œuvre 1790-1832* (1^{re} éd. 1906), Paris, G. Watelet.
- JONQUIÈRE (C. de la), *Expédition 1899-1911 = L'Expédition d'Égypte* (1^{re} éd., Paris, 1899-1911), 6 vol., 1 vol. de cartes. Réimpr. Boston, Mass., Elibron Classics, 2003.
- KRINGS (V.) et VALENTI (C.) (dir.), *Antiquaires 2010 = Les antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Errance.
- LACOUTURE (J.), *Champollion 1988 = Champollion. Une vie de lumières*, Paris, Grasset.
- LAISSUS (Y.), *Égypte 1998 = L'Égypte, une aventure savante 1798-1891*, Paris, Fayard.
- LANDES (C.), « Perrot » 2006 = « Jean-François Aimé Perrot, "antiquaire" nîmois, et l'œnochoé d'Arnth Tetnie », *MEFRA. Antiquité*, 118, n° 1, p. 35-39.
- LAURENS (H.), *Expédition 1989 = L'expédition d'Égypte*, Paris, Armand Colin.
- LEBAS (J.-B.-A.), *Obélisque 1839 = L'Obélisque de Louxor : Histoire de sa translation à Paris*, Paris, Carrillan-Gœury et V^e Dalmont.
- LECLANT (J.), « Sources » 1991 = « Aux sources de l'égyptologie européenne : Champollion, Young, Rosellini, Lepsius », *CRAIBL*, 135^e année, n° 4, p. 743-762.
- LEMAY (P.), « Napoléon et Berthollet » 1933 = « Napoléon et Berthollet en Égypte », *RHPHarm*, 21^e année, n° 83, p. 121-125.
- LOUTHE (V.), *L. de Stolberg 2014 = Louise de Stolberg, une reine sans couronne*, Paris, Gallimard.
- MADRIGAL (K.) et GOYON (J.-C.), « Obélisque » 2017 = « L'obélisque de Louqsor et le sarcophage d'Ânkhneseferibrê », *ENiM*, 10, p. 51-88.
- MASSON (F.), « Expédition » 1987 = « L'Expédition d'Égypte et la "description" », *BullSABIX*, 1, p. 2-5.

- MENEGHETTI (L), MADRIGAL (K.) et TARDAT (P.), « Itinéraire » = « Entre antiquariat et érudition. L'itinéraire de la momie Imen(na)yesnebout de Gournà à Toulouse », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence* 2017, p. 195-224.
- MENU (B.), *Obélisque* 1987 = *L'obélisque de la Concorde*, Versailles, éd. du Lynx, 1987.
- NAVILLE (É.), *Champollion* 1922 = *Champollion*, Genève, éd. « Sonor ».
- PÉLISSIER (L.), *Corr. Fabre/Albany* 1900 = *Le fonds Fabre-Albany. Correspondances du peintre F.X. Fabre et de la comtesse d'Albany*, Leipzig, Harassowitz.
- PELLICER (L.), *Fabre* 1982 = *Le peintre François-Xavier Fabre, 1766-1837*, thèse de doctorat, Université Paris-IV-Sorbonne.
- « M. Fabre » 2021 = « Je vis M. Fabre au milieu de son musée... », dans LUCIANI (I.), LE THIEC (G.) et CHAPRON (E.) (dir.), *Érudits, collectionneurs et amateurs. France méridionale et Italie. X^{VI}-XIX^e siècle*, Aix-en-Provence, PUP (1^{re} éd. 2017), p. 239-261.
- et HILAIRE (M.) (éd.), *Fabre* 2008 = *François-Xavier Fabre : de Florence à Montpellier : 1766-1837*, Paris, Somogy.
- PERROT (J.-F.-A.), *Essai* 1844 = *Essai sur les Momies*, Nîmes, V^e Gaude.
- POSENER (G.), « Champollion/hiéroglyphique » 1972 = « Champollion et le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique », *CRAIBL*, 116^e année, n^o 3, p. 566-573.
- QUÉRUÉL (A.), « Monge » 2008 = « Un savant dans la Révolution : Gaspard Monge, franc-maçon », *La chaîne d'union*, 46, n^o 4, p. 68-75.
- REYBAUD (L.), *Histoire* 1830-1836 = *Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*, 10 vol. de texte, 2 atlas, Paris, J. Dénaire.
- SOLÉ (S.), *Le grand voyage de l'obélisque*, Paris, Seuil.
- « Rosette » 2019 = « La pierre de Rosette », dans *La grande aventure de l'égyptologie*, Paris, Perrin, p. 33-39.
- et VALBELLE (D.), *Rosette* 1999 = *La pierre de Rosette*, Paris, Seuil.
- STÉPANOFF (P.), « Collections » 2001 = « Les collections de l'École de dessin de Montpellier (1779-1825). Un patrimoine effacé », *In Situ. Revue des Patrimoines* 43, (<https://journals.openedition.org/insitu/29088?lang=en>).
- THIBAUDEAU (A.-C.), *Histoire* 1831-1835 = *Histoire de la campagne d'Égypte sous le règne de Napoléon le Grand*, 2 vol., Paris, Huzard, 1839.
- THOMAS (E.), *Notice* 1858 = (*Mémoire historique et biographique sur l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier, par Junius Castelnau, précédé de la vie de l'auteur et suivi d'une Notice historique sur la Société des sciences et belles-lettres de la même ville*, Montpellier. Réimpression ASLM, 2003.
- VIDAL (J.), « L'absent » = « L'absent de l'obélisque », dans LACOUTURE, *Champollion*, p. 473-492.
- VIVANT DENON (D.), *Voyage* 1802 = *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte*, 2 vol., Paris, P. Didot l'Aîné, an X. (Fac-similé, Le Caire, Ifao, 1990.)

WwW² 1995 = BIERBRIER (M.) (éd.), *Who was Who in Egyptology ?* (1^{re} éd. 1972), Londres, EES.

ZAWIZA (M.), « Champollion » 2020 = « Champollion, Sallier et les hiéroglyphes d'Aix », *JDA*, 31 août 2020.

DES MONTPELLIÉRAINS DE L'EXPÉDITION
D'ÉGYPTE

13 mai 2022

L'École de santé de Montpellier et l'Expédition d'Égypte : autour de R.-N. Dufriche Desgenettes et D.-J. Larrey

Thierry LAVABRE-BERTRAND

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

RÉSUMÉ

L'histoire médicale de l'expédition d'Égypte est dominée par la figure de René-Nicolas Dufriche Desgenettes qui fut son médecin en chef, et par celle de Dominique-Jean Larrey qui en fut le chirurgien en chef. Le premier, formé de façon très cosmopolite, vient passer sa thèse à Montpellier en 1789. Le second a commencé avant même l'expédition à défendre des principes nouveaux de chirurgie rapide sur le champ de bataille lui-même. Tous deux déploient en Égypte de remarquables capacités d'organisation du service de santé où exercent de nombreux Montpelliérains. Dans un contexte géographique, climatique et épidémiologique difficile, ils font émerger une médecine militaire moderne et participent pleinement à l'œuvre scientifique de l'expédition. Leur pratique reste basée sur l'observation et une approche globale qui leur fait partager l'esprit de l'École de médecine de Montpellier de l'époque.

MOTS-CLÉS

Desgenettes, Larrey, expédition d'Égypte, médecine militaire, École de médecine de Montpellier, vitalisme, histoire de la peste.

Fondée en 1220¹, l'université de médecine de Montpellier occupe au long des siècles une place prééminente dans la médecine européenne, et tout particulièrement en cette fin du XVIII^e siècle par ses liens avec le milieu encyclopédiste et le rôle pionnier qu'elle s'arroge dans le mouvement vitaliste². Supprimée en 1793, l'université se voit remplacée par l'une des trois écoles de santé créées en frimaire an III, et qui sont de statut militaire, chargées au premier chef de fournir des praticiens aux armées de la République³. Voilà déjà des points de contact plus que notables avec deux personnages majeurs de l'expédition d'Égypte, qui ne sont autres que le médecin-chef de l'armée d'Orient, René-Nicolas Dufriche Desgenettes (1762-1837) et son chirurgien-chef, Dominique-Jean Larrey (1766-1842). L'histoire médicale de cette expédition est

¹ Sur la fondation de l'Université de médecine de Montpellier voir notamment LAVABRE-BERTRAND, « Fondation août 1220 » 2020 ; VERGER, « Moment 1220 » 2022.

² Sur le mouvement des idées en médecine à l'époque, voir notamment, ROGER, *Sciences de la vie* 1963 ; DUCHESNEAU, *Physiologie* 1982 ; REY, *Vitalisme* 2000 ; WILLIAMS, *Vitalism* 2003 ; WOLFE, *Vitalisme* 2019 ; et, bien que davantage centrée sur la période ultérieure, LAVABRE-BERTRAND, *Philosophie médicale* 1993.

³ Sur cette révolution dans l'enseignement de la médecine : BERNARD, LEMAIRE et LARCAN (éd.), *Médecine moderne* 1995.

passionnante à plus d'un titre : elle permet de confronter la médecine que tous deux ont apprise à l'organisation d'un service de santé efficace, dans un milieu inhabituel et au sein de populations de tout autre culture ; elle insère également la médecine dans le projet scientifique et culturel de l'expédition. Pour en saisir les différents aspects, il convient donc de préciser la formation que tous deux ont reçue en France et son esprit, leur œuvre en Égypte, pour enfin dégager une vue synthétique. Ce qui a été appris en Égypte par nos protagonistes n'a pas manqué d'influer sur leur prestigieuse et attachante carrière ultérieure : celle-ci bien sûr déborde le cadre du présent exposé.

1. Deux praticiens des Lumières

René-Nicolas Dufriche Desgenettes (fig. 1) naît à Alençon le 23 mai 1762 d'un père avocat au parlement de Rouen. Après des études chez les jésuites à Alençon puis Paris il s'intéresse à la médecine, mais fait notable, avec un parcours un peu atypique : il commence par suivre les cours du Collège de France avant de s'attacher à une formation hospitalière auprès du chirurgien Pelletan (1747-1829) et surtout du médecin Vicq d'Azyr (1748-1794), qui sera l'un des inspirateurs de la réforme des études médicales à la fin du siècle et qui est passionné d'anatomie⁴. Desgenettes entre tout à fait dans l'esprit de la médecine des Lumières, fait d'observation directe, d'un intérêt marqué pour l'anatomie et les sciences naturelles ainsi que d'une formation clinique acquise par la fréquentation assidue de l'hôpital. La Faculté, à Paris bien plus qu'à Montpellier, n'est plus un lieu d'étude réputé : c'est au Collège de France ou au Jardin des plantes (pourvu de plusieurs chaires) que les esprits éclairés cherchent à se former. Formation par les voyages également⁵ : notre étudiant séjourne à Londres en 1785 avec une recommandation pour le célèbre naturaliste Joseph Banks (1743-1820) délivrée par le professeur François Broussonnet (1726-1793) de l'université de Montpellier, père de son ami Pierre-Marie-Auguste (1761-1807), futur directeur du Jardin des plantes et professeur à Montpellier, pour lors naturaliste très actif à Paris après un séjour à Londres⁶. Il va ensuite passer quatre ans en Italie, à Florence, Sienne, Rome et Naples, y mener une vie très mondaine et y devenir un disciple attentif de Paolo Mascagni (1755-1815), spécialiste reconnu du système lymphatique qui va le marquer profondément.

Desgenettes revient en France en 1789 et vient s'inscrire à l'université de médecine de Montpellier. Il séjourne dans la ville de juin 1789 à octobre 1791⁷. Il y prend ses



Fig. 1 : R.-N. Dufriche Desgenettes, frontispice (gravé par D. Vivant Denon) de ses *Mélanges de médecine*, 1827, via Internet archive.org.

⁴ Voir POULIQUEN, *Félix Vicq d'Azyr* 2009.

⁵ Le récit de ces années d'étude est fait façon très vivante par Desgenettes lui-même (*Souvenirs* 1835-1836). Quatre volumes étaient prévus, deux seuls ont paru. Le tome 2 finit avec l'année 1796. Un troisième volume traitant de l'expédition d'Égypte était rédigé mais ne fut pas mis dans le commerce, et aurait été imprimé à de rares exemplaires pour les amis. Différents points ont été repris, largement à partir de cette source, par D'OCAGNE, « Desgenettes » 1937.

⁶ Pour une vue d'ensemble de l'université de médecine de Montpellier et une prosopographie de cette période, voir DULIEU, *Médecine à Montpellier* 1983-1990, t. III et IV (chacun en deux volumes).

⁷ MANDIN et LAVABRE-BERTRAND, « Desgenettes à Montpellier » 1990.

inscriptions⁸ : immatriculé le 16 juin 1789, il est bachelier le 6 juillet, avec une thèse sur les vaisseaux lymphatiques⁹, dans le prolongement de ses études avec Mascagni, licencié le 19 novembre et docteur le 20 novembre. Ce cursus éclair montre bien que sa formation était déjà largement accomplie et reconnue. Desgenettes nous donne en ses *Souvenirs* un aperçu du cérémonial et retranscrit le texte de ses diplômes. En 1789 encore, comme le prescrivaient les Statuts du cardinal Conrad en 1220, le diplôme de licence était signé du vice-chancelier du diocèse au nom de l’évêque, M^{sr} de Malide. Les autres le sont de Gaspard-Jean René, doyen, au nom de Barthez, chancelier de l’université de médecine, pour lors à Paris. Desgenettes se plie aux rites ainsi qu’aux cours à faire après la soutenance de thèse de baccalauréat, de même qu’aux examens traditionnels, examens dits *per intentionem*, triduanes puis points rigoureux.

Il se montre à Montpellier, comme au cours de ses autres déplacements, curieux de tout, extrêmement liant et bon observateur.

Ses premiers contacts se font logiquement avec le milieu médical : Broussonet père, en premier lieu, Jean-Antoine Chaptal (1756-1832) qualifié de neveu du précédent, Antoine Gouan (1733-1821), Henri Fouquet (1722-1806) qui lui détaille les déboires de sa carrière universitaire alors qu’il est sur le point de réussir enfin un concours professoral... à 62 ans, et bien sûr le grand Barthez (1734-1806) qui revient de Paris sur ces entrefaites. Celui-ci est mal vu du milieu médical fréquenté par Desgenettes et notamment de Chaptal, ayant pris d’emblée parti contre la Révolution¹⁰. Les rapports entre le jeune diplômé et le célèbre chancelier sont pourtant fort courtois et centrés sur la science et notamment les vaisseaux lymphatiques. Le cercle des relations déborde largement le milieu médical. Toute la bonne société défile dans ses *Souvenirs*. Au hasard du récit d’une soirée se fait jour un des éléments majeurs de cette sociabilité : l’appartenance à la franc-maçonnerie¹¹, qui reste discrète mais cimente fortement ce milieu.

L’époque est agitée et les esprits s’échauffent. Les antiques haines religieuses se conjuguent aux événements contemporains. Desgenettes nous fait un récit très vivant des défilés, de l’installation des curés jureurs, de la véritable poudrière qu’est devenue la France en ces mois difficiles.

L’attachement de Desgenettes à Montpellier et à ses Maîtres ne se démentira jamais. Reçu membre correspondant de la Société royale des Sciences, il publiera en 1811 des *Éloges des académiciens de Montpellier*¹², en fait recueil abrégé de différentes notices nécrologiques de sources diverses reprises et résumées et prononcera un discours aux obsèques de Barthez en octobre 1806, où sous l’éloge percent cependant quelques critiques¹³.

Revenu à Paris en 1791 et lié aux girondins, il se cache quelque temps à Rouen puis, sur le conseil de Vicq d’Azyr, devient médecin militaire, ce qui le fait participer à la campagne d’Italie où Bonaparte remarque à la fois son esprit d’organisation et sa vaste culture, dirige l’hôpital militaire d’Antibes et est finalement nommé en l’an IV médecin du Val-de-Grâce, professeur de physiologie et physique médicale. Il trouve le temps de

⁸ DULIEU, *Médecine à Montpellier* 1983-1990, III 2^e partie, 887.

⁹ DESGENETTES, *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis*, thèse de baccalauréat, 1789. Ce travail se prolongera par une monographie de 50 pages : *Analyse du système absorbant ou lymphatique*, Paris, Didot, 1792.

¹⁰ BARTHEZ, *Libre discours* 1789.

¹¹ DESGENETTES, *Souvenirs* 1835-1836, II, 59-61.

¹² Id., *Éloges* 1811.

¹³ Id., *M. de Barthez*, s. d. [1806].

rédigier des *Réflexions générales sur l'utilité de l'anatomie artificielle*¹⁴, faisant l'éloge des cires de Felice Fontana (1730-1805)¹⁵ qu'il avait pu étudier à Florence ; elles contribueront à répandre ce type de préparation pour l'étude de l'anatomie, notamment dans les collections montpelliéraines.

Bonaparte obtient de se l'attacher comme médecin-chef lorsque la décision est prise de lancer l'expédition d'Égypte et Desgenettes reçoit l'ordre de gagner Toulon le 1er pluviôse an VI.

De cet aperçu, on voit le type de formation et de culture médicale que Desgenettes a acquise : c'est une médecine des Lumières, centrée sur l'observation, la collection des faits, la volonté de rationaliser les sciences de la vie dans le respect de leur spécificité, assez loin de la pratique clinique mais tout imprégnée d'histoire naturelle et nourrie d'une vaste culture générale. On est encore loin de la médecine anatomoclinique ou de la physiologie expérimentale qui vont triompher au siècle suivant. On se trouve cependant dans un cadre ouvert, sans préjugé et avec un grand enthousiasme pour le progrès scientifique.

Dominique-Jean Larrey (fig. 2) a un parcours un peu différent¹⁶. Né le 8 juillet à Beaudéan en Gascogne, fils d'un maître cordonnier, tôt orphelin et élevé par un oncle chirurgien-major de l'hôpital de La Grave à Toulouse, c'est là qu'il découvre sa vocation. Venu à Paris s'instruire auprès de Pierre-Joseph Desault (1738-1795), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, il est brièvement chirurgien de marine, puis aide-major aux Invalides avant de gagner l'armée du Rhin. Chirurgien aide-major puis chirurgien de 1^{re} classe en 1792, il organise une école de chirurgie à Toulon, devient lui aussi enseignant au Val-de-Grâce, est inspecteur aux armées d'Italie et va être nommé chirurgien-chef de l'expédition d'Égypte. Il ne passera une thèse de médecine qu'en 1803, du fait de la réorganisation des études de santé : *Dissertation sur les amputations des membres à la suite des coups de feu*. Lui aussi aurait été franc-maçon¹⁷.

Son cursus est éminemment pratique. C'est sur le champ de bataille qu'il est vraiment novateur. Il bouleverse la pratique classique qui reléguait le chirurgien loin du théâtre des opérations, laissant tout loisir d'opérer les survivants qui avaient pu être recueillis après l'acmé des combats. Tout au contraire, Larrey organise un ramassage des blessés le plus précoce possible, utilisant des moyens de transport adaptés, paniers où la position du blessé est réfléchi, et les fameuses « ambulances volantes ». Le chirurgien opère au plus près du front : tout doit être fait pour gagner du temps. La technique chirurgicale doit associer rapidité, sûreté du geste, jugement de ce qui est nécessaire : elle repose donc au premier chef sur l'expérience. C'est à ce prix que l'on peut sauver le plus grand nombre de blessés de façon pas trop inhumaine, en ces temps où n'existent ni anesthésie, ni asepsie ou antisepsie ni transfusion.



Fig. 2 : D.-J. Larrey par Marie-Guillemine Benoist, Toulouse, musée des Augustins (© Wikimedia commons).

¹⁴ Id., *Réflexions générales* 1793.

¹⁵ PALOUZIE et DUCOURAU, « Collection Fontana » 2017.

¹⁶ Pour une biographie plaisante de Larrey voir MARCHONI, Larrey 2006.

¹⁷ QUÉRUEL, *Francs-maçons* 2012.

On le voit, Larrey s'inscrit dans une perspective différente de celle de Desgenettes : celui-ci est un homme de haute culture, de réflexion, de transversalité. Larrey reste éminemment pratique, pragmatique, dans une formation technique impeccable, qui se base sur l'urgence. Il ne sera que secondairement homme de science. C'est là la déclinaison classique de l'opposition entre pratiques médicale et chirurgicale adaptée au contexte des Lumières.

Bien qu'il soit méridional, les liens de Larrey et de Montpellier sont ténus. Il est certes formé au départ à Toulouse, mais ne sera pas diplômé de l'École de Montpellier. Son frère Claude-François-Hilaire (1774-1819) le sera le 15 floréal an XI et exercera à Nîmes, Jean-François-Auguste (1790-1871), fils de son oncle Alexis, y sera reçu docteur le 9 août 1814, Ulysse Larrey le sera le 9 août 1833 exerçant lui aussi dans le Gard¹⁸.

2. Santé et expédition d'Égypte

Le contingent principal de la flotte appareille de Toulon le 19 mai 1798 et s'empare de Malte les 11 et 12 juin. Le grand-maître Ferdinand von Hompesch zu Bolheim (1744-1805) capitule, et sans qu'aucune des assurances qui lui avaient été données ne soit honorée, il va mener une vie d'errance pour finalement mourir à Montpellier où il est inhumé dans l'église Sainte-Eulalie.

Les grandes étapes de l'expédition sont bien connues : désastre d'Aboukir le 1^{er} août qui coupe le corps expéditionnaire de la Métropole (et d'ailleurs jusqu'à quel point ?), précédé de la bataille des Pyramides le 21 juillet qui permet à l'armée de quadriller la vallée du Nil, campagne de Syrie poussant jusqu'à Saint-Jean-d'Acre dont le siège dure du 19 mars au 17 mai 1799, bataille du Mont-Thabor contre l'armée turque le 16 avril, bataille terrestre d'Aboukir contre les Turcs le 25 juillet et départ de Bonaparte pour la France le 23 août, laissant le commandement à Kléber qui sera assassiné le 14 juin 1800. Menou, qui prend le relais capitule le 31 août 1801.

Le service de santé des armées est une pièce cruciale du dispositif : outre les contraintes inhérentes à la guerre, avec son cortège de blessés, le corps expéditionnaire a à faire face à des conditions climatiques et épidémiologiques auxquelles il n'est guère préparé, tout en ayant à faire bonne figure auprès des populations autochtones que Bonaparte entend séduire. C'est là que va se déployer le génie d'organisation de nos deux responsables¹⁹.

Desgenettes a d'abord à structurer un service de santé digne de ce nom. Il s'est employé à enrôler des médecins bien formés, et il est naturel qu'il s'adresse aux écoles de santé créées en frimaire an III, qui sont en principe encore de statut militaire et notamment à celle de Montpellier. C'est ainsi qu'il précise dans le *Rapport au conseil de santé des armées* qui ouvre son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*²⁰ :

Le même jour j'écrivis à l'école de médecine de Montpellier pour la prier de vouloir bien m'envoyer six médecins ; et je crus que son choix offrirait au

¹⁸ Le lien de parenté d'Ulysse avec Dominique n'est pas clair selon les sources consultées. La logique voudrait qu'il soit fils de Claude-François Hilaire. Ulysse sera condamné et déporté en Algérie à la suite du coup d'État du 2 décembre (voir le répertoire des condamnés: http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/bases_donnees.html).

¹⁹ Comme source générale sur le côté sanitaire de l'expédition d'Égypte, voir HUTIN, *Campagne d'Égypte* 2011.

²⁰ DESGENETTES, *Histoire médicale* 1802, 1^{re} partie, 2. La première partie de l'ouvrage est constituée dudit *Rapport*. La seconde partie est un recueil d'études médicales par différents médecins du service de santé.

gouvernement une ample garantie de leur capacité : l'expédition, par cela même peut-être que le but en était moins connu, occupait tous les esprits dans le midi de la France, et l'on se disputa dans l'école comme une sorte de récompense l'honneur d'en faire partie. Vous verrez dans la suite de ce rapport que les sujets présentés par l'école se sont constamment montrés dignes de l'adoption de ce corps si justement célèbre.

Parmi les Montpelliérains recrutés figure Joseph Claris (1769-1823), Basile Barbès (1769-1834), père d'Armand Barbès (1805-1870), Claude Balme (1766-1850), Jean-François-Xavier Puget (1765-1846)... Leur cursus est divers : diplômés selon l'ancien système (mais après la suppression des universités), étudiants libres validant leur cursus avec reconnaissance officielle lors de la campagne, officiers de santé promus à un statut de plein exercice pendant leur séjour...

La structuration du service de santé passe par la création de nombreux hôpitaux militaires répartis sur l'ensemble du pays occupé, avec des échanges coordonnés et permanents d'informations et d'instructions. S'y ajoute la création et la gestion d'hospices civils, car Bonaparte tient beaucoup à ce que l'expédition apparaisse sous un jour positif aux autochtones.



Fig. 3 : Antoine-Jean Gros, *Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa*, musée du Louvre (© Wikimedia commons).

La charge médicale est importante non seulement du fait de la masse d'hommes à encadrer d'un point de vue sanitaire, mais aussi du nombre d'affections à prendre en charge dont beaucoup sont liées au climat et au pays : parasitoses, typhus, lèpre, tétanos, dysenterie, scorbut... Une mention spéciale doit être faite de l'ophtalmie d'Égypte, qui va vite devenir un problème majeur, due à la température, la sécheresse et la poussière auxquelles ces soldats ne sont pas habitués. Arrive surtout ce qui l'on pouvait craindre, la peste, endémique au Moyen Orient. Les premiers soupçons apparaissent au début de 1799, qui vont se préciser alors que débute l'expédition de Syrie. Desgenettes va gérer l'affaire comme cela s'était vérifié et continue à se vérifier dans tout contexte épidémique brutal²¹, d'abord par une réaction de rejet (au moins public) du diagnostic et de la

²¹ Voir par exemple le déroulement de l'épidémie de peste à Marseille en 1720 : LAVABRE-BERTRAND, « Polémiques et conflits » 2021.

contagiosité, avec démonstration à l'appui. Il s'inocule dans le bras du pus de bubon pour bien démontrer l'absence de risque²². Il avait fait attention à faire le prélèvement sur un sujet convalescent, tout en soulignant sa conviction que bien que les modalités pratiques de transmission ne soient pas connues, la contagiosité ne fait aucun doute... Une fois le mal à l'évidence implanté, il faut gérer l'installation de lazarets alors que l'armée est en mouvement permanent, et que les malades sont un poids considérable qu'il faut pouvoir évacuer en mobilisant des moyens qui auraient été par ailleurs bien utiles. C'est là que survient l'épisode de la visite de Bonaparte aux pestiférés de Jaffa. La version officielle est connue : pour remonter le moral de l'armée et rehausser son prestige, le général en chef, malgré les objurgations de ses proches (dont Desgenettes), vient toucher à main nue les bubons des pestiférés. La vérité est sans doute moins glorieuse. La ville de Jaffa est prise le 7 mars et s'ensuit un massacre général des prisonniers et des civils sur ordre explicite du chef lui-même. La célèbre visite aurait eu lieu le 11, à l'adresse des militaires français. Lors du siège de Saint-Jean-d'Acre qui suit, Bonaparte aurait donné formellement l'ordre à Desgenettes d'euthanasier les malades par une forte dose d'opium, ce à quoi l'intéressé se serait formellement refusé. La mission aurait été cependant exécutée par le pharmacien-chef de l'armée, personnage assez douteux, Claude Royer²³. Une seconde visite à Jaffa aurait eu lieu lors du reflux de l'armée en mai. Les faits recueillis par les Anglais vont être utilisés de façon récurrente pour discréditer celui qui était devenu depuis Premier consul puis Empereur. D'où le célèbre tableau du baron Gros, *Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa*, présenté au Salon de 1804, qui est en fait une œuvre à visée purement médiatique (fig. 3). Ce qu'atteste Desgenettes, c'est que lors de sa visite le général prend à bras-le-corps un corps de pestiféré dont les bubons se crèvent, et de fait c'est ce que représente une esquisse de l'œuvre. La toile finale est d'une tout autre signification. Détaillons-la. La scène se déroule dans une mosquée avec le drapeau français flottant en arrière-plan. Des navires croisent au large dans le fond. Sur le pourtour, la pénombre où grouillent les pestiférés vivants ou morts, portant des lambeaux de tenue militaire. Un médecin oriental incise des bubons, geste chirurgical encore classique à l'époque, bien qu'inutile. On nourrit des malades, on emporte des morts. Au centre, Bonaparte est baigné d'une lumière d'en-haut. Il touche l'aisselle d'un malade de sa main dégantée malgré le geste de Desgenettes, un militaire se couvre nez et bouche d'un mouchoir. C'est bien le Chef qui est là représenté, investi d'une mission divine et nanti du même pouvoir que le Roi touchant les écrouelles. Maladie et communication politique sont là à leur sommet.



Fig. 4 : Cacolet adapté aux chameaux, Larrey, dessin (© Gallica, BnF).

²² DESGENETTES (*Histoire médicale 1802*, 1^{re} partie, p. 88) relate les faits.

²³ Sur Royer, voir NAUROY, « Royer » 1970.

Larrey n'est pas en reste. Il installe une école d'anatomie et de chirurgie. Il adapte aux moyens disponibles son intuition géniale. On ne dispose pas d'ambulance volante ? Qu'à cela ne tienne, on utilisera les chameaux, bâtés d'un cacolet, double panier d'osier pour le transport des blessés (fig. 4). On a ainsi ce que notre collègue Dominique Larrey, son lointain parent, a pu plaisamment qualifier de « Chamu »... Les chirurgiens du corps expéditionnaire prennent toute leur part à l'action sanitaire. Larrey nous décrit par le menu dans sa *Relation historique et chirurgicale*²⁴ la situation sanitaire, la création et la gestion des hôpitaux, nombre d'affections au fur et à mesure du déroulement de l'expédition, et notamment certaines affections chirurgicales un peu mystérieuses, telle une épidémie d'atrophie testiculaire bilatérale pour laquelle le diagnostic ne semble pas évident. Les techniques chirurgicales ne sont pas oubliées, ni les liens au terrain et au climat.

Larrey nous donne des détails intéressants sur l'assassinat de Kléber, survenu le 14 juin 1800. Celui-ci est l'œuvre d'un étudiant, Soleyman el-Halaby (1777-1800), fanatisé tel Ravaiillac, *mutatis mutandis*, par plusieurs cheikhs. Au sortir d'un repas que Kléber avait pris avec ses généraux, l'assassin qui s'est fait passer pour un mendiant lui plonge un long poignard dans le cœur²⁵. Larrey participera à l'autopsie et décrira précisément la plaie cardiaque. Il nous donne aussi des détails horribles sur le sort réservé à l'assassin. Condamné immédiatement à mort par la commission militaire, il est décidé de lui faire subir la peine traditionnelle prévue en ce cas par le droit égyptien : l'empalement ou pal, lequel nous est décrit par le menu. Le supplicié va agoniser quatre heures sans un mot et ne mourra qu'à l'instant où on lui donnera à boire. Les cheikhs coupables ne sont eux que décapités et leur corps brûlé face à El-Halaby. Les lésions faites par le pal sont minutieusement décrites et il semble que ce soit Larrey qui ait ramené en France les restes de l'assassin. Le commandement sera repris par le général Menou, plus célèbre pour sa conversion à l'islam que pour ses capacités militaires²⁶.

Desgenettes et Larrey du fait de leur profession ne peuvent être étrangers à l'un des objectifs essentiels de l'expédition d'Égypte, qui était scientifique. Dès l'installation des Français au Caire est créé un Institut d'Égypte sur le modèle de l'Institut de France. Celui-ci regroupe l'élite des savants membres de la Commission des sciences et des arts qui ont été recrutés pour l'expédition. Desgenettes y figure d'emblée dans la section de physique et histoire naturelle, où Larrey le rejoint ultérieurement en remplacement du chirurgien Antoine Dubois (1756-1837) rentré en France en octobre 1798. Il convient de rappeler qu'y siège aussi une future figure montpelliéraine, le botaniste Alire Raffeneau-Delile (1778-1850) qui deviendra en 1819 professeur de botanique à la faculté de médecine et directeur du Jardin des plantes de Montpellier²⁷.

²⁴ LARREY, *Relation historique* 1803.

²⁵ Ce poignard est conservé au musée des Beaux-Arts de Carcassonne où il a été déposé par le frère du secrétaire de Kléber qui en avait hérité. Voir DUCROS, « Note poignard » 1925.

²⁶ Il est souvent fait, surtout de nos jours, un contre-sens complet sur le sens de cette conversion. Il ne s'agissait nullement de favoriser une société multiculturelle mais au contraire de viser une assimilation aux populations autochtones, qui plus est pour pouvoir épouser une fille de l'aristocratie locale. Menou oubliera bien vite cette conversion quand il reviendra en France pour finir gouverneur de Venise en 1810.

²⁷ Sur Delile voir LAVABRE-BERTRAND, « Alire Raffeneau-Delile » 2019 ; ROUVIÈRE, « Conte » 2019.

Cette activité scientifique peut être tracée précisément tant dans les différents ouvrages publiés par les intéressés à leur retour que dans les publications propres de l'Institut²⁸.

Les préoccupations sont bien sûr au premier chef cliniques, mais une place majeure est faite à la topographie, à la climatologie, à ce que l'on appelait la « constitution épidémique ». Des préoccupations ethnographiques et historiques sont également présentes, notamment chez Larrey où la section IX de la *Relation historique et chirurgicale*²⁹ traite de « Considérations générales sur l'Égypte et désignation des différents peuples qui l'habitent », « Origine des Égyptiens, preuves à l'appui », « État des momies d'Égypte (...) », etc.

Autour des Desgenettes et Larrey, les publications de leurs subordonnés sont nombreuses, principalement de description clinique mais aussi des mêmes points de « constitution épidémique », de topographie, de climatologie...

On le voit, Desgenettes et Larrey ont déployé une activité sanitaire considérable dans des conditions particulièrement difficiles, tout en assumant pleinement leur rôle de savant au sein de l'expédition. Ce ne fut pas sans fruits durables.

3. Une expérience féconde

Le sentiment qui domine lorsqu'on tente une conclusion de cette expédition militaire et sanitaire est d'abord l'impression d'assister à la naissance d'un service de santé moderne, grâce aux contraintes spatiales et temporelles circonscrivant l'expédition. L'isolement suite au désastre d'Aboukir, l'absence de toute réelle présence médicale antérieure sur place, la pression des combats et celle de pathologies nouvelles dans un milieu inhabituel ont aidé cette structuration. Le lien solide et durable entre les trois protagonistes, Bonaparte, Desgenettes et Larrey, remontant à un vécu commun lors de la campagne d'Italie y a joué un rôle considérable. L'estime du général en chef pour les deux praticiens ne se démentira jamais. En retour, le dévouement des deux hommes sera sans faille. Cette complicité ne va pas sans tensions : lorsque Bonaparte souhaite l'euthanasie des malades trop atteints, le refus de Desgenettes est catégorique et il semble y avoir eu, lors de séances à l'Institut d'Égypte, des tensions palpables entre eux à ce sujet. De fait l'organisation est remarquable : ouverture d'hôpitaux en fonction des besoins, correspondance administrative intense, transports, le tout dans des conditions précaires et avec une hostilité marquée de la population en maintes occasions. Devient évident un véritable esprit de corps. Les relations de Desgenettes et Larrey regorgent d'éloges sur leurs subordonnés, dont beaucoup meurent à leur poste et du fait de leurs fonctions. Les relations entre les deux protagonistes ne semblent pas extrêmement

²⁸ Notamment DESGENETTES, *Histoire médicale* 1802, et LARREY, *Relation* 1803. Les publications de l'Institut d'Égypte et notamment la *Décade égyptienne* contiennent des textes de Desgenettes et d'autres textes médicaux qui sont en fait repris dans l'*Histoire médicale* ou dans une brochure à part, *Notes sur les maladies de l'armée d'Orient en nivôse, pluviôse et ventôse an VII*, s. l. n. d. On peut également citer *Opuscules du C^{en} Desgenettes*, Au Kaire, Imprimerie nationale qui sont en fait l'édition en volume des notes parues ailleurs, *Les Souvenirs d'un médecin de l'expédition d'Égypte*, Évreux, Hérissey, 1893, sont issus d'un manuscrit possédé par Joseph-François Malgaigne (1806-1865). Quant à Larrey, il donne dans les deux premiers volumes de ses *Mémoires* 1812-1817 un descriptif des cacolets mis au point pour les chameaux. Quelques mémoires issus de ces différents ouvrages figurent dans la *Description de l'Égypte*. Pour plus de détails sur les publications médicales de la campagne d'Égypte, voir HUTIN, « Littérature médicale » 2012.

²⁹ LARREY, *Relation* 1803, 400-427.

chaleureuses, si l'on s'en tient à ce qu'ils ont publié. Jalousie, formation et état d'esprit fondamentalement différents ont-ils eu leur part dans cette apparente tiédeur ? Tous deux publient la même année à leur retour leur témoignage sur leur activité en Égypte : Larrey cite le nom de Desgenettes une dizaine de fois en 500 pages, Desgenettes moins encore celui de son collègue !

La nature particulière de l'expédition d'Orient, première grande entreprise de la France moderne menée dans un esprit colonial, cherchant à valoriser la science française, va aussi impliquer un contact étroit entre ce service de santé et les populations autochtones. Bonaparte voulait pour le corps expéditionnaire à la fois proximité et prestige, malgré les émeutes récurrentes (notamment au Caire). Il maintient une certaine ambiguïté religieuse, et la politique sanitaire est au cœur de son projet. Cela marquera profondément le corps de santé des armées au long du XIX^e siècle, avec les noms, entre bien d'autres, d'authentiques médecins militaires, tels Alphonse Laveran (1845-1922), découvreur de l'hématozoaire du paludisme, Paul-Louis Simond (1848-1957) qui démontre la transmission de la peste bubonique par la piqûre de la puce du rat, ou Eugène Jamot (1879-1937), qui met au point la prise en charge de la maladie du sommeil. D'autres seront proches d'un statut militaire tel Alexandre Yersin (1863-1943), qui va découvrir en 1894 à Hong-Kong l'agent de la peste, ou civils mais participant dans le même esprit à cet effort de rayonnement tel Charles Nicolle (1866-1936) et la découverte du mécanisme de la transmission du typhus exanthématique ou celle de l'agent de la toxoplasmose, et tout le réseau des Instituts Pasteur d'outre-mer. On ne peut dire que cette présence en Égypte dans les années 1798-1801 ait amené une symbiose réelle. On peut cependant noter que la médecine française y restera présente au XIX^e siècle, ne serait-ce qu'au travers de la personnalité de Clot bey, né Antoine Clot (1793-1868), docteur de Montpellier en 1820, que le pacha Méhemet Ali chargera d'organiser le service public de santé égyptien. L'expédition a créé cependant un état d'esprit au sein du service de santé qui ne fera que s'épanouir par la suite. On ne peut en outre que souligner l'intérêt de ces médecins pour l'Égypte elle-même, ses paysages, son climat, ses habitants, son histoire. La médecine militaire n'est pas un secteur cloisonné d'activité mais outre son aspect pratique s'insère pleinement dans la démarche scientifique de l'expédition tout entière. Desgenettes, du fait de sa vaste formation, y était naturellement prêt. Larrey se montre en ce domaine largement à son niveau.

L'aventure égyptienne a-t-elle bouleversé la médecine ? Elle a sans aucun doute conforté la révolution apportée par Larrey lors de sa campagne d'Allemagne, changeant complètement la perspective de la prise en charge des soins sur le champ de bataille : rapidité, audace et proximité. Larrey sait s'adapter aux moyens de l'Égypte sans changer ses acquis fondamentaux. Il ramènera cependant d'Égypte la technique du moxa³⁰.

Quant à l'acte médical ou chirurgical lui-même il n'est pas et ne pouvait être bouleversé. Quand on voit la prise en charge de la peste, on ne sent pas de changement net par rapport aux pratiques des XVII^e et XVIII^e siècles (et par exemple la peste de Marseille de 1720). Ce sont les mêmes principes d'isolement (ou plutôt de regroupement dans des lazarets clos), de nettoyage, de « désinfection » (sans que le concept de germe sous-jacent ne soit connu). Sur la contagion elle-même, les idées n'ont pas fondamentalement changé. La distinction entre « miasmes » et authentique agent infectieux se transmettant selon des modalités diverses entre infectant et infecté reste tout aussi floue, même s'il n'y a plus l'affirmation péremptoire d'un Chicoyneau niant la contagiosité au début du XVIII^e siècle. Lisons par exemple ce que nous dit Desgenettes de cette transmission :

³⁰ Le traité du moxa ouvre son *Recueil* 1821, 1-12.

Les vents du sud, l'air, chaud et humide, en favorisent, s'ils n'en produisent pas seuls le développement. Les vents du nord, les extrêmes du froid et du chaud, la font cesser presque entièrement. La peste est évidemment contagieuse ; mais les conditions de la transmission de cette contagion ne sont pas plus exactement connues que sa nature spécifique. Les cadavres n'ont pas paru la transmettre ; le corps animal dans une chaleur, et plus encore dans la moiteur fébrile, a paru la communiquer plus facilement. On a vu la contagion cesser en passant d'une rive à l'autre du Nil ; on a vu un simple fossé, fait en avant d'un camp, en arrêter les ravages ; et c'est sur des observations de ce genre qu'est fondé l'isolement avantageux des Francs, dont la pratique a été suffisamment détaillée par divers voyageurs. La peste a attaqué plus particulièrement les hommes exposés à passer subitement d'une atmosphère chaude dans une atmosphère froide, et réciproquement, tels que les boulangers, les forgerons, les cuisiniers, etc. : les hommes adonnés à l'excès des liqueurs spiritueuses et des femmes ont rarement guéri de la peste³¹.

On le voit, on en reste à un aspect purement descriptif, qui ne fait guère avancer la question. Certes, de la masse de descriptions publiées on peut tirer quelques connaissances nouvelles. Le risque est cependant de manquer de rigueur, et de partir sur des hypothèses hasardeuses ce qui semble bien être le cas dans cette citation de Larrey relative à la fonte testiculaire déjà évoquée :

Plusieurs soldats de l'armée d'Égypte, au retour des campagnes de l'an 7, se plaignirent de la disparition presque totale des testicules sans nulle cause de maladie vénérienne (...). J'attribue principalement cette maladie aux fortes chaleurs du climat égyptien, qui, en ramollissant le tissu du testicule, l'ont disposé à la dissolution. Les parties les plus fluides de cet organe sont entraînées au-dehors par la transpiration ; une autre portion est absorbée par le système lymphatique, et rapportée dans le torrent de la circulation. Le parenchyme des vaisseaux qui résistent à ces premiers effets s'affaisse et se rétracte ; les tubes s'oblitérent et se dessèchent ; la masse totale du testicule perd plus ou moins de son volume, et s'atrophie. À cette principale cause, peuvent se joindre les fatigues de la guerre et les privations ; mais surtout l'usage de l'eau-de-vie de dattes, dans laquelle, pour en augmenter la force et la rendre plus agréable au goût, les habitants du pays font entrer les fruits de plusieurs solanums, tels que le pseudocapsicum, le capsicum, qui sont des espèces de piments³².

Il serait facile d'en rester à un regard ironique et d'ignorer la masse d'observations pertinentes, les suspicions heureuses (par exemple les distinctions cliniques entre affections « pestilentielles » proches mais distinctes de la peste) que l'on peut extraire de ces publications. Certes cette médecine est en attente de quelque chose qui doit arriver et qui va débiter, la « seconde révolution biologique » des années 1820, qui va détrôner par ses succès éclatants la vieille médecine descriptive globale tant mise en honneur par le mouvement vitaliste de la fin du XVIII^e siècle. Cette approche globale, Desgenettes et Larrey l'avaient apprise au contact d'un mouvement où l'École de Montpellier s'était illustrée et dans lequel ils avaient baigné, et elle n'avait pas, au fond démerité. Barthez leur en avait décrit les grandeurs et les risques :

³¹ DESGENETTES, *Histoire médicale* 1802, 1^{re} partie, 248. Il faut prendre garde que les deux parties sont paginées séparément.

³² LARREY, *Relation* 1803, 215 et 217.

Mais ce qui fait le plus d'honneur au génie d'Hippocrate, c'est d'avoir créé la Science de la Médecine-Pratique.

Il n'est point de Science qui soit plus digne d'occuper les hommes d'un esprit élevé. En effet elle renferme tous les éléments d'un calcul de Probabilités, qui ne peut être porté à sa perfection dans une infinité de cas difficiles que par les plus grands efforts de l'esprit³³.

*

Au total les liens de l'École de Montpellier avec les médecins de l'expédition d'Égypte vont plus loin que la simple énumération d'inscriptions, de soutenance de thèse, de passages plus ou moins prolongés dans la ville. Les Montpelliérains furent certes nombreux dans le corps médical lors de l'aventure égyptienne. Mais la place qu'y tient Montpellier repose aussi sur une pratique commune faite de transversalité des centres d'intérêt, d'approche globale du malade et de sens aigu de l'observation, qui ne sont pas pour rien dans l'émergence d'une médecine militaire autonome.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHEZ (P.-J.), *Hippocrate 1801* ((1^{re} éd.) = *Discours sur le génie d'Hippocrate*, Montpellier, Tournel, père et fils (an IX – 1801 ; reprint New Delhi, 2018).

— *Libre discours 1789* = *Libre discours sur la prérogative que doit avoir la noblesse dans la Constitution et dans les États généraux de la France*, Paris.

BERNARD (J.), LEMAIRE (J.-F.) et LARCAN (A.) (éd.), *Médecine moderne 1995* = *L'acte de naissance de la médecine moderne, la création des Écoles de santé*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

DESGETTES (R. Dufliche), *Souvenirs 1835-1836* = *Souvenirs de la fin du XVIII^e siècle et du commencement du XIX^e, ou Mémoires de R.D.G.*, Paris, Firmin Didot, t. 1 (1835) et t. 2 (1836).

— *M. de Barthez s. d.* [1806] = *Discours prononcé aux obsèques de M. de Barthez*, Paris, Imprimerie de la Société de médecine.

— *Réflexions générales 1793* = *Réflexions générales sur l'utilité de l'anatomie artificielle* (*Journal de médecine*, juin et juillet 1793, extrait, 36 pages).

— *Éloges 1811* = *Éloges des académiciens de Montpellier*, Paris, Bossange et Masson.

— *Histoire médicale 1802* = *Histoire médicale de l'armée d'Orient*, Paris, Crouillebois, Bossange et Masson, an X – 1802, 1^{re} partie.

— *Mélanges de médecine 1827* = *Mélanges de médecine*, Paris, Panckoucke.

— *Notes s. l. n. d.* = *Notes sur les maladies de l'armée d'Orient en nivôse, pluviôse et ventôse an VII.*

— *Opuscules s. d.* = *Opuscules du C^{en} Desgenettes*, Au Kaire, Imprimerie nationale.

³³ BARTHEZ, *Discours 1801*, 38.

- Colloque "Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier", 13 - 14 mai 2022, Montpellier*
- Souvenirs 1893 = Souvenirs d'un médecin de l'expédition d'Égypte*, Évreux, Hérissey, 1893.
- *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis (Essai physiologique sur les vaisseaux lymphatiques)*, thèse de baccalauréat, 1789.
- *Analyse du système absorbant ou lymphatique* (extrait du *Journal de Médecine*, cahier de mars 1792), Paris, Didot, 1792.
- DUCHESNEAU (F.), *Physiologie* 1982 = *La physiologie des Lumières. Empirisme, modèles et théories*, La Haye, Martinus Nijhoff.
- DUCROS, « Note poignard » = « Note sur le poignard qui tua Kléber », *BIdE*, VII, session 1924-1925, p. 33-39.
- DULIEU (L.), *Médecine à Montpellier* 1983-1990 = *La médecine à Montpellier*, t. III et IV (chacun en deux volumes), Avignon, Les Presses universelles.
- HUTIN (J.-F.), *Campagne d'Égypte* 2011 = *La campagne d'Égypte : une affaire de santé*, Paris, Glyphé.
- « Littérature médicale » 2012 = « La littérature médicale de la campagne d'Égypte », *HSM*, 46, p. 19-30.
- LARREY (D.-J.), *Mémoires 1812-1817 = Mémoires de chirurgie militaire et de campagne*, 4 vol., Paris, Smith.
- *Recueil 1821 = Recueil de mémoires de chirurgie*, Paris, Compère jeune.
- *Relation 1803 = Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient, en Égypte et en Syrie*, Paris, Demonville, an XI.
- LAVABRE-BERTRAND (T.), « Alire Raffeneau-Delile » 2019 = « Le naturaliste Alire Raffeneau-Delile (1778-1850) et la flore égyptienne », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 53-66.
- « Fondation août 1220 » 2020 = « La fondation de l'Université de Médecine de Montpellier le 17 août 1220 », *BASLM*, 51, p. 33-46.
- *Philosophie médicale* 1993 = *La Philosophie médicale de l'École de Montpellier au XIX^e siècle*. Thèse de l'École Pratique des Hautes Études, IV^e section, Paris.
- « Polémiques et conflits » 2021 = « Polémiques et conflits entre médecins : l'École de Montpellier et la peste de Marseille en 1720 », dans VIALLA (F.), VIELFAURE (P.), CHMARGOUNOF (J.) et DRONNEAU (F.) (éd.), *Les pouvoirs publics face aux épidémies - De l'Antiquité au XXI^e siècle*, Bordeaux, LEH, p. 343-353.
- MANDIN (A.) et LAVABRE-BERTRAND (T.), « Desgenettes à Montpellier » 1990 = « Le séjour de Desgenettes à Montpellier (juin 1789 - octobre 1791) », *HSM*, 24, p. 21-28.
- MARCHONI (J.), *Larrey* 2006 = *Place à Monsieur Larrey, chirurgien de la garde impériale*, Arles, Actes Sud.
- NAUROY (J.), « Royer » 1970 = « À propos de Royer, pharmacien en chef de l'armée d'Orient (1798-1801) », *RHPHarm*, 207, p. 219-228.
- OCAGNE (M. d'), « Desgenettes » 1937 = « La jeunesse de Desgenettes, médecin des armées impériales », *RDM*, 40, p. 199-213.

- PALOUZIÉ (H.) et DUCOURAU (C.), « Collection Fontana » 2017 = « De la collection Fontana à la collection Spitzner, l'aventure des cires anatomiques de Paris à Montpellier », *In Situ* 31 (<https://journals.openedition.org/insitu/14142>).
- POULIQUEN (Y.), *Félix Vicq d'Azyr* 2009 = *Félix Vicq d'Azyr, les Lumières et la Révolution*, Paris, Odile Jacob.
- QUÉRUEL (A.), *Francs-maçons* 2012 = *Les francs-maçons de l'Expédition d'Égypte*, Lyon, Éditions du Cosmogone.
- REY (R.), *Vitalisme* 2000 = *Naissance et développement du vitalisme en France de la deuxième moitié du 18^e siècle à la fin du Premier Empire*, Oxford, Voltaire Foundation.
- ROGER (J.), *Sciences de la vie* 1963 = *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle*, Paris, A. Colin, 1963 (2^e éd., 1971).
- ROUVIÈRE (L.), « Conte » 2019 = « Un “conte des Deux Frères” montpelliérain. Les Raffeneau-Delile et l'Égypte », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 31-51.
- ROUVIÈRE (L.) (éd.), *Pyramides* 2019 = *Des Pyramides au Peyrou. L'Égypte ancienne à Montpellier. Actes du colloque du 18 octobre 2018 Société Archéologique de Montpellier - Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France* (Fr. Servajean et S.H. Aufrère, éd.) (CENIM, 21), Montpellier, Centre François Daumas
- VERGER (J.), « Moment 1220 » 2022 = « Le « moment 1220 » et la naissance de l'Université de médecine de Montpellier », *BASLM*, 52, suppl., sous presse.
- WILLIAMS (E.A.), *Vitalism* 2003 = *A cultural history of medical vitalism in enlightenment Montpellier*, Farnham, Ashgate.
- WOLFE (C.), *Vitalisme* 2019 = *La philosophie de la biologie avant la biologie : une histoire du vitalisme*, Paris, Garnier.

13 mai 2022

**Le prix humain de l'Expédition d'Égypte
À propos de cinq Montpelliérains,
soldats dans l'armée de Bonaparte**

Christian NIQUE

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Expédition, campagne, colonisation, guerre, batailles, violences, pillages, souffrances, vols, viols, morts.

RÉSUMÉ

L'Expédition d'Égypte conduite par Bonaparte ne fut pas une simple promenade scientifique comme on le croit souvent. Elle fut d'abord et essentiellement une campagne militaire dans le but d'évincer les Anglais de la Méditerranée mais aussi de coloniser l'Égypte. Ce fut une guerre terrible, qui fit des milliers de morts parmi les Français et des dizaines de milliers, et peut-être beaucoup plus, chez les Mamelouks, les Arabes, les Turcs et les Anglais. Cinq Montpelliérains ont fait partie de l'Armée d'Égypte : ce qu'ils ont vécu, et qui est ici raconté, illustre les horreurs de cette campagne dont seul Bonaparte a tiré bénéfice.

Mai 1798 – août 1801. L'Expédition d'Égypte a eu au moins trois effets remarquables : la découverte de la pierre de Rosette et le développement de l'égyptologie, des progrès scientifiques dans plusieurs disciplines, des innovations utiles aux populations locales. Certains, comme l'historien Jean Tulard, considèrent même qu'elle a eu pour effet de « ressusciter » l'Égypte « après une longue période d'assoupissement »¹. Tout cela n'est pas rien.

Mais l'expédition d'Égypte fut aussi, et même d'abord, une campagne militaire, avec son lot d'embuscades, de batailles, de destructions, de pillages, de malheurs, de blessures, de douleurs, de vols, de viols, de violences en tous genres, et de morts par milliers.

D'avril 1792 à octobre 1797, la France avait été en guerre avec une grande partie de l'Europe. Depuis le traité de Campo-Formio, signé par Bonaparte, le 17 octobre 1797, elle n'avait plus qu'un seul ennemi : l'Angleterre. Parce que Bonaparte avait des ambitions politiques qui gênaient, le gouvernement lui avait confié la mission d'aller attaquer l'Angleterre. Le jeune général (28 ans) n'était pas mécontent de pouvoir démontrer ses talents militaires. Il avait d'abord envisagé d'envahir l'Angleterre, mais, devant la difficulté, il avait abandonné et proposé, sur la suggestion de Talleyrand, d'aller lui barrer la route commerciale des Indes en installant la France en Égypte.

¹ TULARD, « Préface » 1988, 11.



- Orangé** → Du départ à l'arrivée à Alexandrie... 19/05/1798 – 1/07/1798
- Vert** → D'Alexandrie à la prise du Caire 2/07/1798 – 22/07/1798
- Rose** → La campagne de Haute-Égypte 16/12/1798 – 31/08/1799
- Violet** → La campagne de Syrie 10/02/1799 – 14/06/1799
- Rouge** ● Autres batailles 22/07/1798 – 30/8/1801

Départ de Toulon	19/05/1798	Prise de Gaza	25/02/1799
Prise de Malte	11/06/1798	Mise à sac de Jaffa	05/05/1799
Arrivée à Alexandrie	01/07/1798	Siège de St-Jean-d'Acre	19/03 au 19/05/1799
Prise d'Alexandrie	02/07/1798	Bataille de Nazareth	08/04/1799
Prise de Rosette	03/07/1798	Bataille du Mont-Thabor	16/04/1799
Bataille de Chebreiss	13/07/1798	Bataille de Salahieh	11/08/1798
Bataille des Pyramides	21/07/1798	1 ^{re} révolte du Caire	21/10/1798
Entrée dans Le Caire	22/07/1798	Bataille terrestre d'Aboukir	25/01/1799
Bataille de Sédiman	07/10/1798	Bataille d'Héliopolis	20/03/1800
Bataille de Samalout	23/01/1799	2 ^e révolte du Caire	21/03/1800
Bataille de Béni-Hassan	16/04/1799	Bataille de Canope	21/03/1801
Bataille d'El-Arich	15 au 20/02/1799	Bataille du fort d'Aboukir	17/08/1801

Carte légendée de la campagne d'Égypte (19 mai 1798 – 30 août 1801).

Début 1798, Talleyrand, ministre des Relations extérieures, remet au gouvernement un rapport : il propose que la France envoie une expédition militaire en Égypte pour en faire la conquête et y établir une colonie. Le rapport précise que l'Égypte, bien que territoire turc, est dirigée par la caste des Mamelouks, d'anciens esclaves venus du Caucase, qui oppriment le peuple égyptien. Talleyrand suggère, pour ne pas froisser les Turcs, de ne pas dire qu'il s'agit d'établir une colonie française mais de dire qu'il s'agit de chasser ces Mamelouks d'Égypte. L'intérêt serait triple : militaire, vaincre l'Angleterre ; économique, développer notre commerce ; complémentaire de la Révolution, rendre sa liberté au peuple égyptien. Talleyrand affirme que la conquête de l'Égypte « est facile et même infaillible »². La suite prouva que cette prévision était une erreur absolue...

Bonaparte est séduit par le plan de Talleyrand. Il plaide auprès du gouvernement pour qu'on oublie le projet d'invasion de l'Angleterre et qu'on lui substitue celui d'une expédition en Égypte. Il obtient qu'on organise une armée de 35 000 hommes, et qu'on lui permette d'embarquer également une commission d'ingénieurs et de savants qui aideront cette armée. Le Directoire lui fixe comme objectif de s'emparer de l'Égypte et accessoirement d'améliorer le sort des habitants³.

Bonaparte est nommé général en chef de l'Armée d'Orient. Il conduit lui-même la préparation de l'opération, mais en tenant secrète la destination : il faut empêcher que les Anglais ne l'apprennent. Les soldats désignés ignorent dans quel pays ils vont aller se battre jusqu'au moment où ils montent dans les bateaux. Ils sont envoyés dans les cinq ports d'où ils partiront : Toulon, Marseille, Gênes, Civitavecchia, et Ajaccio. Le convoi est constitué d'environ 400 navires, sur lesquels sont embarqués 10 000 tonnes de matériel, 200 canons, 1 200 chevaux, et plus de 45 000 personnes : les 35 000 militaires, 10 000 marins, 167 savants, 300 femmes, des cuisiniers, des médecins, des prêtres, etc.⁴. Le départ de Toulon a lieu le 19 mai 1798 ; les départs des autres ports dans les jours qui suivent. Tout ce monde apprend à bord la destination.

Dans cette Armée d'Orient, il y a des Montpelliérains. Parmi eux, il y a des militaires, mais aussi des médecins de l'École de médecine : René-Nicolas Dufriche Desgenettes, le médecin chef, Claude Balme, Joseph Claris, Jean-François-Xavier Pugnet⁵, ainsi que des étudiants en médecine... Il y a aussi des gestionnaires des finances : Martin-Roch-Xavier Estève, le payeur général de l'Armée, Pierre-Joseph Cambon, et Jean-Baptiste-Germain Piron⁶.

Comme dans toutes les guerres, il y a sans doute eu plusieurs soldats qui sont restés anonymes et pour lesquels il n'y a plus aucune source les concernant. Il y en a eu dont le nom est connu, mais dont les sources ne permettent pas de savoir ce qu'ils ont vécu : c'est le cas par exemple de Tioch, dont on sait seulement qu'il a été l'adjoint du général René⁷, ou un certain Vigo-Roussillon, tué à la bataille d'Héliopolis, dont nous ne connaissons pas même le prénom. Cinq militaires montpelliérains sont mieux connus :

² Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, dit TALLEYRAND, « Sur la conquête de l'Égypte », Rapport au Directoire exécutif, dans JONQUIÈRE, *Expédition 1899-1911*, I, 154-168.

³ LAISSUS, *L'Égypte* 1998, 24.

⁴ LAURENS, *Expédition* 1997, 51 ; CHADEFAUD, *Bonaparte* 2019, 56.

⁵ Voir T. LAVABRE-BERTRAND, « L'École de santé de Montpellier et l'expédition d'Égypte : autour de R.-N. Dufriche Desgenettes et D.-J. Larrey » (§ II), ici même.

⁶ Voir J.-P. SÉNAC et S.H. AUFRÈRE, « Le « soufre » de la pierre de Rosette rendu à l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile, à l'occasion d'un tour d'horizon des collections égyptiennes de Montpellier » (§ 3.2), ici même.

⁷ CARLES, « René » 2001, 210.

Casimir Poitevin de Maureillan, Jean-Baptiste Curto, François Mireur, François Vigoroussillon le frère du précédent, et Jean-Gaspard René.

Ces cinq Montpelliérains sont tous des enfants de la Révolution : ils ont entre quinze et vingt-et-un ans en 1789. Ils entrent dans l'âge adulte à cette époque où les révolutionnaires s'emploient à inculquer l'amour de la patrie par des fêtes et des cérémonies publiques nombreuses, par des chants guerriers comme la Marseillaise, par des slogans comme le célèbre « La vie ou la mort ». C'est que la France est alors menacée d'invasion par les royaumes voisins qui voudraient briser la Révolution : il faut renforcer l'armée pour défendre la patrie. Il n'y a pas encore, à cette époque, de conscription : l'armée de ligne est composée de soldats « professionnels ». Dès 1791, on innove en faisant des levées de citoyens volontaires enrôlés comme auxiliaires de l'armée. Au début, les volontaires ne sont enrôlés que pour une campagne, mais les besoins sont tels qu'on les maintient sous les armes. En février 1793, un décret amalgame les régiments de ligne et les bataillons de volontaires, lesquels ne peuvent plus rentrer chez eux. Le 23 août suivant, un autre décret décide une « levée en masse » pour une durée indéterminée de tous les jeunes de 18 à 25 ans : « jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la République »⁸. Parmi les cinq Montpelliérains, certains sont entrés dans l'armée de ligne et d'autres ont répondu aux levées de volontaires. À partir de 1793, ils sont tous dans la même situation : enrôlés pour le temps où durera la guerre. Qu'ils en aient envie ou non, ils ne peuvent plus quitter l'armée. Ils y sont encore en 1798, et ils sont alors affectés dans l'armée que constitue Bonaparte.

Ils ne savent pas où ils vont aller se battre, mais ils n'ont aucun doute sur le but : ils pensent qu'ils vont partir pour défendre la patrie en danger, et pour rien d'autre. Au début de la Révolution, la Constituante avait voté un décret qui affirmait : « La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans le but de faire des conquêtes et elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». Ils ne peuvent pas se douter qu'ils vont participer à une guerre de conquête et de colonisation. En partant pour l'Égypte, ils sont dans l'illusion de poursuivre le combat pour la patrie, pour la République, et pour la Révolution. Ils vont rapidement perdre leur illusion.

Qui sont ces cinq Montpelliérains ? Qu'ont-ils fait pendant la campagne d'Égypte ? Et qu'a-t-elle fait d'eux ?

1. Jean-Baptiste-Théodore Curto (1770-1735)

Jean-Baptiste Curto, né en 1770 à Montpellier, n'aurait pas pu faire la carrière militaire qu'il a faite s'il n'y avait pas eu la Révolution. On peut supposer qu'il était de famille modeste : il est entré dans l'Armée royale en 1786, à l'âge de seize ans, vraisemblablement pour avoir un petit revenu fixe. Il est affecté dans un régiment de dragons.

Il ne peut alors avoir aucun espoir de sortir du rang, car il faut à cette époque être noble pour pouvoir accéder à un grade d'officier. La Révolution, qui éclate trois ans après son entrée dans l'armée, va changer complètement son destin. Les révolutionnaires décrètent, en 1789, que tous les hommes sont égaux et que tous peuvent accéder à toutes les fonctions. C'est ce qui va lui ouvrir la carrière d'officier.

De 1786 à 1792, il n'a pas l'occasion de se battre : la France alors n'est pas en guerre. Après 1792, il est constamment au front : à l'armée du Nord, de Sambre-et-Meuse, de l'Intérieur, d'Italie, puis d'Helvétie. Il participe à de nombreuses batailles : Valmy, Jemmapes, Neerwinden, Rivoli, Tagliamento, Berne... Il monte régulièrement

⁸ DRÉVILLON et WIEVORKA, *Histoire* 2021, I, 642.

en grade : brigadier-fourrier, maréchal des logis, adjudant, lieutenant en 1797. En mai 1798, son régiment est désigné pour faire partie de l'armée qui part en Égypte.

On sait peu de choses précises sur ce que Curto a vécu pendant la campagne. Son dossier militaire permet de savoir qu'il est présent à la prise de Malte et aux batailles de Chebreiss et des Pyramides⁹. Bonaparte installe le lendemain l'armée au Caire et entreprend d'organiser la colonie : il est probable que Curto est alors employé à traquer dans la population locale ceux qui s'opposent à l'installation de l'ordre colonial. Il se distingue lors de la révolte des habitants du Caire contre les Français, le 21 octobre 1798. Il est commandant de l'escorte du gouverneur français de la ville ; le gouverneur est très grièvement blessé par des révoltés ; Curto bataille contre les agresseurs ; l'escorte qu'il commande (50 hommes) est décimée mais lui réussit à récupérer le corps et à le ramener chez le général Junot ; malheureusement le gouverneur meurt, mais cet acte de bravoure l'a sans doute fait remarquer.

Quelques mois plus tard, Bonaparte décide d'aller faire campagne en Syrie pour repousser les Turcs. Bonaparte part à la tête d'une troupe de 15 000 hommes : Curto en fait partie.

Après la victoire d'El-Arich et la prise de Gaza, Bonaparte entreprend la mise à sac de Jaffa, dont l'historien Jacques Olivier-Boudon écrit qu'elle fut l'une des pages les plus sombres de la campagne. Les témoins ont raconté l'horreur : « Toute l'armée se précipita dans la ville avec une fureur difficile à décrire. Le viol, l'égorgeant et la dévastation la remplir de sang et de deuil¹⁰ » ; « Les soldats répandus de toutes parts égorgeaient hommes, femmes, vieillards, enfants, chrétiens, Turcs. Tout ce qui avait figure humaine était victime de leur fureur¹¹ » ; « Presque tous les habitants avaient été égorgés sans distinction d'âge ni de sexe, la terre était jonchée de leurs corps, le sang ruisselait dans les rues¹². » Après ces quatre jours de crimes absolus, Curto est, sur place, nommé capitaine : c'est certainement qu'il a bien servi Bonaparte pendant cette mise à sac.

Après Jaffa, Curto participe aux combats de Saint-Jean-d'Acre et du Mont-Thabor. La tentative de Saint-Jean-d'Acre est un échec et Bonaparte doit battre en retraite et rentrer au Caire. Curto participe ensuite à la bataille terrestre d'Aboukir, puis à la bataille d'Héliopolis. Il est nommé chef d'escadron le 23 septembre 1800.

En mars 1801, il est à la défense du fort d'Aboukir, lorsque 14 000 Anglais débarquent et écrasent les 4 000 Français qui étaient sur place. Avec 150 hommes, il tient le fort quelques jours et doit finalement capituler (le 19 mars)¹³. Cet échec est un des signes du début de la débâcle, qui aboutira à la capitulation de l'armée d'Égypte quelques mois plus tard. Curto aura donc fait toute la campagne. Il quitte l'Égypte, comme toute l'armée, fin 1801.

Il a alors 31 ans, et une longue carrière devant lui. Il servira l'Empereur, notamment à la Grande Armée, et obtiendra le titre de baron de l'Empire et de général de brigade. Mais, après la première abdication de Napoléon, il rejoindra Louis XVIII, et il refusera de servir à nouveau Napoléon pendant les Cent-Jours. Le roi le nommera notamment inspecteur de la cavalerie. Il prendra sa retraite avec le grade de lieutenant général (équivalent à général de brigade) à l'âge de 63 ans. Il mourra deux ans plus tard.

⁹ Voir ci-dessus, en annexe, la carte de la campagne, qui comporte les lieux et les dates des batailles ici évoquées et de celles qui le seront par la suite.

¹⁰ NIELLO-SARGY, *Mémoires* 1825, 145.

¹¹ MALUS, *Agenda* 1892, 135.

¹² BEAUHARNAIS, *Mémoires* 1858-1860, I, 54 (cité par BOUDON, *Campagne* 2018, 147).

¹³ *Ibid.*, 232 et 234.

S'il ne reste aucune trace concrète connue de la participation de Curto à la campagne, il en reste une de son régiment, et qui a été découverte par Champollion lui-même, qui le raconte dans une lettre :

À Béni-Hassan-El-Qadim, dans le tombeau du nommé Roteï (...), on remarque sur la paroi méridionale un emplacement régulièrement taillé comme pour une armoire, et c'est dans l'épaisseur de cet enfoncement que j'ai trouvé écrite au charbon, et presque effacée, cette inscription bien simple : 1800. 3^e RÉGIMENT DE DRAGONS. Je me suis fait un devoir de repasser pieusement ces traits à l'encre noire avec un pinceau, en ajoutant au-dessous : J.F.C. RST. 1828 (J.-F. Champollion restitué)¹⁴.

Champollion ne s'est pas intéressé qu'aux hiéroglyphes : il n'a pas hésité à préserver des graffitis sur les monuments se rapportant à la mémoire des militaires de la campagne...

2. Jean-Étienne-Casimir Poitevin de Maureillan (1772-1829)

Casimir Poitevin de Maureillan est né à Montpellier le 14 juillet 1772, dans une famille récemment anoblie. Son grand-père était seigneur de Mézouls et Carignan. Son père, Jacques, un savant membre de la Société royale des sciences de Montpellier, est, dès 1789, bien que d'origine noble, un fervent partisan de la Révolution.

Deux des fils de Jacques entrent par concours à l'École du génie de Mézières, où l'on prépare les ingénieurs militaires qui accompagneront les armées pour construire des ponts, des forteresses et d'autres dispositifs de combat. Les deux frères (20 et 21 ans) y entrent en février 1792 avec le grade d'élèves sous-lieutenants. À cette époque, les nobles ne sont pas les bienvenus dans l'armée, et sont même souvent poussés dehors¹⁵ : ils n'auraient pas été acceptés à l'École de Mézières si leur père et eux-mêmes n'avaient pas donné à Montpellier des gages d'adhésion aux idées de la Révolution.

Deux mois après leur entrée à l'École, la France entre en guerre (le 20 avril 1792). L'armée manque d'hommes. L'École suspend ses cours en septembre : ses élèves sont envoyés au front. Les frères Poitevin rejoignent l'armée du Nord, où ils sont rapidement nommés capitaines¹⁶. En 1795, le frère de Casimir est tué par un éclat de bombe. Casimir poursuit seul : il est nommé chef de bataillon ; il rejoint l'armée de Sambre-et-Meuse, puis l'armée du Rhin ; il devient chef de brigade du génie. En mai 1798, il est, lui aussi, désigné pour l'armée que constitue Bonaparte et affecté à l'état-major du régiment du génie : il a 24 ans.

Lors de la prise de Malte, il est chargé d'étudier les fortifications de l'île. Quand les troupes arrivent en Égypte, il est un des premiers à débarquer pour aller repérer les points faibles des murs d'enceinte d'Alexandrie, ce qui permet à Bonaparte d'en prendre immédiatement le contrôle. Il est ensuite envoyé étudier les profondeurs de la rade pour que l'on puisse décider où les bateaux seront mis à l'abri. Puis il est affecté à la troupe qui doit se diriger vers Le Caire en naviguant sur le Nil. Il participe à la bataille de Chebreiss : la flottille qui remonte le Nil vers le Caire (qui transporte quelques centaines de Français) est attaquée par Mourad bey et ses 5 000 hommes¹⁷ ; la charge est violente : les Mamelouks, raconte un témoin, « massacraient les équipages sous nos yeux, et nous

¹⁴ CHAMPOLLION, *Lettres* II, 1868, 213 et 214, n. 1 = CHAMPOLLION, *Lettres* II, 1909, 307, n. 1 ; cf. LEGRAIN, « Autographe » 1900, 15 et 16.

¹⁵ DRÉVILLON et WIEVORKA, *Histoire*, I, 647-648.

¹⁶ Voir la lettre de leur père, dans AUDEBAUD, *Maureillan* 2011, 32.

¹⁷ CYR et MUFFAT, *Desaix* 2019, 137.

montraient avec une barbare férocité les têtes qu'ils tenaient suspendues par les cheveux¹⁸. » Les Mamelouks sont bien plus nombreux et la situation est désespérée, mais Bonaparte arrive à temps avec ses troupes terrestres, et réussit à chasser Mourad bey. Sans ce renfort, la flottille dans laquelle se trouvait Poitevin n'aurait pas pu échapper au pire.

Huit jours après Chebreiss, l'armée se retrouve à nouveau en face de Mourad bey : c'est la fameuse bataille des Pyramides, où Bonaparte aurait harangué ses hommes par une phrase devenue célèbre mais très incertaine : « Songez que du haut de ces Pyramides, quarante siècles vous contemplent ». Les Mamelouks sont au moins 35 000 et les Français 18 000 : la bataille est terrible et fait un millier de morts dans les troupes mameloukes contre quelques dizaines seulement dans les troupes françaises. Le lendemain, les Français s'installent au Caire et commencent à organiser l'administration coloniale de la Basse-Égypte. On ne sait pas quelle mission précise a été confiée à Poitevin dans cette période, mais on peut supposer qu'il a été chargé d'étudier les fortifications et les bâtiments réquisitionnés et utilisés par l'occupant.

Moins de cinq mois après l'arrivée en Égypte, Poitevin est malade au point qu'il doit rentrer en France¹⁹. Il part, le 14 novembre 1798, avec une dizaine d'autres personnes. Le 28 novembre, leur bateau est capturé par un corsaire ; les Français sont dépouillés, maltraités, mis aux fers, puis débarqués en Albanie et vendus au despote Ali Pacha, qui les retient près de deux ans. En 1800, ils réussissent à s'évader, mais ils sont repris et remis aux Turcs à Constantinople, où ils sont emprisonnés. Ils ne seront libérés que le 3 août 1801, après la capitulation de l'armée française. Sur les 36 mois qu'aura duré la campagne, Poitevin n'en aura passé que quatre en Égypte, et plus de trente en captivité.

Poitevin rentre en France, passe quelques mois à Montpellier, puis reprend son métier d'officier du génie. On le retrouvera notamment à la Grande Armée, où il deviendra général de brigade. Il est des campagnes d'Italie et de Russie. Après la première abdication de Napoléon, comme Curto, il se rallie à Louis XVIII, qui le nomme lieutenant général (c'est-à-dire général de division). Pendant les Cent-Jours, lorsque Napoléon reprend le pouvoir, il est destitué, puis réintégré. Après Waterloo, lorsque Louis XVIII remonte sur le trône, il se rallie à nouveau à lui. Le roi le charge de la commission pour le tracé des frontières du nord de la France. Il terminera sa carrière comme inspecteur général des fortifications. L'Empereur l'avait fait baron de l'Empire en 1808 ; le roi le fera vicomte de Maureillan, en 1822. Il meurt en 1822. Son passage en Égypte aura été bien bref : quelques mois.

Son nom n'avait pas été inscrit sur l'Arc de Triomphe, mais sa veuve a écrit au ministère de la Guerre, en 1841, pour que cette omission soit réparée : il y figure maintenant.

¹⁸ BOURRIENNE, *Mémoires* 1829, II, 105.

¹⁹ POUQUEVILLE, *Voyage* 1805, I, III. Christian AUDEBAUD (*Maureillan* 2011, 49) fait l'hypothèse que Poitevin a pu être envoyé en France par Bonaparte pour qu'il aille rendre compte de la situation auprès du Directoire et demander des renforts. Rien n'étaye cette supposition. Pouqueville, qui a fait le voyage avec Poitevin, et qui l'a retrouvé ensuite plusieurs fois, affirme qu'il part parce qu'il est malade, et que sa maladie perdure ensuite (cf. POUQUEVILLE, *op. cit.*, III, 60 : « Poitevin, dont la santé chancelante avait peine à se rétablir à cause des fièvres auxquelles il était en proie »). Il n'y a aucune raison de ne pas faire confiance à ce témoin, d'autant que l'on sait que Poitevin a une santé fragile tout au long de sa vie.

3. François Mireur (1770-1798)

Le destin de François Mireur a, lui aussi, été bouleversé par la Révolution. Il n'est pas né à Montpellier ; il y est venu en octobre 1789, à vingt ans à peine, pour y étudier la médecine. Parallèlement, il participe à l'agitation révolutionnaire. Dès 1790, il fait partie de la garde nationale et il en devient capitaine à vingt ans tout juste²⁰. La même année, il adhère au Club des Amis de la Constitution²¹, et il participe avec quelques amis à la « prise de la Bastille montpelliéraine » (la Citadelle de Montpellier). Il obtient son doctorat en juin 1792. Un document conservé aux archives départementales de l'Hérault mentionne qu'il était un révolutionnaire « ardent²² ».

En juillet 1792, l'Assemblée nationale déclare « La Patrie en danger » et demande à tous les départements d'envoyer 20 000 volontaires pour défendre la capitale (on les appellera les fédérés). Il est docteur depuis un mois ; il s'engage immédiatement. La Société montpelliéraine des amis de la Constitution le charge d'aller à Marseille pour y rencontrer les volontaires et leur proposer que les bataillons des deux villes montent ensemble à Paris. Au cours de cette délégation, il leur chante, à l'issue d'un banquet, un chant de guerre qu'il a entendu à Montpellier, que les Marseillais découvrent et adoptent, et qui, adopté ensuite par les Parisiens, deviendra La Marseillaise. C'est grâce à lui que ce chant est devenu populaire. La Marseillaise aurait pu tout aussi bien, ou aurait dû, être appelée « La Montpelliéraine ».

Mireur revient à Montpellier et part pour Paris avec le bataillon des volontaires de l'Hérault. Il est convaincu qu'il s'agit d'une mission de courte durée et qu'il sera de retour « dans un mois²³ ». Il participe à la fête de la Fédération puis se rend à Compiègne où son bataillon est cantonné. Grâce à une réforme qui permet aux médecins d'obtenir la qualité d'officier, il est immédiatement nommé – il a 22 ans – capitaine de la compagnie de grenadiers et, en même temps, chirurgien-major du bataillon²⁴.

Sa mission de volontaire terminée, Mireur devait rentrer. Mais l'armée a besoin d'hommes : il est envoyé au front dans le Nord. Son biographe note qu'il cesse rapidement toute activité médicale : « Il est probable que l'ardeur de combattre l'emporta chez Mireur sur l'ardeur à guérir. Chirurgien major en même temps qu'officier, il préféra le sabre à la lancette et le fusil au bistouri²⁵. » Après l'armée du Nord, il rejoint l'armée de Sambre-et-Meuse, puis l'armée d'Italie. Il passe de grade en grade jusqu'à obtenir, à 27 ans, celui de général de brigade de cavalerie. À la mi-mai 1798, il est désigné pour faire partie de l'armée qui doit partir pour une destination inconnue. La rumeur dit alors que ce pourrait être l'Égypte : il écrit que « si c'est là le but de l'expédition, il ne s'agit que d'un voyage qui durera un an ou un an et demi ; c'est là une bagatelle »²⁶. Le voyage durera trois ans. Ce sera un échec. Et Mireur y laissera la vie.

Lors de la marche d'Alexandrie au Caire, en juillet 1798, le gros des troupes doit traverser à pied un désert d'une centaine de kilomètres. Plusieurs témoins ont raconté les immenses souffrances de l'armée pendant cette traversée :

Qu'on se figure une armée obligée de passer à travers ces plaines arides frappées des rayons d'un soleil brûlant, et des soldats marchant à pied sur un sable plus brûlant encore, tous chargés de leurs sacs et habillés de laine, portant chacun

²⁰ SIX, *Dictionnaire* 1934 II, 206.

²¹ LOMBARD, *Volontaire* 1903, 52-53.

²² Il s'agit de la liste des volontaires sur laquelle il a été inscrit (L 3631). Cité dans *François Mireur et la Marseillaise* 1992.

²³ LOMBARD, *op. cit.*, 111.

²⁴ *Ibid.*, 127, et lettre de Mireur à son père (*ibid.*, 131).

²⁵ *Ibid.*, 127.

²⁶ *Ibid.*, 306.

pour cinq jours de vivres. Au bout d’une heure de marche, accablés de chaleur et du poids de leurs effets, ils se déchargeaient en jetant leurs vivres, et ne songeant qu’au présent sans penser au lendemain. Dévorés bientôt de soif et de faim, ils ne trouvaient plus ni pain ni eau. C’est ainsi qu’il fallait se traîner jusqu’à quatre heures de l’après-midi, abîmés de chaleur et harcelés par les Bédouins (...). J’ai vu des soldats mourir de soif, d’inanition et de chaleur ; d’autres accablés, et voyant la souffrance de leurs camarades, se brûler la cervelle (...). Il nous est mort, dans l’espace de cinq à six jours, cinq à six cents hommes²⁷.

Les troupes font étape à Damanhour le 5 juillet 1798. Bonaparte les rejoint le 8. Le 9, on retrouve Mireur mort. Dans une lettre au gouvernement, Bonaparte donne sa version de cette perte d’un général :

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d’Arabes (...). Le général de brigade Mireur et plusieurs autres aides de camps et officiers de l’état-major ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellents petits chevaux, malheur à celui qui s’éloigne à cent pas des colonnes. Le général Mireur, malgré les représentations de la grand’garde, seul, par une fatalité que j’ai souvent remarquée accompagner les hommes qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule, à deux cents pas du camp : derrière étaient trois Bédouins qui l’ont assassiné. La République fait une perte réelle ; c’était un des généraux les plus braves que je connusse²⁸.

Bonaparte reprend cette version dans ses *Mémoires*²⁹. Son chef d’état-major, le général Berthier, donne la même version³⁰. Elle est également reprise par l’entourage de Bonaparte³¹. Elle est, encore aujourd’hui, la version officielle.

Pourtant un témoignage donne une version bien différente de cette version officielle, celui du capitaine Desvernois. Selon lui, Bonaparte avait humilié Mireur la veille au soir. Après la pénible marche dans le désert, il avait réuni son état-major. Desvernois raconte que Mireur s’est alors élevé contre l’imprévoyance de Bonaparte et lui a reproché d’avoir exposé à d’immenses douleurs sept à huit mille combattants, dont beaucoup en étaient morts. Il aurait recommandé à Bonaparte d’abandonner son projet d’expédition. Selon Desvernois, une vive discussion s’est engagée, à laquelle Bonaparte a mis fin en quittant brusquement la séance. Desvernois ajoute :

Le brave Mireur crut s’apercevoir aussitôt que sa franchise l’avait perdu dans l’esprit de Bonaparte, son ami jusqu’alors ; et persuadé qu’à l’avenir il serait

²⁷ NIELLO-SARGY, *Mémoires* 1825, I, 56-57. Niello-Sargy était alors officier de correspondance, attaché à l’état-major.

²⁸ NAPOLÉON, *Correspondance* 1858-69, IV, 356 (cité également par LOMBARD, *Volontaire* 1903, 330).

²⁹ NAPOLÉON, *Mémoires* (2016), 180.

³⁰ BERTHIER, *Relation* 1800-1801, 13.

³¹ Jacques MIOT (*Mémoires* 1804, 33-34), commissaire des guerres à l’armée d’Égypte, reprend cette version officielle, de même que Monge, qui ajoute que Murat aurait retrouvé la selle de Mireur dans un camp de bédouins (lettre de Monge à sa femme Catherine Huart, 12 décembre 1798. Marie Dupond (UDPN/USPC) ; projet EMAN – Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Consulté le 20 avril 2022 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/monge/items/show/282>). Le général Belliard ajoute un élément à la version officielle du geste de Mireur : Bonaparte l’aurait humilié en se faisant escorter pour une sortie par des cavaliers de Mireur mais en les mettant sous les ordres de Leclerc, donc en laissant Mireur de côté. Selon Belliard, Mireur n’aurait pas supporté d’être ainsi traité par le général en chef.

abreuvé de dégôts, il ne put supporter l'idée d'une pareille existence. Au point du jour, il monte à cheval, s'enfoncé dans le désert et se brûle la cervelle (...). Son cadavre fut trouvé intact, ayant près de lui son cheval, qui fut ramené au camp. Le malheureux général fut inhumé avec tous les honneurs dus à son rang³².

Dans une note complémentaire publiée en 1898, Desvernois dément formellement la version de Bonaparte :

On a voulu dire qu'il avait été tué par les Arabes : cela n'est pas. Avec quelques camarades, je fus à sa recherche et le trouvai étendu à terre, tenant à la main le pistolet dont il s'était servi dans son suicide. Son chapeau brodé, son sabre, sa montre, son argent, déposaient que les Arabes n'en avaient pas même approché ; son cheval, revenu en liberté au camp, en était une nouvelle preuve³³.

Pourquoi Bonaparte a-t-il maquillé le suicide en assassinat par des bédouins ? Il y avait depuis plusieurs jours un fort malaise dans les troupes. La traversée du désert avait été extrêmement pénible. Bonaparte a été confronté à un début de révolte. Il est lui-même accusé par des soldats³⁴. Si l'on avait su qu'un général s'était suicidé à cause de Bonaparte, une sédition aurait pu se produire. Il valait mieux mentir et parler d'un assassinat par l'ennemi. La mort tragique de Mireur a été cachée à ses hommes.

Peut-être Bonaparte a-t-il eu des remords d'avoir humilié Mireur. Sept ans plus tard, en mars 1815, alors qu'il vient de débarquer à Golfe-Juan pour venir déloger Louis XVIII et reprendre son trône, il fait une halte à Escragnolles, un village de Provence, où vit une vieille dame pauvre et aveugle, la mère de Mireur. Il demande à la voir, et lui remet un rouleau de billets de 500 francs, sans doute sans lui dire la vérité sur la mort de son fils³⁵.

Le nom de Mireur, qui reste associé à la *Marseillaise*, est inscrit sur l'Arc de Triomphe, et aussi à Versailles sur les tables de bronze des grands militaires français tombés au combat.

4. François Vigo-Roussillon (1774-1844)

François Vigo-Roussillon, quand éclate la Révolution, en juillet 1789, n'a pas encore quinze ans. Il est trop jeune pour répondre aux levées de volontaires de 1791 et de 1792. Le 1^{er} février 1793, la Convention décrète une nouvelle levée³⁶. Il a alors 18 ans et il veut partir : « Au commencement de 1793, témoin de l'enthousiasme qui, dans toute la France, faisait voler la jeunesse aux frontières, je brûlai du désir de me joindre aux braves qui, déjà, avaient pris les armes pour défendre la patrie menacée. J'éprouvais une sorte de honte de n'être pas encore parti³⁷. » Il est approché par un sergent-major du 1^{er} bataillon de l'Hérault qui lui propose de servir dans ce bataillon qui est en Italie : « J'acceptai cette offre avec empressement³⁸. » Sa mère n'est pas d'accord, parce qu'elle est veuve, que deux de ses fils sont déjà soldats, et qu'elle va devoir rester seule avec

³² DESVERNOIS, *Mémoires* éd 1858, 25.

³³ DESVERNOIS, *Mémoires* éd. 1898, 111 (cf également JONQUIÈRE 1899-1911, 137). Le biographe de Mireur, Jean Lombard, dans l'ouvrage qu'il a publié en 1903, ignore que Mireur s'est suicidé. Il n'a pas eu connaissance des *Mémoires* de Desvernois. Il s'est limité à la version officielle propagée par Bonaparte et son entourage. Cette biographie est en cela obsolète.

³⁴ *Ibid.*, 103-104 ; cf. NIELLO-SARGY, *Mémoires* 1825, 56 et 57.

³⁵ Voir LOMBARD, *Volontaire* 1903, 352.

³⁶ DUVAL-JOUVE, *Montpellier* 1879-1881, II, 42.

³⁷ VIGO-ROUSSILLON, « Mémoires » 1890, 579.

³⁸ Loc. cit.

deux filles à élever. Il insiste ; elle lui donne son accord ; il court aussitôt se faire enrôler. Comme Mireur, il pense qu'il reviendra vite à Montpellier : il restera dans l'armée pendant quarante-cinq années.

Il rejoint, à pied, son bataillon à Nice. Il reçoit son uniforme, un sabre, un fusil et des cartouches : on ne lui dit pas comment s'en servir et on l'envoie immédiatement au front. C'est en participant à son premier combat que ses camarades lui apprennent à manier le fusil.

En Italie, il est grenadier puis sergent dans l'Infanterie. Il raconte à n'en plus finir le bivouac dans le froid et parfois la neige, les marches épuisantes, les fusillades, les canonnades, les charges à la baïonnette, les sentinelles égorgées, les centaines de prisonniers et de morts. Il évoque ses blessures. Il raconte avoir été laissé pour mort une nuit entière sur un champ de bataille. Il passe de l'Italie à l'Autriche, puis en Suisse, puis à Grenoble.

Son régiment reçoit l'ordre de se rendre à Toulon : « Le général Buonaparte était aussi arrivé à Toulon (...). Il annonça aux troupes rassemblées que nous formions une aile de l'armée d'Angleterre, que nous aurions à combattre des ennemis dont le nom nous était inconnu, que nous aurions des déserts à traverser, de grandes fatigues à supporter, que notre expédition porterait le coup de la mort à l'Angleterre, que chaque soldat recevrait en récompense six arpents de terre (...)»³⁹. » Quelques jours plus tard, les troupes embarquent pour une destination inconnue : Vigo-Roussillon, comme tous ses camarades, est surpris de voir que les bateaux ne se dirigent pas vers l'ouest mais vers l'est. Ils apprennent qu'ils ne vont pas en Angleterre mais en Égypte.

À Malte, il est cantonné dans son bateau⁴⁰. Après Malte, les troupes arrivent devant Alexandrie. Vigo-Roussillon constate que les vivres que l'on débarque – de la viande salée, du vin de Provence et de l'eau de vie – ne sont pas adaptés au climat. Dès le lendemain, Bonaparte envoie 4 000 hommes prendre d'assaut la ville. Vigo-Roussillon est un des premiers à arriver au mur d'enceinte : « La ville fut enlevée d'emblée, mais on se fusilla dans les rues toute la nuit⁴¹. » Aussitôt, Bonaparte envoie les troupes vers Le Caire. Une partie s'y dirige en longeant le Nil et une partie en traversant le désert. Vigo-Roussillon est de la partie qui suit le fleuve, et il n'a donc pas à souffrir autant que Mireur. Il arrive à Damahour, point de rencontre des deux convois, le 10 juillet, le lendemain de la mort de Mireur. Dans son journal, il n'en dit rien : on n'en parle déjà plus. On reprend la route vers Le Caire, et c'est une nouvelle souffrance pour les hommes, ce dont Vigo-Roussillon rend responsable Bonaparte :

Combien une imprévoyance impardonnable avait été préjudiciable à l'armée ! On eût pu conserver la vie à bien des braves qui périrent de soif, se suicidèrent ou furent assassinés pendant ces marches terribles, et éviter à toute l'armée de cruelles souffrances. Il eût suffi de pourvoir, au départ, chaque soldat d'un petit bidon pour porter son eau. Le général en chef, qui connaissait le pays dans lequel il voulait nous conduire, est responsable de cette incurie (...). La même imprévoyance se retrouva en toutes choses⁴².

Vigo-Roussillon participe à la bataille de Chebreiss, puis à celle des Pyramides, à propos de laquelle il dit que « le carnage était horrible ». Il évoque un moment particulièrement meurtrier : « En un instant l'entrée du village fut encombrée par le corps des hommes, des chevaux, des chameaux tombés sous notre feu ; ils formaient une haute

³⁹ VIGO-ROUSSILLON, *Journal* 1981, 56.

⁴⁰ BOUDON, *op.cit.*, 35.

⁴¹ VIGO-ROUSSILLON, *Journal* 1981, 64.

⁴² *Loc. cit.*

barricade. » Il raconte que la brigade à laquelle il appartient « eut la gloire » du massacre au fusil et à la baïonnette de 4 000 Mamelouks piégés dans un endroit sans sortie⁴³.

Vigo-Roussillon est ensuite nommé commissaire des guerres, c'est-à-dire chargé de trouver de la nourriture et des chevaux pour la troupe en réquisitionnant chez l'habitant, au besoin par la force. Il doit sillonner la région et faire souvent face à des embuscades de bédouins hostiles à l'occupant.

Début février 1799, Bonaparte part pour la campagne de Syrie. La 32^e demi-brigade à laquelle appartient Vigo-Roussillon en est. Après la bataille d'El-Arich, les troupes se dirigent vers Gaza. C'est encore une marche difficile et pénible, comme le rapportera un lieutenant : « J'ai vu des frères grenadiers dans le 32^{ème} régiment s'écarter de la colonne pour s'aller tuer eux-mêmes, disant nous avons trop souffert⁴⁴. »

Après la prise de Gaza, c'est la mise à sac de Jaffa, que Vigo-Roussillon résume ainsi : « L'assaut fut ordonné, la place fut emportée et livrée à trente heures de massacre et de pillage. » Bonaparte ne sait que faire des 6 000 prisonniers qu'il détient alors, et Vigo rapporte :

Il prit une résolution terrible (...). Ordre fut donné de passer tous ces prisonniers au fil de la baïonnette (...). On les partagea, la veille du départ (de Jaffa) entre les demi-brigades. On fit former des carrés, face en dedans, puis on attaqua à la baïonnette ces masses vivantes. On tua tout⁴⁵.

Vigo-Roussillon évoque alors, ce qui est rare chez lui, les états d'âme de ceux qui tuent tous les jours : « L'armée n'était que trop habituée à ces scènes d'horreur (...). Elle obéit, mais avec une sorte de dégoût et d'effroi⁴⁶. »

Après Jaffa, Bonaparte tente de prendre Saint-Jean-d'Acre. C'est un échec. Vigo-Roussillon juge sévèrement l'attitude de Bonaparte : « Par dépit, le général en chef voulut, avant de quitter Saint Jean-d'Acre, y laisser une trace terrible de son passage. Il accabla la ville de ses feux et la laissa presque réduite en cendres⁴⁷. » Bonaparte bat ensuite en retraite et décide de rentrer au Caire. Les blessés et les malades de la peste (car la peste fait alors des ravages) sont difficiles à transporter : lors de la halte à Jaffa, sur la route du retour, il décide de les abandonner. Vigo-Roussillon est témoin de ce que les soldats disent que Bonaparte abandonne les pestiférés et beaucoup d'hommes amputés ou atteints de blessures graves parce qu'ils ne peuvent plus lui être utiles⁴⁸. L'armée lui en veut de n'avoir pas tenté de les sauver en les transportant par la mer, et même d'avoir refusé l'aide des Anglais. Les hommes disaient alors qu'il avait trop d'orgueil pour accepter de négocier une aide de l'ennemi, et Vigo-Roussillon l'en juge coupable : « Bonaparte aurait dû considérer comme un devoir de tenter une négociation⁴⁹. »

La grande bataille à laquelle Vigo-Roussillon participe ensuite est la bataille terrestre d'Aboukir. Les Anglais et les Turcs ont décidé d'affronter les Français en débarquant environ 20 000 hommes à Aboukir. Bonaparte envoie 10 000 des siens pour essayer de les en empêcher. Vigo-Roussillon raconte comment il a dû se battre au corps à corps, comment il a enfoncé sa baïonnette dans la poitrine d'un Turc, comment avec son sabre il en coupa un autre presque en deux, comment il a tiré à bout portant sur un autre... Bien qu'en nombre plus faible, les Français repoussent l'ennemi : « Dans ce

⁴³ *Ibid.*, 66-67.

⁴⁴ Cité par BOUDON, *op. cit.*, 146.

⁴⁵ VIGO-ROUSSILLON, *Journal* 1981, 83.

⁴⁶ *Ibid.*, 84.

⁴⁷ *Ibid.*, 86.

⁴⁸ *Ibid.*, 87.

⁴⁹ *Ibid.*, 86 et 88.

combat 6 000 Français détruisent 13 000 ou 14 000 Turcs ; je n'avais jamais vu un aussi petit nombre d'hommes en tuer un aussi grand⁵⁰. »

À l'issue de la bataille, 3 000 Turcs s'étaient réfugiés dans le fort d'Aboukir. Il faut encore de rudes combats, souvent au corps à corps, pour les en déloger. Vigo-Roussillon raconte : « Le soir de cette journée (le 28 juillet 1799), la compagnie de grenadiers du 1^{er} bataillon de la 32^e était complètement détruite. Les trois officiers et quatre-vingt-seize sous-officiers, caporaux ou grenadiers étaient hors de combat ; pour la plus grande partie morts ou estropiés. Sur cent-quatre hommes dont elle se composait le matin sur le champ de bataille, il ne restait que le fourrier Désert, six grenadiers, et moi⁵¹. » Le 1^{er} août, le fort est libéré. La victoire est totale : l'armée n'a plus d'ennemi à combattre. Vigo-Roussillon et ses camarades de la 32^e sont envoyés en repos. Bonaparte passe la nuit et dit : « Quittez ces figures tristes. Avant peu nous irons boire du vin de France⁵². »

Bonaparte, lui, quitte l'Égypte quelques jours plus tard, mais l'armée, elle, va encore y rester plus de deux ans. Kléber est nommé général en chef. Vigo-Roussillon participe à la bataille d'Héliopolis, (dans laquelle il perd son frère aîné, le premier étant mort en Italie), et à de nombreux combats. En juillet 1800, il est promu sous-lieutenant et détaché à la Légion copte qui vient d'être créée⁵³. C'est une période assez tranquille qui s'ouvre, et qui va durer huit mois : le nouveau général en chef, Menou, qui remplace Kléber assassiné, s'emploie alors à essayer de réussir la colonisation.

Début mars 1801, 14 000 Anglais débarquent à Aboukir. Les Français n'ont que 4 000 hommes sur place. Ils tentent de résister mais ils ne peuvent que reculer. Le 21 mars 1801, la bataille de Canope est un désastre. Menou est contraint de s'enfermer dans Alexandrie et se trouve alors pris au piège. Le général Belliard qui commande une partie des troupes au Caire capitule, le 27 juin, et Menou, le 31 août. La guerre d'Égypte est terminée. Vigo-Roussillon est désigné pour préparer, de concert avec l'ennemi, un plan d'évacuation des Français. Il quitte l'Égypte et arrive à Marseille, 21 septembre 1801.

Il n'a que 27 ans. Il se fait réformer, rentre à Montpellier, s'y ennuie, et, au bout de deux mois demande à reprendre du service. Il est promu lieutenant. Il participe aux campagnes d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, d'Espagne. Il est fait prisonnier pendant sept mois par les Anglais. Après la première abdication de Napoléon, il se rallie définitivement à Louis XVIII. Il sera un peu plus tard promu colonel et envoyé guerroyer en Espagne puis en Allemagne. En 1832, il est commandant de la place de Grenoble. Il prend sa retraite en 1837. Il meurt en 1844⁵⁴.

Son nom n'est pas gravé sur l'Arc de Triomphe. Sur un des bas-reliefs, le général Murat y est représenté faisant prisonnier à la bataille d'Aboukir le pacha chef de l'armée turque. Vigo-Roussillon s'en étonne dans un courrier à son supérieur, le 23 septembre 1836, car ce n'est pas Murat mais lui qui a fait ce prisonnier prestigieux, ce qui d'ailleurs est explicitement mentionné sur son brevet de sous-lieutenant, établi au Caire et signé « Bonaparte »⁵⁵. Vigo-Roussillon a été de toutes grandes batailles d'Égypte, directement au front la plupart du temps, face aux fusils et aux baïonnettes : son grand fait d'arme lui a été volé au profit du beau-frère de Napoléon.

⁵⁰ *Ibid.*, 99.

⁵¹ *Ibid.*, 99.

⁵² *Ibid.*, 102.

⁵³ MENICHELLI, « Légion copte » 2010.

⁵⁴ HIARD, « Vigo-Roussillon » 1846.

⁵⁵ Il y est mentionné : « Cet officier est entré le premier dans la maison où s'était réfugié le pacha qui fut fait prisonnier à Aboukir » (VIGO-ROUSSILLON, « Mémoires » 1890, 727 ; et VIGO-ROUSSILLON, *Journal* 1981, 95).

5. Jean-Gaspard René (1769-1808)

Jean-Gaspard René est né le 20 juin 1768 à Montpellier. Son père, Gaspard Jean René, est vice-doyen de la faculté de Médecine. Sa mère, Suzanne Sabatier, est issue d'une famille de commerçants (qui prendra plus tard le nom de Sabatier d'Espeyran, et dont un descendant a légué à l'Académie des sciences et lettres de Montpellier son siège actuel dans l'Hôtel dit Sabatier d'Espeyran).

En mai 1789 – ce n'est pas encore la Révolution –, René intègre la milice que les bourgeois de Montpellier viennent de créer⁵⁶. La Révolution transformera les milices bourgeoises en « gardes nationales » chargées de réprimer les attroupements séditieux et les révoltes sociales⁵⁷. René, qui adhère aux idées des révolutionnaires, demeure dans cette garde après juillet 1789. Il y est nommé, grâce à la position de son père⁵⁸, sous-lieutenant puis adjudant-major. Il y a sans doute connu Mireur, qui y est alors capitaine.

Contrairement à Mireur et à Vigo-Roussillon, René ne répond pas aux levées de volontaires. Les volontaires ne s'engageaient alors que pour une campagne : il choisit de s'engager dans l'armée de ligne. Il est affecté, le 2 janvier 1792, dans un régiment d'infanterie. Il a alors 24 ans. Il est probable qu'il a choisi cette carrière parce que l'accès aux grades d'officier, depuis 1790, n'est plus réservé aux nobles⁵⁹. L'armée manque alors d'officiers parce que, depuis le début de la Révolution, beaucoup ont émigré ou ont été mis à la retraite : six mois seulement après son entrée dans l'armée, René est promu lieutenant.

Il sert à l'armée du Midi, des Alpes, de Toulon, des Pyrénées, d'Italie (où Bonaparte le récompense en lui attribuant, un « sabre d'honneur »), d'Helvétie. En mai 1798, il est affecté à l'armée qui va partir en Égypte.

Après la prise de Malte, René participe à la prise d'Alexandrie, à la terrible traversée du désert (au cours de laquelle Mireur se suicide), aux batailles de Cheibress et des Pyramides, à l'occupation du Caire. Le 21 octobre 1798, la population du Caire entre en révolte contre l'occupant français. La répression est violente et sanglante. René en est un acteur majeur. Un grand nombre d'habitants se réfugient dans la grande mosquée. René est chargé d'exterminer tout ce qui est dedans et autour. La mosquée est pilonnée d'obus, pillée, saccagée, souillée. Les insurgés sont massacrés.⁶⁰ Au total, la répression de la révolte aura fait 300 morts parmi les Français et environ 4 000 parmi les insurgés⁶¹. Quatre jours après, Bonaparte, qui a vu René à l'œuvre, l'intègre dans son état-major. Il est alors chargé de parcourir les alentours du Caire pour surveiller et réprimer les habitants encore partisans des Mamelouks. Il est possible qu'il ait croisé Vigo-Roussillon, qui participe lui aussi à cette mission.

René est ensuite de la campagne de Syrie. L'armée prend El-Arich, Gaza, Jaffa, et entreprend le siège de Saint-Jean-d'Acre : René y est chargé de l'organisation du matériel et des mouvements dans la brèche qui permet pénétrer dans la ville⁶², ce qui est

⁵⁶ DUVAL-JOUVE, *Montpellier*, I, 51.

⁵⁷ Loi du 21 octobre 1789, confirmée par la loi d'organisation du 29 septembre 1791, cités par DRÉVILLON et WIEVORKA, *Histoire*, I, 560.

⁵⁸ C'est en tous cas ce qu'affirme l'un de ses deux biographes : CARLES, « René » 2000, 206.

⁵⁹ De la mi-1789 à la mi-1792, 6 000 officiers, environ, ont émigré ou pris leur retraite, soit près des trois quarts des officiers de 1789. Un décret du 20 septembre 1790 a ouvert la possibilité aux non-nobles de devenir officier. Voir MARILL, *Histoire* 2019, 10.

⁶⁰ *Ibid.*, 72-73.

⁶¹ Selon TRANIÉ et CARMIGNANI, *Campagne* 1988, 115.

⁶² « Le 9 avril 1799, la tranchée fut ouverte devant saint Jean d'Acre » (CONNY, *Révolution* 1847, XIV, 48) ; cf. JONQUIÈRE, *Expédition* 1899-1911, IV, 345 et n. 1, ainsi que le règlement pour le siège de Saint-Jean-d'Acre de Berthier qui précise en son article 9 : « Il sera nommé un officier

l'un des postes les plus exposés aux tirs des assiégés. Il y restera pendant les deux mois que dure le siège : Bonaparte le promeut adjudant-général au sein de l'état-major général, le 13 mai 1799.

Après l'échec du siège de Saint-Jean-d'Acre, l'armée bat en retraite et revient au Caire. Un mois plus tard, 15 000 Turcs débarquent en rade d'Aboukir. Bonaparte y envoie 9 000 hommes. Les combats sont terribles : quelques centaines de Français et plusieurs milliers de Turcs sont tués. René est brûlé par l'explosion d'un caisson, dont le feu atteint les vêtements de Bonaparte⁶³. Quelques semaines plus tard, sur ordre de Bonaparte, René est promu « adjudant général chef de brigade », toujours attaché à l'état-major (2 septembre 1799).

Bonaparte avait quitté l'Égypte pour rentrer en France le 23 août 1799, après avoir nommé Kléber général en chef. Le 20 mars 1800, Kléber, avec 12 000 hommes, fait face à l'armée du grand vizir, qui en compte 60 000. C'est la bataille d'Héliopolis : après deux jours de combats acharnés, le grand vizir est vaincu et s'enfuit vers l'ouest. Pendant les négociations avec le grand vizir pour le départ des assiégeants, un échange d'otages a lieu : c'est René qui est envoyé (avec le capitaine Tioch⁶⁴, son adjoint, lui aussi montpelliérain) comme otage auprès des Turcs⁶⁵. Ils sont alors menacés par des Turcs et ne doivent leur survie qu'au Mamelouk Mohammed el-Elfi bey et son escorte qui les enferment dans une mosquée et les défendent « le sabre à la main » jusqu'à la nuit⁶⁶.

Le 14 juin 1800, Kléber est assassiné. C'est Menou qui devient général en chef : il s'attache à consolider la colonisation de l'Égypte. Début mars 1801, les Anglais débarquent à Aboukir et sont rejoint par des Turcs. Menou les attaque à Canope le 21 mars, mais subit une terrible défaite et doit se retrancher dans Alexandrie. Il est enfermé, encerclé, et sans solution. Le 8 avril, Rosette est perdue. Les officiers le critiquent de plus en plus. Pour s'assurer un dernier quartier de fidèles, il réorganise son entourage⁶⁷ et nomme René chef d'état-major le 15 avril. René accède à la plus haute fonction mais il est trop tard pour qu'il puisse redresser la situation : Belliard, qui tenait Le Caire, capitule le 27 juin 1801. À Alexandrie, Menou espère encore pouvoir rebondir, mais en vain. Il nomme René général de brigade le 19 août. Il capitule le 31 août. C'est la défaite définitive. René aura été chef d'état-major pendant quatre mois et demi. C'est avec lui que Menou a fini par décider de capituler.

C'est donc aussi avec lui que Menou aura dû organiser les conditions du retour en France des quelque 23 000 soldats et civils encore en vie. Il a donc eu à connaître, notamment, du devenir de la pierre de Rosette. Il a cosigné, avec Menou, un projet de convention de capitulation, qui mentionnait que les savants de l'Expédition pourraient

chargé du détail de la tranchée pendant le siège », et « René est invité à commencer immédiatement ses fonctions et à se concerter avec les généraux d'artillerie et de génie » (*ibid.*, 310).

⁶³ RENÉ, « René » 1847, 9.

⁶⁴ On retrouvera le capitaine Tioch (écrit alors Tioche) à la tête d'un détachement de 25 dromadaires envoyé comme émissaire au Caire pour informer Belliard de l'échec de la bataille de Canope et de l'ouverture de négociations de paix avec les Anglais (cf. BOUDON, *Campagne* 2018, 237).

⁶⁵ ROUSSEAU, *Kléber et Menou* 1900, XXXIII ; cf. RENÉ, « René » 1847, 10. Pierre CARLE (« René » 2001, 210) écrit que Menou l'a envoyé en otage pendant les pourparlers. Georges SIX (*Dictionnaire* 1934, II, 356-357) écrit que René fut chargé de négocier la capitulation du Caire et fut remis comme otage aux insurgés le 22 avril 1800.

⁶⁶ Voir BABIÉ, *Archives* 1805, III, 376.

⁶⁷ LAURENS, *op. cit.*, 449.

remporter en France tout ce qu'ils avaient recueilli en Égypte⁶⁸. Cette mention, si elle avait été acceptée par les Anglais, aurait permis à la pierre de Rosette de venir en France. Elle n'a pas été acceptée, malgré la demande insistante de Menou et des savants eux-mêmes auprès des Anglais, qui ont fini par accepter que les savants emportent leurs manuscrits et leurs objets personnels, mais pas les objets collectés en Égypte⁶⁹.

Menou et René ont dû accepter cette rédaction et l'ont signée. C'est ainsi que, avec la signature de René, la pierre de Rosette est partie en Angleterre⁷⁰.

Les Français quittent petit à petit l'Égypte, à partir de la fin juillet 1801. René part avec Menou, et il arrive à Toulon, le 5 novembre 1801.

Après l'Égypte, René rentre un temps à Montpellier : il est nommé à l'état-major de la division militaire de l'Hérault puis à celle de Bretagne, puis adjoint au major général de la Grande Armée. Début 1808, il est envoyé en Espagne, où la population se révolte contre l'occupation française. Il y arrive le 10 janvier 1808. Napoléon le fait baron de l'Empire, le 12 mars. En juin, il est tué dans une embuscade en Andalousie. Un général de passage sur les lieux raconte l'horreur : « Nous avons trouvé au passage des hommes rôtis encore embrochés. Le général René a été tué et le commissaire Vosgien scié en trois⁷¹. » Un lieutenant de cavalerie qui y passe également précise : « C'est ici que le général René a été arrêté, coupé successivement par quartiers et jeté dans l'huile bouillante⁷². »

Son nom n'avait pas été retenu pour être inscrit sur l'Arc de Triomphe. Son frère a écrit au ministre de la Guerre, le 10 août 1836, pour demander réparation de cette omission, et il a obtenu satisfaction. Ce n'est cependant pas « René » qui est inscrit, mais « Réné ». Ce n'est pas une erreur : j'ai découvert aux Archives de la Défense à Vincennes un courrier de lui-même dans lequel il signe « Réné ». C'est donc sciemment qu'il se faisait appeler différemment de son père, le doyen de la faculté de Médecine de Montpellier : on ne connaît pas la raison de cette décision.

Ce que l'on sait du séjour des cinq soldats montpelliérains en Égypte ne donne qu'une petite idée des horreurs et des souffrances qu'ils ont vues et subies, parce que les archives n'en ont conservé qu'une infime partie. Seul Vigo-Roussillon, qui a pris des notes quasiment au jour le jour, a laissé une trace concrète et précise.

Ce qu'il raconte est confirmé par les « mémoires » que d'autres militaires ont rédigés : cette campagne a été particulièrement violente. Le nombre total des soldats français morts en Égypte est d'environ 17 000⁷³. Par rapport au nombre de militaires morts dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, qui est d'environ 1 400 000, les pertes en Égypte peuvent sembler relativement faibles. Elles ne représentent en effet que 1,2 % du total. Mais, pour mesurer la violence d'une guerre, il faut comparer le nombre de soldats emmenés au combat et le nombre de disparus : alors que la moyenne des pertes humaines dans les batailles est, pour la période, d'environ 7 à 8 % des effectifs, elle est en Égypte de 40 %. La campagne d'Égypte est sans aucun doute très meurtrière, parmi les plus meurtrières de l'époque.

Si les pertes humaines du côté français ont été lourdes, elles l'ont été, sans aucun doute, beaucoup plus encore pour les Mamekouks, les Égyptiens, les Arabes et les Turcs.

⁶⁸ Le texte de cette convention, signé de Menou et de René, est publié par VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899, 309-322.

⁶⁹ *Ibid.*, 311 (art. 4).

⁷⁰ Sur les négociations de Menou et des savants avec les Anglais, voir LAISSUS, *L'Égypte* 1998, 389.

⁷¹ Cité par CARLES, « René » 2000, 213.

⁷² Loc. cit.

⁷³ BOUDON, *Campagne* 2018, 248.

Il n'existe aucun recensement possible, mais les témoignages permettent d'affirmer que, face aux 17 000 Français disparus, ce sont de nombreuses dizaines de milliers de disparus, voire beaucoup plus, qu'il y a eu chez les Mamelouks, les Turcs, les Anglais et les Arabes. Bonaparte a utilisé la tactique militaire de la formation « en carré », qui a permis de limiter le nombre de morts à l'intérieur de ces carrés, et au contraire d'atteindre avec une relative facilité les ennemis qui chargeaient avec leur cavalerie. La bataille des Pyramides, par exemple, aurait fait 10 000 morts parmi les troupes de Mamelouks et une quarantaine seulement parmi les Français.

Il serait insuffisant de n'évoquer que les pertes humaines dans les batailles. Ce fut aussi une guerre d'embuscades, d'escarmouches et d'échauffourées, et, en cela, différente de la plupart des guerres de l'époque. Elle obligeait les soldats, où qu'ils soient, à être constamment sur le qui-vive. La tactique des bédouins, groupés en petites bandes dans le désert, était de venir à cheval harceler les Français qui prenaient le risque de s'isoler, d'en tuer quelques-uns et de s'enfuir aussitôt, parfois en brandissant la tête de leurs victimes au bout de leurs piques. Ces embuscades ont souvent été suivies de répressions violentes, jusqu'à utiliser les mêmes méthodes à l'encontre des populations locales : les récits des soldats racontent à n'en plus finir les oreilles ou les membres coupés, les égorgements, les corps transpercés. Bonaparte lui-même a reconnu avoir donné l'ordre de faire couper des têtes : « Tous les jours ici, je fais couper deux ou trois têtes, et je les fais promener dans Le Caire⁷⁴. »

Il y a eu beaucoup de civils tués ou violentés. La campagne d'Égypte était une guerre de colonisation : la répression et la violence contre les populations qui refusaient l'insoumission a été terrible. Le pillage, le vol, le viol, l'esclavage étaient le quotidien. Vigo-Roussillon raconte par exemple que, pour effrayer les habitants du Caire et leur faire respecter l'occupant, il fut un jour décidé de conduire une action exemplaire à Boulaq. La ville est bombardée et prise d'assaut, les maisons envahies une à une : « Le pillage fut autorisé aux soldats, qui, après y avoir commis mille horreurs, mirent le feu à cette malheureuse ville⁷⁵. » Le savant Villiers du Terrage raconte une scène qui n'a pas dû être inhabituelle : un détachement de vingt-cinq soldats est en reconnaissance ; ils découvrent une famille arabe, volent le chameau, tuent le père et le fils, et font « subir à la pauvre femme les traitements les plus ignobles, sans que le général Boyer parût y faire attention⁷⁶ ». Le même détachement n'en reste pas là : « Vers la fin de la journée, nous rencontrâmes un troupeau de moutons conduit par une petite fille de neuf à dix ans. On tua et on prit des moutons tout ce que l'on pût emporter. La petite fille elle-même fut mise sur un chameau et ramenée à Suez, où elle devint la proie de l'état-major général⁷⁷. »

À ces horreurs s'ajoutent les violences pour prélever l'impôt réclamé par l'occupant. La campagne a coûté à la France la somme de 78,5 millions de francs, payée en grande partie par l'impôt sur la population égyptienne, qui a été de 58 millions de francs⁷⁸, à quoi il faut ajouter les vols et les pillages faits par les Français. La tentative de colonisation a été pour l'essentiel payée par les colonisés, ce qui a mis beaucoup de familles dans la misère. Et cette levée d'impôt s'est faite par la contrainte et la violence : Vigo-Roussillon et René y ont participé, et peut-être aussi Curto.

À quoi auront servi ces violences et ces morts ? Certes, de la campagne d'Égypte il sort la pierre de Rosette, le développement de l'égyptologie et des avancées

⁷⁴ *Ibid.*, 173.

⁷⁵ VIGO-ROUSSILLON, « Mémoires » 1890, 739.

⁷⁶ VILLIERS DU TERRAGE, *op. cit.*, 237.

⁷⁷ *Ibid.*, 238-239.

⁷⁸ MARTIN et PELTIER, *Infographie* 2021.

scientifiques incontestables, mais là n'était pas le but. Pour le Directoire et pour Bonaparte, il s'agissait de barrer la route de la Méditerranée aux Anglais et d'installer une colonie en Égypte. À l'arrivée, c'est un échec et un désastre : les Français partent battus, et les Anglais consolident leur position en Méditerranée.

Le seul bénéficiaire de la campagne est Bonaparte lui-même. Revenu en France au bout d'un an, il s'emploie à masquer ses revers et à glorifier ses victoires. Peu de temps après son retour, le 18 brumaire, il réussit son coup d'État et devient Premier Consul. En Égypte, comme l'écrit Vigo-Roussillon, ses hommes lui en veulent d'avoir fait peu de cas de leur vie. Le savant Villiers du Terrage le confirme : « La vie des hommes ne comptait guère dans ses calculs⁷⁹. » Ce que Bonaparte, devenu Napoléon, avouera lui-même dans un entretien avec Metternich : « un homme comme moi se soucie peu de la mort d'un million d'hommes⁸⁰. » Alors, 20 000 soldats morts en Égypte...

BIBLIOGRAPHIE

1. Mémoires et souvenirs évoquant l'Expédition d'Égypte

'ABD-EL-RAHMAN EL-JABARTÎ, *Journal d'un notable du Caire durant l'expédition française 1798-1801*. Traduit et annoté par Joseph Cuop. Préface de Jean Tulard, Paris, Albin Michel, 1979.

BEAUHARNAIS (Eugène de), *Mémoires 1858-1860 = Mémoires et correspondances politique et militaire*, 2 parties, Paris, Albert Du Casse, 1858-1860.

BERTHIER (Général Louis-Alexandre), *Relation 1800-1801 = Relation des campagnes du Général Bonaparte en Égypte et en Syrie par le général de division Berthier*, Paris, Didot l'Aîné, an IX (= 1800-1801).

BOUDON (J.-O.), *Campagne 2018 = La Campagne d'Égypte*, Paris, Belin.

BOURRIENNE (Louis-Antoine FAUVELET), *Mémoires 1829-30 = Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration*, 10 vol., Paris, Ladvocat.

DESVERNOIS (N.-P.), *Mémoires du Général Baron Desvernois, publié sous les auspices de M^{me} Boussu-Desvernois, d'après les manuscrits originaux, avec une introduction d'Albert Dufourcq, 1789-1815, éd. Paris, Ch. Tarera, 1858 ; éd. revue, Paris, Plon, Nourrit et C^{ie}, 1898.*

DESVERNOIS (Général Baron N.-P.), *Avec le Général Bonaparte en Italie et en Égypte*, Paris, Laville, 2012.

GABARTI (Abdurrahman), *Journal d'Abdurrahman Gabarti pendant l'Expédition française en Égypte*, 2 vol., Paris, Rue Jacob, n° 19, 1838 (cf. *supra*, 'ABD-EL-RAHMAN EL-JABARTÎ).

MALUS (Étienne-Louis), *Agenda 1892 = L'agenda de Malus, Souvenirs de l'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, Champion.

⁷⁹ VILLIERS DU TERRAGE, *op. cit.*, 219-220.

⁸⁰ « Napoléon à Metternich », dans DUPÂQUIER, *Population* 1979, 83 (cf. METTERNICH, *Mémoires* 1881, I, 151-152).

Colloque "Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier", 13 - 14 mai 2022, Montpellier

- METTERNICH, *Mémoires* 1881 = *Mémoires de Metternich*, 3^e éd., Paris, Plon et C^{ie}.
- MIOT (Jean-François), *Mémoires* 1804 = *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Égypte et en Syrie pendant les années VI, VII, VIII de la République française*, Paris, Demonville.
- NAPOLÉON, *Correspondance* 1858-69 = *Correspondance de Napoléon 1^{er}*, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III, 32 vol., Paris, Imp. Impériale.
- NAPOLÉON, *Mémoires* (2016), II = *Mémoires de Napoléon***. *La Campagne d'Égypte 1798-1801*, présentés par T. Lentz (coll. Texto), Paris (1^{re} éd. 2011), Taillandier, 2016.
- NIELLO-SARGY (J.-G. de), *Mémoires* 1825 = *Mémoires sur l'Expédition d'Égypte*, Paris, Vernarel et Tenon.
- PETITEAU (N.), *Napoléon Bonaparte. La Nation incarnée*, Paris, A. Colin, 2015.
- VIGO-ROUSSILLON (F.), « Fragments » 1890 = « L'Expédition d'Égypte, Fragments de mémoires militaires du colonel Vigo-Roussillon (1793-1837) », *RDM*, 100, p. 576-609 et p. 721-750.
- VILLIERS DU TERRAGE (É. de), *Souvenirs* 1899 = *Journal et Souvenirs sur l'Expédition d'Égypte (1798-1801)* (1^{re} éd. Paris, Plon, Nourrit et C^{ie}, 1899). Réimpr. Paris, Cosmopole, 2001.
- VIVANT DENON (D.), *Voyages de la Basse et de la Haute Égypte pendant les campagnes du Général Bonaparte*, Paris, Didot l'Aîné, 1802.

2. Études sur la campagne d'Égypte et de Syrie, et sur l'époque

- ALZAS (N.), *La Révolution ou la mort. L'Effort de guerre dans l'Hérault pendant la Révolution*, Aix-en Provence, PUP, 2006.
- BERTAUD (J.-P.), « Le Recrutement et l'avancement des officiers de la Révolution », *AnnRévFr*, 210, 1972, p. 513-530.
- *La Révolution armée : les soldats citoyens et la Révolution française*, Paris, Laffont, 1979.
- *La Vie quotidienne des soldats de la Révolution*, Paris, Hachette, 1983.
- BRÉGEON (J.-N.), *L'Égypte de Bonaparte*, Paris, Perrin, 1991.
- BIARD (M.), BOURDIN (P.) et MARZAGALLI (S.), *Révolution, Consulat, Empire : 1789-1815*, dirigé par CORNETTE (J.), Paris, Belin, 2009.
- CHADEFAUD (C.), *Bonaparte* 2019 = *Bonaparte et la campagne d'Égypte*, Paris, Ellipses.
- CONNY (Vicomte F. de), *Révolution* 1847, XIV = *Histoire de la Révolution de France*, tome XIV, Paris, Dentu.
- CORVISIER (A.) (dir.), *Histoire militaire de la France*, tome 2 : de 1715 à 1871, Paris, PUF, 1992.
- CYR (P.) et MUFFAT (S.), *Desaix* 2019 = *Desaix en Égypte, Les conquérants de Bonaparte, juillet 1798-mars 1800*, Fontainebleau, Éditions AKFG.
- Bull. Acad. Sc. Lett. Montp.*, vol. 53, suppl. 1 (2022)

- DE MEULENAERE (P.), *Bibliographie raisonnée des témoignages de l'Expédition d'Égypte (1798-1801)*, Paris, F. et R. Chamonal, 1993.
- DRÉVILLON (H.) et WIEVORKA (O.) (dir.), *Histoire militaire*, 2021, I = *Histoire militaire de la France*, t. I, Paris (1^{re} éd. 2018), Perrin, 2021.
- DUPÂQUIER (J.), *Population 1979 = La Population française aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- DUVAL-JOUBE (Joseph), *Montpellier 1879-1881 = Montpellier pendant la Révolution*, 2 vol. (1^{re} éd. Montpellier, Coulet, 1879-1881), Paris, Laffitte Reprints, 1974.
- JONQUIÈRE (C. de la), *Expédition 1899-1911 = L'Expédition d'Égypte* (1^{re} éd. Paris, 1899-1911), 6 vol. et 1 vol. de cartes. Réimpr. Boston, Mass., Elibron Classics, 2003.
- JOURDAN (A.), *Nouvelle histoire de la Révolution*, Paris, Flammarion, 2010.
- LAISSUS (Y.), *L'Égypte 1998 = L'Égypte, une aventure savante, 1798-1801*, Paris, Fayard.
- LAURENS (H.), *Expédition 1997 = L'Expédition d'Égypte*, Paris, Point.
- LENTZ (T.), « Pourquoi l'Égypte ? » 2019 = « Pourquoi l'Égypte ? », dans Napoléon.org, consulté le 27 février 2022).
- MARILL (J.-M.), *Histoire 2019 = Histoire des guerres révolutionnaires et impériales*, s. l., Nouveau Monde.
- MARTIN (J.-C.) et PELLETIER (Julien), *Infographie 2021 = Infographie de la Révolution française*, s. l., Passés/Composés.
- MENICHELLI (C.), « Légion copte » 2010 = « La Légion Copte, la Gouffea Arenarioïdes, et Samena », *Études coptes*, 11, 2010, p. 267-276.
- ROUSSEAU (F.), *Kléber et Menou 1900 = Kléber et Menou en Égypte depuis le départ de Bonaparte (août 1799 – septembre 1801)*, Paris, Picar et Fils.
- SAGNES (J.) et PÉRONNET (M.), *La Révolution dans l'Hérault*, Le Coteau, Privas, 1989.
- TRANIÉ (J.) et CARMIGNANI (J.C.), *Campagne 1988 = Bonaparte, La Campagne d'Égypte*. Préface de J. Tulard, Paris, G. Watelet, 1988.
- TULARD (J.), *Napoléon 1977 = Napoléon ou le mythe du sauveur*, Paris, Fayard.
- » Préface » 1988 = Préface à l'ouvrage de TRANIÉ (J.) et CARMIGNANI (J. C.), *Bonaparte. La Campagne d'Égypte*, Paris, G. Watelet.

3. Éléments biographiques

3.1. Jean-Baptiste Curto

Archives militaires - Service historique de la Défense (SHD) : dossier personnel 7 YD 1051

COURCELLES (Le Chevalier J.-B. de), *Dictionnaire historique et biographique des Généraux Français*, depuis le onzième siècle jusqu'en 1820, 9 vol., Paris, l'Auteur, Arthus Bertrand, Treuttel et Wurtz, 1820-1823, t. V, p. 97-102.

SIX (G.), *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire : 1792-1814*, 2 vol., Paris, Georges Saffroy (abrégé *Dictionnaire* 1934), t. II, p. 276-277.

3.2. François Mireur

Archives militaires – Service historique de la Défense (SHD) : dossier personnel 15 YD 740.

Archives départementales de l'Hérault, Liste des volontaires de 1792 (L 3631).

Archives départementales de l'Hérault, François Mireur et la *Marseillaise* - Lettres autographes, Catalogue d'exposition, 1992.

BONIFACE (L.), « Mireur 1937 » = « Le général Étienne François Mireur, 1770-1798 », *Annales de la Société de Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes* 32, 1937, p. 106-119.

DESVERNOIS (Baron N.-P.), *Mémoires* 1898 et 1898 (cité *supra*, Bibliographie, 1).

François Mireur et la Marseillaise 1992 = *François Mireur et la Marseillaise*, complément au catalogue de l'exposition « 27 avril-30 juillet 1992 », Conseil Général de l'Hérault.

GRANEL (F.), « Mireur » 1964 = « Un transfuge de la médecine montpelliéraine : le Général de brigade François Mireur, 1770-1798 », *Monspeliensis Hippocrates*, 30, p. 12-20 (repris dans Id., *Pages médico-historiques montpelliéraines*, Montpellier, 1964, p. 131-140).

LOMBARD (J.), *Volontaire* 1903 = *Un volontaire de 1792*, Paris, Paul Ollendorff,.

SAGNES (J.) et PÉRONNET (M.), *Révolution* 1989 (cf. *supra*, Bibliographie, 2).

SIX (G.), *Dictionnaire* 1934 (cf. *supra*, Bibliographie, 3.1), II, 206.

3.3. Casimir Poitevin de Maureillan

Archives militaires – Service historique de la Défense (SHD) : dossier personnel 7 YD 641.

AUDEBAUD (C.), *Maureillan* 2011 = *Le lieutenant général vicomte Poitevin de Maureillan, 1772-1829, Une des gloires de l'armée du Génie* (Kronos 39), Paris, éditions SPM.

CAPION (P.), « Jacques de Poitevin, un académicien, astronome et agronome, sous la Révolution », *BASLM*, 33, fasc. 2, 2002, p. 320-334.

[H.F.], « Poitevin de Maureillan », dans HOFFER (M. le D^r F.) (dir.), *Nouvelle biographie générale*, 46 vol., Paris, Firmin Didot Frères et C^{ie}, 1852-1866, t. 40 (1862), p. 582.

LA ROQUE (L. de), *Armorial de la noblesse du Languedoc*, 2 vol., Montpellier, Seguin / Paris, Didot et Dentu, 1860-1863, t. II, n° 741 (p. 189-191) et n° 741 (p. 216-217).

MULLIÉ (C.), *Biographie* 1852 = *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 2 vol., Paris, Poignavant et Comp., 1852, II, p. 460-461.

POUQUEVILLE (F. de), *Voyage 1805 = Voyage en Morée, à Constantinople, et en Albanie*, Paris, Craton et C^{ie}.

SIX (G.), *Dictionnaire* 1934 (cf. *supra*, Bibliographie, 3.1), II, p. 206.

3.4. Jean-Gaspard René (ou Réné)

Archives militaires – Service historique de la Défense (SHD) : dossier personnel 8 YD 912.

BABIÉ (F.), *Archives 1805 = Archives de l'honneur, ou Notices sur la vie militaire des Généraux de Brigade...*, 4 volumes, Paris, 1805, III, p. 369-377.

CARLES (P.), « René » 2000 = « Le Général René », *BASLM* 38, 2000, p. 205-214.

RENÉ (H.), « René » 1847 = « Le Général de Brigade René », *Le Nécrologe universel du XIX^e siècle*, 1847, p. 3-13.

SIX (G.), *Dictionnaire* 1934 (cf. *supra*, Bibliographie, 3.1), II, 356-357).

3.5. François Vigo-Roussillon

ANONYME, « Vigo-Roussillon, François », dans LHÉRITIER (L.-F.), *Les fastes de la gloire, ou Les Braves recommandés à la postérité*, 5 vol., Paris, Raymond et Ladvocat, 1818-1822, t. III, p. 154-155.

CHAMPOLLION (J.-F.), *Lettres* II, 1868 = *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie en 1828 et 1829*, Paris, Didot et C^{ie}.

— *Lettres* II, 1909 = *Lettres et Journaux de Champollion II : Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte*, édités par H. HARTLEBEN (BiEg 31), Paris, E. Leroux.

CLERC (P.), *Dictionnaire de biographie héraultaise. Des origines à nos jours*, 2 vol. Montpellier, Pierre Clerc, 2006, vol. II, p. 1450-1451.

HIARD (T.), « Vigo-Roussillon » 1846 = « M. François Vigo-Roussillon, colonel d'infanterie », dans *Le Nécrologe universel du XIX^e siècle*, II, p. 129-132.

LEGRAIN (G.), « Autographe » 1900 = « Un autographe de Champollion à Béni Hassan », *ASAE*, 1, p. 15-16.

VIGO-ROUSSILLON (F.) « Mémoires » 1890 = « L'Expédition d'Égypte, fragments de mémoires militaires du colonel Vigo-Roussillon (1793-1837) », *RDM*, 100, p. 576-609 et p. 721-750.

— *Journal* 1981 = *Journal de campagne (1793-1837) de François Vigo-Roussillon, Grenadier de l'Empire*, s. 1., F. Empire.

13 mai 2020

Le « soufre » de la pierre de Rosette rendu à l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile, à l'occasion d'un tour d'horizon des collections égyptiennes de Montpellier

Jean-Paul SÉNAC et Sydney H. AUFRÈRE

Académie des sciences et lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Moulage en soufre de la pierre de Rosette, Alire et Adrien Raffeneau-Delile, Jean-Baptiste-Germain Piron.

RÉSUMÉ

Tour d'horizon des collections égyptiennes de la Société archéologique, la présente communication remet en perspective la redécouverte du soufre de la pierre de Rosette, obtenu, non par le botaniste Alire Raffeneau-Delile – par suite d'une extrapolation –, mais par son frère, Adrien, l'ingénieur. Réalisée au Caire, en 1801, afin d'ajouter de la fiabilité aux copies typographique et chalcographique de l'imprimeur, J.-J. Marcel, et de l'inventeur, N. Conté, cette empreinte de qualité fut utilisée, jusqu'en 1822, pour la publication de la « pierre », mais aussi pour des entreprises de déchiffrement et de traduction.

1. L'Égypte dans les collections de la Société archéologique de Montpellier

Méconnues, les collections de la Société archéologique de Montpellier (désormais SAM) conservent des souvenirs liés à des « Égyptiens » de l'Expédition de Bonaparte : les frères Adrien et Alire Raffeneau-Delile, et Jean-Baptiste-Germain Piron. Les objectifs de la SAM, créée en 1833 par Jules Renouvier (1804-1860)¹ et reconnue d'utilité publique en 1838, étaient la diffusion du savoir, assortie d'une collection d'objets anciens abritée, depuis 1939, dans les réserves de l'Hôtel Jacques-Cœur². En 1910, le mécène, Henri de Lunaret (1861-1919)³, membre de la Société languedocienne de géographie et de la SAM, lui avait légué, par testament, cet hôtel particulier⁴.

¹ Conseiller municipal, député de l'Hérault, historien et érudit, membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier (désormais ASLM) (1847-1860). Voir ZERNER, « Renouvier » 2008 ; NOUGARET, « Renouvier » 2011.

² Hôtel des Trésoriers-de-France.

³ <https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&p=henri&n=de+lunaret>.

⁴ COMBES et GOURON, *Languedoc* 1947. La SAM prend possession du bâtiment en 1939, au décès de la sœur du mécène, F. de Lunaret (1856-1939) – épouse de H. Busson de Lavèvre (1852-1935) –, qui disposait de l'usufruit.

Cette collection compte plus de 200 objets égyptiens. Elle est formée de dons (d), legs (l) et achats (a) : Thomas (d. 1835)⁵, Ducros de Montagnac (d. 10 juin 1835)⁶, les antiquaires Rollin et Feuardenet (a. 1845-1847), Augier (a. 1860-62), Piron (l. 1864), Fondouce (l. 1931)⁷, Bouisson (d. 1989), Diffe (l. 1990), Saint-Jean (d. 1992)⁸. L'éventail des objets, entre le Moyen Empire et l'époque copte⁹, est large : papyrus, bandelettes de momie, paroi de sarcophage, pièces de trousseau funéraire (scarabées¹⁰, amulettes¹¹, ouchebtis¹², vases-canopes¹³), statuettes de roi et de particulier¹⁴, statuettes divines et d'animaux sacrés¹⁵, stèles et fragments de bas-reliefs¹⁶, tissus coptes¹⁷. Elle abrite un des trois « soufres » de la pierre de Rosette.

2. Le moulage au soufre de la version grecque de la pierre de Rosette [documents A à I, indiqués en gras]

Le moulage en soufre de la version grecque de la pierre de Rosette (fig. 1) a longtemps été exposé. Signalé en 1914 dans le *Guide bleu*¹⁸, il a été perdu de vue à une période indéterminée.

Fig. 1 : Détail du « soufre » conservé à la SAM. Cliché volontairement inversé.

Laboratoire Arcane photo
© Société archéologique de Montpellier



⁵ Eugène Thomas (1796-1871), archiviste du département de l'Hérault, membre de l'ASLM et directeur de la SAM.

⁶ DEGUARA, *Splendeurs* 2009, 19, 22.

⁷ Paul Cazalis de Fondouce (1835-1931, président de la SAM : *ibid.*, 19-20).

⁸ Robert Saint-Jean (1933-1992 : *ibid.*, 38, inv. 992.2.18).

⁹ *Ibid.*, 6-39.

¹⁰ *Ibid.*, 21-23.

¹¹ *Ibid.*, 17-20.

¹² *Ibid.*, 28-31.

¹³ *Ibid.*, 26-27.

¹⁴ *Ibid.*, 7-6.

¹⁵ *Ibid.*, 11-17.

¹⁶ *Ibid.*, 32 (inv. 989.1.36 ; 989.2507.002).

¹⁷ *Ibid.*, 19.

¹⁸ TILLION, *Cévennes* 1914, 470 : « Empreinte en soufre de l'inscription de Rosette ».

2.1. Sa « redécouverte »

En 2008, lors d'un récolement décennal de l'inventaire, L. Deguara et R. Costa constatent l'acquisition, le 21 décembre 1850 (A1), de l'objet enregistré, le 7 août 1851, sous le n° inv. 850.20.1 (A3), par Renouvier :

[A1]. Reproduction en soufre de la Pierre bilingue de Rosette prise sur les lieux mêmes lors de l'expédition d'Égypte et ayant appartenu à feu M^r. le Prof. Raffeneau de Lille. Achat.

[A2]. Ainsi que deux empreintes en soufre de deux bas reliefs représentant, l'une un Dieu à tête de chacal (Anubis), l'autre un personnage ordinaire.

[A3]. Reproduction en soufre de la pierre trilingue de Rosette prise sur les lieux mêmes lors de l'expédition d'Égypte et ayant appartenu à M. le Professeur Raffeneau-Delile. Rapportée d'Égypte par M. Raffeneau-Delile, membre de la Commission d'Égypte, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Cet estampage qui a servi à collationner diverses copies prises sur le monument (V. Ameilhon, *Éclaircissement sur l'inscription de Rosette*, Paris, An XI, in 4^o, p. 4), aujourd'hui déposé au musée britannique qui contient l'écriture grecque de l'inscription et deux lignes de l'écriture démotique, si l'original, qui est exposé au climat de Londres, venait à se détériorer, cette empreinte serait le texte le plus authentique du document, le plus curieux et le plus important, peut-être, de l'Ancien Égypte. On sait que c'est le décret des prêtres de toute l'Égypte, rassemblés à Memphis pour régler les honneurs à rendre à Ptolémée Épiphanes, écrit en trois textes, hiéroglyphique, démotique et grec dont le dernier est encore le seul qui ait pu être étudié d'une manière complète¹⁹.

Cette description désigne un objet sous verre, dans un cadre originel en bois (87,5 × 43 cm) surmonté d'une corniche à gorge pourvue de deux pitons à vis. Il est retenu, au dos, par deux planches horizontales assujetties par deux tasseaux verticaux et quatre lamelles pivotantes en métal. Extrait de son cadre, il a été remonté à l'envers suite à un dommage à droite causant une fissure horizontale. Le soufre, d'une épaisseur estimée à 2,5 cm, tirant sur le jaune vert, est teinté dans la masse. Comme précisé dans le registre d'acquisition (A3), il reproduit la version grecque et deux lignes de démotique. À la lecture de l'inventaire, on constate que Renouvier est conscient du caractère unique de l'objet, substituable à l'original²⁰, puisque le moulage est un négatif aux lettres grecques inversées.

2.2. En comprendre l'intérêt

Saisir ce que représente ce dernier pour l'édition de la « pierre » et le déchiffrement des hiéroglyphes signifie remonter le temps. La pierre est exhumée, le 19 juillet 1799, par le lieutenant du génie, François-Xavier Bouchard (1771-1822)²¹, alors chargé de renforcer les défenses de la rive ouest de l'embouchure (*boghaz*) de la branche de Rosette²², par crainte du débarquement d'un corps expéditionnaire turc²³. Ce fortin

¹⁹ Assertion erronée dès 1850.

²⁰ COSTA, « Moulage » 2012, 13.

²¹ REYBAUD, *Histoire* 1830-1836, VI, 431 ; LAURENS, « Bouchard » 1991 ; YOUSSEF, *Bouchard* 2021.

²² REYBAUD, *op. cit.*, 430-431.

²³ Ce dernier aura lieu, non pas à Rosette mais Aboukir, le 25 juillet 1799.

occupant le site d'un ancien fort mamelouk a reçu le nom de Fort-Julien²⁴, en souvenir de Thomas Prosper Jullien (1773-1798), aide de camp de Bonaparte²⁵.

Bloc de granodiorite de 97,5 cm de haut, d'une largeur de 73,2 cm et d'une épaisseur de 27,1 cm²⁶, la pierre porte, sur sa face polie, trois versions de textes superposés : de haut en bas, les versions hiéroglyphique, démotique et grecque (deux autres stèles – bilingue et trilingue – sont découvertes lors de l'Expédition²⁷). Bouchard a-t-il conscience de son importance lors de sa découverte ? Élève de Polytechnique (X1796), il passe son diplôme au Caire à l'Institut (6 octobre 1798), sous le jury présidé par Gaspard Monge (1746-1818)²⁸, père-fondateur de l'École avec Claude Berthollet (1748-1822). Monge a sensibilisé les membres de l'Institut à tout ce qui peut servir à « l'explication de ces signes mystérieux »²⁹. Michel-Ange Lancret (1774-1807 ; X1794), cadet et condisciple de Bouchard, attaché à la Commission des sciences et des arts³⁰ et nommé membre de l'Institut d'Égypte (4 juillet 1799)³¹, informe (2 fructidor an VII) les membres de l'Institut (créé par Bonaparte, l'an précédent)³² de la découverte. Lue, lors de la 31^e session du 29 juillet (11 thermidor an VII)³³, sa lettre (**B**) est publiée, le 15 septembre 1799 (29 fructidor an VII), dans le *Cour(r)ier de l'Égypte, journal du corps expéditionnaire* n° 37³⁴ :

[B]. Parmi les travaux de fortification que le citoyen Dhauptoul³⁵, chef de bataillon du génie, a fait faire à l'ancien fort de *Rachid*, aujourd'hui nommé *Fort-Julien*, situé sur la rive gauche du Nil, à trois mille toises du Boghaz de la branche de Damiette, il a été trouvé, dans les fouilles, une pierre d'un très beau granit noir, d'un grain très-fin, très-dur au marteau. Les dimensions sont de 36 pouces d'hauteur, de 28 pouces de largeur et de 9 à 10 pouces d'épaisseur. Une seule face bien polie offre trois inscriptions distinctes et séparées en trois bandes parallèles. La première et supérieure est écrite en caractères *hiéroglyphiques* ; on y trouve quatorze lignes de caractères, mais dont une partie est perdue. La seconde et intermédiaire est en caractères que l'on croit être *syriaques* ; on y compte trente-deux lignes. La troisième et la dernière est écrite en grec ; on y compte cinquante quatre lignes de caractères très-fins, très-bien sculptés, et qui, comme ceux des deux inscriptions supérieures, sont très-bien conservées.

Le général Menou a fait traduire en partie l'inscription grecque. Elle porte en substance que *Ptolomé Philopator* fit rouvrir tous les canaux de l'Égypte, et que ce prince employa à ces immenses travaux un nombre très-considérable d'ouvriers, des sommes immenses et huit années de son règne³⁶. Cette pierre offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques ; peut être en donnera-t-elle la clef.

²⁴ PRADINES, « Architecture » 2014, § 28.

²⁵ BOURRIENNE, *Mémoires* 1829-30 II, 117-118.

²⁶ REYBAUD, *op. cit.*, 431.

²⁷ LAISSUS, *Égypte* 1998, 258 : la pierre de Ménouf (démotique et grec), perdue, et le seuil de la mosquée de l'émir Kour (trilingue), au Caire.

²⁸ LAISSUS, *op. cit.*, 534.

²⁹ SOLÉ et VALBELLE, *Rosette* 1999, 13.

³⁰ *Ibid.*, 524.

³¹ *Ibid.*, 526.

³² LAURENS, *Expédition* 1989, 111-112 ; LAISSUS, *op. cit.*, 99-131, 532 (5 août 1798), 533 (22 août).

³³ *Ibid.*, 256, 540.

³⁴ Sur ce *Courrier de l'Égypte*, voir LAURENS, *op. cit.*, 112-113.

³⁵ J.-J.-A. d'Hauptoul (1754-1807).

³⁶ J.-Y. CARREZ-MARATRAY, « La loi et la pierre », ici même.

Le citoyen Bouchard, officier du corps du génie, qui, sous les ordres du citoyen Dhautpoul, conduisait les travaux du fort de Rachid, a été chargé de faire transporter cette pierre au Kaire. Elle est maintenant à Boulaq³⁷.

La dernière phrase du deuxième paragraphe (« Cette pierre offre... clef ») fait écho au vœu émis jadis par dom Bernard de Montfaucon (1724)³⁸. L'enchaînement des faits est flou. La « pierre » est apportée en premier lieu à Rosette, au Q.G. du général Jacques Menou de Boussaye (1750-1810)³⁹ qui ordonne la traduction de la version grecque⁴⁰. Réclamée par l'Institut, elle est débarquée sous escorte par Bouchard, à la mi-août 1799, à Boulaq, port du Caire⁴¹, puis transférée à l'Institut⁴², sis dans la demeure d'Hassan Kachef (Le Caire)⁴³. Bouchard rejoint sa nouvelle affectation à El-Arich, au Sinaï, puis participe à la campagne de Syrie. Mort peu avant († 5 août), il ignorera la découverte de Champollion (27 septembre 1822)⁴⁴.

Le 20 juillet 1800 (1^{er} thermidor an VIII), un rapport de lecture de la lettre de Lancret à l'Institut d'Égypte, est publié dans la *Décade égyptienne* :

[C]. Dans la séance du 1^{er} thermidor, on a donné lecture d'une lettre dans laquelle le citoyen *Lancret*, membre de l'institut, informe que le citoyen *Bouchard*, officier du génie, a découvert dans la ville de Rosette, des inscriptions dont l'examen peut offrir beaucoup d'intérêt. La pierre noire qui porte ces inscriptions est divisée en trois bandes horizontales : la plus inférieure contient plusieurs lignes de caractères grecs qui ont été gravés sous le règne de *Ptolémée Philopator* ; la seconde inscription est écrite en caractère inconnu ; et la troisième ne contient que des hiéroglyphes⁴⁵.

2.3. Traduction de la version grecque et procédés de reproduction : *autographie et chalcographie*

La « pierre » soulève l'intérêt de l'Institut. Accompagnant ce rapport, un commentaire historique et philologique de Jean-Joseph Marcel (1776-1854), directeur de l'Imprimerie du Caire⁴⁶, rectifie, non sans confusion, l'identification des trois écritures et le contenu de la version grecque d'après les observations faites avec la complicité de l'orientaliste, Louis-Rémi Raige (1777-1810)⁴⁷ : ils en établissent le caractère trilingue, d'après la dernière phrase de la version grecque⁴⁸.

Pour reproduire les textes, deux procédés sont mis en œuvre. 1^o) Assisté d'Antoine Galland, correcteur de l'Imprimerie⁴⁹, J.-J. Marcel, ayant lavé la stèle, procède à un encrage (24 janvier 1800 = 4 pluviôse an VIII)⁵⁰ : les inscriptions apparaissent en clair

³⁷ *CourEg* 37, 1799, 3-4 (cf. REYBAUD, *op. cit.*, 432). Sur l'approche scientifique de la « pierre » avant Champollion : *ibid.*, 432-449.

³⁸ S.H. AUFRÈRE, « Lettrés et "curieux" du Midi » (§ 4), *ibid.*

³⁹ LAURENS, *op. cit.*, 101-102, 277-326. Menou arrive à Rosette le 12 juillet 1798 (LAISSUS, *op. cit.* 1998, 530-531).

⁴⁰ *Ibid.*, 256, 348-400.

⁴¹ *DE-EM I*, pl. 24 (cf. REYBAUD, *op. cit.*, 433-434).

⁴² *Ibid.*, 434.

⁴³ *DE-EM I*, pl. 54-57.

⁴⁴ LAURENS, *art. cit.*, 21.

⁴⁵ *DecEg*, III, 293.

⁴⁶ MARCEL (« Note » 1800) date à tort le décret de 157 au lieu de 196 av. J.-C.

⁴⁷ REYBAUD, *op. cit.*, 438-440 ; LAISSUS, *op. cit.*, 256.

⁴⁸ REYBAUD, *op. cit.*, 439-440, 444.

⁴⁹ BELIN, *Marcel* 1854.

⁵⁰ LAISSUS, *op. cit.*, 256-257 ; SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 23 ; REYBAUD, *op. cit.*, 436, n. 1.

sur une feuille de papier humide appliquée contre la surface (*typographie* ou *autographie*)⁵¹. 2°) L'inventeur, Nicolas Conté (1755-1805)⁵², recourt, quant à lui, à un procédé de gravure (*chalcographie*). La surface étant imperméabilisée, seules sont remplies d'encre les incisions correspondant aux caractères grecs, aux graphèmes démotiques et aux hiéroglyphes, qui ressortent ainsi en noir sur fond blanc⁵³.

2.4. Alire ou Adrien ?

Une nouveauté technique sert le dessein des philologues : un « moulage » au soufre dû à un « certain » Raffeneau-Delile, une détermination et une attribution qui entraînent deux commentaires :

1°) Un « moulage », car le procédé recourt au soufre coulé, technique utilisée pour de petites pièces comme des médailles, moulées au soufre teinté en rouge (ajout de vermillon)⁵⁴. L'opération, pratiquée à l'air libre, réclame un savoir-faire chimique⁵⁵. Après plusieurs cuissons, le soufre, en vue d'une épreuve parfaite, est coulé à 120° dans un coffrage⁵⁶. Tirant sur le vert, le « soufre » de Montpellier suggère qu'on a ajouté du bleu de Prusse dans l'appareil, en vue d'accroître la finesse du résultat⁵⁷, permettant un contre-moulage en stuc fidèle. Trois coffrages sont nécessaires afin de couler les soufres des trois versions, chacun débordant sur la partie précédente ou suivante. C'est le cas de celui de Montpellier qui reproduit les deux dernières lignes de la version démotique médiane (A3). On ignore la localisation des deux autres parties.

2°) Un « certain » Raffeneau-Delile, car ce nom renvoie *apparemment* à deux frères : l'aîné, Adrien (1773-1843 ; X1794) et le cadet, Alire (1778-1850). D'origine versaillaise, ils font partie de la Commission des sciences et des arts : le premier comme ingénieur des ponts-et-chaussées⁵⁸, le second au titre de botaniste⁵⁹ et de membre de l'Institut d'Égypte⁶⁰. Avant la découverte du soufre de la SAM, les chercheurs sont partagés sur la paternité de l'objet⁶¹. Dans la mesure où ce dernier est dit provenir de la succession de « feu M. le Prof. Raffeneau de Lille » (A1), Renouvier l'attribue à Alire⁶², suivi par R. Costa, en 2010⁶³, puis, la même année, lors de la tenue d'un colloque à la SAM, intitulé : *La pierre de Rosette et... Montpellier*⁶⁴. L'hypothèse est pondérée par

⁵¹ REYBAUD, *op. cit.*, 435-436. Voir estampage BnF, Dép. des manuscrits, inv. Égypte 228.

⁵² BRET, « Conté » 1994, 348 (machine à graver) ; MARAS, « Conté » 1961, 166.

⁵³ LAISSUS, *op. cit.*, 257-258 ; SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 24. Cette méthode aurait donné un meilleur résultat que celle de Marcel (cf. REYBAUD, *op. cit.*, 436-438).

⁵⁴ LEBRUN et MAGNIER, *Manuel* 1857, 298-299 ; 302-308.

⁵⁵ Adrien était directeur de la Monnaie au Caire. Le soufre, utilisé dans la composition de la poudre à canon, était donc à sa disposition. Mais le soufre manque en Égypte (cf. BOURRIENNE, *Mémoires* II, 1829-30, 379).

⁵⁶ Technique décrite dans LEBRUN et MAGNIER, *op. cit.*, 293-301.

⁵⁷ *Ibid.*, 298.

⁵⁸ LAISSUS, *op. cit.*, 524 (élève de Polytechnique). Sur le personnage, ROUVIÈRE, « Conte » 2019.

⁵⁹ LAVABRE-BERTRAND, « Alire » 2019 ; LAISSUS, *op. cit.*, 524. Alire est considéré à un titre plus élevé que son frère (*ibid.*, 58).

⁶⁰ VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899, 362, sous le nom de Delile.

⁶¹ SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 25 et 65 (Adrien) ; LAISSUS, *op. cit.*, 258 (Adrien) ; LECLANT, « Champollion » 1972, 559 (Alire). Mise au point dans VIRENQUE, « Rosette » 2022.

⁶² Décédé le 5 juillet 1850, Alire était prof. à la FFM, membre de l'ASLM (1847-1850) : RIOUX et POUGET, « Delile » 2013 ; RIOUX « Delile » 2012.

⁶³ COSTA, « Rosette » 2010.

⁶⁴ Id., « Moulage » 2012, 20 ; CÉSAR, « Archives ARD » 2012, 45 ; RIOUX, *art. cit.*, 28.

L. Rouvière (2019)⁶⁵. Aujourd'hui, on peut affirmer que le responsable des moulages de la « pierre » et d'autres objets est l'aîné, Adrien, et ce pour deux raisons.

La PREMIÈRE découle d'une lettre (Arch. nat., inv. F/14/11067)⁶⁶. Datée de Paris, 28 février 1802 (29 pluviôse an X), celle-ci, adressée au Citoyen Emmanuel Crétet (1747-1809), porte l'en-tête : « Rafféneau, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées au citoyen Crétet, conseiller d'État chargé spécialement des ponts et chaussées, canaux, etc. ». Voici le premier paragraphe :

[D]. J'étois dernièrement employé en Égypte. Dans les moments de loisir que m'a laissés le service public, je me suis occupé à prendre sur plusieurs monuments égyptiens beaucoup d'empreintes en soufre des morceaux de sculpture hieroglyphique les mieux finis et les plus curieux. De ce nombre est la pierre aux trois inscriptions tombée depuis au pouvoir des Anglais. L'empreinte que j'ai permettra de couler en stucc des copies parfaitement semblables à l'original. Elle a, de plus, l'avantage pour la gravure de présenter les caractères déjà retournés.

J'ai d'ailleurs dans un voyage de quinze jours que j'ai fait dans le désert entre le Nil et la mer rouge vers le 27^e parallèle reconnu les lieux où d'Anville* avoit placé le Guébel Dokhann et la Terre Soufrée** et j'en ai dressé la carte. Le gouvernement paroissant désirer que ces objets soient rendus publics, je vous prie d'ordonner à cet effet que je reste à Paris⁶⁷.

L'extrait d'une seconde lettre d'Adrien (Arch. nat., inv. F/14/2307/1) au même, envoyée de Paris, en date du 15 septembre 1802 (28 fructidor an X), apostillée par Jean-Baptiste Le Père (1761-1844) – directeur de la Section⁶⁸ –, contient cette information :

[E]. Vous m'avez accordé un congé de trois mois pour m'occuper du travail dont j'ai rapporté les matériaux d'Égypte. Ce congé étant expiré depuis du tems et mon travail n'étant pas achevé, vous avez désiré savoir ce qui me restoit à faire. J'ai commencé il y a un mois le dessin de l'inscription trouvée à Rosette. Elle est divisée en trois parties. Je termine en ce moment la première, que je vais donner au graveur ; les deux autres me restent à faire.

Le texte **D** confirme que d'autres moulages au soufre sur « plusieurs monuments égyptiens » ont également été pris par Adrien, à ses « moments de loisir » dit-il, dont deux aujourd'hui conservés dans la collection de la SAM (A2)⁶⁹. Raybaud, confirmant la teneur de **D**, écrit :

[F]. Heureusement, l'ingénieur Rafeneau-Delille avait eu l'idée d'en tirer un plâtre, destiné à venir au secours des épreuves tant typographiques que chalcographiques qui auraient pu être imparfaites⁷⁰.

⁶⁵ ROUVIÈRE, *art. cit.*, 37-39.

⁶⁶ HENNET, « Rafféneau » 2020.

⁶⁷ Second paragraphe corrigé à l'aide de la photo : *J.-B. Bourguignon d'Anville (1697-1782) et non « d'Auville ». **Gebel Kibrit, près de la mer Rouge ; cf. COUYAT, « Appendice » 1910. Le journal de voyage autographe (31 oct.-13 nov. 1800) d'Adrien se trouvait naguère dans la collection Victor Segalen.

⁶⁸ LAISSUS, *Égypte* 1998, 524.

⁶⁹ Au vu de la description de l'inventaire (dito), ceux-ci ne proviennent pas du sarcophage de Boulaq copié par Adrien et Jomard (*DE-A*, V, pl. 23) (cf. COSTA, « Moulage » 2012, 19 ; ROUVIÈRE, *art. cit.*, 34-36).

⁷⁰ REYBAUD, *op. cit.*, 444.

Évoquant « l'ingénieur Raffeneau-Delille », Raybaud parle de « plâtre » et non de « soufre »⁷¹, technique associée, plus loin dans le texte, au nom d'Adrien, mais avec cette erreur : « soufre coulé dans les plâtres de Raffeneau-Delille » (**I**)⁷². Mais, dans **D**, Adrien parle de « stuck » (stuc) et non de « plâtre », le stuc étant une technique qui, en vertu de ses composants, permet d'obtenir de fins résultats⁷³. (Les épreuves dites *typographique* et *chalcographique* sont celles de Marcel et de Conté.)

2.5. De l'usage (1800-1820) du soufre d'Adrien Raffeneau-Delile

Avant de donner la seconde raison, soulignons que **D** montre que ce même moulage a servi de modèle aux trois planches de la pierre de Rosette publiées dans la *Description* et dont il avait été chargé (**D** et **E**). Dans quelles circonstances et en vertu de quelles modalités, la partie hiéroglyphique publiée de cette œuvre s'est-elle trouvée dessinée par le seul Edmé-François Jomard (1777-1862 ; X1794)⁷⁴ ? Car la légende accompagnant la partie hiéroglyphique, en bas à gauche de la planche de l'ouvrage⁷⁵, dit explicitement :

[**G1**]. Dessiné par M. Jomard d'après une empreinte au plâtre prise par lui sur le monument et d'après le soufre rapporté d'Égypte par M. Raffeneau-Delile⁷⁶.

Mais à cette légende – extrapolée par Renouvier (**A3**) –, il faut ajouter les commentaires des trois pl. 52-54, dus à Jomard :

[**G2**]. Le texte hiéroglyphique a été dessiné deux fois avec l'attention la plus scrupuleuse, tant d'après le soufre rapporté par M. Raffeneau-Delile, que d'après une épreuve en plâtre que l'auteur du dessin a prise à Londres sur le monument original⁷⁷.

[**G3**]. Le dessin de cette planche et celui de la suivante ont été faits avec un soin minutieux par M. Raffeneau-Delile, d'après les excellents soufres pris par lui-même en Égypte⁷⁸.

La SECONDE RAISON qui permet de dissiper le doute sur l'identité de l'auteur du soufre, est que le nom « Raffeneau-Delile » (**G1**) figure dans les pages intitulées *Noms des auteurs des dessins* relatifs aux planches, où on lit, à propos du V^e volume des *Antiquités* (1822) :

[**G4**]. RAFFENEAU-DELILE, ingénieur des ponts et chaussées. Voyez Pl. 19 ; fig. 4 ; 5 ; Pl. 23, fig. 5 ; Pl. 47, fig. 11, 12 ; Pl. 53 ; Pl. 54⁷⁹.

On peut donc s'étonner a posteriori que cette notice mettant fin au doute dès 1820 n'ait pas été signalée. Pour les contemporains « Raffeneau-Delile » renvoyait à Adrien tandis que son frère, Alire, signait « M. Delile » dans les planches de botanique⁸⁰. La comparaison de **D-E** et **G1-3** permet aussi de comprendre comment est élaboré le dessin de la version hiéroglyphique, fondé sur la copie Jomard en plâtre et le soufre, à ce détail

⁷¹ VS LAISSUS, *op. cit.*, 258 et n. 111. On ne saurait plus tenir compte des arguments de Costa sur l'emploi du temps des deux frères, synthétisés par ROUVIÈRE, *art. cit.*, 38.

⁷² REYBAUD, *op. cit.*, 446.

⁷³ Il est « composé ordinairement de chaux éteinte, de plâtre fin, d'une colle et de poussière de marbre ou de craie ».

⁷⁴ GRINEVAL, « Jomard » 2014.

⁷⁵ DE-A, V, pl. 52.

⁷⁶ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10515216x/fl.item.r=rosette%20rosette.zoom>

⁷⁷ DE-EP V, pl. 52.

⁷⁸ *Ibid.*, pl. 53.

⁷⁹ *Ibid.*, IX.

⁸⁰ DE-HN, II, pl. 1-62.

près : Adrien affirme (E) qu'il va remettre au graveur la première (partie) de l'inscription de la « pierre », i.e. (G2) la hiéroglyphique⁸¹.

Toujours est-il que, d'après G1, Jomard recourt à deux dessins : le sien, d'après le plâtre (pour stuc ?) pris sur la stèle, et celui d'Adrien, à partir du moulage en soufre⁸². En confirmation de G2, plus explicite que G1, Jomard a obtenu la permission de se rendre à Londres, du 1^{er} mars à la fin avril 1815, afin de prendre des copies de manuscrits et des moulages des monuments égyptiens confisqués par les Anglais⁸³. Sur les deux autres pl. 53 (version démotique) et 54 (dito grecque) (G3), l'inscription *Raffeneau Delile del.* (abr. *delineatur*) confirme E. Jomard, ayant classé dans un tableau méthodique hiéroglyphes et cartouches⁸⁴, a pris soin de synthétiser en un seul dessin publié par ses soins, dans le vol. V des *Antiquités* en 1822, deux autres dessins : le sien (1815) et celui d'Adrien (1802).

2.6. Le soufre et la tentative de déchiffrement du démotique

Disposant de deux copies de l'épreuve de Marcel, en 1802⁸⁵, et de celle de Conté appelée improprement « contre-épreuve » ou chalcographie⁸⁶, l'arabisant, Silvestre de Sacy (1758-1838)⁸⁷, et l'orientaliste suédois, Johann-David Åkerblad (1763-1819)⁸⁸, veulent tourner une page du déchiffrement de la version démotique de la pierre. Åkerblad, qui a obtenu, de la part de son correspondant, la copie de Marcel⁸⁹, confirme que les soufres sont les reproductions les plus fidèles⁹⁰ :

[H]. On pourra vérifier ce que j'avance ici, sur les différentes copies de ce monument qui existent à Paris, mais sur-tout sur une excellente empreinte au soufre qui appartient au C.^{en} Raffeneau de Lille, et qui sans doute servira de type⁹¹, si le monument doit être gravé, comme on nous le fait espérer⁹².

2.7. Le soufre Raffeneau-Delile et la traduction de la version grecque

Le moulage au soufre de la version grecque fut indispensable à l'historien d'art, Hubert-Pascal Ameilhon (1730-1811), nommé pour achever le travail initié par le Lozérien F.-J.-G. La Porte du Theil (1742-1812), conservateur des manuscrits grecs et latins⁹³, qui disposait d'une copie rapportée par un Toulousain, le g^{al} Charles Dugua (1744-1802)⁹⁴. Parti d'Alexandrie en mars 1800, ce dernier remet à l'Institut de France,

⁸¹ Le graveur (E) auquel Adrien fait allusion renvoie (pl. 52, en dessous, à dr.), à *Bigant Sc.* (abr. *Sculptit*), i.e. Jean-Baptiste Bigant (17..-1863), ou (pl. 53, en dessous, à dr.) à *Fouquet Sc.*, i.e. P.D. Fouquet, membre de la Commission des sciences et des arts (LAISSUS, *op. cit.*, 523 ; REYBAUD, *Histoire* 1830-1836, III, 54). Deux autres graveurs sont signalés sur la pl. 54 : *Miller & Allais Sc.*

⁸² LAISSUS, *op. cit.*, 472, n. 111. La pl. 54 a été éditée à 500 exemplaires supplémentaires.

⁸³ GRINEVAL, « Jomard », § 18 ; cf. SOLÉ et VALBELLE, *op. cit.*, 65.

⁸⁴ *DE-A*, V, pl. 59-60.

⁸⁵ REYBAUD, *Histoire* 1830-1836, VI, 445.

⁸⁶ S. DE SACY, *Lettre* 1802, 7.

⁸⁷ *WW*³ 1995, 391-392.

⁸⁸ *Ibid.*, 7.

⁸⁹ ÅKERBLAD, *Lettre* 1802, 3.

⁹⁰ REYBAUD, *op. cit.*, 445.

⁹¹ « Type », i.e. empreinte typographique, puisqu'elle est à l'envers.

⁹² ÅKERBLAD, *op. cit.*, 4.

⁹³ ANONYME, « Du Theil » 1915.

⁹⁴ MENEGHETTI, « Histoire » 2017, 174-175.

avant le retour en France des membres de l'Expédition, une des épreuves de J.-J. Marcel⁹⁵. L'identification du décret par La Porte éveille l'intérêt des amateurs des langues anciennes en relevant, à la fin de la version grecque – après Marcel et Raige (cf. *supra*, § 2.3) –, le caractère trilingue de la stèle⁹⁶. Ameilhon, produisant la première traduction scientifique de la partie grecque, en 1802⁹⁷, en fait un rapport devant la Classe de littérature et des beaux-arts de l'Institut, lu le 5 janvier 1801 (15 nivôse an IX)⁹⁸. Son importance doit être notée, car, selon ses dires, divers endroits de la pierre avaient souffert. Mais il ajoute :

[I]. Je les ai collationnées sur un soufre venu aussi d'Égypte, portant l'empreinte de l'inscription, et que le citoyen Raffeneau de l'Isle a bien voulu me permettre d'examiner. Cette empreinte et les copies rapportées d'Égypte par le général Dugua sont parfaitement conformes sous tous les rapports⁹⁹.

Le « soufre » de « Raffeneau de l'Isle » (*i.e.* Adrien) constituant un moyen de vérification, Ameilhon collationne celui-ci et les « copies rapportées par le général Dugua » (I) – en fait l'épreuve de Marcel. La comparaison du passage d'Ameilhon avec celui de Reybaud (J), malgré l'inversion de l'ordre des techniques, va dans le même sens :

[J]. Les Anglais ont publié un *fac-simile* du monument lui-même, et, chose singulière à constater, leur copie dessinée avec la pierre sous les yeux, fourmillée d'inexactitudes attestées et relevées soit par M. Ameilhon, soit par d'autres savants, tandis que la copie publiée en France, seulement d'après les épreuves de Marcel et de Conté, et le soufre coulé dans les plâtres de Raffeneau-Delille¹⁰⁰, n'a été accusée ni d'incorrection, ni d'infidélité¹⁰¹.

2.8. Conclusion : « soufre Raffeneau-Delile » et non « soufre Delile »

En décembre 1850, lorsque Renouvier acquiert au profit de la SAM le moulage en soufre de la partie grecque, tant la copie de celle-ci que d'autres objets moulés au soufre sont-ils passés, avant ou après la mort d'Adrien, dans la collection d'Alire, son cadet qui avait achevé sa carrière comme professeur de botanique et directeur du Jardin des Plantes de Montpellier ? Une histoire du soufre, émaillée d'erreurs, est livrée dans « L'éloge historique du Docteur Thomas Young » de François Arago, lu le 26 mars 1832, paru dans les *Mémoires de l'Institut de France* (XIII, 1835, p. VII-CV : p. LXXXV), et recopiée à l'envi pendant des lustres d'après le même auteur¹⁰². Quoi qu'il en soit, la présence à Montpellier de ce moulage en soufre de la version grecque rappelle que les trois éléments coulés en Égypte par Adrien Raffeneau-Delile, les deux autres correspondant aux versions hiéroglyphique et démotique, sont bien venus combler une lacune scientifique, contribuant ainsi à la qualité d'édition de la pierre de Rosette dans la *Description*¹⁰³.

⁹⁵ REYBAUD, *op. cit.*, 444 ; LAISSUS, *op. cit.*, 257.

⁹⁶ AMEILHON, *Éclaircissements* 1803, 1-2 ; SAVOY, « Rosette » 2009 ; cf. S. DE SACY, *op. cit.*, 8-9.

⁹⁷ AMEILHON, *op. cit.*

⁹⁸ *Ibid.*, 3. Lecture annoncée le 2 octobre 1800 (15 vendémiaire an IX) (*ibid.*, 2).

⁹⁹ *Ibid.*, 4.

¹⁰⁰ Comprendre : « plâtre (= stuc) coulé dans les souffres ».

¹⁰¹ REYBAUD, *op. cit.*, 446.

¹⁰² « Boussard » au lieu de Bouchard, etc.

¹⁰³ Mise en place par L. Degua et J.-P. Sénac, une exposition temporaire de la SAM (samedi 13 mai) a présenté le soufre « Raffeneau-Delile » en vis-à-vis du fac-similé de la version grecque, dessiné par A. Raffeneau-Delile. Les trois versions sont en effet publiées aux pl. 52-54 de la *Description de l'Égypte* dont la SAM possède deux exemplaires de l'édition Panckoucke (1821-1830). On a pu y voir quelques objets Piron ainsi que la paroi de sarcophage de

3. Autres objets de la collection égyptienne

3.1. Le papyrus

Un fragment de papyrus du Nouvel Empire (fin XVIII^e-1^{re} moitié XIX^e dynastie) a été acquis par achat à Augier (1860-1862)¹⁰⁴. Il appartenait à la coll. Clot-Bey (1793-1868), médecin du pacha d'Égypte, Méhémet 'Ali (1760-1849), de 1825 à 1849¹⁰⁵, et grand collectionneur lui-même¹⁰⁶, dont une partie des collections fut acquise par le Palais Borély¹⁰⁷ et transférée au musée de la Vieille-Charité à Marseille¹⁰⁸ : il s'agit d'un fragment du papyrus de Præmheb¹⁰⁹. Le défunt, scribe royal, revêtu d'un vêtement de lin à tablier bouffant et dans une attitude d'orant, est entouré de hiéroglyphes formant un extrait de la Formule 42 du Livre des Morts.

NOTE. – En 1960, Suzanne Ratié découvre dans les collections d'A. Raffeneau Delile, conservées à l'Institut de botanique et des sciences naturelles de la Faculté de Médecine de Montpellier (désormais FMM), des fragments de papyrus. Elle y reconnaît une version de la Formule 151 – variante de la Formule 146 du Livre des Morts. D'origine thébaine, daté du règne de Thoutmôsis IV (1401-1390 av. J.-C.), ce papyrus appartenait au « chambellan, prêtre *ouâb*... Néferoubénéf, fils du chambellan Amenhotep »¹¹⁰ et complétait l'exemplaire du Livre des Morts de ce dernier conservé au Louvre (inv. Louvre III, 93)¹¹¹. Une tradition orale veut que Delile ait rapporté ce fragment à Montpellier. Mais la piste d'Isidore Taylor (1789-1879), plus connu sous le nom de baron Taylor (ou Laorti Hadji¹¹²), a été jugée préférable. Ce dernier l'aurait acquis auprès du docteur Clot-Bey. Botaniste à ses heures¹¹³, le baron aurait fait don de ce papyrus, en 1830, à l'Institut de botanique de Montpellier avec une collection de plantes rares récoltées au Sinaï, qui ont rejoint l'important herbier Delile¹¹⁴.

3.2. Piron père et fils

Quelques objets conservés à la SAM, proviennent des Montpelliérains Piron père et fils¹¹⁵. Cadet de famille, le père, Jean-Baptiste-Germain Piron, né et mort à Montpellier (1774-1854), a une enfance et une adolescence studieuses. En 1798, il rejoint Toulon pour s'engager dans l'expédition de Bonaparte, peut-être à l'instigation de son aîné, Jean-Laurent (1760-1834), secrétaire de la FMM à qui Bonaparte a demandé d'envoyer

Khonsoumès dont il sera question plus loin. Noémie Fathy a bien voulu apporter son concours à cette présentation.

¹⁰⁴ Premier attaché au cabinet des Antiques du palais Borély. Ce dernier possédait une coll. de verrerie antique (QUICHERAT, « Verrerie » 1874). Un achat d'une pièce Clot-bey a été fait le 9 nov. 1861 à ce personnage : DEGUARA, *op. cit.*, 37 (inv. 835) ; DAUMAS, « Fiole » 1980.

¹⁰⁵ ARGÉMI, « Clot-bey » 2019 ; Id., « Jomard » 2014 ; Id., *Clot-Bey* 2018.

¹⁰⁶ DECKERT, « Petite histoire » 2019.

¹⁰⁷ MASPERO, *Catalogue* 1889, v-vii.

¹⁰⁸ Sur la coll. Clot-bey, voir ANONYME, *Catalogue* 1861, 56 (papyrus) ; DEGUARA, *op. cit.*, 27.

¹⁰⁹ MASPERO, *op. cit.*, 62, n° 94 ; MATHIEU, « Præmheb » 1986.

¹¹⁰ RATIÉ, *Neferoubenef* 1968.

¹¹¹ DEWACHTER, « Néfèroubenef » 1980, 109-110, 37-42. Hervé Harant (1901-1986), naguère membre de l'ASLM (1934-1986) et directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, fit don du papyrus au Dép. des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre.

¹¹² *WW³*, 1995, 411.

¹¹³ RAFFENEAU-DELILE, *Notice* 1838, 72.

¹¹⁴ CÉSAR, « Archives ARD » 2012.

¹¹⁵ ROUVIÈRE, *art. cit.*, 49-50 ;

<https://cimetieresdemontpellier.wordpress.com/biographies/famille-piron/>.

des médecins pour accompagner l'Armée. Ce dernier, informé de l'expédition qui part de Toulon, avertit son jeune frère, qui gagne les rangs de l'Armée d'Orient en intégrant les services administratifs du Trésor.

Nommé trésorier-payeur de la division du g^{al} Charles Desaix (1768-1800), il est placé sous les ordres d'un autre Montpelliérain, le payeur-général Martin-Roch-Xavier Estève (1772-1853)¹¹⁶, fidèle de Bonaparte. Les 3 000 hommes de cette division se lancent à la poursuite de l'armée mamelouke de Mourad Bey (1750-1801) qui se replie en Haute-Égypte, avant de se rallier à Bonaparte. Un fonds d'archives donné par Piron fils à la FMM témoigne de cette guerre en territoire inconnu et hostile. Apprécié de Desaix et des autorités militaires comme des simples soldats, Piron, devenu payeur-général de la division, gère à lui seul la logistique de l'armée. Cet homme, qui entretient de bons rapports avec les services auxiliaires, en particulier le Service de santé, est promu receveur de Haute-Égypte, puis contrôleur des finances du 5^e Arrondissement (Rosette), charge équivalente à celle d'un sous-préfet en France. Piron était aussi herboriste (son herbier est à l'Institut de botanique) et collectionneur. Il réunit ainsi plusieurs objets égyptiens de petite taille. En 1800, avant la fin de l'Expédition, il rejoint la France et Montpellier, se marie en 1802 et, en 1804, un fils, Louis-Germain-Prosper (1804-1864), naît de cette union.

En 1804, Piron, nommé Receveur des contributions de Lodève, est relégué, à la Restauration, au poste moins brillant de percepteur, au regard de son passé égyptien. Son frère, Jean-Laurent, le fait alors entrer à la FMM en tant que secrétaire-adjoint, lui-même étant secrétaire principal. Dans cet emploi, Piron donne satisfaction. Le doyen Auguste Broussonnet (1761-1807) se félicite de son activité en tant que comptable. Attaché à cet emploi, Piron devient secrétaire principal à la mort de son frère, en 1834, et reste secrétaire de la FMM jusqu'à sa mort, en 1854.

Louis-Germain Piron, attiré très tôt par la mer et la médecine, suit, dès l'âge de vingt ans, une formation de chirurgien de la marine à Toulon et complète ses études par une année à la FMM où il présente sa thèse, en 1827. Par la suite, il exerce son métier de chirurgien de marine sur de nombreux bâtiments, ce qui lui permet de connaître plusieurs villes et continents, surtout les ports du Levant. Malgré ses demandes, il n'effectue aucune mission en Asie, jusqu'à sa retraite en 1852. Son père, secrétaire principal de la FMM, l'y fait nommer sous-bibliothécaire. Devenu membre de la SAM et héritant des biens et de la collection de son père à la mort de ce dernier (1854), ce célibataire n'ayant pas d'héritier direct, lègue (12 janvier 1861) les collections paternelles et les siennes à la SAM en 1861. Il meurt, en 1864, à Lamalou-les-Bains, atteint vraisemblablement de difficultés motrices.

3.3. Les objets du legs Piron

Les objets égyptiens du legs ont été acquis en Égypte auprès de revendeurs d'antiquités : une statuette en bois de sycomore représentant un chat (basse époque)¹¹⁷, un bouchon de canope (Amset) ayant appartenu à un certain Horakhbit¹¹⁸, deux faucons

¹¹⁶ ESTÈVE, *Mémoire* 1809, 224, n. 2 (Piron à Alexandrie).

¹¹⁷ DEGUARA, *op. cit.*, 16 (inv. 864.6.14).

¹¹⁸ *Ibid.*, 26 (inv. 864.6.22).

akhem, provenant de trousseaux funéraires¹¹⁹, deux ouchebtis appartenant à un certain Padinechmet (XXVI^e dynastie)¹²⁰, une gourde de pèlerinage de saint Ménas¹²¹.

3.4. La paroi gauche du cercueil externe de Khonsoumès

Les comptes rendus des séances de SAM précisent qu'en 1856, celle-ci, par l'entremise de Louis-Germain Piron¹²², acquiert deux pièces auprès d'un antiquaire d'Aix-en-Provence du nom de Raynaud¹²³ :

- 1) la paroi gauche du cercueil externe de Khonsoumès (inv. 989.1.149)¹²⁴, en sycomore stuqué et peint (fig. 2) ;
- 2) une tête de momie dont les yeux et les lèvres étaient recouverts d'une feuille d'or, rachetée par la FMM et dont il n'existerait aujourd'hui plus trace¹²⁵.



Fig. 2. – Détail du sarcophage de Khonsoumès. © S.H. Aufrère

Au dire d'Alain Dautant, ce cercueil thébain, dans le style des XXI^e-XXII^e dynasties, proviendrait de la collection Clot-bey. Son propriétaire, un certain Khonsoumès, était « chef des musiciens à Thèbes-ville-d'Amon, père divin d'Amonrâsonther, père divin et scribe du temple de Mout la vénérable, dame de l'Icherou, intendant des travaux de tous les monuments d'Amon, Mout et Khonsou,

¹¹⁹ *Ibid.*, 24 (inv. 989.1.36a).

¹²⁰ *Ibid.*, 30 (inv. 864.6.8 et 989.1.38).

¹²¹ *Ibid.*, 38 (inv. 989.1.15). Ces ampoules à eulogie ainsi nommées en raison de l'inscription grecque – « eulogie de saint Ménas » –, servaient à contenir de l'eau miraculeuse ou de l'huile bénite au contact des reliques du saint dont la basilique se trouve à Abou Mina, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie.

¹²² *Ibid.*, 24-25 (inv. 989.1.149).

¹²³ Lettre de Raynaud, archives du Musée Languedocien.

¹²⁴ DAUTANT, « Khonsoumès » 2014 ; DEGUARA, *op. cit.*, 24-25. – La momie de Perpignan a été donnée en 1845 par Ibrahim Pacha (1789-1848) dont le médecin, Marie-Étienne-Alexandre Lallemand (1816-1886), fut membre de l'ASLM (1865-1870).

¹²⁵ *Publications de la SAM* 1895, xv, année 1856 : « La moitié d'un sarcophage égyptien, avec figures, en sycomore, de 6 pieds de long sur 2 de haut, avec tête de momie ayant le tour et le fond des yeux recouverts d'une légère couche d'or, provenant d'un marchand d'Aix. Le 5 juillet suivant, la tête fut cédée pour 20 francs à la Faculté de Médecine. L'achat du sarcophage et tout son contenu avait été fait à raison de 50 francs. » Signalons que deux têtes de momies, dites « récoltées dans les pyramides d'Égypte », par A. Raffeneau-Delile, étaient exposées au musée d'Anatomie (DUCOURAU, « Restes » 2016, § 13 et n. 1 armoire 2 (armoire 11 en 1917), n^{os} 61 et 62).

archiviste en chef du Trésor du domaine d'Amonrasonther, Khonsoumès, justifié de voix », inscription abrégée, au-dessus de lui, « archiviste en chef du Trésor du domaine d'Amon, Khonsoumès, justifié ». Ces titres figurent sur le cercueil interne du personnage, conservé au musée de la Vieille-Charité à Marseille (inv. n° 253/1)¹²⁶ et sur le couvercle de sarcophage du musée Dobrée à Nantes, chacun étant inscrit au nom de Khonsoumès¹²⁷.

Ainsi, de la tête au pied, le décor de la paroi est formé de trois sections inspirées des vignettes de la Formule 148 du Livre des Morts, formule pour approvisionner le bienheureux : à droite, trois rames de la Douat protégées par des uraeus et des yeux *oudjat*, séparés par le signe de Néfertoum de trois bovidés (sur sept) – le « Taureau, mâle des vaches », et deux vaches couchées – ; cinq colonnes de hiéroglyphes (traduction *supra*). Dans un panneau, le défunt présente une libation. Ce dernier, dit « justifié dans le ciel comme Rê et puissant sur terre auprès de Geb, le grand dieu », s'adresse aux quatre Fils d'Horus (Amsit, Hapy, Douamoutef et Kebehsenouf), chacun se dressant dans une chapelle.

*

Au regard de cette communication, construite autour du soufre de la pierre de Rosette – point focal de ce colloque –, il importait de ressusciter l'esprit et les acteurs ayant participé à la constitution du patrimoine archéologique égyptien de la SAM. Depuis 1991, celle-ci a accompagné les événements ayant marqué la redécouverte de cette culture sous forme d'expositions et de colloques dont le dernier en date, *Des Pyramides au Peyrou* (2019)¹²⁸, a permis de montrer comment l'Égypte s'était peu à peu imposée comme une des composantes de l'histoire de Montpellier depuis le Moyen Âge.

BIBLIOGRAPHIE

- ÅKERBLAD (J.-D.), *Lettre 1802 = Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette, Adressée au C.^{en} Silvestre de Sacy...*, À Paris, Impr. de la République, An X.
- AMEILHON (H.-P.), *Éclaircissements 1803 = Éclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvée à Rosette*, Paris, Baudouin, floréal an IX.
- ANONYME, « Du Theil » 1915 = « Autobiographie de La Porte du Theil », *BEC*, 76, p. 615-618.
- *Catalogue 1861 = Catalogue de la collection d'antiquités égyptiennes du Dr Clot-Bey*, Marseille, Vial.
- ARGÉMI (B.), « Clot-bey » 2019 = « Le docteur Clot-bey (1793-1868) vingt-cinq années aux côtés de Méhémet Ali », *Égypte*, 92, p. 3-14.
- « Jomard » 2014 = « Jomard, Clot Bey et la modernisation de la médecine dans l'Égypte de Méhémet-Ali », *BullSABLX*, 54, p. 23-30.
- *Clot-Bey 2018 = Clot-Bey un médecin français à la cour du pacha en Égypte*, Marseille, Gaussen.
- AUFRÈRE (S.H.), *Émergence 2017 = Autour de l'émergence de l'Égyptologie (XVII^e-XIX^e siècles)*, Nîmes, Nombre 7.

¹²⁶ NELSON, *Catalogue 1978*, 80 (phot.).

¹²⁷ Sur un autre fragment de couvercle attribué à Khonsoumès et appartenant certainement au même cercueil (vente Tajan à l'Hôtel Drouot), voir DAUTANT, *art. cit.*, 40-42.

¹²⁸ ROUVIÈRE, *Pyramides 2019*.

Colloque "Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier", 13 - 14 mai 2022, Montpellier

- BELIN, Marcel 1854 = *Notice nécrologique et littéraire sur M. Jean-Joseph Marcel, ...* par M. Belin (extrait du *JA*, 7, 1854), 12 p.
- BOURRIENNE (L.-A. Fauvelet de), *Mémoires 1829-1830 = Mémoires*, 10 vol., Paris, Ladvocat.
- BRET (P.), « Conté » 1994 = « Conté, Nicolas-Jacques (1755-1805). Démonstrateur et administrateur du Conservatoire (1794-1805) », *PINRP*, 19, p. 343-355.
- CÉSAR (F.), « Archives ARD » 2012 = « La découverte d'un fonds d'archives inédit d'Alire Raffeneau Delile », dans SÉNAC (éd.), *Rosette*, p. 33-45.
- COMBES (J.) et GOURON (M.), *Languedoc 1947 = Languedoc méditerranéen et Roussillon d'hier et d'aujourd'hui : Hôtel de Lunaret*, Nice, éd. folk. de France, 1947.
- COSTA (R.), « Moulage » 2012 = « Le moulage de la pierre de Rosette : redécouverte et paternité », dans SÉNAC (éd.), *Rosette*, p. 12-20.
- « Rosette » 2010 = « Pierre de Rosette : un moulage original découvert à Montpellier », *Archéologia*, 483, p. 36-43.
- COUYAT (J.), « Appendice » 1910 = « Un appendice à la "Description de l'Égypte" » *CRAIBL*, 54^e année, n^o 6, p. 492-498.
- DAUMAS (F.), « Fiolo » 1980 = « Une fiolo pharmaceutique égyptienne en terre cuite », *BSEG*, 4, p. 27-32.
- DAUTANT (A.), « Khonsoumès » 2014 = « La tombe thébaine de la famille de Khonsoumès, père divin d'Amon-Rê, roi des dieux (XXI^e dynastie) », dans SÉNAC (éd.), *Tombeau*, p. 40-42 ; 61-72.
- DE = Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée française, publié par les ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon le Grand*, 1^{re} éd., Paris, Imprimerie nationale, 1809-1821 ; 2^e éd., Paris, Panckoucke, 1820-1830. Suivent les volumes de planches et de mémoires :
- Planches. (Les éditions Impériale et Panckoucke ne diffèrent pas) :
 - DE-A = Description de l'Égypte*. Antiquités.
 - DE-EM = Description de l'Égypte*. Égypte moderne.
 - DE-EP = Description de l'Égypte*. Explications des planches, Paris, 1821. (Uniquement jusqu'aux Antiquités).
 - DE-HN = Description de l'Égypte*. Histoire Naturelle.
 - Mémoires. (On a utilisé l'édition Panckoucke) :
 - DE-A-M VI = La description de l'Égypte*, Antiquités-mémoires, VI, Paris, Panckoucke, 1822.
 - DE-A-M VIII = La description de l'Égypte*, Antiquités-mémoires, VIII, Paris, Panckoucke, 1822.
 - DE-A-M X = La description de l'Égypte*, Antiquités-mémoires, X, Paris, Panckoucke, 1826.
- DECKERT (G.), « Collection » 2019 = « Petite histoire d'une grande collection », *Égypte*, 92, p. 15-24.
- DEGUARA (L.), *Splendeurs 2009 = Splendeurs et éternité des civilisations de Méditerranée. Égypte, Étrurie, Grèce, Rome*, Montpellier, SAM.
- DEWACHTER (M.), « Néféroubenef » 1980 = « L'histoire moderne du papyrus de Néféroubenef, Louvre N 3092, E 25565 », *CdE*, 55, p. 109-110, 37-42.
- DU COURAU (N.C.), « Restes » 2016 = « Les restes humains au conservatoire d'anatomie de la faculté de médecine de Montpellier », *Techné*, 44, p. 22-28.

- ESTÈVE (M.-R.-X.), *Mémoire 1809 = Mémoire sur les finances de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par le Sultan Sélim I^{er} jusqu'à celle du général Bonaparte*, Paris, Impr. impériale.
- GRINEWAL (P.-M.), « Jomard » 2014 = « Jomard et la *Description de l'Égypte*, 1777-1862 », *BullSABIX*, 54, p. 13-21.
- HENNET (J.), « Raffenu » 2020 = « Adrien Raffenu (*sic*)-Delile et la pierre de Rosette », *Historia*, mercredi 4 novembre 2020.
- LAISSUS (Y.), *Égypte 1998 = L'Égypte, une aventure savante 1798-1891*, Paris, Fayard.
- LARQUIER (N. de), *Momies 2009 = Momies et tissus coptes de Montpellier : un siècle de mésaventures*, Mémoire École du Louvre (non publié), 2 vol.
- LAVABRE-BERTRAND (T.), « Delile » 2019 = « Le naturaliste Alire Raffeneau-Delile (1778-1850) et la flore égyptienne », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 53-66.
- LAURENS (H.), *Expédition 1989 = L'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, Colin.
- LAURENS (J.), « Bouchard » 1991 = « Pierre Bouchard (promotion 1796) 1771-1822, soldat et ingénieur, inventeur de la pierre de Rosette », *La Jaune et la Rouge*, 464, p. 14-22.
- LEBRUN et MAGNIER, *Manuel 1857 = Nouveau manuel complet du mouleur en plâtre, au ciment, à l'argile, à la cire, à la gélatine...*, Paris, Hachette, 1887 (Manuels-Roret).
- LECLANT (J.), « Champollion 1972 » = « Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes », *CRAIBL*, 116^e année, n° 3, p. 557-565.
- MARCEL (J.-J.), « Note » 1800 = « Note du citoyen J.J. Marcel », *DecEg*, III, p. 293, n. 1.
- MARAS (R. J.), « Conté » 1961 = « Nicolas-Jacques Conté (1755-1805) : un savant et un inventeur sous la Révolution, le Directoire et l'Empire », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 14, n° 2, p. 155-168.
- MASPERO (G.), *Catalogue 1889 = Catalogue du musée égyptien de Marseille*, Paris, Impr. nationale.
- MATHIEU (B.), « Prâemheb » 1986 = « Un nouveau fragment du papyrus de Prâemheb », *RdE*, 37, p. 155-159.
- MENEGHETTI (L.), « Histoire » 2017 = « Histoire et mémoire toulousaines. La réception de la "science égyptienne" au prisme des académies toulousaines », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 169-193.
- NELSON (M.), *Catalogue 1978 = Catalogue des antiquités égyptiennes*, Marseille, Musée Borély.
- NOUGARET (J.), « Renouvier » 2011 = « Jules Renouvier (1804-1860), archéologue et académicien », *BASLM*, séance du 20 juin, p. 277-294.
- PRADINES (S.), « Architecture » 2014 = « Architecture militaire française au Caire, de 1798 à 1801 », *AnnIslam*, 48, n° 2, p. 269-320.
- Publications de la SAM.1895 = Publications de la S.A.M., compte rendu des séances (de 1841 à 1891)*, Montpellier.
- QUICHERAT (J.), « Verrerie » 1874 = « De quelques pièces curieuses de verrerie antique », *RA*, 28, juillet-décembre 1874, NS, p. 73-82.
- RAFFENEAU-DELILE (A.), *Notice 1838 = Notice sur un voyage horticole et botanique en Belgique et en Hollande*, Montpellier, Picot.

Colloque “Bicentenaire Champollion, l’Égypte et Montpellier“, 13 - 14 mai 2022, Montpellier

- RATIÉ (S.), *Neferoubenef* 1968 = *Le papyrus de Neferoubenef [Louvre III 93]* (BiEtud, 43), Le Caire, Ifao.
- REYBAUD (L.), *Histoire 1830-1836 = Histoire scientifique et militaire de l’Expédition française en Égypte*, 10 vol. de texte, 2 atlas, Paris, J. Dénain.
- RICHARD (N.), « Fantômes » 2017 = « Les fantômes d’Antinoé. Rêves, archéologie et résurrection des morts autour de 1900 », *Romantisme*, 178, n° 4, p. 62-73.
- RIoux (J.-A.), « Delile » 2012 = « Delile l’Égyptien », dans SÉNAC (éd.), *Rosette*, p. 21-32.
- et POUGET (R.), « Delile » 2013 = « Le botaniste Alire Raffeneau-Delile, cyclothyme de génie », *BASLM*, 2013, p. 331-244.
- ROUVIÈRE (L.), « Conte » 2019 = « Un “conte des deux frères” montpelliérains. Les Raffeneau-Delile et l’Égypte », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 31-51.
- (éd.), *Pyramides* 2019 = *Des Pyramides au Peyrou. L’Égypte ancienne à Montpellier. Actes du colloque du 18 octobre. Société Archéologique de Montpellier – Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France* sous la direction scientifique de F. SERVAJEAN et de S.H. AUFRÈRE (CENiM, 21), Montpellier, Centre François-Daumas.
- SAVOY (B.), « Rosette » 2009 = « “Objet d’observation et d’intelligence”. La pierre de Rosette entre Paris, Londres, Le Caire... et Göttingen (1799-1805) », *Études germaniques*, 256, n° 4, p. 799-819.
- SÉNAC (J.-P.) (éd.), *Rosette* 2012 = Actes du colloque *La Pierre de Rosette et... Montpellier*, Montpellier, SAM.
- (éd.), *Tombeau* 2014 = *Un tombeau égyptien. Actes du colloque Rites funéraires, 24 nov. 2014*, Montpellier, SAM.
- SILVESTRE DE SACY (A.I.), *Lettre* 1802 = *Lettre au Citoyen Chaptal, Ministre de l’Intérieur, membre de l’Institut au sujet de l’inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*. À Paris, Impr. de la République, An X.
- SOLÉ (R.), et VALBELLE (D.), *Rosette* 1999 = *La pierre de Rosette*, Paris, Seuil.
- TILLION (L.), *Cévennes* 1914 = *Cévennes, Languedoc, Velay, Vivarais, Causses et Gorges du Tarn*, Guide bleu (dir. M. Monmarché), Paris.
- VILLIERS DU TERRAGE (É. de), *Souvenirs* 1899 = *Journal et Souvenirs sur l’Expédition d’Égypte (1798-1801)* (1^{re} éd. Paris, Plon, Nourrit et C^{ie}, 1899).
- VIRENQUE (H.), « Rosette » 2022 (24 mai) = « La pierre de Rosette » (<https://gallica.bnf.fr/blog/24052022/la-pierre-de-rosette?mode=desktop>).
- WW³ 1995 = BIERBRIER (M.) (éd.), *Who was Who in Egyptology ?* (1^{re} éd. 1972), 3^e éd., Londres, EES.
- YOUSSEF (A.), *Bouchard* 2021 = *Le Capitaine Bouchard, cet inconnu qui a découvert la Pierre de Rosette. Suivi de Journal de guerre inédit « La chute d’El-Arich »*, Paris, L’Harmattan.
- ZERNER (H.), « Renouvier » 2008 = « Renouvier, Jules (13 décembre 1804 – 23 décembre 1860, Montpellier) », notice de l’Inha.

DE LA PIERRE DE ROSETTE
AU DÉCHIFFREMENT DES HIÉROGLYPHES

Séance du 13 mai 2022

Lettrés et « curieux » du Midi aux prises avec le mystère des hiéroglyphes (XVII^e-XVIII^e siècles)

Sydney H. AUFRÈRE

Académie des sciences et lettres de Montpellier
Centre Paul-Albert Février (Université Aix-Marseille)

MOTS-CLÉS

N.-C. Fabri de Peiresc, F. Barberini, J. Aleandro, F.-A. de Thou, P. della Valle, V. Saumaise, T. Obicini, F.-X. Bon de Saint-Hilaire, dom B. de Montfaucon, G. Bonjour.

RÉSUMÉ

Comment, avant 1822, les « curieux » puis les antiquaires des XVII^e et XVIII^e siècles considèrent-ils les hiéroglyphes : écriture symbolique selon Kircher, ou écriture impliquant un système grammatical, d'après Peiresc ? Comment des générations, considérant statues, stèles, obélisques, papyrus, parviennent-elles à faire émerger le principe du déchiffrement dans le *Supplément* (1724) de *L'Antiquité expliquée* de l'antiquaire Montfaucon : la découverte d'une inscription bilingue – « inscriptions d'ancien Égyptien répétées ensuite en Grec », en se fondant sur l'existence d'une inscription bilingue palmyréno-grecque découverte à Rome ?

À partir du III^e siècle de notre ère, la nature du système hiéroglyphique opposé au système alphabétique, se voile d'un épais mystère. La ressusciter après une mort programmée, a nécessité une mobilisation de plusieurs siècles et convoqué les esprits les plus éclairés de leur temps. Cette approche met en perspective une pensée savante afin de cerner la complexité du problème, puisque le livre du déchiffrement est loin d'avoir été écrit en totalité¹.

Remontons la flèche du temps en rappelant que dès l'Antiquité, l'Égypte exerce une fascination dans le monde méditerranéen. L'Europe savante moderne en découvre les linéaments sous le prisme déformant de l'héritage gréco-latin et de la littérature biblique. Un obstacle de taille interdit l'accès de plain-pied à l'Égypte antique : les temps chrétiens ont condamné à la mutité la culture pharaonique en s'attaquant aux hiéroglyphes². Face à la Grèce et Rome aux genres littéraires multiples, l'Égypte, non moins riche, est cantonnée au silence. De son passé, témoignent de façon paradoxale les auteurs classiques tandis que pour la Bible et la littérature patristique, l'Égypte connote le mal et l'idolâtrie³ : son écriture véhicule, pense-t-on, une pensée magique propre au paganisme. Si le regard des modernes se focalise sur les vestiges disséminés de cette Égypte oubliée, il peine à appréhender cette culture victime de la vindicte du

¹ V.-DAVID, *Débat* 1965.

² AUFRÈRE, « Démons » 1999.

³ Id., *Odyssée* 2007, 103-118, 199-216.

christianisme : car l'édit de Thessalonique (380), promulgué sous Théodose I^{er} (379-395), condamne à l'oubli les croyances et les écritures égyptiennes traditionnelles. C'est parce que des outils critiques de sa reconquête intellectuelle sont forgés par la philosophie que l'étendue du système graphique égyptien se révèle à bas bruit entre les XVI^e et XIX^e siècles, jusqu'au moment où Champollion (1832) entend, dans le chaos de la bataille de Qadach, le discours de propagande du poète égyptien devant le tribunal de l'histoire⁴.

Sur le sentier inégal qui mène au déchiffrement, des polymathes sondent le temps et l'espace et s'attaquent avec intérêt à une énigme défiant les siècles. Ils scrutent les récits des voyageurs gréco-latins, la Bible, les écrits patristiques, les monuments égyptiens et égyptisants pointant dans le ciel ou gisant sur les sites grecs et romains, les récits de voyage modernes, les objets exhumés des « sables » des pyramides et, en dernier lieu, les vestiges de cette civilisation étudiés par quelques intrépides⁵. Le hiéroglyphe reste muet. Arrachés au marbre de l'imagination, des modèles d'Égypte plus ou moins pertinents émergent. La « polynésie » que proposent ces modèles redevient d'un seul coup, grâce à Champollion, un continent oublié à l'horizon de la conscience. Une discipline à part entière se structure et s'affine progressivement. L'Égyptologie d'aujourd'hui en est l'héritière.

Mais les érudits, s'ils ont conscience de trois niveaux d'écritures, ignorent qu'à partir de la fin du III^e siècle, le copte, état de l'égyptien utilisé par les chrétiens, coexiste avec les autres écritures⁶. Cette langue emploie une écriture alphabétique, dite « vieux copte », rendant les sonorités des consonnes égyptiennes créée par des hiérogrammates philologues voulant transcrire ou gloser des mots illisibles ou imprononçables, en écrire de magiques, voire vocaliser des hymnes dès la fin du II^e siècle de notre ère⁷.

1. Les « curieux » et l'écriture hiéroglyphique

L'aventure du déchiffrement débute avec les « curieux », adjectif substantivé qui, en vertu d'une étymologie remontant à 1538 (< *curius de*, XII^e siècle), désigne des gens « désireux de voir, de savoir ». Ceux-ci s'efforcent de rassembler curiosités, manuscrits, livres et informations. Ce mouvement gagne les confins d'une Europe atteinte de fièvre objectuelle concrétisée par la formation de cabinets dits de « curiosités » généralistes ou spécialisés⁸. Pour des raisons tenant à l'emprise spirituelle de l'Église en Orient, les collectionneurs et bibliophiles s'avèrent des prélats de la congrégation de la Propagande de la Foi disposant d'un réseau de missionnaires. S'illustrant dans la curiosité savante, d'autres appartiennent à la noblesse de robe, aux clergés régulier et séculier, aux médecins et aux apothicaires⁹. Ces lettrés, qui se nomment « République des Lettres », au parfum de libertinage érudit¹⁰, font de la « curiosité » le loisir savant de classes sociales favorisées. Cette curiosité s'accompagne souvent d'une activité épistolaire fiévreuse. Les correspondances sont partagées dans des cénacles érudits gravitant autour de personnalités influentes. Un examen des archives Peiresc et leur classement permet

⁴ Id., « Montpellier. Mi-février 1830 » (§ I), ici même.

⁵ Id., « Réception I » 2021.

⁶ Id., « Ronde » 1999.

⁷ OSING, *Papyri* 1998 ; Id., *P.BM 10808* 1976.

⁸ Borel dresse une liste de 200 cabinets (<https://curiositas.org/curios412>).

⁹ DEWACHTER, « Cabinetz » 1986, 182-184 ; AUFRÈRE, « Aperçu » 2019.

¹⁰ PINTARD, *Libertinage* 1943.

de constater la vitalité des échanges intellectuels et des techniques épistolaires et documentaires.

La problématique hiéroglyphique perce dans le ciel de la raison sous la forme de météores culturels à l'onde de choc différée. Lorsque, à la Renaissance s'ouvre la chasse aux manuscrits grecs, en 1419, dans l'île d'Andros, Cristoforo Buondelmonte (1380-1430) découvre une copie du XII^e siècle d'un ouvrage en grec. Rapportée en Toscane, la copie pique l'intérêt de deux humanistes : Marsile Ficin (1433-1499) et le cardinal Jean Bessarion (1403-1472)¹¹, spécialistes de Platon¹². L'ouvrage – les *Hieroglyphica* (I-II) – est attribué à Horapollon, dit Niliague, synonyme d'« égyptien », qui commente la description de chaque hiéroglyphe dont un examen égyptologique postérieur fera ressortir la pertinence¹³. L'édition princeps d'Alde Manuce (1449-1515), suivie de traductions et de surcommentaires de longue main, dont celui de Piero Valeriano (1477-1558)¹⁴, fascine l'Europe. Ces descriptions antiques sans iconographie originelle, qui alimentent une mode allégorique dans le monde des arts, s'insinuent dans le champ de réflexion des XVI^e-XVIII^e siècles. Elles impliquent l'équation :

HIÉROGLYPHE = SYMBOLE.

Ainsi, à côté du contresens étymologique du mot « hiéroglyphe » ou « signe sacré », qui aborde l'égyptien en lignes et en colonnes comme autant d'allusions à des choses mystérieuses, cette équivalence entraîne de surcroît un contresens d'ordre linguistique. L'opinion commune jugeant l'écriture hiéroglyphique formée de symboles, ce second contresens jette un flou sur la réception de cette écriture en détournant les dessinateurs d'une copie méticuleuse de ses éléments, puisque ceux-ci sont considérés comme figures isolées et non comme éléments composant une écriture non alphabétique. Exceptés quelques cas notables de copies scrupuleuses (hiéroglyphes et écritures cursives), il faut attendre Champollion pour reconnaître les hiéroglyphes comme figures standardisées dont les groupements font sens. Car, au vu de leur nombre important, ceux-ci, sans différenciation formelle, ne sauraient être lus en tant qu'écriture composée de phonèmes et d'idéogrammes.

Au moment où les échos des *Hieroglyphica* ou de ses commentaires résonnent dans la pensée européenne, les ports de Provence dont Marseille réceptionnent des curiosités égyptiennes accompagnant les marchandises provenant d'Alexandrie, Rosette et Damiette. Des pièces de taille de plus en plus importante transitent par l'amirauté de Marseille¹⁵ et aboutissent entre celles de magistrats du Parlement d'Aix auquel il revient de juger des affaires relevant du commerce provençal avec la Méditerranée. Bientôt, crocodiles du Nil, momies et sarcophages s'invitent en Provence comme autant d'ambassadeurs du passé. Au départ, ce ne sont que des objets collectés auprès de rabatteurs par des marchands européens au Caire¹⁶, regroupés en nations autour de leurs consuls¹⁷. Mais le mouvement de curiosité occidentale allant croissant, on voit s'instaurer des filières¹⁸, puis se mettre en place, tôt dans le XVII^e siècle, un commerce de curiosités égyptiennes¹⁹. Objets en tout genre franchissent les mers, non sans difficultés puisque

¹¹ BRUNON, « Orus Apollo » 1977.

¹² Cf. GODEL et DAUMAS, « Platon » 1956 ; MATHIEU, *Platon* 2015.

¹³ FOURNET, « Horapollon » 2021.

¹⁴ VALERIANO, *Hieroglyphica* 1602.

¹⁵ <https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&n=de+valbelle&oc=0&p=barthelemy>

¹⁶ AUFRÈRE, *Momie* 1991, 89-108 ; Id., « Correspondants » 1990.

¹⁷ CLÉMENT, *Français* 1960.

¹⁸ AUFRÈRE, « Information savante » 2020.

¹⁹ BROWN, *Voyage 1673-1674* 1974, 245 [p. 50].

l'on soupçonne les momies embarquées de déchaîner des tempêtes²⁰. On constate un intérêt grandissant en faveur des informations, observations, voire relevés, faits à partir de monuments archéologiques visibles²¹. Mais ces curiosités qui peuplent étagères ou encoignures des cabinets de curiosités sont constellées de hiéroglyphes faisant figure d'Harpocrates²². Comment faire parler ces colonnes de hiéroglyphes rétifs difficiles à considérer sous l'angle de la raison, c'est là la difficulté que contribuent à percer N.-C. Fabri de Peiresc, F.-X. Bon de Saint-Hilaire, dom B. de Montfaucon et G. Bonjour.

2. Peiresc, « prince des curieux », « procureur général des Lettres »

Conseiller au Parlement d'Aix, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637)²³ incarne la curiosité des Provençaux dans le premier tiers du XVII^e siècle. On suit la trace de ses intérêts par le contenu de son cabinet de curiosités, les dessins et aquarelles des objets de sa collection et d'autres qu'il conserve – les musées de papier²⁴. Il fait appel à un artiste spécialiste des fleurs et des insectes : Daniel Rabel (1578-1637), fils de Jean Rabel (1548-1603)²⁵. Les dessins de Daniel non seulement les rendent en plusieurs dimensions, mais reproduisent avec acribie l'écriture hiéroglyphique. Cette précision préfigure le regard égyptologique. On suit l'évolution de la pensée archéologique de Peiresc à travers sa correspondance scientifique²⁶. Il est l'auteur du premier article d'égyptologie avant la lettre : un courrier adressé par lui en 1623 à Jérôme Aleandro (1574-1629), secrétaire du cardinal François Barberini (1597-1679). Il y traite d'un fragment de stèle en faïence égyptienne du Nouvel Empire, d'un plastron de momie et d'un bronze d'Isis qu'il vient de recevoir, sans oublier quelques remarques sur les principes de l'écriture hiéroglyphique²⁷. La pierre de touche de Peiresc est la *Mensa Isiaca*²⁸, table pseudo égyptienne en cuivre d'époque romaine (Rome, 1527), et inspirée de décors authentiques²⁹. L'activité de Peiresc est aussi tournée vers la langue copte. Trois religieux orientalistes, un minime et deux capucins – les pères Théophile Minuti (1592-1662)³⁰, Agathange de Vendôme (1598-1638)³¹ et Gilles de Loches³² – sont ses rabatteurs.

La question qui hante l'esprit des curieux est de définir la nature du lien de filiation existant entre des hiéroglyphes et le copte. Les érudits savent qu'il en existait trois, d'après Clément d'Alexandrie (150-215 apr. J.-C.) :

1^o l'écriture ÉPISTOLOGRAPHIQUE (ou écriture DÉMOTIQUE d'Hérodote et de Diodore ou ENCHORIALE, *i.e.* nationale, selon le décret de Rosette) ;

2^o l'écriture HIÉRATIQUE ;

3^o enfin l'écriture HIÉROGLYPHIQUE. Cette dernière se scinde en deux :

²⁰ AUFRÈRE, « Momies » 2001.

²¹ Id., « Réception » 2021.

²² Id., « Harpocrates » 2021.

²³ DAUVERGNE, *Révolution* 1998.

²⁴ AUFRÈRE, *Momie* 1991. Bibl. Nat., Dpt des estampes et de la fotogr., Aa 54-55.

²⁵ Id., « Regard » 1994, 193-198.

²⁶ Id., *Momie* 1991 ; VIGNAUD, « Peiresc » 2017.

²⁷ AUFRÈRE, « Description » 1992 ; Id., « Lettre » 1998.

²⁸ Musée de Turin, inv. C 7155 ; Id., « Description » 1992, 188, 194.

²⁹ Id., *Momie* 1991, 192, 250-252 : lettres du 8 août 1632 et du 21 sept. 1633.

³⁰ *Ibid.*, 109-112 ; BENVENUTO, « Minuti » 1999.

³¹ AUFRÈRE, *Momie* 1991, 116-118.

³² *Ibid.*, 112-116 ; SHILOAH et BERTHIER, « Musique » 1985 ; HAMILTON *et alii*, *The Letters* 2005, 117.

- l'écriture au sens propre (CYRIOLOGIQUE) à l'aide des éléments de base : ce sont les signes-mots se rapportant aux éléments de l'univers ;
- l'écriture SYMBOLIQUE. Et celle-ci se subdivise en trois genres :
 - au sens propre par imitation ;
 - de façon figurée (trope) grâce aux bas-reliefs ;
 - allégorique par le recours à des énigmes³³.

L'information élève le niveau de complexité de la réception de l'écriture égyptienne. Cette nomenclature n'est pas anodine pour deux raisons. En premier lieu, cette hiérarchie des écritures affirme la primauté et la singularité des hiéroglyphes. En second lieu, elle opacifie plus qu'elle n'éclaire le système hiéroglyphique. Car Clément, influencé par Chérémon d'Alexandrie (1^{er} siècle), lui-même auteur de *Hieroglyphica*³⁴, ne parle ni de syntaxe ni de lexique. De cette absence, d'aucuns ont conclu qu'elle n'était que symbolique, idée qui découle silencieusement de la lecture d'Horapollon.

Si Clément et les éditions des *Hieroglyphica* d'Horapollon plaident le caractère symbolique des hiéroglyphes, Peiresc se fonde sur le ms *Vaticano-Fuldensis*, comportant des fragments des *Res Gestae* de l'historien Ammien Marcellin découvert en 1414 à Fulda en Allemagne³⁵. Ceux-ci livrent une « traduction » de l'inscription d'un obélisque d'Héliopolis déplacé à Rome par Auguste, et attribuée à un certain Hermapion³⁶. Ce document, qui aurait pu jouer le rôle d'une inscription bilingue au cas où on en eût connu l'original, témoigne que les hiéroglyphes forment une langue dotée d'une syntaxe. D'où, dans l'esprit de Peiresc, la maîtrise du copte, que l'on s'efforce d'apprendre, permet de percer le secret des hiéroglyphes, éclairant ainsi Hérodote, Diodore et Strabon³⁷, idée partagée par Montfaucon.

L'Aixoïis recherche alors des outils didactiques permettant d'acquérir les rudiments de la syntaxe et de la lexicographie du copte. Sa correspondance avec les frères Pierre et Jacques Dupuy, créateurs de l'Académie dite putéane³⁸, débouche sur un fait nouveau : les Coptes prétendent que leur langue, écrite à l'aide d'un alphabet et différente de l'arabe, est l'équivalent de l'égyptien de l'Antiquité³⁹. Le tournant épistémologique réside en ceci : si le copte, avec sa syntaxe, et malgré un vocabulaire formé de termes égyptiens et grecs, est bien l'héritier de l'égyptien, cela confirme l'identité linguistique entre ce dernier et le copte, remettant en question l'équation :

HIÉROGLYPHES = SYMBOLES.

Deux ans plus tôt, les premiers outils didactiques ont fait leur apparition à Rome grâce à un voyageur épris d'orientalisme : Pietro della Valle (1586-1652). Une rumeur circule. En séjournant au Caire, en 1615, il s'est procuré un recueil de grammaires du copte rédigées en arabe et de lexiques, ou *scalae*, gréco-copto-arabes⁴⁰. Un courtois chassé-croisé débute entre l'Aixoïis et le Romain. Le premier sollicite sans succès auprès

³³ Clément d'Alex., *Stromates* V, 20, 3.

³⁴ AUFRÈRE, « *Hieroglyphica* » 2021.

³⁵ Découvert par Poggio Bracciolini (1380-1459), lors du concile de Constance.

³⁶ Ammien Marcellin, *Res Gestae* 17, 4, 1 ; cf. AUFRÈRE, *Momie* 1991, 274 ; FAROUT, « Étapes » 2016, § 4 ; BENAÏSSA, « Ammianus » 2013.

³⁷ AUFRÈRE *et alii*, *Quartette* 2021.

³⁸ AUFRÈRE, *Momie* 1991, 254-258 ; MAZURIC, *Savoirs* 1997, 33-54.

³⁹ Lors d'un séjour au Caire (1628-1629), le pupille de P. Dupuy, François-Auguste de Thou (1604-1642), communique l'information à Peiresc : OMONT, « Peiresc » 1918, 508 (lettre à Peiresc du 25 fév. 1629).

⁴⁰ Publiées en 1650 par Mario Schipano à Naples : VALLE, *Viaggi* 1650.

du second, de retour à Rome le 28 mars 1626, le prêt desdits documents⁴¹. Mais, arabisant lui-même, ce dernier s'est lancé pour son propre compte dans la course au déchiffrement des hiéroglyphes. Il a placé ses espoirs dans le franciscain Thomas Obicini (1585-1632), orientaliste expert, qui débute la traduction d'une grammaire de l'arabe en italien et en latin, en soi une nouveauté⁴².

Entretemps, Peiresc rencontre le jésuite polymathe Athanase Kircher (1602-1680). Celui-ci, sur la base d'un traité dû au rabbin Barachias Nephi ou Abanephius de Babylone (*i.e.* Vieux-Caire), prétend déchiffrer les hiéroglyphes (3 septembre 1633)⁴³, au moment même où Peiresc reçoit deux spécimens du Livre des Morts, inscrits de hiéroglyphes identiques, selon lui, à ceux qui figurent sur les obélisques de Rome ou la *Mensa Isiaca*. Peiresc recommande alors Kircher au cardinal neveu d'Urbain VIII, F. Barberini par le truchement de J. Aleandro. À la mort d'Obicini (1632), della Valle charge Kircher de poursuivre l'édition des *scalae*⁴⁴. Peiresc, qui ne se berce plus guère d'illusion sur Kircher⁴⁵, affronte, en concurrence avec autres⁴⁶, le défi du déchiffrement, avec le concours d'un autodidacte résidant à Leyde : Claude Saumaise (1588-1653). Ce dernier, qui a appris seul le persan, le chaldéen, l'hébreu et l'arabe, se flatte de percer l'énigme hiéroglyphique grâce au copte. Peiresc le pourvoit en documents coptes vétértestamentaires⁴⁷, et, à son intention, passe commande au Caire d'une scala copto-arabe, dans des conditions exposées par Nathalie Bosson⁴⁸, à propos du ms. H. 199 de l'École de Médecine de Montpellier. En même temps, Peiresc commande au père Agathange, qui les négocie avec la bibliothèque du couvent Saint-Macaire du Ouâdi el-Natroun, des textes vétértestamentaires. Une transaction aboutit à l'achat d'un psautier en cinq langues – éthiopien, syriaque, copte, arabe et arménien (1635-1636) (Ms. Bibl. Vat. 2) sur lequel on fonde de grands espoirs. Saisi par des pirates en Méditerranée au cours de son transport, suite à maintes péripéties, le livre rejoint la collection du cardinal Barberini⁴⁹.

Saumaise, après quelques tentatives, abandonne : dans son *Prodromus Coptus* (1636) Kircher a traduit en latin la grammaire copte due au patriarche Jean de Samanoud (XIII^e siècle). Quelques années plus tard, en 1643, la *Lingua Aegyptiaca restituta* du jésuite, permet d'accéder aux *scalae* copto-arabes traduites en latin. Dans le *Prodromus*, Kircher livre ses premières hypothèses sur les hiéroglyphes⁵⁰, que Peiresc a juste le temps de lire avant sa mort. Cette œuvre est une synthèse étonnante sur les Coptes, leur culture et les ouvrages conservés à la Bibliothèque Vaticane⁵¹. Les deux publications de 1636 et 1643, avec l'*Ædipus Aegyptiacus*, en trois volumes (1652-1654), de Kircher, forment le socle critique de l'intérêt occidental pour le copte et les hiéroglyphes. Pour des raisons qui tiennent à une tradition passée de l'Antiquité tardive aux pères de

⁴¹ AUFRÈRE, « Lutte » 1999 ; Id., *Momie* 1991, 158-160.

⁴² VAN LANTSCHOOT, *Obicini* 1948.

⁴³ Ms. Dupuy 661, p. 248 (<https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc887854>). Sur Barachias Nephi, AUFRÈRE, *Momie* 1991, 263-275, 275-277 ; COLAVITO, *Abanephius* 2017, et désormais WINAND, « Barachias Nephi » à par.

⁴⁴ GIAMBERARDINI, « Obicini » 1965.

⁴⁵ AUFRÈRE, *Momie* 1991, 277-284.

⁴⁶ Cas de Jean Morin (*ibid.*, 254, 271), correspondant de Pietro della Valle, et de Samuel Petit (*ibid.*, 325-326).

⁴⁷ *Ibid.*, 277-283.

⁴⁸ « Un document méconnu de l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes... » (§ 1), ici même.

⁴⁹ Cf. AUFRÈRE, *Momie* 1991, 116, 220, 279 ; CHENY, *Bibliothèque* 2016, ill. 12 (Bibl. Vat. 2, fol. 114).

⁵⁰ WINAND, « Frankenstein » 2019.

⁵¹ KIRCHER, *Prodromus* 1636, 187-199 (en 1636, la Vaticane possède trois *scalae* copto-arabes).

l'Église, Kircher décide de différencier arbitrairement la nature de l'écriture hiéroglyphique et celle du copte, langue des chrétiens d'Égypte. La voie linguistique des hiéroglyphes est abandonnée au profit de la symbolique. Kircher décrète les hiéroglyphes dépourvus de structure morphosyntaxique⁵². Pour lui, les païens d'Égypte ne pouvaient noter que des symboles dans cette écriture. C'est ce malentendu que contribuera, non sans mal, à dissiper Champollion.

3. L'Égypte du Président Bon de Saint-Hilaire

Quelques papyrus sont attestés à Montpellier au moment où se répand la connaissance des *Hieroglyphica*, qu'aborde François Rabelais (1483-1553)⁵³. En effet, le chirurgien Guillaume Rondelet (1507-1566) possédait un exemplaire du *Livre des Morts* extrait d'une momie débarquée à Marseille⁵⁴. Mais Montpellier demeure moins concerné au XVII^e siècle par les réseaux de curiosité impliquant l'Égypte⁵⁵, malgré le contenu de cabinets importants attachés au conseiller François Ranchin (1560-1641), à l'apothicaire Laurens Catelan (1568-1647), et au conseiller Teillan⁵⁶. Le collectionnisme égyptien y débute à une échelle plus élevée avec François-Xavier Bon de Saint-Hilaire (1678-761), premier président de la Cour des Aides et Comptes de Languedoc⁵⁷, qui fait partie des fondateurs de l'Académie royale de Montpellier en 1706, avec d'autres fils spirituels de Galilée : François de Plantade et Jean de Clapiès. Être bibliophile, réunir un important cabinet de curiosités permet d'afficher un rang social. Son cabinet serait sans doute moins connu s'il n'avait entretenu une correspondance érudite avec l'illustre dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), éditeur de *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, œuvre majeure qui paraît à Paris, en 1719. C'est dans le *Supplément* à cet ouvrage, publié en 1724, que figure l'intégralité des objets égyptiens du président Bon⁵⁸. Cependant, ce magistrat est loin de posséder les mêmes qualités que Peiresc au siècle précédent, si l'on en croit les dessins approximatifs qu'il envoie à son correspondant. Il faut se rappeler qu'entretiens la Science, non seulement se spécialise mais s'organise en réseaux d'information.

4. Entre l'antiquaire Montfaucon et le coptisant Bonjour

Montfaucon qui polarise le savoir antique, est audois. Savant en langues anciennes et orientales, il révolutionne l'approche de l'Antiquité et notamment de l'égyptienne⁵⁹. C'est lui qui, le premier, réunit le plus grand musée de papier égyptien, à partir de publications et de dessins envoyés par ses correspondants européens⁶⁰. C'est grâce à ses réseaux, que ce mauriste, dès son voyage en Italie (1695-1698), rassemble la vaste

⁵² WINAND, « Kircher/hiéroglyphes » 2022.

⁵³ CONLEY, *Inconscient* 2000, 61-98.

⁵⁴ AUFRÈRE, « Aperçu » 2019, 19-23.

⁵⁵ DEWACHTER, « Cabinet » 1986, 200-201.

⁵⁶ CÉSAR, « Territoire » 2016. Voir AUFRÈRE, « Éveil » 2019, 78, n. 86. Cabinets de Montpellier dans BOREL, *Antiquitez* 1649, 124-131 (<https://curiositas.org/cabinet/curios825>); cf. DEWACHTER, *art. cit.*, 1986, 189.

⁵⁷ Id., « Éveil » 2019.

⁵⁸ Pièces rachetées par Esprit Calvet (1728-1810), collectionneur intéressé par l'Égypte. Sur le processus de rachat : *ibid.*, 83.

⁵⁹ Id., « Réception » 2021 ; Id., « Harpocrates » 2021.

⁶⁰ Id., « Alphabets » 2009.

documentation qui lui permet d'ouvrir, après Kircher, une page d'iconographie égyptienne dotée d'explications tirées des auteurs anciens et modernes. Montfaucon, qui a des notions de copte, énonce les conditions du déchiffrement des hiéroglyphes :

Un moïen d'y réüssir seroit, dit-il, si l'on venoit à découvrir des inscriptions d'ancien Égyptien répétées ensuite en Grec, comme on a trouvé de nos jours une inscription Grecque répétée ensuite en langue Palmyrénienne, fur laquelle inscription & sur quelques autres fort petites, d'habiles gens sont exercez pour y déterrer la langue Palmyrénienne. S'il s'en trouvoit qui fussent écrites en Grec & en Egyptien, ceux qui se donneraient la peine de démêler ce caractère égyptien auraient l'avantage d'y chercher une langue qui n'est pas encore morte, & dont il se trouve des livres, qu'on entend et qu'on explique sûrement ; avantage, dis-je, que n'ont pas eu ceux qui se sont exercez à déchiffrer ce palmyrénien⁶¹.

Selon Montfaucon, les livres coptes sont une chance : on peut les lire. (Des locuteurs du copte existent au moment où il écrit.) Ce passage mérite qu'on s'y penche, car la problématique du déchiffrement des langues inconnues est générale. L'Antiquité gréco-romaine pratiquait le multilinguisme, où les bilingues, voire les trilingues, ne sont pas rares⁶². Nous sommes en 1724, mais le palmyrénien ne sera déchiffré que plus tard par Jean-Jacques Barthélémy (1716-1795), sur la base de la première copie fiable d'une inscription bilingue rapportée en 1753⁶³. La bilingue dont parle Montfaucon a été vue à Rome (cf. *Excusus*) par l'érudit hollandais Jan Gruter (1560-1627), et publiée en 1616 ; mais celui-ci croit y voir une inscription gréco-arabe. Quand il déchiffre le palmyrénien, en 1759, l'abbé Barthélémy ne manque pas, dans ses « Réflexions sur l'Alphabet », de rappeler qu'elle était connue de longue date par les curieux :

Vers le commencement du siècle dernier, Gruter inséra dans son recueil une Inscription Palmyrénienne que l'on conservoit à Rome dans la maison du Cardinal Carpegna⁶⁴. Elle accompagnoit sur le marbre un bas-relief qui représentoit deux Divinités étrangères, & s'y trouvoit jointe avec une Inscription Grecque. Gruter présuma que les caractères en étoient Arabes, parce qu'il plaçoit la Ville de Palmyre en Arabie ; & Joseph Scaliger⁶⁵ fut contraint d'avouer qu'il ne les connoissoit pas, lui cependant qui se glorifioit de savoir assez de langues pour pénétrer par terre jusqu'à la Chine sans le secours d'aucun Interprete.

Si l'ironique abbé témoigne que le pasteur Samuel Petit (1594-1643) en avait proposé à l'illustre Peiresc une traduction des plus étranges⁶⁶, c'est au Lyonnais Jacob Spon (1647-1695) qu'on doit une reproduction et une traduction de la version grecque en 1683⁶⁷. C'est à cette publication que songe Montfaucon à propos de cette inscription palmyrénienne bilingue qui focalise les regards des orientalistes.

L'étrange citation du mauriste amène alors à évoquer un savant que Montfaucon a rencontré en 1698 lors de son voyage en Italie⁶⁸, publié en 1702⁶⁹ : l'augustin d'origine

⁶¹ MONTFAUCON, *SAE* 1724, II, 198.

⁶² ROCHETTE, « Multilinguisme » 1998.

⁶³ BARTHÉLÉMY, « Alphabeth » 1759, 4-6, pl. III. Sur le trilinguisme YON, « Bi/trilinguismes » 2008 ; <http://classes.bnf.fr/ecritures/arret/lesecritures/phenicie/04.htm>.

⁶⁴ P.-ê. celle du *c*^{al} Ulderico Carpegna (1595-1679).

⁶⁵ J.-J. Scaliger (1540-1609).

⁶⁶ BARTHÉLÉMY, « Alphabeth » 1759, 4-5.

⁶⁷ SPON, *Recherches* 1683, 59-61.

⁶⁸ AUFRÈRE, « Introduction Bonjour » 2005, LXIV-LXIX.

⁶⁹ MONTFAUCON, *Diarium* 1702, 249.

toulousaine Guillaume Bonjour (1670-1714)⁷⁰. On ne saurait en effet fournir un tableau complet de l'héritage copto-égyptien sans évoquer cette figure impliquée, dans les réseaux européen et provençaux, dans le déchiffrement des hiéroglyphes et le développement des études coptes⁷¹. Bonjour, pour prolonger son parcours d'excellence, est envoyé, en 1695, à 25 ans, à Rome par Henri Noris (1631-1704), cardinal-prêtre de Saint-Augustin (1695). Noris discerne dans ce jeune confrère des potentialités : un travail de jeunesse sur le nom égyptien attribué par Pharaon au Joseph biblique – Tsaphnat-Panéah⁷² –, annonce une œuvre féconde et un intérêt pour la langue égyptienne, prenant le contrepied de Kircher sur le sujet⁷³. Pour cette raison, Noris l'installe au couvent des Augustins de Rome dotée de l'importante Biblioteca Angelica. Devenu proche tant de Montfaucon que du philosophe Gottfried Leibniz (1646-1713), de l'éthiopian Job Ludolf (1624-1704) et de bien d'autres orientalistes, Bonjour fait partie de ceux dont l'œuvre jalonne le déchiffrement de l'égyptien par le truchement du copte. En l'espace de trois ans, il maîtrise l'arabe et le copte en sifflet, le premier étant indispensable pour maîtriser le second. Son aptitude à composer, en 1698, une grammaire copte qui n'est pas, comme celle de Kircher, la traduction des rudiments laissés à la postérité par les grammairiens égyptiens médiévaux, est stupéfiante. Adoptant une démarche critique par rapport à l'œuvre de Kircher⁷⁴, cette grammaire révèle un examen grammatical et lexicographique systématique des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament rédigés en langue bohairique, majoritaire dans les documents connus⁷⁵. (Il en découle une édition exceptionnelle d'une copie de *Daniel et les Petits prophètes* que Montfaucon a dénichée à Venise⁷⁶.) Pour des raisons trop longues à expliquer, cette grammaire, dont l'*imprimatur* est signé, à la demande du pape Clément XI (*regn.* 1700-1721)⁷⁷, en 1701, par l'orientaliste Eusèbe Renaudot (1646-1720), ne sera publiée qu'en 2005 par Nathalie Bosson et moi-même⁷⁸. Toujours est-il que ce travail fut le levier de Bonjour dans sa tentative de déchiffrement des hiéroglyphes comme l'indique un autre passage de Montfaucon :

C'est tout ce qui nous reste de l'ancienne langue Egyptienne, qui n'est pas absolument perduë, quoique nous ne l'ayions aujourd'hui qu'imparfaitement. Pour ce qui est du caractere pur ancien Egyptien, on n'en a guere remarqué que celui que renferment la planche fuivante, & la CXL. planche du second tome de l'Antiquité. J'ai vû encore à Rome entre les mains du feu P. Bonjour Augustin Tolosain, habile dans la langue Copte, une inscription en lettres Egyptiennes de la première antiquité comme celles-ci, sur laquelle il s'exerçoit pour tâcher d'en découvrir le sens, & trouver le rapport de ces anciennes lettres avec les Coptes⁷⁹.

L'inscription entre les mains de Bonjour semble un exemplaire du Livre des Morts que le bénédictin rapproche de celui qui figure sur les planches de son ouvrage qu'il nomme curieusement « Calendrier égyptien », en raison de douze sections⁸⁰. Plus précisément, ce qu'il dit au sujet de Bonjour – « trouver le rapport de ces anciennes

⁷⁰ AUFRÈRE, *art. cit.*

⁷¹ AUFRÈRE et BOSSON, « Bonjour orientaliste » 1998.

⁷² AUFRÈRE, « Introd. Bonjour » 2005, XLVII-XLIX.

⁷³ KIRCHER, *Prodromus* 1636, 123-132.

⁷⁴ AUFRÈRE et BOSSON, « Critique Kircher » 2003.

⁷⁵ *Ibid.*, « Lexikon » 2005.

⁷⁶ AUFRÈRE, « Introd. Bonjour » 2005, LXIX-LXVII.

⁷⁷ *Ibid.*, XXIII, 167.

⁷⁸ AUFRÈRE et BOSSON, *Bonjour* 2005, 1-179.

⁷⁹ MONTFAUCON, *SAE* 1724, II, 197-198 ; cf. AUFRÈRE, « Alphabets » 2009, 32-33.

⁸⁰ Papyrus de la bibliothèque Sainte-Geneviève : AUFRÈRE, « Réception II » 2021, 369-370.

lettres avec les Coptes » –, est que l'augustin tentait de reconnaître dans l'écriture cursive égyptienne, dont certains signes mal reproduits pouvaient faire songer à des lettres, l'origine des 32 lettres coptes. (Le Toulousain aurait pu reconnaître par ce procédé sept signes empruntés, non pas à l'alphabet grec, mais à l'écriture égyptienne cursive [démotique] et destinés à rendre des sons inconnus en grec.) Cette approche a connu une postérité, car l'imprimeur Fournier le Jeune (1712-1768) a composé, en observant ladite planche de Montfaucon, un « alphabet hiéroglyphique » en notant des ressemblances fortuites entre les 26 lettres de l'alphabet latin et des signes hiératiques du papyrus⁸¹.

Peu de documents pourtant attestent des tentatives de déchiffrement de l'égyptien de la part de Guillaume Bonjour. L'un d'eux, intitulé *Explication de la légende d'une pierre gravée égyptienne*, montre qu'il parvient à traduire une inscription magique égyptienne en s'aidant du copte⁸². Mais sa correspondance avec des curieux provençaux, à commencer par Jean-Pierre Rigord (1656-1727)⁸³, rappelle que ce religieux représentait pour ses contemporains l'espoir du percement de l'énigme⁸⁴. Des documents égyptiens publiés⁸⁵ servirent cette réflexion, mais leur présentation entraînerait trop loin. Est-il possible que cette partie de la documentation bonjourienne liée à cette tentative de déchiffrement, jadis conservée à la Biblioteca Angelica à Rome, ait été mise à l'index comme un de ses autres manuscrits sur la Chine en raison de la « Querelle des rites confucéens » qui divisaient l'Église ? Mise à l'index ou détruite⁸⁶ ? C'est là une autre histoire.

Résumons en disant que, dans le cas de Bonjour, se joue un drame intellectuel où celui-ci, à l'image du personnage du *Vicomte pourfendu* d'Italo Calvino ou à celle d'un schizophrène, est divisé entre le respect du modèle biblique suivi par les pères de l'Église et les observations scientifiques. Le déchiffrement dans une optique linguistique et non symbolique comme Kircher, rend méfiant : le vrai sens du hiéroglyphe avait-il vocation à être oublié dans l'esprit de quelques irréductibles, en ravivant le message du paganisme ? C'est possible sans qu'on puisse l'affirmer. Un siècle après la parution du *Sidereus Nuncius* (1610), faire table rase comme Galilée de modèles dogmatiques pouvait s'avérer dangereux, et les obstructions intellectuelles être encore nombreuses⁸⁷.

Toujours est-il qu'il y a des chances que l'intérêt à l'égard d'un document bilingue, même palmyrénien, était commun au bénédictin et à un expert qui, voulant reprendre à nouveaux frais l'œuvre de Kircher, avait consacré une part de sa vie à solutionner l'énigme de l'écriture égyptienne⁸⁸. Je me demande si Bonjour n'a pas contribué à cette conclusion bien connue de tous ceux qui se pencheront sur la question, notamment après les travaux sur les alphabets palmyrénien (1754) et phénicien (1758) de Barthélemy, autre Provençal. Reproduit par Montfaucon⁸⁹, un autre document, la stèle de Carpentras ou *Tabula lapidea Rigordiana*, publiée en 1704 par Jean-Pierre Rigord, écrite en

⁸¹ AUFRÈRE, « Alphabets » 2009, 36-38.

⁸² AUFRÈRE et BOSSON, *art. cit.*, 499-503.

⁸³ DEWACHTER, « Cabinetz » 1986, 188, § 20 ; 196-197.

⁸⁴ AUFRÈRE, « Introd. Bonjour » 2005, XLIX-LIX.

⁸⁵ Bandelette de momie acquise par Rigord de la part du consul Benoît de Maillet (AUFRÈRE et FOISSY, « Ms 128 » 1985). Il y a aussi la *Tabula Rigordiana* (1704), i.e. « Stèle de Carpentras », et aussi la *Tabula Begoniana*, ou stèle de Michel Bégon = stèle de Khou et Khouty du Louvre (AUFRÈRE, « Introd. Bonjour » 2005, LVII-LVIII).

⁸⁶ *Ibid.*, XCI, n. 395.

⁸⁷ Bonjour (cf. ms. d'une *Antiquitas temporum*) fut confronté à ce dilemme : *ibid.*, LVIII, n. 9, LIV-LVI.

⁸⁸ AUFRÈRE et BOSSON, « Critique Kircher » 2003.

⁸⁹ MONTFAUCON, *SAE* 1724, II, 2, pl. 54.

alphabet phénicien, laissa planer des ambiguïtés sur la nature de la langue égyptienne, puisqu'à la partie supérieure, de style égyptien, répondait un texte de la partie inférieure, déchiffré par Barthélemy, qui se révéla être de l'araméen⁹⁰.

Parti de Rome en 1707, après une nouvelle épopée, Bonjour meurt sur la frontière du Yunnan, en effectuant les relevés topographiques de la Chine pour l'empereur Kangxi (1654-1722)⁹¹. L'homme, ayant appris le chinois en six mois à Canton, se fait reconnaître par ses compétences en mathématiques et en astronomie auprès de l'empereur. Sa tombe se dresse aujourd'hui dans le cimetière des jésuites à Pékin (auj. jardin du Parti communiste chinois)⁹². Il avait quarante-quatre ans.

*

Ainsi, le lent processus aboutissant au déchiffrement des hiéroglyphes, fut initié par des savants provençaux et languedociens. On ne dira jamais assez combien des esprits curieux ensemencèrent le terreau du Figeacois en fournissant aux Lettres leurs premières armes scientifiques pour ressusciter les hiéroglyphes égyptiens d'une mort proclamée 1442 années plus tôt. En 1724, dans le *Supplément* de son *Antiquité expliquée*, Montfaucon ne laissait-il pas ce propos à la postérité ?

Ce serait un grand bien pour la République des Lettres : si l'on pouvoit lire & entendre ces anciennes inscriptions Egyptiennes ; c'est dequoi conviennent tous ceux qui sont dans ce goût de littérature. Ce sont les Egyptiens qui ont appris aux autres nations, les sciences et les beaux arts. (...) Si nous trouvions aujourd'hui des inscriptions qui fissent mention de choses semblables, quelle splendeur cela n'ajouteroit-il pas aux choses mêmes ? & combien de nouvelles connoissances n'acquerrions-nous pas par ce moïen⁹³ ?

En portant, comme je le présume, la parole de Bonjour, Montfaucon fut entendu au-delà même de ses espérances, en dressant le programme de Champollion qui, lui-même, s'intéressa aux travaux de l'augustin⁹⁴.

Excursus : la première inscription gréco-palmyrénienne copiée

Publiée en 1616, l'inscription gréco-palmyrénienne de Rome copiée par Gruter est non seulement la première connue de ce type (GRUTER, *Inscr. rom.* 1616, pl. LXXXVI), mais s'avère la première inscription nord-sémitique publiée, à en croire LIDZBARSKI, *Handbuch* 1898, 89 (« *Die erste nordsemitische Inschrift wurde im Anfange des siebzehnten Jahrhunderts publiziert. Es war dies eine griechisch-palmyrenische Bilinguis, die in Rom in der Nähe der Porta Portuensis) gefunden worden war 2), und die Jan Gruter [1560-1627] im Jahre 1616 in seinem Inscriptionum Romanarum corpus herausgab* ») ; DANIELS, « Shewing » 1988, 420 et 423, 421, fig. 1a ; LEMAIRE, « Semitic Epigraphy » 2014, 5 (« The first Northwest Semitic inscription was published at the beginning of the 17th century. It was a Greek-Palmyrene bilingual found in Rome and published by Jan Gruter in 1616, in his *Inscriptionum Romanarum Corpus* ») ; YON, *Inscr. Syrie* 2012, 4. Elle se trouvait près de la *Porta Portuensis*, au sud-ouest du quartier

⁹⁰ AUFRÈRE et FOISSY, « Carpentras » 1985 ; CAVALIER, « Prince » 2011 1715-1719. Des moulages en plâtre, effectués par Esprit Calvet, furent envoyés au comte de Caylus et dans des collections méridionales (cf. AUFRÈRE et FOISSY, *art. cit.*, 229-230).

⁹¹ AUFRÈRE, « Introd. Bonjour », 2005, LXXVIII-XC.

⁹² AUFRÈRE et BOSSON, « Portrait Bonjour » 2009.

⁹³ MONTFAUCON, *SAE* 1724, II, 198.

⁹⁴ AUFRÈRE, *art. cit.*, XXXIX.

du Transtevere, où vivait la communauté palmyrénienne et où se dressait un temple (cf. TERPSTRA, « Palmyrene Temple » 2016, 39-42).

Si, en 1616, Pietro della Valle dit avoir copié une inscription gréco-palmyrénienne à Palmyre, les premières inscriptions palmyrésiennes de Palmyre le sont beaucoup plus tard en 1691, par le pasteur William HALIFAX (« Relation » 1695-1697) : une vingtaine de textes grecs et trois palmyrésiens mal copiés. La partie grecque d'une inscription bilingue gréco-palmyrénienne est livrée par Halifax, mais sans la partie palmyrénienne (*ibid.*, 102) ; cf. YON, *Inscr. Syrie* 2012, 127, n° 117 ; ASTENGO, « Palmyra » 2016. Les inscriptions connues sont présentées par YON, *Inscr. Syrie* 2012, 1-520. D'autres inscriptions gréco-palmyrésiniennes sont connues à partir de 1705, grâce aux copies des voyageurs Giraud et Sautet (PERDRIZET, « Mariette » 1901, 226-228 ; cf. https://www.aibl.fr/IMG/pdf/livret-palmyre_light.pdf). À Palmyre, on trouve aujourd'hui des bilingues gréco-palmyrésiniennes (INGHOLT, « Bilingues » 1932 ; YON, « Bilingue » 2010).

BIBLIOGRAPHIE

- ASTENGO (G.), « Palmyra » 2016 = « The rediscovery of Palmyra and its dissemination in *Philosophical Transactions* », *RSN&R*, 70, n° 3, 2016, p. 209-320.
- AUFRÈRE (S.H.), « *Hieroglyphica* » 2021 = « Les *Hieroglyphica* d'Horapollon Niliakue, un héritage de la "philosophie égyptienne" au V^e siècle de notre ère ? », dans FOURNET (éd.), *Hieroglyphica*, p. 63-85.
- « Alphabets » 2009 = « Les alphabets dits "égyptiens" et "cophites" de Fournier le Jeune (1766) et la "guerre des polices" au XVIII^e siècle », dans RÉGEN et SERVAJEAN (éd.), *Verba manent*, p. 29-50.
- « Aperçu » 2019 = « Aperçu de l'Égypte des Apothicaires et des médecins à Montpellier au siècle de l'Humanisme », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 13-30.
- « Correspondants » 1990 = « Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et ses correspondants de la Nation du Caire », dans *Mélanges dédiés à Patrice Coussonnet*, Le Caire, Ifao, p. 311-319.
- « Démons » 1999 = « L'Égypte traditionnelle, ses démons vus par les premiers chrétiens », dans M. RASSART-DEBERGH (éd.), *Actes des Sixième et Septième Journées d'Études Coptes*, Études coptes V (= CBC, 10), Louvain, Peeters, p. 63-92.
- « Description » 1992 = « Une description scientifique d'un objet égyptien par Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, 1610 », dans *Mélanges offerts au P. Maurice Martin* (BdE, 107), Le Caire, Ifao, p. 177-201.
- « Éveil » 2019 = « L'éveil pour l'objet égyptien à Montpellier au XVIII^e siècle », dans ROUVIÈRE (éd.), *Pyramides*, p. 67-95.
- « Harpocrates » 2021 = « Montfaucon, témoin muet des Harpocrates de la collection du conseiller Nicolas-Joseph Foucault (1643-1721) et le secret d'État sous le règne de Louis XIV », dans KRINGS (éd.), *Montfaucon*, p. 515-545.
- « Information savante » 2020 = « Nicolas-Claude Fabri de Peiresc : l'univers des curieux et le circuit de l'information savante (réseaux et filières) », dans *À la*

lumière de Peiresc, initiateur de réseaux culturels au XVII^e siècle. Entretien de Peyresq IV « Archéologie et réseaux en Méditerranée » Peiresc, 8-9-10 juin (2010), Aix-en-Provence, p. 8-28.

- « Introduction Bonjour » 2005 = « Introduction. *De vita et operibus Guillelmi Bonjourii Tolosani (1670-1714). Usque a Gallia ad Chinam* », dans AUFRÈRE et BOSSON, *Bonjour*, p. XV-C.
 - « Lettre » 1998 = « Lettre de Peiresc à Girolamo Aleandro (Bibliothèque Inguimbertaine. Carpentras, ms 1871, fol. 173v-177r) », dans REINBOLD (A.) (éd.), *Passion des Lettres 19 septembre-25 octobre 98. Peiresc (1580-1637), L'Universel épistolier, Bibliothèque municipale de Carpentras*, Paris, Vrin, p. 86-89.
 - « Lutte » 1999 = « La lutte dans l'Europe des érudits pour les *scalae coptes*... », dans AUFRÈRE et BOSSON (éd.), *L'égyptien et le copte*, p. 90-108.
 - *Momie* 1991 = *La Momie et la Tempête. Nicolas Claude Fabri de Peiresc et la « curiosité égyptienne » au début du XVII^e siècle dans le Midi de la France*, Avignon, Barthélémy.
 - « Momies » 2001 = « La superstition au sujet des momies égyptiennes à bord des navires et la crainte des tempêtes », *Égypte* 23, p. 29-32.
 - *Odyssée* 2007 = *L'Odyssée d'Aigyptos*, Gerardmer, Pages du Monde.
 - « Réception I » 2021 = « La réception de l'architecture monumentale égyptienne au prisme de *L'Antiquité expliquée* (1719-1724) de dom Bernard de Montfaucon », *ENiM* 14, p. 285-313.
 - « Réception II » 2021 = « La réception de l'Égypte classique et gréco-romaine chez dom Bernard de Montfaucon et ses perspectives au début du XVIII^e siècle », dans KRINGS (éd.), *Montfaucon*, p. 327-397.
 - « Regard » 1994 = « Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et le regard des curieux aux XVI^e et XVII^e siècles », dans *Rencontres de Haute Provence : « La Provence au XVII^e siècle, berceau des Humanistes : Pierre Gassendi et Nicolas-Claude Fabri de Peiresc »*, Bruxelles, p. 177-198.
 - « Ronde » 1999 = « La dernière ronde des hiéroglyphes », dans AUFRÈRE et BOSSON (éd.), *L'égyptien et le copte*, p. 27-67.
 - CHARVET (P.), KOWALSKI (J.-M.) et ZUCKER (A.), *Quartette* 2021 = *Le Quartette d'Alexandrie. Hérodote, Diodore, Strabon, Chérémon*, Paris, Bouquins.
- AUFRÈRE (S.H.) et BOSSON (N.), *Bonjour* 2005 = *Guillaume Bonjour. Elementa linguae Copticae, grammaire inédite du XVII^e siècle* (CahOr, 24), Genève, Cramer.
- « Bonjour orientaliste » 1998 = « Le Père Guillaume Bonjour (1670-1714) : Un orientaliste méconnu porté sur l'étude du copte et le déchiffrement de l'égyptien », *Orientalia*, N.S. 67, n° 4, p. 497-506.
 - « Critique Kircher » 2003 = « *De Copticae Guillelmi Bonjourii grammaticae criticis contra Athanasium Kircherum* », dans Actes de la VIII^e Journée francophone de coptologie, Études coptes VIII (= CBC, 13), Lille-Paris, 2003, p. 5-18.

- « Lexikon » 2005 = « Remarques au sujet du *Lexikon Aegyptio-Latinum F. Guillelmi Bonjour Tolosani Augustinianus* », dans *Journées francophones de Coptologie*, Strasbourg, Études coptes IX (= CBC 14), Strasbourg, p. 17-31.
- « Portrait Bonjour » 2009 = « Guillaume Bonjour (Toulouse 1670 – †Yunnan 1714). Enfin un portrait ! », dans A. GIEWEKEMEYER (A.), G. MOERS (G.) et WIDMAIER (K.) (éd.), *Liber amicorum Jürgen Horn zum Dank, Göttinger Miszellen Beihefte* Nr. 5, Göttingen, p. 1-16.
- (éd.), *L'égyptien et le copte* 1999 = *L'égyptien et le copte*. Catalogue de l'exposition (Lattes, Musée archéologique Henri Prades, 3 juin-31 octobre 1999), Lattes.
- AUFRÈRE (S.H.) et FOISSY (M.-P.), « Carpentras » 1985 = « Le débat autour de la stèle de Carpentras », dans *E&P*, p. 228-232.
- « Ms 128 » 1985 = « Le ms. 128 de la bibliothèque de Nîmes : un jalon dans le déchiffrement de l'écriture égyptienne », dans *E&P*, p. 228, § 424.
- BARTHÉLÉMY (Abbé J.-J.), « Alphabeth » 1759 = « Réflexions sur l'Alphabeth et sur la Langue dont on se servoit autrefois à Palmyre », *MAIBL*, 16, p. 577-597.
- BENAISSA (A.), « Ammianus » 2013 = « Ammianus Marcellinus *Res Gestae* 17.4.17 and the Translator of the Obelisk in Rome's Circus Maximus », *ZPE*, 186, p. 114-118.
- BENVENUTO (R.), « Minuti » 1999 = « I Minimi e la Bibbia. Il contributo di P. Teofilo Minuti », *VSPaula*, 71, n° 4, 1999, p. 10-11.
- BOREL (P.), *Antiquitez* 1649 = *Les Antiquitez... de la Ville, et Comté de Castres d'Albigeois*, À Castres, Arnaud Colomiez.
- BROWN (E.), *Voyage 1673-1674* 1974 = *Le voyage en Égypte d'Edward Brown 1673-1674* (Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, X), Le Caire, Ifao.
- BRUNON (C.), « Orus Apollo » 1977 = « Les sculptures ou graveures sacrées d'Orus Apollo, éd. critique », *BAEHRR* 5, p. 22-24.
- COLAVITO, *Abenephius* 2017 = « The Fragments of Abenephius (rabbi barachias Nephi). <https://www.jasoncolavito.com/fragments-of-abenephius.html>
- CAVALIER (O.), « Prince des arts » 2011 = « Le prince des arts et la lumière du midi », *CRAIBL*, 155^e année, n° 4, 2011, p. 1697-1737.
- CÉSAR (F.), « Territoire » 2016 = « Territoire et pratique de collections : Montpellier au XVIII^e siècle », *Liame* [En ligne] 26.
- CHENY (A.-M.), *Bibliothèque* 2016 = *Une bibliothèque byzantine: N.-Cl. Fabri de Peiresc et la fabrique du savoir*, Champvallon, 2015.
- CLÉMENT (R.), *Français* 1960 = *Les Français d'Égypte aux XVII^e et XVIII^e siècles* (RAPH, XV), Le Caire, Ifao.
- CONLEY (T.), *Inconscient* 2000 = *L'inconscient graphique. Essai sur la lettre et l'écriture de la Renaissance (Marot, Ronsard, Rabelais, Montaigne)*, Paris, PUV (Coll. « L'Imaginaire du Texte »).
- DANIELS (P. T.), « Shewing » 1988 = « Shewing of Hard Sentences and Dissolving of Doubts : The First Decipherment », *JAOS*, 108, n° 3 1988, p. 419-436.

- DAUVERGNE (C.), *Révolution 1998 = Un moteur de la révolution scientifique : la curiosité, dans la correspondance de N.-Cl. Fabri de Peiresc (1580-1637) conseiller à la Cour du Parlement d'Aix en Provence*, Grenoble, éd. Pu du Septentrion.
- DEWACHTER (M.), « Cabinetz » 1986 = « L'Égypte ancienne dans les 'cabinetz de raretez' du Sud-Est de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Hommages à François Daumas*, 2 vol., I, Montpellier, Centre François-Daumas, 1986, p. 181-206.
- E&P* 1985 = FOISSY-AUFRÈRE (M.-P.), AUFRÈRE (S.H.) et LOURY (C.) (éd.), *Égypte & Provence. Civilisation, survivances et "Cabinetz de curiositez"*, Avignon, Fondation Calvet.
- FAROUT (D.), « Étapes » 2016 = « De la Renaissance à la Restauration : quelques étapes du déchiffrement des hiéroglyphes », *CEL*, 9, 2016 (<https://journals.openedition.org/cel/433>).
- FOURNET (J.-L.) (éd.), *Hieroglyphica* 2021 = *Les Hieroglyphica d'Horapollon de l'Égypte antique à l'Europe moderne. Histoire, fiction et réappropriation* (StudPAP, 2), Paris, 2021.
- « Horapollon » 2021 = « Horapollon : un hiéroglyphe encore à déchiffrer ou la question horapollinienne », dans FOURNET (éd.), *Hieroglyphica* 2021, p. 87-109.
- GIAMBERARDINI (G.), « Obicini » 1965 = « Father Tommaso Obicini (†1632) OFM pioneer of coptic philology », *FrStud*, 25, p. 277-284.
- GODEL (R.) et DAUMAS (F.), « Platon » 1956 = « Platon à Héliopolis d'Égypte », *BAGD*, 1, 1956, p. 69-118.
- GRUTER (J.), *Inscr. rom.* 1616 = *Inscriptionum romanarum corpus absolutissimum ingenio et cura Jani Gruteri, auspiciis Jos. Scaligeri ac M. Velseri. Accedunt XXIV Scaligeri indices, item notae Tyronis ac Senecae nunquam antehac excusae in bibliopolio Commeliniano. Cum privilegiis Imperat. Aug. ac Regis Gall. M. DC.XVI.*, 1616.
- HALIFAX (W.), « Relation » 1695-1697 = « A Relation of a Voyage from Aleppo to Palmyra in Syria ; Sent by the Reverend Mr. William Halifax to Dr. Edw. Bernard (Late) Savilian Professor of Astronomy in Oxford, and by Him Communicated to Dr. Thomas Smith. Reg. Soc. S. », *PTRS*, 19, p. 83-110.
- HAMILTON (A.), VAN DEN BOOGERT (M.) et WESTERWEEL (B.) (éd.), *Letters* 2005 = *The Republic of Letters and the Levant* (= Intersection, 5), Leyde ; Brill.
- INGHOLT (H.), « Bilingues » 1932 = « Deux inscriptions bilingues de Palmyre », *Syria*, 13, fasc. 3, 1932, p. 278-292.
- KIRCHER (A.), *Prodromus* 1636 = *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus in quo cum linguæ Coptæ, sive Ægyptiacæ, quondam Pharaonicæ, origo, ætas, vicissitudo, inclinatio ; tum hieroglyphicæ literaturæ instauratio, uti per varia variarum eruditionum, interpretationumque difficillimarum specimina, ita nova quoque & insolita methodo exhibentur*, Romæ, Typis S. Congregationis de Propaganda Fide.
- *Lingua Ægyptiaca restituta* 1643 = *Lingua Ægyptiaca restituta, opus tripartitum. Quo Linguæ Coptæ sive idiomatis illius primævi Ægyptiorum Pharaonici, vetustate*

temporum pæne collapsi, ex abstrusis Arabum monumentis plena, instauratio continetur. Cui adnectitur supplementum Earum rerum, quæ in Prodomo Copto, et Opere hoc Tripartito, vel omissa, vel obscurius tradita sunt, nova, et peregrina eruditione contextum, ad instauratæ Linguae usum, speciminis loco declarandum, Romæ, Sumptibus Hermanni Scheus, Apud Ludovicum Grignanum.

- KRINGS (V.) (éd.), *Montfaucon 2021 = L'Antiquité expliquée et représentée en figures (1719-1724), de Bernard de Montfaucon. Histoire d'un livre. Avec un suppl. de J. JESTAZ, Bordeaux, Ausonius.*
- LEMAIRE (H.), « Semitic Epigraphy » 2014 = « A History of Northwest Semitic Epigraphy », dans HACKETT (J. A.) et AUFRECHT (W.E.) (éd.), “An Eye for Form”. *Epigraphic Essays in Honor of Frank Moore Cross, De Gruyter, 2014.*
- LIDZBARSKI (M.), *Handbuch 1898 = Handbuch der nordsemitischen Epigraphik : nebst ausgewählten Inschriften, Hildesheim, Olms.*
- MATHIEU (F.), *Platon 2015 = Platon : un regard sur l'Égypte, 2 vol., s. l.*
- MAZAURIC (S.), *Savoirs 1997 = Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle, Paris, éd. de la Sorbonne.*
- MONTFAUCON (Dom B. de), *Diarium 1702 = Diarium italicum, sive, Monumentorum veterum, bibliothecarum, musaeorum, &c. : notitiae singulares in itineralio italico collectae : additis schematibus ac figuris, Parisiis, Apud Joannem Anisson..., M.DCCII.*
- *SAE 1724, II = Supplément au livre de L'Antiquité expliquée et représentée en figures, Paris.*
- OMONT (H.), « Peiresc » 1918 = « Recherches de Peiresc en Orient », *BEC*, 79, p. 506-508.
- OSING (J.), *Papyri 1998 = Hieratische Papyri aus Tebtynis I (The Carlsberg Papyri 2) (CNI Publications, 17), Copenhague.*
- *P.BM 10808 1976 = Der spätägyptischen Papyrus BM 10808 (ÄgAbh, 33), Wiesbaden.*
- PERDRIZET (P.), « Mariette » 1901 = « Les dossiers de P.J. Mariette sur Ba'albek et Palmyre », *REA*, 3, n° 3, p. 225-264.
- PINTARD (R.), *Libertinage 1943 = Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle, 2 vol., Paris, Boivin.*
- RÉGEN (I.) et SERVAJEAN (F.) (éd.), *Verba manent 2009 = Verba manent – Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks (CENiM, 2), Montpellier, Centre François-Daumas.*
- ROCHETTE (B.), « Multilinguisme » 1998 = « Multilinguisme dans l'Antiquité gréco-romaine », *RBPH*, 76, fasc. 1, p. 177-196.
- ROUVIÈRE (L.) (éd.), *Pyramides 2019 = Des Pyramides au Peyrou. L'Égypte ancienne à Montpellier. Actes du colloque du 18 octobre. Société Archéologique de Montpellier – Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France sous la dir. scientifique de F. SERVAJEAN et de S.H. AUFRÈRE (CENiM, 21), Montpellier.*

- SHILOAH (A.), et BERTHIER (A.), « Musique » 1985 = « À propos d'un 'petit livre arabe de musique' », *RMus*, 71, n° 1, p. 164-177.
- SPON (J.), *Recherches 1683 = Recherches curieuses d'antiquité, contenues en plusieurs dissertations sur des médailles, bas-reliefs, statuës, mosaïques, & inscriptions antiques ; enrichies d'un grand nombre de figures en taille douce par Monsieur Spon*, À Lyon, Chez Thomas Amaulry, M.DC.LXXXIII.
- TERPSTRA (T.), « Palmyrene Temple » 2016 = « The Palmyrene Temple in Rome and Palmyra's Trade with the West », dans MEYER (J.C.), SELAND (E.H.) et ANFINSET (N.) (éd.), *Palmyrena: City, Hinterland and Caravan Trade between Orient and Occident. Proceedings of the Conference held in Athens, December 1-3, 2012*, Oxford, Archaeopress, p. 39-48
- V.-DAVID (M.), *Débat 1965 = Le débat sur les écritures et l'hiéroglyphe aux XVII^e et XVIII^e siècles et l'application de la notion de déchiffrement aux écritures mortes*, Paris, SEVPEN.
- VALERIANO (P.), *Hieroglyphica 1602 = Hieroglyphica, sive de Sacris Ægyptiorum literis commentari*, Lugduni, Sumptibus Pauli Frelon, M.DCII.
- VALLE (P. della), *Viaggi 1650 = Viaggi di Pietro della Valle il Pellegrino*, Rome, Appresso Vitale Mascardi, 1650.
- VAN LANTSCHOOT (A.), *Obicini 1948 = Un précurseur d'Athanase Kircher. Thomas Obicini et la Scala Vat. Copte 71* (BiMus, 22), Louvain, Bureaux du Muséon.
- VIGNAUD (L.-H.), « Peiresc » 2017 = « Peiresc, Aix et Byzance », *RHMC* 64, n° 3, p. 151-154.
- WINAND (J.), « Barachias Nephi » à par. = « Les chemins de traverse d'un homme pressé : le Père Athanasius Kircher et Barachias Nephi », dans *Mélanges Chantal Grell*, à paraître.
- « Frankenstein » 2019 = « Un Frankenstein sémiotique : les hiéroglyphes d'Athanase Kircher », *AnnSém*, 9, p. 213-251.
- « Kircher/hiéroglyphes » 2022 = « Athanasius Kircher et le déchiffrement des hiéroglyphes : réalité ou fiction ? », *RHR*, 239, n° 2, p. 217-255.
- YON (J.-B.), « Bi/trilinguismes » 2008 = « Bilinguisme et trilinguisme à Palmyre », dans *Bilinguisme gréco-latin et épigraphie* (CMO, Sér. épigr., 37), Lyon, MOM, p. 195-211.
- « Bilingue » 2010 = « Une bilingue gréco-palmyrénienne de la région de 'Aqṛbāt », dans GALTIER (P.-L.), GEYER (B.) et ROUSSET (M.-O.) (éd.), *Entre nomades et sédentaires. Prospections en Syrie du Nord et en Jordanie du Sud* (TMO, 55), Lyon, MOM, p. 105-108
- *Inscr. Syrie 2012 = Inscriptions grecques et latines de la Syrie, XVII – fasc. 1 : Palmyre*, Beyrouth, Ifpo.

13 mai 2022

Un document méconnu de l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes : la scala copto-arabe H. 199 de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier

Nathalie BOSSON

Université de Genève, Centre Paul-Albert Février (Aix-Marseille Université),
École du Louvre, Institut catholique de Paris

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, *scalae* coptes, Scala de Montpellier, grammaire copte, onomasiologie copte, lexiques coptes, Claude Saumaise, Jean IV Bouhier, Gabriel Prunelle, Champollion.

RÉSUMÉ

Que sait-on de la scala copto-arabe H 199 inédite de l'École de Médecine de Montpellier, de sa commande, au XVII^e siècle, par Nicolas-Claude Fabri de Peiresc auprès de l'un de ses émissaires en Égypte, puis de son parcours en France, de Dijon à Montpellier ? Comment ce manuscrit, le seul du genre à être conservé dans une bibliothèque autre que celle de la Bibliothèque nationale de France, se situe-t-il au sein du corpus des *scalae* coptes, ouvrages grammaticaux et lexicaux élaborés par les Coptes aux XIII^e et XIV^e siècles, qui furent déterminants dans le déchiffrement de la langue égyptienne par Champollion et l'apprentissage de la langue copte dès le XVII^e siècle ? Que peut-on dire de la typologie de ces ouvrages médiévaux, de leurs auteurs, de leurs rôles ? Autant de questions et de problématiques auxquelles l'article tente d'apporter des réponses.

Voici les rudiments d'autrefois qui portent au grand jour
les énigmes de la langue de l'Égypte
(Vatican Copte 71, f. 11r ; *Préface* de Jean de Samanoud)

1. Les *scalæ* coptes, « outils du désespoir » au service d'une discipline naissante : la problématique historique et l'arrivée à Montpellier de la scala copto-arabe H 199

Il faut se reporter à la sphère de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) et aux années 1635-1636, années fastes, où notre attachant curieux, à la fin de sa vie, reçoit, enfin, d'une autre source des documents coptes similaires à ceux que possède le Romain Pietro della Valle (1586-1652), qui se refuse obstinément à les lui communiquer. Une

sorte de « rivalité intellectuelle » s'était en effet installée entre eux, P. della Valle s'étant réservé la publication des documents coptes qu'il avait rapportés d'Égypte¹.

Peiresc est en effet persuadé que le copte représente le dernier état de la langue égyptienne et, partant, constitue la clé pour « l'intelligence des hiéroglyphes ». Lassé d'attendre ces documents, il se décide à commander au Caire, auprès d'Agathange de Vendôme (ou serait-ce le père capucin Gilles de Loches, la chose n'est pas claire), une grammaire et un vocabulaire coptes. Mieux, Peiresc n'hésite pas à envoyer une ramette de papier à son émissaire pour faciliter la copie des manuscrits, les moines coptes devenant de plus en plus réticents devant ce qu'il faut bien appeler un « pillage » de leurs bibliothèques conventuelles. Le savant russe, Oleg Volkoff (1900-1996), rappelle, en effet, que « le P[ère] Agathange [de Vendôme] avait engagé des scribes qui copiaient des livres pour Peiresc, et celui-ci, insistant toujours pour posséder les originaux, alla jusqu'à expédier, au Caire, deux paquets de papier extra-fin pour faciliter la transcription des textes, les copies ainsi obtenues remplaçant, dans les bibliothèques égyptiennes, les ouvrages enlevés »².

Ces ouvrages coptes, Peiresc les destine à l'humaniste et philologue Claude Saumaise (1588-1653) qu'il apprécie et à qui il en enverra bien d'autres, en même temps qu'il continue à en procurer à son autre espoir, Athanase Kircher (1602-1680). Saumaise, de son côté, s'impatiente tout autant et se fait même de plus en plus pressant :

Ce dessin que j'ai en main de ne pas perdre le goust de mon égyptien, [écrit-il de Leyde à Peiresc, dans une lettre datée du 1^{er} juin 1635] et j'attends toujours en fort grande impatience le lexicon et la grammaire que vous me promettés. Quand viendront-ils ? Les hommes vieillissent en attendant, et espérant, et meurent quelquefois avant que de voir le fruit de leur attente. Cet honneste homme qui est à Rome, et qui vous promettoit le sien dans quatre mois, nous a baillé des paroles³.

Les attentes de Saumaise finissent par être comblées le 23 novembre de cette même année 1635, comme nous l'apprend la missive de Peiresc à Jacques Dupuy (1591-1656), datée du 4 décembre :

J'ay receu votre despeche du 23 où j'ay esté bien ayse d'apprendre que les deux volumes Cophites des Evangiles et du vocabulaire vous ayent esté rendus bien conditionnez et que Mr de Saumaise les ayt eus pour agreables, et qu'il ne soit pas encor en estat de partir pour la Bourgogne⁴.

Cet « honnête homme » n'est autre que Pietro della Valle, l'un des premiers spécialistes de l'assyriologie et passé à la postérité pour avoir fait connaître l'angora turc, qu'il introduisit en Italie en 1620 et qu'il avait ramené de Perse. La description qu'il fait de cet animal plut tant à Peiresc qu'il en réclama et ainsi débuta l'un des premiers élevages félins connu en France⁵. Peiresc voua une passion pour ces animaux, qu'il offrait parfois pour « capter la “bénévolence” de ses interlocuteurs »⁶.

¹ Sur cette lutte intellectuelle, voir AUFRÈRE, « Lutte » 1999, et en particulier 103-104 (« La scala copto-arabe de Montpellier »). Ajouter Id., « Lettrés et “curieux” du Midi aux prises avec le mystère des hiéroglyphes (XVII^e-XVIII^e siècles) » (§ 2), ici même.

² Cf. VOLKOFF, *Recherche* 1970, 44. Voir aussi AUFRÈRE, « Lutte » 1999, 103.

³ Cf. Id., *Momie* 1990, 278-279.

⁴ *Ibid.*, 279.

⁵ Cf. les sites internet « La plume d'argent » (<http://www.laplumedargent.com/histoire.html>) ; « Le monde des chats » (<https://chats-monde.fr/persan/>).

⁶ Cf. AUFRÈRE, *Momie* 1990, 314.

Les « deux volumes coptes » – on disait encore *cophte/cofte* à l'époque – ne sont autres que notre scala de Montpellier, qui porte l'ex-libris de Saumaise.

On retiendra un autre point de cette missive : Claude Saumaise⁷, à l'immense érudition, était bourguignon. Le Dijonnais, comme on va le voir, joue un rôle majeur dans notre histoire. À la mort de Saumaise, le 3 septembre 1653 à Spa, ses archives et une partie de sa bibliothèque furent léguées par son second fils, Claude Saumaise, à l'érudit et collectionneur Philibert de la Mare (1615-1687), ami de Saumaise père, et à Jean-Baptiste Lantin⁸ (1620-1695), tous deux conseillers au Parlement de Dijon⁹. Une partie de cette bibliothèque intégra, par la suite, celle de la riche famille de bibliophiles éclairés, les Bouhier, magistrats au Parlement de Bourgogne qui, pendant près de deux siècles (du XVI^e au XVIII^e siècle), s'attacha à l'enrichir.

On doit essentiellement à Jean IV Bouhier (1673-1746), le plus célèbre de la lignée, – le chiffre IV distingue les Bouhier entre eux, car tous portaient le prénom de Jean¹⁰ –, d'avoir accru quantitativement et qualitativement la bibliothèque Buhérienne¹¹, à laquelle Louis XV, par lettre patente de 1722, fera remettre un exemplaire de tout ouvrage sortant des presses de l'Imprimerie du Louvre¹². Membre de l'Académie Française sur le fauteuil duquel succèdera Voltaire, Jean IV, remarquable bibliophile, n'hésitait pas à annoter ses livres.

Gloire de Dijon, la bibliothèque familiale, en 1721, était constituée de 31 652 imprimés et 2 010 manuscrits¹³. À la mort de Jean IV, son gendre, François-Gabriel-Bégnine de Chartraire (1737-1781), marquis de Bourbonne, également président à mortier au Parlement de Dijon, en hérita. Le gendre du second marquis de Bourbonne, le comte d'Avaux, peu sensible à la valeur d'une telle bibliothèque, la vendit en 1781 à l'abbaye de Clairvaux pour 135 000 livres, l'équivalent de 2 millions 500 000 euros, alors qu'elle était estimée à 300 000 livres¹⁴, invendable à ce prix.

On peut lire, sous la plume de Gabriel Peignot (1767-1849), bibliographe considéré comme le plus savant de son siècle : « Quand ce beau monument disloqué et renfermé dans des caisses, quitta l'hôtel de Bourbonne pour gagner la route de Clairvaux, ce fut un jour de deuil pour les Dijonnais ; toute la ville manifesta hautement son mécontentement et ses regrets¹⁵. »

Ce « sacrilège » fit l'objet d'une épigramme du Bourguignon, Alexis Piron (1689-1773), ennemi juré de Voltaire, qui ne rend guère justice, il faut le dire, à la qualité de la bibliothèque conventuelle de Clairvaux que fréquentaient les savants, dont Voltaire en personne :

⁷ Voir notamment, sur cette figure, LEROY, *Saumaise* 1983.

⁸ Pour sa biographie et le catalogue de sa bibliothèque, cf. PAPILLON, *Bibliothèque* 1745, I, 382-384. Son père, Jean-Baptiste Lantin, s'était acquis l'amitié de Peiresc lors d'une affaire criminelle importante à Aix, dont il avait la charge de la procédure (cf. LEROY, *Saumaise* 1983, 382).

⁹ Voir PAPILLON, *Bibliothèque* 1745, II, 287.

¹⁰ On doit à RONSIN, *Bibl. Bouhier* 1971, d'avoir proposé des numéros d'ordre afin d'éviter toute confusion entre les membres de cette famille au nom et prénom identiques.

¹¹ Elle se trouvait dans l'hôtel particulier de la famille, 12 rue Vauban, actuelle rue Saint-Fiacre à Dijon.

¹² Cf. CAMES, « Trésor » 2004-2005, 15.

¹³ Loc. cit.

¹⁴ Voir RONSIN, *Bibl. Bouhier* 1971, 140 ; DES GUERROIS, *Le Président Bouhier* 2020, 27 ; NIEPCE, « Mss de Lyon » 1879, 460 ; et surtout HARMAND, *Notice* 1844, 21-22 : « Et c'est ainsi qu'on vit un rejeton de la maison de Mesmes oser préférer de l'or aux trésors du génie », écrit HARMAND, *op. cit.*, 21.

¹⁵ PEIGNOT, « Souvenirs » 1836, 171.

Adieu riche bibliothèque,
 Dépôt du génie et de l'art :
 Du grand prophète de la Mecque
 Va trouver les fils chez Bernard.
 Sur tes ballots je veux qu'on lise,
 N'en déplaie au fripier d'Avaux,
 Trésor livré par la sottise
 À l'ignorance de Clairvaux¹⁶.

Le sort de cette bibliothèque prestigieuse n'était pas encore mis à fin... L'abbaye de Clairvaux ayant été déclarée bien national en 1795, elle fut confisquée, puis transférée à l'abbaye Saint-Loup, de Troyes, où elle demeura jusqu'à la fin de la Révolution française, avant d'appartenir à la bibliothèque municipale troyenne¹⁷.

Pour couronner le tout, elle finit éparpillée entre Paris¹⁸, Dijon, Langres, Troyes, Londres (British Museum), Sydney (University Library), Lyon et Montpellier, qui possède, grâce au médecin érudit, Gabriel Prunelle (1777-1853)¹⁹, le deuxième grand infolio du catalogue de la bibliothèque établi de la main même de Bouhier²⁰ en 1721, dédié aux manuscrits et se terminant par une table des auteurs du premier volume répertoriant les imprimés, aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Troyes²¹. Le quart des quelques 900 manuscrits conservés à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier provient du fonds Bouhier, dont Albert Ronsin lui consacre une étude approfondie, publiée en 1971 dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon*. Fait notable, les deux tiers de cette collection unique remontent au Moyen Âge²². Cela étant, il ne s'agit pas ici d'exposer à nouveaux frais l'histoire de la Bibliothèque de l'École de Médecine, mais de se concentrer sur les pérégrinations de la scala de Montpellier²³.

À l'orée du XIX^e siècle, le littérateur Simon Chardon de la Rochette (1753-1814) et ses collaborateurs, le bibliophile éclairé, Gabriel Prunelle, et l'ancien bénédictin, Jean-Baptiste Maugérard (1735-1815)²⁴, mandatés par le ministre de l'Intérieur d'alors, le Lozérien Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), examinèrent les dépôts du Mans, de

¹⁶ Sur la citation de Peignot et l'épigramme de Piron, HARMAND, *Notice* 1844, 21.

¹⁷ Sur la bibliothèque Bouhier, voir RONSIN, *Bibl. Bouhier* 1971. La bibliothèque municipale de Troyes conserve un inventaire des manuscrits qui ont été prélevés en 1804 par les commissaires nommés par le gouvernement (Prunelle et Chardon de la Rochette), au profit de la BnF et de la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier : voir notamment, sur la bibliothèque de Troyes et le fonds Bouhier, HARMAND, *Notice* 1844, 19-27.

¹⁸ La majorité des livres composant le fonds Bouhier de la BnF sont reliés en veau blond aux armes des Bouhier (armes représentant un bœuf) ; la partie la plus récente de la Bibliothèque Bouhier est, quant à elle, reliée aux armes de Chartraire de Bourbonne (armes représentant une tour).

¹⁹ Appartenant à l'École de santé de Montpellier, G. Prunelle fit partie du corps expéditionnaire qui se rendait en Égypte, mais, arrêté à Malte, il dut revenir en France en échappant à la vigilance des Anglais ; cf. DULIEU, « Prunelle » 1981, 60.

²⁰ Inventaire H 019.

²¹ Inventaire BM 0017.

²² Cf. CAMES, « Trésor » 2004-2005, 15.

²³ On peut avoir un aperçu de cette histoire dans la communication prononcée par Hélène LORBLANCHET (« Bibliothèque » 2007) devant l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier en 2006.

²⁴ « Le fameux pilleur de bibliothèques, mais pour le plus grand profit de celle de l'évêque de Metz qu'il organise » : GODEFROY, *Bénédictins* 1918, 251.

Chartres, de Dijon, d'Auxerre et de Troyes²⁵. Prunelle et Chardon de la Rochette se présentèrent à Troyes, en 1804. Leur travail de récolement dura trois mois, tous les ouvrages prélevés devant être initialement remis à la Bibliothèque nationale. Mais Chaptal et Prunelle ayant, par le truchement de la médecine, un lien intellectuel et affectif étroit avec Montpellier, le premier accorda au second, chagriné de ne pouvoir conserver les manuscrits, la faveur d'en sélectionner une partie au profit de la Bibliothèque de l'École de Médecine. C'est ainsi que 2 500 imprimés et 350 manuscrits du fonds Bouhier vinrent enrichir, au-delà de toute espérance, cette prestigieuse bibliothèque²⁶. De nombreux trésors y sont conservés, notamment le célèbre *Codex Fuxensis* (H 86 = inv. Bouhier C. 6) daté du XI^e siècle, ainsi qu'une copie de celui-ci faite au siècle suivant (H 32). Il s'agit d'un manuscrit de la version latine due à saint Jérôme (347-420), de la *Chronique* grecque d'Eusèbe de Césarée (265-341), aujourd'hui perdue. Cette chronique compile, entre autres, la chronologie égyptienne établie à partir de l'épitomé des *Ægyptiaca* de Manéthon de Sebennytos, qui remonterait au II^e siècle avant notre ère²⁷.

Quelle motivation a présidé au choix du bel esprit qu'était Prunelle dans la constitution du fonds ? Fonds remarquable constitué de livres rédigés dans non moins de trente-huit langues différentes : syriaque, russe, tibétain, arabe, grec, latin, copte, etc. Selon Mireille Vial, conservatrice du fonds ancien de la Bibliothèque : « C'est Prunelle qui a conforté l'admirable cohésion de la collection aussi bien des manuscrits que des imprimés. Il est sans doute vrai que la collection Bouhier, d'où la montpelliéraine est issue en grande partie, était déjà constituée dans ce sens. Mais lorsqu'on voit que les éditions imprimées répondent régulièrement aux textes manuscrits, qu'éditions critiques et commentaires savants côtoient les meilleures éditions de textes, on est forcé de reconnaître une volonté délibérée²⁸. » On en déduit, dans l'esprit de ce médecin d'une érudition impressionnante, héritier de la vision humaniste des Lumières, où le livre occupait une place centrale, que la scala de Montpellier répondait à la *Lingua Ægyptiaca restituta* d'Athanase Kircher. Car tel devait être, selon Prunelle, le profil d'un bon médecin :

L'éducation du médecin doit commencer par l'étude des belles lettres et des sciences naturelles et physiques (...) l'instrument de travail fondamental c'est une bibliothèque (...). Quelle que soit la nature de vos études, les livres seront toujours un auxiliaire indispensable aux leçons que vous entendrez (...). Il faut qu'un médecin connaisse le meilleur ouvrage en chaque matière²⁹ !

La scala de Montpellier s'avère par conséquent un témoin exceptionnel à plus d'un titre, non seulement par son cheminement singulier – de la Provence de Peiresc en passant par Dijon, à Montpellier –, mais aussi parce qu'elle est la seule en France à être conservée dans une bibliothèque autre que la Bibliothèque nationale de France, ce qui relève du miracle, ou plutôt de l'intelligence d'un homme : Prunelle³⁰.

²⁵ Cf., notamment, NIEPCE, « Mss de Lyon » 1879, 442-449 et 460-464.

²⁶ CAMES, « Trésor » 2004-2005, 16. NIEPCE, « Mss de Lyon » 1879, 461, parle de « plus de trois cent vingt ».

²⁷ DEPUYDT, « Glosses » 2001. *Fuxensis*, car possession autrefois du Collège de Foix à Toulouse. Voir aussi AUFRÈRE, « Apothicaires » 2019, 29.

²⁸ Voir VIAL, *Prunelle* 2003, 5.

²⁹ Cf. AUFRÈRE, « Apothicaires » 2019, 29.

³⁰ Seule une petite dizaine de collections anciennes, antérieures au XIX^e siècle, se trouvent encore dans les bibliothèques universitaires françaises, dont la moitié à Paris.

2. La problématique scientifique

2. 1. Le contexte historique

L'un des résultats notables de l'invasion de l'Égypte par les Arabes en 641 fut la disparition progressive du copte, langue nationale du pays, au profit de l'arabe. Celle-ci ne prolongera son existence que dans la liturgie, où les Psaumes sont aujourd'hui toujours chantés en copte. Au VII^e siècle, l'Égypte parlait copte, au XII^e, elle parlait arabe. Mais dès le XI^e siècle, l'arabe devient la langue des lettrés, celle des écrivains. Cela étant, le copte reste indispensable aux ecclésiastiques pour la lecture des textes anciens, notamment hagiographiques, et pour la célébration de la liturgie – il fallait savoir lire dans le texte les livres liturgiques et en priorité la Bible. Il n'existait alors aucune grammaire.

2. 2. Qu'entend-on exactement par *scala* ?

Au XIII^e siècle, les Coptes connaissent une renaissance intellectuelle et littéraire, s'inscrivant très probablement dans l'élan général des XIII^e et XIV^e siècles qui voient naître l'élaboration de glossaires ; la France, par exemple, ne produira des dictionnaires au sens propre du terme qu'aux XV^e-XVI^e siècles, sous l'impulsion des premiers humanistes. C'est ce qui, vraisemblablement, explique l'apparition des œuvres coptes que les savants européens appelèrent *scalæ*, terme latin devenu générique signifiant *échelles*, que les lettrés coptes eux-mêmes ont repris des Arabes.

Ces documents normatifs matérialisent donc les efforts entrepris par une poignée d'érudits entre le milieu du XIII^e et le milieu du XIV^e siècle pour sauvegarder leurs connaissances grammaticales et lexicales menacées par l'usage grandissant de l'arabe. Cet ultime sursaut identitaire se concrétise, non dans l'ensemble de leurs dialectes – le copte ayant été une langue fortement dialectalisée –, mais dans les deux langues qui étaient encore parlées, à savoir le bohaïrique (de l'arabe *Buhaira* signifiant Basse-Égypte, langue liturgique officielle de l'Église copte depuis le XI^e siècle), et le sahidique (de l'arabe *Sa'id* signifiant Haute-Égypte, qui a joui de cette prérogative jusqu'à cette date).

Or, les quelques 150 *scalæ* connues recouvrent deux réalités bien distinctes. Si, en Europe, le terme *scala* désigne un volume pouvant contenir grammaires et vocabulaires – on va parler de la *scala* de Montpellier, bien qu'en réalité le manuscrit réunisse une grammaire et deux vocabulaires d'origine différente –, les Coptes distinguent, quant à eux, clairement la première partie, grammaticale, qu'ils appellent *muqqadima*, c'est-à-dire *Préface*, de la seconde partie, lexicographique, qu'ils nomment *sullam*, littéralement *échelle*, axe central de ces œuvres. *Échelle*, probablement en vertu de l'impression que donnaient les listes de mots, écrits pour le copte de gauche à droite, pour l'arabe de droite à gauche, et dont on connaît trois types : copte-arabe, grec-copte et copte-grec-arabe.

Précisons, toutefois, que l'image qu'on a des *scalæ* est, à ce jour, partielle. Il n'existe, en effet, aucun inventaire exhaustif de ces ouvrages. On ne compte aujourd'hui que la transcription de la *scala* Copte 44³¹ de la Bibliothèque nationale de France³² (en langue sahidique), éditée en 1930 et dont la traduction en français n'est parue qu'en 2002

³¹ MUNIER, *Ms copte 441930*.

³² MALLON, « Catalogue » 1910, 61-78. Papier, 190 ff. *Scala* datée de 1105 ère des Martyrs (1389). Composée de : 1^o (f. 1-23r) *Scala ecclésiastique* de Samanoud en sahidique ; 2^o *Préface* du même en sahidique ; 3^o vocabulaire anonyme (le même que dans la *scala* 43) ; 4^o grammaire d'Athanase de Qous en sahidique ; 5^o grammaire d'Athanase de Qous en bohaïrique ; 6^o *Préface* de Samanoud en bohaïrique ; 7^o *Scala ecclésiastique* du même en bohaïrique.

et 2006³³ ; ainsi que l'édition et l'étude de la dernière préface grammaticale originale attestée, publiées en 1972. Nous allons y revenir.

Précisons, enfin, que la diversité observée au sein de ces compositions, dans leur contenu, l'agencement des chapitres, la présence ou l'absence de tel ou tel thème, les différentes combinaisons de langues, doivent certainement être le reflet de préoccupations philosophiques locales, voire de traditions variées auxquelles appartenaient leurs rédacteurs.

2. 3. La *muqqadima* (Préface) : la partie grammaticale

Deux points d'ancrage caractérisent la *muqqadima*. D'une conception initialement paradigmatique, elle passera à une catégorisation typiquement arabe de la grammaire. Pour le dire autrement, la *muqqadima* évoluera d'un esprit encore plus ou moins égyptien, peu marqué par l'approche arabe de la grammaire, vers un concept arabe.

On retiendra que les préfaces grammaticales respectent toutes, y compris la première, le principe de tripartition propre à la grammaire arabe, à savoir : verbes, noms, particules. Mais l'application des catégories grammaticales arabes à la description de la langue copte ne peut rendre compte des principes linguistiques de cette dernière, le copte n'étant pas une langue sémitique, mais agglutinante, à l'instar du turc, du japonais ou du basque. Quant aux rares parties syntaxiques, elles se montrent, sauf exception, élémentaires et confuses, au point qu'on se demande si ces grammairiens coptes, totalement arabisés, possédaient encore une connaissance approfondie de leur langue d'origine.

2. 4. Le *sullam* (Échelle) : la partie lexicographique

Concernant le *sullam*, les listes de vocabulaires relèvent de trois types : le lexique onomasiologique ou thématique, caractérisé par le principe de l'association d'idées, prétendument d'origine égyptienne ; le lexique alphabétique ou glossaire, d'origine grecque ; le vocabulaire rimé, de tradition arabe. Deux enjeux ont motivé la réalisation de cet outil : l'apprentissage des connaissances essentielles des livres fondamentaux de la Bible et l'acquisition d'une vision synthétique du monde.

Les vocabulaires se présentent sous la forme de listes *bilingues* – copte-arabe (par copte, il faut comprendre aussi bien les mots d'origine autochtone, donc tant égyptienne que grecque) – ; plus rarement *trilingues* – grecque-copte-arabe – ; voire très rarement *monolingues*³⁴.

Ces listes sont riches de renseignements uniques en matière de lexiques spécialisés : sur Dieu et ses attributs philosophiques – toutes les *scalae*, sans exception, débutent par ce chapitre –, sur les noms des ciels et des étoiles, la botanique, la géographie, les animaux, les pierres précieuses, les femmes (réduite à des considérations de taille, petite ou grande ; d'âge, jeune ou vieille ; de maternité, enceinte, allaitant ou sage-femme ; de célibataire, fiancée ou épouse), les vices et les vertus – nombreuses, on s'en doute... –, les lexiques de certains livres bibliques, etc.

2. 5. Les figures-phares

Que savons-nous des principales figures phares³⁵, au nombre de sept, de ces points d'ancrage philologique et lexicographique ? Paradoxalement, pas grand-chose. Parfois juste le nom, mentionné au détour d'une *Préface*.

³³ KHOUZAM, *Ms copte 44* 2002-2006.

³⁴ La Bibliothèque Vaticane en conserve plusieurs exemplaires.

³⁵ On verra à ce sujet essentiellement MALLON, « Savants » 1906-1907, I et II, et les nombreux travaux d'Adel SIDARUS, notamment « Medieval Coptic Grammars in Arabic » 2001.

L'œuvre de chacun de ces pionniers forme le maillon d'une chaîne, chacun reprenant, en effet, le travail de son prédécesseur, en s'efforçant de faire mieux. Seul, le dernier maillon de cette chaîne se distingue par l'originalité de son approche qui, pourtant, restera lettre morte parmi les auteurs postérieurs.

Les six premiers traités, portant tous sur le bohaïrique, sont apparus au milieu du XIII^e siècle, en à peine une trentaine d'années. Sans jamais supplanter le modèle initial du patriarche Jean de Samanoud, certains vont en perfectionner la *Préface*, d'autres simplement la retoucher ; d'autres, encore, vont innover en adoptant le modèle arabe du vocabulaire. Tous les épigones de Samanoud sont contemporains et auraient obéi à l'impulsion du plus jeune frère Al-'Assal³⁶. Tous s'attacheront à lui donner un vernis plus ordonné, plus arabe.

Quant au dernier traité, traitant du sahidique, il a vu le jour un siècle plus tard, dans la région de Qous, en Haute-Égypte.

1^o L'évêque Jean de Samanoud (fl. 1240-1260)

L'œuvre pionnière et fondatrice de l'évêque Jean de Samanoud (ville de Basse Égypte), composée en arabe et en bohaïrique, forme le pilier des *scalæ* à venir. L'historique de cette œuvre est résumé dans la *scala* Copte 47 de la BnF (f. 1) :

La langue copte ayant disparu de la conversation, les Pères éminents ont déjà composé une *scala*, dans laquelle ils ont réuni tout le langage, noms et verbes. Leur but était de fournir un instrument parfait de traduction. Mais, des personnes ont trouvé ce livre par trop volumineux. En apprendre une partie ne suffit pas à leur intention ; l'apprendre en entier, c'est chose ennuyeuse, qui coûte trop à leur paresse et à leur insouciance. Aussi a-t-il été nécessaire que ces maîtres de la science composent une traduction des livres ecclésiastiques nécessaires à la liturgie. Ce sont les livres de Dieu en usage dans l'Église orthodoxe : les Évangiles, les Lettres de saint Paul, l'Épître catholique, les Actes, les Psaumes, les Cantiques, les Théotokies [c'est-à-dire les offices de la Sainte Vierge pour laquelle les Coptes ont une vénération toute particulière], les Messes et ce qui les accompagne. L'auteur a commencé par l'Évangile de saint Jean, à cause de sa facilité, pour encourager l'étudiant³⁷.

Sa *Préface* reste cependant succincte, réduite aux rudiments de la langue copte bohaïrique : à sa décharge, disons qu'elle a le mérite de la brièveté. Elle se veut davantage une introduction grammaticale permettant de mieux appréhender le lexique qui suit, dont les mots ne sont pas classés alphabétiquement ou selon un ordre logique, mais répertoriés au fil de la lecture des textes bibliques et liturgiques les plus employés, d'où son nom de *Scala ecclésiastique*³⁸. L'inconvénient de ce type d'absence de classement est évident...

Un contemporain de Samanoud, Abu l-Farag Ibn al-'Assal (je vais y venir), prétend dans sa *Préface* que Samanoud ne fut pas l'inventeur de la *scala* copto-arabe, mais qu'il avait eu des devanciers au XI^e siècle qui, inquiets du sort de leur langue, « avaient voulu enfermer dans leurs *scalæ* toute la langue et tous les mots de la conversation ordinaire et leurs listes avaient atteint de telles proportions qu'il était impossible de les apprendre »³⁹.

³⁶ MALLON, « Savants » 1906-1907, II, 214, et l'introduction à la *Scala* rimée conservée dans le manuscrit BnF Copte 51.

³⁷ La traduction est donnée par MALLON, « Savants » 1906-1907, I, 121.

³⁸ Cette désignation devenue générique ne se trouve en réalité que dans le manuscrit BnF Copte 44, f. 30.

³⁹ MALLON, « Savants » 1906-1907, I, 120 ; BnF Copte 51, f. 34v^o.

Peut-être est-ce la raison pour laquelle Samanoud s'est restreint aux textes liturgiques qui importaient alors davantage.

Ce modèle samanoudien de scala aux principes élémentaires, qui va se fossiliser sitôt porté sur le papier, fut le plus recopié de tous, sans doute en vertu de la permanence en toutes choses, caractéristique de l'esprit copte, voire de sa valeur « identitaire » (c'est-à-dire en raison de son caractère plus profondément « copte »), d'acte de piété envers le premier maître, en vertu d'une « sacralisation » du savoir. L'ethnologue Cérés Wissa Wassef écrivait : « Les Égyptiens ne renonçaient jamais à ce qui, une fois, avait été institué ; ils juxtaposaient ou superposaient mais ne supprimaient jamais⁴⁰. »

Athanase Kircher fera connaître Samanoud en publiant sa *Préface* dès 1636, dans son *Prodromus Coptus Ægyptiacus* (p. 281-332), puis, en 1644, dans sa *Lingua Ægyptiaca restituta* (p. 1-20), d'après un manuscrit du Vatican rapporté d'Égypte par Pietro della Valle en 1613 (Vatican Copte 71)⁴¹.

2° *Al-As'ad Abu l-Farag Ibn al-'Assal* († av. 1265)

Issu d'une famille noble du Caire et haut fonctionnaire dans l'administration ayyoubide de l'Égypte, Abu l-Farag Ibn al-'Assal déploya une activité littéraire entre 1231 et 1253. Il avait deux frères écrivains renommés. A-t-il connu Samanoud ? Possible. Ce qui, en revanche, paraît certain, c'est qu'il a dû avoir sous les yeux la *Préface* samanoudienne qui lui a servi de canevas, tant les similitudes sont nombreuses malgré les améliorations apportées. D'une grande érudition, il mêla dans son œuvre aussi bien le bohatrique que le sahidique, la rendant ainsi unique.

3° *Mu'taman Abu Ishaq Ibrahim Ibn al-'Assal*

Le plus jeune frère d'Abu l-Farag Ibn al-'Assal, Abu Ishaq Ibrahim Ibn al-'Assal, s'illustra avec la *Scala rimée*, composée vers 1263-1264, restreinte aux livres liturgiques, qu'Athanase Kircher publia partiellement dans sa *Lingua Ægyptiaca* (p. 273-495) sous la désignation de *Scala Electa*. Intitulée par son auteur « La scala rimée et l'or raffiné de ses mots », elle rompt avec celle des autres épigones, en ce qu'elle suit un classement alphabétique, à la mode arabe : autrement dit un classement s'opérant à la fois par la dernière lettre, – de manière systématique – et par la première, avec parfois des ruptures dans l'ordre des chaînes de mots. En réalité, sa scala n'avait rien de commun avec une œuvre en rimes, et n'était pas non plus un dictionnaire au sens où nous l'entendons.

4° *Ibn Katib Qaysar* († c. 1263-1265)

D'Ibn Katib Qaysar, contemporain de Samanoud et des frères Al-'Assal, nous ne savons pas grand-chose non plus, sinon qu'il était un spécialiste des textes bibliques et qu'Abu Ishaq Ibrahim Ibn al-'Assal le mentionne dans son introduction. Sa *Préface*, également reproduite dans la *Lingua Ægyptiaca* (p. 20-37), est assez semblable à celle de Samanoud. Elle se distingue, néanmoins, par l'adjonction d'une partie portant sur la syntaxe, là où les autres auteurs se cantonnent à la morphologie.

5° *Al-Wajih al-Qalyubi* († apr. 1271)

Le grammairien Al-Qalyubi, que l'on ne connaît également que par Abu Ishaq Ibrahim Ibn al-'Assal, innove en soulignant la particularité agglutinante de la langue copte. Il écrit : « Or il est des langues dont les marques [distinctives sont exprimées] par des voyelles, comme l'arabe. Dans d'autres, ces marques [sont exprimées] par des segments [morphématiques] qui s'ordonnent dans le mot lui-même et la langue copte

⁴⁰ WISSA WASSEF, *Pratiques* 1971, XIII-XIX.

⁴¹ Pages 2-20. Il s'agit probablement de celle qui est analysée dans le *Codex Liturgicus*.

appartient à ce type⁴². » Sa *Préface* se montre tout aussi originale et plus philologique, l'auteur tentant de dégager des règles générales gouvernant la langue copte.

6^o *Al-Thiqa Ibn al-Duhayri*

La *Préface* d'Ibn al-Duhayri, quant à elle, suit le même modèle que les autres. En revanche, il l'a considérablement enrichie en exemples et a introduit une division en chapitres.

7^o *Athanase de Qous (fl. 1350-1380)*

Un siècle plus tard, l'œuvre grammaticale en sahidique de l'évêque Athanase de Qous, le dernier grand écrivain copto-arabe du Moyen Âge, clôt cette chaîne d'œuvres composites. Sa grammaire sera la plus complète et la mieux structurée de la langue copte. Son chapitre sur la phonétique, en fin de livre, est précieux pour la connaissance de la prononciation du copte à l'époque médiévale. Mais paradoxalement, elle ne connut aucune diffusion, contrairement à celle de Samanoud.

Des compilateurs prendront la relève, non pour créer, développer ou améliorer, mais pour réunir à l'intérieur d'un même manuscrit diverses œuvres de ces promoteurs de la langue copte, comme par souci d'exhaustivité.

2. 6. La scala H 199 de Montpellier⁴³

Édouard Dulaurier (1807-1881), orientaliste toulousain – Toulouse, dont était également originaire Guillaume Bonjour (1669-1714)⁴⁴ –, professeur de malais et de javanais à l'École spéciale des langues orientales, aujourd'hui l'INALCO, et auteur de diverses publications relatives à la langue copte, donne, dans le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des Départements*⁴⁵, une description très éclairée des qualités et défauts de l'œuvre de Jean de Samanoud reproduite dans la scala de Montpellier, dont il publie quelques passages. Copie du manuscrit qu'il estime, au demeurant, peu soignée⁴⁶ : son jugement est quelque peu sévère... Il écrit :

Si l'on juge la grammaire de Séménoudi du point de vue où nous placent les habitudes rigoureusement didactiques de notre esprit occidental, on trouvera sans doute qu'elle manque d'ordre et d'unité. L'auteur ne s'est pas astreint à la méthode qui classe les mots d'une langue d'après les données de l'étymologie, qui ramène à des lois générales les différentes formes sous lesquelles ils se présentent dans le discours, et qui règle l'emploi de ces formes. Cette méthode est celle qu'ont suivie les autres auteurs égyptiens qui ont écrit sur la grammaire copte, comme Ebn Kateb Kaïsar, Ebn Faheri, etc., et qui ont adopté la triple division en usage dans la grammaire arabe, du nom, du verbe et de la particule.

⁴² Cf. SIDARUS, « Modèle » 2020, 7 : « Or il est des langues dont les marques [distinctives sont exprimées] par des voyelles (*fa-min al-lugāti mā 'alāmātu-hubi-l-ḥarakāt*) – comme l'arabe. Dans d'autres, ces marques [sont exprimées] par des segments [morphématiques] qui s'ordonnent dans le mot lui-même (*wa-min-hā mā 'alāmātu-hubi-ḥurūfintantazimu fī nafsi l-kalima*) – et la langue copte appartient à ce type. »

⁴³ Parallèles : *Préface* H 199 = Huntington Ms 384 et Ms 590 (Bodleian Library) = Laur. 337 (Florence) = BM Add. 24050 (5) (Londres). *Scala ecclésiastique* H 199 = Laur. 337, 338 (?), 339 (Florence) = *Maresc.* 85 ; BM Or. 1325 (9) (Londres) = Rome, Vatican, un exemplaire (Cod. Liturgique).

⁴⁴ AUFRÈRE et BOSSON, *Bonjour* 2005 ; BOSSON, « Bonjour » 2004.

⁴⁵ Cf. DULAURIER, *Catalogue* 1849, 360-364 et 728-739.

⁴⁶ *Ibid.*, 726 n. 1.

Le système de Séménoudi est moins analytique, mais il fait pénétrer peut-être plus profondément dans le génie de la langue égyptienne et en fait mieux connaître l'organisme. Je dois ajouter que ces préceptes sont énoncés généralement avec une grande clarté, sous une forme aphoristique qui les grave et les fait retenir facilement dans la mémoire⁴⁷.

Dulaurier touche ici du doigt l'un des points fondamentaux : le rôle joué par la mémorisation dans la culture monastique copte. Il a également très bien perçu le caractère plus authentiquement égyptien de cette grammaire⁴⁸, contrairement à celles de ces successeurs qui ont souscrit de façon rigoureuse aux principes des grammairiens arabes.

Cette œuvre de commande de Peiresc, qui fut, en quelque sorte, son lot de consolation, lui qui n'a jamais réussi à avoir accès aux documents de Pietro della Valle, était destinée à servir un projet linguistique précis : le percement du mystère des hiéroglyphes. Elle constitue par conséquent un jalon important dans l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes.

Datée du 27 Messori de l'Ère des martyrs, à savoir du 20 août 1634, elle a été copiée sur un papier vergé, malheureusement non filigrané. La reliure en velours noir indique, selon Édouard Dulaurier, qu'elle provient de la bibliothèque Buhérienne. Pourtant, le manuscrit ne figure nulle part dans le catalogue manuscrit de Jean IV Bouhier ; il n'est pas non plus mentionné chez Niepce, Harmand, Cames ou tout autre savant qui s'est penché sur le sort de cette bibliothèque et la formation du fonds de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier. Quel a donc été le parcours exact de ce manuscrit une fois remis à Claude Saumaise⁴⁹ par Peiresc ? Comment se retrouve-t-il entre les mains de Prunelle ? Si mystère il y a, il m'échappe encore.

On lit l'ex-libris de Claude Saumaise en haut de la première page (1 r^o), et sur les gardes, à la fin (209 r^o), apparemment de la main de Peiresc, les lettres de l'alphabet copte avec leurs équivalents grecs inscrits en caractère minuscule au-dessus.

La scala de Montpellier⁵⁰ se compose de trois parties :

1^o la grammaire de Jean de Samanoud (1-26r^o) ;

2^o la *Scala ecclésiastique* du même Jean de Samanoud (26 v^o-16 v^o) ;

3^o et une autre scala (116 v^o-210), qui s'inspire en partie de la *Scala Magna* d'Abu l-Barakat Ibn Kabar († 1324). Elle représenterait plutôt un stade préparatoire à l'entreprise de ce dernier⁵¹.

Ladite *Scala Magna* d'Abu l-Barakat, publiée par Kircher dans sa *Lingua Aegyptiaca (Lingua Aegyptiaca restituta, 39-272)*⁵², est la plus achevée de toutes, la plus renommée aussi et la plus utilisée. Avec elle, le champ sémantique s'élargit considérablement par rapport à celui de ses prédécesseurs. En effet, le dessein de son auteur fut de produire une œuvre encyclopédique, comprenant près de 6 000 mots, dans

⁴⁷ *Ibid.*, 739.

⁴⁸ Cela ne signifie pas pour autant que Samanoud ne suive pas lui aussi une approche arabe de la grammaire : il confond notamment un mode du verbe, l'impératif, avec les trois temps, passé, futur et présent (cf. *ibid.*, 731).

⁴⁹ Pour sa biographie et le catalogue, cf. l'abbé Philibert PAPILLON, *Bibliothèque 1745*, II, 247-286.

⁵⁰ L'introduction arabe se lit à quelques variantes près dans la scala Copte 47 de la BnF.

⁵¹ Cf. SIDARUS, « Onomastica » 1990, 12 et 17, n. 7. Les deux parallèles sont : 1^o Paris Copte 77 (XVI^e-XVII^e siècles), f^{os} 1156 v^o-208 v^o ; H 199 (XVII^e siècle) f^{os} 116 v^o-210). 2^o Vatican, Borgia Copte 14 (XIII^e siècle), f^{os} 117-128 ; Paris, Copte 54 (XIV^e siècle), f^{os} 138-180 ; Vatican Copte 76 (XV^e siècle), f^{os} 220-225 v^o ; Londres, BM Or 8775 (XVIII^e siècle), f^{os} 129 v^o-142 v^o.

⁵² Voir entre autres SIDARUS, *art. cit.*

une volonté d'englober le monde sous la forme d'un « catalogue raisonné de l'univers »⁵³. Organisée en dix thèmes – dix « portes » –, des mondes supérieur et inférieur à la sphère humaine, les mots s'enchaînent telle une comptine, une idée en appelant une autre.

3. La problématique de deux versions d'une même source : l'une longue, l'autre abrégée

Avant de conclure, il me semble important de souligner deux autres intérêts de la scala de Montpellier.

En premier lieu, il semblerait que certaines *scalæ* eussent été la forme abrégée de telle autre. Il en irait ainsi de notre manuscrit montpelliérain, lequel serait une version longue, dont la scala de Cambridge (Christ's College, ms 29. 2. 4), de deux ans antérieure, soit de 1632, serait un abrégé. Qu'en est-il exactement ? En a-t-on d'autres exemples ? Les parties omises nous disent-elles quelque chose sur la perception du savoir de son auteur, de la perception du savoir à son époque, des objectifs recherchés ? Je garde espoir de mener à terme, dans un avenir proche, ce travail considérable d'édition et de recherche sur la scala de Montpellier et celle de Cambridge.

Se pose également la question du format de certaines *scalæ* : celle de Cambridge est d'un format très petit, au point de se demander si nous ne serions pas, par ce « format de poche », en présence d'une « scala de voyage » ? Par ailleurs, le copte a été rédigé en rouge, l'arabe en noir, ce qui est tout à fait inhabituel, voire unique.

En second lieu, la scala Copte 77 (XVI^e ou XVII^e siècle) de la BnF, qui était également en possession de Claude Saumaise, serait la copie exacte d'une partie du manuscrit de Montpellier, la pagination des trois parties étant respectées⁵⁴ : toutes deux remonteraient ainsi à un original commun.

Cependant, la scala Copte 77 est incomplète : de la *Préface* de Samanoud (f^{os} 8 à 12), il n'y a que le texte arabe, suivi des seuls mots coptes (f^{os} 13 à 26), la place de l'arabe étant restée en blanc, sauf à de rares endroits ; les deux *scalæ* qui suivent, la *Scala ecclésiastique* de Samanoud (f^{os} 26 v^o-116 v^o) et les mots coptes d'un vocabulaire thématique (f^{os} 16 v^o à 208) ne déroulent sauf exception rare, que les mots coptes, là encore la place de l'arabe ayant été laissée en blanc. Cette scala inachevée, peu soignée, montre la méthode de copie qui était employée à l'époque, où copte et arabe étaient copiés séparément, avec pour principe les deux tiers de la page réservés au copte, le dernier tiers, à droite, à l'arabe.

Ces ouvrages, ignorés par la plupart, sont d'un intérêt documentaire majeur, dans la mesure où ils marquent un seuil épistémologique dans la culture et les études coptes

⁵³ Elle s'organise en « portes », subdivisées chacune en « chapitres ». Par exemple, la deuxième porte concerne l'homme et est divisée en sept chapitres : 1^o de l'homme et de ses parties ; 2^o les mots qui ont un rapport à la langue, à la croyance et au culte ; 3^o les vertus et les vices, les qualités et les défauts ; 4^o les opérations de l'esprit et les mouvements de l'homme ; 5^o du rang, des occupations et des travaux ; 6^o de l'habillement, des vases, des ustensiles dont l'homme se sert dans les travaux et dans la guerre ; 7^o des maladies, des infirmités, des peines et des plaisirs. Tout en haut de l'échelle figure systématiquement tout ce qui touche à Dieu et à la création du monde.

⁵⁴ Les f^{os} 116 v^o-208 de la scala BnF Copte 77 (papier, 208 f^{os} XVI^e ou XVII^e siècle) forment en effet le parallèle des f^{os} 116 v^o-210 de la scala de Montpellier.

et furent à la base de l'apprentissage du copte en Europe, dès le XVII^e siècle : d'Athanas Kircher à l'égyptologue allemand Ludwig Stern (1846-1911), auteur de la première grammaire raisonnée du copte, en passant par Guillaume Bonjour et Champollion, lequel a travaillé sur la *Lingua Aegyptiaca* de Kircher, en y portant des annotations, et sur des *scalae* de la BnF. Pas un savant qui n'ait travaillé sur ces ouvrages, qui servirent de catalyseur au déchiffrement des hiéroglyphes, la chaîne de la langue égyptienne, des hiéroglyphes au néo-égyptien, puis du démotique au copte, n'ayant jamais été interrompue.

Que ce soit dans la perspective du déchiffrement des hiéroglyphes, que ce soit pour des raisons linguistiques, un intérêt orientalisant, nous ne disposons toujours pas de catalogue général de ces œuvres pionnières, alors même qu'elles sont la source principale des grammairiens et lexicographes, du XVII^e au XIX^e siècle. Quasiment toutes inédites, on les évoque ici et là, on les décrit globalement. Pourtant, les thèmes de recherche ne manqueraient pas : épistémè de la grammaire copte, phonologie du copte médiéval, etc. Bien plus, elles soulèvent nombre de questions :

- Quels savoirs reflètent-elles, sont-elles le conservatoire par rapport aux textes qui nous ont été transmis, tout genre littéraire confondu ? Quelles démarches scientifiques et/ou sociales, religieuses, ont participé à leur formation ? Quelle est la part exacte des héritages (réels ou supposés), – égyptien, grec, arabe, – dont elles sont redevables ? Car elles ne représentent pas des créations ex nihilo. Que nous disent-elles de leurs auteurs et de leur milieu ?
- Érigées en « forteresses » du savoir, où la communauté ecclésiastique semble s'être substituée à la communauté générale, comment expliquer historiquement et socialement leur apparition au Moyen Âge, ainsi que la « fossilisation » et la « sacralisation » de celles-ci dès leur création et jusqu'à la fin du XIX^e siècle ?
- Pourquoi a-t-on ressenti le besoin de traduire des *scalae* du bohaïrique en sahidique, alors même que la langue copte officielle est le bohaïrique depuis près d'un siècle ?

C'est grâce aux travaux de cette poignée d'érudits que le copte doit de n'être pas tombé dans l'oubli. Dans le manuscrit autographe de la grammaire de Champollion (1831), qui avait composé une grammaire et un dictionnaire coptes, on perçoit bien à quel point cette langue fut déterminante pour lui dans le déchiffrement des hiéroglyphes.

« Ceci termine ces prolégomènes. Quiconque y remarquera une erreur, qu'il la note et la corrige, et qu'en retour de ce service il obtienne la rétribution et la récompense qu'il mérite. » Tels sont les termes de la note figurant à la fin de la partie grammaticale de la *scala* de Montpellier, que je ne pouvais, bien modestement, que faire miens en cette occasion.

BIBLIOGRAPHIE

- AUFRÈRE (S. H.), « Aperçu » 2019 = « Aperçu de l'Égypte des apothicaires et des médecins de Montpellier », dans ROUVIÈRE (L.) (éd.), *Des Pyramides au Peyrou. L'Égypte ancienne à Montpellier*. Actes du colloque du 18 octobre. Société Archéologique de Montpellier – Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France sous la dir. scientifique de F. SERVAJEAN et de S. H. AUFRÈRE (CENiM, 21), Montpellier, Centre François-Daumas, p. 13-30.
- « Lutte » 1999 = La lutte dans l'Europe des érudits pour les *scalae* copto-arabes... La redécouverte de la langue copte aux XVI^e et XVII^e siècles », dans AUFRÈRE et BOSSON (éd.), *Égyptes...*, p. 91-108.

- AUFRÈRE (S. H.) et BOSSON (N.), « Bonjour vs Kircher » 2003 = « *De Copticae Guillelmi Bonjourni grammaticae criticis contra Athanasium Kircherum*. La naissance de la critique de l'*Opera Kircheriana Coptica* », dans CANNUYER (C.) (éd.), *Études Coptes VIII* (CBC, 13), Lille/Paris, p. 5-18.
- (éd.), *Égyptes... 1999 = Égyptes... L'Égyptien et le copte*, livre-catalogue de l'exposition, musée archéologique de Lattes, 3 juin - 31 octobre 1999, Lattes, Imago.
- *Bonjour 2005 = Guillaume Bonjour. Elementa linguæ Copticæ. Grammaire inédite du XVII^e siècle* (CahOr, 24), Genève, Cramer.
- BOSSON (N.), « Scalae » 1999 = « "Scalae" coptes. Paradoxe d'une langue qui se fossilise », dans AUFRÈRE et BOSSON (éd.), *Égyptes...*, p. 109-119.
- « Bonjour » 2004 = « Guillaume Bonjour, *Elementa Linguæ Copticæ seu Ægyptiacæ* : première grammaire scientifique de la langue copte », dans IMMERZEEL (M.), VAN DER VLIET (J.), VAN ZOEST (C.) (éd.), *Coptic Studies on the Threshold of a New Millenium. Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies. Leiden, August 27 - September 2000* (OLA, 133), Louvain, Peeters, p. 39-58.
- CAMES (G.), « Trésor » 2004-2005 = « Un trésor manuscrit carolingien à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier », *Études héraultaises*, 35, p. 15-36.
- DEPUYDT (L.), « Glosses » 2001 = « Glosses to Jerome's Eusebios as a Source for Pharaonic History », *CdE*, 76, p. 30-47.
- DES GUERROIS (C.), *Le Président Bouhier 2020 = Le Président Bouhier, sa vie, ses ouvrages et sa bibliothèque* (éd. 1855), Paris, Hachette BnF.
- DULAURIER (É.), *Catalogue 1849 = Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques des Départements*, tome 1, publié sous les auspices du ministre de l'Instruction publique Guillaume Libri, Paris, Imprimerie Nationale, p. 360-364 et 728-739.
- DULIEU (L.), « Prunelle » 1981 = « Prunelle à Montpellier », *RHS*, 34, n° 1, p. 59-69.
- GODEFROY (J. -E.), *Bénédictins 1918 = Les bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution*, Paris, Champion.
- HARMAND (M.), *Notice 1844 = Notice sur la bibliothèque de Troyes* (Extrait de l'*Annuaire de l'Aube* [1845]), Troyes, Imprimerie de Bouquot.
- LEROY (P. -E.), *Saumaise 1983 = Le dernier voyage à Paris et en Bourgogne, 1640-1643, du réformé Claude Saumaise*, Amsterdam/Maarsen, APA-Holland Un. Press.
- KHOUZAM (F.), *Ms copte 44 2002-2006 = La langue égyptienne au Moyen Âge. Le manuscrit Copte 44 de Paris de la Bibliothèque nationale de France*, vol. 1 (f° 1-47v°), Paris, L'Harmattan [2002] ; vol. 2a (f° 47v°-86v°) [l'auteur est décédé avant d'avoir pu éditer les derniers folios du codex, f° 87r°-119v°], Paris, L'Harmattan [2006].
- LORBLANCHET (H.), « Bibliothèque » 2007 = « La Bibliothèque Universitaire de médecine de Montpellier », *BASLM*, 37, p. 85-90.
- MALLON (P. A.), « Savants » 1906-1907 = « Une école de savants égyptiens au Moyen Âge », *MUSJ*, 1 [1906], p. 109-131 ; 2 [1907], p. 213-254.

Colloque "Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier", 13 - 14 mai 2022, Montpellier

- « Catalogue » 1910 = « Catalogue des *scalæ* coptes de la Bibliothèque nationale », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth*, 4, p. 57-90.
- MUNIER(H.), *Scala 44* 1930 = *La scala 44 de la Bibliothèque nationale de Paris. I. Transcription* (BdE coptes, 2), Le Caire, Ifao.
- NIEPCE (L.), « Mss. de Lyon » 1879 = « Les Manuscrits de Lyon. VI. Manuscrits lyonnais à la bibliothèque de Faculté de Médecine de Montpellier », *Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon*, 9, p. 297-484 : p. 442-448.
- PAPILLON (Feu M. l'abbé P.), *Bibliothèque 1745 = Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, 2 vol., tome second (M-X), Dijon, F. Desventes.
- PEIGNOT (G.), « Souvenirs » 1836 = « Souvenirs relatifs à quelques bibliothèques particulières des temps passés : La bibliothèque du P. Bouhier à Dijon », *Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne*, 1, p. 165-183 : p. 167-175.
- RONVIN (A.), *Bibl. Bouhier* 1971 = *La Bibliothèque Bouhier. Histoire d'une collection formée du XVI^e au XVIII^e siècle par une famille de magistrats bourguignons* (Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon, 118), Dijon.
- SIDARUS (A.), « Lexicography » 1978 = « Coptic Lexicography in the Middle Ages. The Coptic Arabic *Scalæ* », dans McL. WILSON (R.) (éd.), *The Future of Coptic Studies*, vol. 1, Leyde, Brill, p. 123-142.
- « Lexiques » 1990 = « Les lexiques onomasiologiques gréco-copto-arabes du Moyen Âge et leurs origines anciennes », dans GÖRG (M.) (éd.), *Lingua Restituta Orientalis. Festgabe für Julius Assfalg* (ÄAT, 20), Wiesbaden, Harrassowitz, p. 348-359.
- « Contribution » 1999 = « Contribution des *scalæ* médiévales à la lexicologie copte », dans EMMEL (S.), KRAUSE (M.), RICHTER (S. G.), et SCHATEN (S.) (éd.), *Ägypten und Nubien in spätantiker und christlicher Zeit. Akten des 6. Internationalen Koptologenkongresses, Münster 20.-26. Juli 1996*, 2 vol. (SKCO, 6/2), vol. 2, Wiesbaden, Harrassowitz, p. 390-404.
- « Medieval Coptic Grammars in Arabic » 2001 = « Medieval Coptic Grammars in Arabic : The Coptic Muqqadimāt », *JCS*, 3, p. 63-79.
- « Modèle » 2020 = « Le modèle arabe en grammaire copte. Une approche des muqqadimmat copto-arabes du Moyen Âge », *Histoire Épistémologique Langage*, 42, n° 1, (*La grammaire arabe étendue*) (<https://journals.openedition.org/hel/510>).
- « Onomastica » 1990 = « Onomastica Ægyptiaca : la tradition des lexiques thématiques en Égypte à travers les âges et les langues », *Histoire Épistémologique Langage*, 12, n° 1, p. 7-19.
- « Tradition » 2000 = « La tradition sahidique de philologie gréco-copto-arabe (manuscrits des XIII^e-XV^e siècles) », dans BOSSON (N.) (éd.), *Études coptes VII. Neuvième Journée d'études, Montpellier 3-4 juin 1999* (CBC, 12), Paris / Louvain, Peeters, p. 263-304.
- VIAL (M.), *Prunelle* 2003 = *Gabriel Prunelle (1777-1863) : médecin, bibliophile et érudit à l'origine de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier*, dans *Histoire des bibliothécaires*, Lyon.

VOLKOFF (O. V.), *Recherche 1970 = À la recherche des manuscrits en Égypte* (RAPH, 30), Le Caire, Ifao.

WISSA WASSEF (C.), *Pratiques 1971 = Pratiques rituelles et alimentaires des Coptes* (BdE coptes, 9), Le Caire, Ifao.

13 mai 2022

L'« Égyptien » Joseph Fourier, Jean-Antoine Chaptal, la *Description de l'Égypte* et les frères Champollion

Jean DHOMBRES

Centre Alexandre Koyré, Paris
Écoles des Hautes Études en Sciences sociales,

MOTS-CLÉS

Égyptologie, positivisme, scientisme, zodiaque de Dendara, pierre de Rosette, expédition d'Égypte, Champollion, Fourier, Chaptal.

RÉSUMÉ

Ma présentation risque de prendre l'allure d'un catalogue à la Prévert, puisque j'annonce un physicien-mathématicien comme Joseph Fourier (1768-1830) dont on commémore cette année le bicentenaire de la sortie de la *Théorie analytique de la chaleur*, un ministre de l'Intérieur et chimiste comme Chaptal (1756-1832), lié à l'Université de Montpellier, les deux Champollion, le journaliste et professeur de grec Champollion-Figeac (1778-1867) et Jean-François (1790-1832) le déchiffreur des hiéroglyphes dont on commémore cette année la lettre à Dacier. Or un ouvrage extraordinaire les relie, la *Description de l'Égypte*, dont Fourier parla au jeune Champollion à Grenoble. Sans fausse note sentimentale ni négligé de l'érudition, en quelques pages je cherche à comprendre l'élan culturel de temps de la naissance de l'égyptologie. Puisque Fourier développait une sorte d'égyptologie sévère, peut-on parler pour les deux démarches inventives de Fourier et de Champollion, d'une sorte de positivisme romantique malgré l'association paradoxale de deux termes ?

1. Un contexte et des interrogations sur le rythme temporel de l'invention

C'est un ouvrage extraordinaire, la *Description de l'Égypte* dont le premier volume sort en 1810, mais dont la suite s'étalera sur plusieurs années, qui relie les quatre personnages mentionnés en titre du présent exposé, dont le plus âgé est Chaptal, né en 1756, suivi de Fourier né en 1768, Champollion-Figeac né dix ans plus tard et ayant vécu jusque sous Napoléon III, et le benjamin est le déchiffreur des hiéroglyphes dont on commémore cette année la lettre à Dacier¹, alors donc que l'ouvrage sur l'Égypte était encore en cours. Je ne vais pourtant pas entreprendre d'analyser ce grand texte, qui par ses innombrables planches a joué dans l'imaginaire, l'esthétique, et la culture du XIX^e siècle, un rôle somme toute semblable à celui de l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences et des arts* de Diderot et d'Alembert au siècle précédent. Il apporte une autre tonalité avec le goût romantique des ruines d'empires ou encore la réflexion

¹ CHAMPOLLION, *Lettre Dacier* 1822.

sur la stabilité des empires, et donc rassemble les leçons que les Lumières tirent de ces longs siècles, notamment après la Révolution et sa suite impériale terminée par une défaite. En plus des deux frères Champollion dont le journaliste et professeur de grec, en exhibant le physicien-mathématicien Joseph Fourier dont on utilise encore aujourd'hui les ressources mises en jeu dans la bicentenaire *Théorie analytique de la chaleur*, et qui fut préfet après avoir été le secrétaire de l'Institut d'Égypte, et un ministre de l'intérieur et chimiste comme Chaptal, je ne place pas les enjeux scientifiques en dehors des questions d'organisation du champ politique et également d'administration de la science au lendemain de la Révolution. Je cherche, sans fausse note sentimentale ni négligé de l'érudition, à comprendre l'élan culturel d'un temps et la naissance de l'égyptologie qui ne se confond pas avec celle de l'archéologie, sans doute par l'effet, entre autres, d'un Fourier dont on se prendrait à penser que la technique mathématique l'éloignât *a priori* des questions sur le destin des civilisations. Et puisque c'est Auguste Comte qui dans son *Cours de philosophie positive* a déclaré Fourier comme savant positiviste par excellence, je tente sinon l'analyse de l'esprit inventif, du moins la comparaison de ses rythmes.

Fourier, c'est simple de le dire, a rédigé en 1808 la préface dite historique – et c'est en soi un programme – de toute la collection de textes qui s'acheva en 1824, avant une seconde édition de la *Description de l'Égypte* en format réduit ; Jean-Antoine Chaptal fut en tant que ministre de l'Intérieur (commission créée par décret du 6 février 1802) celui qui à la demande de Bonaparte, encore premier consul, soutint au départ le fort coûteux projet, et se retira lors de la création de l'Empire. Surtout, en vue du présent colloque, Chaptal fournit un lien avec l'université de Montpellier, son savoir médical qui nous a été si bien rappelé, et une tradition intellectuelle non inféodée à la capitale française. Fourier devint aussi, alors préfet à Grenoble, l'ami exigeant de Champollion-Figeac, et sous la forme d'un adulte s'adressant à un adolescent, il s'occupa du jeune frère, peut-être jusqu'à lui mentionner la pierre trilingue de Rosette. Cette stèle d'environ deux siècles avant notre ère, où l'on peut lire dans un cartouche le nom de Kleopatra, et dont il a été bien savamment et bien heureusement question avant mon exposé, avait été apportée en août 1799 à l'Institut d'Égypte au Caire, dont Fourier était le secrétaire, à peu près le jour où l'on apprenait la décision du général Bonaparte de quitter son armée pour regagner la France. Vous connaissez les suites, le coup d'État de Brumaire et un général en chef qui devint empereur, mais savez aussi que Fourier, resté en Égypte, ne put obtenir de garder la stèle lors de la reddition française en 1801, l'amiral anglais ne la laissant pourtant ni aux Turcs, ni aux Égyptiens. C'est ainsi qu'elle se trouve au British Museum de Londres. Autre fut le destin d'un zodiaque, au musée du Louvre cette fois, trouvé au plafond d'une des chapelles d'Osiris sur le toit du temple de Dendara ; il déclencha une extraordinaire et longue polémique de datation que Fourier discuta longuement dans la *Description de l'Égypte*, et que Jean-François Champollion réduisit fortement lors de son voyage égyptien, en déchiffrant des inscriptions, après d'ailleurs les remarquables études de paléographie grecque de Jean-Antoine Letronne (1787-1848), un personnage à l'esprit analytique qu'à bien des égards intellectuels on peut comparer à celui de Fourier. Est donc en jeu tout un monde scientifique, issu des Lumières mais marqué aussi par la Révolution française, pour lequel s'ouvre une large perspective historique sur la relative stabilité du monde pharaonique, sans oublier la confrontation à l'histoire biblique, et le sens nouveau du progrès.

Vous presentez que l'on peut tirer mille et un fils, autant romanesques qu'érudits, et tisser autant d'histoires à partir des seuls quatre noms mentionnés et d'un titre d'ouvrage qui mêle l'Égypte des pharaons à cette fin du XVIII^e siècle où il s'agit de reprendre la tradition universitaire française marquée par l'interruption qu'a pu être la fermeture des universités en août 1793. Pour ne pas compliquer l'écheveau, je vais

focaliser sur le seul thème de la transmission d'une attitude à la fois précautionneuse et passionnée dans la recherche, qu'elle soit de science dure comme on dit, ou d'archéologie comme on ne le disait pas encore, préférant le nom d'antiquités. Je voudrais évoquer, à titre problématique renforcé par l'antinomie des termes, un positivisme romantique dans l'ordre de la connaissance, et ce jusqu'à la question du déchiffrement. À mon tour, grâce aux aventures de Champollion le Jeune et de Fourier, je démêle le lieu commun romantique d'une soudaineté et d'un génie de l'instant touche-à-tout, de son opposé qu'est la limitation positiviste des questions qui seules méritent d'être posées et dont le scientisme est une caricature, à laquelle se joint le classique topos du travail persévérant et souvent ingrat du long terme.

2. Un portrait de Fourier enseignant au Caire en 1798

C'est le peintre André Dutertre qui brosse le portrait², sans doute en 1798 au Caire, d'un professeur de mathématiques qui écrit une formule au tableau (fig. 1), geste iconographique très rare à l'époque alors qu'il nous paraît si familier. Joseph Fourier, juste la trentaine, apparaît sanglé dans un habit à grand rabat et larges poches, le cheveu ébouriffé, tourné quand même vers son auditoire qui est composé d'ingénieurs et non de futurs mathématiciens. Le corps a quelque chose du mouvement d'un général Bonaparte qui a l'âge de Fourier, et la même conviction d'aller à la victoire, mais cette fois avec Fourier en faisant comprendre ; le visage étroit et les lèvres pincées signalent une réflexion intérieure qui le fige, peut-être comme une inquiétude aussi, que l'on ne sait préciser comme « mal du siècle » ou scepticisme sur la recherche savante trop entreprenante, trop sûre d'aller vers des conquêtes. Fourier n'est pas un personnage sans atouts professionnels, car professeur d'Analyse à la nouvelle École polytechnique qui remplace provisoirement les facultés des arts encore abolies. À cette École, on a pris l'habitude, révolutionnaire, de poser des problèmes aux élèves, et non seulement des questions de cours : cela scandalise un astronome danois assez conservateur qui nous a laissé des souvenirs écrits de son séjour en France vers 1800³. Fourier, on en a la preuve à Paris dès 1796, explique à ses élèves la démonstration du théorème fondamental de



Fig. 1 : Portrait de Fourier donnant un cours à des élèves de l'École polytechnique. Crayon par André Dutertre. Reproduction sur une feuille de format A4 encadrée. Source avec autorisation (Bibliothèque de l'École polytechnique).

² Ce portrait est disponible aux musées de Versailles. André Dutertre a réalisé 184 dessins des membres de la commission des arts et des savants de l'Institut, qui illustrent l'ouvrage de REYBAUD, *Histoire* 1830-1836. Certains sont repris en 1899 par Édouard de VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899.

³ BUGGE, *Reise* 1800 (traduction en anglais en 1801 avec un titre qui fait bien ressortir l'étonnement devant les nouvelles écoles de la République). Ce climat parisien, mais aussi l'épisode égyptien, est traité dans Jean et Nicole DHOMBRES, *Naissance* 1989.

l'algèbre fournie par Laplace quelques mois plus tôt. Il faut savoir mesurer ce raccourcissement du temps entre la découverte et son exposition de type universitaire. Nous entrons ainsi dans notre questionnement épistémologique. Car ce théorème lancé sans démonstration comme une question par Descartes en 1637, avait fait l'objet de travaux nombreux et difficiles, non conclusifs, de d'Alembert, d'Euler et de Lagrange : d'un coup, par une compréhension de la généralité de la notion de fonction, Laplace trouve soudainement le biais démonstratif, et Fourier l'enseigne tout en simplifiant encore la présentation de Laplace⁴. Le long travail analytique paraît alors réduit ; mais Fourier s'emploie, geste profond des Lumières et règle pas toujours respectée de la pédagogie, à ne pas le faire paraître miraculeux, mais aussi à en faire saisir la portée culturelle pour l'esprit humain.

Il faut saisir le regain d'intérêt pour la fonction de professeur, alors que les Lumières l'avaient minorée. Ce goût d'un professorat, renouvelé, n'est pas tout à fait celui de Champollion-Figeac qui enseigne certes le grec⁵ à la toute jeune université « impériale » de Grenoble, mais il est bien celui du frère Jean-François, dont la leçon inaugurale, on est alors en 1810, porte sur « l'histoire en général et ses bases, la chronologie et la géographie comparée »⁶, qui peut se ressentir du travail que Fourier avait mené pour introduire la *Description de l'Égypte*. L'inquiétude, imperceptiblement notée sur le portrait de Fourier en 1798, interrogerait-elle encore le fait que l'action militaire ou politique, voire administrative comme celle menée en Égypte, serait plus valorisante que l'enseignement, même « révolutionné » ? À moins que ce soit le doute sur ses propres travaux algébriques que Fourier n'a pas abandonnés en Égypte. Dès 1802, il se trouvera préfet de l'Isère, et ne regrettera jamais ce choix, avant de prendre en 1817, ayant perdu son poste de préfet un peu avant Waterloo, la voie scientifique royale qui passe par l'Académie des sciences dont il sera pendant huit années le secrétaire perpétuel pour la partie des sciences mathématiques, d'ailleurs élu aussi à l'Académie française, selon une vieille tradition française de reconnaître l'expression scientifique comme une part vivante de la culture.

Parmi les auditeurs de Fourier professant les mathématiques en Égypte pouvait se trouver Pierre-François-Xavier Bouchard⁷ (1771-1822), élève de Polytechnique malgré son âge – grosso modo celui de Fourier – et qui au Caire, interrogé par Fourier et Monge fin novembre 1798, avait réussi son examen pour devenir officier du Génie ; c'est aussi celui qui trouva la pierre trilingue dite de Rosette, et la pierre arriva à l'Institut d'Égypte en août 1799. On en prit aussitôt des empreintes, dont une peut-être fut montrée à Grenoble par Fourier auprès d'un enfant nommé Champollion... N'allons surtout pas trop vite, mais ne peut-on déjà estimer qu'un enseignement de type nouveau des mathématiques, comme celui donné par Fourier, ait au moins pu favoriser la réaction intéressée de l'ingénieur militaire Bouchard à propos de la stèle trouvée ? Nous n'en déciderons évidemment pas, car ce sont plus les interrogations qui sont de mise ici. Il importe d'abord de voir un autre aspect des choses depuis l'Égypte même.

⁴ La démonstration de Laplace figure dans sa leçon du 1^{er} mars 1795, un 11 Ventôse, disponible par écrit dès 1795 (voir DHOMBRES [dir.], *École normale* 1992, 79), redistribué aujourd'hui avec toutes les leçons par les éditions Rue d'Ulm.

⁵ CHAMPOLLION-FIGEAC, *Lettre* 1806.

⁶ Ces leçons ont été publiées par Hermine Hartleben et J. De Crozals dans les *Annales de l'université de Grenoble* en 1897 (cf. VIRENQUE, « Allemande/Égyptien » 2013).

⁷ Dernièrement, Bouchard a fait l'objet de recherches biographiques. Voir LAURENS, « Bouchard » 1991 ; YOUSSEF, « Bouchard » 2021 ; *Bouchard* 2021. Voir aussi la fiche disponible sur le Web réalisée par l'Association de sauvegarde et de défense du patrimoine d'Orgelet par Annie et Guy Bidard.

3. Un portrait de Fourier déplorant au Caire l'assassinat de Kléber

Contrairement à l'image précédente qui fut prise sur le vif, la suivante est postérieure de quelques années à la mort de Fourier ; elle le représente officiant devant les militaires français ou égyptiens, lui le civil en costume sombre lors de la cérémonie funèbre après l'assassinat en juin 1800 du général Kléber (fig. 2). Mêmes gestes des deux bras que dans le tableau du professeur, l'un vers le catafalque très noir qui sera voué aux

Fig. 2 : Les funérailles du général Kléber au Caire, huile sur toile, 1842, de E.-F. Féron (coll. particulière).



flammes, et l'autre bras peut désigner les militaires français en pantalons blancs, voire plutôt un peu de côté dans le tableau le cavalier rouge vif au cimetière – le mameluk Mourad bey rallié finalement aux Français et au centre, ou au centre, également à cheval, le général Menou, nouveau commandant en chef qui s'est converti à l'islam. Au-delà de la grandiloquence voulue du discours de Fourier, aux solides tropes funèbres d'un habitué des prônes d'église mais aussi des harangues au comité de surveillance révolutionnaire d'Auxerre dont il avait été président en 1793, et malgré la vaillance magnifiée des combats d'une armée privée de moyens suffisants de retour par la destruction de la flotte à Aboukir, Fourier veut faire connaître l'improbable conciliation des Égyptiens et de l'armée d'occupation, et ce qui empêche *a priori* toute « colonisation » française en Égypte. Elle avait peut-être été envisagée à titre de poursuite possible d'une action des savants et ingénieurs réunis sur la terre égyptienne, une fois Bonaparte parti⁸. L'Expédition d'Égypte, portée aussi par des idées révolutionnaires, scelle-t-elle la question coloniale pour l'Europe ? Pour Fourier l'Empire ottoman gérant le monde musulman ne peut accepter ce qui est compris, et présenté, comme un retour des croisades. Alors même que le christianisme n'est plus porté par la troupe française qui a vécu la Révolution et la déchristianisation. Fourier parle explicitement de fanatisme organisé, et Champollion-Figeac reprend cette indication à propos de Soleyman ben Muhammad Amine el-Haraby, l'assassin d'origine kurde de Kléber :

Un homme agité par la sombre fureur du fanatisme est désigné dans la Syrie par les chefs de l'armée vaincue pour commettre l'assassinat du général français ;

⁸ Voir LAURENS, *Expédition 1798*, avec les contributions concernant l'égyptologie et l'histoire des sciences par C.C. GILLISPIE, J.-C. GOLVIN et C. TRAUNECKER, et du même auteur, *Orientales* I, 2004.

il traverse rapidement le désert, et suit sa victime pendant un mois. L'occasion fatale se présente, et le crime est consommé⁹.

Le renom que connaît en Égypte aujourd'hui ce religieux venu d'Alep formé par al-Azhar ne contredit guère Fourier aujourd'hui ! Alors qu'à Paris, ignorant cette question religieuse, le ministre Chaptal choisi par le Premier consul, adresse à Fourier une lettre dans laquelle il lie une pratique scientifique à la diffusion effective des Lumières et donc du progrès. Cela est enrobé du vêtement de la gloire si chère au XVIII^e siècle, mais accompagné du mot « bienfaiteur », qui trouvera une fortune républicaine ultérieure avec la consécration de Pasteur comme « bienfaiteur de l'humanité » :

Citoyen la science que vous cultiviez en Europe vous donnait des titres à la célébrité ; mais vous avez aspiré à un autre genre de gloire, et vous venez d'associer votre nom à ceux des conquérants et des bienfaiteurs du pays le plus intéressant du monde, de peuple le plus célèbre de l'histoire¹⁰.

Chaptal prononce quand même le mot de « colonie » dans une lettre contemporaine adressée à l'ingénieur Conté (datée de Paris le 11 janvier 1801) :

L'Europe vous devait des découvertes utiles, l'Égypte vous devra presque tous ses arts. Telle est la destinée de cette précieuse colonie que tout en elle tient du prodige ; le génie et l'héroïsme paraissent s'être réunis pour former des titres à l'admiration des peuples. Il vous est glorieux d'attacher votre nom à tous les monuments qui doivent à jamais illustrer l'Égypte ; il est permis de s'enorgueillir lorsque, comme vous, on peut dire : j'ai construit le premier moulin ; j'ai formé la première fabrique ; j'ai préparé le premier acier ; j'ai fondu le premier canon¹¹.

Fourier ne changera pas d'avis face aux Ottomans. Lors de son discours de réception à l'Académie française en 1827, il est d'une grande virulence encore contre l'Empire turc, célébrant le christianisme. Il est vrai que l'on était passé sous le gouvernement de la Restauration, M^{sr} Frayssinous régnant en raminagrobis réactionnaire sur l'université reconstituée depuis 1808 :

Si l'Europe n'avait point reçu l'inestimable bienfait d'une religion favorable aux lettres, et qui consacre les grands intérêts de l'humanité ; si au contraire le dogme fondamental était le mépris des arts ; si toute innovation était réputée un attentat à la majesté divine ; si les leçons de sagesse, d'humanité, de vertu, que l'antiquité nous a transmises, étaient effacées de tous les cœurs ; si les écrits immortels de Platon, d'Homère, de Cicéron, et des successeurs de ces grands hommes, n'eussent formé les mœurs, éclairé les nations et les rois, cette Europe, aujourd'hui si florissante et si polie, subirait un joug étranger dans l'abjection et le malheur. Aucun gouvernement régulier n'aurait pu s'établir ; la notion même de la propriété, fondement de tout ordre public, ne se serait point développée. Telles sont, Messieurs, les conséquences inévitables du mépris des connaissances humaines ; et si l'on en veut une preuve manifeste et contemporaine, il suffit de jeter les yeux sur les pays subjugués par les Ottomans ; car je viens d'exposer, sans aucune exagération, l'origine et les principes fondamentaux de ces États.

⁹ CHAMPOLLION-FIGEAC, *Fourier* 1844, 318.

¹⁰ *Ibid.*, 12.

¹¹ Cité dans LAISSUS, *Égypte* 1998, 178, d'après NAPOLÉON, *Correspondance* 1858-70, VI, 150, n° 5255, et d'un document des archives de Thénard.

Les sciences et toutes les études littéraires favorisées par les califes Abassides firent autrefois chez les Arabes d'utiles progrès. Mais le dogme fatal a prévalu. Des conquérants farouches ont repoussé durant plusieurs siècles tous les arts de l'Occident ; en sorte que l'on peut connaître aujourd'hui avec certitude comment une longue ignorance influe sur la condition des peuples¹².

Fourier regrette donc le parti-pris de Bonaparte en Égypte de favoriser la religion musulmane, en tout cas de ne pas la ridiculiser, alors que c'était le mouvement naturel des savants embarqués dans l'expédition, et qui gardaient de la République française son antichristianisme. Peut-être est-il tenté par les caricatures anglaises d'alors à l'intention des populations égyptiennes, qui montrent la double face de Bonaparte, d'un côté le cheikh tolérant, et de l'autre le général républicain qui arbore le symbole d'un compas de la rigueur mathématique sur son chapeau. Les idées de Fourier mûriront en Égypte, et dans un article il les expliquera encore en décrivant le rôle de la religion dans l'ancienne civilisation de la vallée du Nil :

La religion égyptienne empruntait de l'astronomie des notions générales, propres à diriger l'esprit vers la contemplation des grands objets de la nature. Les législateurs de ce pays retireraient aussi de la même science un avantage immédiat et sensible : ils considéraient les astres, suivant l'expression de Platon, comme les instrumens du temps, et cherchaient la division et la mesure de toutes ses parties dans l'observation du ciel [...] Cet ordre était régulier et simple ; ils l'ont maintenu pendant une longue suite de siècles avec une persévérance admirable. Le peuple trouvait dans le spectacle des astres, sous un ciel toujours serein, les signes manifestes des saisons. Les exemples lui offraient l'image de l'année naturelle, et les préceptes qui devaient régler ses occupations et ses mœurs ; car tous les monumens publics étaient autant de livres sacrés. Les Égyptiens faisaient donc une application judicieuse et utile de l'astronomie à la religion et au gouvernement civil ; mais après la destruction de leur empire, le temps occasionna des changemens remarquables dans les éléments de cette institution¹³.

4. L'apprentissage de l'autorité et l'expérience de la Haute-Égypte

Mais cela est publié par Fourier en 1818, bien après l'expérience qu'il a eue comme commandant d'un groupe explorant les monuments de la Haute-Égypte. Ce voyage était une récompense, face à la déception, et sans doute beaucoup plus sur la politique, causée par le départ du général.

Si rien ne préparait Fourier à ce travail d'équipe, du moins devenu secrétaire de l'Institut d'Égypte à l'été 1798, Fourier avait déjà vite appris les rites académiques, la liberté de parole, la préparation de dossiers précis, et aussi bien l'autorité. André Duterte a esquissé au crayon une séance de travail à l'Institut d'Égypte (fig. 3). L'orateur s'exprime debout, sans tableau : il est au centre d'une pièce non disposée en amphithéâtre, avec des tables, une part majeure des présents restant debout et le secrétaire est celui qui prend des notes, rassemblant les documents destinés à être publiés. Il fait en Haute-Égypte un apprentissage du travail scientifique doublement collectif, puisqu'il s'agit de collecter des données au fil de la descente du Nil, mais aussi de laisser

¹² FOURIER, *Discours* 1827, 11-12.

¹³ Id., « Recherches » 1829, 32-33.

chacun régler son activité tout en prenant le soin de la décrire, voire la soumettre à la critique chaque soir : « Ce procès-verbal était lu chaque soir, en présence de tous les voyageurs, et rectifié d'après leurs observations¹⁴. » La discipline de travail imposée par Fourier à ses ingénieurs fait valoir « l'unique concours » de chacun dans ses spécialités



Fig. 3 : Une séance de l'Institut d'Égypte. Crayon de André Dutertre.

propres, le dessin, l'observation, mais aussi dans les responsabilités différentes des ingénieurs, des architectes, des interprètes. Certes il y a la même hâte à prendre des mesures et faire des dessins :

Les bâtiments avaient à peine touché le rivage que l'on parcourait de toutes parts les enceintes où l'on pouvait découvrir quelques vestiges des anciens monuments. On levait des plans topographiques ; on dessinait les divers aspects du paysage et plusieurs vues pittoresques du même édifice ; on mesurait les dimensions de l'architecture et les détails innombrables des ornements ; on imitait fidèlement les tableaux peints ou sculptés et les caractères hiéroglyphiques dont ils sont couverts¹⁵.

Sur ces hiéroglyphes justement, puisqu'on ne les lit malheureusement pas encore, Fourier refuse qu'on essaie de les interpréter : on ne doit que les reproduire. Ce point particulier, savoureux si l'on connaît la suite avec le jeune Champollion, tient à ce que Fourier ne veut collecter que des faits, sans l'apparat des interprétations. C'est exactement la façon dont il présentera sa théorie physico-mathématique sur la diffusion de la chaleur – on disait alors propagation de la chaleur – et c'est la raison pour laquelle Auguste Comte en 1830 tient tant à en faire un « héros » du positivisme :

M. Fourier, dans sa belle série de recherches sur la chaleur, nous a donné les lois les plus importantes et les plus précises des phénomènes thermologiques, sans s'enquérir une seule fois de la nature intime de la chaleur, comme l'avaient fait ses prédécesseurs quand ils disputèrent sur la matière calorifique et sur l'action d'un éther universel. En traitant son sujet d'après la méthode positive, il trouva, sans recourir aux questions insolubles, un aliment inépuisable à son activité¹⁶.

¹⁴ Id., « Monumens astronomiques » 1818, 65.

¹⁵ Id., « Préface » 1809 [1810], CV.

¹⁶ Cité d'après COMTE, *Premiers cours* 2007, 62-63.

De fait, lors de la récapitulation des résultats qui se prépare pour la possible publication, Fourier doit lutter contre un obstacle bien inattendu de la part des ingénieurs, ses collègues proches, et quelquefois ses anciens élèves, qui participèrent à l'exploration. Car si au premier abord ceux-ci ont été surpris, voulant retrouver partout l'ordre grec auquel ils sont habitués par leur formation en dessin architectural¹⁷ (formation obligatoire à l'École polytechnique), ils tombent bientôt dans un excès contraire :

Cette lutte de la beauté réelle de l'architecture que nous avons sous les yeux contre nos préjugés en faveur des proportions et des formes grecques nous tint quelque temps en suspens ; mais bientôt nous fûmes entraînés par un mouvement unanime d'admiration¹⁸.

Certains, dans la *Description de l'Égypte*, iront jusqu'à imaginer des scènes de dévotion isiaque, mélangeant d'ailleurs les époques. Deux anciens élèves, comme Devilliers (en fait de Villiers du Terrage) et Jollois imaginent une cérémonie dans le pronaos du temple d'Hathor, tout en jouant d'une habile perspective pour donner à voir toutes les colonnes peintes, manifestant ainsi une solennité du rite. Fourier n'apprécie pas, et n'a pas ces références architecturales en tête, certainement peu sensible aux affects religieux, lui qui a participé aux cérémonies de désacralisation des églises à Auxerre. Sa conception devient celle d'une égyptologie sévère¹⁹. Il n'est toutefois pas responsable de l'organisation générale de la *Description*, et plusieurs présentations rivalisent. À ce titre, on peut juxtaposer deux dessins du temple de Dendara (fig. 4 et 5).



Fig. 4 et 5 : Deux dessins du temple de Dendara dans *La Description de l'Égypte* (DE-A IV, pl. 7 et 29).
© Wikimedia Commons.



La première vue est dessinée par François-Charles Cécile, l'artiste donnant à voir l'organisation même de l'action des scientifiques explorateurs en Haute-Égypte, jusque dans leur campement et l'hostilité désertique de lieux abandonnés. L'état

¹⁷ DHOMBRES, « Regard grec » 1997.

¹⁸ JOLLOIS et DEVILLIERS, « Esné » 1809, 6 [1821, 397].

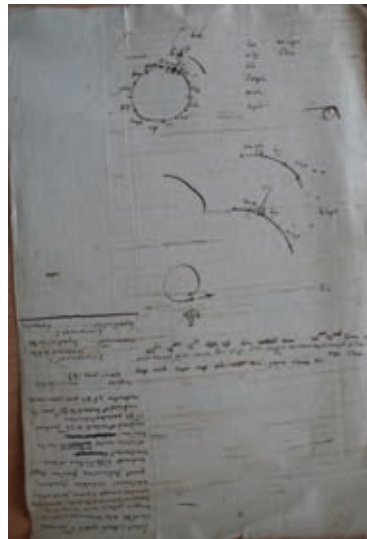
¹⁹ DHOMBRES, « Géométrie » 1999 ; Id., « Fourier égyptologue ? » 1998.

d'ensevelissement du temple n'est pas caché, donc les détails recueillis des inscriptions ne le sont qu'en partie ; les ruines sur le toit du temple ne sont pas cachées. La deuxième image, dessinée par l'architecte Lepère et gravée par Leisner, reconstitue en perspective l'ordonnance impeccablement symétrique du temple, là où l'image précédente ne donnait des colonnes intérieures qu'une vue unilatérale ; le dessinateur ne peut s'empêcher d'imaginer deux palmiers de part et d'autre. Cette liberté relative des auteurs est un des avantages de la *Description*.

6. La sévérité des faits retenus est garante de la solidité de la théorie

Il n'est pas inutile, pour préparer l'intervention des Champollion, de lier la rigueur intellectuelle de Fourier en Égypte à son invention scientifique sur la propagation de la chaleur. Cette invention qui fait le long terme se fit dans le court terme. En effet, Fourier ne reprend pas son poste de professeur d'analyse à l'École polytechnique, car nommé préfet de l'Isère au printemps 1802, il reçoit alors à Grenoble en 1804 un de ses anciens élèves, Jean-Baptiste Biot, devenu professeur au Collège de France. Biot vient de réaliser des expériences sur le refroidissement d'une barre métallique chauffée à sa base ; il donne une répartition exponentielle décroissante en raison de la distance à la partie chauffée le long de la barre. Cela déplait aussitôt à Fourier, qui imagine que la forme de

Fig. 6 : Daté de 1812 (Archives départementales de l'Isère, 186/9) un extraordinaire document qui lie le travail administratif de Fourier à propos des marais de Bourgoin, sur la partie gauche en bas et qu'on lit aujourd'hui à l'envers, parce que sur l'autre partie il a dessiné le zodiaque circulaire en mettant l'ordre des constellations et comment on pouvait mesurer. © J. Dhombres.



la barre doit jouer un rôle, la chaleur étant un phénomène physique dans l'espace. En quelques mois, reprenant toutes les expérimentations connues et en cela récoltant les faits, il invente la notion de flux de chaleur, envisage de façon différentielle le phénomène de diffusion, et produit l'équation aux dérivées partielles qui fait jouer l'espace. Il expérimente dans les salles de la résidence de la préfecture de Grenoble, aidé d'un fidèle valet, et il rédige. Il a mis au point une expérience de pensée décisive, celle qui fait jouer les modes propres selon le nom donné par Fourier : certaines répartitions de la chaleur placées à la base d'une lame se maintiennent dans l'espace à un facteur décroissant près. C'est encore un fait, du genre de ceux que Comte appelle des faits analytiques. S'ensuit une théorie proprement mathématique, celle des séries dites de Fourier qui aujourd'hui, avec les intégrales éponymes font la réputation mondiale de

Fourier. On doit être surpris par la mise en ordre de tous ses documents, qui paraissent être déduits d’une seule traite. En 1807, tout lui paraît prêt et Fourier envoie à la fin de l’automne plus de cinq cents feuillets manuscrits à la Première Classe de l’Institut à Paris. Je n’ai pas le temps de raconter ici les avatars de ce texte, qui modifié dans la présentation, notamment réduit de parties expérimentales, sera publié en 1822. L’immense travail de Fourier s’est déroulé en quelques très courtes années, alors même qu’il est un préfet actif, et il n’oublie pas l’Égypte. En témoignent presque malgré lui des feuilles criblées d’équations au dos de rapports préfectoraux (fig. 6), mais aussi de calculs sur un zodiaque dont je vais bientôt parler. On devine l’urgence ressentie à savoir terminer, car Fourier estime qu’il a fait le tour de la question, à la fois du point de vue physique et mathématique, et qu’il ne reste qu’à examiner expérimentalement les questions où les constantes physiques qu’il a dû fixer varient néanmoins, notamment avec la température ou dans les cas d’anisotropie.

7. L’évènement symbole du zodiaque de Dendara peut éclairer le rapport à Jean-François Champollion

Dans l’attente du jugement, qui de fait ne se prépare pas vraiment à l’Institut à Paris, Fourier rédige sa longue préface historique à la *Description de l’Égypte*, à laquelle il donne une portée épistémologique, mais aussi politique. Il charge le frère aîné des Champollion de lui rédiger des notes diverses, et c’est à cette occasion qu’il rencontre le plus jeune qui est passionné par ce qui touche l’Égypte ancienne, et par la langue écrite, mais non déchiffrée. Fourier discute ses propres interrogations avec le jeune homme qui n’est pas vraiment fait pour l’école, et encore moins pour les mathématiques, tranchant ainsi sur l’esprit des Lumières par une sorte de peur de la science d’Euclide. S’inaugure une habitude française du XIX^e siècle d’opposer l’esprit littéraire et l’esprit scientifique dont le scientisme est aussi une version notable. Ce qui n’a pu qu’étonner Fourier, mais n’a pas empêché la fidélité du jeune Champollion à ce maître attentionné. Si je donne ici une image bien datée, due à David, c’est pour signaler la présence du melkite dom Raphaël – deuxième personnage sur la droite – qui passa par Grenoble avant d’aller à Paris pour le couronnement et entretint les Champollion sur la langue copte et l’Égypte (fig. 7).



Fig. 7 : Extrait du sacre de Napoléon par David (1804) dans lequel est représenté le melkite dom Raphaël. Musée du Louvre. © Wikimedia Commons.

Une occasion intéressante est celle du zodiaque de Dendara, une sculpture trouvée sur le plafond d’une chapelle d’Osiris située sur toit de ce temple dont il a été donné deux

représentations (fig. 4 et 5) et que Fourier visita fin 1799. L'affaire débute magnifiquement. Le général Desaix interprète la sculpture comme un zodiaque, dont la constellation du début ne correspond plus à celle de l'année solaire égyptienne d'alors. Qu'à cela ne tienne, les ingénieurs militaires, dûment savants, y voient une preuve astronomique de l'ancienneté du temple où se trouve le zodiaque, puisque le manque dans le temps correspondrait à la précession des équinoxes, dont d'Alembert venait d'expliquer la raison mathématique. Voilà le temple doté de plus de 2 000 ans avant J.-C. Débute une controverse qui va durer quasiment un siècle, et dont Ernest Renan recueillera à peu près tous les éléments écrits, les léguant à la Bibliothèque nationale qui semble avoir perdu la liste lors de son déménagement. Si le débat engage le conflit avec les datations bibliques, comme presque tout ce qui concerne l'Égypte, il est beaucoup plus concerné par ce que l'on peut tirer indirectement d'un document qui n'a pas été conçu pour dater. Donc c'est la notion de preuve en archéologie qui fait question. Fourier en est conscient, qui s'est chargé de rédiger un mémoire sur les « monuments astronomiques » égyptiens pour la *Description de l'Égypte*. Il est trop rigoureux pour confondre une hypothèse, serait-elle séduisante, et une preuve. Il a besoin de temps pour repenser cette question, et ce sera un long combat avec lui-même que nous pourrions suivre au fil des années. Aussi, chose étonnante, il demande à Jollois et de Villiers, deux des jeunes ingénieurs ayant voyagé avec lui en Haute-Égypte, de lui confier leurs dessins du zodiaque circulaire et aussi bien de lui laisser le temps de travailler. Son autorité est devenue telle que ces jeunes acceptent. Il veut assurer la création d'une commission chargée de rassembler les études faites en Haute-Égypte, mais une lettre qu'il fait au général Kléber n'en est pas moins étrange, comme s'il reprenait à haute voix les conseils de prudence intellectuelle adressés aux jeunes : « Les constructions des Égyptiens inspireront toujours un sentiment d'admiration dont on ne pourra se défendre, quels que soient les défauts que l'on aperçoit dans les détails. » Plus loin, dans la même lettre, on dirait que Fourier a déjà lu Kant et sa conception du sublime : « Enfin, il y a un tel mélange de grossièreté et d'habileté que l'on peut à son gré, soutenir que les ouvrages des Égyptiens sont monstrueux ou qu'ils sont sublimes. »

Ce qui gêne particulièrement Fourier est la précision relative de connaissance d'astronomie que fournirait le zodiaque, qui donc doterait l'Égypte ancienne d'un savoir. Du coup, mais c'est un autre type de preuve, pour Fourier la science doit aller de pair avec la civilisation, et en conséquence la date d'exécution d'un zodiaque ainsi interprété ne peut que coïncider avec la « splendeur de Thèbes ». Il retrouve les quelques vingt siècles avant notre ère ! Fourier évite l'idée d'un âge d'or repoussé dans un très lointain passé à la façon dont un Dupuis le faisait en 1781, aussi bien qu'une étonnante science à l'origine des temps qui justifierait des cérémonies solennelles usant des monuments où les ingénieurs font passer leur plaisir esthétique et non le rendu des faits. Fourier s'exprime finalement en 1818 dans le mémoire déjà cité, et ajoute un dessin particulièrement réduit pour justifier juste un début. Il a donc sélectionné drastiquement les faits qu'il veut retenir :

Ainsi ce zodiaque circulaire représente la procession céleste dont nous avons parlé [pour les zodiaques rectangulaires], et qui, au lieu de continuer à s'avancer en ligne droite, s'est placée de manière qu'elle pût demeurer dans un cercle, sans que le dernier signe se confondît avec le premier.

L'examen de ce tableau suffit pour reconnaître que le signe de la Vierge n'occupe point la première place : cette assertion, que l'on a répétée dans divers ouvrages, est dénuée de fondement. Les figures ne sont pas placées sur une circonférence continue : il est donc facile de reconnaître le premier point de la

courbe ; il ne correspond pas au signe de la Vierge, mais à celui du Lion²⁰ (fig.8).

Dès le début du XIX^e siècle, cette datation si ancienne du zodiaque dérange

Fig. 8 : Dessin volontairement très schématisé à droite du zodiaque de la main de Fourier (cf. Fourier, « Monumens astronomiques » 1818, 86 droite, fig. 4), avec d'autres zodiaques égyptiens au volume II des Antiquités dans la Description de l'Égypte. Il s'agit effectivement de « faire voir » qu'il n'est pas possible de disposer d'une grande précision, et que les « autres signes astraux dessinés n'ont peut-être pas l'importance qu'on leur attribue quelquefois ». Toutefois il ne doute pas qu'il y ait « un ordre selon lequel les figures allégoriques et les figures zodiacales sont distribuées », et indique un commencement.



fortement, dans la mesure où des inscriptions grecques donnent au temple une datation bien plus récente, et lors de son voyage en Égypte en 1827-28 Champollion déchiffre les noms d'empereurs romains dans les dédicaces du temple. Or, en 1822, lorsque la sculpture est présentée à Paris, Jean-Baptiste Biot, dont Fourier est désormais le collègue, fait une communication à l'Académie des sciences, assurant que le zodiaque daterait de 716 avant J.-C, une déclaration qui préfigure le scientisme. Jean-François Champollion saute sur l'occasion, pour à la fois faire valoir son interprétation des noms étrangers en termes de hiéroglyphes et ruiner la déduction astronomique. Il a la même urgence que Fourier en 1805 inventant la théorie de la propagation de la chaleur : « Les études égyptiennes acquièrent tous les jours quelque certitude de plus. Le temps est venu de renoncer à ce système de spéculations conjecturales, qui, trop longtemps, a dominé dans ces études²¹. » Et à la façon de Fourier il résume son objection philologique dans la *Revue encyclopédique*, datant du 22 juillet 1822 :

Nous nous sommes proposé d'examiner à quel point M. Biot était fondé à donner à quelques-unes des nombreuses étoiles sculptées sur le zodiaque de Dendéra, les noms d'étoiles connues pour en déduire l'époque du monument. Il nous semble que les observations que nous venons de présenter jettent beaucoup d'incertitude sur cette partie très-importante du Mémoire de ce géomètre célèbre, qui a d'ailleurs, par tous ses travaux et ses nombreux services, tant de titres à la reconnaissance publique²².

Il a pris soin de donner aussi une objection de type astronomique : les leçons de Fourier à Grenoble ont servi. Champollion explique que la symétrie des positions des corps célestes dans le zodiaque, que l'on voit dans le dessin sommaire de Fourier (fig. 8), ne peut permettre d'en déduire la place dans le ciel, et donc empêche l'exactitude mathématique de jouer. Champollion suggère une date bien plus récente pour le zodiaque. L'ingénieur géographe Edmé Jomard, qui a lui aussi visité Dendara, renchérit dans le numéro suivant de la *Revue encyclopédique*, mais c'est aussi pour rappeler le

²⁰ FOURIER, « Monumens astronomiques » 1818, 78.

²¹ CHAMPOLLION, « Lettre » 1822, 232.

²² *Ibid.*, 239.

rôle de Fourier qui est son collègue à l'Institut, « dont les idées à cet égard, sont la base de la plupart de recherches vraiment solides dont ce Zodiaque a pu être l'objet ». Jomard fustige Biot dont les hypothèses trop hasardeuses « jettent comme un discrédit sur l'étude de ces monuments considérés comme produits de la science astronomique »²³. Il valide donc, à la réserve de cette « considération », l'estimation si ancienne de datation de Fourier. Pour la petite histoire de la science, et comme nous le rapporte la revue encyclopédique, lorsque mourut en août 1822 Delambre, alors secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques à l'Académie des sciences, on imagina comme candidat, Biot à l'Académie depuis 1800, ce qui paraissait normal, et plus étonnant Fourier, entré un peu par effraction en 1817, en tout cas malgré une première opposition du roi Louis XVIII. Le choix final de Fourier comme secrétaire perpétuel tient à l'attitude englobante que ce dernier adopte.

Son jugement implique bien plus que le zodiaque en tant que preuve, avec une considération bien plus générale de la civilisation égyptienne dans son évolution. En ce sens, et malgré l'erreur sur la date du zodiaque, Fourier a participé à construire l'égyptologie, qui ne peut être la seule description des monuments qui restent, mais relève d'une interprétation de tous les « faits » de civilisation que l'on peut retenir valablement.

*

Si j'annonçais comme objectif de mon récit une comparaison dans les styles d'invention de Champollion et de Fourier, je savais d'avance que se rencontrerait la difficulté de comparer deux sujets fort différents, d'autant qu'aussi bien pour les hiéroglyphes égyptiens que ceux des mathématiques, je m'astreignais à rejeter toute intervention technique. En présentant quatre personnages dans un contexte de savoir, de vie politique aussi, je savais aussi qu'il y avait la possibilité de donner à entendre autre chose que la surprise béate devant les indéniables découvertes. Bien sûr, Jean-François Champollion et Jean-Baptiste Fourier, ont bénéficié d'un similaire *kairos* ; ils ont tenu, l'un et l'autre, à présenter leur travail avec fougue, en gommant leurs éventuelles hésitations. Pour l'un comme pour l'autre la force, consommatrice de temps, fut d'approfondir sans cesse un fonds précis et sélectionné de « faits ».

BIBLIOGRAPHIE

- AUBOURG (É.), « Zodiaque » 1995 = « La date de la conception du zodiaque du temple d'Hathor à Dendera », *BIFAO*, 95, p. 1-10.
- BRET (P.) (dir.) et alii, *Expédition 1999 = L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières (1798-1801) : actes du colloque de Paris (8-10 juin 1998)*, Paris, Académie des sciences, 436 p.
- BUCHWALD (J.Z.) et GRECO JOSEFOWICZ (D.), *Zodiac 2010 = The Zodiac of Paris. How an Improbable Controversy over an Ancient Egyptian Artifact Provoked a Modern Debate Between Religion and Science*, Princeton / Oxford, Princeton University Press..
- BUGGE (T.), *Reise 1800 = Reise til Paris i Aarene 1798 og 1799*, Copenhague, F. Brummer, 1800.

²³ JOMARD, « Zodiaque » 1822, 451 [19].

Colloque “Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier“, 13 - 14 mai 2022, Montpellier

- BUGGE (T.), *Travels 1801= Travels in the French Republic containing a circumstantial view on the present stage of learning*, Londres,.
- Champollion-FIGEAC (J.), *Lettre 1806 = Lettre sur une inscription grecque du temple de Dendérah, adressée à M. Fourier, préfet de l'Isère*, Grenoble, J.H. Peyronard,.
- *Fourier 1844 = Fourier et Napoléon, l'Égypte et les Cent-Jours, mémoires et documents inédits*, Paris, F. Didot frères,.
- CHAMPOLLION (J.-F.), « Lettre » 1822 = « Lettre à M. le rédacteur de la *Revue encyclopédique*, relative au ZODIAQUE de Dendéra », *Revue encyclopédique*, XV, p. 232 -239
- *Lettre Dacier 1822 = Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Egyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didot.
- *Lettres écrites pendant son voyage en Égypte, en 1828 et 1829*, Paris, Firmin Didot, 1829.
- DE = *Description de l'Égypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée française, publié par les ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon le Grand*, neuf tomes de textes dont trois sur l'État moderne, et treize tomes de planches, dont deux de très grand format, 1809 (en fit 1810)-1822. Une seconde édition (DE²) en format réduit est réalisée par Panckoucke de 1821 à 1829, et perd bien sûr la dénomination napoléonienne.
- COMTE (A.), *Premiers cours 2007= Premiers cours de philosophie positive. Préliminaires généraux et philosophie mathématique*, CLÉMENT-COLAS 'Y.)(éd.), notes et postface de DHOMBRES (J.), Paris, PUF.
- DHOMBRES (J.) (dir.), *École normale 1992 = L'École normale de l'an III. Leçons de mathématiques, Laplace, Lagrange, Monge*, Paris, Dunod (repris par les éditions Rue d'Ulm).
- « Fourier égyptologue ? » 1998 = « Joseph Fourier égyptologue ? Une pédagogie sévère dans l'exercice de l'autorité intellectuelle au début du XIX^e siècle », dans *Les Bourguignons et le Levant*, Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, colloque des 23-25 octobre 1998, p. 111-144.
- « Géométrie » 1999 = « L'esprit de géométrie en Égypte, Monge et Jomard et Fourier », dans BRET (dir.) et alii, *Expédition*, p. 307-350.
- « Regard grec » 1997 = « Le regard grec des savants français de l'expédition d'Égypte », dans PIGEAUD (J.) (éd.), *La redécouverte de la Grèce et de l'Égypte au XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle*, 2 vol., Entretiens de la Garenne-Lemot, vol. 2, p. 17-40.
- DHOMBRES (J. et N.), *Naissance 1989 = Naissance d'un pouvoir, sciences et savants en France (1793-1824)*, Paris, Payot, 1989, 942 p.
- DHOMBRES (J.) et ROBERT (J.-B.), *Fourier, créateur de la physique-mathématique*, Paris, Belin.
- FOURIER (Jean-Baptiste-Joseph), *Discours 1827 = Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. le Baron Fourier, le 17 avril 1827*, Paris, Didot, p. 1-16 (<https://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-de-joseph-fourier>).

- « Monumens astronomiques » 1818 = « Premier mémoire sur les monumens astronomiques », dans *DE-A-Mémoires*, II, 1818, p. 71-86 = *DE² Mémoires IX*, Paris, Panckoucke, 1829, p. 43-74.
- « Préface » 1809 = « Préface historique », dans *DE-A I* 1809 [1810], p. I-XCII = *DE²-A-Mémoires I*, Paris, Panckoucke, 1821, p. I-CLV.
- « Recherches » 1829 = « Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte », *DE²-A-Mémoires IX*, Paris, Panckoucke, 1829, p. 1-42.
- *Théorie analytique de la chaleur*, Paris (repris dans les *Œuvres de Fourier*, publiées par les soins de M. Gaston Darboux, sous les auspices du ministre de l'Instruction publique, 2 vol., Gauthier-Villars, 1888-1890).
- JOLLOIS (P.) et DEVILLIERS (É.), « Esné » 1809 = « Description d'Esne et de ses environs », chapitre VII, dans *DE-A-Description I*, Paris, Imprimerie impériale, p. 1-26 [= *DE², A-Mémoires I*, Paris, Panckoucke, 1821, p. 357-408].
- JOMARD (Edmé-François), « Zodiaque » 1822 = « Examen d'une opinion nouvelle sur le Zodiaque circulaire de Dendéra », *Revue encyclopédique*, XV, p. 433-451 (Extrait de la *Revue encyclopédique*, 45^e cahier, septembre 1822, 19 p.).
- LACOUTURE (J.), *Champollion. Une vie de lumières*, Paris, Grasset, 1988.
- LAURENS (J.), « Bouchard » 1991 = « Pierre Bouchard (promotion 1796) 1771-1822, soldat et ingénieur, inventeur de la pierre de Rosette », *La Jaune et la Rouge*, n° 464, p. 14-22.
- LAURENS (H.), *Expédition 1989 = L'expédition d'Égypte*, Paris, Armand Colin.
- *Orientales I* 2004 = *Orientales I, Autour de l'expédition d'Égypte*, Paris, CNRS-Éditions.
- LAISSUS (Y.), *Égypte 1998 = L'Égypte, une aventure savante 1798-1801*, Paris, Fayard.
- NAPOLÉON, *Correspondance 1858-70 = Correspondance de Napoléon I^{er}, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III*, 32 vol., Paris, Plon et J. Dumaine. (autre éd., 32 vol., Paris, Imprimerie impériale, 1858-69). Voir *Correspondance générale de Napoléon Bonaparte*, Fondation Napoléon, 2002-2018.
- REYBAUD (L.), *Histoire 1830-1836 = Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte, précédée d'une introduction présentant le tableau de l'Égypte ancienne et moderne, depuis les Pharaons jusqu'aux successeurs d'Ali-Bey, et suivie du récit des événements survenus en ce pays depuis le départ des Français et sous le règne de Mohammed-Ali d'après les mémoires, matériaux, documents inédits*, 10 vol., Paris, A.J. Denain, 1830-1836.
- VILLIERS DU TERRAGE (Édouard de), *Souvenirs 1899 = Journal et souvenirs sur l'expédition d'Égypte*, Paris, 1799, (repris en 2000, dans une édition de Cosmopole).
- VIRENQUE (H.), « Allemande/Égyptien » 2013 = « "L'Allemande" et "l'Égyptien" : Hermine Hartleben, sur les traces de J.-Fr. Champollion », *Égypte*, 69, p. 16-26.
- YOUSSEF (A.), « Bouchard » 2021 = « Le lieutenant Bouchard (X1796), découvreur de la pierre de Rosette » *La Jaune et la Rouge*, n° 766.
- *Bouchard 2021 = Le capitaine Bouchard, cet inconnu qui a découvert la pierre de Rosette*, Paris, L'Harmattan.

13 mai 2022

La loi et la pierre Pourquoi a-t-on gravé le « décret de Memphis » ?

Jean-Yves CARREZ-MARATRAY

Université Sorbonne Paris Nord
Pléiade EA 7338

MOTS-CLÉS

COLL2022, Pierre de Rosette, décrets trilingues, synodes des prêtres égyptiens, victoire de Lycopolis, calendrier festal.

RÉSUMÉ

La « pierre de Rosette » est le support qui fut choisi par le clergé de Saïs pour recevoir le texte du « décret de Memphis », rédigé le 27 mars 196 avant J.-C. par l'ensemble des prêtres égyptiens réunis pour la commémoration du couronnement du roi Ptolémée V. À ce titre, il figure au nombre des sept « décrets synodaux pléniers » dont la caractéristique essentielle était l'obligation d'être gravés dans les trois écritures de l'Égypte hellénistique, le hiéroglyphique, le démotique et le grec. Leur publication suit toujours une grande victoire du roi contre des ennemis extérieurs, comme le montre le « décret de Memphis » avec sa longue description du siège de Lycopolis. Notre opinion va à l'encontre de la doxa qui veut que les Ptolémées s'étaient affaiblis et qu'ils ne pouvaient plus triompher sans l'aide du clergé indigène. Au contraire, en reconnaissant la souveraineté intacte du basileus grec, les prêtres égyptiens valident la création de nouveaux jours fériés dont l'ajout au calendrier constituera la raison commune à la gravure de chacun de leurs décrets.

Imaginons !

Nous sommes le 27 mars 196 av. J.-C.

Deux prêtres sortent du temple de Ptah, à Memphis. Ils rejoignent le quai du Nil pour monter à bord de la bari, le bateau qui doit les ramener chez eux, à Saïs, en descendant la branche Saïtique, appelée aussi Bolbitine du Nil, qui ne s'appelle pas encore la branche de Rosette¹. L'un d'eux, qui tient à la main un long rouleau de papyrus, le déroule un peu et le montre à son collègue :

« Non mais tu as vu la longueur ? Et lis la fin ! Ils disent qu'on va devoir graver ce décret dans la pierre, et dans les trois écritures en plus ! C'est fou ! Pourquoi faire cela ? »

¹ Il n'existait pas de ville antique à l'emplacement de l'actuelle Rachid, en français Rosette. De même, sur l'estuaire de l'autre branche du Nil actuel, la ville de Dumyat, en français Damiette, n'apparaît qu'à la fin de l'Antiquité. (Voir plus loin ce que nous disons de Diospolis et de Lycopolis.) – En général, sur la toponymie copto-arabe de l'Égypte, voir TIMM, *Christlich-koptische Ägypten* 1984-1992.

— Mais tu sais bien ! Le grand-prêtre de Ptah l'a dit : c'est pour que, plus tard, Champollion puisse déchiffrer les hiéroglyphes ».

On m'excusera, j'espère, cette facétie uchronique, car j'y vois un peu de sens. Comment, en effet, imaginer aujourd'hui la pierre de Rosette sans Champollion et son déchiffrement, réalisé il y a juste deux cents ans ? Comme si « la pierre avait été gravée pour ça » ! Évidemment, c'est pour autre chose qu'elle l'a été, mais il convient d'avouer que, au premier abord, on ne voit pas clairement pourquoi on a voulu « graver dans le marbre », en l'occurrence dans la granodiorite, une telle logorrhée hiéroglyphico-démotico-hellénique. Bien sûr, tout historien expliquera que, dans l'Antiquité, le seul fait de graver sur pierre avait vertu sacrée, même quand le texte n'était pas accessible à la lecture. Il reste, quand même, que les deux pouvoirs, royal lagide et sacerdotal égyptien, avaient bien une idée derrière la tête quand ils décidèrent d'ordonner la gravure du « décret de Memphis »². Je propose donc une enquête à ce sujet, même si je n'en garantis pas absolument la solution.

Le « décret de Memphis » est le nom que l'on donne traditionnellement au document législatif promulgué le 27 mars 196 av. J.-C., sous le règne de Ptolémée V, par l'ensemble des prêtres d'Égypte réunis en synode dans le temple de Ptah. D'abord, probablement rédigé sur papyrus, son texte fut distribué à l'ensemble des participants, à charge pour eux de le faire graver à leur retour chez eux, sur pierre ou sur métal, et cela dans les trois écritures, hiéroglyphique, démotique et alphabétique grecque. La pierre de Rosette est la version qui fut réalisée par le clergé de Saïs, dans le Delta occidental. Déposée dans le temple de Neith, elle fut ensuite emportée pour servir en remploi dans le « Fort Jul(l)ien » de Rosette, où le lieutenant Bouchard la retrouva. On possède plusieurs versions, plus ou moins complètes, du « décret de Memphis », mais la pierre de Rosette porte à la fois la version la plus anciennement retrouvée et la mieux conservée³. Par ailleurs, il a existé d'autres décrets ptolémaïques promulgués dans l'ancienne capitale des pharaons, mais celui de 196 lui est resté attaché⁴.

Le fait qu'il ait été sciemment gravé dans trois écritures qui correspondent chacune à une langue différente, l'égyptien de tradition pour les hiéroglyphes, l'égyptien contemporain pour le démotique, et la langue commune du monde grec hellénistique, la *koïnè*, pour l'alphabet grec, justifie qu'on parle généralement à son sujet de « décret trilingue ». Mais on peut aussi parler de « décret bilingue » en considérant que les hiéroglyphes et le démotique n'étaient jamais que deux formes d'écritures différentes d'une seule et même langue, l'égyptien ancien⁵. On insiste, dans ce cas, sur le bilinguisme égypto-grec qui caractérisait l'Égypte dite « lagide », c'est-à-dire l'État royal pharaonique dirigé pendant trois siècles par des souverains macédoniens, tous nommés Ptolémée, depuis la mort d'Alexandre le Grand, en 323, jusqu'à celle de Cléopâtre VII, en 30 av. J.-C.⁶.

² Nous mettrons systématiquement des guillemets à « décret de Memphis », pour mieux faire ressortir sa singularité, celle qui en fait aussi le « décret de 196 », l'autre nom sous lequel il est également connu.

³ Toutes les versions grecques, plus ou moins complètes, ont été réunies et traduites dans BERNARD, *Prose* 1992, n^{os} 16 (la pierre de Rosette), 17 et 18. Traduction française du texte démotique, par DEVAUCHELLE, « Décret » 1999, 186.

⁴ Par exemple, le « décret de l'an 23 (182) » est aussi un décret qui fut promulgué à Memphis.

⁵ Voir dans ce volume la contribution de B. Mathieu.

⁶ Le premier d'entre eux, Ptolémée Sôter, ne sera proclamé roi qu'en 304, mais le fait qu'il ait été nommé satrape d'Égypte dès 323 justifie qu'on fasse remonter son action jusqu'à cette date.

Par commodité, nous continuerons d'employer ici la formule traditionnelle de « décret trilingue », tout en gardant présent à l'esprit que la singularité des dits décrets est avant tout d'imposer une gravure « multilingue égypto-grecque », en accord avec la double nature politique et culturelle de l'Égypte du temps. Tous les « décrets trilingues » que nous possédons ne nous sont, d'ailleurs, pas connus dans les trois écritures, du fait des hasards de leur conservation. Par exemple, le plus ancien d'entre eux, celui de 243, ne fut longtemps connu que par d'informes fragments grecs, avant que la découverte de sa version démotique complète ne permette de reconstituer en partie la version hellénique⁷. Pour l'instant, aucune version hiéroglyphique ne nous en est parvenue. Nous considérerons donc qu'un « décret trilingue » est purement et simplement un décret qui portait, parmi ses résolutions, l'obligation d'être gravé à la fois en égyptien et en grec⁸.

Le « décret de Memphis » date du règne du cinquième des rois lagides, Ptolémée V Épiphane Euchariste, fils unique de Ptolémée IV et d'Arsinoé III Philopators, associé à son père dès sa naissance, en 210, mais monté sur le trône à l'âge de cinq ans, à la mort de ce dernier, en 204. En 196, il a 14 ans et a été couronné l'année précédente, le 27 novembre 197. Par ailleurs, le fait que le « décret de Memphis » ait été promulgué par une assemblée plénière du clergé égyptien réunie en « synode »⁹, fait qu'on peut parler de « décret synodal ». À ce titre, il figure au nombre de plusieurs autres « décrets synodaux » dont il conviendra d'établir la liste¹⁰.

Mais commençons par définir ce qu'était un synode sous les Ptolémées. Il s'agissait de rassemblements de prêtres égyptiens réunis pour élaborer telle ou telle innovation religieuse en accord avec le pouvoir royal gréco-macédonien. On assiste en général à un « échange de bons procédés » : appui royal aux cultes contre soutien sacerdotal au régime. Sous les deux premiers Ptolémées, on ne connaît que des « synodes locaux » ayant produit un décret à portée limitée, publié en hiéroglyphes uniquement, autrement dit non multilingue. On peut, en conséquence, les exclure de notre réflexion.

C'est seulement sous le règne de Ptolémée III, qui accède au trône en 246, qu'apparaissent les « synodes pléniers ». Il s'agit, désormais, de rassemblements annuels auxquels la totalité du clergé égyptien devait, en théorie, se soumettre¹¹. Sachant que la plupart se déroulaient en Basse-Égypte (Alexandrie, Canope, Memphis), le fait de s'y rendre était appelé la *kataplous*, la « navigation d'aval ». Cette obligation de la *kataplous*, assez drastique il faut l'avouer, fut abolie en 196, précisément par le « décret de Memphis », mais les synodes pléniers ne furent pas supprimés pour autant. N'étant plus annuels, ils devinrent « exceptionnels » et feront systématiquement l'objet d'un décret trilingue. On en connaît trois, tous de la fin du règne de Ptolémée V. Je considère, pour ma part, qu'il n'y a plus de synodes pléniers après le règne de Ptolémée V, et qu'on en revient, alors, à la pratique antérieure des synodes locaux.

Il était « fils de Lagos », d'où le nom de sa dynastie, dans l'historiographie francophone surtout. À ce sujet, CARREZ-MARATRAY, « Lagides » 2021.

⁷ Édition et traduction du « décret de 243 » par Fr. KAYSER, dans DELANGE (éd.), *Éléphantine* 2012, 429-430.

⁸ Il existe d'autres décrets publiés en deux versions, égyptienne et grecque, mais ils concernent des affaires locales et, surtout, rien n'indique que l'ordre de gravure était imposé dans le corps même du décret, comme pour les « décrets trilingues ». Voir GOSSE et VEÏSSE, « Priestly Synods » 2020, 117-118.

⁹ Sur l'aspect purement historiographique du mot, *ibid.*, 113, n.1.

¹⁰ Sur les diverses tentatives d'établissement de cette liste, *ibid.*, 115, n. 10.

¹¹ Évidemment, dans la pratique, tous les prêtres d'Égypte ne devaient pas s'y rendre, mais les décrets insistent sur une très large convocation.

En résumé, on distingue trois catégories (Tableau 1) :

- 1) Les synodes à portée locale, ayant produit un décret en hiéroglyphes uniquement.
- 2) Les « synodes pléniers » à portée, disons « nationale », mais n'ayant pas produit de décret.
- 3) Les synodes pléniers ayant produit un décret trilingue.

	Synodes locaux (non pléniers)	Synodes pléniers annuels sans publication multilingue	Synodes pléniers avec publication multilingue (décret trilingue)
Ptolémée I ^{er} et Ptolémée II	OUI (Saïs, Mendès, Pithom...)	NON	NON
Ptolémée II, IV et V, jusqu'à 196 (décret de Memphis)	NON ?	OUI	OUI (243, 238, 217, 196)
Ptolémée V, de 196 à 182	NON ?	NON	OUI (186, 185, 182)
Après 182	OUI (Thèbes, Herakleion...)	NON	NON

Tableau 1 : Récapitulation des catégories de synodes

Les questions qui se posent maintenant à nous sont les suivantes :

– Combien connaissons-nous, actuellement, de décrets trilingues (non comptés les doubles d'un même décret) ?

– En possédons-nous la liste complète, c'est-à-dire, sachant que tous les synodes annuels ne promulguèrent pas de décrets trilingues, sommes-nous sûrs que la liste que nous possédons nous restitue la totalité des décrets qui, eux, furent promulgués ?

– Autrement dit, la liste connue des décrets trilingues nous donne-t-elle la liste intégrale des synodes pléniers ayant ordonné la gravure des dits décrets trilingues ?

Voici mes réponses à ces trois questions :

– Nous possédons **sept** décrets trilingues que je considère comme assurés, tous les autres décrets envisagés par ailleurs, et généralement très fragmentaires, n'entrant pas dans la catégorie¹².

– Je prends le risque de considérer que cette liste de sept est **complète** et que, donc, nous n'en trouverons plus d'autre à l'avenir¹³.

– Cette liste de sept décrets trilingues nous donne la liste des sept synodes pléniers qui en ont décidé la gravure. Toutefois, nous verrons que deux décrets doivent être considérés comme des ajouts, pour chacun d'entre eux, à un décret précédemment promulgué lors d'un synode antérieur¹⁴, ce qui ramène à cinq les occasions exceptionnelles ayant suscité la gravure trilingue des sept décrets.

¹² Je ne peux entrer ici dans l'étude de chacun de ces cas douteux. Voir *ibid*, 115-118.

¹³ Le « décret d'Héracléon », daté de 144, présente à certains égards les caractéristiques des grands décrets trilingues antérieurs (publication à Canope et consécutive à une victoire égyptienne, graphie bilingue hiéroglyphique-grecque). On peut se demander si Ptolémée VIII, qui se faisait appeler « Évergète II » et qui venait d'accéder au trône, n'a pas simplement voulu « pasticher » son modèle, son arrière-grand-père Ptolémée III Évergète I^{er}, l'auteur des grands décrets de 243 et 238. Hélas la perte totale du texte grec empêche de savoir si la graphie bilingue avait été imposée. Voir THIERS, *Stèle Ptolémée VIII* 2009.

¹⁴ Il s'agit des décrets 1 et 2 (« 243 » et « Canope ») et 5 et 6 (« Philensis II » et « Philensis I »).

Ces sept décrets trilingues ont été gravés dans le laps de temps qui sépare le premier d'entre eux, le « décret de 243 », promulgué au « synode d'Alexandrie », sous Ptolémée III, du dernier d'entre eux, le « décret de l'an 23 de Ptolémée V », promulgué au synode de Memphis de 182, soit une période de soixante-et-un ans. En voici la liste (Tableau 2) :

	Année universelle	Année régnale	Jour	Lieu	Nom traditionnel
1	243	An 5 de Ptolémée III	12 Phaôphi = 3 décembre 243	Alexandrie, temple d'Isis	« Décret de 243 » ou « Décret d'Alexandrie »
2	238	An 9 de Ptolémée III	17 Tubi = 7 mars 238	Hiéron de Canope	« Décret de Canope »
3	217	An 6 de Ptolémée IV	1 ^{er} Phaôphi = 15 nov. 217	Memphis Temple de Ptah	« Décret de Raphia »
4	196	An 9 de Ptolémée V	18 Mecheir = 27 mars 196	Memphis Temple de Ptah	« Décret de Memphis »
5	186	An 19 de Ptolémée V		Alexandrie	« Philensis II »
6	185	An 21 de Ptolémée V	22 Thôth = 29 octobre 185	Memphis Temple de Ptah	« Philensis I »
7	182	An 23 de Ptolémée V	29 avril 182 (?)	Memphis Temple de Ptah	« Décret de l'an 23 »

Tableau 2 : Liste des sept décrets ptolémaïques connus, entre 243 et 182 av. J.-C.

Passons à la question la plus cruciale, assurément. Quelles sont les cinq occasions qui ont provoqué la gravure de ces sept décrets, sachant que les décrets 1 et 2, ainsi que les décrets 5 et 6, relèvent d'une seule et même occasion ? Mais avant de tenter de répondre à cette question, il convient de rappeler ce que dit, pour sa part, le « décret de Memphis », puisque c'est lui qui nous occupe, et parce qu'il participera, au même titre que les six autres, à la solution du problème.

En voici le résumé :

« Sous le règne de Ptolémée V, l'an 9, sous Aetos, Pyrrha, Areia et Eirénè pour ce qui en est des prêtrises éponymes annuelles, le 4 Xandikos qui est aussi le 18 Mecheir,

décret,

les prêtres d'Égypte venus à Memphis pour la fête mensuelle du couronnement de Ptolémée et réunis dans le temple de Ptah ont dit :

attendu que le roi

- 1) s'est montré bienfaiteur du culte,
- 2) a diminué les impôts,
- 3) a amnistié les prisonniers,
- 4) n'a pas augmenté les droits de consécration,
- 5) a dispensé de la *kataplous* annuelle,
- 6) a abrogé la presse des matelots,

- 7) a fait remise de la taxe des deux tiers sur le lin,
- 8) en général a été sérieux et juste,
- 9) a autorisé le retour dans leurs biens des exilés civils et militaires,
- 10) a arrêté sur terre et sur mer une attaque contre l'Égypte,
- 11) a beaucoup dépensé pour la sécurité des sanctuaires,
- 12) a pris Lycopolis du Bousirite et ses « impies » en l'an 8,
- 13) a puni, lors de son couronnement à Memphis, les révoltés depuis son père,
- 14) a fait remise du grain et du lin d'avant l'an 8,
- 15) a effacé les taxes *artabeion* et *keramion*,
- 16) s'est bien occupé des animaux sacrés,
- 17) a maintenu les privilèges des sanctuaires,
- 18) a embelli le temple d'Apis,
- 19) a bâti des sanctuaires et en a restauré d'autres,

en récompense de quoi les dieux lui ont accordé santé, force et avenir pour sa dynastie,

À la Bonne Fortune !

Il a plu aux prêtres de :

- 1) augmenter les honneurs dus au roi et à ses prédécesseurs,
- 2) créer une statue pour lui, avec service trois fois par jour,
- 3) placer un naos en bois avec statue de lui en bois dans le saint-des-saints,
- 4) sortir la niche lors des panégyries, telle qu'elle a été conçue, avec uraeus et pschent,
- 5) faire que tous les 30 et 17 du mois, deviennent fériés en souvenir du 30 Mésoré, anniversaire du roi, et du 17 Phaôphi, jour de son couronnement,
- 6) faire que les cinq premiers jours de Thôth deviennent fête du roi,
- 7) faire que tous les prêtres ajoutent à leur titre celui de prêtre du dieu Épiphane Euchariste,
- 8) autoriser les particuliers à célébrer ces fêtes de la même façon,
- 9) faire graver ce décret dans les trois écritures et dans tous les sanctuaires de première, deuxième et troisième catégorie. »

À la lecture de ce qui n'est pourtant, ici, qu'un résumé, on voit combien il peut être considéré comme difficile, voire impossible, de choisir, parmi ces dix-neuf « considérants » et ces neuf « résolutions », laquelle ou lesquels ont pu déterminer la gravure du décret. Disons-nous que ce fut « pour tout cela en vrac » ? C'est impossible car ce serait ramener l'ordre de gravure à une forme de jeu logorrhéique sans consistance, une sorte d'écrit pour l'écrit. Certes, ce désir de faire long a manifestement présidé à la rédaction des prêtres égyptiens du synode qui « se sont fait plaisir de produire de la copie », mais il ne saurait expliquer ce qui a précédé le texte, à savoir la décision de procéder à une gravure multilingue, égyptienne et grecque. Autrement dit, avant de penser « décret », il faut penser « synode ayant produit un décret trilingue ». C'est-à-dire qu'il faut chercher, à l'intérieur de la logorrhée des considérants et des résolutions, quelque chose de précis que l'on retrouvera dans tous les décrets trilingues, autrement dit dans les six autres décrets de la liste.

Quelle est donc la « situation exceptionnelle », commune à chacun, des « décrets trilingues » ? Faute de pouvoir la trouver dans le texte même des dits décrets, tant ceux-ci accumulent des raisons de toutes sortes, il faut la chercher dans la situation politique propre à chacune des années de promulgation, à condition bien sûr que cette situation soit, au moins cursivement, évoquée dans le décret. Or, cette situation, on peut la trouver

assez aisément ! Dans chacun des cas, la promulgation suit une victoire remportée par le roi sur des ennemis de l'Égypte, comme le montre le tableau 3 ci-dessous.

Nom traditionnel	Date	Occasion festive	Victoire militaire
« Décret de 243 » et « Décret de Canope »	243 et 238	243 : <i>Basileia</i> et <i>Theadelphia</i> 238 : célébration des <i>genethlia</i> et de la <i>paralepsis</i> du roi	3 ^e Guerre de Syrie Conquête de Babylone de 246-245
« Décret de Raphia »	217	Retour des statues	4 ^e Guerre de Syrie Victoire de Raphia
« Décret de Memphis »	196	Fête mensuelle du couronnement	5 ^e Guerre de Syrie Victoire de Lycopolis
« Philensis II » et « Philensis I »	186 et 185	Inauguration du nouvel Apis	Victoire d'Éléphantine sur Chaonnophris et les Éthiopiens
« Décret de l'an 23 »	182	Inauguration du nouveau Mnévis	Campagne d'Aristagoras en Méditerranée

Tableau 3 : Décrets rapportés aux occasions festives et aux victoires militaires.

À ma connaissance, cette hypothèse, de justifier par le contexte d'une victoire militaire récente la tenue des synodes qui firent l'objet de la gravure d'un décret trilingue, n'a jamais été proposée. Cela tient au fait que les spécialistes qui ont traité du sujet considèrent d'ordinaire que la série des décrets trilingues a très bien pu compter plus de sept exemplaires. Dès lors, l'ajout de quelques autres décrets, fragmentaires et mal connus, empêche absolument de trouver quel aurait pu être le « fil rouge » qui les unissait tous les uns aux autres. Au contraire, l'hypothèse que je propose ne me vient à l'esprit que parce que je considère, pour ma part, la série des sept « synodes à trilingues » comme complète. À partir de là, il devient plus aisé de chercher une justification commune à relativement peu de documents, mais tous semblables dans l'esprit.

Il y a pourtant, contre l'hypothèse que je propose, une *doxa* égyptologique extrêmement puissante. C'est celle qui voudrait que la série des sept décrets trilingues manifestât une dégradation dramatique du pouvoir royal des Ptolémées, un collapsus vers l'impuissance régaliennne qui les aurait obligés à recourir de plus en plus au soutien du clergé égyptien. Disons immédiatement que cette thèse du « déclin des Ptolémées » remonte aux historiens « coloniaux » du XIX^e siècle et du début du XX^e, notamment à Auguste Bouché-Leclercq (1842-1923) pour la France, mais qu'elle est désormais largement battue en brèche. Elle tient, cependant, encore son rang et voici, d'ailleurs, ce que ses tenants nous objecteront.

Ce ne serait pas du tout des victoires sur un ennemi extérieur que les derniers décrets, ceux du temps de Ptolémée V, nous présenteraient, mais de misérables opérations de police, la répression des « révoltes indigènes »¹⁵, signes patents de la déliquescence du pouvoir lagide, contraint d'appeler à son secours les sacerdoces égyptiens. Et, c'est là que le « décret de Memphis » vient, à propos, offrir aux tenants du « déclin lagide » un argument qu'ils croient décisif, celui de la « prise de Lycopolis ». Le « décret de Memphis » consacre, en effet, plus de cinq longues lignes au siège et à la chute de cette mystérieuse « ville des loups », mal localisée en plein Delta¹⁶. Comment,

¹⁵ Sur les « révoltes indigènes », Veisse, *Révoltes* 2004.

¹⁶ De la fin de la ligne 21 au début de la ligne 27. Lycopolis est une simplification francisée, le nom grec employé par le décret étant bien Lykōnpolis (Λύκων πόλις) « ville des loups ». La

diront-ils, pourrions-nous considérer comme une grande victoire le siège et la prise d'un réduit d'ennemis que le décret traite seulement d'« impies » réfugiés dans une ville du Delta dont on ne sait même pas où elle se trouvait ! Elle ne devait pas être bien grande, puisqu'elle n'a laissé aucune trace !

Eh bien, partons à la recherche de Lycopolis (fig. 1) !

Le décret de Memphis nous précise qu'elle se trouvait « dans le nome Bousirite ». C'est donc à la localisation de ce nome qu'il convient, tout d'abord, de s'intéresser. Un nome, une sorte de département, tenait généralement son nom grec de sa métropole, autrement-dit de son « chef-lieu », en l'espèce la ville de Bousiris qui occupait le site actuel, très dégradé, d'Abousir Bana, un peu au sud de Mansourah, près de la Grande Mahallah, sur la rive ouest de la branche de Damiette. À l'époque *impériale* (nous soulignons), le nome Bousirite occupait la troisième place en amont de la côte, c'est-à-dire en remontant la branche, à l'ouest de celle-ci, séparé qu'il était de la Méditerranée par les nomes Diospolite, sur la côte, et Sébennyte d'amont, en aval de lui. Il en a été logiquement conclu que la « Lycopolis du nome Bousirite » devait se trouver non loin de Bana, à mi-chemin de la branche de Damiette quand on la remonte vers le Caire. Par



Fig. 1. – Le nord-est du Delta du Nil à l'époque ptolémaïque (J.-Y. CARREZ-MARATRAY et F. DELRIEUX).

ailleurs, concernant le nom même de Lycopolis, il a été remarqué qu'à la même époque impériale, il existait une toparchie dite « Lycopolite », c'est-à-dire une subdivision du nome, mais, cette fois, du nome Mendésien, dont la métropole, Mendès, aujourd'hui Tell el-Rob'a, près de Tmaï el-Emdid, se trouvait en plein Delta oriental, non loin et à la même latitude que Bana. Il en a été conclu que la ville de Lycopolis devait se trouver

méconnaissance que nous en avons nous empêche de voir à quel(s) loup(s) faisait allusion le toponyme (un Anubis local ?). En égyptien elle s'appelait Sekhen.

quelque part aux environs des sites actuels de Bana et de Tmaï, correspondant aux villes antiques d'Abousir et de Mendès, donc grosso-modo à mi-chemin de Damiette et du Caire.

Le problème est qu'aucun site non identifié et de grande ampleur ne s'offre à nous, dans cette zone, pour y placer Lycopolis. Mais, ce problème n'en est aucunement un, et pour une bonne et simple raison : Lycopolis ne se trouvait, en aucun cas, à l'intérieur des terres, mais bien en bord de mer, tout près de la Méditerranée ! Cette situation maritime nous est donnée par Étienne de Byzance qui, dans ses *Éthniques*, nous précise que la Lycopolis de Basse-Égypte était, *parathalassios*, c'est-à-dire « sur la mer »¹⁷. Comment expliquer alors que le très officiel « décret de Memphis », qui ne peut pas s'être trompé, l'ait placée dans le nome Bousirite, dont le chef-lieu était Bousiris, près de Mansourah ? La réponse est très simple. À l'époque hellénistique, le nome Bousirite était beaucoup plus vaste qu'à l'époque impériale et il allait jusqu'à la mer (fig. 2) !



Fig. 2. – Le nord-est de la Basse-Égypte à l'époque gréco-romaine (J.-Y. CARREZ-MARATRAY et F. DELRIEUX).

De cela, nous possédons une preuve indubitable, un fragment d'Hermippos de Smyrne, savant qui fut le disciple de Callimaque, le plus grand poète de la haute époque ptolémaïque, et qui reçut, à ce titre, le surnom de « Callimachéen ». Ce fragment, rédigé en plein dans l'époque qui nous concerne, le II^e siècle avant notre ère, et par un auteur de confiance, est de la plus haute importance. Que nous dit-il ? Que le philosophe Démétrios de Phalère, l'initiateur du Musée d'Alexandrie sous Ptolémée I^{er}, mourut vers 284, mordu par un serpent, à « Diospolis des marais, dans le nome Bousirite »¹⁸. Or, la ville de Diospolis est fort bien identifiée avec le site de Tell Balamoun, sur la rive gauche de la branche de Damiette, et elle était considérée, dans les textes égyptiens de tradition, comme la plus septentrionale de l'Égypte, la « Dunkerque égyptienne ».

¹⁷ Étienne de Byzance, *Ethnica*, s. v. Λύκων πόλις. Μένδης.

¹⁸ Hermippos de Smyrne, *FGrHist* 1026 F 75, dans Diogène Laërce, *Vies*, V, 78, 8-10.

Dès lors tout s'éclaire. La ville de Lycopolis se trouvait très au nord du Delta, dans la même région littorale que sa voisine Diospolis, mais, elle, sur la rive droite de la branche de Damiette, puisque la future toparchie Lycopolite impériale appartiendra, nous l'avons dit, au nome Mendésien, un nome situé entièrement à l'est de la branche et qui allait, effectivement, jusqu'à la mer. J'ai proposé de l'identifier avec le grand site inexploré, car très difficile d'accès, de Kôm el-Dahab, dans le lac Manzala, un peu au sud-est de l'actuelle Damiette¹⁹.

Il convient donc de revenir sur le passage du « décret de Memphis » qui traite du siège et de la prise de Lycopolis. Ce passage, que j'ai numéroté 12 dans les considérants vient dans la série suivante :

Ptolémée

- 10) a arrêté sur terre et sur mer une attaque contre l'Égypte,
- 11) a beaucoup dépensé pour la sécurité des sanctuaires,
- 12) a pris Lycopolis et ses « impies » en l'an 8,

et il se lit ainsi :

« et que, s'étant rendu aussi à Lycopolis, du nome Bousirite, ville dont on s'était emparée et que l'on avait fortifiée contre un siège par de grands dépôts d'armes et par toutes sortes de provisions, car depuis longtemps l'esprit de révolte s'y était installé parmi les impies qui s'étaient rassemblés dans cette ville et qui avaient fait beaucoup de mal aux sanctuaires et aux habitants de l'Égypte, il assiégea cette place en l'entourant de talus, de fossés et de remparts solides, et que, le Nil ayant fait une grande crue, dans la huitième année, et ayant comme à l'accoutumée inondé les plaines, il l'a contenu, fortifiant en maints endroits l'embouchure des canaux et en dépensant pour cela des sommes qui n'étaient pas minces, et il a établi des cavaliers et des fantassins pour garder ces points là, et il a pris en peu de temps la ville de vive force et détruit tous les impies qui s'y trouvaient, comme Hermès et Horus, le fils d'Isis et d'Osiris, avaient soumis, en ces lieux mêmes, les gens qui s'étaient révoltés auparavant...²⁰ ».

Ce passage ne mentionne que des « impies qui s'étaient rassemblés dans cette ville », les « impies qui s'y trouvaient », et non des envahisseurs étrangers. Ces termes ont été interprétés comme le signe d'une « révolte indigène » contre le roi gréco-macédonien, et donc nullement d'une victoire contre un ennemi étranger. Cela semble confirmé par Polybe qui, à propos des mêmes événements, parle d'un conflit contre les *δυνάσται τῶν Αἰγυπτίων*, les « chefs des Égyptiens »²¹. On ne saurait contester ces termes, et il est évident que la ville de Lycopolis abritait, en 197, des insurgés contre le pouvoir royal installé à Alexandrie, comme il en existera dans la suite même du règne de Ptolémée V²². Mais cette situation insurrectionnelle me paraît un peu courte pour expliquer les gigantesques travaux de siège mis en œuvre par le roi pour prendre Lycopolis, ce que la grande tradition grecque hellénistique nomme la poliorcétique, et cela d'autant plus si cette place, comme je le pense, était en bord de mer.

¹⁹ Damiette, l'ancienne Tamiathis, n'existe qu'à partir du v^e siècle de notre ère. Avant elle ce sont Diospolis et Lycopolis qui faisaient fonction de ports littoraux (mais non côtiers) contrôlant la « bouche de Damiette ».

²⁰ Traduction BERNAND, *Prose* 1992.

²¹ Polybe, *Histoires*, XXII, 17, 1-3.

²² VEÏSSE, *Révoltes* 2004.

Les partisans de la simple opération de police intérieure oublient le « considérant 10 » qui précède la prise de Lycopolis et que je cite ici dans ses deux versions :

–démotique : « Il prit toutes dispositions pour envoyer l'infanterie, la cavalerie et les navires contre ceux qui viendraient par le littoral et la mer pour attaquer l'Égypte »²³,

et

– grecque : « et qu'il a veillé à ce qu'on envoyât des forces de cavalerie, d'infanterie et de marine contre ceux qui avaient attaqué l'Égypte par mer et par terre »²⁴.

Si le texte égyptien parle d'agresseurs au conditionnel (« ceux qui viendraient »), le texte grec, lui, s'exprime au participe aoriste, τοὺς ἐπελθόντας, « ceux qui étaient venus »²⁵. Or, trois ans avant 197, la défaite de Panion, en 200, aux sources du Jourdain, avait provoqué la perte de tout le protectorat lagide sur le couloir syro-palestinien et il est très plausible qu'Antiochos III ait alors tenté, l'année suivante, en 199 ou 198, un débarquement naval sur la côte du Delta, et plus particulièrement sur la « bouche de Damiette »²⁶. Même repoussé par l'envoi de troupes égyptiennes autant terrestres que navales, le contingent séleucide a très bien pu prendre Lycopolis et s'y retrancher avec des alliés « indigènes »²⁷, y installant une « tête de pont » en plein accès au Delta, à la manière des Anglais à Calais. Ce faisant, Antiochos ne faisait que rendre la monnaie de sa pièce aux Ptolémées qui, en la personne du troisième d'entre eux, Évergète I^{er}, avaient saisi son port stratégique de Séleucie de l'Oronte, en 246. En 197, le siège et la reprise de Lycopolis par le roi Ptolémée V en personne (il a alors treize ans) signait bien autre chose qu'une opération de police. L'affaire s'apparentait, *mutatis mutandis*, à ce que Richelieu fit pour Louis XIII à la Rochelle, une place-forte littorale dont le pouvoir royal ne pouvait accepter qu'elle fût occupée par des « impies », les Protestants, alliés à un ennemi extérieur, l'Angleterre.

Cette très longue digression, dans le décret de Memphis, sur la prise de Lycopolis, avec toutes ses précisions techniques, détonne dans la phraséologie habituelle des textes égyptiens. On est en plein dans l'idéologie grecque d'époque hellénistique, celle par laquelle le roi se forge une légitimité « construite à la pointe de la lance (*doryktetos*) ». Bien sûr, le texte demeure écrit par des prêtres égyptiens, plus sensibles à l'« impiété » de l'ennemi qu'à son « identité », et pour lesquels la légitimité du pharaon se faisait, comme on sait, de toute autre manière, par le sacré. Reste que cet ajout « poliorcétique », très peu « égyptien », ne peut être, selon moi, qu'attribué à la volonté royale de voir sa légitimité *grecque* reconnue dans le décret. Acquis au combat contre l'ennemi extérieur, elle n'aura plus qu'à être confirmée, quelques semaines plus tard, le 17 Phaôphi, c'est-à-dire le 27 novembre 197, par le couronnement du roi, sacré dont la mémoire sera elle-même perpétuée par une fête mensuelle, tous les 17 du mois. C'est pourquoi les prêtres égyptiens se réunirent en synode un 17, le 17 Mécheir suivant, c'est-à-dire le 26 mars 196, avant de rédiger le lendemain, 18 Mécheir ou 27 mars, leurs résolutions finales, connues sous le nom de « décret de Memphis ».

C'est donc bien, selon moi, l'existence d'une victoire antérieure contre un « ennemi de l'extérieur », en l'occurrence l'ennemi séleucide, qui a fait que, cette année-là, le

²³ Trad.DEVAUCHELLE, « Décret »1999, 186.

²⁴ Trad.BERNAND, *Prose* 1992.

²⁵ Pour une attaque seulement éventuelle, on attendrait quelque chose comme οἱ ἂν ἐπελθῶσιν.

²⁶ D'autres attaques sont connues sur la même branche, notamment celle d'Antigonos et Démétrios en 306, décrite par Diodore de Sicile, *Bibl. hist.*, XX, 75, 5-76, 4. Elle est aussi rendue célèbre par la prise de Damiette par Saint Louis, lors de 7^e croisade, en juin 1249.

²⁷ Ces « indigènes » des marais du Bas-Delta étaient réputés pour leur indiscipline. Les Égyptiens les appelaient « *Haou-Nebout* », les Grecs « *boukôloi*(bouviers) ».

« synode plénier annuel des prêtres égyptiens » ne s'est pas contenté d'actes simples, enregistrés sur papyrus, mais a imposé la gravure d'un « décret trilingue ». Cela s'était déjà produit, en 243-238, quand le roi Ptolémée III, monté peu de temps auparavant sur le trône, en 246, était revenu triomphant de sa campagne de Syrie, et, en 217, quand, cinq ans seulement après son accession au trône, Ptolémée IV avait remporté la victoire de Raphia.

Ptolémée V réitérera ses exploits guerriers (à vrai dire par généraux interposés) quand, à la bataille d'Éléphantine du 23 Epeiph de son an 19, le 27 août 186, il écrasa l'alliance que le pharaon rebelle, Chaonnophris, avait nouée avec des « Éthiopiens ». Comme en 197, la victoire avait été précédée, en 187, par l'envoi de lourds convois de vivres pour l'armée à Éléphantine²⁸. Et, comme en 197, mais dans le sud cette fois, c'est bien une coalition de révoltés intérieurs avec un envahisseur extérieur, cette fois les gens de Kouch, qui était arrêtée. On fit donc graver les décrets trilingues, appelés Philensis II et Philensis I²⁹. Enfin, en 182, Ptolémée V triomphait à nouveau, par l'entremise de son mentor, Aristonikos, célébré dans le « décret trilingue de l'an 23 » pour avoir repris l'offensive en Méditerranée et, soulignons-le, à partir du « camp de Diospolis », la place-forte symétrique de Lycopolis sur la bouche de Damiette³⁰.

Reste toutefois un dernier point à éclairer.

Si c'est bien dans le contexte d'une victoire du roi sur un ennemi extérieur que l'on gravait les décrets trilingues, pourquoi ces derniers en parlent-ils, au fond, si peu, mis à part le long excursus lycopolite du décret de Memphis ? La réponse tient, bien sûr, dans la nature égyptienne et sacerdotale desdits décrets. La victoire était, certes, à l'origine de la gravure (sans victoire, pas de trilingue), mais elle n'était pas, à proprement parler, pour le milieu des prêtres indigènes, la raison d'être de ces décrets. Cette raison, on ne peut la trouver que dans les résolutions, et non pas dans les nombreux considérants des décrets qui, eux, évoquent les actions du roi. Or, si l'on exclut les quelques banalités stéréotypées sur le détail des honneurs qui seront rendus aux souverains dans chaque trilingue, honneurs dont la gravure peut être considérée comme importante, mais pas strictement nécessaire, je ne vois qu'un élément commun à chacun des sept décrets trilingues de 243, 238, 217, 196, 186, 185 et 182.

Cet élément commun, c'est un autre décret, tout aussi célèbre que le « décret de Memphis », qui va nous le suggérer, à savoir : le « décret de Canope ». Dans ce décret, la résolution la plus importante consiste en une réforme du calendrier égyptien destinée à stopper le « décalage sothiaque » par l'adjonction, tous les quatre ans, d'un 366^e jour aux 365 réglementaires, l'équivalent de l'instauration, dans notre vocabulaire latin, d'une année bissextile³¹.

Or, on le sait désormais, le « décret de Canope » apparaît, aujourd'hui, comme un gigantesque amendement ajouté, en 238, au « décret rédigé précédemment », celui d'Alexandrie de 243, promulgué lui au retour triomphal de Ptolémée III de la 3^e Guerre

²⁸ VEÏSSE, *Révoltes* 2004, 156.

²⁹ Gravés en hiéroglyphes et en démotique sur le mur est du mammisi de Philae, ils doivent leur numérotation à leur place sur la paroi, mais le « Philensis II » est antérieur de deux ans au « Philensis I ». Une autre version des deux décrets, hiéroglyphique seulement, figure sur le temple de Dendara. Un dernier exemplaire du Philensis I, hiéroglyphique et (très partiellement) démotique, a été découvert plus récemment à Taposiris Magna, près d'Alexandrie. En dernier lieu, VON RECKLINGHAUSEN et MARTINEZ, « Philensis I » 2021.

³⁰ NESPOULOS-PHALIPPOU, *Décret de Memphis* 2015.

³¹ L'autre résolution importante, la création du culte funéraire de la petite Bérénice, n'est pas à l'origine de la convocation du synode, puisque le décès de la princesse survint alors qu'il avait déjà débuté.

de Syrie. Il nous donne la solution du problème : s'il a fallu ajouter quelque chose au décret de 243, c'est qu'il était incomplet sur un sujet qui était la raison d'être essentielle des gravures multilingues, à savoir : l'organisation du calendrier festal égyptien. Comme il le précise, l'amendement est destiné à empêcher « qu'il n'arrive pas que certaines des fêtes célébrées aux frais de l'État et ayant lieu l'hiver aient jamais lieu l'été, l'astre avançant d'un jour tous les quatre ans, tandis que d'autres fêtes, parmi celles qui aujourd'hui ont lieu l'été, aient lieu l'hiver ». Or, écrit aussi le décret de Canope, « on fait actuellement dans les sanctuaires des fêtes en l'honneur des dieux Évergètes, en vertu du décret écrit précédemment (c'est-à-dire en vertu du décret de 243), le 5, le 9 et le 25 (de chaque mois) » et le décret instaure en plus « une panégyrie aux frais de l'État, dans les sanctuaires et dans tout le pays, pour le roi Ptolémée et pour la reine Bérénice, dieux Évergètes, le jour où se lève l'astre d'Isis (c'est-à-dire notre 19 juillet), qui est reconnu dans les caractères sacrés comme nouvelle année, et qui est célébré aujourd'hui, en cette neuvième année, à la néoménie du mois de Payni »³².

On a, ici, un exemple des modifications qui pouvaient être apportées au calendrier des fêtes annuelles à l'occasion des « synodes pléniers exceptionnels », synodes faisant l'objet de la publication d'une trilingue. Ces modifications sont de deux ordres :

- soit l'ajout d'une fête mensuelle, autrement dit douze fêtes par an, tel ou tel jour du mois, en relation avec la vie des souverains,
- soit l'ajout d'une fête annuelle, sur un ou plusieurs jours d'un même mois.

Dans tous les cas, la fixation d'un calendrier non soumis au décalage d'un jour tous les quatre ans s'avérait hautement souhaitable.

Que ces considérations calendaires eussent été les raisons d'être essentielles de la gravure des décrets trilingues, donc du « décret de Memphis », se vérifie dans la séquence analogue qui sera celle des deux décrets Philensis II et Philensis I. En 186, on avait oublié, dans le premier (numéroté II), de fêter la reine Cléopâtre, encore fraîchement mariée, depuis 194, au jeune Ptolémée V³³. Le Philensis I ajoute donc une fête mensuelle pour elle, le 23 de chaque mois, car son anniversaire (*genethlia*) était le 23 Thôth. Ce 23 du mois s'ajoutera donc aux 17 et 30, déjà sanctifiés chaque mois depuis le « décret de Memphis », le 30 Mésoré étant le jour des *genethlia* de Ptolémée V, et le 17 Phaôphi le jour de son couronnement.

Si l'on observe, maintenant, la totalité des sept décrets trilingues, on constate bien que chacun ajoute de nouvelles fêtes au calendrier. En voici le détail :

Décret de 243 : Le 5 Dios étant le jour des *genethlia* du roi, le 25 Dios, le jour de son couronnement (*paralepsis tès basileias*), et le 9 Audnaïos le jour des *genethlia* de la reine, tous les 5, 9 et 25 du mois seront fériés.

Décret de 238 : Les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 Payni, c'est-à-dire nos 19, 20, 21, 22 et 23 juillet devenus les cinq premiers jours de l'an fixe (sothiaque), seront fériés. Et, comme la petite Bérénice est morte au mois de Tybi, les 17, 18, 19 et 20 Tybi seront fériés en son honneur.

Décret de 217 : La victoire de Raphia ayant été remportée le 10 Pachôn, 22 juin 217, en conséquence les 10, 11, 12, 13 et 14 Pachôn seront fériés.

³² Traduction BERNAND, *Prose* 1992.

³³ Né à l'été ou l'automne 210, Ptolémée avait 16 ans à son mariage. Cléopâtre était peut-être un peu plus âgée, mais de peu (née vers 212).

Décret de 196 : Le 30 Mésoré étant le jour des *genethlia* de Ptolémée V et le 17 Phaôphi le jour de son couronnement (*paralepsis tès basileias*), tous les 17 et 30 de chaque mois deviennent fériés. Par ailleurs, les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 Thôth, c'est-à-dire les cinq premiers jours de l'an traditionnel (ex-mobile), seront fériés.

Décret de 186 : Le 23 Epeiph étant la date de la victoire d'Éléphantine contre Chaonnophris aidé des Éthiopiens, et le 3 Mésoré, étant la date de son annonce au roi par Aristonikos, ces deux jours deviennent fériés.

Décret de 185 : Le 23 Thôth étant le jour des *genethlia* de Cléopâtre Ire, le 23 de chaque mois devient férié.

Soit, jours fériés ajoutés par les trilingues :

1, 2, 3, 4, 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Thôth
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Phaôphi
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Hathyr
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Choiak
 5, 9, 17, 18, 19, 20, 23, 25 et 30 Tybi
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Mecheir
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Phamenoth
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Pharmouthi
 5, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 23, 25 et 30 Pachôn
 1, 2, 3, 4, 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Payni
 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Epeiph
 3, 5, 9, 17, 23, 25 et 30 Mésoré

Récapitulons, en matière de conclusion !

Le « décret de Memphis » a été gravé, en 196, sur la Pierre de Rosette parce qu'il clôturait un « synode plénier exceptionnel », réuni au lendemain d'une grande victoire remportée, l'année précédente, à Lycopolis du Bousirite, en 197, par le roi Ptolémée V, contre une agression séleucide couplée à une révolte indigène. En cela, il reprenait la tradition inaugurée en 243 et 238 par le grand-père du roi, Ptolémée III, après sa victoire dans la 3^e Guerre de Syrie, et poursuivie par son père, Ptolémée IV, en 217, après la sienne à Raphia, dans la 4^e Guerre. Mais, l'objet « égyptien » du décret n'était pas à proprement parler de célébrer cette victoire, laquelle relevait seulement de la légitimité grecque du *basileus*. Sa « raison d'être » était la publication des nouvelles dates du calendrier sacré, tantôt par l'instauration de fêtes mensuelles calées sur les dates d'avènement (*genethlia* et *paralepsis tès basileias*) du roi et de la reine, tantôt de fêtes annuelles mémorielles (commémoration des victoires militaires, de l'instauration du culte des souverains, du décès de la princesse Bérénice), fêtes pour lesquelles la réforme calendaire de 238, destinée à faire cesser le décalage sothiaque, s'avérait nécessaire. Dans ce souci des prêtres égyptiens de « bien noter les nouvelles dates des vacances », je trouve, pour ma part, un exemple de l'aspect très « moderne » que, de manière surprenante, l'État pharaonique, si vieux et même le plus ancien du monde, peut parfois nous montrer de lui (Tableau 4).

	Th	Pha	Ha	Ch	Ty	Mc	Ph	Phr	Pac	Pay	Ep	Ms
1	196									238		
2	196									238		
3	196									238		186
4	196									238		
5	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243
6												
7												
8												
9	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243
10									217			
11									217			
12									217			
13									217			
14									217			
15												
16												
17	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196
18					238							
19					238							
20					238							
21												
22												
23	185	185	185	185	185	185	185	185	185	185	185	185
24												
25	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243	243
26												
27												
28												
29												
30	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196

Tableau 4 : Dates mémorielles ajoutées au calendrier des jours fériés par les « décrets trilingues » (le chiffre indiqué est celui de l'année du décret qui a ajouté cette date aux autres). Les mois sont : Th(ôth), Pha(ôphi), Ha(thyr), Ch(oiak), Ty(bi), M(e)c(heir), Ph(amenoth), Ph(a)r(mouthi), Pac(hôn), Pay(ni), Ep(eiph), M(é)s(oré).

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD (A.), *Prose* 1992 = *La prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine*, Paris, CNRS.

CARREZ-MARATRAY (J.-Y.), « Lagides » 2021 = « Les Lagides hors d'Égypte. Entre pharaons grecs et libérateurs égyptiens », *Pallas*, HS, 2021, p. 261-279.

DELANGE (É.) (éd.), *Éléphantine* 2012 = *Les fouilles françaises d'Éléphantine (Assouan) 1906-1911. Les archives Clermont-Ganneau et Clédat* (MAIBL, 46/1), Paris, Peeters.

- DEVAUCHELLE (D.), « Décret » 1999 = « Le décret de Memphis », dans SOLÉ (R.) et VALBELLE (D.), *La pierre de Rosette*, Paris, Seuil, p. 183-188.
- FGrHist= JACOBY (F.) (éd.), *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Berlin, puis Leyde, depuis 1923.
- GOSSE (G.) et VEISSE (A.-E.), « Priestly Synods » 2020 = « Birth and Disappearance of the Priestly Synods in the Tim of the Ptolemies », dans GORRE (G.) et WACKENIER (S.) (éd.), *Quand la fortune du royaume ne dépend pas de la vertu du prince : Un renforcement de la monarchie lagide de Ptolémée VI à Ptolémée X (169-88 av. J.-C.)?* (StudHell, 69), Louvain/Paris/Dudley, Brill, p. 113-139.
- NESPOULOS-PHALIPPOU (A.), *Décret de Memphis 2015 = Ptolémée Épiphane, Aristonikos et les prêtres d'Égypte : le décret de Memphis (182 a.C.) : édition commentée des stèles Caire RT 2-3-25-7 et JE 44901*, Montpellier, Centre François-Daumas.
- THIERS (C.), *Stèle Ptolémée VIII 2009 = La stèle de Ptolémée VIII Évergète II à Héracléion*, The Underwater Archaeology of the Canopic Region in Egypt (OCMA, 4), Oxford, University of Oxford.
- TIMM (S.), *Christlich-koptische Ägypten 1984-1992 = Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit. Eine Sammlung christlicher Stätten in Ägypten in arabischer Zeit. Ausschluß von Alexandria, Kairo, des Apa-Mena-Klosters (Der Abū Mina), der Skētis (Wādi en-Natrūn) und der Siani Region* (Beihefte zum TAVO, Reihe B, 41/1-41/6), Wiesbaden, Reichert.
- VEISSE (A.-E.), *Révoltes 2004 = Les « révoltes égyptiennes ». Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine* (StudHell, 41), Louvain/Paris/Dudley, Brill.
- VON RECKLINGHAUSEN (D.) et MARTINEZ (K.), « Philensis I » 2021 = « A New Version of 'Philensis I' from Taposiris Magna », dans ROBINSON (D.) et GODDIO (F.) (éd.), *Constructing, Remaking, and Dismantling Sacred Landscapes in Lower Egypt. Late Dynastic – Early Medieval Period* (OCMA, 11), Oxford, University of Oxford, p. 153-173.

12 mai 2022

Lettre à Monsieur Dacier : le déchiffrement de l'égyptien par Champollion et la naissance de la grammaire égyptienne

Bernard MATHIEU

Professeur d'égyptologie à l'université Paul-Valéry

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>), cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, Champollion (Jean-François), Déchiffrement des hiéroglyphes, Dictionnaire égyptien, Grammaire égyptienne, Lettre à Monsieur Dacier, Pierre de Rosette, Young (Thomas).

RÉSUMÉ

La célébration du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion (1790-1832) est l'occasion d'évoquer le contexte historique, politique et culturel dans lequel cette découverte majeure est intervenue, découverte qui livra, enfin, après une interruption de quatorze siècles, un accès direct à l'Égypte ancienne, et fonda l'égyptologie comme discipline à part entière au sein des sciences humaines. Cette contribution souhaite mettre en lumière seulement certains aspects, peut-être moins connus, de sujets souvent traités : le rôle joué dans le déchiffrement par la fameuse pierre de Rosette, le texte fondateur de la non moins célèbre *Lettre à Monsieur Dacier* de 1822, quelques remarques, enfin, sur le contenu de la « grammaire », que Champollion nommait plus exactement *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*. On reviendra, en conclusion, sur le cliché du « génial découvreur » et sur ses implications épistémologiques.

À l'occasion de ce colloque qui honore la mémoire de Jean-François Champollion, en cette année de célébration du bicentenaire du déchiffrement, mais qui met aussi magnifiquement en lumière les liens singuliers qui unissent Montpellier et l'Égypte, d'une part, et Montpellier et l'égyptologie française, d'autre part, il me revient de présenter brièvement l'« affaire » du déchiffrement, pour reprendre le mot de Champollion lui-même, ainsi que l'élaboration de la première grammaire de l'égyptien ancien, tout en essayant de mettre en évidence, peut-être, quelques aspects moins souvent évoqués sur des sujets que vous connaissez pourtant déjà fort bien, tant ils sont régulièrement médiatisés.

J'aborderai très succinctement trois thèmes : le rôle joué dans le déchiffrement par la fameuse pierre de Rosette, tout d'abord, le texte fondateur de la non moins célèbre *Lettre à Monsieur Dacier* de 1822, ensuite, et, pour finir, quelques remarques

sur le contenu de la « grammaire », que Champollion nommait plus exactement *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*.



Fig. 1a-b. – Jean-François Champollion. À gauche : huile sur toile, Victorine de Rumilly. Musée Champollion, Vif. (© Wikimedia commons). À droite : huile sur toile, Léon Cogniet, 1831 (Musée du Louvre, inv. 3294) (© Wikimedia commons)

On ne peut naturellement commencer ce survol sans mettre en relief le rôle déterminant joué par le frère aîné et parrain de Jean-François (fig. 1), Jacques-Joseph Champollion (1778-1867), dit « Champollion-Figeac », tout au long de la vie du jeune savant, depuis son éducation jusqu'à la publication posthume de son œuvre, en passant par les différentes étapes de sa carrière¹, ni le rôle majeur, de Jean-Baptiste-Joseph Fourier (1768-1830), ancien secrétaire de l'Institut d'Égypte, chargé de la rédaction de l'introduction de la Description de l'Égypte et préfet de l'Isère entre 1802 et 1815².

1. La « pierre de Rosette »

La pierre de Rosette (fig. 2) était le document décisif, déjà appelé de ses vœux, en 1724, par le bénédictin dom Bernard de Montfaucon (1655-1741), comme l'a signalé Sydney H. Aufrère³ ; selon Montfaucon, en effet, le moyen de réussir à déchiffrer l'écriture hiéroglyphique, était de « découvrir des inscriptions d'ancien Égyptien répétées ensuite en Grec ».

La découverte a lieu en juillet 1799, sur le site de Rosette (Rachîd), à l'est de la baie d'Aboukir⁴, plus précisément dans le fort Jullien, à la faveur de travaux de terrassement effectués par le lieutenant Pierre-François-Xavier Bouchard (1772-1832)⁵, polytechnicien qui accompagnait l'armée française de Bonaparte.

¹ MADRIGAL, « Généalogie » 2016 ; Ead, *Correspondance* 2021.

² Voir J. DHOMBRES, « L'«Égyptien» Joseph Fourier, Jean-Antoine Chaptal, la *Description de l'Égypte* et les frères Champollion », ici même.

³ S. H. AUFRÈRE, « Lettrés et « curieux » du Midi aux prises avec le mystère des hiéroglyphes (XVII^e-XVIII^e siècles) » (§ 4), ici même.

⁴ LECLANT, *Champollion* 1972 ; SOLÉ et VALBELLE, *Rosette* 1999 ; MADRIGAL, « Rosette » 2018 ; PARKINSON, *Cracking Codes* 1999 ; WINAND, *Décoder* 2013.

⁵ YOUSSEF, *Bouchard* 2021.

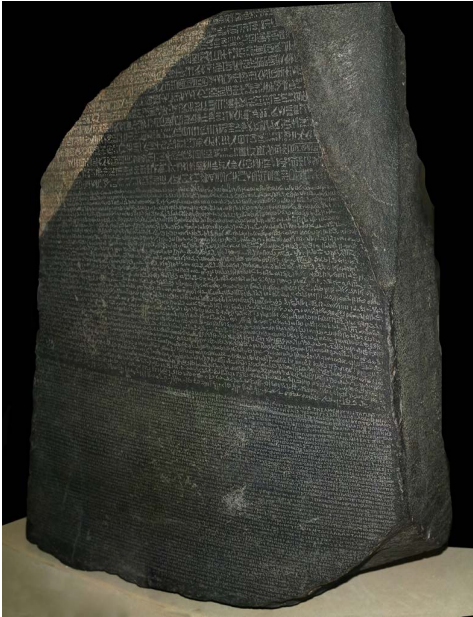


Fig. 2. – Pierre de Rosette, British Museum, inv. EA 24. (© Wikimedia commons).

Utilisée en réemploi, cette stèle fragmentaire, en granodiorite, d’environ 1,22 m de haut pour 77 cm de large, est l’une des copies du « décret de Memphis » de l’an 9 de Ptolémée V Épiphane (27 mars 196 av. J.-C.), qui institue un culte en l’honneur du jeune pharaon dans tous les temples d’Égypte, en échange de privilèges accordés ou restitués aux différents clergés⁶.

Un décret *bilingue* (terme utilisé par Jean-François Champollion dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, 10 mai 1831), plutôt que trilingue, puisqu’il comporte trois versions du même texte, en deux états de langue égyptienne et deux types d’écriture – hiéroglyphique et démotique –, et en langue grecque.

La stèle ne conserve que les 14 dernières lignes de la version hiéroglyphique (fig. 3), mais l’essentiel des 32 lignes rédigées en démotique et les 54 lignes du texte grec. La fin de l’inscription grecque précise que le décret devait être copié « sur une pierre dure, en caractères sacrés (*hiera*), locaux (*enchoria*) et grecs (*hellénika*) ».

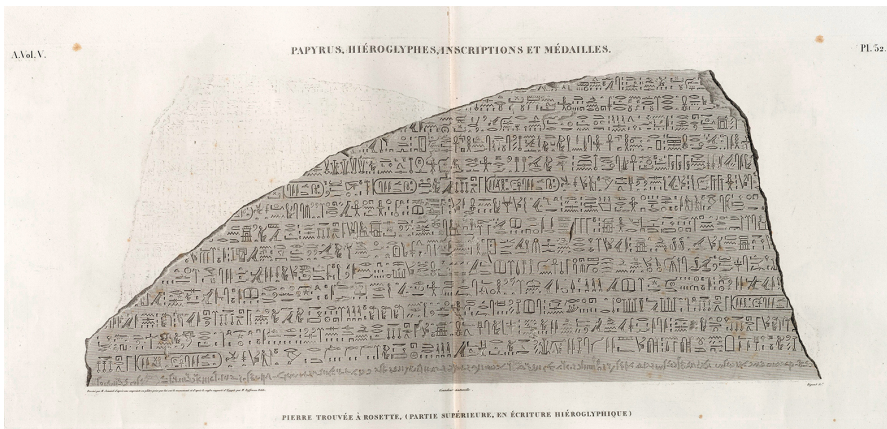


Fig. 3. – Le dessin de la version hiéroglyphique de la pierre de Rosette par E.-F. Jomard (DE V-A. pl. 52).

Bouchard comprend immédiatement l’intérêt scientifique de ce monument. La stèle est alors transportée au Caire, à l’Institut d’Égypte, qui vient d’être créé en 1798, où sont réalisées des copies, par autographie (impression inversée du texte qui apparaît

⁶ Voir J.-Y. CARREZ-MARTRAY, « La loi et la pierre. Pourquoi a-t-on gravé le “décret de Memphis” ? », ici même.

en blanc sur fond noir), chalcographie (impression inversée du texte qui apparaît en noir sur fond blanc) et moulage au soufre, reproductions qui parviennent à Paris, en 1800. Lors d'un inventaire des collections égyptiennes de la Société archéologique de Montpellier, a été découvert un des trois moulages au soufre original (version grecque) de la pierre de Rosette, réalisés au Caire par Adrien Raffeneau Delile (1773-1843), et acheté dans l'inventaire après décès de son frère aîné, Alire Raffeneau Delile (1778-1850), directeur du Jardin des plantes de Montpellier. Un de ces trois moulages a constitué l'une des deux sources du dessin de la version hiéroglyphique de la main d'Edmé-François Jomard (1777-1862) et publié en 1822 dans le vol. V (pl. 52) de la *Description de l'Égypte*⁷.

Quant au monument lui-même, à la suite de la capitulation du général Menou, le 31 août 1801, l'armistice signé entre les Français et les Britanniques contraint les premiers à laisser aux seconds les dix-sept monuments archéologiques les plus importants, dont la pierre de Rosette, qui parvint en Angleterre en février 1802, ce qui explique sa présence aujourd'hui dans les collections du British Museum (inv. EA 24).

On savait, depuis les études fondamentales de l'abbé Jean-Jacques Barthélemy (1717-1795), que les « cartouches », ces ovales qui entourent certaines séquences d'hiéroglyphes, renfermaient des noms royaux (1761)⁸.

Sollicité par Chaptal, alors ministre de l'Intérieur, l'orientaliste Antoine-Isaac Silvestre de Sacy (1758-1838) s'attelle à la tâche, mais sa *Lettre au citoyen Chaptal* de 1802 est un constat d'échec, dont on devine, entre les lignes, le déplaisir avec lequel son auteur se voit contraint de le formuler :

Ce n'est pas sans quelque raison, citoyen Ministre, qu'il vous paraît surprenant que l'espérance que j'avais d'abord conçue, sinon de déchiffrer entièrement l'inscription Égyptienne du précieux monument trouvé à Rosette, du moins d'en lire assez de mots pour connaître avec certitude la langue dans laquelle elle est écrite, ne se soit point réalisée. J'en suis moi-même étonné quand je considère le nombre de mots dont je crois avoir obtenu la lecture, et qui me donnent la forme de quinze lettres. (...) Aujourd'hui que vous désirez, citoyen Ministre, connaître les résultats de mon travail, je suis obligé de vous avouer franchement qu'ils se réduisent à bien peu de chose⁹.

Au même moment, le diplomate et orientaliste suédois, Johan David Åkerblad (1763-1819), étudie l'inscription démotique, comme en témoigne sa *Lettre au citoyen Silvestre de Sacy, au sujet de l'Inscription Égyptienne du Monument de Rosette* (1802). Son échec tient principalement à ce qu'il considère le démotique (et le hiéroglyphique) comme une écriture entièrement phonétique, et il néglige la suppression des voyelles, pourtant commune dans les systèmes graphiques des langues sémitiques.

C'est le physicien et médecin Thomas Young (1773-1829), comme on sait, qui obtient les résultats les plus intéressants. Il déchiffre *partiellement* les noms de Ptolémée et de Bérénice, et publie un *Compte rendu des découvertes sur l'écriture hiéroglyphique et l'Antiquité égyptienne* (1823). Nous entrons dans le fameux débat opposant Young et Champollion dans cette « course au déchiffrement » et il me semble

⁷ Cf. J.-P. SÉNAC et S. H. AUFRÈRE, « Le “soufre” de la pierre de Rosette rendu à l'ingénieur Adrien Raffeneau-Delile, à l'occasion d'un tour d'horizon des collections égyptiennes de Montpellier » (§ 2. 5), ici même.

⁸ BARTHÉLEMY, « Réflexions » 1763, 212.

⁹ S. DE SACY, *Lettre* 1802, 3-4.

que le mieux est de laisser la parole aux acteurs eux-mêmes, parmi lesquels intervient, de manière regrettable, il faut bien l'avouer, Silvestre de Sacy.

1) Le 20 juillet 1815, ce dernier écrit à Thomas Young :

Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas trop communiquer vos découvertes à M. Champollion ; il se pourrait qu'il prétendît ensuite à la priorité. Il cherche en plusieurs endroits de son ouvrage à faire croire qu'il a découvert beaucoup des mots de l'inscription de Rosette. J'ai bien peur que ce ne soit là que du charlatanisme. J'ajoute même que j'ai de fortes raisons de le penser¹⁰.

Cette mise en garde, hélas, fut suivie d'effet, puisque lorsque Jean-François Champollion sollicita, en 1815, de la part de la Société royale britannique « une copie moulée du beau monument de Rosette », le secrétaire de la Société royale pour les relations avec l'étranger, qui n'était autre que Thomas Young lui-même, se borna à lui répondre que « ceux qui voudraient se donner la peine d'étudier cette inscription trouveraient les copies (en leur possession) assez exactes pour s'assurer du sens de la plupart des mots »¹¹.

2) Toujours en 1815, Silvestre de Sacy, en sa qualité toute récente de membre de l'Institut, établit un rapport négatif sur l'opportunité de publier la grammaire et le dictionnaire copte de Champollion. Ce dernier en conçoit une légitime amertume : « Le rapport du jésuite est tel que je l'attendais ! *Du venin caché sous du sucre*. Ne pouvant attaquer le fond, il se jette sur la forme », écrit-il à son frère, le 21 juillet 1815¹².

Il faut bien sûr contextualiser, même si cela ne vaut guère excuse, la réaction quasi épidermique de Silvestre de Sacy : au lendemain de la bataille de Waterloo (18 juin 1815), le monarchiste qu'il est fustige ainsi à distance, en Champollion, un soutien zélé de Napoléon.

Du reste, Young publie, en avril 1816, dans le *Monthly Review* (sér. 2, n° 79), un compte rendu favorable de l'ouvrage *L'Égypte sous les Pharaons* que Champollion lui avait envoyé.

De son côté, Champollion déclare, dans la *Lettre à Monsieur Dacier* du 22 septembre 1822 :

M. le docteur Young a fait en Angleterre, sur les monuments écrits de l'ancienne Égypte, des travaux analogues à ceux qui m'ont occupé pendant tant d'années ; et ses recherches sur le texte intermédiaire et le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, comme sur les manuscrits que j'ai fait reconnaître pour hiératiques, présentent une série de résultats très-importants¹³.

Une année plus tard, le 13 septembre 1823, et même s'il en conçoit beaucoup d'amertume, comme en témoignent des courriers envoyés à ses correspondants, Young écrit : « Champollion en fait tant que désormais rien d'important ne peut plus lui échapper. Je considère donc mes études égyptiennes comme terminées¹⁴. »

¹⁰ Cf. LECLANT, « Sources » 1991 747 ; cité aussi par FAURE, *Champollion* 2004 ; FAROUT, « Étapes » 2016, 25.

¹¹ LECLANT, « Sources » 1991, 747.

¹² Cité par CHAMPOLLION-FIGEAC (A.), *Deux Champollion* 1887, 87.

¹³ CHAMPOLLION, *Lettre à Dacier* 1822, 15-16, n. 2.

¹⁴ LECLANT, « Sources » 1991, 748.

On peut considérer que l'incident est clos, d'autant que dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, le 10 mai 1831, deux ans, jour pour jour, après la mort de Young (10 mai 1829), Champollion fait une dernière mise au point objective :

Je reconnais qu'il a (Young), le premier, publié quelques notions exactes sur les écritures antiques de l'Égypte ; qu'il a aussi, le premier, établi quelques distinctions vraies, relativement à la nature générale de ces écritures, en déterminant, par une comparaison matérielle des textes, la valeur de plusieurs groupes de caractères. Je reconnais encore qu'il a publié avant moi ses idées sur la possibilité de l'existence de quelques signes de son, qui auraient été employés pour écrire en hiéroglyphes les noms propres étrangers à l'Égypte ; enfin que M. Young a essayé aussi le premier, mais sans un plein succès, de donner une valeur phonétique aux hiéroglyphes composant les deux noms Ptolémée et Bérénice.

Un détail mérite d'être relevé, comme le fait remarquer très justement Didier Devauchelle¹⁵ : Young nomme la version égyptienne cursive de la pierre de Rosette « enchoriale », en se contentant d'angliciser le terme grec, alors que Champollion opte pour « démotique », parce qu'il replace cette écriture dans son contexte culturel en la reliant au témoignage d'Hérodote (II, 36), qui distinguait caractères sacrés (*hiera*) et caractères « démotiques » (*dēmotika*). Young cherche à résoudre une énigme scientifique, tandis que Champollion a une démarche d'historien et de philologue.

2. Le déchiffrement et la *Lettre à Monsieur Dacier*

Peu avant la découverte, Champollion est en plein doute, comme le montre la lettre qu'il écrit à son frère, Jacques-Joseph, le 7 avril 1818 : « Il n'y a dans mon affaire ni charlatanisme ni mysticité ; tout est le résultat de la comparaison et non pas d'un système fait d'avance. J'ai déjà retrouvé les articles, la formation des pluriels et quelques conjonctions, mais cela ne suffit point pour déterminer de sitôt le système de cette écriture. Les résultats de mon travail ont déjà renversé toutes les idées que je m'étais faites des hiéroglyphes jusqu'à présent. Je vois qu'il faut revenir à ce que dit Clément d'Alexandrie, sauf quelques petites modifications¹⁶ ». Une lettre du 24 septembre 1820 adressée à François Artaud (1767-1838) montre, en effet, qu'il n'a pas renoncé encore à l'hypothèse symboliste dans l'interprétation du nom d'Osiris¹⁷.

Mais deux éléments sont frappants : la démarche du linguiste, d'abord, qui s'attache à la morphologie et à la syntaxe plus qu'à chercher à saisir d'emblée le contenu sémantique ; la capacité, surtout, à remettre totalement en question ses premières convictions.

En réalité, sa pensée fluctue encore entre une interprétation *idéographique* des signes et leur interprétation *phonétique*, à l'image des deux grands courants qui s'opposaient avant lui, les tenants de la lecture symboliste, d'un côté, lointains héritiers d'Horapollon (v^e siècle apr. J.-C.)¹⁸, comme le jésuite Athanase Kircher (1602-1680)¹⁹, qui publie, en 1636, un traité de coptologie, le *Prodomus coptus*, et les tenants de la

¹⁵ DEVAUCHELLE, « Rosette » 1999, 21.

¹⁶ LACOUTURE, *Champollion* 1988, 230. Sur la lecture des hiéroglyphes par Clément d'Alexandrie, voir VERGOTE, « Clément » 1941.

¹⁷ GABOLDE, « Lettre » 1990.

¹⁸ Voir FOURNET (éd.), *Hieroglyphica* 2021.

¹⁹ WINAND, « Frankenstein » 2018.

lecture phonétique, de l'autre, plus récemment, comme l'abbé Barthélémy (1716-1795), l'archéologue danois Jörgen Zoega (1755-1809), qui conclut, dès 1797, que l'écriture égyptienne comporte des signes phonétiques, inspirant Silvestre de Sacy, Åkerblad ou Thomas Young. Entre les deux courants, en quelque sorte, se situait une théorie d'un prétendu « progrès de l'écriture », partant du signe figuratif pour aboutir à la lettre, du pictogramme au signe alphabétique, dont l'un des meilleurs représentants, au XVIII^e siècle, était William Warburton, dont le travail sur les hiéroglyphes (1742) fut traduit en français par Léonard de Malpeines, en 1744, sous le titre *Essai sur les Hiéroglyphes égyptiens*.

Un acquis essentiel de Champollion, communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et publié, en 1821, sous le titre *Mémoire sur l'écriture hiératique*, fut celui de la parenté entre les trois écritures hiéroglyphique, hiératique et démotique : « L'écriture des papyrus n'est qu'une simple modification du système hiéroglyphique », modification inspirée par le désir d'abrèger le tracé des signes²⁰.

Mais c'est finalement la confrontation de différents documents – la pierre de Rosette, une copie de l'obélisque bilingue (grec et hiéroglyphes) de Ptolémée VIII Évergète II, rapporté de Philae, en 1819, par Giambattista Belzoni (1778-1823) et dressé dans la propriété de William John Bankes, et le « papyrus Casati », un papyrus bilingue démotico-grec daté du règne de Ptolémée VI Philomètor –, qui permit à Champollion de dresser progressivement une liste de hiéroglyphes « alphabétiques » avec leur équivalence phonétique.

Il déchiffre, alors, les noms propres « Ptolémée » et « Cléopâtre », écrits alphabétiquement en grec, en démotique, et insérés dans les « cartouches » hiéroglyphiques, puis l'extension de ces premiers résultats à d'autres noms de souverains d'origine étrangère comme Alexandre, César, Tibère ou Trajan, inscrits sur les parois des grands temples égyptiens d'époque gréco-romaine – Edfou, Dendara, Philae, Kôm Ombo, etc.

L'étape fondamentale fut franchie lorsque Champollion comprit que les systèmes d'écriture égyptiens *combinaient* idéogrammes (ou logogrammes, qui renvoient à un signifiant et un signifié), phonogrammes (qui renvoient à un signifiant) et déterminatifs (ou classificateurs, qui renvoient à un signifié), sans valeur phonétique : « C'est un système complexe, une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot²¹. »

Sans doute un peu légendaire est le « Je tiens mon affaire ! » qu'aurait lancé Champollion en se précipitant pour retrouver son frère chez eux, au 28 de la rue Mazarine, le 14 septembre 1822, avant de s'effondrer.

Quoi qu'il en soit, quelques jours plus tard, le 22 septembre 1822, est envoyée la fameuse *Lettre à Monsieur Dacier* relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, dont un extrait fut lu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le 27 septembre 1822, en présence de Thomas Young, présent à Paris ce jour-là²².

La *Lettre*, rédigée en réalité par Jacques-Joseph, étant donné l'état de fatigue de Jean-François, présente les résultats de « dix années de recherches assidues »²³, qui posent « les premiers fondements de ce que l'on pourrait appeler la *grammaire* et le *dictionnaire* (...) »²⁴. Elle rend hommage à Silvestre de Sacy, Åkerblad, et Thomas

²⁰ Cf. Champollion, *Hiératique* 1821, 2.

²¹ CHAMPOLLION, *Lettre à Dacier* 1822, 4.

²² LECLANT, « Sources » 1991 748.

²³ CHAMPOLLION, *Lettre à Dacier* 1822, 1.

²⁴ *Ibid.*, 2.

Young²⁵. S'y trouve la clé du déchiffrement : la reconnaissance d'une combinaison de signes phonétiques et non phonétiques, comme dans le système graphique chinois, qui emploie « un procédé tout à fait semblable »²⁶. C'est après avoir constaté l'existence de ce système en démotique et en hiératique que Champollion en déduit qu'il s'applique aussi à l'écriture hiéroglyphique²⁷. Un excellent résumé y figure :

Quant à l'ensemble du système d'écriture phonétique égyptienne (...), il est incontestable que ce système n'est point une écriture purement *alphabétique*, si l'on doit entendre en effet par *alphabétique* une écriture représentant rigoureusement, et chacun dans leur ordre propre, tous les sons et toutes les *articulations* qui forment les mots d'une langue. (...) On peut donc assimiler l'écriture phonétique égyptienne, à celle des anciens Phéniciens, aux écritures dites hébraïque, syriaque, samaritaine, à l'arabe coufique, et à l'arabe actuel ; écritures que l'on pourrait nommer *semi-alphabétiques*, parce qu'elles n'offrent, en quelque sorte, à l'œil que le squelette seul des mots, les consonnes et les voyelles longues, laissant à la science du lecteur le soin de suppléer les voyelles brèves²⁸.

C'est l'apprentissage parallèle de plusieurs langues sémitiques, dont il percevait clairement l'appartenance à une même famille linguistique, qui permit à Champollion d'aboutir, et d'avancer rapidement dans la compréhension du lexique et des structures grammaticales de l'égyptien ancien. Il avait fait son miel, naturellement, de tous ceux qui, avant lui, avaient compris que le copte n'était autre que de l'égyptien ancien transcrit en alphabet grec.

L'idée avait déjà été formulée par le philologue Joseph-Just Scaliger (1540-1609), dès 1598, puis François-Auguste de Thou, dans une lettre du 25 février 1629 adressée à l'érudit aixois, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), ce dernier insistant auprès de Kircher pour qu'il approfondisse l'étude du copte en vue du déchiffrement des hiéroglyphes²⁹. Il faut citer aussi le philologue bourguignon, Claude Saumaise (1588-1653), le premier à rapprocher quelques mots coptes de mots égyptiens transmis par les auteurs classiques³⁰, le père Guillaume Bonjour (1670-1714), de l'ordre des Augustins de Toulouse³¹, Bernard de Montfaucon (1655-1741), qui établit de manière limpide, en 1724 : « ce copte est l'ancien égyptien ; mais le caractère est changé »³². C'est auprès du moine melchite dom Raphaël de Monachis (1759-1831), premier titulaire, en 1803, de la chaire d'arabe dialectal à l'École des langues orientales, créée depuis 1795, qui figure dans le célèbre tableau de Jacques-Louis David, *Le sacre de Napoléon* (1805-1807), que le jeune Champollion, dès 1807 (il a alors 17 ans), apprend le copte. Puis, auprès de l'abbé Chiftichi, vicaire de l'église Saint-Roch³³.

On se souvient de ce qu'il écrit à Jacques-Joseph, le 7 mars 1809 : « Je me livre entièrement au copte [...]. Je veux savoir l'égyptien comme mon français, parce que sur cette langue sera basé mon grand travail sur les papyrus égyptiens³⁴ ».

²⁵ *Ibid.*, 2.

²⁶ *Ibid.*, 4 ; cf. 11.

²⁷ *Ibid.*, 5.

²⁸ *Ibid.*, 33-34.

²⁹ AUFRÈRE, *M&T* 1990.

³⁰ Cf. CHAMPOLLION, Leçon inaugurale au Collège de France, 10 mai 1831.

³¹ AUFRÈRE et BOSSON, « Bonjour » 1998.

³² MONTFAUCON, *SAE* 1724, II, 196.

³³ LA BRIÈRE, *Champollion* 1897, 69 (« Icha Scheptichi »).

³⁴ *Loc. cit.*

3. La naissance de la grammaire égyptienne

La clé du déchiffrement détermine un vrai basculement du chaos de l'hypothèse symboliste vers la rationalité d'un système linguistique. On ne peut mieux exprimer cette mutation que ne le fait Champollion lui-même dans le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, publié en 1824 :

(...) une inscription hiéroglyphique présente l'aspect d'un véritable chaos ; rien n'est à sa place ; tout manque de rapport ; les objets les plus opposés dans la nature se trouvent en contact immédiat et produisent des alliances monstrueuses : cependant des règles invariables, des combinaisons méditées, une marche calculée et systématique ont incontestablement dirigé la main qui traça ce tableau, en apparence si désordonné ; ces caractères, tellement diversifiés dans leurs formes, n'en sont pas moins des signes qui servent à noter une série régulière d'idées, expriment un sens fixe, suivi, et constituent ainsi une véritable écriture³⁵.

Les progrès fulgurants de Champollion, à partir de 1822, vont bénéficier de ses séjours en Italie (1824-1825, 1826), notamment à l'Académie de Turin pour mettre en ordre la collection Drovetti (Bernardino Drovetti, 1776-1852, ancien consul général de France en Égypte), puis, de sa nomination comme conservateur du musée égyptien de Charles X (14 mai 1827), enfin, de l'expédition franco-toscane en Égypte, en 1828-1829, qu'il mène avec Ippolito Rosellini (1800-1843) et les dessinateurs Nestor L'Hôte et Salvatore Cherubini.

Grâce à ces contacts directs avec les monuments égyptiens, ses projets de *Grammaire* et de *Dictionnaire* sont très avancés, mais il pressent, peut-être, que sa santé ne lui permettra pas d'achever son œuvre. Il aurait confié à Jacques-Joseph à propos de sa *Grammaire* : « Serrez-la soigneusement, j'espère qu'elle sera ma carte de visite à la postérité³⁶. ».

Après la mort de son frère cadet, le 4 mars 1832, c'est donc Jacques-Joseph qui se charge de finaliser le manuscrit, intitulé *Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*, environ 500 feuillets. Le 24 avril 1833, Jacques-Joseph parvient à faire promulguer une loi spéciale permettant l'acquisition par l'Etat des papiers scientifiques de son frère. Le manuscrit que remet alors Jacques-Joseph porte la trace manuscrite de son travail : le premier feuillet (« A »), qui donne sobrement le titre général de *Grammaire*, est rédigé de la main même de Jacques-Joseph. L'impression débute en 1836 pour s'achever en 1841, sous la forme de trois fascicules. Ce long délai de cinq années s'explique par la nécessité de procéder à des ajustements techniques pour la reproduction des hiéroglyphes.

La même année, presque dix années donc après la mort de Jean-François, commence à paraître le *Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, dont le manuscrit a été préparé, lui aussi, par Jacques-Joseph.

Les neuf premiers chapitres de la *Grammaire* présentent les principes des écritures égyptiennes (hiéroglyphique, « linéaire » = hiéroglyphique cursif, hiératique et démotique), avec les trois types de signes : « mimiques » ou « figuratifs » (= idéogrammes ou logogrammes), « tropiques » ou « symboliques » (= déterminatifs ou classificateurs) et « phonétiques » ou « signes de son ». Ces derniers signes peuvent valoir pour une ou plusieurs consonnes (unilitères, bilitères ou trilitères), et certains ont

³⁵ CHAMPOLLION, *Précis* 1824, 305.

³⁶ LÈBRE, « Études » 1842, 310.

seulement pour fonction de confirmer la valeur phonétique d'un autre, comme cela apparaît dans son déchiffrement des noms royaux Ramsès et Thotmès / Thoutmosis, ce que personne n'avait pu mettre en lumière auparavant.

Les quatre chapitres suivants (10-13) traitent des pronoms, des adjectifs, du verbe et sa conjugaison et, enfin, des « particules » (prépositions, adverbes, conjonctions et interjections). La façon, qu'on qualifierait aujourd'hui de « pragmatique », dont Champollion aborde la question du lexique et de la syntaxe, ne manque pas d'intérêt. Ainsi, sur le problème de la distinction entre nom et verbe, sa position est-elle éminemment prudente, comme le notait assez justement Édouard Naville, en 1920 : « c'est surtout la manière de les écrire qui préoccupe Champollion, il ne nous indique nullement ce qui, dans la forme, constitue le nom, et distingue le nom du verbe (...) »³⁷.

Mais, il faut insister sur un autre point, à savoir la dimension pédagogique de cette *Grammaire*, destinée à l'apprentissage, nourrie d'exemples tirés des textes que Champollion a lui-même déchiffrés. Pour ne donner qu'une illustration, dans son analyse de la dernière ligne hiéroglyphique de la pierre de Rosette, Champollion utilise des couleurs pour différencier les trois types de signes : « mimiques » (idéogrammes) en rouge, « tropiques » (déterminatifs) en bleu, et « phonétiques » (phonogrammes jaunes) (fig. 4).



Fig. 4. – Jean-François Champollion, *Grammaire égyptienne*. BNF, département des manuscrits, NAF 20320, feuillet entre 33 et 34 (© Gallica).

Dans la longue histoire de la perception occidentale de la civilisation pharaonique, le mois de septembre 1822 marque à la fois un aboutissement et un avènement. Un aboutissement parce que la découverte de Jean-François Champollion couronna les efforts de nombreux précurseurs et ceux d'une vie d'un labeur acharné. Un avènement, aussi, parce que le déchiffrement des écritures égyptiennes livrait, enfin, après une interruption de quatorze siècles, un accès direct à l'Égypte ancienne, et fondait l'égyptologie comme discipline à part entière au sein ce que nous appelons aujourd'hui les sciences humaines.

Quelle que soit l'admiration qu'on ne peut manquer d'éprouver envers Champollion, il faut, toutefois, résister à la tentation hagiographique. Bien peu de

³⁷ NAVILLE, *Évolution* 1920, 47.

notices consacrées à Jean-François Champollion, il faut l'avouer, échappent au poncif du « génial découvreur ». On ne saurait mieux faire, ici, pour apprécier ce cliché, que de rappeler le commentaire de Pierre Grandet : « On révère en lui l'image romantique du savant triomphant qui ne saurait douter, qui ne saurait errer, auquel la prédestination tiendrait lieu d'intelligence et l'inspiration d'érudition »³⁸. En réalité, « Une intelligence brillante, une érudition prodigieuse et un travail de tous les instants furent ses seules armes. Et s'il fut un génie, c'est qu'il sut apporter, dans un domaine où dogmatisme et imagination tenaient lieu jusque-là de méthode, les seules lumières de la raison scientifique »³⁹.

Le débat de fond, à vrai dire, est celui qui oppose deux conceptions de la recherche et de la science : l'une élitiste, verticale, où le génie procède d'en haut, mystérieusement, condamnant le savoir à un don fondamentalement intransmissible, l'autre, horizontale, où le chercheur est le maillon fort d'une chaîne, le nœud d'un réseau, et sa découverte, le résultat d'un travail méthodique, transmissible et fondamentalement dialectique. Or, parler aujourd'hui du « génie » de Champollion, ne serait-ce pas réintroduire, subrepticement, les dérives mystiques dont il avait précisément réussi à s'affranchir ? Pour reprendre une phrase de Sydney H. Aufrère : « Champollion, par ses doutes, ses errements, sort plus grandi que si on en fait une icône taillée dans un bronze inaltérable⁴⁰. »

Enfin, on observera que la solution du déchiffrement ne consistait pas, finalement, à choisir une théorie plutôt qu'une autre, mais à combiner les différentes hypothèses en présence, selon une démarche d'ouverture⁴¹. C'est un constat particulièrement fécond, me semble-t-il, du point de vue épistémologique.

BIBLIOGRAPHIE

- ÅKERBLAD (J.D.), *Lettre 1802 = Lettre sur l'inscription Égyptienne de Rosette, Adressée au C.^{en} Silvestre de Sacy...*, À Paris, Impr. De la République, An X.
- AMEILHON (H.-P.), *Éclaircissemens sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette*, Paris, 1803.
- AUFRÈRE (S.H.), M&T 1990 = *La momie et la tempête : Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la curiosité égyptienne en Provence au début du XVII^e siècle*, Avignon, 1990.
- « La réception de l'architecture monumentale égyptienne au prisme de *L'Antiquité expliquée* (1719-1724) de dom Bernard de Montfaucon : Une contribution à une histoire du regard égyptologique », *ENiM*, 14, 2021, p. 285-313.
- et BOSSON (N.), « Bonjour » 1998 = « Le Père Guillaume Bonjour (1670-1714). Un orientaliste méconnu porté sur l'étude du copte et le déchiffrement de l'égyptien », *Orientalia*, 67/4, 1998, p. 497-506.

³⁸ GRANDET, « Champollion » 1987, 26.

³⁹ *Ibid.*, 20.

⁴⁰ Mail du 13 décembre 2021.

⁴¹ Cf. Jean-François Champollion dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France*, 10 mai 1831.

- BARTHÉLEMY (J.-J.), « Réflexions » 1763 = « Réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque », *Mémoires de l'Académie*, 32, p. 212.
- BRET (P.), « L'Égypte de Jomard : la construction d'un mythe orientaliste, de Bonaparte à Méhémet-Ali », *Romantisme* n° 120, *L'Égypte*, 2003, p. 5-14.
- BRUNON (Cl. Fr.), *Horapollon. Hiéroglyphes*, Saint-Laurent-le-Minier, éd. Decoopman, 2019.
- CHAMPOLLION (J.-Fr.), *Dictionnaire 1841-43 = Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, par Jean-François Champollion le Jeune ; publié d'après les manuscrits autographes, et sous les auspices de M. Villemain, Paris, Firmin Didot Frères.
- *Hiératique* 1821 = *De l'écriture hiératique des anciens Égyptiens*. Avec une table lithographique, Grenoble, Baratier frères.
- *Grammaire* 1836 = *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée par Champollion le Jeune*, Paris, Firmin Didot Frères.
- *Lettre à Dacier* 1822 = *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des inscriptions et belles-lettres, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris, Firmin Didot Père et Fils.
- *Précis* 1824 = *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens ou Recherches sur les éléments de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes*, Paris, Imprimerie royale.
- CHAMPOLLION-FIGEAC (A.), *Deux Champollion* 1887 = *Les deux Champollion. Leur vie et leurs œuvres. Leur correspondance archéologique relative au Dauphiné et à l'Égypte. Étude complète de biographie et de bibliographie 1778-1867 d'après des documents inédits*, Grenoble, X. Drevet, 1887 (réimpr. Cambridge, 2011).
- CHERPION (N.), *Cherubini* 2012 = *Le dessinateur Cherubini et la Grammaire de Champollion* (BiGen 43), Le Caire, Ifao.
- COSTA (R.), « Pierre de Rosette un moulage original redécouvert à Montpellier », *Archéologia*, n° 483, 2010, p. 36-43.
- DEVAUCHELLE (D.), « Rosette » 1999 = « Le démotique et le déchiffrement de la Pierre de Rosette », dans LECLANT et VALBELLE (éd.), *Décret de Memphis*, p. 11-23.
- *La Pierre de Rosette*, Figeac, Alternatives, 2003, 64 p.
- DEWACHTER (M.), *Champollion. Un scribe pour l'Égypte*, Paris, Découvertes Gallimard. Archéologie, 1990.
- FAROUT (D.), « Étapes » 2016 = « De la Renaissance à la Restauration : quelques étapes du déchiffrement des hiéroglyphes », *CEL*, 9, p. 1-39. (<https://journals.openedition.org/cel/433>).

- FAURE (A.), *Champollion 2004 = Champollion. Le savant déchiffré*, Paris, Fayard, 2004 (réimpr. 2020).
- FOURNET (J.-L.) (éd.), *Hieroglyphica 2021 = Les Hieroglyphica d'Horapollon de l'Égypte antique à l'Europe moderne. Histoire, fiction et réappropriation* (StudPAP, 2), Paris.
- GABOLDE (M.), « Lettre » 1990 = « Une lettre inédite de Jean-François Champollion à la bibliothèque de l'Académie de Lyon », *BCLE*, 4, p. 6-36.
- GRANDET (P.), « Champollion » 1987 = « La méthode de Champollion », *L'Histoire*, n° 106, p. 18-26.
- HARTLEBEN (H.), *Jean-François Champollion. Sa vie et son œuvre (1790-1832)*, (Berlin, 1906), trad. française, Paris, Pygmalion, 1983.
- KETTEL (J.), *Jean-François Champollion le Jeune. Répertoire de bibliographie analytique 1806-1989* (MAIBL, N^{lle} série, X), Paris, 1990.
- KLOCK-FONTANILLE (I.), « Lorsque la langue ne rencontre pas l'écriture. La question du déchiffrement des écritures », *Signata* 9, 2018, p. 193-212.
- LA BRIÈRE (L. LEROY DE), *Champollion 1897 = Champollion inconnu : lettres inédites*, Paris, Plon.
- LÈBRE (A.), « Études » 1842 = « Des études égyptiennes en France », *RDM*, 31, 4^e série, p. 294-324
- LACOUTURE (J.), *Champollion, une vie de lumière*, Paris, Grasset, 1988.
- LECLANT (J.), *Champollion 1972 = Champollion, la Pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes*, Paris, Institut de France, 1972.
- « Sources » 1991 = « Aux sources de l'égyptologie européenne : Champollion, Young, Rosellini, Lepsius », *CRAIBL*, 135^e année, p. 743-762.
- LECLANT (J.) et VALBELLE (D.) (éd.), *Décret de Memphis 1999 = Le Décret de Memphis*, Paris.
- LETRONNE (J.-A.), *Inscription grecque de Rosette. Texte et traduction littérale, accompagnée d'un commentaire critique, historique et archéologique*, Paris, Firmin Didot, 1840.
- MADRIGAL (K.), « Généalogie » 2016 = « Histoire d'archives : la généalogie des frères Champollion », *Revue des Amis de la Vallée de la Gresse* (juin 2016), p. 36-44.
- *Correspondance 2021 = Jean-François & Jacques-Joseph Champollion. L'Aventure du déchiffrement des hiéroglyphes. Correspondance*, Paris.
- « Rosette » 2018 = « L'aventure de la Pierre de Rosette », *Senouy* 17, 2018, p. 42-46.
- MARESTAING (P.), *Les écritures égyptiennes et l'Antiquité classique*, Paris, Geuthner, 1913.
- MATHIEU (B.), « Déchiffrement » 2010 = « Le déchiffrement des hiéroglyphes », dans l'ouvrage collectif ANDREU-LANOË (G.) (dir.), *Inventaire de l'Égypte*, Paris, éditions Encyclopedia Universalis, 2010, p. 137-141.

- « Grammaire et politique. Réflexions sur quelques empreintes idéologiques dans la terminologie linguistique des grammaires de l'égyptien ancien », dans BICKEL (S.) *et alii* (éd.), *Ägyptologen und Ägyptologien zwischen Kaiserreich und Gründung der beiden deutschen Staaten. Reflexionen zur Geschichte und Episteme eines altertumswissenschaftlichen Fachs im 150. Jahr der Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, ZÄS-Beihefte 1, Berlin, 2013, p. 437-456.
- MONTFAUCON (dom Bernard de), *SAE 1724 = Supplément au livre de L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 5 vol., Paris.
- NAVILLE (É.) *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques*, Paris, Geuthner, 1920.
- PARKINSON (R.), *Cracking Codes 1999 = Cracking Codes: The Rosetta Stone and Decipherment*, Londres, British Museum Press.
- QUIRKE (St.) et ANDREWS (C.), *The Rosetta Stone : Facsimile Drawing with an Introduction and Translations*, Londres, British Museum Press, 1988.
- RAY (J.D.), « Young » 1990 = « Thomas Young et le monde de Champollion », *BSFE*, 119, 1990, p. 25-56.
- RUMELHARD (Gw.), « Hiéroglyphes », dans *Dictionnaire amical de Peiresc*, Les Amis de Peiresc, Belgencier, 2017, p. 24-25.
- SILVESTRE DE SACY (A.I.), *Lettre 1802 = Lettre au Citoyen Chaptal, Ministre de l'Intérieur, membre de l'Institut au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*. À Paris, Impr. de la République, An X.
- SOLÉ (R.), *Champollion 2012 = Champollion*, Paris, Gallimard, 2012.
- et VALBELLE (D.), *Rosette 1999 = La Pierre de Rosette*, Paris, Seuil.
- VERGOTE (J.), « Clément » 1941 = « Clément d'Alexandrie et l'écriture égyptienne », *ChronEg XVI*, fasc. 31, p. 21-38.
- WINAND (J.), *Décoder 2013 = Décoder les hiéroglyphes. De l'Antiquité tardive à l'expédition d'Égypte*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- « Frankenstein » 2018 = « Un Frankenstein sémiotique : les hiéroglyphes d'Athanase Kircher », *Signata*, 9, p. 213-251.
- YOUSSEF (A.), *Bouchard 2021 = Le capitaine Bouchard, cet inconnu qui a découvert la Pierre de Rosette*, Paris, L'Harmattan.

L'ÉGYPTOLOGIE À MONTPELLIER
ET AUX ALENTOURS

14 mai 2022

Jean-François-Aimé Perrot et les sarcophages voyageurs dans le Midi de la France

Livia MENEGHETTI

Docteur en Sciences de l'Antiquité

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, Momies, sarcophages, musée, égyptologie, égyptomanie, collectionneur, Nîmes, sensation, voyage, Jean-François-Aimé Perrot.

RÉSUMÉ

La présente communication vise à montrer les trajectoires, réelle et imaginaire, des momies de l'antiquaire nîmois, Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867). Les momies suscitent la curiosité et le goût du voyage qui s'enracinent dans un imaginaire égyptomaniaque. Le transport des corps embaumés de foire en foire dans les villes du Midi de la France se dessine comme un voyage sensationnel. La momie, telle une ruine, établit un pont entre passé et présent, soutenu par l'émotion que provoque le regard que l'on porte sur elle. « Égyptologue d'un jour », comme il le dit lui-même, Perrot se fait critique de Champollion. Ignorant les hiéroglyphes, il étudie la « pantomime », sa clé pour percer le secret des anciens Égyptiens dont la momie est un témoin présent. Les allers et retours entre divers temps et espaces font de la momie un objet de fascination avec lequel dialogue le sentiment du sublime.

Jean-François-Aimé Perrot incarne une des facettes de l'égyptologie naissante et de ses avatars, de même qu'il traduit le rapport ambivalent qu'entretenaient certains Européens à l'égard de la curiosité égyptienne. L'égyptomanie étant entendue ici comme une alliance entre imaginaire et érudition où les éléments égyptiens sont utilisés dans un but différent du leur¹, on constate que le collectionneur fait naître l'émotion et le sensationnel par le truchement d'un objet de musée ou de foire : la momie dans ses sarcophages ? Après présentation d'éléments biographiques, nous entrouvrirons le dossier de l'objet archéologique d'après les écrits de Perrot. Au-delà d'un détournement des éléments égyptiens, l'attitude de l'antiquaire interroge sur sa manière d'acquérir une connaissance à travers l'émotion que suscite l'objet antique. Le voyage des momies d'Égypte en France, puis de ville en ville, l'invite à repenser le statut de l'objet égyptien et le rapport au savoir acquis lors de visites de musée ou bien lors de démaillotages publics à l'occasion des grandes foires du Midi.

¹ CURL, *Egyptomania*, 1994 ; HUMBERT, *Égyptomanie* 1989. Pour un aperçu plus large de l'égyptomanie, voir VOLAIT et PERRIN (dir), *Dialogues* 2017.

1. Un éveil tardif pour l'Égypte ancienne

Éléments de biographie

Issu d'une famille de petits négociants, Perrot naît à Alès le 17 janvier 1790 et meurt en 1867 à Paris². L'homme, reconnaissant plus tard avoir reçu peu d'instruction³, incorpore le 84^e régiment d'infanterie à vingt ans et participe à plusieurs campagnes dont celles de Russie (1812) et d'Italie (1813 et 1814). Au cours de cette dernière, il peut en admirer les vestiges archéologiques⁴. Il exerce, ensuite, comme commis négociant à Nîmes de 1816 à 1818. À Ners (Gard), entre 1818 et 1820, il fait fonction d'instituteur. Puis, en 1820, il devient lieutenant des douanes à Aigues-Mortes jusqu'en 1822. Enfin, revenant à Nîmes en 1822, il se marie et exerce la fonction d'employé de l'octroi jusqu'en 1823⁵.

Ayant probablement découvert l'archéologie à Vérone, il débute une carrière en ce domaine dans les années 1820 à la faveur d'amitiés bonapartistes. Recommandé auprès du préfet du Gard, Paul-Étienne Villiers du Terrage (1774-1858), dont le frère, polytechnicien, a participé à la campagne d'Égypte⁶, Perrot devient « conducteur de fouilles »⁷, et assure la surveillance des fouilles archéologiques de la Maison carrée en 1820, puis de l'amphithéâtre⁸ à Nîmes.

C'est parce que sa capacité à s'investir dans cette tâche est reconnue qu'il est bientôt nommé, en 1823, « concierge »⁹ – c'est-à-dire préposé à la garde et à la conservation des objets – de la Maison carrée à Nîmes où sont entreposées les antiquités et les découvertes archéologiques du Département. Dès lors, il publie ses fouilles tout en poursuivant la rédaction d'ouvrages sur l'histoire de la ville¹⁰. De ce fait, il s'inscrit pleinement dans le mouvement contemporain de la première moitié du XIX^e siècle, contribuant à faire de l'archéologie une science des objets. Il fait ainsi figure de pionnier en participant à des fouilles planifiées, principe peu répandu¹¹.

On peut s'étonner, à ce stade, de la discrétion de Perrot sur la tradition égyptienne attachée à Nîmes. Certains intellectuels nîmois avaient fait de leur ville une héritière des descendants égyptiens d'Hercule : les Héraclides. On sait aussi l'importance accordée par les érudits aux origines égyptiennes dans les récits de fondation de ville au XIX^e

² La chronologie de Perrot est donnée dans Blimont et Régnier, « Chronologie » 2011.

³ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 134 ; *Ibid.*, « Perrot » 2011.

⁴ LANDES, « Perrot » 2010, 124.

⁵ *Ibid.*, 118.

⁶ *Loc. cit.*

⁷ PERROT, *Momies* 1844 ; et *Id.*, *Momies* 1845, pages de garde.

⁸ LANDES, « Amateurs » 2009, 64.

⁹ BLIMONT et RÉGNIER, « Chronologie » 2011, 38.

¹⁰ Deux ans après sa nomination, il édite à compte d'auteur l'*Histoire des Antiquités de la ville de Nîmes et de ses environs* par M. Ménard. Il enrichit chaque réédition des résultats des fouilles effectuées à partir de 1821 (éditions de 1825 à 1846). En 1840, il publie aussi *Lettres sur Nîmes et le Midi. Histoire et description des monumens antiques du Midi de la France*, en deux volumes (PERROT, *Lettres* 1840). En 1846, il publie *Une visite à Nîmes* (PERROT, *Visite* 1846) dont une première version était déjà publiée en 1837 (*Visite* 1837). Il bénéficie de plusieurs centaines de souscripteurs appartenant aux sociétés française et européenne dont Frédéric Cailliaud (1787-1869), conservateur du musée d'Histoire naturelle de Nantes et aussi collectionneur d'objets égyptiens.

¹¹ LANDES, « Perrot » 2010 ; PINON « Pratiques » 2009, 35 ; GRAN-AYMERICH, *Naissance* 1998, 46.

siècle¹². Il mentionne l'as ou *dupondius* de Nîmes¹³ en se focalisant sur l'histoire romaine sans tisser de lien pour autant avec l'Expédition d'Égypte¹⁴, sachant pourtant que l'iconographie de l'aureus à l'*Ægypto capta* est utilisée à dessein comme modèle numismatique par Denon (1747-1825) pour commémorer la conquête de Bonaparte¹⁵. Il évoque, néanmoins, l'obélisque que Constantin aurait fait acheminer d'Égypte à Arles¹⁶, la disparition de celui-ci au cours du Moyen-Âge, puis son exhumation et son érection en l'honneur de Louis XIV avec une dédicace¹⁷. Citant M. Clair, il reprend à son compte l'idée d'obélisques commémorant la puissance des rois de jadis¹⁸. Dès lors, comment son intérêt pour les antiquités égyptiennes et plus spécifiquement pour les momies et leurs sarcophages est-il né ? Pour le comprendre, il faut s'intéresser à la condition même des trouvailles archéologiques et considérer l'enjeu des affects dans la découverte d'objets.

2. La passion pour l'objet archéologique

2. 1. L'émotion de la découverte

À partir de 1821, Perrot s'éprend de l'objet archéologique, quelle que soit son origine. Rendant hommage à son mentor, Villiers du Terrage, il explique dans *Essai sur les momies* (1845) que ce dernier « transforma un simple sergent major de l'Empire en un zélé archéologue »¹⁹. Une métamorphose s'opère pour Perrot qui se passionne, dès lors, pour l'Antiquité et les antiquités locales, voire celles de l'étranger : « L'étude de l'Antiquité était devenue un besoin indispensable. [...] Je ne pouvais embrasser une autre profession. J'étais habitué à vivre des émotions que procure la découverte d'un objet antique »²⁰. Le Nîmois appartient à ce que Marie-Hélène Santrot nomme ces « intellectuels passionnés »²¹, ce qui apparaît clairement ici lorsqu'il exalte le vestige sortant de terre et se dévoilant à ses yeux.

2. 2. Une passion « auto-destructrice » pour l'Égypte

Désavoué, puis révoqué de son poste de concierge, le 29 septembre 1842, malgré l'appui du maire de Nîmes²², Perrot n'entrevoit d'autre alternative que de se lancer dans

¹² BALTRUŠAITIS, *Isis* 1967.

¹³ As de Nîmes (<https://multicollec.net/1-mo-h/1h04>) ; AUFRÈRE, « Survivances » 1985, 146-148), renvoyant au denier et à l'aureus d'Octavien, à la devise *Ægypto capta* (cf. AUFRÈRE, *Odyssée* 2007, 88-93).

¹⁴ PERROT, *Lettres* 1840, I, 18-20.

¹⁵ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 133-134.

¹⁶ PERROT, *Lettres* 1840, II, 22.

¹⁷ Sur cet obélisque : *ibid.*, 41-45 ; PERROT, « Cicerone » 1857, 38-39 ; AUFRÈRE, « Survivances » 1985, 162-163.

¹⁸ PERROT, *Lettres* 1840, II, 45.

¹⁹ Id., *Momies* 1845, 5 ; AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 141.

²⁰ LANDES, « Perrot » 2010, 120.

²¹ SANTROT, « Parenteau/Pitre » 2011, 195.

²² BLIMONT et RÉGNIER, « Chronologie » 2011, 39. Il est désavoué à la suite d'une polémique autour de la Maison Carrée qui l'opposa à l'académicien, Auguste Pelet (1785-1865), alors que les hypothèses de traduction de Perrot, se fondant sur les thèses de Séguier, étaient justes ; cf. AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 137 ; *ibid.*, « Perrot » 2011, 6-7. Un autre motif est également invoqué : MAZAURIC, *Musée* 1911, 3-4.

une discipline lui permettant de prolonger l'émotion archéologique. Privé de chantiers, il se lance dans le commerce d'antiquités et crée un musée où elles pourront être admirées. « Mû, dit-il, par une passion irrépressible et auto-destructrice »²³, il se consacre à l'égyptologie, pensant qu'il aurait plus de chance de voir sa pensée reconnue par la communauté savante.

Son obstination pose la question de son rapport à l'objet, notamment le fait que la passion ressentie par Perrot ait fait naître chez-lui la volonté de savoir, le désir de dévoiler une connaissance perdue. Alors qu'il est privé de l'accès aux antiquités romaines de la ville, il tente de faire parler les objets égyptiens et en particulier les sarcophages et les momies. Il s'oriente dans deux directions : constituer ce que l'on nommera « Muséum » ou « Musée Perrot » et procéder au démaillotage public de momies, tout en publiant des ouvrages sur ce qu'il nomme « pantomime égyptienne ».

2. 3. Le musée : la momie, phare du savoir

2. 3. 1. Un musée : la passion ordonnée ?

Dans son *Essai*, Perrot explique qu'il amassait « les précieux débris trouvés non seulement dans notre ville, mais dans le Midi, autant pour en empêcher la dispersion que pour les sauver d'une destruction complète » et il poursuivait ainsi : « je me flattais qu'un jour notre administration municipale, en sentant le prix, voudrait en acquérir la propriété. Trompé dans mon attente, j'ai pris la résolution de former, moi-même, un musée »²⁴.

Il fait de ses ouvriers d'excellents rabatteurs d'objets archéologiques, après même la fermeture des chantiers. Au moyen de ce subterfuge, il parvient à créer ledit « Musée Perrot ». Dans cette première moitié du XIX^e siècle, il n'est d'ailleurs pas le seul à poursuivre de telles stratégies. Alexandre du Mège, conservateur du musée des Antiques de Toulouse, agit de même²⁵. L'étude de M.-H. Santrot montre un procédé similaire illustré par Fortuné Parenteau (1814-1882) et Pitre de Lisle du Dreneuc (1846-1924), conservateurs et collectionneurs à Nantes durant la seconde moitié du XIX^e siècle²⁶.

Il exprime également son attachement pour la conservation des objets, la connaissance et la mémoire de l'histoire locale, ainsi que d'autres l'ont fait dans diverses régions de France. Il s'inscrit ainsi dans l'émergence d'une archéologie définie par la conscience d'un patrimoine antique qu'il convient d'exhumer et d'exposer dans un lieu spécifique : le musée.

Le 29 mars 1823, un premier musée ouvre ses portes au sein de la Maison carrée²⁷ dont Perrot devient « concierge », le 1er juillet de la même année²⁸. Cependant, Perrot, jugeant le lieu exigü, achète, le 26 août 1828, une maison sise 10-12, place de la Maison-Carrée, et y installe son musée²⁹ ; en 1845, on constate qu'il l'a déménagé dans un local au 8, rue de la Fontaine³⁰.

La réalisation d'un « musée » participe, chez lui, du souhait de diffuser le goût de l'antique, qu'il définit comme « un cours d'Antiquités appliqué à l'histoire de l'art

²³ LANDES, « Perrot » 2010, 119.

²⁴ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 141-142. Souhaitant faire don de son cabinet à la ville de Nîmes, sa révocation lui interdit une telle générosité. Sa collection de statues classiques fut vendue à la Ville en 1891 ; cf. MAZAURIC, *Musée* 1911, 3.

²⁵ AUFRÈRE, « Du Mège » 2000 ; MENEGHETTI *et alii*, « Itinéraire » 2017, 202.

²⁶ SANTROT, « Parenteau/Pitre », 2011.

²⁷ BLIMONT et RÉGNIER, « Chronologie » 2011, 38.

²⁸ Loc. cit.

²⁹ PERROT, *Notice* 1843 ; BLIMONT et RÉGNIER, *art. cit.*, 38.

³⁰ PERROT, *Momies* 1845 ; BLIMONT et RÉGNIER, *art. cit.*, 39.

pendant 40 siècles, dans une collection qui [l]'a ruiné, mais qui devait servir (...) à contribuer à l'instruction de la jeunesse »³¹. Le musée ayant vocation à éduquer, Perrot se flatte de poursuivre des perspectives pédagogiques en histoire de l'art. Parmi ces enseignements, figurent l'archéologie égyptienne, grecque, romaine, les antiquités méridionales, l'épigraphie et la numismatique latines. Conjuguer pédagogie et exposition des œuvres pour faire du musée un lieu d'apprentissage – les visites sont payantes³² – s'inscrit dans l'esprit du siècle, si on croit l'exemple du musée du Louvre. Il s'agit, à partir de 1816, ainsi que l'explique Hélène Jagot, « de faire émerger une nouvelle conception du Musée, de l'Histoire et du Patrimoine, moderne, didactique »³³. Le musée devient encyclopédique et didactique en montrant les collections de l'Antiquité comme source d'inspiration aux artistes. Une conception progressiste de l'histoire naît : le musée devient un livre d'histoire en images et en objets classifiés et ordonnés³⁴.

Dans le cadre d'un tel programme, les collections égyptiennes trouvent leur place dans le musée Charles X qui ouvre ses portes le 15 décembre 1827³⁵. Le projet muséographique de Champollion consiste en une répartition des objets dans quatre salles thématiques, une salle des dieux, une salle civile et deux salles funéraires³⁶. Plus modestement, au XIX^e siècle, les musées de plusieurs grandes villes de France, souhaitant tisser le fil de l'histoire, font une place à l'ancienne Égypte³⁷. À son tour, Perrot envisage une conception du musée où les momies jouent un rôle à part :

Je rêvais la création d'un véritable musée et rien ne m'arrêtera devant l'exécution de ce projet. Tout le midi fut pris à contribution, statues, vases, verrerie, médailles, potteries (*sic*) des romains, meubles du moyen-âge, vases étrusques et momies d'Égypte³⁸.

Et il se presse d'ajouter : « Or, entre autres anciens objets nous venant de ce peuple, j'ai été assez heureux pour découvrir l'une des plus belles Momies qui aient été rapportées en Europe. La Caisse est richement décorée [...] »³⁹. Ici, le terme « momie » est synonyme de sarcophage : le corps embaumé, ne faisant qu'un avec son enveloppe d'éternité, peut ainsi être déchiffré. Dès lors, l'adjectif « belle » se rapporte sans doute à la qualité de conservation. Selon le principe guidant l'antiquaire, il est nécessaire de disposer d'objets égyptiens et plus particulièrement d'une momie dont on peut interpréter les ornements. Dans son *Essai*, Perrot développe sa pensée : « Dans sa composition et pour que les beaux-arts y fussent représentés depuis leur origine jusqu'à

³¹ LANDES, « Perrot » 2010, 120.

³² AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 138 ; MENEGHETTI, *et alii*, « Itinéraire » 2017, 209 (affiche du 1^{er} avril 1827).

³³ JAGOT, « Écrin » 2013, 206.

³⁴ *Ibid.*, 206-208, 216. Considéré comme un musée universel, le nouveau projet remplace le musée Napoléon et restitue près de 5 000 pièces, considérées comme prises de guerre, à leurs pays d'origine. Il faut attendre les années 1835-1840 pour que la démarche historiciste prenne son essor. Toutefois, le musée, par ses décors, reste ambivalent. Si Champollion souhaitait montrer que les objets égyptiens pouvaient être une source d'inspiration, son souhait ne saurait être exaucé pour les plafonds des salles s'inspirant de thèmes bibliques ou de l'Expédition d'Égypte.

³⁵ GUICHARD, « Champollion » 2017, 144-146.

³⁶ *Ibid.*, 137-144.

³⁷ SANTRÔT, « Parenteau/Pitre » 2011, pour Nantes par exemple.

³⁸ Chronologie détaillée de Jean-François Aimé Perrot « Antiquaire Nîmois » et sa famille par A. Blimont J. Régner, cité par LANDES, « Perrot » 2010, 119.

³⁹ PERROT, *Momies* 1844, 82-85 ; AUFRÈRE, « Rectification » 2011, 31.

l'époque la plus rapprochée de notre siècle, devaient nécessairement entrer les monuments égyptiens, comme appartenant à l'enfance de l'art »⁴⁰. Pour lui, la momie, « objet » rattaché à l'enfance de l'art, matérialise le point d'origine d'une histoire de l'Occident. Elle est reléguée dans une forme d'exil, car, à ce stade, son histoire n'est considérée qu'au service de l'histoire occidentale.

2. 3. 2. L'acquisition des momies

Perrot disposait, selon S. H. Aufrère, d'une des plus importantes collections égyptiennes du Midi de la France, aujourd'hui ventilée entre plusieurs musées : Nîmes, Avignon, Toulouse, Bordeaux⁴¹.

La consultation de la *Notice du Musée de Sculpture et d'Antiquités*⁴², et des deux éditions de son *Essai* permet de constater que Perrot aurait acquis :

- la momie et le cercueil d'Inimennaÿsnebout présents dans les collections de Perrot en 1829⁴³ (aujourd'hui à Toulouse) (fig. 1 ci-contre)⁴⁴ ;
- le cercueil d'Itneferamon (jadis lu Athéphinophré), arrivé avant 1843 (aujourd'hui à Bordeaux)⁴⁵ ;
- plusieurs momies signalées en 1844, et novembre 1845 (dont une dépouillée de ses bandelettes) ;
- enfin trois « momies » (*i. e.* un cercueil et deux momies) rapportées en 1845.

L'Expédition d'Égypte a développé le goût de l'Europe pour l'Égypte et a conséquemment amplifié le flux des antiquités égyptiennes vers les rives européennes. L'histoire des momies Perrot fait écho à celles de nombreuses autres ayant voyagé d'Égypte en Europe. Au XIX^e siècle, le commerce de momies est relayé par la presse locale⁴⁶. La collection de Geoffroy Saint-Hilaire, parvenue en France, le 24 décembre 1801, contenait deux grandes caisses renfermant des momies humaines et des caisses de momies animales⁴⁷.

Quant à Frédéric Cailliaud, il a rapporté plusieurs caisses de momies, dont un ensemble offert au musée Dobrée à Nantes après son second voyage⁴⁸. Puis, à partir de 1820, les



Fig. 1 : Le sarcophage d'Inimennaÿsnebout, musée Georges-Labit, Toulouse, inv. n°49. 287-2.

⁴⁰ PERROT, *Momies* 1844, 82-85 ; AUFRÈRE, *loc. cit.*

⁴¹ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 131.

⁴² PERROT, *Notice* 1843.

⁴³ Id., *Momies* 1845, 27.

⁴⁴ DAUTANT et AUFRÈRE, « Inimennaÿsnebout » 2011, 23.

⁴⁵ DAUTANT et ZIEGLÉ, « Athéphinophré » 2011, 4-5. Étude dans DAUTANT, *et alii*, « Iténéferamon » 2011.

⁴⁶ PEREZ, « Momie » 2015. Dans la région voir par exemple *Le Journal du Gard* du samedi 21 février 1824 ou encore le *Journal du Gard* du 27 février 1830.

⁴⁷ Muséum d'Histoire naturelle, ms 21713 : État des caisses et des tonnaux arrivés d'Égypte, destinés au Muséum d'histoire naturelle de Paris par le C. Geoffroy (...) et renfermant des objets d'antiquités et d'histoire naturelle, Marseille, 18 nivôse an X (8 janvier 1802), cité par BRET, « Musée » 2013, 132.

⁴⁸ Cailliaud arrive à Damiette en 1815, et avec Drovetti, vice-consul de France (1777-1852), il s'engage dans un périple entre janvier et juin 1816 jusqu'en Nubie (MAINTÉROT, « Égyptomanie » 2013, 150). De retour en Égypte en 1822, il s'installe à Thèbes et constitue

monuments égyptiens affluent en Europe grâce aux collections des consuls européens en Égypte. Bernardino Drovetti, consul de France à Alexandrie à partir de 1803, ou Henry Salt, consul d'Angleterre en 1816, constituent d'importantes collections issues de Thèbes, Saqqâra, Abydos⁴⁹. L'achat du zodiaque de Dendara⁵⁰, en 1821, témoigne du vif engouement pour l'Égypte.

2. 3. 3. La « pantomime des figures »

Perrot étudie ses sarcophages en vue d'en dégager une pensée originale⁵¹. Les momies étant au centre de ses préoccupations, les autres objets de sa collection n'ont plus qu'un caractère anecdotique :

Sans avoir aucune notion de l'étude des monuments de l'Égypte, bien moins encore que celle des hiéroglyphes qui sont ici partout, et désespéré de n'avoir rien à dire sur un aussi précieux sarcophage, j'essayais devant quelques amis d'expliquer l'analogie qui me paraissait exister entre les grandes figures des tableaux et les caractères hiéroglyphiques placés au-dessus [...] ainsi, au-dessus de deux grandes figures d'hommes, l'une ayant le bec d'un Ibis et l'autre celui d'un Epervier, sont précisément placées les peintures de ces deux oiseaux. Cette remarque me suggéra l'idée que ces dernières devaient être la légende qui (comme dans les tableaux du moyen-âge dont les figures portaient à la bouche une banderole écrite pour les expliquer) devait être aussi l'explication des peintures au-dessus desquelles elle se trouve placée. En un mot, je crus que ces cartouches jouaient le rôle de la lettre, mais de même qu'il n'y a pas impossibilité d'expliquer une gravure sans la lettre, je me mis à étudier la pantomime des figures, et je puis le dire, je dois ma découverte à mon ignorance de ce qui a pu être adopté sur ces monuments.

Cela admis, je ne devais plus m'occuper des hiéroglyphes ; je ne devais plus étudier que la pantomime, le jeu des figures, leur pose, leur geste. [...] ⁵²

Tout se passe comme si le sarcophage, venu de loin, était, mutatis mutandis, une « pierre de Rosette » en images. Perrot, sûr de son fait, souhaite accéder au savant. Prétendant à une réputation de chercheur, il se pose en pionnier d'une autre « science des égyptologues »⁵³. En 1845, date de la seconde édition de son *Essai sur les momies*, le terme d'égyptologue tend à se normaliser, en sorte que Perrot, se qualifiant d'« égyptologue d'un jour »⁵⁴, prétend rivaliser avec Champollion, découvreur du système hiéroglyphique⁵⁵. Il critique des œuvres de Champollion dont il n'a finalement

une nouvelle collection. Lorsqu'il rentre en France en novembre 1822, sa seconde collection est à nouveau achetée par le gouvernement et enrichit les fonds du Cabinet des Médailles en 1824. Pour une biographie de F. Cailliaud, voir Id., *Cailliaud* 2011.

⁴⁹ La première collection Drovetti est vendue au roi de Piémont-Sardaigne en 1823, collection à l'origine du musée de Turin. La seconde collection est vendue à la France en 1827 ; cf. GUICHARD, « *Expédition* » 2013, 201. Salt put vendre sa première collection au British Museum en 1818 puis la seconde au musée du Louvre en 1826 (loc. cit.).

⁵⁰ Sur l'affaire du zodiaque, voir LELORRAIN, *Zodiaque* 1822. Étude in CAUVILLE, *Zodiaque* 2015.

⁵¹ AUFRÈRE, « Rectification » 2011, 31-33.

⁵² PERROT, *Momies* 1844, 82-85

⁵³ DU MÉGE, « Mémoire » 1849, 139 ; PERROT, *Momies* 1845, 17 ; AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 143, 147.

⁵⁴ Notion expliquée par AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 153 ; Id., « Perrot » 2011, 8-13.

⁵⁵ Sur la lecture des hiéroglyphes, voir IVERSEN, *Myth* 1993, 124-146. Concernant les notions d'émergence des notions d'égyptologie et d'égyptologue, cf AUFRÈRE, *Odyssée* 2007, 179-192.

que peu connaissance. En effet, lorsqu'il se lance dans la science de l'ancienne Égypte, il a 54 ans, et, à cette époque, la *Grammaire égyptienne* est déjà parue (1836), de même que le *Dictionnaire égyptien* en écriture hiéroglyphique. Perrot ne dispose visiblement d'aucun exemplaire à Nîmes et s'adresse directement au Ministre de l'Instruction Publique pour en obtenir une copie⁵⁶. D'après lui, seul le dictionnaire lui serait parvenu en 1843, l'empêchant de fait d'apprendre la grammaire⁵⁷.

La difficulté d'accéder aux ouvrages de Champollion souligne le caractère confidentiel de la nouvelle discipline ; des travaux scientifiques parisiens ne parviennent que des échos lointains en province, et les publications de Perrot en témoignent⁵⁸. Par exemple, les gravures, réalisées par son fils Adolphe, dans *Musée égyptien. Momie de la princesse Athephinofré. Momie de Jacob mort environ 1955 ans avant notre ère*, paru en 1858, montrent des hiéroglyphes fantaisistes (fig. 2).

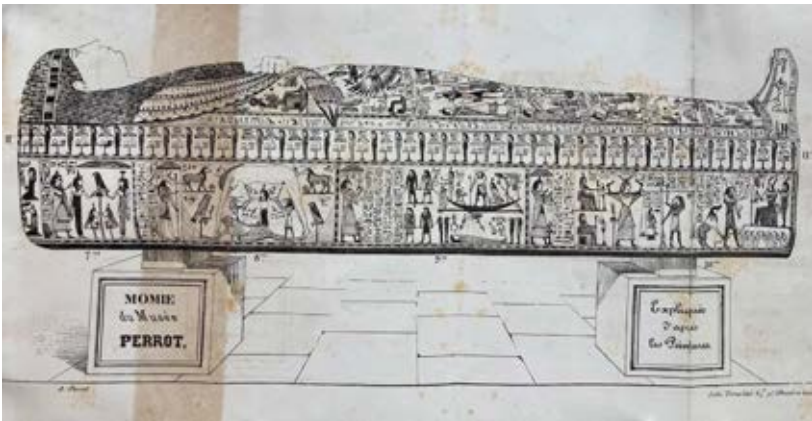


Fig. 2 : « La momie du Musée Perrot, expliquée d'après les peintures ». Lith. Trouillet. PERROT, *Momies* 1844, pl. 2 (© S. H. Aufrère).

Cela est d'autant plus surprenant que, depuis 1809, la parution de la *Description de l'Égypte* a contribué à affûter le regard sur l'Antiquité égyptienne⁵⁹.

De fait, il semble que Perrot se livre, dans la presse locale, à des développements hasardeux quant à l'iconographie égyptienne en marge des sociétés savantes locales⁶⁰. Par exemple, entre 1853 et 1854, le *Courrier du Gard* publie une série de huit articles sur l'ancienne Égypte intitulée « Recherches sur les hiéroglyphes et la théogonie des

⁵⁶ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 142-143.

⁵⁷ *Courrier du Gard* du 15 septembre 1853.

⁵⁸ GRINEVALD, « *Description* » 2013, 83 ; AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 141.

⁵⁹ Publiée en 1809 et 1829, la *Description de l'Égypte* est formée de neuf volumes de textes in-folio, dix tomes de planches reliées, rassemblées en douze volumes. En 1816, 54 bibliothèques publiques sont pourvues des premières parutions. Debure père et fils, grands libraires parisiens, doivent en assurer une vente difficile. Seuls quelques exemplaires sont envoyés en province. En 1828, 150 exemplaires sont vendus, alors que le gouvernement en a donné 510 aux collaborateurs politiques, historiques, militaires, artistiques, aux bibliothèques... En revanche, la seconde édition, autorisée par ordonnance du 23 juin 1820 et dirigée par Charles-Louis-Fleury Panckoucke (1780-1844), est un succès. De prix moindre, elle est vendue en quasi-totalité par souscription (GRINEVALD, *art. cit.*, 86, 92-93).

⁶⁰ Il n'existe pas trace de parutions ou de communications de Perrot dans les sociétés savantes de Nîmes, Bordeaux ou Toulouse pour les années 1840 à 1855.

Égyptiens »⁶¹. Prétendant prendre appui sur les retours de collègues, dont l'égyptologue Sir John Gardner Wilkinson (1797-1875), Perrot fait l'éloge de sa méthode et de son musée. Dans *Un dernier mot sur le polythéisme*⁶², Perrot cite plusieurs collègues qui auraient dit :

Nous étions loin de nous attendre à ce qu'on put donner une explication, aussi intéressante que la vôtre, aux peintures qui ornent la Caisse de votre Momie, et dans lesquelles vous avez su trouver la mythologie égyptienne, source où il est évident que les Grecs ont puisé la leur. En un mot, c'est une histoire, et cette histoire a quatre mille ans⁶³.

L'intérêt de Perrot ne repose pas, contrairement à Champollion, sur la volonté de retracer l'histoire, mais sur celle de décrypter un symbolisme ésotérique. Nous voyons donc que l'achat de momies, leur arrivée dans le musée, se doit de répondre à des attentes religieuses et non archéologiques. Perrot pourrait donc déraciner les momies de leur lieu de repos pour venir valider sa théorie d'un monothéisme égyptien. Nous suggérons que les momies, malgré l'intérêt sincère qu'il leur porte, sont en exil, voire en errance, coupées de leurs racines historiques.

La momie devient « professeur » de Perrot, comme il l'affirme : « Égyptologue d'un jour, et nous ne craignons pas de le répéter, dit-il, n'ayant d'autre professeur que la Momie que j'explique, je ne puis dire que ce que j'y trouve, en un mot, ce qu'elle m'apprend »⁶⁴. Un dialogue pédagogique s'instaure entre la défunte et son « élève », en sorte que Perrot entre en communion (« union imaginaire ») avec le passé. D'où il apparaît que la momie, qui appartient au patrimoine, contribue à l'histoire universelle en arrimant la gloire du présent à la magnificence des ancêtres : « La momie qu'[il a] étudiée, et qui a été pour [lui] un professeur [...] » lui enseigne la science égyptienne⁶⁵. Telle attitude rappelle les propos de Pitre de Lisle du Dreneuc à propos du cabinet de Fortuné Parenteau à Nantes, archéologue antiquaire, dont la collection d'antiquités se veut « l'archéologie vivante et parlante », où chaque objet est étudié avec « un soin passionné » afin que soit éclairée la « filiation de [l'] art national »⁶⁶. Dans une certaine mesure, en acquérant des momies pour son musée, en rapportant celles-ci à une enfance de l'humanité, en posant les principes d'une mythologie dont héritèrent les Grecs, Perrot les fait aussi participer au culte de l'Antiquité nationale⁶⁷. Cependant, pour de multiples raisons, notamment l'opposition aux idées de Perrot dans le milieu académique, l'intérêt pour l'ancienne Égypte resta limité à Nîmes⁶⁸.

3. Le voyage des momies d'Égypte à Nîmes : un récit épique

Perrot n'a jamais pu, ni se rendre en Égypte, ni retourner en Italie pour mettre à l'épreuve ses théories. Les Dossiers individuels des bénéficiaires des indemnités

⁶¹ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 139.

⁶² PERROT, *Polythéisme* 1857 ; AUFRÈRE et DAUTANT, *art. cit.*, 139-140.

⁶³ *Ibid.*, 142.

⁶⁴ PERROT, *Momies* 1844, 51-52 ; AUFRÈRE et DAUTANT, *art. cit.* 2010, 147.

⁶⁵ PERROT, *Momies* 1845, 134 ; AUFRÈRE et DAUTANT, *art. cit.* 2010, 147.

⁶⁶ SANTROT, « Parenteau/Pitre » 2011, 164.

⁶⁷ POMIAN, *Collectionneurs* 1987, 65.

⁶⁸ TARDAT, « Excursus » 2017. Contrairement à Toulouse avec A. du Mège, et Rennes où Jules Aussant (1805-1872), directeur des musées de Rennes et passionné d'égyptologie, a eu à cœur de développer les collections par dons et achats ; cf. SANTROT, « Anticomanie » 2008, 90.

littéraires et scientifiques, secours, souscriptions (Archives Nationales, série F 173202) témoignent de plusieurs tentatives de Perrot pour obtenir des subventions en vue de voyages d'études en Italie afin d'accéder aux collections égyptiennes, notamment celles du musée de Turin. Les trois dossiers conservés portent respectivement les dates suivantes : 3 juillet 1845, 18 février 1850, et 21 octobre 1853. Il souhaite vérifier sa méthode pantomimique, définie en 1845 dans son *Essai sur les momies* publié à compte d'auteur, car à l'heure actuelle, il ne peut la vérifier qu'avec les sarcophages de sa collection⁶⁹. Il souhaiterait pouvoir étudier ceux du musée de Turin, puis se présenter à Paris et soumettre ses recherches à la critique⁷⁰. Ainsi, contrairement à d'autres, tels F. Caillaud⁷¹ qui voyagea par deux fois en Égypte (1815 et 1822), Perrot ne foula-t-il jamais la terre des pharaons, pas plus qu'il ne put observer les antiquités égyptiennes d'Italie une fois ayant découvert sa passion pour l'Égypte.

En somme, Perrot n'a jamais pu assister à la découverte des momies sorties de leurs tombeaux. Or, une des conditions mêmes de la découverte en archéologie, est, comme l'explique P. Pinon, que quelqu'un s'en fasse témoin et de préférence, agisse en savant⁷². Il est fort possible que Perrot ait voulu recréer, à sa manière, le récit d'une découverte archéologique, destinée à être validée a posteriori par son analyse. En effet, dans le recueil *Momie de la princesse Atéphinophrê*, Perrot reproduit une lettre, en date du 1er juin 1842, d'un soi-disant capitaine Antoine Beau, qui aurait acquis la momie de « Yacoub⁷³ » et une caisse de momie qu'il se serait procurée à Alexandrie. Les deux hommes se seraient connus alors que Perrot était lieutenant des douanes⁷⁴. Perrot aurait été animé d'un intérêt pour l'Égypte ; prêtant des propos audit capitaine, il écrit qu'une « découverte précieuse serait celle de la momie de Jacob »⁷⁵. La lettre est un récit rocambolesque, digne d'une aventure où se mêle l'imaginaire égyptomane, creuset de sensation forte. Il invente une véritable fiction archéologique et crée de toutes pièces une histoire pleine de rebondissements où la découverte du nom de la momie « imprime la terreur » et « épouvante »⁷⁶. Faisant songer à un récit romanesque de malédiction de momie, la pseudo-lettre de Perrot peut être qualifiée d'archéologie magique, où le lecteur est porté par un récit de voyage⁷⁷. En nous emmenant sur les rives du Nil comme le fera, plus tard dans le siècle, Henry Ridder Haggard (1856-1925), auteur de *Cleopatra* (1889), Perrot partage l'euphorie de la découverte archéologique. Dans les deux cas, l'archéologie conserve une puissance d'évocation, une magie : elle ouvre un accès à une civilisation à tout jamais disparue⁷⁸.

Il offre un condensé des représentations mêlant références bibliques – la découverte de la momie de Jacob en l'adossant au « récit de la Bible » – et des références anciennes sur l'Égypte. Ainsi, Perrot prend-il appui sur les visions du consul d'Égypte Benoît de Maillet (1656-1738), qui portent le sceau de l'imaginaire du XVIII^e siècle⁷⁹.

⁶⁹ LANDES, « Perrot » 2010, 117.

⁷⁰ *Ibid.*, 118.

⁷¹ MAINTEROT, « Égyptomanie » 2013, 150.

⁷² PINON, « Les pratiques de l'archéologie » 2009, 49.

⁷³ PERROT, *Musée* 1859, 12 ; AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 153-154.

⁷⁴ *Ibid.*, 137, 151-153.

⁷⁵ PERROT, *Musée* 1859, 9.

⁷⁶ *Ibid.*, 12 ; AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 152.

⁷⁷ Sur les malédiction, voir SENTI, « Momie » 2015.

⁷⁸ CORRIOU, « Haggard » 2020.

⁷⁹ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2011, 8-9.

Ignorant l'origine réelle des momies nouvellement arrivées, il mentionne le nom copte de Memphis, Manof⁸⁰, source de toutes les richesses dans l'imaginaire égyptomane, et non celui de Thèbes, origine plus probable⁸¹. Il contribue à une pratique courante : prêter fallacieusement une origine prestigieuse à un objet⁸².

4. Voyage dans le Midi : errance et démaillotage

L'histoire des momies ne s'arrête pas au « Muséum Perrot ». Car, à partir de 1850, les affaires du bonhomme périssent. Vivant d'expédients, lui et sa famille, il est peu à peu contraint de se dessaisir des pièces de sa collection⁸³. Après de longues tractations, les momies sont vendues. Le 30 décembre 1861, le maire et la Ville de Bordeaux font l'acquisition de trois momies, deux sarcophages égyptiens et une statuette en bois pour 2 500 francs. L'achat est recommandé par le Toulousain, Alexandre du Mège (9 novembre 1861)⁸⁴ :

Le sieur Perrot a fait pendant longtemps le commerce des antiquités. Je l'ai vu exerçant à Nîmes les fonctions de concierge du Musée existant dans le temple antique que l'on connaît vulgairement sous le nom de Maison Carrée. Je lui ai achetée une très belle caisse double couverte de peintures hiéroglyphiques et renfermant une momie. Le tout est dans l'une des galeries supérieures du Musée de Toulouse⁸⁵.

Perrot avait parcouru les foires de Sète et Bordeaux, notamment dans l'espoir de vendre ses momies mais peut-être aussi en vue d'une pratique courante à l'époque : leur démaillotage, à l'exemple de Champollion et Cailliaud en présence de Vivant Denon⁸⁶. D'autres momies de F. Cailliaud connurent le même sort au cours de séances publiques : celle de Padiimenipet, fils de Sôter, a été démaillottée par le Nantais en personne devant la haute société parisienne, le 30 novembre 1823. Celle qu'il offrit à la Société Académique de Nantes, fit l'objet du même traitement, en 1826, et le médecin Maréchal rédigea un rapport exhaustif dans le *Journal de Médecine* paru à Nantes en 1826, intitulé « Rapport sur la momie donnée à la Société académique par M. -F. Cailliaud de Nantes ». Cependant, le Nantais ouvrit encore une troisième momie, le 10 septembre 1843, lors du Congrès scientifique de France à la Société des Beaux-arts de Nantes⁸⁷. Cette attraction pour curieux épris de sensationnel se prolonge jusqu'au milieu du XIX^e siècle⁸⁸.

Deux opérations de ce genre peuvent être attribuées à Perrot. En 1843, la première concerne Itneferamon (Athéphinophré), non sans avoir lancé une souscription dans sa *Notice du Musée de sculpture et d'antiquités*⁸⁹. En 1844, une seconde est mentionnée

⁸⁰ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 151.

⁸¹ *Ibid.*, 152 ; DAUTANT, « Asetmakhbit » 2011, 27.

⁸² DEWACHTER, « Rosette » 1999 ; Id., « Néféroubenef » 1980, 109-110. Cette difficulté est aussi relevée par P. Bret lorsqu'il tente de reconstituer la collection de G. Saint-Hilaire pour laquelle il explique un possible mélange de deux collections : BRET, « Musée » 2013, 135-136.

⁸³ AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 139.

⁸⁴ Cependant, au mois de novembre de l'année 1861, le maire de Nîmes, Fortuné Paradan (1811-1888 ; maire 1861-1865), semble favorable à ce que la ville de Bordeaux fasse l'acquisition de la collection Perrot (AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 141).

⁸⁵ *Ibid.*, 149.

⁸⁶ GUICHARD, « Expédition » 2013, 192. Sur Denon voir GALLO (dir), *Denon* 2001.

⁸⁷ MAINTEROT, « Égyptomanie » 2013, 186.

⁸⁸ T. et A. MONIER, « Momie » 2015.

⁸⁹ PERROT, *Notice* 1843, 39 ; AUFRÈRE et DAUTANT, « Perrot » 2010, 138.

dans son *Essai*⁹⁰. Annonçant sa venue par voie de presse, il voyage en train, emportant ses momies avec lui. La première d'entre elles a peut-être été la momie d'Inimennaÿsnebout, dont Champollion, passé par Nîmes en février 1830, fournit la description à Alexandre du Mège qui se proposait de l'acquérir⁹¹.

Sans prêter attention à la superstition touchant les momies, Perrot fait fond sur l'effroi et la fascination qu'elles exercent⁹². En marge de l'évolution de l'égyptologie, il poursuit ses démonstrations, faisant revivre la momie, préfigurant Théophile Gautier dans *Le Roman de la Momie* (1858). D'une certaine manière, pour Perrot le démaillotage des momies relève du même principe que la trouvaille archéologique, qui, selon Alain Schnapp, aurait parfois le statut d'objet vivant. Perrot l'évoque ainsi :

Que nos monuments d'architecture [...] aient résisté aux secousses de dix-neuf siècles [...] cela s'explique par la dureté des matériaux et la solidité de la construction [...] mais que des corps humains, composés de limon et d'argile, si faciles à se décomposer, aient bravé l'action destructrice du temps et les lois de la nature pendant plus de quatre mille ans, voilà ce qui a toujours lieu de surprendre⁹³.

La momie, parce qu'elle est comparable à une ruine, inquiète et fascine ; elle témoigne d'une lutte contre l'oubli que l'on retrouve souvent dans les écrits des antiquaires épris de conservation⁹⁴. Perrot n'hésite pas à les qualifier de « relique » suscitant « l'admiration », contribuant ainsi à leur conférer une dimension sacrée⁹⁵. En ce sens, l'exposition de momies participerait, selon Claude Aziza, d'une vision romantique de l'archéologie⁹⁶.

Sortie de son caveau puis de son musée, la momie est un médiateur entre l'observateur et l'invisible ainsi que le souligne Krzysztof Pomian⁹⁷. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre ce qui est définitivement perdu (ce que nous ne pouvons plus voir) et le moment présent. Dans cette perspective, Pomian la qualifierait, dès lors, de sémiophore, c'est-à-dire de porteuse de sens. Enfin, la momie peut, au sens retenu par Favret-Saada (1985), « affecter », c'est-à-dire toucher ceux qui entrent en contact visuel avec elle⁹⁸. Les momies, faisant vibrer d'effroi par la magie dont elle est porteuse, car se situant entre science et imaginaire, leur démaillotage relève du sensationnel. Ayant toujours occupé une grande place dans l'imaginaire, elles attirent autant qu'elles répugnent depuis le XVII^e siècle puisqu'elles figurent, avec les crocodiles, comme les pièces les plus prisées du cabinet de curiosité⁹⁹. D'où, selon Claudie Voisenat, le « processus qui mène au savoir prend (...) la forme d'un affect ». Selon elle, ce processus

⁹⁰ PERROT, *Momies* 1844, 17, 29 ; AUFRÈRE et DAUTANT, *art. cit.*, 138-139, 149.

⁹¹ MENEGHETTI *et alii*, « Itinéraire » 2017, 201-204. Ami de Champollion, Du Mège s'était adressé à lui pour enrichir sa collection d'antiquités égyptiennes : AUFRÈRE, « Un ami toulousain de Champollion » ; MENEGHETTI *et alii*, « Itinéraire » 2017, 202.

⁹² Sur le rapport entre les momies et les enjeux politiques de l'époque voir BULFIN, « Suez Canal » 2011 ; DEANE, « Mummy » 2008. Ces auteurs mettent en avant un lien fort avec les événements politiques et l'émergence d'un genre narratif où la momie trouve sa place. Concernant la malédiction des momies : AUFRÈRE, *Momie* 1990.

⁹³ PERROT, *Musée* 1859, 3.

⁹⁴ SCHNAPP, « Initiation » 2014.

⁹⁵ PERROT, *Musée* 1859, 4.

⁹⁶ AZIZA, « Romains » 1996.

⁹⁷ POMIAN, *Collectionneurs* 1987.

⁹⁸ VOISENAT, « Archéologie/affect » 2008.

⁹⁹ AUFRÈRE, *Momie* 1990, 160, 162-163.

prend souvent appui sur un temps de familiarisation avec l'objet, longuement manipulé et observé, phase qui s'achève par une révélation « sidérante », puis sur un travail de consolidation fondée sur l'érudition. Dans le cas de Perrot, il entre en communion véritable avec l'objet égyptien, en vertu d'une sensibilité artistique. Chez lui, l'imagination fait partie intégrante de la profession¹⁰⁰. On constate, dès lors, que le modèle d'une tension opposant égyptologie et égyptomanie – d'un côté la science et de l'autre la fascination – perd de sa pertinence¹⁰¹. Selon ses critères, il tente d'instruire les foules, attitude adoptée avec bien plus de rigueur par Auguste Mariette (1821-1881), lorsque ce dernier recrée le spectaculaire « Temple égyptien », inspiré du mammisi de Philæ, à l'Exposition universelle de 1867¹⁰².

D'où Perrot met la momie « en mouvement » à travers les villes, et ce voyage des corps n'est pas sans suggérer, à un autre niveau, l'un des deux monolithes de Louqsor offert par l'Égypte à la France, en 1830. En effet, l'obélisque de la Concorde¹⁰³ est dressé le 25 octobre 1836 avec grand appareil, la foule ovationnant la réussite technique de l'ingénieur Apollinaire Lebas. Ce qui autrefois était étranger, mis à distance, devient symbole de force, de puissance, puis est intégré dans un discours sur l'identité nationale. L'enjeu poursuivi n'est pas *a priori* l'élaboration d'une science, mais la possibilité d'adresser un message fort en remployant des monuments symbolisant l'idée de suprématie. Théophile Gautier, dans *Nostalgie d'obélisque*, fait parler celui de Paris qui se désole de sa solitude, de la froideur du climat, tandis que son frère, épargné par le voyage et le déracinement, paraît envier l'exilé. De tous ses vœux, il appelle au voyage, car c'est là qu'est la vie. Ainsi, peut-on interroger les momies de Perrot comme revenues à la vie dans l'imaginaire occidental, car délivrées de leurs secrets. Leur voyage s'impose comme nécessaire à la vie, tel l'obélisque du poème de Théophile Gautier, qui voit défiler devant lui une myriade de visiteurs, loin de l'immobilisme fantasmé de l'Orient.

Dans ce contexte, la momie devient un monument de taille réduite dont les secrets, si longtemps gardés, sont dévoilés. Témoin des temps passés, elle présente la splendeur et la force d'une civilisation disparue. Ainsi, si Perrot propose une vue fondée sur la sensation, s'inscrit-t-il dans une tradition dont le musée se veut un écho. Les démaillotages publics, les expositions itinérantes sont des relais de savoirs dont le musée fige les conventions. La momie est un condensé de savoir, une énigme à percer, un être à faire revivre. S'emparant de tout l'univers égyptomaniaque, il réinterprète à foison les symboles. Perrot témoigne, en son temps, de la puissance d'évocation des momies, via les émotions ambivalentes qu'elles suscitent. Sortie de sa tombe, seul reste un nom à partir duquel Perrot brode une nouvelle histoire ; il inscrit la momie dans le nomadisme, le sensationnel et la coupe de toute autre forme d'archéologie. Prise à part, elle erre dans les territoires du sud de la France, au service d'un imaginaire suscité par l'émotion, clé du savoir. Pratiquant une archéologie de la monstration, Perrot en fait une archéologie « dramatique » où chacun peut dialoguer avec la splendeur disparue du passé.

¹⁰⁰ VOISENAT, *art. cit.*

¹⁰¹ JARSAILLON, « Egyptomania » 2018, 359.

¹⁰² *Ibid.*, 364 ; GAULTIER-KURHAN, « Expo. 1867 ».

¹⁰³ SOLÉ, *Obélisque* 2004, 187.

BIBLIOGRAPHIE

- AUFRÈRE (S. H.), *Momie 1990 = La momie et la tempête : Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la curiosité égyptienne en Provence au début du XVII^e siècle*, Avignon, Barthélémy.
- *Odysée 2007 = L'Odysée Aigyptos. Le sceptre et le spectre*, Jouy-sur-Morin, Pages du Monde.
- « Rectification » 2011 = « Jean-François-Aimé Perrot. Début de l'égyptologie à Nîmes (1843-1844) et la "rectification d'une erreur générale". *L'essai sur les momies et autres* », dans AUFRÈRE (coord.), *Muséum*, II, p. 29-36.
- « Survivances » 1985 = « Quelques survivances de l'Égypte ancienne en Provence gallo-romaine », dans *E&P*, 146-169.
- (coord.), *Muséum 2011 = L'Égypte du Muséum Perrot I (= Égypte, 62, juin-juil. 2011) et II (ibid. 63 ; sept. -oct. 2011)*.
- (éd.), *Émergence 2017 = Autour de l'émergence de l'Égyptologie (XVII^e-XIX^e siècles)*, Nîmes, N7.
- et DAUTANT (A.), « Inimennaÿsnebout » 2011 = « Sur les traces du cercueil et de la momie d'Inimennaÿsnebout, musée Georges-Labit-Toulouse », *Égypte*, 62, p. 17-30.
- et DAUTANT (A.), « Perrot » 2010 = « Jean-François Aimé Perrot (1790-1867), "égyptologue d'un jour", petit chantier de micro-histoire », dans KRINGS et VALENTI (dir.), *Antiquaires*, p. 131-160.
- et DAUTANT (A.), « Perrot » 2011 = « Jean-François Aimé Perrot (1790-1867), soldat de l'Empire, montreur de momies et égyptologue », dans AUFRÈRE (coord.), *Muséum I*, p. 3-16.
- AZIZA (C.), « Romains » 1996 = « Les Romains de Momies : Fantômes d'Archéologie ou d'Histoire ? » dans HUMBERT (J. -M.) (dir.), *L'Égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie*, Paris, éditions du Gram, p. 551-584.
- BALTRUŠAITIS (J.), *Isis 1967 = La Quête d'Isis*, Paris, Flammarion.
- BLIMONT (A.) et RÉGNIER (J.), « Chronologie » 2011 = « Chronologie des faits se rapportant à la vie de J. -F. -A. Perrot », dans AUFRÈRE (coord.), *Muséum 2011*, II, p. 37-44.
- BRADLEY (D.), « Mummy » 2008 = « Mummy Fiction and the Occupation of Egypt : Imperial Striptease », *English Literature in Transition, 1880-1920*, 51, n° 4, p. 381-410.
- BRET (P.), « Musée » 2013 = « Le musée imaginaire de l'expédition d'Égypte : les collections archéologiques formées de 1798 à 1801 » dans Mainterot et Jagot (dir.) *Pyramides 2013*, p. 110-137.
- BULFIN (A.), « Suez Canal » 2011 = « The Fiction of Gothic Egypt and British Imperial Paranoïa : The Curse of the Suez Canal », *English Literature in Transition, 1880-1920*, 54, n° 4, p. 411-433.
- CAUVILLE (S.), *Chapelles 1997 = Le Temple de Dendera : les chapelles osiriennes*, Le Caire, Ifao.

- *Zodiaque* 2015 = *Le zodiaque d'Osiris. Le zodiaque de Dendera au musée du Louvre*, Leuven, Peeters.
- CORRIOU (N.), « Haggard » 2020 = « Excavating the Modern Self: Haggard's Egyptological Romances », *E-Rea* 18, n° 1 [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2020, dernière consultation le 12 juin 2022.
- CURL (J. S.) *Egyptomania* 1994 = *Egyptomania. The Egyptian Revival: A Recurring Theme in the History of Taste*, Manchester, Manchester University Press.
- DAUTANT (A.), « Asetmakhbit » 2011, « Le cercueil de la Dame Asetmakhbit-Héribemout/Héribès (Musée d'Aquitaine), dans AUFRÈRE (éd.), *Muséum* II, p. 17-28.
- BORAUD (T.) et LALANNE (B.), « Iténéferamon » 2011, « Le cercueil d'Iténéferamon au musée d'Aquitaine », *ENiM*, 4, p. 233-272.
- et ZIEGLÉ (C.), « Athéphinofré » 2011 = « À la recherche de la momie d'Athéphinofré » (Iténéferamon) de Perrot (musée d'Aquitaine) », *Égypte*, 63, p. 3-16.
- DEANE, « Mummy » 2008 = « Mummy Fiction and the Occupation of Egypt: Imperial Striptease », *ELT*, 51, n° 4, p. 381-410.
- DEMOULE (J. -P.) (dir.), *Fabrique* 2009 = *La Fabrique de l'archéologie en France*, Paris, INHA.
- DEWACHTER (M.), « Néféroubenef » 1980, « L'histoire moderne du papyrus Néféroubenef, Louvre N 3092, E 25565 », *CdE*, 55, fasc. 109-110, p. 37-42.
- « Rosette » 1999 = « Du texte au signe. La pierre de Rosette et les premières collections d'antiquités » *BSFE*, 146, p. 25-58.
- DU MÈGE (A.), « Mémoire » 1849 = « Mémoire sur les momies conservées au musée de Toulouse », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 3, t. 5, p. 139-155.
- E&P* 1985 = FOISSY-AUFRÈRE (M. -P.), AUFRÈRE (S. H.) et LOURY (C.) (éd.), *Égypte & Provence. Civilisation, survivances et "Cabinet de curiosité"*, Avignon, Fondation Calvet.
- FAVRET-SAADA (J.), *Les mots* 1985 = *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- GALLO (D.) (dir.), Denon 2001 = *Les vies de Dominique-Vivant Denon. Actes du Colloque du musée du Louvre*, Paris, 8-11 décembre 1999, Paris.
- GAULTIER-KURHAN (C.), « Expo. 1867 » = « L'Égypte à l'exposition universelle de 1867 », *Égypte* 63, p. 51-54.
- GRAN-AYMERICH (E.), *Naissance* 1998 = *Naissance de l'archéologie*, Paris, VNRS éditions.
- GRINEVALD (P. -M.), « Description » 2013 = « La Description de l'Égypte. Trente ans de travaux. 1798-1802-1829 », dans MAINTEROT et JAGOT (dir.), *Pyramides*, p. 78-93.

- GUICHARD (S.), « Champollion » 2017 = « Jean-François Champollion, premier conservateur des monuments égyptiens », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 127-149.
- « Expédition » 2013 = « D'une Expédition à l'autre, de Bonaparte à Champollion (1798-1828) », dans MAINTEROT et JAGOT (dir.) *Pyramides*, p. 192-204.
- HUMBERT (J. -M.), *L'égyptomanie* 1989 = *L'égyptomanie dans l'art occidental*, Paris, ACR.
- IVERSEN (E.), *Myth* 1993 = *The Myth of Egypt and its Hieroglyphs in European Tradition*, (1^{re} éd. Copenhague, 1961), Princeton, Princeton University Press.
- JAGOT (H.), « Écrin » 2013 = « Le musée Charles X : un écrin pour les collections égyptiennes du Louvre », dans MAINTEROT et JAGOT (dir.), *Pyramides*, p. 206-239.
- JARSAILLON (C.), « Egyptomania » 2018 = « Modern Egyptomania and Early Egyptology : The Case of Mariette's 1867 Egyptian Temple », *Nineteenth-Century Contexts*, 40, n° 4, p. 359-376.
- KRINGS (V.) et VALENTI (C.) (dir.), *Antiquaires = Les antiquaires du Midi. Savoirs et mémoires XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Errance.
- LANDES (C.), « Amateurs » 2009, « Amateurs et sociétés savantes », dans DEMOULE (dir.), *Fabrique*, p. 54-66.
- « Perrot » 2010 = « Jean-François Aimé Perrot (1790-1867) "Grognard" autodidacte, nouveau Séguier », KRINGS et VALENTI (dir.), *Antiquaires*, p. 117-130.
- LELORRAIN, *Zodiaque* 1822 = *Notice sur le voyage de M. Lelorrain en Egypte, et observations sur le zodiaque circulaire de Dendérah*, Paris, Chez l'Auteur.
- MAZAURIC (F.), *Musée* 1911 = *Catalogue des sculptures antiques de la Maison-Carrée*, Imprimerie générale (<http://www.nemausensis.com/Nimes/musee/CatalogueMuseeMaisonCarree.pdf>).
- MAINTEROT (P.), *Cailliaud* 2011 = *Aux origines de l'égyptologie. Voyages et collections de Frédéric Cailliaud. 1787-1869*, Rennes, PUR.
- « Égyptomanie » 2013 = « De l'égyptomanie à l'égyptologie : le rôle des voyageurs et des collectionneurs », dans MAINTEROT et JAGOT (dir.), *Pyramides*, p. 138-191.
- et JAGOT (H.) (dir.), *Pyramides* 2013 = « Du Haut de ces Pyramides... ». *L'Expédition d'Égypte et la naissance de l'égyptologie (1798-1850)*, La Roche-sur-Yon du 14 décembre 2013-22 mars 2014, Lyon, Fage éditions.
- MENEGHETTI (L.), « Mémoire » 2017 = « Histoire et mémoire toulousaines. La réception de la "science égyptienne" au prisme des académies toulousaines », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 169-194.
- , MADRIGAL (K.) et TARDAT (P.), « Itinéraire » 2017 = « Entre antiquariat et érudition. L'itinéraire de la momie de la dame Inimen(na)ÿsnebout de Gournà à Toulouse », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 195-211.
- MONIER (T. et A.), « Momie » 2015 = « La momie et son public », dans PEREZ (dir.), *Quatre momies*, p. 46-56.

- PEREZ (C.), « Momie » 2015 = « La momie en voyage », dans PEREZ (dir.), *Quatre momies*, p. 39-44.
- (dir.), *Quatre momies* 2015 = *Quatre momies et demie*, musée Joseph Déchelette, Roanne, 20 juin au 20 octobre 2015, République Tchèque, Somogy éditions.
- PERROT (J. -F. -A.), *Cicérone* 1857 = *Le cicérone Arlésion. Abrégé historique des monuments antiques, gotiques et modernes, de la ville d'Arles* extrait du *Guide des voyageurs* de L. Jacquemin, H. Clair, J. -F. -A. Perrot, Arles, V^{ve} Cerf, 1857.
- *Lettres* 1840 = *Lettres sur Nîmes et le Midi, Histoire et Description des monumens antiques du Midi de la France, ornée de 150 sujets ou vignettes, par J. F. A. Perrot, Antiquaire, ancien Conducteur des Fouilles*, 2 vol., Nîmes, V^{ve} Guibert, 1840.
- *Momies* 1844 = *Essai sur les Momies*, Nîmes, V^{ve} Guibert, 1844.
- *Momies* 1845 = *Essai sur les momies*, Nîmes, V^{ve} Gaude, 1845.
- *Musée* 1859 = *Musée égyptien. Momie de la princesse Athephinofré. Momie de Jacob Mort environ 1955 ans avant notre ère. Plusieurs momies, vases, canopes, amulettes, tableaux, etc.*, Nîmes, Imprimerie typographique Denis Roger, Boulevard St-Antoine, 2, à côté l'église St-Paul.
- *Notice* 1843 = *Notice sur le musée de sculpture et d'antiquités*, Nîmes.
- *Polythéisme* 1857 = *Un dernier mot sur le prétendu polythéisme des Égyptiens à MM. Les Membres de l'Académie Impériale des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse* par J. -F. -A. Perrot, archéologue, Membre de la société française pour la conservation et la description des monuments historiques, et de plusieurs sociétés savantes, Nîmes, Chez l'Auteur, en face de la Maison-Carrée, 10.
- *Visite* 1837 = *Une visite à Nîmes. Description de ses monumens antiques*, par J. F. A. Perrot, Antiquaire, ancien Conducteur de Fouilles, Nîmes, Chez l'Auteur, devant la Maison-Carrée, aux Hôtels et chez les concierges des monuments.
- *Visite* 1846 = *Histoire des Antiquités de la Ville de Nîmes et de ses environs : extrait de M. Ménard. Dixième édition, augmentée du résultat des fouilles, jusqu'en 1845 ; d'un recueil d'inscription ; d'un mémoire sur l'inscription de la maison Carrée, et d'une notice des musées de notre ville*, Nîmes, Chez l'éditeur, vis-à-vis de la Maison Carrée, et chez les Concierges des Monumens.
- PINON (P.), « Pratiques » 2009 = « Les pratiques de l'archéologie et les circonstances des découvertes au XVI^e et au début du XIX^e siècle », dans DEMOULE (dir.), *Fabrique*, p. 34-53.
- POMIAN (K.), « Pôles » 1992 = « Les deux pôles de la curiosité antique », dans LAURENS (A. -F.) et POMIAN (K.) (éd.), *L'anticomanie. La collection d'antiquités aux 18^e et 19^e siècles, Actes du colloque international, Montpellier-Lattes, 9-12 juin 1988*, Paris, EHESS, p. 59-68.
- *Collectionneurs* 1987 = *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard.
- SANTROT (M. -H.) « Anticomanie » 2008, « Un autre aspect de l'anticomanie : l'histoire des collections égyptiennes en Bretagne et dans les Pays de la Loire », *ABPO*, 115, n° 2, p. 87-105.

- « Parenteau/Pitre » 2011 = « Fortuné Parenteau (1814-1882) et Pitre de Lisle du Dreneuc (1846-1924) collectionneurs et conservateurs passionnés », *ABPO*, 118, n° 3, p. 151-242.
- SENTI (S.), « Momie » 2015 = « La momie maléfique », dans PEREZ (dir.), *Quatre momies*, p. 57-64.
- SCHNAPP (A.), « Initiation » 2014 = « Initiation à l'histoire des arts. Fonction et nature des ruines 1/5 ». Auditorium du Louvre le 06/03/2014 [en ligne] <https://youtu.be/u90BFev99BU>, dernière consultation le 12 juin 2022.
- SOLÉ (R.), *Obélisque* 2004 = *Le grand voyage de l'obélisque*, Paris, Seuil.
- TARDAT (P.), « Excursus » 2017 = « Excursus : le paradoxe nîmois », dans AUFRÈRE (éd.), *Émergence*, p. 218-221.
- VOISENAT (C.), « Archéologie/affect » 2008 = « L'archéologie comme affect. Les Hétéroclites de la sous-direction de l'Archéologie », dans VOISENAT (C.) (dir.), *Imaginaires archéologiques*, Paris, éditions de la MSH, p. 87-126.
- VOLAÏT (M.) et PERRIN (E.) (dir), *Dialogues* 2017 = *Dialogues artistiques avec les passés de l'Égypte. Une perspective transnationale et transmédiale*, Paris, INHA.

14 mai 2022

François Daumas l'Égyptien (1915-1984)**Frédéric SERVAJEAN**

Professeur d'égyptologie, université Paul Valéry Montpellier 3

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, François Daumas, Serge Sauneron, Rodolphe Kasser, Émile Chassinat, Raymond Weill, Alexandre Piankoff, Libération, Castelnau-le-Lez, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale du Caire, séquestre, Nasser, Université Paul-Valéry de Montpellier, bibliothèques.

RÉSUMÉ

Cette petite enquête tente de restituer un autre aspect de la personnalité de François Daumas qui fut professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon (1954-1959), directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO) (1959-1969), puis professeur d'égyptologie à l'Université Paul-Valéry de Montpellier (1969-1984). Car, François Daumas fut aussi un homme d'action chargé, à 29 ans, en 1944, d'organiser les premières élections libres depuis 1940 à Castelnau-le-Lez. De 1956 à 1959, lors du séquestre de l'IFAO imposé par les autorités égyptiennes, il assura, avec Serge Sauneron, une sorte de continuité institutionnelle, toujours depuis Castelnau-le-Lez. De 1959 à 1969, en tant que nouveau directeur de l'IFAO, il matérialisa sur le terrain la levée du séquestre. Enfin, de 1969 à son décès, en 1984, il obtint du ministère la création d'une chaire d'égyptologie à l'Université de Montpellier, mit en place une unité du CNRS et regroupa plusieurs bibliothèques d'égyptologie qui devinrent, après avoir légué la sienne propre à l'Université Paul-Valéry, la première bibliothèque universitaire d'égyptologie de France.

Il est toujours difficile de rédiger, en quelques pages, la biographie – biographie professionnelle – d'un homme que nous n'avons jamais rencontré, mais que nous croyons connaître par son œuvre, en apportant quelques éléments nouveaux, d'autant que plusieurs rubriques nécrologiques lui ont déjà été consacrées lorsqu'il nous a quittés. Que dire de plus et, surtout, y a-t-il quelque chose de plus à dire ? Ne vais-je pas me répéter en rappelant que celui que ses condisciples de la Faculté des Lettres de Montpellier surnommaient *Daumas l'Égyptien* a été professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon, avant de devenir directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO, désormais l'Institut), puis professeur d'égyptologie à l'Université de Montpellier, que ses recherches portaient principalement sur la religion de l'ancienne Égypte et sur l'influence que celle-ci avait exercée sur les

penseurs de la Grèce classique ? Pourtant, en enquêtant à son propos, je me suis rendu compte que, au-delà de l'universitaire, du savant, il existait un autre François Daumas. Cet autre François Daumas, je ne l'ai pas saisi d'emblée. Ce n'est que progressivement, discernant d'autres traits de sa personnalité, que j'ai été conduit à me poser la question paradoxale : « Mais qui donc était François Daumas ? » Et de constater simultanément que, de lui, nous ne savions pas grand chose et, surtout, rien sur l'essentiel.

Il existe pourtant un moyen permettant de mieux cerner cette personnalité dont les contours se sont peu à peu estompés dans un passé maintenant lointain, au-delà de sa simple dimension scientifique qui, elle, est figée dans les nombreux ouvrages portant son nom, rangés dans les rayons de nos bibliothèques. Il existe, en effet, un événement, toujours cité, jamais questionné, qui, pourtant, permet de mieux l'approcher : il s'agit de sa nomination, le 23 août 1944, par le préfet de l'Hérault, à la tête de la délégation spéciale remplaçant le Conseil municipal dissous de Castelnau-le-Lez. François Daumas devient donc maire de Castelnau où il est né en 1915. Il le sera de 1944 à 1945. Rappelons que ces délégations spéciales sont nommées par les préfets des départements concernés pour assurer la continuité des institutions municipales.

François Daumas est nommé en lieu et place de Moïse Majurel, député depuis 1936, maire SFIO de Castelnau, de 1933 à 1944, qui avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, en 1940. Majurel est donc un homme qui s'est compromis, alors même qu'il appartenait à une formation politique, la SFIO, dont certains membres avaient pris le risque de s'opposer au nouvel ordre politique. Lorsque la Chambre et le Sénat votent ensemble, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au maréchal, les absents sont nombreux. Parmi les présents, ceux qui vont se compromettre sont majoritaires. Majurel en fait partie. Autour de Léon Blum, alors député de l'Aude, 36 membres de la SFIO voteront contre. Certes, cette formation politique résista mieux que les autres, mais le désastre est là. On se souvient du procès de Riom, en 1942, au cours duquel d'anciens responsables de la III^e République, dont Léon Blum, seront jugés par Vichy.

La nomination de François Daumas, à la tête de la délégation spéciale de Castelnau-le-Lez, met un terme, dans le petit village de l'Hérault, à cette période douloureuse et sombre de notre Histoire. Mais, ce qui est surprenant, c'est le choix, par le préfet de l'Hérault, d'un jeune homme de 29 ans. Il faut replacer cette nomination dans le contexte troublé de l'époque.

François Daumas fut nommé, le 23 août 1944, au moment où le régime de Vichy s'effondre. Cependant, la guerre n'est pas finie. Marseille est libérée le même jour ; les 24 et 25, c'est au tour de Paris – mais le 25 c'est aussi le massacre de Maillé par les Allemands en Indre-et-Loire – ; de Gaulle descend les Champs-Élysées, le 26 ; de Lattre atteint Arles et Avignon le 30 août et le GPRF est installé à Paris, le 31. Quant à Montpellier, la libération intervient officiellement le 29 août – six jours après la nomination de François Daumas. La situation est encore instable dans la région. Et, même si les maquis sont actifs, l'armée de de Lattre a du mal à atteindre Montpellier où les Allemands, certes en pleine retraite, sont encore présents.

La nomination de François Daumas intervient donc avant la libération de Montpellier ; c'est pourquoi il est intéressant de se demander qui l'a nommé. Le préfet de l'Hérault était alors Jacques Augustin Michel (1882-1970). Avant la guerre, cet avocat avait fait de la politique dans le cadre de la Fédération républicaine, une formation de droite, qui regroupait essentiellement des notables, favorable au vote des femmes, mais fortement opposée aux partis de gauche. Jacques Michel, lui aussi, avait voté les pleins pouvoirs au maréchal mais sa formation politique s'était peu à peu mise en retrait de la vie politique. Dans cette situation chaotique de fin de guerre, le moment était venu de

faire le ménage, en se débarrassant des hommes compromis. Il fit donc le choix d'un homme de consensus qui disposait, en dépit de son jeune âge, d'une indéniable autorité morale (fig.1).

Car François Daumas, venu au monde, en 1915, dans ce petit village du sud de la France, disposait de cette autorité. Il ne connut jamais son père, mort au front en 1914, dès les premiers jours de la guerre. Ce père, qui s'appelait également François, avait été dessinateur et photographe à l'Institut. Cette absence, toujours difficile à vivre pour un enfant, sublimera chez lui un Orient, d'une certaine manière fantasmé, où son père vécut.

Après des études secondaires brillantes au lycée de Montpellier, il obtient sa licence ès lettres à la Faculté des Lettres de Montpellier, où il rencontre les premières personnalités marquantes de son parcours. Mentionnons, par exemple, Lucien Tesnière (1893-1954) et son enseignement de linguistique. C'est là un autre des principaux traits de la personnalité de François Daumas, scientifique cette fois-ci : il tire profit de tout enseignement reçu. En 1941, il est agrégé de lettres classiques. De 1942 à 1944, il est professeur aux lycées de Tournon en Ardèche et de Montpellier, qu'il retrouve puisque c'est là que commença son parcours. C'est donc un professeur de Lycée, licencié ès lettres et agrégé de lettres classiques, qui est nommé maire de Castelnaud par le préfet Jacques Michel. Mais François Daumas n'est pas un homme politique, c'est un savant en devenir qui s'intéresse à l'Égypte, une Égypte qui le fascine.

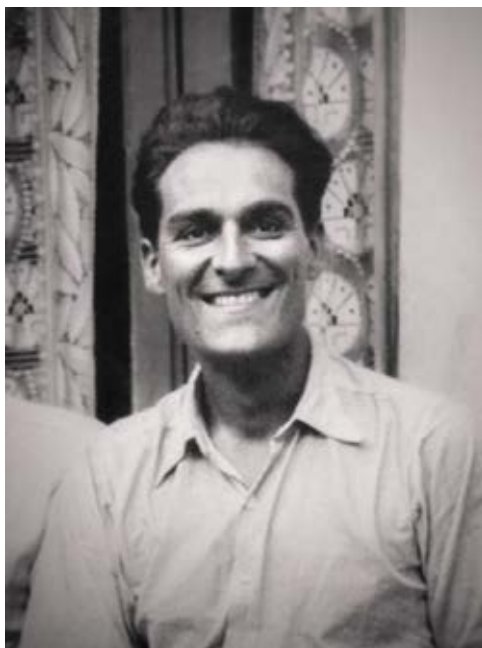


Fig.1. François Daumas jeune à Castelnaud.

Maire de Castelnaud, il doit à l'évidence surmonter des difficultés incalculables. La première est d'avoir été nommé par un homme de l'ancien régime. Pourtant, l'effondrement de l'État pétainiste, les maquis, l'armée de de Lattre, les derniers miliciens, les collaborateurs, les nombreux arrivistes et résistants de la dernière heure, ainsi que l'épuration, ne l'empêchent pas de préparer avec succès les premières élections libres qui se tinrent à Castelnaud depuis l'armistice de 1940. Sa mission prend fin en 1945, date à laquelle un nouveau maire est élu, Félix Molinier.

Nous nous trouvons là devant un trait de caractère essentiel pour comprendre la personnalité de François Daumas, souvent gommé – pour ne pas dire toujours – par ses biographes : c'est un homme en prise avec son temps, un homme à la forte personnalité qui, en cette période troublée, est aussi un homme de consensus. Si l'on veut parvenir à saisir la personnalité de François Daumas, ce trait de caractère, intimement lié à l'action, doit être mis en relation avec ceux qui se déploient dans la personnalité du savant humaniste qu'il est aussi de manière incontestable. Ils sont étroitement liés et fonctionnent ensemble.

Le moment est venu, pour François Daumas, d'abandonner l'enseignement pour une bourse de la Recherche scientifique (1945-1946) qui lui permet de suivre à Paris les cours de Pierre Lacau (1873-1963), de Gustave Lefebvre (1879-1957) et de Michel Malinine (1900-1977) pour l'égyptologie, Édouard Dhorme (1881-1966) pour l'hébreu, René Labat (1904-1974) pour l'assyro-babylonien, Régis Blachère (1900-1973) pour l'arabe et de bien d'autres encore.

En 1946, il soutient sa première grande œuvre égypto-classique, son diplôme de l'École pratique des Hautes Études (V^e section), sous la direction de Gustave Lefebvre, sur *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis*, qui sera publiée dans les *Cahiers des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (n° 16), en 1952. Ce travail lui ouvre les portes de l'Égypte. Celle de son père. Celle qui se trouve dorénavant et de manière définitive au cœur de sa vie. Car, la même année, il est nommé pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.

Cette période est également importante dans la vie de François Daumas pour une autre raison. En 1948, décède Émile Chassinat (1868-1948), qui avait été directeur de l'Institut, de 1899 à 1912. Dans cet intervalle, celui-ci s'était lié d'amitié avec François Daumas père ; le fils le considéra toujours comme son père spirituel. Chassinat, qui avait consacré une partie de sa vie scientifique à publier les grands temples de l'Égypte d'époque grecque et romaine – l'une des spécialités de l'égyptologie française –, était, au moment de son décès, en train d'achever la publication du volume V consacré au temple de Dendara. Il confia par testament à François Daumas le soin d'achever ce travail. Le tome V fut donc publié, en 1952, sous les deux noms. François Daumas poursuit ce gigantesque chantier, publiant les tomes VI, VII et VIII, en 1965, 1972 et 1978, toujours au nom de Chassinat et du sien propre. Ce n'est qu'avec le tome IX, publié en 1987, après son décès, que le nom de François Daumas est mentionné comme seul auteur. Il faut souligner ici un autre trait de sa personnalité : le respect de ses prédécesseurs et son aptitude à ne jamais se mettre en avant, qualité suffisamment rare chez certains de ses collègues pour être soulignée.

En 1950, François Daumas est nommé attaché de recherche au CNRS. Il fait le choix de rester en Égypte, pour poursuivre ses travaux. Mais, en 1954, il regagne la France car il vient d'être nommé chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres de Lyon, succédant à Maurice Alliot (1903-1960) nommé, lui, à Paris. Cette même année, il devient maître de conférences, puis professeur sans chaire après la soutenance de sa thèse, sous la direction du même Maurice Alliot et d'Étienne Drioton (1889-1961), sur *Les Mammisis des temples égyptiens*¹. Il est, enfin, nommé professeur d'égyptologie à l'Université de Lyon, en 1959.

Il nous faut, cependant, revenir sur cette première période égyptienne de François Daumas qui s'étend de 1946 à 1954. À l'Institut, il rencontre, en 1950, Serge Sauneron (1927-1976), un jeune homme de 23 ans, tout juste nommé « pensionnaire », qui

¹ Thèse publiée en 1958 aux Belles-Lettres.

deviendra bibliothécaire de l'Institut, puis secrétaire général et, enfin, directeur de l'Institut, en 1969. Les deux hommes se lient d'amitié même si, de prime abord, leurs personnalités semblent très différentes. Mais le sont-elles vraiment ? Car au fond, les deux sont des savants et les deux sont aussi des hommes en prise sur le monde réel. Pour Serge Sauneron, on n'a cessé de le dire, le redire, le clamer, voire le proclamer ; ce qui n'est jamais le cas pour François Daumas, pour des raisons difficiles à saisir.

Pour comprendre la suite de l'histoire de François Daumas, et pour mieux cerner sa personnalité, on ne peut faire l'économie des événements internationaux qui marquèrent l'Histoire de l'Égypte à partir de 1952.

François Daumas quitte l'Égypte, on l'a vu, en 1954. Un an plus tard, en 1955, Sauneron devient le nouveau responsable de la bibliothèque de l'Institut et reste donc en Égypte. Depuis trois ans déjà (depuis le 23 juillet 1952), les Officiers libres, sous la direction du général Néguib, ont renversé le roi Farouk. En juin 1953, la République est proclamée et, en 1954, Néguib démissionne au profit de Gamal Abdel Nasser. Jusque-là, le secrétaire général des Antiquités de l'Égypte avait toujours été un Français. Le dernier en date, nous l'avons déjà rencontré, c'est Étienne Drioton, ami intime du roi Farouk (1920-1965) et directeur de thèse de François Daumas avec Maurice Alliot. Mais, en 1952-1953, les Égyptiens reprennent les choses en main. Drioton quitte l'Égypte.

La nouvelle Égypte est profondément nationaliste et les institutions, telles que l'Institut, sont perçues comme ce qui subsiste du colonialisme d'avant-guerre. C'est une période difficile qui s'ouvre pour l'égyptologie française. À cette date, Daumas et Sauneron sont encore présents en Égypte, Daumas regagnant la France en 1954. Le point de non-retour est atteint, le 26 juillet 1956, alors que François Daumas se trouve en France, lorsque le gouvernement de Nasser nationalise la compagnie exploitant le canal de Suez. Le 29 octobre, Israël envahit le Sinaï, le 31, Français et Anglais bombardent Port-Saïd et, le 5 novembre, ils débarquent en Égypte. Sous la pression conjointe des USA et de l'URSS, un cessez-le-feu est proclamé le 7 novembre. La victoire militaire devient pour la France et le Royaume-Uni une immense défaite politique.

Par mesure de rétorsion, les Égyptiens sont sur le point de fermer définitivement l'Institut, mais finalement ils se contentent de le mettre sous séquestre, le 1^{er} décembre 1956. Le personnel français est rapatrié, seule l'imprimerie poursuit ses missions sous contrôle égyptien. C'est une période que les égyptologues français connaissent mal. Ils ont l'impression d'une rupture, d'une parenthèse au cours de laquelle l'Institut sommeille. Mais, pour François Daumas et Serge Sauneron, il n'en était pas question. Il leur fallait, d'une manière ou d'une autre, assurer la continuité institutionnelle. Sauneron s'installe non loin de Castelnaud, rejoignant ainsi son ami François Daumas, d'où il poursuit la politique d'achat des ouvrages destinés à la bibliothèque de l'Institut. Et, de manière surprenante, il disposa de fonds publics pour le faire.

Cet épisode, qui fait de Castelnaud un lieu central de notre discipline, n'est pas neutre. Il laisse entrevoir le poids de la personnalité de François Daumas, d'autant que Serge Sauneron ne fut pas le seul à s'installer à Castelnaud. Quelques années plus tard, alors que François Daumas est devenu directeur de l'Institut, ce fut au tour de Rodolphe Kasser (1927-2013). Celui qui enseignera plus tard la langue et la littérature copte à l'Université de Genève rejoindra par la suite Le Caire sur l'invitation de François Daumas. C'est ainsi que débuta l'aventure archéologique des Kellia, ce groupement de cellules fondé par les moines de Nitrie autour du IV^e siècle, qu'Antoine Guillaumont (1915-2000), historien du christianisme oriental ancien, avait déjà repéré. François Daumas participa à l'aventure, au cours des années soixante, à la suite des maîtres que furent Guillaumont et Kasser.

Revenons aux événements de la crise de Suez et à leurs conséquences. De 1956 à 1959, Serge Sauneron poursuit donc la politique d'achat d'ouvrages destinés à la bibliothèque de l'Institut. Mais ce qu'il est intéressant de noter est que ces livres ne gagnèrent jamais l'Égypte. Ils furent rachetés plus tard par l'Institut lorsque la situation se normalisa. Ces livres constituent aujourd'hui une partie du fonds de la bibliothèque de l'équipe d'égyptologie de l'Université Paul-Valéry de Montpellier.

En 1959, les autorités françaises parviennent à rouvrir l'Institut. La situation s'est quelque peu apaisée. Le nouveau directeur est François Daumas. Cette nomination a toujours été présentée comme quelque chose de banal, allant de soi. Mais était-ce vraiment le cas ? Car si l'essentiel des négociations faisant suite à la crise de Suez se déroula dans les hautes sphères politiques franco-égyptiennes, c'est bien François Daumas qui les concrétisa sur le terrain. C'est bien à lui que revient le mérite d'avoir levé le séquestre, en 1961. Il fut incontestablement l'homme de la situation. Et les dix années du mandat qu'il assura à la tête de l'Institut furent des années de retour à la sérénité, les travaux archéologiques reprenant peu à peu.

Ces années furent également, pour lui, des années d'intense production scientifique. Nul besoin de revenir sur ces travaux qui nous sont familiers. On en mentionnera juste un qui permet, à nouveau, de souligner la générosité de François Daumas et sa fidélité envers ceux qui furent ses maîtres : « La proposition relative égyptienne à la lumière de la syntaxe structurale »². Tout le monde connaît les *Éléments de syntaxe structurale* de Lucien Tesnière (fig. 2 a), décédé en 1954, dont François Daumas avait suivi les cours à la Faculté des Lettres de Montpellier. Cet ouvrage, dont le texte fut régulièrement remanié jusqu'en 1950, parut à titre posthume en 1959. Or, pendant toutes ces années, de 1954 à 1959, il fut relu et corrigé par ses amis et disciples, dont François Daumas lui-même. Et, c'est sur la base de ces *Éléments de syntaxe structurale* qu'il écrivit sa « Proposition relative égyptienne à la lumière de la syntaxe structurale » (fig.2 b). On dénombre, pour cette période de dix ans, 138 titres, entre ouvrages scientifiques, articles, préfaces, rapports variés et divers, etc.



Fig. 2 a



Fig. 2. b.

² *ORBIS*, 11, 1962, p. 21-32.

En 1969, le mandat de François Daumas (en fait deux mandats de cinq ans chacun) en tant que directeur de l'Institut arrive à son terme. Il a 54 ans. On aurait pu penser que, revenu en France, le moment était venu pour lui de se consacrer pleinement et sereinement à l'enseignement et à la recherche, en attendant de pouvoir se tourner vers les honneurs parisiens. Mais c'est mal le connaître. Contrairement à la plupart de ses collègues qui ont toujours rêvé d'une fin de carrière dans la capitale, sous les lambris de la République, Daumas, quant à lui, regarde vers le sud, vers Montpellier. Car, au sud de Lyon, il n'existait aucun enseignement d'égyptologie. Seules quatre villes en France en dispensaient un : Paris, Strasbourg, Lille et Lyon. Il obtint du ministère de l'Éducation nationale, dès les années 1967-1968, la création d'une chaire à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Encore une fois, il nous faut insister – on l'oublie trop souvent – sur ce que cela signifie en termes de négociations, de temps et d'énergie investis pour que le ministère finisse par accéder à une telle demande.

Pour assurer une formation en égyptologie, une chaire seule ne suffit pas. Il faut également une bibliothèque. François Daumas obtint également du ministère une dotation spéciale permettant de racheter les bibliothèques de Raymond Weill (1874-1950) et d'Alexandre Piankoff (1897-1966). Ces deux fonds, auxquels s'ajoutent les ouvrages de l'Institut achetés pendant la période du séquestre, constituèrent la base de la bibliothèque d'égyptologie de l'Université de Montpellier. J'ajouterai, à ce propos, que François Daumas avait prévu de léguer à cette même université sa propre bibliothèque, enrichie par celle d'Émile Chassinat, reçue en héritage. Ce furent ainsi 10 000 volumes supplémentaires qui vinrent s'ajouter au premier fonds, notre bibliothèque devenant ainsi la première bibliothèque universitaire de France, en 1998, date à laquelle M^{me} Françoise Daumas et ses enfants exécutèrent ce legs. Elle compte aujourd'hui plus de 35 000 ouvrages.

François Daumas poursuivit son œuvre de bâtisseur de manière inlassable. En 1971, il obtint du CNRS la création d'une équipe mixte de recherche, avec un programme sur la langue, les textes et documents religieux égyptiens. En moins de dix ans, il avait réussi à construire à Montpellier l'un des centres qui comptent dans l'égyptologie nationale et internationale. Cette équipe est, aujourd'hui, l'une des composantes du laboratoire Archéologie des Sociétés méditerranéennes (UMR 5140).

François Daumas avait cependant un autre projet en tête, bien plus vaste – un projet de bâtisseur –, dont on parle peu parce qu'il ne vit jamais le jour. Mais cette idée en dit long sur l'homme qu'il fut, bien plus que n'importe quel discours : créer à Montpellier un véritable centre d'étude des civilisations du Proche-Orient antique, doté de sa propre bibliothèque et d'une équipe conséquente de chercheurs et d'enseignants-chercheurs spécialistes de l'Égypte et du Proche-Orient antiques. Malheureusement, il ne put réaliser ce projet, car il nous quitta en 1984, peu de temps après avoir pris sa retraite.

Il fut membre de l'Institut d'Égypte, dès 1959 (vice-président de 1967 à 1969), membre de l'Institut allemand en 1961, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1959, élu en 1970 à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, section Lettres, au fauteuil XXV.

Il nous laisse une abondante bibliographie, regroupée par Sydney H. Aufrère, composée de 211 titres, dont 24 ouvrages³.

³ AUFRÈRE S.H. « François Daumas (1915-1984), égyptologue et humaniste », BSFE 101, 1984, p. 9-14.

Maintenant que je connais mieux François Daumas, je peux dire qu'il fut, ce que l'on savait déjà, un grand savant, un humaniste, et – j'insiste sur ce point car il pourrait servir d'exemple à nombre de mes collègues – un homme d'une grande générosité, mais aussi – ce que l'on dit peu ou jamais – un bâtisseur d'exception, un créateur, un homme d'avenir, non du passé, mais en prise sur le monde réel.

Ainsi m'apparaît aujourd'hui celui que je ne connaissais pas hier.

DE L'ÉGYPTOLOGIE À L'ÉGYPPTOMANIE

14 mai 2022

La restitution des monuments pharaoniques dans la *Description de l'Égypte* et postérité du genre

Jean-Claude GOLVIN

Directeur de recherche honoraire au CNRS
Institut Ausonius, Université de Bordeaux III

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, expédition d'Égypte, *Description de l'Égypte*, restitution architecturale des temples, Champollion, Jomard, De Villiers et Jollois.

RÉSUMÉ

Avant l'expédition d'Égypte (1798-1801), les dessins des voyageurs des XVII^e et XVIII^e siècles, donnaient une idée imparfaite des monuments pharaoniques. Simplistes et disproportionnés ils avaient été faits en peu de temps et sans que leurs auteurs n'aient eu de compétences particulières dans le domaine de l'architecture ou de l'histoire. A la fin du XIX^e siècle, la vision de l'Égypte en Europe était encore déformée par des préjugés divers. Plus qu'à Vivant Denon revient le mérite des jeunes ingénieurs et dessinateurs de l'expédition d'avoir réalisé dans des conditions très difficiles de véritables relevés et proposé pour la première fois un ensemble impressionnant de restitutions évocatrices et crédibles des monuments dont certains ont parfois disparu. Les planches de la *Description de l'Égypte* ont été une véritable révélation de l'architecture pharaonique dans le monde et restent une référence incontournable.

D'une manière générale, « restituer » veut dire « rendre », mais dans le domaine qui nous intéresse ici, il signifie plus précisément : « redonner l'idée d'un site ancien par une image complète ». Cette dernière propose de montrer la chose de façon claire, comme si l'on pouvait la voir, ou plutôt l'imaginer. Une méthode scientifique s'impose pour que la restitution soit crédible : elle doit respecter les données archéologiques connues, les témoignages anciens et se fonder sur des arguments éprouvés. S'il n'est guère possible d'exposer les questions liées à la méthodologie de la restitution en quelques pages¹, on en livrera un aperçu.

¹ On renverra au site <https://jeanclaudegolvin.com/travaux-scientifiques/> : méthodologie de la restitution.

1. Les restitutions de la *Description de l'Égypte*

1.1. Quelques prédécesseurs

La *Description de l'Égypte* marque une étape majeure dans l'histoire de la restitution architecturale en raison du nombre élevé de sites traités, de la qualité des relevés et des dessins qui ont représenté, pour la première fois, les temples pharaoniques avec autant de précision². Les membres de l'Expédition marchèrent sur les traces de prédécesseurs qui opérèrent dans des circonstances moins opportunes. Dans un livre écrit à Karnak avec Claude Traunecker et publié en 1984, nous avons souligné les limites des travaux des voyageurs qui découvrirent les monuments de Haute-Égypte avant l'expédition de Bonaparte³. Paul Lucas (1664-1737) n'a probablement pas vu les ruines de Louqsor, en 1716. Ses commentaires s'inspirent d'autres récits et ses images sont fantaisistes⁴. Frédéric-Louis Norden (1708-1742), capitaine de vaisseau danois, a publié, en 1755, une moisson de beaux dessins d'Égypte. Mais, à Louqsor, face à l'hostilité des habitants, il a dû renoncer au moindre relevé. Tombé de cheval, il a même perdu ses notes qu'il aura récupérées contre gratification. Cela étant, il a dû se contenter de dessiner les monuments depuis son bateau⁵. En revanche, un Anglais, le révérend Richard Pococke (1704-1765), sut amadouer les notables locaux et réussit à visiter les monuments et à publier, en 1743, le premier plan du grand temple d'Amon-Rê. Dans sa description, il est le premier à identifier Karnak avec pertinence comme étant un temple et non un palais⁶. Bien d'autres – le consul Benoît de Maillet (1656-1738)⁷, Jean Thévenot, le Hollandais Corneille Le Brun – ont donné un aperçu de l'architecture égyptienne, non sans quelques succès, comme le révèle la synthèse majeure de dom Bernard de Montfaucon : *L'Antiquité expliquée* (1719-1724)⁸.

D'une manière générale, les préjugés des Européens ne pouvaient que fausser les idées des contemporains. Claude-Étienne Savary (1749-1788) a passé trois ans en Égypte (1776-1779) mais ne s'est guère aventuré plus loin que Le Caire. Admirateur de Rousseau, il a livré une vision idyllique et naïve de l'Égypte ancienne⁹. Selon Volney (1757-1820), qui séjourna sept mois dans le pays¹⁰, mais sans s'éloigner du Caire et d'Alexandrie, les pyramides n'étaient que de « barbares ouvrages ». Faisant partie du clan des encyclopédistes, il voyait dans cette architecture, en la découvrant sous le prisme d'Hérodote, de Diodore et de Strabon, l'œuvre d'odieux tyrans ayant asservi le peuple, en somme des constructions qui eussent mérité la destruction. En outre, et surtout, les Européens considérant l'architecture à l'aune de la culture grecque, rien ne les incitait à apprécier des temples égyptiens qu'ils n'avaient jamais vus de leurs yeux : ces édifices leur semblaient lourds, massifs, mal proportionnés et de mauvais goût. En dernier lieu, n'oublions pas l'étonnante *Description* scientifique (1777-1778) avant la lettre de Charles Sonnini de Manoncourt (1751-1812)¹¹, archéologue et naturaliste, qui préfigure les travaux des savants de Bonaparte.

² Voir GADY, « Dessiner » 2010.

³ TRAUNECKER et GOLVIN, *Karnak* 1956, I.

⁴ LUCAS, *Voyage* 1731, I.

⁵ NORDEN, *Voyage* 1755.

⁶ POCOKE, *Description* 1743, I, 91.

⁷ AUFRÈRE, « De Maillet » 2010.

⁸ Id., « Réception » I-II 2021.

⁹ Id., « Savary » 2010.

¹⁰ Pour un aperçu, voir Id., « Volney » 2010.

¹¹ Id., « Sonnini » 2010.

1.2. Les « 167 » et leur objectif

L'Expédition d'Égypte, dont on suit le déroulement comme une aventure¹², avait pour but d'empêcher les Anglais d'accéder à la route des Indes et de fixer durablement la France dans une position stratégique, mais pas seulement¹³. Au corps expéditionnaire de 36 000 hommes, fut adjoint un contingent de 167 savants aux compétences variées. Leur rôle était d'étudier le pays sous ses aspects les plus divers afin d'en répertorier les ressources. Ils prennent en compte les données géographiques, étudient la faune, la flore, la population, les métiers, le patrimoine monumental de toutes les époques, tout cela dans un esprit encyclopédique, en faisant des relevés précis et en prenant des notes¹⁴. Une commission des sciences et des arts est formée¹⁵. La création de l'Institut d'Égypte au Caire, le 24 juillet 1798¹⁶, dote les savants d'un outil de travail précieux : bibliothèque, lieu de réunion pour les communications scientifiques, archives.

Les objectifs proclamés de l'Expédition étaient clairs : propager les Lumières et publier le potentiel de l'Égypte dans les domaines les plus divers. Dans ce but, il ne fallait pas se limiter à un enregistrement, mais effectuer un travail de recherche dans des conditions extrêmement difficiles. Si l'Expédition s'est soldée par un échec militaire, son bilan demeure majeur sur le plan scientifique. La publication des travaux entrepris en Égypte et achevés en France fut un travail de longue haleine, commencé en 1803 et terminé en 1828. La première édition de la *Description de l'Égypte* fut dédiée à Napoléon et la seconde (dite Panckoucke) à Louis XVIII, en 1820. Ce travail colossal, finalement coordonné par Edmé-François Jomard (1777-1882)¹⁷, s'inscrivant dans les pas de Nicolas-Jacques Conté (1755-1805) et Michel-Ange Lancret (1774-1807), impliqua, alors, plusieurs centaines de dessinateurs, de peintres et de graveurs de talent.

1.3. Quelles planches ?

C'est la collaboration à un ouvrage collectif consacré à l'Expédition d'Égypte, paru en 1987¹⁸, qui m'offrit l'occasion de voir de plus près les planches consacrées à l'étude des temples de Haute-Égypte. Si ces magnifiques planches ont été soigneusement mises au net en France pendant plus de vingt ans, il fallait que toutes les informations de base fussent recueillies sur place avec beaucoup de minutie, en un temps record.

On peut classer les planches de la *Description de l'Égypte* en trois catégories :

- 1) Des VUES D'AMBIANCE très évocatrices qui donnent une bonne idée de l'état des lieux,
- 2) Des RELEVÉS précis dessinés en géométral (plans, coupes et élévations),
- 3) Des RESTITUTIONS en géométral ou en perspective.

1.4. Vivant Denon

Il est cependant indispensable d'avoir en tête la figure de Dominique Vivant Denon (1747-1825) qui, âgé de 51 ans, fait presque figure de vieillard parmi les autres membres.

¹² Sur la chronologie, voir LAISSUS, *Égypte* 1998, 527-551.

¹³ Voir C. NIQUE, « Le prix humain de l'Expédition d'Égypte » (introduction), ici même.

¹⁴ LAISSUS, *op. cit.*

¹⁵ *Ibid.*, 523-525.

¹⁶ GOBY, « Institut » 1948-1949 ; LAISSUS, *op. cit.*, 99-131, 523-526 ; VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899, 335-354.

¹⁷ LAISSUS, *Jomard* 2004.

¹⁸ LAURENS (éd.), *et alii*, *Expédition* 1989.

Cultivé et ouvert, littérateur et artiste, Denon rejoint la mission placée sous les ordres du général Belliard¹⁹. Il s'intéresse aux nombreux aspects d'une Égypte qu'il sait découvrir avec des yeux neufs. Cet homme expérimenté avait fréquenté les grands de ce monde et su traverser, en courtisan habile, tous les régimes²⁰. En Égypte, tout le fascine, les gens, les paysages, les métiers, les coutumes, les monuments, mais il travaille isolément. Moins apte, en raison de son âge, à résister à la chaleur que ses compagnons, il demande à rentrer en France et quitte l'Égypte, le 23 août 1799, avec Bonaparte. Ce retour précoce lui permettra de publier, avant les autres, son ouvrage, véritable journal de voyage, qui obtiendra un grand succès²¹. Mais il n'effectue aucun relevé ; ses dessins de monuments, parfois habiles, pèchent par leur approximation. Cependant, il fait rêver, il est séduisant et intéressant. Grâce à lui, le public découvre une Égypte variée. C'est un conteur né, un charmeur. Dès qu'il comprend que les membres vont publier leurs travaux, il dépouille son ouvrage de toute prétention scientifique.

1.5. La mission Girard

La première mission²² comprend une dizaine de membres placés sous les ordres de Pierre-Simon Girard (1765-1836), ingénieur des ponts et chaussées. Elle était censée rejoindre le général Louis Desaix (1768-1800). Elle travaille, seule, pendant six mois, à la période la plus chaude de l'année. Ses membres sont Édouard de Villiers du Terrage (1780-1855), dit Devilliers, Jean-Baptiste Prosper Jollois (1776-1842), Jean-Marie Dubois-Aymé (1779-1846), Louis Duchanoy (1781-1847) (ingénieurs des ponts et chaussées), Hippolithe-Victor Collet-Descotils (1773-1815), François-Michel de Rozière (1775-1842), Victor Dupuis (1777-1861) (ingénieurs des mines), Casteix (sculpteur). L'objectif officiel de la mission se résume à l'étude du régime du Nil. Ce n'est qu'à l'initiative des membres de la mission que les monuments pharaoniques font l'objet d'un intérêt particulier. Ces hommes, très bien formés et presque tous très jeunes (Devilliers, élève de Polytechnique, n'a que 18 ans quand il part de Toulon), sont pleins d'enthousiasme. Il est étonnant de constater comment, malgré la modestie extrême de leurs outils (crayons, tablettes, règles, cordeaux), ils réussissent à mesurer et à dessiner avec autant de précision des édifices de dimensions considérables.

La mission part en bateau de Gîza, le 29 mars, et débarque à Assiout, mais la suite du trajet s'effectue à pied, en pays hostile. Une fois faits les relevés du Nil qui leur sont imposés, les jeunes membres prennent la liberté de consacrer le reste de leur temps libre à l'étude des étranges monuments qui suscitent si fortement leur curiosité. La chose est risquée en raison de l'insécurité qui règne dans le pays. Pour cette raison, ils entrent à tel point en conflit avec Girard que Dubois-Aymé fut exilé par lui sur la mer Rouge²³.

Ils ne reçoivent aucun encouragement de leur chef, bien au contraire, mais le général Belliard apaise la situation. Ils cachent, cependant, à ce dernier les risques qu'ils continuent à prendre. La cohabitation entre militaires et savants est d'ailleurs tendue tout au long de l'Expédition. Ces hommes n'ont ni la même formation, ni la même mentalité. On devine facilement ce qui les oppose. Aux yeux des premiers qui risquent leur vie et ne discutent pas les ordres, les seconds font figure de privilégiés.

¹⁹ LAISSUS, *Égypte* 1998, 223-236.

²⁰ GHALI, *Denon* 1986.

²¹ DENON, *Voyage* 1802.

²² Sur celle-ci, voir LAISSUS, *Égypte* 1998, 277-288. Sur tous les personnages cités, voir ce même ouvrage.

²³ *Ibid.*, 283.

La tâche des jeunes ingénieurs est ardue. La chaleur accablante de la Haute-Égypte, l'ophtalmie dont ils souffrent, les efforts physiques considérables, auxquels ils doivent consentir, les éprouvent sans les décourager. Ils supportent de longues marches, chargés de leur attirail. Les « souvenirs » d'Édouard Devilliers du Terrage en fournissent un témoignage vivant²⁴. Tous connaissent une brillante carrière, parfois par la suite liée à l'histoire et l'archéologie : l'Égypte imprima en eux son empreinte de façon indélébile.

Devilliers raconte toute la difficulté du relevé du célèbre zodiaque de Dendara, aujourd'hui un des objets emblématiques des salles égyptiennes du Louvre. Il faut ramper pour rentrer à grand peine dans une salle obscure, presque entièrement comblée, qui contenait, en prime, un cadavre. Les hommes touchent presque le plafond et parviennent, à la lumière de lampes à huile, à dessiner de façon malcommode des reliefs noircis, portion par portion. Cependant, leur relevé est complet, méthodique et précis²⁵. Ils ont des facultés d'analyse étonnante, un esprit de synthèse et une force de proposition qui les rend capables de restituer avec pertinence des façades encore enfouies sur une grande hauteur.

1.6. Les commissions Costaz et Fourier rejoignent la mission Girard

La mission Girard descend la Vallée jusqu'à Philae. C'est à son retour, le 20 septembre, qu'elle rencontre, à Esna, les deux commissions que Bonaparte a envoyées²⁶ pour étudier les monuments sans savoir ce que la précédente mission avait déjà accompli.

La première commission, composée de douze personnes et présidée par Louis Costaz (1767-1842) (géomètre), comprenait Charles-Louis Balzac (1752-1820) et Jean-Baptiste Lepère (1761-1844) (architectes)²⁷, Alexandre de Saint-Genis (1770-1834) (ingénieur des ponts et chaussées), Jean-Baptiste Corabœuf (1777-1859) (géographe), Paul Lenoir (1776-1827) et Jean-Marie-Joseph Coutelle (1748-1835) (mécaniciens), Nicolas-Antoine Nouet (1740-1811) et Jérôme-Isaac Méchain (1778-1851) (astronomes), Jacques-Antoine Viard (1783-1849) (géomètre), J.-J. Labatte (1766-1835) (médecin), Ernest Coquebert de Montbret (1780-1801) (botaniste), Jules-César Savigny (1777-1851) (zoologiste), Louis Ripault (1775-1823) (littérateur).

La seconde commission, composée de onze personnes, placée sous les ordres de Joseph Fourier (1768-1830) (mathématicien)²⁸, comprenait Pierre Arnollet (1776-1857)²⁹, Gaspard de Chabrol (1773-1843) et Michel-Ange Lancret (1774-1807) (ingénieurs des ponts et chaussées), Édme-François Jomard (géographe), Louis Vincent (1780- ?) (géomètre), François-Charles Cécile (1766-1840) (mécanicien), Henri-Joseph Redouté (1766-1852) (peintre), Jean-Baptiste Lacipière (1776-1847) (médecin), Alire Raffeneau-Delile (1778-1850), dit Delile (botaniste)³⁰, Jean-François Royer (1771-1804) (pharmacien)³¹, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844) (zoologiste), Guillaume-André Villoteau (1759-1839) (compositeur)³².

Les trois missions unissent leurs efforts pour compléter le travail qui reste à faire en Haute-Égypte et descendre, ensuite, la vallée du Nil en étudiant systématiquement les

²⁴ VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899.

²⁵ *Ibid.*, 133-136.

²⁶ LAISSUS, *Égypte* 1998, 288-302.

²⁷ AUFRÈRE, « Le Père » 2010 ; LABRIQUE, « Edfou » 2010.

²⁸ Voir J. DHOMBRES, « L'« Égyptien » Joseph Fourier... », ici même.

²⁹ BARBIER, « Arnollet » 1999.

³⁰ Voir J.-P. SÉNAC et S.H. AUFRÈRE, « Le "soufre" de la pierre de Rosette » (§ 2.4), ici même.

³¹ NAUROY, « Royer » 1970.

³² Voir É. LOPEZ, « L'égyptomanie en musiques » (§ 3.3), ici même.

monuments. Peu d'hommes au total – à peine plus d'une trentaine, portraiture par Dutertre³³ – assument cet immense travail en à peine trois mois.

Si les membres de la mission Girard ne restent qu'une journée à Thèbes à l'aller, à Esna ils prennent, néanmoins, le temps de relever le plafond astronomique et de faire le catalogue des chapiteaux³⁴, toujours en témoignant de cet esprit d'analyse et de catalogue dont ils ne cesseront de faire preuve sur les autres temples. Ils ne souhaitent pas seulement restituer des pierres. Certaines planches de la *Description de l'Égypte* évoquent les cérémonies pouvant se dérouler dans les temples, restituées d'après l'interprétation des bas-reliefs. Ils ont su aussi relever, à chaque fois avec grande précision, les figures des parois et même les inscriptions hiéroglyphiques qu'ils ne savaient pas lire. Leur souci était d'établir des documents fiables susceptibles d'être exploités un jour. Champollion s'en servira, quelques décennies plus tard, quitte à les rectifier quelque peu, fort de sa connaissance de la langue.

Ayant été parfois à court de matériel, ils réclament à Conté, au Caire, l'envoi de nouveaux crayons³⁵. Mais ils surent aussi fabriquer des mines de plomb par leurs propres moyens à l'aide des balles de leurs fusils. Toutes ces missions ont rempli leurs objectifs. En ce qui concerne Philae, les dessins de Dutertre, les relevés et les restitutions de Devilliers et Jollois, sont exemplaires. Les restitutions en couleurs de l'architecte Lepère comptent parmi les plus belles planches de la *Description de l'Égypte*³⁶. Découvrant Kôm-Ombo³⁷, puis Edfou³⁸, sans cesse ils mesurent et dessinent³⁹. Ils ne considèrent plus cette réalité architecturale selon les canons de l'art grec, mais la jugent telle qu'en elle-même. En en découvrant le génie, ils veulent la révéler au monde. Ainsi s'attardent-ils à Thèbes, tout d'abord, sur la rive ouest : dans la Vallée des Rois, au Ramesseum, à Médinet-Habou. En observant les planches, on remarque leurs attitudes, leurs outils et leurs costumes. On les découvre, assis sur des pliants, avec leur carton servant de planche sur les genoux. Ils manient le fil à plomb et dessinent au crayon ; on les voit concentrés sur leur travail, un peu perdus dans l'immensité de ces sites. Quelques gardes armés figurent toujours à proximité. À Thèbes-Est, ils étudient le temple de Louqsor⁴⁰. Les beaux dessins de Cécile, les restitutions de Devilliers et Jollois et le relevé précis de toutes les faces des deux obélisques seront publiés dans la *Description de l'Égypte*⁴¹. Champollion s'en servira. Pour restituer les hauteurs, ils dégagent un des colosses jusqu'au pied⁴². Ils dessinent tous les bas-reliefs de la façade du pylône⁴³. Une planche montre Cécile, dans la première cour du temple d'Amon-Rê, face au colosse de Pinedjem qui semble l'impressionner⁴⁴. Si la plupart des restitutions de Karnak sont dues à l'architecte Lepère⁴⁵, les autres remarquent dans le temple de Khonsou un bas-relief qui représente le grand pylône du temple d'Amon avec les grands mâts de bois à oriflammes qui y étaient rattachés à l'origine⁴⁶.

³³ VILLIERS DU TERRAGE, *Souvenirs* 1899, 355-362.

³⁴ DE-A I, pl. 75-78.

³⁵ MARAS, « Conté » 1961, 156-157.

³⁶ AUFRÈRE, « Lepère » 2010, 85.

³⁷ DE-A I, pl. 40.

³⁸ DE-A I, pl. 48-64.

³⁹ LABRIQUE, « Edfou » 2010.

⁴⁰ DE-A III, pl. 1-15.

⁴¹ DE-A III, pl. 11-12.

⁴² DE-A III, pl. 13.

⁴³ DE-A III, pl. 6.

⁴⁴ DE-A III, pl. 20.

⁴⁵ DE-A III, pl. 16-40 ; AUFRÈRE, art. cit., 82-84.

⁴⁶ DE-A III, pl. 57, 9.

Ainsi leur œil averti ne laisse-t-il rien échapper. Leurs compétences techniques permettent, en outre, de comprendre la cause de l'effondrement des môles du deuxième pylône ou le phénomène de dégradation des fondations. Ils ne se contentent pas d'observer, ils interprètent ce qu'ils voient avec pertinence. Leurs restitutions sont impressionnantes, mais prudentes. La rigueur des ingénieurs a joué. Ils n'extrapolent que dans la mesure où ils sont pratiquement sûrs de pouvoir le faire. Les monuments sont, tout de même, bien conservés. Ils repèrent ou déduisent les points-clés permettant de restituer les hauteurs. Cependant, dès qu'ils s'écartent de ce qu'il était possible de voir, des fautes surgissent. Les murs d'enceinte qui devaient encadrer les grandes portes, comme celle d'Évergète à Karnak, ne sont pas restitués. Il est vrai que ces murs de brique crue sont détruits. Les grandes portes de Karnak et de Dendara, qui se dressent seules dans le paysage, ont quelque chose d'invraisemblable⁴⁷. Ces restitutions devaient s'écarter le moins possible des indices archéologiques vus sur place et il n'existe, à l'époque, aucune publication fondée sur des fouilles ou des recherches susceptibles de les éclairer dans ce domaine. Ils ont donc beaucoup déduit et peu induit. Mais voilà plus d'une cinquantaine de monuments restitués avec pertinence en une moisson unique. Ces hommes ont eu aussi le grand mérite d'effectuer le relevé et la restitution de monuments dont il ne subsiste rien. C'est le cas pour de grands temples comme celui de Kaouel-Kébir⁴⁸ ou d'édifices de dimensions plus modestes comme Contralato ou le petit temple situé au nord d'Esna⁴⁹.

2. Trois cas

La *Description de l'Égypte* reste souvent la seule source d'information susceptible de nous renseigner. Au vu de cette masse de travail réalisée en quelques mois, alors que j'ai vécu dix années en Égypte, je suis impressionné, au point de ressentir de l'humilité. En assurant la « postérité du genre » par la réalisation de nombreuses restitutions depuis les années quatre-vingt-dix⁵⁰, je ne cesse d'admirer leur travail. Il est incontestablement utile dans la mesure où l'on tente de redonner une idée de sites célèbres dont les données archéologiques connues sont faibles. Nous ne citerons ici que trois sites disparus pour lesquels la *Description de l'Égypte* nous a effectivement permis de proposer une image de restitution.

2.1. Antinoé

Le site d'Antinoé a été entièrement détruit sous le règne de Méhémet Ali (1760-1849), les pierres du site ayant servi à des projets industriels. D'où les planches, dues notamment à Jomard et Chabrol⁵¹, qui représentent la seule source d'information permettant de donner une idée de la nouvelle cité de Thébaïde, fondée par Hadrien (120 apr. J.-C.), à l'endroit où son favori, Antinoüs, s'était noyé dans le Nil⁵². Les planches révèlent la structure générale de la ville, ses grandes rues à colonnades se recoupant à angle droit, ses carrefours ornés de tétrapyles, le théâtre, l'hippodrome et l'arc monumental. Il nous a ainsi été possible de proposer, avec Sydney H. Aufrère, un dessin

⁴⁷ DE-A III, pl. 51 ; DE-A IV, pl. 6. Voir TRAUNECKER, « Description » 1989, 364.

⁴⁸ DE-A IV, pl. 39-42.

⁴⁹ DE-A I, pl. 84.

⁵⁰ Pour l'Égypte, voir les trois volumes de *L'Égypte restituée* ; cf. bibliographie.

⁵¹ DE-A IV, pl. 53-61.

⁵² GRENIER, *Antinoos* 2008.

évocateur (fig.1) de cette grande ville détruite dans le troisième tome de *L'Égypte restituée*⁵³. Ce fut le cas pour Héliopolis et le secteur du Serapeum d'Alexandrie.



Fig. 1. – Vue évocatrice d'Antinoë au II^e siècle apr. J.-C. (AUFRÈRE et GOLVIN, *L'Égypte restituée* III, 1997, 226-227).

2.2. Héliopolis

Restituer l'image du grand temple d'Héliopolis⁵⁴ impose de faire une si large part à l'hypothèse qu'il serait difficile d'en livrer le résultat dans une publication scientifique. Cependant, l'occasion s'est présentée d'oser le faire pour un jeu vidéo, un média offrant une plus grande marge de liberté d'expression⁵⁵ (fig.2). Donner une idée générale de ce site n'est pas impossible, dans la mesure où certaines caractéristiques majeures en sont connues grâce à la *Description de l'Égypte*. Le plan complet du site établi par l'ingénieur géographe Pierre Jacotin (1765-1827)⁵⁶ sert de document de base. Il a le mérite de donner l'ensemble du contour de l'enceinte qui a, aujourd'hui, totalement disparu. Il en révèle la forme, les dimensions et l'orientation générale qui, sans surprise pour Héliopolis, s'inscrit dans l'axe solaire. La position du seul élément connu, l'obélisque de Sésostros I^{er} resté en place jusqu'à nos jours, est indiquée sur le plan. Ces données peuvent servir de base à la réflexion. L'histoire de ce temple est extrêmement longue et, à coup sûr, antérieure au règne de Sésostros I^{er}. Des bas-reliefs, datant du règne de Djoser (III^e dynastie), ont été découverts par Ernesto Schiaparelli en 1903-1904⁵⁷. Or on sait, par exemple, qu'Imhotep, constructeur de la pyramide à degrés de Saqqâra, était grand-

⁵³ AUFRÈRE et GOLVIN, *L'Égypte restituée* III, 1997, 226-227.

⁵⁴ DE-A V, pl. 26-27.

⁵⁵ Jeu vidéo intitulé *Origins* de la série *Assassin's creed* édité par Ubisoft et le livre *The art of Assassin's creed origins*, Titan Books, 2017.

⁵⁶ DE-A V, pl. 26.

⁵⁷ NUZZOLO et KREJCI, « Héliopolis » 2017, 357, 361 ; SBRIGLIO et UGLIANO, « Héliopolis » 2015.

prêtre d'Héliopolis, à l'époque de Djoser⁵⁸. Il semble logique de penser que tout ce qui se trouvait à l'est de l'obélisque de Sésostri I^{er} lui était antérieur. Là, pourrait donc se trouver le sanctuaire dont nous ne savons rien, sinon que l'élément le plus sacré du temple correspondait au fameux *benben*, tertre primordial orienté et de forme pyramidale. Le sanctuaire d'Héliopolis était-il comparable à un temple solaire connu, tel que celui d'Abou-Gorab (V^e dynastie), qui comprend comme élément principal un obélisque massif précédé d'un autel solaire dans une cour à ciel ouvert ? Rien ne permet de le prouver, ni de l'exclure.



Fig. 2. – Image théorique d'ensemble d'Héliopolis réalisée pour le jeu vidéo *Assassin's creed, Origins* (Ubisoft) 2017.

Inversement, tout ce qui s'est développé à l'ouest de l'obélisque, sur l'axe solaire du grand temple, devrait être postérieur à Sésostri I^{er}. Nous ne savons rien de ces édifices, mais l'importance de l'espace compris entre l'obélisque et la porte occidentale de l'enceinte incite à imaginer un ensemble complexe fait de salles, de cours et de pylônes successifs⁵⁹, comme nous le savons pour d'autres grands temples, Karnak ou Louqsor, par exemple. Avec Karnak, Hermopolis et Memphis, Héliopolis était un des quatre plus grands sanctuaires d'Égypte. Beaucoup de données manquent pour proposer une véritable restitution de ce temple, mais la *Description de l'Égypte* est, ici encore, l'incomparable source qui aide à en imaginer dans les grandes lignes un aspect d'ensemble théorique.

2.3. Serapeum d'Alexandrie

Les relevés de Charles-Louis Balzac (1752-1820)⁶⁰, publiés dans la *Description de l'Égypte*⁶¹ et les recherches contemporaines consacrées au Serapeum d'Alexandrie, permettent de proposer une restitution d'ensemble de ce secteur emblématique de la ville, à la fin du II^e siècle apr. J.-C. En 1799, sur l'emplacement du Serapeum, se dressait

⁵⁸ RAUE, « Héliopolis » 2018.

⁵⁹ Cf. RICKE, « Inventartafel » 1935.

⁶⁰ Charles-Louis Balzac, alors âgé de 47 ans, était un des quatre architectes de l'Expédition, avec Constantin Protain, Jean-Baptiste Lepère et Charles Norry. Les relevés de Balzac correspondent à la pl. 29, 2 et 3 de la *Description de l'Égypte*. La notice est due à Saint-Genis.

⁶¹ DE-A V, pl. 34-37.

seulement la grande colonne dite « de Pompée » (en réalité érigée sous Dioclétien), mais rien ne permettait d'avoir une idée des édifices sous-jacents. Ce sont les publications les plus récentes, liées à des fouilles archéologiques, qui ont révélé les caractéristiques de ce complexe monumental⁶². Quand les recherches archéologiques ont été effectuées, le cirque vu par Balzac avait disparu depuis longtemps. Une fois de plus, la *Description de l'Égypte* nous renseigne avec précision sur des monuments dont nous ne saurions rien autrement. Notre restitution fournit donc une synthèse des informations livrées par des travaux réalisés à des époques différentes. Elle a pour but de donner une idée vivante de ce secteur, à l'époque romaine, quand tous ces monuments fonctionnaient ensemble.

Le monument relevé par Balzac est assurément un cirque. En effet, ses dimensions excèdent celles d'un stade et il possède, au centre de la piste, le long podium de la *spina* autour de laquelle tournaient les chars de course. Avec une longueur de 483 m, il peut même être comparé aux plus grands cirques romains. Son hémicycle était bien conservé, mais rien n'apparaissait plus de ses *carceres* (ou boxes de départ), en 1799. Le grand hémicycle opposé à celui du cirque, que l'on voit figuré sur le plan, ne peut correspondre qu'à un grand théâtre de type hellénistique, adossé à flanc de colline. Ces deux monuments étaient axés l'un sur l'autre et associés sur le plan fonctionnel.

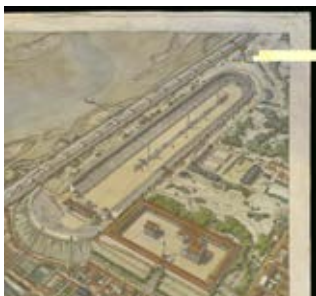


Fig. 3. – Alexandrie : vue inédite du secteur du Serapeum et du cirque (© J.-C. Golvin).

L'image de restitution donne une idée de cet ensemble monumental sous Dioclétien, après 296. Elle montre au premier plan le Serapeum avec ses grands escaliers d'accès, sa vaste cour qui contient les édifices culturels et la grande colonne nouvellement érigée. Le théâtre a été restitué à l'image d'édifices hellénistiques mieux connus, avec une *cavea* en fer à cheval et un bâtiment de scène qui ne fait pas toute la hauteur de la *cavea*. L'hippodrome est représenté avec ses *carceres*, sa *spina* et son hémicycle. On assiste au départ de la course. Il est certain que l'enceinte de la ville passait entre ce secteur et le lac Maréotis, mais la restitution de son plan est hypothétique. L'enceinte aurait pu tout aussi bien effectuer des décrochements comme celle d'Apollonia en Cyrénaïque qui est bien conservée⁶³.

Dans le doute nous lui avons donné la forme la plus simple possible.

3. Champollion et la restitution des monuments

Il faut dire au passage que Champollion semble ne pas s'être intéressé à l'architecture et moins encore à la restitution des édifices, mais il s'est rendu en Nubie, alors que l'Expédition s'était arrêtée à Philae. Cependant, si les dessins des temples de Nubie de Nestor L'Hôte représentent un atout sur le plan documentaire, les relevés d'architecture manquent : son architecte, ayant travaillé à Pompéi, Antoine Bibent (1797-1831), est malade ; ce dernier reste au Caire, puis rentre à Toulouse. De ce fait, l'apport de Champollion, en se concentrant sur la compréhension des textes, est de

⁶² Les publications essentielles les plus récentes sont dues à SABOTKA, *Serapeum* 2008 ; MCKENZIE, « Serapeum » 2009. La première phase du Serapeum est datée avec certitude de Ptolémée III Évergète, La construction du sanctuaire romain a dû se situer entre 181 et 217 apr. J.-C., probablement sous Septime Sévère.

⁶³ LARONDE, « Apollonia » 1996, 8-9, fig. 3-4 ; GARLAND, « Enceinte » 1992.

permettre une bien meilleure connaissance des monuments, en ce qui concerne la fonction des salles et des scènes et la chronologie. Son apport est immense et, avec le recul, nous pouvons comprendre les fondements de la querelle qui l'oppose à Jomard. En cette année qui commémore le bicentenaire de la *Lettre à Monsieur Dacier*, le fait d'honorer le nom de Champollion ne saurait consister à rabaisser Jomard ou l'Expédition d'Égypte. Si Jomard a été un membre éminent de l'Expédition qui a assuré le suivi de la publication de la *Description de l'Égypte*, c'est la synthèse de tous ces travaux, due au mérite de tous ces hommes, qui a fait avancer la science.

4. Rendre justice au genre et en assurer la postérité

Traiter de la postérité du genre en retraçant l'histoire de la restitution architecturale ne saurait qu'être évoquée à grands traits. Une des très grandes étapes de l'histoire de la restitution correspond aux fameux « envois de Rome »⁶⁴. Il s'agissait d'un exercice demandé aux architectes qui avaient, sur concours, obtenu le prix de Rome et, partant, le privilège d'effectuer un séjour de plusieurs années à la villa Médicis pour relever, étudier et, finalement, proposer une restitution (appelée à l'époque « restauration ») du monument qu'ils avaient choisi. Il s'agit de la plus grande phase de relevés, de dessins et de restitutions théoriques des édifices. Cette tradition, qui remonte au XVII^e siècle, s'est longuement poursuivie par la suite. Or, il est clair qu'elle n'a jamais concerné l'Égypte. Comment ne pas citer, en outre, les noms d'architectes, auteurs de nombreuses restitutions sans rapport avec le prix de Rome : Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) pour l'architecture médiévale, Theodor Josef Hoffbauer (1839-1922) pour l'œuvre qui fit sa gloire : *Paris à travers les âges* (1875) et Léo Drouyn (1816-1896)⁶⁵ qui reste méconnu malgré ses restitutions du Bordeaux médiéval.

Il faut comprendre que la restitution imposée aux prix de Rome n'était qu'un exercice que les architectes étaient tenus de faire, la dernière année de leur séjour à la villa Médicis. Ils étaient jugés par des architectes, eux-mêmes souvent grands prix de Rome. Ce travail n'avait rien d'une recherche scientifique dans le domaine de l'archéologie et il ne saurait, aujourd'hui, être jugé comme tel. Les architectes n'avaient pas une formation d'historiens et, pendant longtemps, ils ne pouvaient consulter que des « antiquaires », gens cultivés dans le domaine de l'histoire ancienne, qui, de leur côté, n'avaient guère une idée très claire de l'état d'origine des édifices. Les architectes étaient obligés de proposer leur « restauration » et, faute de conseil scientifique et de temps, la contrainte les a conduits à recourir largement à l'imagination. Ils devaient surtout éblouir par la réalisation de ce que l'on appelle une « belle image », celle qui attestait de leur talent et qui en mettait vraiment « plein la vue ». C'est la chose sur laquelle ils étaient jugés. Leurs planches sont souvent de véritables chefs-d'œuvre, d'éblouissants témoignages de virtuosité dans le rendu.

Ils ont fait ce qu'on leur demandait, non un travail d'historien, chose inutile à leurs yeux et qui, de toute manière, était impossible à envisager en une seule année. La collaboration réelle entre architectes et archéologues ne débuta que dans une période qui se situe entre la fin du XIX^e et l'aube du XX^e siècle. La réalisation des premières grandes maquettes de Rome fut souhaitée à partir du moment où la ville devint capitale de l'Italie. Des fouilles nouvelles et des publications majeures, telles que la *Forma Urbis Romae* de Rodolfo Lanciani (1893-1901)⁶⁶, ainsi que la collaboration d'autres archéologues et

⁶⁴ PINON et AMPRIMOZ, *Envois* 1988.

⁶⁵ PORTELLI, « Drouyn » 1967.

⁶⁶ DAVOINE, « *Forma Urbis Romae* » 2007.

historiens rendirent possible ces tentatives. Paul Bigot (1870-1942), architecte prix de Rome, après s'être consacré à l'étude du *Circus Maximus* dans le cadre de son travail de troisième année, osa se lancer dans l'entreprise ambitieuse qui consistait à représenter, sous la forme d'une maquette, l'ensemble de la ville à l'époque de Constantin⁶⁷. Elle fut exposée, la première fois en 1913, aux thermes de Dioclétien et reçut un accueil enthousiaste du monde scientifique. Il en fit quatre versions et travailla à son « grand-œuvre » jusqu'à la fin de sa vie. Italo Gismondi, fort de sa double compétence d'architecte et d'archéologue, réalisa, ensuite (entre 1933 et 1937), la célèbre maquette connue sous le nom de *Il Plastico* qui voulait, à l'époque fasciste, magnifier la grandeur de Rome. Ce chef-d'œuvre inégalé est toujours exposé au Museo de la Civiltà romana antica. Ces deux maquettes, très grandes et particulièrement évocatrices, ont beaucoup influé sur ceux qui se sont intéressés à la restitution architecturale. Il faudrait citer, encore, d'autres auteurs de restitutions architecturales comme Jules Formigé (1979-1960), architecte en chef des monuments historiques, et Jean-Philippe Lauer (1902-2001) pour ses travaux relatifs au complexe de Djoser à Saqqâra⁶⁸.

La pratique de la restitution a connu une phase de ralentissement à partir des années soixante, après l'heure de gloire des envois de Rome. En outre, le fait de proposer des images de restitution d'ensemble fut un exercice mal compris de certains historiens, épris d'une connaissance livresque de l'architecture, et qui ont cherché à en limiter l'usage. Défendre la postérité du genre a consisté, pour ma part, à multiplier les cas traités et à approfondir la réflexion méthodologique liée à une pratique effective de la restitution sans polémique, dans le respect de tous, y compris des contradicteurs. Mais j'ai été beaucoup aidé par les événements : rien n'a pu résister à l'évolution du monde qui s'est caractérisée, dans la seconde moitié du XX^e siècle, par le développement des médias audio-visuels et, après les années quatre-vingts, par l'irrésistible révolution informatique. Un très fort besoin d'images de restitution s'est, dès lors, exprimé. Les images réalisées au moyen de l'ordinateur sont apparues, sans éliminer la pratique du dessin. Il ne s'agissait plus de savoir s'il fallait réaliser des restitutions, mais comment procéder pour coupler théorie et pratique et utiliser au mieux tous nos outils. Le coup d'envoi des restitutions dessinées que j'ai réalisées, dès 1990, a été donné pour la préparation des volumes de *L'Égypte restituée*, en collaboration avec Sydney H. Aufrère. Tout le reste a suivi intensément : livres, revues, expositions⁶⁹.

La restitution est aujourd'hui un sujet d'intérêt commun pour les historiens et les architectes⁷⁰. Restituer correspond à l'élaboration d'un modèle théorique qui traduit clairement l'idée que l'on peut proposer d'un site en fonction de l'évolution de la recherche. Les techniques et les méthodes évoluent. La restitution peut même constituer l'axe de la recherche. Cela est le fruit d'une longue évolution. Nous sommes amenés à effectuer un travail différent en fonction du contexte réel d'un projet. Le style de l'image change et les commentaires diffèrent selon que la restitution concerne une publication scientifique, un livre de grande diffusion ou un jeu vidéo. À chaque fois, il faut être pertinent, à propos et efficace. Il s'agit parfois de réaliser de grandes planches dessinées à la main, d'autres fois de collaborer à des productions audio-visuelles dans lesquelles prédomine l'image de synthèse.

⁶⁷ HINARD et ROYO, *Rome* 2006.

⁶⁸ LAUER, *Pyramide I-III*, 1936-1939.

⁶⁹ Cf. le catalogue de l'exposition liée au legs de centaines de planches de restitutions originales au musée de l'Arles antique, intitulé *Jean-Claude Golvin* 2011.

⁷⁰ Cf. la direction de Philippe FRAISSE (*Architecture* 2020). Cette collaboration est bien illustrée dans un ouvrage publié sous la direction de Jean GUYON (*Marseille* 2022).

Si les lointains ancêtres de la restitution sont apparus dès l'époque de la Renaissance, comme le célèbre Andrea Palladio (1508-1580), l'Expédition d'Égypte marque un temps important dans cette longue histoire et je considère les ingénieurs et architectes qui y ont participé comme des prédécesseurs proches et admirables. Enfin et surtout, je suis reconnaissant à Sydney H. Aufrère de m'avoir offert le privilège de parler d'un sujet qui m'est particulièrement cher dans le cadre prestigieux de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

- AUFRÈRE (S.H.), « De Maillet » 2010 = « Benoît de Maillet et sa Description de l'Égypte », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 11-16.
- « Lepère » 2010 = « Un savant énigmatique de l'Expédition d'Égypte : Jean-Baptiste Lepère (1761-1844) et sa contribution à la renaissance architecturale des monuments égyptiens », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 75-98.
- « Réception » I 2021 = « La réception de l'architecture monumentale égyptienne au prisme de *L'Antiquité expliquée* (1719-1724) de dom Bernard de Montfaucon : Une contribution à une histoire du regard égyptologique », *ENiM* 14, p. 285-313.
- « Réception II » 2021 = « La réception de l'Égypte classique et gréco-romaine chez dom Bernard de Montfaucon et ses perspectives au début du XVIII^e siècle », dans KRINGS (éd.), *Montfaucon*, p. 327-397.
- « Savary » 2010 = « Claude-Étienne Savary (1750-1788) et ses *Lettres* d'un nouveau style : de la réalité des faits à la supercherie littéraire », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 17-26.
- « Sonnini » 2010 = « Charles-Nicolas Sigisbe et Sonnin de Manoncourt (1751-1812) et le *Voyage dans la Haute et Basse Égypte* (1777-1778), dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 31-46.
- « Volney » 2010 = « Volney. L'esprit de l'observation en Égypte », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 27-30.
- et BERGEROT (T.) (éd.), *Égypte 2010 = Égypte. Grandes expéditions XVIII^e et XIX^e siècles*. Catalogue de l'exposition au Château de Gordes, 26 juin-26 septembre 2010 (= *Égypte*, H.-S. – juin 2010).
- AUFRÈRE (S.), GOLVIN (J.-C.), GOYON (J.-C.), *Égypte restituée I 1994 = L'Égypte restituée, I : Sites et temples de Haute-Égypte*, Paris, Errance.
- AUFRÈRE (S.), GOLVIN (J.-C.), *Égypte restituée II 1994 = L'Égypte restituée II : Sites et temples des déserts*, Paris, Errance.
- *Égypte restituée III 1997 = L'Égypte restituée, III : Sites, temples et pyramides de Moyenne et Basse-Égypte*, Paris, Errance.
- BARBIER, « Arnollet » 1999 = « Heurs et malheurs d'un polytechnicien de l'an V : Pierre Arnollet (1776-1857), ingénieur des Ponts et Chaussées », *Bull. SABIX*, 21, p. 21-64.

- CARRÉ (J.-M.), *Voyageurs* 1956 = *Les voyageurs et écrivains français en Égypte*, 2 vol., Le Caire, Ifao.
- DAVOINE (C.), « *Forma Urbis Romae* » 2007 = « La *Forma Urbis Romae*. Bilan de vingt-cinq années de recherches », *Histoire urbaine*, 20, n° 3, p. 133-152.
- FRAISSE (P.), *Architecture* 2020 = *Architecture et archéologie, le rêve et la norme*, Arles, Errance.
- GADY (É.), « Dessiner » 2010 = « Dessiner et chercher dans le sable au temps de l'Expédition d'Égypte », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 63-74.
- GARLAND (Y.), « Enceinte » 1992 = « L'enceinte hellénistique d'Apollonia », *Dossiers d'Archéologie*, 167, p. 64-69.
- GHALI (I.A.), *Denon* 1986 = *Vivant Denon, ou la conquête du bonheur*, Le Caire, Ifao.
- GOBY (J.-E.), « Institut » 1948-1949 = « La composition du premier Institut d'Égypte », *BIdE*, 29 (1948), p. 345-366 ; 30 (1949), p. 81-99.
- GOLVIN (J.-C.), « Expédition » 1989 = L'Expédition en Haute-Égypte à la découverte des sites ou la révélation de l'architecture égyptienne », dans LAURENS *et alii*, *Expédition*, p. 333-350.
- GRENIER (J.-C.), *Antinoos* 2008 = *L'Osiris Antinoos* (CENiM, 1), Montpellier, Centre François-Daumas.
- GUÉMARD (G.), « Essai » 1923 = « Essai d'histoire de l'Institut d'Égypte et de la Commission des Sciences et Arts », *BIdE*, 6, p. 43-84.
- GUYON (J.), *Marseille* 2022 = *Marseille et sa Major* (série Ligne de Mire), éd. Marion Charlet.
- HINARD (F.) et ROYO (M.), *Rome* 1991 = *Rome, l'espace urbain et ses représentations*, Actes du colloque International de Caen, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne.
- HOFFBAUER (T. J.), *Paris* 1875 = *Paris à travers les âges. Aspects successifs des monuments et quartiers historiques de Paris depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours... restitués... par M. F. Hoffbauer*, 2 vol., Paris, Firmin Didot, 1875.
- Jean-Claude Golvin 2011 = *Jean-Claude Golvin, un architecte au cœur de l'histoire*, coordonné par Alain CHARRON, Paris, Errance.
- KRINGS (V.) (éd.), *Montfaucon* 2021 = *L'Antiquité expliquée et représentée en figures (1719-1724), de Bernard de Montfaucon. Histoire d'un livre*. Avec un suppl. de J. JESTAZ, Bordeaux, Ausonius.
- LABRIQUE (F.), « Edfou » 2010 = « Edfou selon Jean-Baptiste Lepère », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 99-110.
- LAISSUS (Y.), *Égypte* 1998 = *L'Égypte, une aventure savante 1798-1801*, Paris, Fayard.
— *Jomard* 2004 = *Jomard, le dernier Égyptien : 1777-1862*, Paris, Fayard.
- LARONDE (A.), « Apollonia » 1996 = « Apollonia de Cyrénaïque : Archéologie et Histoire », *JS*, 1996, p. 3-49.

- LAUER (J.-Ph.), *Pyramide I-II*, 1936 = *La pyramide à degrés*, I et II, *L'architecture*, Fouilles à Saqqarah, Le Caire, SAE, 1936.
- *Pyramide III*, 1939 = *La pyramide à degrés*, III, *Compléments*, Fouilles à Saqqarah, Le Caire, SAE.
- LAURENS (H.), GILLIPSIE (C.C.), GOLVIN (J.-C.), TRAUNECKER (C.), *Expédition 1989 = L'expédition d'Égypte 1798-1801*, Paris, Armand Colin.
- LUCAS (P.), *Voyage 1704 [1731] = Voyage au Levant 1799-1703...*, 2 vol., Paris, G. Vandive.
- *Deuxième voyage 1712 = Deuxième voyage dans le Levant, octobre 1704-novembre 1708*, Rouen.
- *Troisième voyage 1719 = Troisième voyage dans le Levant, mai 1714-novembre 1717*, Rouen.
- MARAS (R. J.), « Conté » 1961 = « Nicolas-Jacques Conté (1755-1805) : un savant et un inventeur sous la Révolution, le Directoire et l'Empire », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 14, n° 2, p. 155-168.
- MC KENZIE (J.), « Serapeum » 2009 = « The serapeum of Alexandria, its destruction and reconstruction », *JRA*, 22, p. 773-782.
- NAUROY (J.), « Royer » 1970 = À propos de Royer, pharmacien en chef de l'armée d'Orient (1798-1801), *RHP*, 58^e année, n° 207, p. 219-228.
- NORDEN (L.-F.), *Voyage 1755 = Voyage d'Égypte et de Nubie...*, 2 vol., Copenhague, Imprimerie de la Maison royale des Orphelins.
- NUZZOLO (M.) et KREJČÍ (J.), « Heliopolis » 2017 = « Heliopolis and the solar cult in the third millennium BC », *Ägypten und Levante*, 27, p. 357, 361
- PINON (P.) et AMPRIMOZ (F.X.), *Envois de Rome 1988 = Les envois de Rome (1778-1968)*. Architecture et archéologie (CEFR, 110), Paris, De Boccard.
- POCOCKE (R.), *Description 1743 = A Description of the East and some other Countries*, 2 vol. I, *Observations on Egypt*, Londres, Bowyer.
- PORTELLI (F.), « Drouyn » 1967 = « Un paysagiste-archéologue bordelais Léo Drouyn (1816-1896) », *Annales du Midi*, 79, n° 84, p. 409-427.
- RAUE (D.), « Héliopolis » 2018 = « Religion et politique au cœur de l'ancienne Égypte : le temple d'Héliopolis », *Ann EPHE^V*, 125, p. 93-108.
- RICKE (H.), « Inventartafel » 1935 = Eine Inventartafel aus Heliopolis im Turiner Museum », *ZÄS*, 71, p. 111-133.
- ROYO (M.), *Rome et l'architecte 2006 = Rome et l'architecte : conception et esthétique du plan relief de Paul Bigot*, Presses Universitaires de Caen.
- SABOTTKA (M.), *Serapeum 2008 = Das serapeum in Alexandria, Untersuchungen zur Architektur und Baugeschichte des Heiligtums von der frühenptolemäischen Zeit bis Zerstörung 391 n. Chr.* (Études alexandrines, 15), Le Caire, Ifao.
- SBRIGLIO (A.M.) et UGLIANO (F.), « Heliopolis » 2015 = « Re-excavating Heliopolis : Unpublished Archaeological Data from the Archives of Ernesto Schiaparelli and

Missione Archeologica Italiana », dans PINARELLO (M.S.) *et alii*, *Current research in Egyptology 2014. Proceedings of the Fifteenth Annual Symposium*, Oxford, Oxford Books, p. 278-293.

TRAUNECKER (C.), « *Description* » 1989 = « L'Égypte antique de la « *Description* », dans LAURENS *et alii*, *Expédition*, p. 351-370.

TRAUNECKER (C.) et GOLVIN (J.-C.), *Karnak 1984 = Karnak résurrection d'un site*, Paris, Payot.

VILLIERS DU TERRAGE (É. de), *Souvenirs 1899 = Journal et Souvenirs sur l'Expédition d'Égypte (1798-1801)* (1^{re} éd. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1899).

VIVANT DENON (D.), *Voyage 1802 = Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, 2 vol., Paris Didot l'Aîné.

JEUX VIDÉO

Origins de la série *Assassin's creed* édité par Ubisoft, 2017.

The art of Assassin's creed origins, Titan Books, 2017.

14 mai 2022

Le décor de la « villa Laurens » à Agde Un programme décoratif éclectique entre Égypte et Méditerranée

Milena PERRAUD

Photographe, égypto-archéologie

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, Art nouveau, Égypte, villa Laurens, Orient, Cléopâtre, Baou de Nekhen, lotus, cigale, bucrane, hippocampe, Languedoc, Emmanuel Laurens, Jacques Février, bouquets montés, Ludwig Keimer, tombe d'Inerkhâouy, Modernisme catalan, Amarna.

RÉSUMÉ

La villa Laurens, située sur le domaine de Belle-Isle à Agde, a fait l'objet d'une restauration minutieuse qui a dévoilé un décor peint Art nouveau si singulier. Son fantasque propriétaire, Emmanuel Laurens, avait imaginé une véritable scénographie mêlée d'influences puisées dans ses voyages et son goût de l'Antique et de l'Orient, et plus particulièrement de l'Égypte. Ainsi, le programme décoratif du bâtiment révèle-t-il des aspects qui vont intéresser les égyptologues : des motifs de frises, une fresque historiée montrant Cléopâtre d'une manière inédite, la représentation des Baou de Nekhen en frise et un modèle de belvédère en forme de mammisi égyptien. L'ensemble est rehaussé d'allusions à la culture locale languedocienne et méditerranéenne, incluant des cigales, des taureaux, des hippocampes et des flamants roses dans ce décor flamboyant et original.

Parfois appelée « château »¹, la Villa est située sur le domaine de Belle-Isle, entre l'Hérault et le Canal du Midi. Acquisée par la ville d'Agde en 1994, enregistrée au titre des monuments historiques en 1996, elle est gérée par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée.

1. Qui est Emmanuel Laurens, son propriétaire ?

Né le 14 octobre 1873, il grandit dans une famille agathoise bourgeoise et cultivée. Inscrit à la Faculté de Médecine de Montpellier, en 1892, il fréquente les milieux artistiques avant-gardistes de la ville grâce à ses amis, les frères Azéma Ernest (1871-1917) et Louis (1876-1963), se liant à l'artiste Léon Cauvy (1874-1933) qui participera

¹ PEREA, « Villa Laurens » s. d.

à la décoration de la Villa. En 1896, il hérite de l'intégralité des biens et de la fortune immense d'un cousin éloigné, le baron Emmanuel de Fontenay (1829-1896), le mettant à la tête de terres, d'entreprises, de rentes, d'un quai au port de Marseille, de magasins en Afrique et à Ceylan. Il prend possession du domaine familial de Belle-Isle à Agde. Interrompant ses études, il vagabonde en Méditerranée, en Orient, fait de longues escales en Égypte, à Gibraltar, Malte, Chypre, jusqu'à la Chine. Il parcourt l'Inde, visite Calcutta, Bénarès, Agra, Delhi, Jaipur, Bombay et Ceylan, s'arrêtant à Djibouti et en Asie Centrale. Sa personnalité mystérieuse et anticonformiste va s'exprimer au travers de la réalisation d'une maison à son image : la villa Laurens, où il mettra en scène ses souvenirs de voyages dans un décor théâtral et audacieux. Il épouse la cantatrice Marie-Louise Blot (1881-1954) et achève son doctorat en médecine, mais n'exercera jamais. À partir de l'entre-deux-guerres, ruiné, il renonce à son mode de vie fastueux. La demeure est réquisitionnée, en 1942, par les troupes allemandes qui y laisseront des traces de leur passage (graffitis). À son décès, en 1959, la Villa sombre peu à peu dans l'oubli faute de rénovation.



Fig. 1. – Villa Laurens, photographie ancienne
© Agglo Hérault-Méditerranée/DRAC Occitanie

2. L'extérieur

Les recherches récentes montrent que la Villa a été construite rapidement grâce à des méthodes modernes de béton coulé. Il aura suffi d'une année pour en bâtir la structure (1898). Le coulage des terrasses remonte à 1899. L'architecte est vraisemblablement le Montpellierain, Jacques Février (1866-1927)². Le décor d'inspiration Art nouveau recèle des références à des cultures anciennes ou lointaines : la salle de bains orientalisante avec baignoire-piscine, ornée de faïences des ateliers de Sarreguemines, est due à Eugène Simas (1862-1939) ; les petits appartements sont signés de ce dernier et de Théophile Laumonnerie (1863-1924). Le décor a été attribué au peintre marseillais, Édouard Dufour (1873-1941), issu d'une famille provençale de décorateurs³.

La Villa, au bord de l'Hérault, est la métaphore de la villa d'un Orient fantasmé au bord du Nil (fig. 1). Les voyageurs, artistes et archéologues qui ont séjourné dans l'Orient

² Auteur du monument aux morts sur l'esplanade Charles-de-Gaulle à Montpellier.

³ Indice permettant d'attribuer le décor à É. Dufour : une facture de l'entreprise familiale de peinture. Source : Agglo. Facture du 20 mai 1901 de l'entreprise de peinture marseillaise É. Dufour ; Archives Municipales d'Agde, fonds Laurens, non classé.

de la seconde moitié du XIX^e siècle en ont rapporté des images idéalisées. Les représentations de l'Antiquité égyptienne popularisées par des albums tels que la *Description de l'Égypte* et le recueil de Prisse d'Avennes⁴, mêlées aux récits de voyageurs, à la diffusion des premières photographies et des lithographies de David Roberts, ont véhiculé l'idée romantique et utopique d'une villa-palais au bord du Nil sur le modèle des temples du bord du Nil, tandis que les grands hôtels comme le *Old Cataract* d'Assouan ou le *Marriott* au Caire venaient d'être à peine achevés, véritables palais idylliques.

La Villa est à l'image d'une demeure palladienne ou néoclassique qui rappelle la villa Eilenroc de Charles Garnier, à Juan-les-Pins. Cependant, des éléments inattendus rompent le classicisme et invitent le spectateur à analyser un décor original et fantaisiste. Avec l'Art nouveau, beaucoup d'artistes de la fin du XIX^e siècle montrent un goût prononcé pour l'ornement végétal. Des recueils entiers déclinent des motifs végétaux, comme celui de Maurice Pillard Verneuil (1869-1942)⁵. Cet engouement émane des théories d'Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) sur l'architecture et l'ornement, qui prône un retour aux racines de l'Art médiéval et antique que le courant de l'Art nouveau va exploiter avec enthousiasme et créativité⁶. Dans l'Égypte ancienne, l'ornement végétal est omniprésent, remontant à l'invention de l'architecture, lorsque les premiers édifices étaient faits de faisceaux de papyrus, de roseaux ou de palmiers tressés : d'un rôle de pratique, le végétal est devenu ornement transposé dans l'architecture de pierre. À l'époque de la villa Laurens, l'inverse s'est produit ; les architectes, las des formes fonctionnelles classiques, étaient à la recherche de nouveaux codes décoratifs, misant sur l'ornement plus que sur les structures. La villa Laurens propose une interprétation à l'égyptienne, avec un parti-pris original dans le choix des décors, contrairement à d'autres bâtiments de cette époque, comme la villa Kérylos de Beaulieu-sur-Mer ou les écoles de Berndorf (Autriche), qui préfèrent une vision historiciste, fidèle au modèle antique sans jouer avec l'esprit du temps⁷. En comparaison, la force et la dimension créative de la villa Laurens n'en apparaissent que davantage.

Parée de marbre noir, la porte principale se présente à l'égyptienne ou presque. Une lourde corniche moulurée supporte les dormants de la porte, traitée pour rendre l'aspect d'une « corniche à gorge », sans utiliser la moulure concave au profit d'une superposition de moulures classiques. Dans l'Égypte pharaonique, d'immenses tiges de papyrus autour desquelles s'enroule un cobra (*Oudjyt*) est un motif présent à des périodes tardives, encadrant les portes, murs d'entrecolonnement ou les naos dans les temples de Dendara, Edfou, Philae ou Kalabcha. À la villa Laurens, bordant les dormants, le décorateur omet le cobra, mais conserve le caractère longiligne et entrelacé des végétaux. Se succèdent sur la façade extérieure des feuilles d'arum, à l'intérieur, dans le vestibule, des fleurs de lotus, tandis qu'à l'étage, le motif perdure signant la cohérence et la continuité du programme décoratif de la villa Laurens. Le champ laissé entre la porte principale et les portes-fenêtres symétriques ménage un large panneau décoratif qui permet de figurer trois fleurs ; les deux espaces suivants entre les portes-fenêtres, plus étroits, ne laissent place qu'à une fleur à longue tige, toutes égyptisantes.

En haut du mur de la façade court une frise, dont les métopes sont ornées d'un insecte rappelant les mouches stylisées du collier de la reine Ahhotep. Pourtant, certains détails morphologiques, comme la forme des ailes et de l'abdomen, révèlent plutôt la

⁴ PRISSE D'AVENNES, *Art* 1869-1879.

⁵ PILLARD VERNEUIL, *Plante* 1908.

⁶ VIOLLET-LE-DUC, *Habitation* 1875 ; Id., *Décoration* 1880.

⁷ HUMBERT, « Prisse d'Avennes » 2013, 178-179, fig. 11-12.

représentation d'une cigale. La couleur verte évoque l'insecte homoptère juste après sa mue. Sa présence à la villa Laurens prend tout son sens, symbole de la Méditerranée pour les Modernes, mais aussi d'Apollon et de la musique pour les anciens Grecs⁸. Ces derniers faisaient des offrandes de cigales en bronze, en or, en terre cuite ou en cristal, au dieu Apollon⁹. Le triglyphe de la frise ressemble à un groupe de trois colonnes papyrifformes, le signe hiéroglyphique M 125.

Les fenêtres et portes des terrasses du corps principal du bâtiment et de la façade conservent le style égyptien. Outre la forme à pans inclinés et l'effet graphique de corniche à l'égyptienne, les motifs ornementaux végétaux sont déclinés avec nuance. Concernant le salon de musique et le laboratoire au nord du bâtiment principal, les fenêtres et portes sont empreintes de l'influence du modernisme catalan, adoptant la forme de l'arc parabolique. Au Sud, les ornements des fenêtres, portes et garde-corps, affirment un style méditerranéen et néoclassique.

3. À l'intérieur

Le choix pour l'ensemble du bâtiment est le décor peint à même le mur en aplats. Dès l'entrée, le fond rouge plonge le spectateur dans l'atmosphère d'une villa pompéienne ou dans la scénographie d'un opéra. Au premier regard, rien d'égyptien ici, puisque le fond rouge n'est employé en Égypte, ni pour le décor des temples, ni celui des tombes, ni même dans les habitations. Les murs ornés de motifs végétaux entrelacés sont typiquement Art nouveau. Cependant, le registre supérieur offre une frise de bucranes alternant avec un motif végétal. La tête du bovidé stylisée est de couleur verte et jaune, soulignée d'un contour rouge, des yeux rouges, tandis que la rosette placée entre les cornes est verte avec des détails rouges. Le bucrane entre les cornes duquel se trouve une rosette, – parfois assimilée à un disque solaire –, évoque la déesse Hathor, et revêt une signification apotropaïque. Des tombes égyptiennes de la XVIII^e dynastie, des fragments du décor du palais d'Amenhotep III à Malqata¹⁰ montrent un motif répétitif, lié à l'ornement d'un plafond, à la manière d'un papier peint et non d'une frise comme à la villa Laurens. Le motif égyptien figure dans le recueil d'Owen Jones¹¹, qui semble l'avoir puisé dans celui de Prisse d'Avannes. En écho à la frise des cigales, c'est une allusion à la tradition locale taurine (Béziers est proche).

Le décor se poursuit dans le grand vestibule, rythmé par quatre portes égyptisantes à battants doubles. Les parois sont ornées de trois registres de frises végétales aux influences égyptienne et orientale. La même atmosphère se retrouve dans l'atrium, baigné de lumière par la verrière du second étage. Un bassin en marbre blanc imite l'impluvium et des colonnes de marbre rose, au fût lisse, dotées d'un chapiteau d'ordre toscan, structurent l'espace. À l'angle des murs séparant le vestibule de l'atrium et de part et d'autre de la porte de la salle à manger se trouvent de faux pilastres d'angle peints, délimitant les deux espaces. La colonne peinte est composite, surmontée d'un chapiteau papyrifforme avec un motif de lotus doré en son centre, semblables aux modèles

⁸ *Anacréontiques* 34, 13. Voir BODSON, « Stridulation » 1976, 75-76 ; GOURMELEN, « Bestiaires » 2014, 94-95.

⁹ BODSON, « Offrande » 1989, 69-72.

¹⁰ HAYES, *Scepter* 1959, II, 245-246, fig. 148 (plafond)

¹¹ Cf. JONES, *Ornament* 1856, pl. x, 10 (motif Hathor+ lotus), 19 (motif bovidé+ rosette) ; PRISSE D'AVANNES, *Art* 1868-1877, I, pl. XXXIII.

égyptiens¹². Son fût fasciculé est égyptisant, tandis que sa base campaniforme s'apparente aux colonnes achéménides de Persépolis.

4. L'atrium-mandarah

Sur les murs de l'atrium (fig. 2), différentes compositions florales évoquent les bouquets montés égyptiens. L'égyptologue allemand, Ludwig Keimer¹³, avait étudié ces bouquets dans les années vingt et constaté des analogies ethnographiques avec ceux que l'on pouvait alors acheter dans les rues de Sousse, en Tunisie. Ces compositions florales rappellent aussi celles des villas pompéiennes¹⁴. La thématique des bouquets montés se prolonge dans le couloir menant au salon de musique et réapparaît dans le décor de la cage d'escalier au niveau du premier étage, sur la paroi contigüe à celle du décor japonisant. L'espace décrit comme l'atrium peut être interprété dans la perspective du salon mauresque, comme la *mandarah* d'une maison égyptienne, un espace de réception destiné aux hommes, situé au rez-de-chaussée d'une demeure, autrement dit un salon ouvert sur un hall disposant d'une fontaine¹⁵. La *mandarah* était en vogue dans les belles maisons cairotés, réintroduites dans les habitations excentriques d'Européens comme celle de Pierre Loti avec le salon turc de sa maison à Rochefort.



Fig. 2. – Atrium avant restauration (©M. Perraud, 2008).

L'originalité de la villa Laurens est l'éclectisme de son décor, mêlant et intégrant l'idée du salon oriental¹⁶ à celle de la villa pompéienne et aux motifs antiquisants. Le

¹² PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, I, pl. 19, 2 ; 17, 1 ; 20, 1.

¹³ KEIMER, « Bouquets » 1925, 145-161 ; 149, fig. 3 ; 150, fig. 4.

¹⁴ Cf. JONES, *Ornament* 1856, pl. XXIV, 110 : villa pompéienne (ZAHN, *Pompeji 1828-1829*, I, pl. 45).

¹⁵ VOLAIT, « Figuration » 2016, 18-19.

¹⁶ PALOUZIÉ et FÉLIX, « Restauration » 2017, 133-135.

salon était orné de tentures et de mobilier orientalisant, réalisé par Carlo Bugatti (1856-1940)¹⁷, à l'image de celui utilisé pour le fumoir turc du salon de l'hôtel Waldorf-Astoria de New-York.

5. Le salon de musique

Il présente une rupture dans le programme décoratif de la villa Laurens, plus tardif et d'une autre main. Le plafond doré est orné de motifs d'ocelles de plumes de paons, alternant avec de larges fleurs de lotus roses et blanches. Le motif du plumage de paon était apprécié par les artistes de l'Art nouveau¹⁸. En revanche, la combinaison des motifs de l'ocelle de plume de paon et de la fleur de lotus rappelle le décor du palais Chandra Mahal, à Jaipur¹⁹, probablement visité par Laurens. Les hautes fenêtres du salon de musique, munies de vitraux, adoptent une forme en arc parabolique comme dans le laboratoire du premier étage, en référence au modernisme catalan²⁰. La partie basse des murs porte des panneaux de bois avec le motif des ocelles de paons de la voûte. Entre les dix vitraux se trouvaient des toiles²¹, aujourd'hui disparues.

Un décor peint sur plusieurs registres se déroule sur le dernier tiers de la hauteur des parois : une frise égyptisante prend place entre les vitraux, et, au sommet de chaque vitrail, est figurée une femme « chauve-souris », aux ailes déployées, semblant protéger le luminaire attaché à une défense d'éléphant, surmontée de deux effigies féminines sibyllines, entre lesquelles une même scène se répète : des femmes dans un camaïeu de bleu, dont l'une tient une lyre orangée, semblent fuir. La frise égyptisante comprend une frise de triangles jaunes ; au-dessus, sont peints des groupes de trois cobras lovés sur leur queue, deux de profil et un de face ; des disques solaires sont disposés derrière eux. Il s'agit d'une évocation très libre du motif égyptien de l'*uræus*, dans la mesure où le disque solaire n'est jamais figuré si petit, ni placé derrière le plastron du cobra, en Égypte, et jamais leurs gueules ne convergent les unes vers les autres, lorsqu'ils sont représentés en dyades, triades ou frises²². Prisse d'Avennes montre une composition comparable avec quatre têtes de faucon de profil et une, au centre, de face²³. Le disque solaire, d'où sortent deux cobras, peut également constituer un parallèle intéressant²⁴. Le motif central, inclus dans un médaillon, paraît une réminiscence du pilier *djed*²⁵. L'idée du motif égyptien protecteur est prégnante, puisque l'association du pilier *djed*, du disque solaire et des cobras symétriques est récurrente dans l'iconographie égyptienne, comme l'exemple de Touna el-Gebel, qui figure deux cobras dressés de part et d'autre d'un pilier *djed*²⁶. Elle l'est plus encore avec le médaillon ovale du dessous d'un scarabée du

¹⁷ *Ibid.*, 137, fig. 27-29; PALOUZIÉ et FÉLIX, « Mobilier » 2015, 44-45.

¹⁸ PILLARD VERNEUIL, *Animal*, 1897, pl. 21

¹⁹ https://commons.wikimedia.org/wiki/File:SE_Gate,_Pritam_Niwas_Chowk,_City_Palace_Jaipur.jpg.

²⁰ Cf. Palais Güell d'A. Gaudí à Barcelone.

²¹ LARPIN, « Décors » 2015.

²² Temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari, une frise de cobras (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mortuary_Temple_of_Hatshepsut_032010_016.jpg).

²³ PRISSE D'AVENNES, *Art* 1868-1877, pl. 1, 12 (tombe de Qenamou, TT 93).

²⁴ *Ibid.*, pl. 1, 53.

²⁵ *Ibid.*, pl. 1, 12 (tombe de Qenamou, TT 93).

²⁶ VENIT, *Afterlife* 2015, 116, fig. 4. 6.

Metropolitan Museum, où deux cobras couronnés du disque solaire s'affrontent encadrant un pilier *djed*²⁷.

Dix femmes chauve-souris ou femmes-oiseaux paraissent protéger de leurs ailes les luminaires sortant des défenses d'éléphant, en gardiennes du salon de musique. La thématique de la femme chauve-souris mystérieuse et sulfureuse est abordée dans la peinture du XIX^e siècle par le courant symboliste²⁸. À la villa Laurens, la figure est fruste, les ailes sont si stylisées qu'elles pourraient tout aussi bien être des plumes et l'on pourrait envisager l'hypothèse d'une femme-oiseau. Dans le monde grec, les sirènes étaient des femmes-oiseaux. Selon la tradition homérique, au nombre de trois, dotées d'un talent musical exceptionnel, elles séduisaient de leur chant les marins, pour les précipiter mortellement sur les récifs²⁹. Seul, Ulysse leur échappa avec son équipage. Les représentations des sirènes sont couramment peintes sur les vases grecs. Cette interprétation en relation avec le monde musical serait bien adaptée au décor du salon de musique. Cependant, l'Égypte pharaonique atteste également de créatures femmes-oiseaux : l'oiseau *ba*³⁰. Par ailleurs, l'exemple des quatre divinités féminines ailées gardiennes du sarcophage royal, Isis, Nephthys, Neith et Selkis, recourt à cette même hybridation. Placées à chaque angle d'un sarcophage, elles prennent une posture de protection en déployant leurs ailes autour de celui-ci³¹.

6. L'escalier

À l'angle de l'atrium et de la première volée d'escalier, dans l'écoinçon d'un petit arc en ogive, un panneau représente deux coqs enchevêtrés à la manière d'un blason qui rappelle celle que l'on peut voir dans le palais du Té à Mantoue³². En montant, à l'angle du palier, une fleur de papyrus évoque les éventails employés en Égypte et une longue tige de roseau surmontée de sa fleur paniculée, le chasse-mouches en plume d'autruche. Le composant le plus original se trouve dans l'angle : une des longues tiges de papyrus se termine par une fleur qui n'est autre que la trompe³³ de la voûte en plâtre qui possède la même forme que les fleurs-éventails : un jeu subtil entre décor peint et éléments structurels.

²⁷ Scarabée Metropolitan Museum (<https://www.metmuseum.org/art/collection/search/553397?searchField=All&sortBy=Relevance&what=Scars&ao=on&ft=djed&offset=0&rpp=20&pos=3>)

²⁸ Cf. Albert PÉNOT, *La femme chauve-souris*, vers 1890 (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Albert_Joseph_Pénot_-_La_Femme_Chauve-Souris.jpg ; <http://www.sothebys.com/en/auctions/catalogue/2018/erotic-sale-118325/lot.pr.9JHLJ.html>)

²⁹ HOMÈRE, *Odyssée*, XII, v. 32-200.

³⁰ Oiseau *ba*, British Museum, inv. EA 29597 (https://www.britishmuseum.org/collection/object/Y_EA29597).

³¹ PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, pl. I, 6

³² ZAHN, *Ornamente* 1870, pl. 55.

³³ Une trompe est une voûte tronquée, souvent en forme de coquille ou en arc de cercle qui est un décrochement en encorbellement. Elle supporte l'encoignure d'un bâtiment. Au château Laurens, elles sont quatre à se répartir la cage d'escalier, la première à l'angle de l'atrium, puis celle qui s'intègre au décor et enfin deux autres sous les escaliers.

7. Cléopâtre

La montée de l'escalier se caractérise par un décor historié, en rupture avec les frises répétitives qui se succèdent depuis l'entrée pour former le point d'orgue de la décoration égyptienne de la Villa (fig. 3). Une femme est assise sur un siège, bras levés et tenant un bouquet de fleurs de lotus en boutons. Différents critères iconographiques font d'elle une représentation de Cléopâtre. Partiellement dissimulée par ses bras, sa tête arbore une coiffe royale *neret*. Cléopâtre est fréquemment figurée avec cette coiffe, qui associe celle qui la porte à Nekhbet et Mout, déesses-vautours guerrières, protectrices et maternelles, qui préservent la reine en étendant leurs ailes. Elle est parée d'un large collier *ousekh* doré. À demi nue, sa tenue n'est qu'un simple pagne, une sorte de ceinture, rehaussée d'une boucle carrée, est placée sous les seins, elle possède aussi des périscelides. Ces derniers ornements sont plus le fruit de l'imagination de l'artiste, souhaitant retranscrire un orient fantasmé, qu'une référence fidèle au costume égyptien.



Fig. 3. – Cléopâtre : scène historiée (©M. Perraud, 2021).

Cléopâtre est assise sur un fauteuil longiligne dont le dossier se termine par une fleur de papyrus. Ce type de siège est librement inspiré du mobilier égyptien, plutôt massif. Cependant, à l'époque amarnienne³⁴, un mobilier filiforme est figuré ; l'art amarnien a certainement davantage attiré et influencé les artistes de la fin du XIX^e siècle, grâce à son style fluide et élancé et son goût pour le naturalisme.

La posture de Cléopâtre, assise sur un siège, bras levés et tenant un bouquet de lotus, s'inspire à la fois des représentations de tombes (geste d'offrandes) et procède aussi de la mythologie moderne du personnage, qui se révèle particulièrement riche en cette fin de XIX^e siècle. La position de Cléopâtre à la villa Laurens paraît calquée sur la posture choisie par F. Rops pour la *Grande Lyre*, un frontispice destiné aux *Poésies* de Mallarmé³⁵. Cléopâtre a été également montrée assise sur un trône par G. Moreau sans les bras levés³⁶. Plus singulièrement, elle apparaît assise sur un tabouret égyptien à pattes de lions, les bras levés se tordant de douleur et d'effroi, au moment de sa mort, un serpent sur sa poitrine, sculptée dans du plâtre par E. Frémiet³⁷. Et, comme à la villa Laurens,

³⁴ Cf. PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, II, pl. 91 (PM IV, 211).

³⁵ Inv. RF 5266 : Félicien Rops, *La grande Lyre* (1887), dim. 42 × 18. 5 cm, crayon, frontispice pour les *Poésies* de Stéphane Mallarmé, conservé au CAG du musée du Louvre/musée d'Orsay (© RMN-Grand Palais).

³⁶ HUMBERT, *Egyptomania* 1994, 580.

³⁷ E. Frémiet, qui travailla pour Sèvres entre 1895 et 1901, est connu pour ses sculptures animalières très expressives et réalistes. Cette pièce est un modèle en plâtre dont ont été édités des biscuits jusqu'en 1908. Je remercie Coralie Dusserre du service documentaire pour ses précieux renseignements et la photographie (SKM_C224e21061813170) reproduite dans HUMBERT, *Egyptomania* 1994, 580.

Cléopâtre est nue, assise sur un siège, portant des périscélides et revêtue de la coiffé *neret*.

La figure de la villa Laurens est un mélange de représentations codifiées, issues du répertoire iconographique égyptien et réinterprété : la reine ou la défunte est assise sur un siège, mais en ce cas, dans l'Égypte antique, elle n'a jamais les deux bras levés. D'autres représentations montrent la défunte ou la reine faisant une offrande, bras levés, mais en ce cas, jamais elle n'est assise.

La légende qui entoure Cléopâtre en a fait un personnage mythique, une femme fatale, héroïne de la littérature, de la musique et des arts, qui a connu une popularité très importante dans la seconde moitié du XIX^e siècle³⁸. Même si les peintres optent souvent pour le thème de la mort de Cléopâtre³⁹, G. Moreau a préféré représenter la reine vivante, presque nue, sur un haut trône massif. C'est cette pose assise, mais avec la mort rôdant sous l'aspect du serpent, qu'a choisie le décorateur du château Laurens. Quant à A. Cabanel, dans sa toile *Cléopâtre essayant des poisons sur les condamnés à mort* (1887)⁴⁰, il la montre étendue alanguie sur un sofa, coiffée et vêtue à l'égyptienne, avec une coiffé *neret*, éventée par un serviteur. La « Cléopâtre » de la villa Laurens est unique : en effet, sa posture, bras levés, ressemble à un geste d'adoration au soleil⁴¹, elle brandit un bouquet de fleurs de lotus en guise d'offrande, comme dans les scènes amarniennes⁴². Elle se tient devant une grande fleur de lotus ouverte, tournée vers elle ; une seconde fleur, plus petite, se trouve au niveau de ses pieds dans la même direction. Suivent, en montant l'escalier, trois autres fleurs s'ouvrant vers le soleil. Devant le soleil, se dresse un cobra lové sur sa queue enroulée dans la forme habituelle de l'*uræus*, il guette, peut-être signera-t-il la mort de Cléopâtre ?

Les fleurs de papyrus sont survolées par des oiseaux qui se dirigent en direction de Cléopâtre, évocation d'une scène classique naturaliste que l'on trouve fréquemment dans les tombes égyptiennes : la représentation d'un marécage⁴³, d'où s'échappent les oiseaux aquatiques, des oies le plus souvent, au moment de la chasse ou de la pêche. À la villa Laurens, ni chasse ni pêche et il est difficile d'identifier les oiseaux, apparemment de la famille des ansériformes, qui portent sur la tête des sortes de rayons solaires, à la manière du disque solaire d'Aton.

Dans la cage d'escalier, juste en contre-haut de la scène historiée avec Cléopâtre, se déroule une frise florale surmontée dans la partie correspondant au premier étage d'une fresque, d'inspiration japonisante, mettant en scène une grue et un dragon dans un paysage luxuriant et baigné de soleil. Une frise d'inspiration égyptienne se déroule, au-dessus de cette dernière scène, jusqu'au plafond du premier étage. En guise de triglyphes,

³⁸ Concernant Cléopâtre et la mythologie qui l'entoure : AUFRÈRE et MICHEL, *Cléopâtre* 2018. Quelques exemples : *Cléopâtre* de Victorien Sardou, avec Sarah Bernhard ; un ballet de Michel Fokine, *Cléopâtre*, avec des costumes de Léon Bakst ; un court métrage de Georges Méliès en 1899 avec Jeanne d'Alcy ; ou un opéra de Victor Massé en 1885.



³⁹ Jean-André Rixens, *La mort de Cléopâtre* (1874), musée des Augustins, Toulouse ou Hans Makart, *La Mort de Cléopâtre* (1875), Museumslandschaft Hessen Kassel, Neue Galerie, Cassel.

⁴⁰ Conservé au Koninklijk Museum voor Schone Kunsten d'Anvers. L'étude est conservée au musée Fayet, Béziers.

⁴¹ TT 359, tombe d'Inherkhaouy (cliché J. -F. Gout, Ifao).

⁴² Cf. bas-relief évoquant Akhenaton faisant une offrande de lotus au disque solaire Aton (Musée égyptien du Caire), découvert en 1891 ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:La_salle_dAkhenaton_\(1356-1340_av_J.C.\)_\(Musée_du_Caire\)_\(2076972086\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:La_salle_dAkhenaton_(1356-1340_av_J.C.)_(Musée_du_Caire)_(2076972086).jpg)).

⁴³ PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, II, pl. 68.

deux colonnes lotiformes se terminant par un chapiteau de fleur de lotus à bouton fermé encadrent un pilier orné de nervures végétales et un signe *ankh* . La comparaison formelle avec un motif de la tombe égyptienne de Qenamou, alternant colonnes et piliers *djed*, s'avère pertinente⁴⁴. Les « métopes » égyptisantes sont agrémentées d'une suite de compositions florales et surmontées d'une frise d'étoiles, allusion à la voûte céleste. Elles se répètent de part et d'autre d'une figure centrale ressemblant à un masque. La première métope figure un arum encadré d'un cartouche et de deux hippocampes symétriquement opposés, représentés comme le sont les *uræi*, dressés lovés sur leur queue, prêts à attaquer⁴⁵. La deuxième figure est un lis encadré dans un cartouche, la troisième montre à nouveau les hippocampes, tandis que la quatrième présente un bouquet d'arums, à l'image du signe hiéroglyphique M 15 , le fourré de papyrus⁴⁶. Les parois contiguës poursuivent l'alternance des motifs d'arums, lis et hippocampes. L'hippocampe, emblème de la Méditerranée et de la région – compte tenu de sa présence importante dans l'étang de Thau –, était, par ailleurs, très prisé à la fin du XIX^e siècle dans le courant de l'Art nouveau, dessiné par Mucha dans le recueil de Pillard Verneuil⁴⁷ ou travaillé en ferronnerie sur la façade du Castel Béranger d'Hector Guimard, à Paris⁴⁸.

La figure centrale de cette frise évoque la Gorgone, son masque, le Gorgonéion. Apollodore d'Athènes la décrit ainsi :

À la place des cheveux, les Gorgones avaient des serpents entortillés, hérissés d'écaillés ; et elles avaient d'énormes défenses de sangliers, et des mains de bronze, et des ailes en or qui leur permettaient de voler⁴⁹.

Malgré la concordance des détails iconographiques, le style rappelle davantage l'Égypte antique ou l'Orient ancien. Les divinités orientales Astarté-Ishtar⁵⁰, déesses de la fertilité et redoutables guerrières, jouent un rôle prophylactique et possèdent de telles caractéristiques : tiare à cornes, ailes et représentations frontales. La déesse syro-palestiniennne Anat et l'Égyptienne Qadech⁵¹ partagent les mêmes attributs. Toutes sont des figures apotropaïques, guerrières et bienveillantes. La fortune de l'image d'Astarté traverse les siècles, et le XIX^e siècle la célèbre au travers d'œuvres, comme celle de J. Singer Sargent⁵², qui révèle, encore et toujours, les mêmes traits de la déesse archaïque.

Le plafond de la cage d'escalier de la villa présente un décor égyptisant avec un enchevêtrement de quatre oiseaux. Cette composition fait référence aux décors de plafonds des temples funéraires ou des tombes de l'Égypte antique, qui figurent la déesse

⁴⁴ *Ibid.*, I, pl. 12 (PMI/1, 191, TT93).

⁴⁵ Cf. PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, I, pl. 55 (PMVI, 221) : décor d'une corniche avec le motif de doubles cobras, dans le temple de Karnak datant du règne de Ramsès I^{er}.

⁴⁶ PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, I, pl. 56 (PMI/1, 152-156, TT78).

⁴⁷ PILLARD VERNEUIL, *Miroir* 1904, pl. 19 (Mucha).

⁴⁸ Hippocampe (1898) ; cf. GUIMARD, *Castel Béranger* 1898, pl. 22, 1-2.

⁴⁹ Apollodore, *Bibliothèque* II, 4, 2

⁵⁰ La déesse Ishtar, ailée, portant une tiare à cornes avec un disque solaire, représentée frontalement, Babylonien. British Museum (https://www.britishmuseum.org/collection/object/W_2003-0718-1).

⁵¹ Figure ailée, cornes et disque solaire, déesse Anat (?), ivoire, Ougarit, musée de Damas, inv. 3599 ; cf. CORNELIUS, *Anat, Astarte* 2008, 37, fig. 3. 11. Déesse égyptienne Qadech, terre cuite ; cf. *ibid.*, 49-48, fig. 5. 13.

⁵² J. Singer Sargent, *Astarté* (1893-94), Isabella Stewart Gardner Museum, inv. P3e17 (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:John_Singer_Sargent_-_Astarte_-_P3e17_-_Isabella_Stewart_Gardner_Museum.jpg).

vautour Nekhbet enserrant un signe *chenou* (V 9 Ω)⁵³. Les artistes de la villa Laurens ont entrelacé les corps des animaux et les cartouches, tout en fluidité, en adoptant une forme symétrique et en ménageant un cartouche vide au centre du motif. L'oiseau n'est manifestement pas un vautour comme leur modèle égyptien, mais un flamant rose, avec son bec crochu, un très long cou et des pattes palmées. Le bestiaire Art nouveau les a régulièrement et fréquemment utilisés⁵⁴, l'Égypte ancienne très peu.

Le choix du flamant rose s'inscrit dans une logique régionale, sorte de clin d'œil local de l'artiste à la complexité du décor. La composition rappelle également celle de l'escalier avec les deux coqs. La frise, qui s'associe à la moulure de plafond est, elle aussi, d'inspiration égyptienne.

8. Le premier étage

Au premier étage, juste au-dessus de l'atrium, se trouve un hall avec, au centre, une balustrade permettant d'avoir une vue sur le bassin et l'espace du rez-de-chaussée, éclairé de manière zénithale par la verrière. Le garde-corps est orné de balustres en forme de colonnes lotiformes avec chapiteau en forme de boutons de lotus fermés d'inspiration égyptienne, que l'on retrouvera à l'étage de la verrière et également, plus stylisés, sur les terrasses du bâtiment. Les balustres d'angle plus massifs dérivent du motif de l'acanthé corinthienne, selon le goût de l'Art nouveau. Les portes des chambres de l'étage conservent la thématique égyptienne de la porte surmontée de la corniche à gorge. Le décor mural du premier étage est constitué de panneaux décoratifs floraux, à la manière d'un bouquet monté égyptien, vu précédemment, délimités par des piliers hathoriques de style égyptisant. La thématique montre la cohérence et l'unité du programme décoratif de la Villa, qui débute à l'extérieur sous le péristyle, puis dans le vestibule, dans l'atrium-*mandarah*, dans le couloir menant au salon de musique et dans l'escalier. Une frise de fleurs de lotus, sur fond bleu, court sur la partie basse des murs, se trouve également au rez-de-chaussée, sur fond doré, dans le vestibule et l'atrium. En Égypte antique, la frise de lotus ornait souvent le haut des parois, présentant les fleurs, tête en bas, dans les tombes, alors que le motif a été utilisé par les décorateurs du château Laurens en bas du mur, fleurs tête en haut. Dans les habitations antiques et sur du mobilier, la frise de lotus sera également orientée, fleur tête en haut, notamment dans le décor du palais d'El-Amarna.

En haut du panneau décoratif, de part et d'autre de la grande fleur de papyrus, est peint un motif en forme de volute avec une rosette centrale qui joue le rôle d'écoinçon. Associé à une rosette, il existe bien dans l'Égypte antique comme frise ou motif de plafond, mais pas sous la forme d'un écoinçon, qu'il est en revanche fréquent de voir dans l'architecture de l'Asie centrale, comme à la mosquée Gour-Emir de Samarcande⁵⁵.

Des piliers hathoriques revisités encadrent les panneaux floraux et s'inspirent des modèles de l'album de Prisse d'Avennes. Ils possèdent un fût massif et un chapiteau revêtant la forme de la tête de la déesse Hathor, sous les traits d'une femme aux oreilles de vache, représentée frontalement, et dont la tête est coiffée d'un sistre. Dans la villa Laurens, les artistes ont réinterprété le motif, abandonnant les oreilles de vache, et parant la déesse de boucles d'oreilles en forme d'œil *oudjat*. Ce détail renvoie à l'intérêt de Laurens pour la Rose-Croix (Sâr Peladan) et l'occultisme ; en effet, les textes de Dendara

⁵³ PRISSE D'AVENNES, *Art 1868-1877*, I, pl. 35 (PMVI, 231). Philae, règne de Nectanebo I^{er}.

⁵⁴ PILLARD VERNEUIL, *Animal 1897*, pl. 50.

⁵⁵ ANONYME, *Samarcande I*, 1905, pl. x.



mentionnaient la déesse Hathor comme « maîtresse des yeux *oudjat* »⁵⁶. Le fût de la colonne est un jeu graphique au moyen d'éléments végétaux (feuilles de papyrus) remplacé par un grand arum et ses feuilles, typiquement Art nouveau.

9. Le laboratoire

Durant ses études de médecine, Laurens a suivi les cours du neurologue, Joseph Grasset (1849-1918), fêru d'occultisme et de paranormal. Passionné par les aspects pseudo-scientifiques en vogue à cette époque, il s'intéresse également à la Rose-Croix et à l'alchimie et fait agrémenter son laboratoire, destiné à l'expérimentation, d'un décor égyptisant fantaisiste, mêlé à des influences du modernisme catalan. Une grande paillasse spectaculaire orne la pièce à l'image des cheminées « égyptiennes » proposées par Piranèse dans son recueil de cheminées antiques⁵⁷. À partir du haut du manteau de la paillasse, une frise d'oves et de dards, caractéristique de l'architecture ionique, se poursuit au plafond. L'ensemble évoque beaucoup le modernisme catalan.




Fig. 4. – Frise de *Baou* de Nekhen et d'ibis restituée. Villa Laurens (© M. Perraud).

Une frise égyptisante, restituée à la restauration, très dégradée à l'origine, court en haut des murs (fig. 4). Elle montre une succession de divinités anthropomorphes à tête de canidés⁵⁸, de couleur verte, dans une posture appelée *henou*, posture de jubilation qui appartient à un cérémonial dansé (signes A 8  ou C 21  pour notre cas), où le personnage se tient un genou à terre, le poing levé, tandis que son autre bras se frappe la poitrine pour émettre un cri. Le geste a été réinterprété par le décorateur de la villa Laurens, en lui faisant tenir un vase et en omettant de dessiner la jambe repliée qui n'est



⁵⁶ CAUVILLE, « Hathor » 2015, 40.


⁵⁷ Recueil de gravures par Piranèse : PIRANESI, *Diverse Manière* 1769.

⁵⁸ L'identification avec un dieu à tête de chien n'était pas sans équivoque. En effet le museau très fin rappelle dieu Seth, dieu du désordre et du chaos, mais la posture *henou* renvoie à des motifs connus des puissances *Baou* (âmes) de Pêet Nekhen.

pas à terre. Elle représente l'un des *Baou* de Nekhen, sa pose agenouillée, ainsi que la position de ses bras, fait partie d'une performance rituelle de jubilation, danse qui accompagnait le culte pour l'apparition de divinités égyptiennes ou le jubilé du roi⁵⁹. Dans la tombe de Ramsès I^{er}, une scène figurant ces *baou* célèbre le rajeunissement du *ba* (de l'âme) du roi. Le hiéroglyphe *henou*  qui décrit la pose est visible dans l'inscription au-dessus du Ba, à côté du roi, et se reflète clairement dans les figures plus grandes de la représentation. Les figures sont en fait considérées comme des hiéroglyphes agrandis. Ce phénomène de jeu image/écriture est courant en Égypte et explique sans doute la posture modifiée de la divinité de la villa Laurens, lui faisant tenir un vase (*henou*) qui est en réalité une partie d'une inscription.

Ces divinités sont attestées à la vignette de la Formule 108 du *Livre des Morts*, particulièrement bien illustrées par la tombe d'Inherkhaouy (TT 359) à Deir el-Médina⁶⁰ connue au XIX^e siècle. Dans cette tombe, le peintre, comme dans la villa Laurens, a choisi de peindre les têtes de canidé avec un museau très fin, et des oreilles très pointues, faisant de ce canidé probablement un chacal ; le grand chacal égyptien est un animal nocturne, qui se déplace rapidement et gracieusement, comme s'il dansait⁶¹.

Sur le relief du plafond du temple de Dendara où sont peints les *Baou* de Nekhen, des inscriptions viennent apporter des précisions : à côté du premier est inscrit qu'ils sont tous trois les *Baou* (); au niveau du deuxième, on peut lire qu'ils sont les *khenou* (☉), « les musiciens » ou « les jongleurs » ; et au niveau de la figure du troisième qu'ils viennent « de Nekhen » (☉⊗). Le motif de la villa Laurens incorpore des éléments de l'inscription antique dans l'image, comme le vase (du mot *khenou*) placé dans les bras de la divinité et l'échassier à long bec, juste derrière la divinité, faisant référence au mot *baou*. Alors que le signe *baou* représente des jabirus, l'oiseau qui accompagne la divinité à tête de chacal serait plutôt un ibis G 26A . D'un point de vue égyptologique, il n'y aurait guère de cohérence à faire cohabiter une divinité protectrice à tête de canidé avec un ibis, sauf à extrapoler sur les liens entre les dieux Anubis et Thot. Cette hypothèse pourrait, cependant, avoir du sens dans le contexte du XIX^e siècle où l'égyptomanie et la Rose-Croix étaient très en vogue. Le choix des coloris de la frise, comme dans presque tout le décor égyptien de la Villa, n'est pas directement inspiré par l'Égypte, ni significatif, puisque la couleur verte ne représenterait ni les « *baou* » de Nekhen, ni Anubis (représenté en noir), et l'ibis ne serait pas rouge.

Le laboratoire d'Emmanuel Laurens est doté de deux grandes baies ornées de vitraux et de deux portes-fenêtres en forme d'arc parabolique. Les vitraux possèdent un caractère égyptien avec la présence d'un disque solaire rouge rayonnant, sorte de réminiscence des scènes « atoniennes », et évoquant le signe hiéroglyphique N 27 . Des motifs de lierre grimant, que l'Art nouveau affectionnait particulièrement, se trouvent dans la partie basse du vitrail. Ces fenêtres et portes-fenêtres font écho à celles du modernisme catalan d'A. Gaudi, comme les portes et fenêtres du palais Güell, à Barcelone.

⁵⁹ WILKINSON, *Magic* 1994, 205.

⁶⁰ CHERPION et CORTEGGIANI, *Inherkhâouy* 2010, 104-105, pl. 61 et fig. 90.

⁶¹ *Canis aureus* L., 1758, ou *Lupulella mesomelas* SCHREBER, 1775 (syn. *Canis mesomelas* SCHREBER, 1775). Concernant les aspects de cette divinité, voir DUQUESNE *et alii*, *Anubis* 2007, 20-21.

10. Le belvédère

Du premier étage, on accède par un escalier à un belvédère formant verrière, au second étage, construit sur l'immense toit-terrasse panoramique. L'édifice, dont on peut faire le tour, est muni de garde-corps en bois en forme de colonnes lotiformes stylisées égyptisantes, éclairant l'atrium-*mandarah* du rez-de-chaussée par sa lumière zénithale. Il prend pour modèle un mammisi égyptien, comme celui de Dendara⁶², ou, plus encore, le petit temple sud de l'île d'Éléphantine⁶³.

L'éclectisme du décor antiquisant, oriental et égyptisant de la villa Laurens se mêle avec force à un style Art nouveau novateur. Son originalité réside dans le fait qu'il n'est ni égyptomane, ni pompéien, ni oriental, et sans vouloir être une copie fidèle de l'Antique et du médiéval, il en est une interprétation réussie : un intérieur utopique et fantasque, tel que l'avaient rêvé Laurens et ses amis.

Quelques détails inattendus émaillent le programme décoratif, unis par une thématique emblématique régionale. Ainsi, la présence de la cigale dans la frise du portique de la façade, du taureau sous la forme du bucrane en frise dans l'entrée, de l'hippocampe, à défaut des traditionnels cobras égyptiens, dans la frise égyptisante du premier étage de l'escalier et enfin, au plafond, de deux flamants roses en remplacement des habituels vautours égyptiens, autant de clins d'œil de l'artiste pour faire de ce décor antiquisant et oriental une allégorie du Languedoc et de la Méditerranée toute proche.

BIBLIOGRAPHIE

AUFRÈRE (S. H.) et MICHEL (A.), *Cléopâtre*, 2018 = *Cléopâtre en abyme : aux frontières de la mythistoire et de la littérature*, Paris, L'Harmattan.

ANONYME, *Samarcande* I 1905 = *Les mosquées de Samarcande*. Fascicule I. *Gour-Emir*, St-Petersburg, Commission impériale archéologique.

BODSON (L.), « Offrande » 1989 = « L'offrande aux divinités grecques de l'effigie des animaux », dans MÉNIEL (P.) (éd.), *Animal et pratiques religieuses : les manifestations matérielles* (= *Anthropozoologica*, NS, 3), p. 69-78.

— « Stridulation » 1976 = « La stridulation des cigales. Poésie grecque et réalité entomologique », *L'Antiquité classique*, 45, fasc. 1, p. 75-94.

CHERPION (N.) et CORTEGGIANI, (J. -P.), *Inherkhâouy* 2010 = *La tombe d'Inherkhâouy (TT 359) à Deir el-Medina* (MIFAO, 128), Le Caire, Ifao.

CAUVILLE (S.), « Hathor » 2015 = « Hathor en tous ses noms », *BIFAO* 115, p. 37-75.

CORNELIUS (I.), *Anat*, *Astarte* 2008 = *The Many Faces of the Goddess : The Iconography of the Syro-Palestinian Goddesses Anat, Astarte, Qedeshet, and Asherah C. 1500-*

⁶² Mammisi de Dendara avec ses murs à pans inclinés, photographie ancienne (W. H. Goodyear et Joseph Hawkes), Brooklyn Museum Archives (S 10. 08 Denderah, image 9881) (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:S10.08Denderah_image_9881.jpg).

⁶³ Temple de Satis, île d'Éléphantine, XVIII^e dynastie ([https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Temple_de_Satet_II_-_panoramio_-_voussef_alam_\(1\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Temple_de_Satet_II_-_panoramio_-_voussef_alam_(1).jpg)) ; cf. Éléphantine, temple du sud, *DE-A* I, pl. 34.

1000 BCE (OBO, 204), Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht.

DUQUESNE (T.) *et alii*, *Anubis 2007 = Anubis, Upwawet, and others deities: personal worship and official religion in ancient Egypt*. Catalogue of the exhibition at the Egyptian Museum, Le Caire, Supreme Council of Antiquities.

FÉLIX (L.), « Château Laurens » 2013 = « Le Château Laurens et son décor : une demeure remarquable à Agde en 1900 », *Études Héraultaises*, 43, p. 119-133.

GIESE (F.) et BRAGA-VARELA (A.), *Orient 2016 = The Myth of the Orient*, Berne, Peter Lang, 2016.

GOURMELEN (L.), « Bestiaires » 2014 = « Bestiaires et mythologie en Grèce ancienne : l'hirondelle, images, métaphores et métamorphoses », dans LE NAN (F.) et TRIVISANI-MOREAU (I.) (dir.), *Bestiaires : Mélanges en l'honneur d'Arlette Bouloumié – Cahier XXXVI*, Angers, Presses universitaires de Rennes, p. 83-95.

GUIMARD (H.), *Castel Béranger 1898 = Le Castel Béranger : œuvre de Hector Guimard, architecte, professeur à l'École nationale des arts décoratifs*, Paris, Portfolio.

HAYES (W.), *Scepter 1959 = The Scepter of Egypt*, 2 vol., New York, The Metropolitan Museum of Art.

HUMBERT (J.-M.), *Egyptomania 1994 = Egyptomania : L'Égypte dans l'art occidental, 1730-1930*, Paris, RMN.

— (dir.), *Égyptomanie 1994 = L'égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie*, Actes du Colloque organisé au Musée du Louvre, Paris/Bruxelles, Musée du Louvre/Éd. du Gram, cop.

— « Prisse d'Avesnes » 2013 = « La fortune égyptisante des publications d'Émile Prisse d'Avennes », dans VOLAIT (éd.), *Prisse d'Avennes*, p. 163-185.

DE = Description de l'Égypte ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de Sa Majesté l'Empereur Napoléon le Grand, 6 vol. in-fol., Paris, Imprimerie Impériale, 1809-1828.

JONES (O.), *Ornament 1856 = The Grammar of Ornament*, Londres, B. Quaritch, 1856.

KEIMER (L.), « Bouquets » 1925 = « Egyptian Formal Bouquets », *AJSL*, XLI (April 1925), n° 3, p. 145-161.

LARPIN (D.), « Décors » 2015 = « Les décors peints », dans PALOUZIÉ (dir.) *et alii*, *Laurens*, 59-63.

PALOUZIÉ (H.) (dir.), *Laurens 2015 = La villa Laurens d'Agde et le renouveau du Salon de musique* (collection DUO), DRAC Languedoc Roussillon.

— et FÉLIX (L.), « Restauration » 2017 = « La restauration de la villa Laurens d'Agde à la lumière des dernières découvertes », *Études héraultaises*, 49, p. 127-142.

PALOUZIÉ (H.) et FÉLIX (L.), « Laurens » 2021 = « Le palais idéal d'Emmanuel Laurens », *Revue Le Patrimoine, Histoire, culture et création d'Occitanie*, Avril 2021, p. 84-95.

- « Mobilier » 2015 = « Un mobilier architectural : au cœur de la courbe », dans PALOUZIÉ (dir.), *Laurens*, p. 36-41.
- PEREA (F.), « Villa Laurens » s. d. = « La villa Laurens d'Agde et le renouveau du salon de musique », pré-publication. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02440438v2/file/Château%20ou%20villa%20Laurens_François%20Perea_v2.pdf
- PM = PORTER (B.) et MOSS (R.), *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings*, 6 vol., Oxford, Griffith Institute, Ashmolean Museum, 1927-1981.
- PILLARD VERNEUIL (M.), *Animal 1897 = L'animal dans la décoration*, Paris, E. Lévy.
- *Plante 1908 = Étude de la plante*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts.
- *Miroir 1904 = Combinaisons ornementales se multipliant à l'infini à l'aide du miroir / dessins de MM. P. Verneuil, G. Auriol et A. Mucha*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts.
- PIRANESI (G. B.), *Diverse Manière 1769 = Diverse Maniere d'adornare i cammini ed ogni altra parte degli edifizii desunte dall'architettura Egizia, Etrusca, e Greca con un Ragionamento apologetico in difesa dell'Architettura Egizia e Toscana, opera del Cavaliere Giambattista Piranesi Architetto*, Rome, G. Salomoni.
- PRISSE D'AVENNES (E.), *Art 1868-1877 = Histoire de l'art égyptien d'après les monuments, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la domination romaine*, 2 atlas de planches, Paris, A. Bertrand.
- TT = Tombes Thébaines (Theban Tombs).
- VENIT (M. S.), *Afterlife 2015 = VENIT, Visualizing the Afterlife in the Tombs of Graeco-Roman Egypt*, Cambridge University Press, 2015.
- VIOLLET-LE-DUC (E.), *Décoration 1880 = De la décoration appliquée aux édifices*, Paris, A. Ballue.
- *Habitation 1875 = Histoire de l'habitation humaine depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours*, Paris, Hetzel.
- VOLAÏT (M.) (éd.), *Prisse d'Avannes 2013 = Émile Prisse d'Avannes, Un artiste - antiquaire en Égypte au XIX^e siècle* (BiEtud, 56), Le Caire, Ifao.
- « Figuration » 2016 = « Figuration et fortune artistique des intérieurs du Caire au XIX^e siècle », dans GIESE (F.) et BRAGA-VARELA (A.) (éd.), *The Myth of the Orient : Architecture and Ornament in the Age of Orientalism*, Berne, Peter Lang, p. 17-33.
- WILKINSON (R. H.), *Magic 1994 = Symbol and Magic in Egyptian Art*, Londres, Thames & Hudson Ltd.
- ZAHN (W.), *Pompeji 1828-1829, I = Die schönsten Ornamente und merkwürdigsten Gemäldeaus Pompeji, Herculanium und Stabiae: neubsteinigen Grundrissen und Ansichtennach den an Ort und Stellegemachten Originalzeichnungen*, 1^{er} Heft, Berlin, G. Reimer.
- *Ornamente 1870 = Ornamente aller klassischen Kunst-Epoche*, Berlin, D. Reimer.

14 mai 2022

La découverte de la tombe de Toutânkhamon (1922) et sa réception : la *toutmania*

Bénédicte LHOYER

Chercheur associé ASM, équipe ENiM, UMR 5140 (Montpellier)

Nota. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

MOTS-CLÉS

COLL2022, *Toutmania* – Toutânkhamon – Howard Carter – malédiction – mode – bijouterie – décoration – spectacles – publicité – médias.

RÉSUMÉ

La découverte de la tombe de Toutânkhamon (le 26 novembre 1922), un siècle après la *Lettre à Monsieur Dacier* de Jean-François Champollion, est une découverte majeure. Il s'agit, en effet, de la seule tombe comportant presque l'intégralité du mobilier funéraire d'un souverain du Nouvel Empire (vers 1330 av. J. -C.). Sa mise au jour par Howard Carter et son mécène, Lord Carnarvon, déclenche un phénomène encore perceptible aujourd'hui, baptisé *toutmania*. Il s'agit d'une déclinaison d'objets voulant se référer au souverain, de la citation directe ou plus lointaine, en matériaux prestigieux ou plus humbles, et d'un goût plus ou moins heureux. Fille de l'égyptomanie, elle ne cesse de se réinventer et touche toutes les couches sociales. Cette contribution se propose de retracer les grandes lignes de cette *folie pharaonne*.

En compagnie de Ramsès II et Cléopâtre, Toutânkhamon est sans nul doute le souverain le plus connu de l'histoire égyptienne. Curieux destin que celui d'un jeune monarque condamné à l'oubli et qui, plus de 3 000 ans après sa mort, atteint une notoriété inégalée. Celle-ci est due à la découverte, en novembre 1922, d'un viatique royal d'une richesse inouïe. Un siècle après la *Lettre à Monsieur Dacier* de Jean-François Champollion, acte de naissance d'une discipline – l'égyptologie –, la trouvaille d'Howard Carter (1874-1939) et de Lord Carnarvon (1866-1923) la fit entrer dans l'ère de la modernité : ce fut, à bien des égards, la première fouille où chaque élément fut collecté, enregistré et traité de façon méthodique et scientifique.

Mais, dans le sillage de cette trouvaille, à côté de cet apport à la science, naquit un phénomène remarquable par son ampleur, sa force et sa durée. Divers noms lui furent donnés : *toutmania*, *toutankhamonite* ou *folie pharaonne*. Ce mouvement décline objets, images ou productions faisant référence, avec une cohérence plus ou moins grande, à

Toutânkhamon et à son trésor. Celui-ci constitue le terreau le plus fertile d'un mouvement millénaire baptisé égyptomanie ou *egyptomania*.

Premières vagues égyptomaniaques

L'attrait pour l'Égypte et sa culture n'est pas une nouveauté. Dès l'Antiquité, les objets égyptiens ou égyptisants essaient sur les rives du bassin méditerranéen et au-delà. L'Égypte devenue terre impériale, les Romains rapportèrent en Europe nombre d'obélisques et de statues témoins de la victoire d'Octavien-Auguste sur Cléopâtre VII Philopator¹. En outre, les sculpteurs romains interprétèrent en Osiris le favori de l'empereur Hadrien, Antinoüs, mort noyé (130 apr. J. -C.), comme le dieu, dans le Nil². Le *némès* qu'il porte est la coiffure éloignée du modèle original, jadis réservée à pharaon. Des mèches de cheveux visibles au niveau du front et des tempes du favori rappellent une statuare romaine. L'architecture et les objets de culte égyptiens sont réinterprétés selon les principes de l'art romain.

Le Moyen-Âge chercha à renvoyer à l'Égypte antique, mais sous des formes ayant perdu toute authenticité. En vertu d'une curieuse étymologie (*puramis*, « gâteau de miel et de farine »), les pyramides, par exemple, inspirent les *Greniers de Joseph* (XIII^e siècle) du cycle de Joseph de la basilique Saint-Marc de Venise (au nombre de cinq et toutes de même taille). À la Renaissance, une seconde vague d'égyptomanie s'empara du monde intellectuel et artistique, à la faveur de nouvelles traductions de textes antiques ou arabes, associées à la découverte d'objets égyptiens et égyptisants au cours de travaux d'aménagement à Rome. Motif persistant, la pyramide, cette fois-ci d'aspect plus réaliste, peut être interprétée telle l'*Arche de Noé* de Lorenzo Ghiberti (1378-1455), ornant l'un des médaillons de la *Porte du Paradis* du baptistère de la cathédrale de Florence. À partir de la Renaissance, les humanistes tentèrent de déchiffrer cette écriture à partir d'inscriptions copiées sur les obélisques et les objets de curiosité.

Enfin, les récits de voyageurs, puis les travaux des membres de la Commission des sciences et des arts (créée le 16 mars 1798) firent émerger un intérêt pour l'Égypte antique, tant linguistique, grâce à la découverte de la pierre de Rosette, qu'artistique avec la somme de dessins publiés. La mode, le mobilier, les objets d'art puisèrent dans ce nouveau répertoire de formes, conservé au Metropolitan Museum de New York (inv. 26. 168.77) ; le médaillon (1809-1819) dessiné par Charles Percier (1764-1838) et exécuté par François-Honoré Jacob-Desmalter (1770-1841) en est un exemple.

Avec le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion à partir de 1822 et l'écllosion d'une nouvelle discipline, le goût pour le pays des pharaons fut relancé régulièrement par les trouvailles archéologiques, les pavillons égyptiens des expositions universelles successives (1867, 1900)³ ou encore par la participation d'égyptologues au processus de création artistique. (Nul n'oublie la contribution majeure d'Auguste Mariette à l'*Aïda* de Verdi⁴). La découverte de la sépulture de Toutânkhamon réactiva ce mouvement séculaire. Cependant, la force de cette nouvelle vague dépassa les précédentes, tant par le rayonnement mondial que par l'ampleur de la déclinaison de produits qui en résulta.

¹ LEGRAS, « Romains » 2014 ; VERNUS, « Égyptomanie 2021.

² Voir, p. ex., le buste Ma 433; MR 16 ; N 1018 : musée du Louvre. <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010277935> [consulté le 3 juin 2022].

³ HUMBERT, « Palais » 2010.

⁴ Cf. É. LOPEZ, 2022.

Découverte de la tombe

La tombe du jeune pharaon (KV 62)⁵ fut dégagée à une époque charnière. Sa découverte coïncidait non seulement avec le centenaire de la *Lettre à Monsieur Dacier*, mais elle se produisait également quatre ans après la fin de la Grande Guerre, l'année même où l'Égypte émergeait en tant que royaume indépendant, sous l'autorité du roi Fouad I^{er} (1868-1936). En outre, d'un point de vue artistique, la vague Art Déco déferlait sur le monde occidental et touchait les grands domaines de la création⁶.

Pour Howard Carter, la campagne 1922 s'annonçait comme sa dernière dans la Vallée des Rois. Lassé par des découvertes mineures, son mécène, George Herbert, 5^e comte Carnarvon, voulait s'orienter vers des sites plus prometteurs. Il avait consenti à une ultime recherche dans une aire située au centre de la vallée, du côté de la tombe de Ramsès V/VI (KV 9). Trois jours après le début des fouilles (1^{er} novembre), un enfant de douze ans, Hussein Abdel Rassoul, dégagea par hasard l'amorce d'un escalier en calcaire en creusant un trou pour y caler une jarre. Ce dernier menait à un passage muré couvert de sceaux imprimés dans le plâtre quelques millénaires plus tôt. Ainsi débutait l'aventure qui allait occuper Carter jusqu'à la fin de sa carrière.

À l'arrivée de Lord Carnarvon et de sa fille, Lady Evelyn, le 23 novembre, à Louqsor, on démontra la porte plâtrée (percée à deux reprises pendant l'Antiquité, au grand dam du fouilleur). On vida le corridor rempli de gravats avant de se trouver de nouveau devant une nouvelle porte plâtrée et scellée. Le 26 novembre, Carter perça un trou suffisamment large pour y passer la main, tenant une bougie pour éclairer l'intérieur et en vérifier la qualité de l'air. Laissons au principal intéressé le soin de relater la suite des événements :

Au début, je ne vis rien, la flamme de ma bougie vacillait sous l'effet d'un souffle d'air chaud provenant de la chambre, mais peu après, tandis que ma vue s'habitua à la lumière, des détails se détachèrent lentement du brouillard, d'étranges animaux, des statues, et l'or, partout, le lustre de l'or⁷.

Deux jours plus tard, veille de l'ouverture officielle, Carter, Lord Carnarvon et Lady Evelyn, ayant pénétré dans la chambre funéraire par un trou de pilleurs jadis rebouché, virent les chapelles funéraires intactes et une foule d'artefacts entassés dans un dernier espace baptisé « Trésor ». Devant l'ampleur de la tâche à accomplir Carter s'entoura de compétences. Grâce à son réseau, il put compter sur le renfort de collègues américains et britanniques : quatre égyptologues (Arthur Mace, James Henry Breasted, Alan Gardiner et Percy Newberry), trois architectes (Arthur Callender, Walter Hauser et Lindsley Hall), un chimiste (Alfred Lucas), un photographe (Harry Burton) et, enfin, un gardien (Richard Adamson) chargé de passer la nuit, doté d'un gramophone, dans l'antichambre de la tombe pour éloigner les voleurs.

Entre le 27 décembre 1922 – date à laquelle le premier objet sortit de l'antichambre – et le 10 novembre 1930 – celle des derniers objets exhumés –, il ne fallut traiter pas moins de 5 398 œuvres de tailles, de matériaux et d'états de conservation divers. Sachant que la sépulture fut visitée deux fois après l'inhumation du roi et au vu de « prélèvements » d'objets de la part de Carter et Lord Carnarvon, ce nombre serait à revoir à la hausse. Quoi qu'il en soit, les années de travail et l'esprit scientifique qui régnait autorisèrent une collecte de données fondamentales qui sert encore aujourd'hui tous les aspects de la discipline.

⁵ GABOLDE, *Toutankhamon* 2015.

⁶ DUNCAN, *Art Deco* 2009.

⁷ REEVES, *Toutankhamon* 2003, 54.

Le retentissement de la découverte, la gestion de l'information et ses conséquences

La nouvelle de la découverte d'une tombe « inviolée » au sein de la Vallée des Rois se répandit comme une traînée de poudre. Une foule de journalistes rallia Louqsor pour couvrir l'événement. L'un d'eux, un correspondant du *Times* de Londres, Arthur Merton, réussit, au nom de son journal, à obtenir l'exclusivité de la découverte pour la coquette somme de 5 000 £. Bien que d'autres journaux eussent pu faire monter les enchères, Lord Carnarvon jugea suffisante la réputation du *Times* dans le monde entier pour lui octroyer ce privilège⁸. Comme le fait remarquer Nicholas Reeves⁹, cette décision semblait, de prime abord, logique, pratique et financièrement intéressante. Un seul journaliste dans une tombe si exigüe était plus facile à gérer que plusieurs reporters à qui il aurait fallu répéter les mêmes informations. De plus, Carter n'ayant pas un caractère affable et diplomatique, un seul correspondant – et, qui plus est, quelqu'un qu'il connaissait – était la meilleure solution pour lui permettre de poursuivre sereinement son travail.

Privés de la source officielle d'information, les autres journaux ne tardèrent pas à protester avec véhémence. La presse égyptienne jugea humiliant d'être écartée d'une découverte sur son sol, tandis que les autres journaux déployèrent tous les moyens possibles pour capter une information inédite.

Les 142 premiers clichés pris par Harry Burton (1879-1940) pour le compte exclusif du *Times*, dans l'édition du 21 février 1923, furent réinterprétés par les concurrents, non sans erreur. Ainsi, *Le Petit Journal illustré* du 2 novembre 1923 reprend-il une vue de l'antichambre (côté droit), tout en faisant apparaître les roues d'un char pourtant à l'opposé de la pièce et des vases d'albâtre disposés à un autre endroit (fig. 1).

De même, les parois sont couvertes de motifs « à l'égyptienne » : un prêtre offrant une statuette de cynocéphale, l'image d'un Amon-Kamoutef privé de son sexe en érection, un faucon ailé coiffé d'un disque solaire... Le personnage de gauche montre une main gauche pliée à 90° dans un geste qui fait plutôt penser à une chorégraphie comique qu'à une gestuelle pharaonique ! Touche finale, deux archéologues vus de dos brandissent une torche électrique qui illumine l'ensemble du trésor et creuse quelques ombres pour renforcer la théâtralité. Nous sommes loin du récit de Carter et de sa bougie tremblotante. Qu'importe ! L'image fournit tout ce que le lecteur a besoin de ressentir : un effet « cave d'Aladin »¹⁰, la stupeur des protagonistes et le mystère. Dans un article du même numéro, intitulé « Dans la poussière des tombeaux » (p. 66), Jean Lecoq (1864-1951), par chauvinisme, exalte l'égyptologie française, et déclare péremptoirement



Fig. 1. Dernière page du *Petit Journal illustré* du 11 février 1923. Source gallica. bnf. fr / BnF. © BnF

⁸ ARAKAKI, *Gold1999*. Voir le résumé de Marie GRILLOT, « Découverte » 2015.

⁹ REEVES, *Toutankhamon* 2003, 64.

¹⁰ REEVES, *Toutankhamon* 2003, 50.

qu'« il est donc peu probable que la trouvaille récente apporte à la connaissance que l'on a de l'histoire et de l'art de l'Égypte à cette époque quelques éléments nouveaux »¹¹ !

Les dessins de cette période ne montrent aucun souci de précision. La coupe de la tombe de Toutânkhamon du magazine américain *Popular Science* de mai 1923 a de quoi surprendre. Mise en parallèle avec la tombe de Ramsès VI, la sépulture du roi se résume à une enfilade de trois pièces, bien rangées quoiqu'encombrées, avec de vraies portes et un décor mural qui fait songer à un appartement moderne. La légende faisant d'Howard Carter un « American Egyptologist » est aussi fautive.

La surenchère vers laquelle tendaient les images concerna aussi l'écrit. L'un des plus prolifiques dans ce sens fut le correspondant du *Daily Mail* ; un égyptologue, ancien collègue de Carter, Arthur Weigall (1880-1934). Entravé par l'exclusivité accordée au *Times*, il tenta de le faire fléchir en invoquant l'amitié. Peine perdue, l'archéologue fut inflexible. Weigall, contournant l'obstacle, publia des récits fantastiques, prompts à enflammer l'imagination des lecteurs¹².

Bientôt, le décès de Lord Carnarvon, à l'aube du 5 avril 1923, fit basculer l'archéologie dans le surnaturel. Toutes les spéculations étant permises en ces temps où le spiritisme était encore à la mode, nombreux furent ceux qui cogitèrent en vain sur les raisons de la mort du mécène. La romancière Marie Corelli (1855-1924), qui avait « prédit » dans la presse le prochain trépas du comte quelques semaines avant le 5 avril, indiquait :

Je ne peux pas m'empêcher de penser que nous courrons des risques à violer la tombe d'un pharaon d'Égypte et le déposséder de ses trésors. D'après un livre très rare que je possède, et qui n'est pas au British Museum, intitulé *L'Histoire égyptienne des pyramides* [...] un châtement exemplaire poursuit tout intrus profanant une tombe scellée¹³.

Sir Arthur Conan Doyle, père de Sherlock Holmes, renchérit en parlant de génies ou d'esprits élémentaires suscités par les prêtres pour protéger le roi post mortem. Le public sachant qu'il était convaincu de l'existence des fantômes, ses différentes interviews produisirent un effet boule de neige. De folles rumeurs coururent : le canari de Carter dévoré par un cobra ; l'extinction subite des lumières du Caire ; en Angleterre, la mort de Susie, la chienne de Lord Carnarvon à la seconde même où son maître mourut. En outre, une inscription sur une torche effacée par les fouilleurs aurait indiqué : « Portée par ses ailes agiles, la mort surprendra quiconque approchera la tombe de Pharaon »¹⁴... Ceux qui, effectivement, trouvèrent la mort durant les dix années de fouilles n'ont parfois qu'un lien distant avec la tombe, mais la succession de « coïncidences » suffit à faire naître la légende d'une possible malédiction. Outre Lord Carnarvon, malade et affaibli depuis longtemps, on compte le prince Ali Kemal Fahmy (1900-1923), assassiné par son épouse peu après avoir visité la tombe, Aubrey Hebert (1880-1923), le demi-frère de Lord Carnarvon, un radiologue qui se rendait en Égypte pour étudier la momie royale, le financier Georges Jay Gould (1864-1923) qui mourut de pneumonie après une visite, le professeur Hugh Evelyn-White (1884-1924) qui se pendit, puis Georges Bénédite (1857-1926) mort d'une congestion, lui-aussi, après une visite, Arthur Mace (1864-1928) ou encore Hon Richard Bethell (1883-1929), l'assistant de Carter, qui mourut d'un accident

¹¹ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k717562z/f12.item#> [consulté le 15 mai 2022].

¹² Côté français, des articles mentionnant des histoires d'infortune suite à l'acquisition d'objets égyptiens apparaissent en début d'année 1923. Voir l'article d'Ernest LAUT, « Prêtresse » 1923.

¹³ TYLDESLEY, *Momie* 1999, 88.

¹⁴ REEVES, *Toutankhamon* 2003, 63.

vasculaire cérébral. À l'annonce de sa mort, son père, Lord Westbury, se suicida en sautant du 7^e étage, tandis que, lors de ses funérailles, son corbillard écrasa par accident un enfant de huit ans... Signalons une pseudo « réactivation de la malédiction » à l'occasion d'expositions itinérantes : deux directeurs du musée du Caire moururent d'une hémorragie cérébrale juste après avoir signé l'accord de sortie des objets : Mohammed Mehri, en 1967, et Gamal Mehrez, en 1972.

Résumons ici les raisons principales de l'engouement général que suscita la mise au jour de la tombe¹⁵ :

- un tombeau dissimulé pendant des millénaires abritant un remarquable trésor,
- la quête d'éternité et la question de la mort qui interrogent tout vivant,
- l'image de l'Égypte ancienne transmise depuis la fin de l'Antiquité dans la culture européenne,
- l'accès à une intimité royale qui crée un sentiment de proximité, grâce aux objets personnels retrouvés dans le mobilier, de même que la sympathie pour un monarque décédé jeune (en lien avec le traumatisme de la Première Guerre Mondiale),
- une série de décès permettant d'invoquer l'existence d'une « malédiction » qui toucherait les profanateurs,
- enfin, la possibilité de récupération et d'exploitation des motifs antiques à but lucratif.

La toutmania chez les élites : une influence « par le haut »

Quoique Carter eût résolu le problème des journalistes, des hôtes de marque eurent accès à la tombe. Têtes couronnées, membres de la noblesse, magnats défilèrent, participant, certes, à la renommée de la découverte, mais interrompant le travail¹⁶. Ayant emmené avec elle son fils, le prince Léopold (futur Léopold III), et l'égyptologue Jean Capart (1877-1947) pour lui servir d'accompagnateur, la reine Élisabeth de Belgique se montra enthousiaste. Ayant accédé à la tombe le 18 février 1923, elle y revint le 24 mars 1930, vers la fin de la fouille. Éblouie lors de son premier voyage, la reine multiplia les rencontres avec les membres de l'équipe, descendit quatre fois dans la tombe, assista à l'ouverture de coffrets. Elle encouragea la création à son nom de la Fondation égyptologique Reine Élisabeth, qui soutient l'égyptologie belge encore aujourd'hui¹⁷. Toutânkhamon aura eu un impact bénéfique sur la recherche. Quant au créateur de la Fondation, Jean Capart, son contact avec la tombe, lors des premières phases de la fouille, lui conféra le statut de témoin privilégié. Il assura, tout au long de sa vie, des conférences et publia plusieurs ouvrages sur le sujet. Suprême honneur, il servit de modèle à deux personnages de bandes dessinées : le professeur Bergamotte dans *Les 7 Boules de cristal* (1948) (en fait une transposition de la malédiction du pharaon en contexte inca), ainsi que le professeur Grossgrabenstein dans *Le Mystère de la Grande Pyramide* (1950-1952) avec les héros Blake et Mortimer¹⁸.

L'apport de Jean Capart à la *toutmania* se mesure au rôle qu'il joua dans l'organisation d'un événement mondain, en mars 1926 : « La Réception chez Tout-Ankh-Amon »¹⁹ au palais d'Egmont (Bruxelles), organisée par le Murray's Club. En vue de lever des fonds pour sa Fondation, l'égyptologue recréa un environnement égyptien

¹⁵ VERNUS, « Égyptomanie » 2021 ; Id., « Toutânkhamon » 2022.

¹⁶ BRUFFAERTS, « Toutankhamon » 1998, 11-12.

¹⁷ Née officiellement le 1^{er} octobre 1923.

¹⁸ AUFRÈRE, « Manéthon » 2022.

¹⁹ ANONYME, « Réception » 1926.

antique au moyen de costumes, de décors et d'une mise en scène grandioses. Mission accomplie : la fête fut couverte par la presse et le cinéma. En outre, la princesse Marie-José de Belgique (1906-2001) apparut vêtue telle l'une de ses consœurs antiques, pectoral autour du cou et miroir en main. Le triomphe fut tel que la communauté belge d'Égypte appela Capart pour piloter la « Fête égyptienne » à l'Héliopolis Palace, un an plus tard, réplique de la précédente et qui connut, elle-aussi, le succès. Une troisième fête aurait dû avoir lieu en 1930 mais le projet tourna court²⁰.

Il est intéressant de noter le rôle prépondérant d'égyptologues professionnels dans la réalisation de manifestations qui relèvent du grand spectacle pour l'élite. Auguste Mariette et Jean Capart ont largement contribué à faire connaître leur discipline, mais tout en déployant un talent pour adapter leurs connaissances à un contexte plus léger. Il est clair que la couverture médiatique de ce type de festivités a eu un effet prépondérant dans la mode des déguisements.

Ainsi, dès 1923, le « Bal des Rois », dû au créateur de mode Paul Poiret (1879-1944), accueillit un certain M. P. Magnier déguisé en « Tout-ank-Amon (*sic*) roi d'Égypte » dans son sarcophage dont le couvercle arborait, de haut en bas, deux sphinx, une rangée de trois divinités ainsi qu'un chameau monté, détail orientaliste, mais anachronique²¹. Le costume égyptien devint incontournable dans les bals costumés, les maisons de mode proposant leurs modèles par catalogue. Posant à Monte-Carlo pour la revue *The Sketch*, Mary Henniker-Heaton, fille « débutante » de Sir John et Lady Henniker-Heaton, obtint un premier prix pour son déguisement de pharaonne. À l'intention de la classe moyenne, des déguisements plus abordables en tissus imprimés étaient proposés, comme le montre une famille britannique posant fièrement en atours égyptiens dans son jardin²².

La « touche Toutânkhamon »

L'un des domaines les plus prompts à s'adapter à cette nouvelle vague égyptomaniaque fut la mode. Début 1923, les encarts publicitaires dans *The New York Times* proposaient aux élégantes d'acquérir des robes avec des « motifs Louqsor », des manteaux brodés reflétant « la splendeur décorative de la période de Toutânkhamon »²³. Même chose en Angleterre dans le *Tatler Magazine* ou dans *The Sketch* dont les pages se couvrirent de photographies de dames aux robes brodées de hiéroglyphes et de pseudo-scènes égyptiennes. Parfois, un détail suffisait à « égyptianiser » une simple robe du soir comme le port d'une ceinture en tissu, agrémentée d'un scarabée ailé²⁴. Pour répondre à la demande, des créateurs, tels que Drecoll, Jenny et Doucet, s'inspirèrent des collections permanentes des musées, tel le Louvre²⁵. De plus, la vogue de la coupe à la

²⁰ BRUFFAERTS, « Reine » 2020.

²¹ Voir la photographie publiée dans *Femina* à l'adresse : <https://hprints.com/fr/item/44968/Paul-Poiret-1923-Le-Bal-des-Rois-Costume-Disguise-Tout-ank-Amon-roi-dEgypte> [consulté le 10 mai 2022].

²² https://www.maryevans.com/tales.php?post_id=16291&prv=previous [consulté le 10 mai 2022].

²³ Voir l'édition du 25 février 1923 du *New York Times*, consultable en partie à l'adresse : <https://xroads.virginia.edu/~ug00/rekas/tut/king.htm> [consulté le 15 mai 2022].

²⁴ Également présent sur une robe dorée sur « Les Grâces et Vénus en cheveux courts », dessin d'André Marty pour la *Gazette du Bon Ton* (1924-1925, n° 2, pl. 9) ; CAMPAGNOL, *Style* 2022.

²⁵ Voir le magazine *Vogue* du 15 avril 1923, p. 51. Ladite « porteuse d'auge » (Louvre, inv. E 10781) et la statuette de Karomama (inv. N 500) y sont présentées à côté des modèles qu'elles inspirent.

garçonne (anglais *crop*) favorisa, dans la mode féminine, la récupération de motifs égyptiens. En effet, sur nombre d'objets de la tombe, la sœur-épouse de Toutânkhamon, Ankhésenamou, porte une coupe courte à carré plongeant. La comparaison entre cette dernière et l'un des modèles issus du magazine *L'Art et la Mode* en 1924 est éclairante.

L'allusion à Toutânkhamon tient parfois au détail. Dans sa collection automne-hiver 1923, Paul Poiret présenta un manteau de grand soir baptisé « Sésostris » (fig. 2). Sans doute l'utilisation de ce titre permettait-il de « faire égyptien » sans lasser le public, d'autant que Sésostris, tout comme Amasis et Psammétique, furent de loin les souverains les plus connus à la Renaissance avant d'être écartés au profit de Chéops, Ramsès II et Toutânkhamon²⁶. Certes, les motifs dorés des longs panneaux sont issus du répertoire chinois mais la ceinture dorée à « effet de brandebourg » fait songer à la célèbre photo de la cordelette au sceau intact qui fermait l'une des chapelles dorées du pharaon (fig. 3). Paul Poiret avait-il vu cette photo dans la presse ? On ne saurait l'affirmer. Mais si tel était le cas, le clin d'œil serait subtil.



Fig. 2. Manteau de Grand Soir « Sésostris » de Paul Poiret, 1924. © Palais Galliera, musée de la Mode de la Ville de Paris.



Fig. 3. Le sceau intact sur l'une des chapelles dorées de Toutânkhamon, 1922. © Wikimedia Commons.

Les grandes maisons de couture ne furent pas les seules à s'emparer des motifs inspirés de l'Égypte. Nombre de petites entreprises de mode proposèrent des tenues agrémentées de larges broderies reprenant des scènes d'offrandes ou de banquets, avec des sphinx, des pyramides et des fleurs de lotus. Les accessoires furent aussi adaptés, par exemple les gants, longs ou courts. Le Los Angeles County Museum of Art conserve une paire datée des années 1925 rehaussée de broderies en soie qui reproduisent les motifs égyptiens les plus connus. Près des coudes, un harpiste joue face au dieu Chou trônant : il s'agit d'une scène issue de la tombe de Ramsès III (KV11)²⁷. De même, l'Ashmolean d'Oxford semble avoir présenté, il y a quelques années, des gants en cuir ornés du cartouche de Toutânkhamon²⁸.

²⁶ ANDREU-DELANOË et MOUGENOT, « Superstars » 2022, 3.

²⁷ Cette paire n'est pas exposée. Voir <https://collections.lacma.org/node/176148> [consulté le 5 juin 2022].

²⁸ <https://www.bbc.com/news/entertainment-arts-28403598> [consulté le 5 juin 2022].

Un autre domaine se montra prolixe, celui de la joaillerie. La profusion d'or et de bijoux issus du tombeau suscita le renouveau de collections plus anciennes. Cartier, Boucheron ou Lalique ont, par exemple, travaillé sur des pièces d'inspiration égyptienne du siècle précédent. Presque l'intégralité du répertoire de motifs traditionnels fut reprise mais conçue avec des diamants, rubis, émeraudes et saphirs, notamment chez Lacloue Frères ou Van Cleef & Arpels qui mirent à l'honneur la géométrisation et la symétrie des formes chères à l'Art Déco. Cartier²⁹ adopta une stratégie similaire avec des ajouts de cornaline, faïence, lapis-lazuli et turquoise, matériaux connus des anciens Égyptiens et qui confèrent un effet de réel au bijou. Louis Cartier eut même l'idée d'acquérir des pièces antiques (plaque hiéroglyphique ou tête de statuette par exemple) afin de les inclure dans des montures modernes³⁰. Bien sûr, ces pièces d'exception n'étaient accessibles qu'à une élite. Les budgets plus modestes se limitaient à l'achat de pièces réalisées dans des matériaux moins coûteux et modernes. Un diadème en verre et celluloid conservé au McCord Museum de Montréal (M993. 21. 1) revêt la forme d'un vautour aux ailes déployées et colorées³¹. Il existait aussi des bandeaux en tissu brodés de perles à décor de lotus ou de chevrons. Toutefois, certaines œuvres faites d'émail et de pâte de verre respectent scrupuleusement le modèle original. Une broche *égyptomania*, vendue en 2016 à l'Hôtel Drouot³², est la réplique simplifiée de l'amulette du *ba* de Toutânkhamon (Le Caire, Musée Égyptien, GEM 759). Et que dire de l'éventail en plumes d'autruche montées sur un manche « en matière synthétique » qui rappelle l'un de ceux découverts dans un coffre royal³³ ?

La parfumerie ne fut pas en reste. Avant même la découverte de la tombe de Toutânkhamon, certaines maisons rajeunirent l'aspect de leurs flacons, tel celui conçu pour *Enigma* (création de 1898) de Lubin. En 1920, une autre version vit le jour : une pyramide avec un sphinx doré et un cartouche sur l'une des faces. Son créateur, Julien Viard (1883-1938), est aussi connu pour avoir dessiné, pour la maison Ramsès, le flacon du parfum *Un Rêve sur le Nil* ou *Ramsès IV*, en 1919, sous forme d'une tête de pharaon coiffée d'un némès. Les firmes ayant cédé aux sirènes de l'égyptomanie sont nombreuses et les créations, dès 1922, se comptent par dizaines dans le monde entier. Ainsi, la maison L. T. Piver sortit, dès 1923, son parfum *Vallée des Rois* dont le contenant revêt l'aspect... d'un obélisque. Là encore, le choix d'une forme emblématique l'emporte sur la véracité archéologique. Et toutes les publicités parues dans les gazettes de l'époque jouent sur l'évocation du pays avec pyramides, lotus et palmiers.

La profusion d'objets liés à la mode est révélatrice d'une stratégie payante pour les entreprises. L'accès à la tombe et à ses trésors étant rendu difficile, le commerce prend le relais en permettant à chacun de porter sur soi une part de rêve, un fragment de la légende. Tous pouvaient ainsi, en quelque sorte, participer et célébrer cette extraordinaire découverte au même titre que l'élite. Le mouvement qui s'observe est celui d'une impulsion égyptomaniaque verticale.

²⁹ RUDOE, *Cartier* 1997.

³⁰ <https://www.grandpalais.fr/fr/article/legypte-de-cartier> [consulté le 5 juin 2022].

³¹ <https://collections.musee-mccord-stewart.ca/fr/objects/83475/notitle?ctx=a8e1fbd67f2bd8f96c9df05c3763850336773dbd&idx=174> [consulté le 5 juin 2022].

³² <https://www.gazette-drouot.com/article/pharaon-pour-l-eternite/6749> [consulté le 6 juin 2022].

³³ *Ibid.*

Toutânkhamon à la maison

Si la toutmania pouvait s'arborer tous les jours, le mouvement concerna les domaines de l'architecture et de la décoration intérieures. De nouveau, les constructions d'influence égyptienne réapparurent dans les programmes de construction dans la lignée de celles du XIX^e siècle, ainsi que des répliques de meubles. Avec Toutânkhamon, les trônes furent, de loin, les plus fabriqués, Jean-Marcel Humbert soulignant que « les lignes pures des originaux étant étonnamment congruentes avec la nouvelle esthétique et se prêtaient aisément à leur intégration dans l'idiome Art déco³⁴ ». La maison Christie's vendit certains de ces modèles, les plus beaux exemplaires dépassant parfois les 27 000 £. Néanmoins, l'absence de marques les rend difficile à attacher à tel ou tel atelier.

En Égypte, la découverte déclencha un mouvement original de création baptisé « pharaonisme », défini comme « un courant original d'égyptomanie exclusivement égyptien. D'une durée relativement courte – de 1922 à 1932 – et non directement lié à l'égyptomanie occidentale, il est issu du domaine des idées autant que de celui de la politique et a touché tous les domaines de l'art »³⁵. Quelques pièces furent présentées en Europe à la faveur d'expositions, dont certaines furent acquises par la famille Carnarvon³⁶.

Pour apporter une touche d'exotisme à son intérieur sans acquérir de nouveaux meubles, un moyen moins onéreux existait, consistant à les recouvrir de tissus d'ameublement à motifs égyptiens, de préférence aux couleurs chatoyantes. À l'automne 1923, The Textile Color Card Association of America (TCCA) présenta un catalogue d'échantillons de couleurs directement inspirés de celles présentes dans la tombe de Toutânkhamon. Les dites « authentic colors based on the discoveries found in the tomb of King Tut-Ankh-Amen »³⁷ portent des noms évocateurs : « Egyptian Red », « Luxor », « Hathor », « Papyrus », « Cartouche » ou « Amarna »³⁸. Les grandes fabriques profitèrent de la technique de l'impression au rouleau sur coton pour produire des modèles à prix abordables. La maison Steiner & Co. (Lancashire) proposa un tissu³⁹ dont les décors formés de bandes bleues, rouges, jaunes et noires encadrent de pseudo-hiéroglyphes, ainsi que des rosettes faisant penser à celles du drap recouvrant l'un des chapelles du roi (fig. 4).



Fig. 4. Échantillon de tissu d'ameublement de Steiner & Co. Années 1920.
© Victoria & Albert Museum.

³⁴ *Egyptomania* 1994, 511.

³⁵ *Ibid.*, 520.

³⁶ Voir le bureau fabriqué par la Madrasa Craft School de Toukh – le plateau reprend la scène de la pesée du cœur du Livre des Morts de Hounnefer (British Museum, inv. EA9901) – et un fauteuil original reprenant les motifs du vautour, de fauves et d'une frise de *khékérou* : *Egyptomania* 1994, 520-522.

³⁷ « Fall Color Card to Show Egyptian Colors », *Women's Wear*, 19 mars 1923, p. 3.

³⁸ Voir le billet d'Ann WILSON, « Color Trends » 2020.

³⁹ Un échantillon est conservé au Victoria & Albert Museum de Londres (inv. CIRC. 668-1966) : <https://collections.vam.ac.uk/item/O67432/furnishing-fabric-steiner-co/furnishing-fabric-steiner-co/> [consulté le 5 juin 2022].

En France, le coton est parfois remplacé par du velours (société Henri Guichet de Fellingering en Alsace⁴⁰). Il existe aussi une production de papiers peints où l'impression sur lin permet un effet de trompe-l'œil (Maison Pierre Frey à Paris⁴¹). Autre solution économique, les travaux d'aiguille. Le magazine *Weldon's Beautiful Needlework* proposa une série de motifs à broder pour rehausser rideaux et repose-têtes, avançant l'argument suivant : « Ces motifs mystiques de l'Égypte ancienne, peints au pochoir dans des couleurs douces et riches, ont un caractère distinctif qui leur permet de s'accorder aux environnements modernes⁴² ».

Toutânkhamon en spectacle, en musique et en littérature

Les grandes fêtes et spectacles des Années folles se mirent à l'heure égyptienne. Au programme 1924-1925, la revue des Folies Bergère présenta, dans son spectacle *Cœurs en folies*, un tableau égyptien intitulé *La Légende du Nil*. Aux États-Unis, le magicien Charles Joseph Carter (1874-1936) joua sur l'homonymie en créant un numéro répondant au nom de *Carter the Great* où il promettait de « balayer les secrets du sphinx et les merveilles de la tombe du vieux King Tut »⁴³. La *toutmania* se répandit en Amérique à la faveur des comptes rendus publiés dans les journaux par leurs correspondants. Preuve supplémentaire de la popularité outre-atlantique du *Golden Pharaoh*, le berger malinois du président Herbert Hoover (1874-1964) fut baptisé King Tut.

Mais, c'est surtout dans le domaine musical que Toutânkhamon imposa sa marque. Dès 1923, les chansons le choisissant pour sujet se comptent par dizaines : *Tutankhamen* de Hebe Mack, *In the Days of Tut-Ankh-Amen* composé par Reg Low et John P. Long (et chanté par le duo comique Norah Blaney et Gwen Farrar pour la revue *Rats !*), *Tutankhamen Shimmy* de Jára Beneš (à Vienne) ou encore le *Tutankhamon Fox* de William Rowers. Deux titres, sortant du lot, obtinrent un succès mondial : *Old King Tut was a Wise Old Nut* de Lucien Denni et Roger Lewis⁴⁴, ainsi que *Old King Tut* d'Harry von Tilzer et William Jerome Flannery. Ces musiques ayant été composées en 1923, nul ne savait alors que Toutânkhamon était décédé avant son vingtième anniversaire (il fallut attendre le 11 novembre 1925 pour que l'autopsie de la momie révélât son âge).

Quant à la littérature, l'année suivant la mise au jour de la tombe vit l'arrivée de romans « historiques » comme *The Kiss of Pharaoh : The Love Story of Tut-Ankh-Amen* par Richard Goynes, *King Tut-Ankh-Amen : His Romantic History* d'Archie Bell, ou des nouvelles publiées sous forme de feuilletons. Agatha Christie s'inspira directement des événements entourant les fouilles de Carter pour mettre en scène, dans une nouvelle, un Hercule Poirot aux prises, dans la Vallée des Rois, avec une possible malédiction du pharaon Men-her-Râ. *The Adventure of the Egyptian Tomb* parut le 26 septembre 1923 dans la revue *The Sketch* avant d'être incluse dans le recueil *Poirot Investigates* en 1924.

⁴⁰ *Egyptomania* 1994, 523.

⁴¹ Voir l'archive « Horus » (référence FP895001) sur <https://www.pierrefrey.com/fr/products/FP895-FP895001#> [consulté le 27 mai 2022].

⁴² « These mystic designs of Ancient Egypt, stencilled in soft rich colours, have a distinctive character that suits them to modern surroundings » : https://www.marvevans.com/tales.php?post_id=16291&prv=previous [consulté le 22 mai 2022].

⁴³ BRIER, *Egyptomania* 2013, pl. 42.

⁴⁴ Voir la série d'HBO : *Boardwalk Empire* (saison 3, épisode 1) où un couple danse et chante cet air.

L'argument « Toutânkhamon » pour vendre

Peu de domaines échappèrent à la « folie pharaonne ». Cette dernière fut une aubaine pour les productions antérieures qui purent ainsi réactualiser leurs produits en les mettant au goût du jour, grâce à l'ajout de nouveaux motifs ou d'une mention. La manufacture britannique Royal Doulton édita une nouvelle série de deux services de table créés en 1911, mais « en y ajoutant un cachet noir en forme de *semataouy* et la mention "Tutankhamen's – Treasures – Luxor"⁴⁵ »⁴⁶. D'autres formes furent conçues pour évoquer l'Égypte et ses trésors. Mais, mis à part les motifs égyptiens, rien ne raccroche les boîtes à biscuits Huntley & Palmers⁴⁷ à un vase égyptien antique... L'industrie du tabac profita aussi de l'engouement pour le pharaon pour sortir de nouvelles marques. Lors du voyage de la reine Élisabeth de Belgique, son fils Léopold se fit offrir le premier paquet de la nouvelle marque Tut-Ank-Amen de la manufacture The Blue Nile du Caire⁴⁸. Quant aux cigarettes WD & HO Wills (Grande-Bretagne), chaque paquet contenait une carte publicitaire avec une image à collectionner. En 1926, la série *Wonders of the Past* incluait une carte d'une statue gardienne de Toutânkhamon et une autre avec détail de son lit funéraire à têtes d'hippopotames.

Plus étonnant, le secteur des fruits et légumes s'empara du nom « King Tut » pour vendre diverses productions, notamment sur la côte ouest des États-Unis : des citrons pour la Johnston Fruit Company (Santa Barbara, Californie), ou de la rhubarbe et des petits pois pour la Farm Products Sales Co. Inc. (Hayward, Californie)⁴⁹.

Le domaine de la beauté et de la santé joua sur la notion d'éternité et de conservation. Avant la découverte, des publicités vantaient déjà l'usage de crèmes de beauté dont les recettes remontaient à l'antiquité égyptienne. À partir de 1923, du talc « Lady Tut » sortit des usines de la Federal Chemical Co. de Boston, et des réclames louaient l'efficacité du Dentol (pour « un sourire éternel ») ou du Rectopaniline (un médicament pour soigner la constipation...)⁵⁰. Il en fut de même dans le secteur automobile, à en croire l'illustration de la publicité « Tout-Ank-Hamon sort de sa tombe » pour l'émail à froid Robbialac⁵¹, jouant là encore la carte de la qualité malgré le temps qui passe.

Enfin, le cinéma ne fut pas en reste. Il accompagna l'événement, dont *The Mystery of King Tut-Ankh-Amen's Eighth Wife* de John Bitzer (fin avril 1923), production aujourd'hui perdue⁵². Le film d'horreur *The Mummy* de Karl Freund (avec Boris Karloff), en 1932, reste l'exemple le plus éclatant de tous ces scénarios teintés d'égyptomanie⁵³.

La seconde vague « toutmanique » des années 1960 et 1970

La Seconde Guerre mondiale mit un terme à cette première vague de la *toutmania*, mais l'égyptomanie revint progressivement sur le devant de la scène grâce à la bande

⁴⁵ HUMBERT, « Plaidoyer » 2020, 306.

⁴⁶ *Loc. cit.*

⁴⁷ Id., *Égyptomanie* 1984, 191.

⁴⁸ BRUFFAERTS, « Toutankhamon » 1998, 31.

⁴⁹ HUMBERT, « King Tut » 2020, 307.

⁵⁰ *Ibid.*, 305-307.

⁵¹ *Le Petit Journal Illustré*, 1926 : <http://cent.ans.free.fr/pj1926/pj183814031926b.jpg>.

⁵² <https://classicfilmficionados.wordpress.com/2014/09/12/the-mystery-of-king-tut-ankh-amens-eighth-wife-released-in-1923-lost-and-a-mystery-to-us-still/>

⁵³ TELOTTE, « Mummy's case » 2003.

dessinée (*Le Mystère de la Grande Pyramide* d’Edgar P. Jacobs en 1950) et à des grosses productions cinématographiques – on pense à *L’Égyptien* de Michael Curtiz, en 1954, dans lequel le mobilier du palais d’Akhénaton s’avère la réplique de celui de la tombe de Toutânkhamon.

À partir des années 1960, un événement réactiva la passion pour Toutânkhamon. En effet, les autorités égyptiennes autorisèrent la sortie d’une partie du trésor pour une tournée mondiale : Chicago en 1962, Paris en 1967, Londres en 1972 et dans tous les États-Unis entre 1976 et 1979, déclenchant un nouvel engouement⁵⁴. Conséquence amusante, les sœurs Carita, célèbres coiffeuses au 11, rue du Faubourg Saint-Honoré, à Paris, inventèrent la « coupe Toutankhamon », un carré gonflant très large sur les côtés afin d’imiter un *némès*⁵⁵. Le 4 août 1978 à Seattle, le Rainier District Chamber of Commerce finança le char baptisé *Glory of Egypt* lors de la Torchlight Parade, alors que la ville accueillait 55 objets du trésor lors d’une exposition temporaire⁵⁶. Au cours des Trente Glorieuses, le nombre d’objets faisant référence à Toutânkhamon explosa. Beaucoup étaient en plastique, tel le jouet « King Tut Magic Mummy ».

Les mondes du spectacle et de la télévision ne furent pas en reste. Le 22 avril 1978, l’humoriste Steve Martin, déguisé en Toutânkhamon, interpréta sa chanson *King Tut* au Saturday Night Live, se moquant du succès rencontré par les expositions, mais qui lui permit d’atteindre la notoriété puisque le titre se hissa au Top 20 des chansons les plus écoutées⁵⁷. En France, où l’intérêt pour l’Égypte ancienne ne s’est jamais démenti, les revues continuèrent à créer des tableaux égyptiens comme le Lido en 1985⁵⁸.

Toutânkhamon aujourd’hui et partout

Avec le succès de l’exposition *Toutânkhamon. Le trésor du pharaon* à Paris en 2019, l’intérêt du public n’a fait que se renforcer. Outre les livres et les gadgets en tout genre, ces dernières années ont vu apparaître de nouveaux produits dans l’air du temps.

La mini-série télévisée américaine *Tut (Toutânkhamon, le pharaon maudit)* pour la version française), en 2015, retraçait en trois épisodes une version fantasmée de la vie du jeune monarque. En 2016, une autre mini-série britannique, intitulée *Toutankhamun*, consacrait quatre épisodes à la découverte de la tombe, là encore en modifiant l’histoire. Un an plus tard, la sortie du jeu vidéo *Assassin’s Creed Origins* des studios Ubisoft provoqua un pic d’intérêt pour l’Égypte ancienne dans la communauté des joueurs, Toutânkhamon apparaissant dans l’extension *The Curse of the Pharaohs* sous la forme d’un « boss » à vaincre. Ce personnage porte son masque funéraire doré, le rendant facilement reconnaissable.

En naviguant sur n’importe quel moteur de recherche, la mention « Toutânkhamon » conduira le lecteur vers une infinité de sites marchands où il pourra aisément trouver tous les objets potentiellement liés à « King Tut » : déguisements, vaisselle, vêtements, maillots de bain, linge de corps, papeterie, décoration... Le sujet est quasi inépuisable et un seul clic permet aujourd’hui d’acquérir un petit bout du souverain et de son trésor à prix modique.

⁵⁴ Voir *Le Figaro* du 1^{er} au 2 avril 1967 : <https://www.lefigaro.fr/histoire/archives/toutankhamon-1967-l-exposition-hors-norme-20190322> [consulté le 11 juin 2022] ; VERNUS, « Toutânkhamon » 2022.

⁵⁵ Voir *Le Figaro Littéraire* du 23 février 1967.

⁵⁶ <https://www.historylink.org/File/20564> [consulté le 7 juin 2022].

⁵⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=FYbavuReVF4> [consulté le 10 juillet 2022].

⁵⁸ HUMBERT, *Égyptomanie* 1984, 294-295.

Deux choses restent à souligner. Si la *toutmania* est encore active en Occident, la figure de Toutânkhamon est devenue tout aussi emblématique en Égypte⁵⁹. Symbole du pays et de son glorieux passé, elle servit de mascotte officielle lors de la Coupe d'Afrique de 2019. Certaines publicités n'hésitent pas à célébrer le footballeur Mohamed Salah comme un nouveau Toutânkhamon, en raison de ses exploits sportifs⁶⁰. Et quiconque visite Louqsor peut difficilement échapper aux vendeurs ambulants proposant des souvenirs Toutânkhamon, estampillés « made in China » ! Enfin, si la *toutmania* et l'égyptomanie en général sont parfois considérées avec suspicion du fait des débordements et libertés pris par rapport à l'objet original, il ne faut pas oublier que c'est souvent grâce à celles-ci que le public s'est peu à peu tourné vers l'égyptologie. Si le centenaire de la découverte de la tombe a certes remis en avant quelques « documenteurs » sensationnalistes, il a permis à Marc Gabolde, professeur à Montpellier, d'apparaître dans un reportage de qualité, *Les derniers secrets de Toutânkhamon*, sur Arte, et de présenter ses dernières découvertes et hypothèses.

Conclusion

Que dire finalement si ce n'est que la *toutmania* a encore de beaux jours devant elle. Ce phénomène protéiforme, toujours en mouvement, semble parfois ralentir pour mieux se transformer et reparaître. Mais ne nous y trompons pas, car Toutânkhamon demeure un illustre inconnu : la *toutmania* donne l'illusion de le connaître tant il nous est familier, mais force est de constater qu'il nous échappe encore. Reste aussi à méditer sur ce superbe retournement de situation : un jeune roi condamné à l'oubli réapparaît au siècle dernier pour devenir une référence absolue et un objet marketing de première importance. Toutânkhamon, monarque au pouvoir absolu et de droit divin, est finalement devenu démocratique. Égyptologie et égyptomanie⁶¹, œuvrant de conserve, sont certes différentes car ne répondant pas aux mêmes enjeux, mais elles sont indispensables l'une à l'autre. L'égyptomanie serait ainsi une petite sœur de l'égyptologie, souvent bruyante et haute en couleurs, mais pleine de surprises. Jean-Marcel Humbert a brillamment résumé le caractère insubmersible de l'égyptomanie. Laissons-lui le « paragraphe » de la fin :

Car en fait, malgré ses aspects multiples, on peut dire qu'il n'y a qu'une égyptomanie, qui répond, à travers les modes, les époques et les pays, à une préoccupation majeure : se raccrocher au passé dans ce qu'il a de plus beau et de plus merveilleux. C'est là, conjointement aux thèmes décoratifs qui servent de signes de reconnaissance, ce qui forme le fond du phénomène et crée la base de sa continuité. Car si l'égyptomanie a si bien réussi, c'est qu'elle peut s'exprimer aussi bien dans la démesure architecturale que dans le plus petit des objets, dans le luxe tapageur comme dans la plus quelconque des pacotilles, sans rien perdre de son exceptionnel pouvoir d'évocation. Mais c'est surtout sa fantastique faculté d'adaptation qui, en lui permettant de résister aux aléas de la mode, explique le mieux sa permanence, et constitue sa meilleure chance de survie⁶².

⁵⁹ KARAKATSOULI, « Toutankhamon » 2009.

⁶⁰ KESHK, « Trésors » 2022, 70.

⁶¹ HUMBERT, « Plaidoyer » 2020.

⁶² HUMBERT, « Panorama » 1987, 73-74.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREU-DELANOÉ (G.) et MOUGENOT (F.), « Superstars » 2022 = « L'exposition Pharaons Superstars », *Égypte*, numéro spécial été – supplément au n°106, p. 3-12.
- ANONYME, « Réception »1926 = « Une réception chez Tout-Ankh-Amon », *CdE1*, fasc. 2, p. 65-73.
- ARAKAKI (J. S.), *Gold 1999 = The glint of gold: Press coverage of the discovery of Tutankhamun's tomb*, Las Vegas, University of Nevada, UNLV Retrospective Theses & Dissertations.
- AUFRÈRE (S. H.), « Manéthon » 2022 = « Le Papyrus de Manéthon d'Edgar P. Jacobs : histoire d'un mirage égyptologique sur arrière-plan politique », dans HAUPT, *et alii* (dir.), « Rêve », p. 34-47.
- BRIER (B.), *Egyptomania 1992 = Egyptomania*, Brookville, Hillwood Art Museum.
- BRIER (B.), *Egyptomania 2013 = Egyptomania : Our Three Thousand Year Obsession with the Land of the Pharaohs*, St. Martin's Press, p. 161-199.
- BRUFFAERTS (J. -M.), « Toutankhamon »1998, « Une reine au pays de Toutankhamon », *Museum Dynasticum*, 10, n°1, p. 3-35.
- BRUFFAERTS (J. -M.), « Reine » 2020 = « La reine, l'égyptologue et le pharaon », dans CONNOR et LABOURY (dir.), *Toutankhamon*, p. 310-313.
- BRUFFAERTS (J. -M.), « Bienvenue » 2020 = « Bienvenue chez Toutankhamon ! Une touche belge d'égyptomanie dans les Années folles », dans CONNOR et LABOURY (dir.), *Toutankhamon*, p. 314-317.
- CAMPAGNOL (I.) *Style 2022 = Style from the Nile: Egyptomania in Fashion from the 19th Century to the Present Day*, Yorkshire, Pen & Sword History.
- Égyptomanies 2012 = Égyptomanies depuis le XIX^e siècle. Édouard et Cléopâtre*, Exposition à la Villa Empain Fondation Boghossian, 20 septembre 2012 –10 février 2013, Bruxelles, Éditions Fondation Boghossian.
- CONNOR (S.) et LABOURY (D.) (dir.), *Toutankhamon = Toutankhamon. À la découverte du pharaon oublié*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- CURL (J. S.), *Egyptomania 1994 = Egyptomania. The Egyptian Revival. A Recurring Theme in the History of Taste*, Manchester/New York, Manchester University Press.
- CURL (J. S.), *Revival 2005 = The Egyptian Revival. Ancient Egypt as the Inspiration for Design Motifs in the West*, Londres/New York, Routledge, p. 373-388.
- DUNCAN (A.), *Art Deco 2009 = Art Deco Complete: The Definitive Guide to the Decorative Arts of the 1920s and 1930s*, New York, Abrams Editions.
- FRAYLING (C.), *Tutankhamun 1992 = The Face of Tutankhamun*, Londres, Faber & Faber.
- FRYXELL (A.), « Tutankhamen » 2017 = « Tutankhamen, Egyptomania, and Temporal Enchantment in Interwar Britain », *Twentieth Century British History*, 28, n° 4, p. 516-542.

- GABOLDE (M.), *Toutankhamon* 2015 = *Toutankhamon*, Paris, Pygmalion.
- HAWASS (Z.) *Toutankhamon* 2018 = *Toutankhamon. Trésors du pharaon doré*, New York, Melcher Media, p. 42-61.
- GRILLOT (M.), « Découverte » 2015 = « Découverte de la tombe de Toutankhamon : Les rapports compliqués de Carnarvon et Carter avec la presse <https://egyptophile.blogspot.com/2015/01/decouverte-de-la-tombe-de-toutankhamon.html> [consulté le 10 juin 2022].
- HAUPT (S.), SPIESER (C.) et VIEGNES (M.), (dir.), « Rêve » = « *Ton rêve est une Égypte...* » « *Dein Traum ist ein Ägypten...* » : *Ägyptomanie in Literatur und Kunst. L'égyptomanie dans la littérature et les arts*, Wurtzburg, Königshausen & Neumann.
- HUMBERT (J. -M.), *Égyptomanie* 1984 = *L'égyptomanie dans l'art occidental*, Paris, Éditions ACR.
- HUMBERT (J. -M.) (dir.), *Égyptomanie* 1996 = *L'égyptomanie à l'épreuve de l'archéologie*, Colloque international, Paris, musée du Louvre. HUMBERT (J. -M.), « King Tut » 2020, « “King Tut” ou la Tut-mania pour tous », dans CONNOR et LABOURY (dir.), *Toutankhamon*, p. 304-309.
- HUMBERT (J. -M.), « Palais » 2010 = « Le palais de l'Égypte à l'Exposition universelle de 1900 », dans MORLIER (H.) (dir.), *Catalogue d'exposition « L'architecte Marcel Dourgnon et l'Égypte »*, du 20 mai au 12 juin 2010, Paris, INHA, p. 24-28.
- HUMBERT (J. -M.), « Panorama » 1987 = « Panorama de quatre siècles d'égyptomanie », *BSFE*, 110, p. 48-77.
- HUMBERT (J. -M.), « Plaidoyer » 2020 = « Plaidoyer pour l'égyptomanie, ou comment s'appropriier une Égypte fantasmée », dans Miguel John VERSLUYS, *Beyond Egyptomania. Objects, Style and Agency, Studien aus dem Warburg-Haus*, vol. 21, Berlin, De Gruyter, p. 39-52.
- HUMBERT (J. -M.), PANTAZZI (M.), et ZIEGLER (C.) (dir.) *Égyptomania* 1994 = *Égyptomania : L'Égypte dans l'art occidental, 1730-1930*. Exposition au musée du Louvre, 20 janvier - 18 avril 1994, Paris, RMN, p. 506-551.
- KARAKATSOULI (A.), « Toutankhamon » 2009, « Louis Bertrand, Toutankhamon et l'éveil du nationalisme arabe », *RDM*, oct. -nov. 2009, p. 38-43.
- KESHK (F.), « Trésors » 2022 = « Trésors et pyramides. La perception de l'Égypte ancienne dans l'Égypte contemporaine », *Égypte* (no spécial été – supplément au n°106, p. 67-72.
- LAUT (E.) = « Prêtresse » 1923 = « Une prêtresse qui porte malheur », *Le Petit Journal illustré*, 18 février 1923, p. 74.
- LEGRAS (B.), « Romains » 2014 = « Les Romains en Égypte, de Ptolémée XII à Vespasien », *Pallas*, 96, p. 271-284.
- NIELSEN (N.) *Egyptomaniacs* 2020 = *Egyptomaniacs. How We Became Obsessed with Ancient Egypt*, Yorkshire, Pen & Sword History, p. 89-109.
- REEVES (N.), *Toutankhamon* 2003 = *Toutankhamon. Vie, mort et découverte d'un pharaon*, Paris, Éditions Errance.

- RIGGS (C.) Tutankhamun 2021 = *Treasured: How Tutankhamun Shaped a Century*, Londres, Atlantic Books.
- RUDOE (J.), *Cartier 1997 = Cartier 1900-1939*, Londres, British Museum Press.
- RUDOE (J.), « Cartier/passion » 1997 = « Cartier and the passion for Egypt », *British Museum Magazine*, n°29, p. 2-5.
- TELOTTE (J. P.), « Mummy's case » 2003 = « Doing Science in Machine Age Horror : "The Mummy"'s Case », *Science Fiction Studies*, 30, n°2, p. 217-230.
- THOMPSON (J.), *Wonderful Things 2018 = Wonderful Things. A History of Egyptology. 3. From 1914 to the Twenty-first Century*, Le Caire, AUC Press, p. 39-77.
- TYLDESLEY (J. -A.), *Momie1999 = La Momie. Les secrets des tombeaux de momies enfin mis à nu*, Paris, Arcadia Éditions, p. 76-92.
- VERNUS (P.), « Égyptomanie »2021 = « L'appropriation de l'Égypte par l'Autre. De l'antiquité à la culture mondialisée contemporaine : égyptomanie, égyptologie, égyptophilie, égyptosophie sous le coup du "naturel de l'artifice" », dans HAUPT, *et alii* (dir.), « Rêve » p. 235-254.
- VERNUS (P.), « Toutânkhamon » 2022 = « De quoi Toutânkhamon 1967 est-il le nom ? », *Égypte*, n° spécial été – supplément au n°106, p. 61-66.
- WILSON (A.), « Color Trends » 2020 = « Egyptomania and the Color Trends of 1923 » <https://followthethreadblog.com/egyptomania-and-the-color-trends-of-1923/> [consulté le 9 juin 2022]


14 mai 2022

L'égyptomanie en musiques De Sarastro... à Aïda

Élysé LOPEZ

Académie des sciences et lettres de Montpellier

Nota. 1. Pour retrouver les autres conférences de ce colloque : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/>) cliquer sur "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : COLL2022

2. Les titres des extraits musicaux illustrant le texte sont repérés par une clé de sol. Les liens indiqués permettent de les entendre sur Youtube. 

MOTS-CLÉS

COLL2022, égyptomanie musicale, opéra, Cléopâtre, Guillaume-André Villoteau, *Isis, La flûte enchantée, Jules César en Égypte, Moïse et Pharaon, Aïda, Akhnaten*, Hans-Robert Hickmann, Rafael Perez Arroyo.

RÉSUMÉ

La fascination pour l'Égypte antique, l'égyptomanie, occupe une place étonnante dans notre imaginaire collectif depuis l'Antiquité romaine. Elle s'est fortement accrue en Europe à la suite de l'Expédition d'Égypte, des travaux de Champollion, et des découvertes des archéologues, en particulier sous l'impulsion d'Auguste Mariette. L'égyptomanie s'est déclinée dans l'architecture et dans les arts décoratifs, dans la peinture et la sculpture, dans la littérature et le cinéma, et elle s'est, en particulier, manifestée dans le domaine musical européen, à l'origine d'œuvres importantes faisant désormais partie intégrante de notre patrimoine culturel. Le mythe de la mystérieuse civilisation égyptienne antique et de ses protagonistes pharaoniques a inspiré nombre d'œuvres musicales classiques et surtout d'opéras parmi lesquels certains, comme *La flûte enchantée* de Mozart ou *l'Aïda* de Verdi, ont acquis une popularité traversant les décennies. Plusieurs extraits musicaux (disponibles sur You Tube) illustrent cette présentation.

1. Quelques mots d'introduction

La seule lecture de la programmation musicale des prochaines semaines à Montpellier suffit pour se persuader de la place importante que l'Égypte, soit sous sa forme savante de l'égyptologie, soit sous celle, plus populaire, de l'égyptomanie, occupe dans l'imaginaire collectif occidental et plus particulièrement dans celui qui sous-tend la création musicale et la production de spectacles musicaux. Ainsi sont annoncés sur la scène de l'Opéra Comédie, le *Jules César* de Georg Friedrich Haendel (1685-1759)

mettant en scène les amours tumultueuses du général romain et de la reine Cléopâtre, et au Corum, une *Aïda* de Giuseppe Verdi (1813-1901) dans le cadre d'une tournée européenne de l'Orchestre National de Russie. Dans cette production, annoncée comme spectaculaire, une centaine d'artistes est attendue sur la scène montpelliéraine. De son côté, l'Opéra Orchestre de Montpellier va donner à la rentrée une autre *Aïda* plus intimiste que la précédente.

La fascination pour l'Égypte ancienne – dont découle l'égyptomanie européenne – a débuté dans l'Antiquité et s'est poursuivie chez les Modernes, provoquée par l'omniprésence dans le paysage de pyramides et de tombeaux, par la singularité des rites funéraires de momification sans équivalent dans le monde antique, et par l'étrangeté des hiéroglyphes, écriture dont la connaissance s'était évanouie au cours du temps. Cette attirance a gagné en puissance et s'est prolongée jusqu'à nous parallèlement à l'essor de travaux égyptologiques majeurs. Dès le règne d'Auguste, des obélisques, des bas-reliefs, des stèles et des statues ont pris le chemin de l'exil vers Rome, l'Italie et Constantinople. À la Renaissance, des momies sont importées en Europe, destinées à la composition d'une poudre qui, bien que décrite par Ambroise Paré (1580)¹, est demeurée dans la pharmacopée traditionnelle². À la même époque, les « chambres des merveilles », les « cabinets de curiosités », s'emplissent de crocodiles du Nil, de monnaies lagides, de momies, de sarcophages et de statuettes égyptiennes comme en témoignait la collection du polymathe aixois Nicolas-Claude Fabri de Peiresc³. À la fin du XVIII^e siècle s'avance dans les pas des anciens voyageurs européens dans la vallée du Nil, une équipe de savants sous protection militaire, qui va révéler aux yeux d'une Europe éblouie, pyramides, temples, tombeaux et vestiges enfouis par milliers. On reste de nos jours frappé tant par le succès populaire toujours renouvelé des expositions ayant trait au passé glorieux des pharaons, que par la fréquentation touristique des sites et des musées égyptiens dont l'attraction renaît périodiquement sous l'effet de la médiatisation des découvertes dans la vallée du Nil.

Cette fascination « égyptomaniaque » de l'imaginaire occidental, a été, depuis la Renaissance jusqu'à aujourd'hui, relayée par une abondante production littéraire et artistique à laquelle la création musicale ne pouvait échapper. L'égyptomanie musicale participe en effet du grand courant orientaliste de la création européenne. Elle se raccorde à la veine de l'exotisme parcourant en profondeur l'inspiration artistique depuis la Renaissance. Deux périodes d'importance inégale, chacune nourrie de vagues d'égyptomanie, peuvent être décrites : l'une avant la Campagne d'Égypte et l'autre se déroulant par la suite jusqu'à aujourd'hui. Marquant le seuil entre les deux, l'expédition conduite par Bonaparte (1798-1801) est venue changer le regard porté par l'Occident sur l'Égypte ancienne en permettant l'émergence d'une discipline – l'égyptologie – tout en fournissant un substrat plus dense aux créations artistiques, en particulier musicales, engendrées par l'égyptomanie.

2. L'inspiration égyptienne dans la musique européenne avant 1800

Il est vraisemblable que les confrontations géopolitiques entre Chrétiens et Musulmans (lors de l'invasion de l'Espagne puis la lente Reconquista, lors des huit croisades) ont été à l'origine des spectacles musicaux populaires dits « mauresques », en

¹ PARÉ, *Discours* 1582 ; PINEAU, « Paré » 2010.

² AUFRÈRE, « Apothicaires » 2019, 20.

³ Cf. AUFRÈRE, *Momie* 1991 ; Id., « Lettrés et « curieux » du Midi aux prises avec le mystère des hiéroglyphes (XVII^e-XVIII^e siècles) », ici même.

Espagne et en Italie du Sud, qui inspirèrent les premiers opéras baroques. La longue compétition puis la coexistence des royaumes chrétiens et de l’Empire ottoman contribuera ensuite à la mode des turqueries dont la représentation la plus célèbre est *La Marche pour la cérémonie des Turcs* composée par Jean-Baptiste Lully (1632-1687) pour *Le Bourgeois gentilhomme* (1670) de Molière (1622-1773). Cette même mode irriguera aussi l’inspiration de Jean-Philippe Rameau (1683-1764) dans ses *Indes Galantes* (1735) et même celle de Wolfgang A. Mozart (1756-1791) ou de François-Adrien Boieldieu (1775-1834), respectivement dans leurs opéras *alla turca* : *L’Enlèvement au sérail* (1782) et *Le calife de Bagdad* (1800)⁴.

L’Égypte ancienne inspire plus particulièrement les thèmes de nombreuses œuvres des périodes baroque et classique, qui s’inscrivent toutefois dans des modèles de musique parfaitement européens et ne recherchent pas une éventuelle couleur locale égyptienne, dont les compositeurs de ces époques ignorent d’ailleurs jusqu’à l’existence. On peut citer parmi ces œuvres le *Tolomeo ed Alessandro (Ptolémée et Alexandre)* (1711) de Domenico Scarlatti (1685-1756), ou *Les Fêtes de l’Hymen et de l’Amour, ou Les dieux de l’Égypte* (1747) de Rameau. Comme il est impossible ici de les citer toutes, nous insisterons sur les trois les plus souvent représentées : l’*Isis* de Lully, le *Jules César en Égypte (Giulio Cesare in Egitto)* de Haendel et *La Flûte enchantée* de Mozart.

2.1. L’*Isis* de Lully

Composée en 1677, cette tragédie met en scène Jupiter convoitant la jeune nymphe Io sous l’œil réprobateur de Junon qui métamorphosera la belle en déesse égyptienne Isis pour pouvoir la faire monter au ciel (fig. 1).

Cette œuvre dont seul le rôle-titre évoque le panthéon égyptien mais dont l’Égypte elle-même est totalement absente, a la particularité d’avoir fait scandale à la cour et provoqué la disgrâce de son librettiste Philippe Quinault (1635-1688) pour avoir donné à penser que sa Junon aurait, aux yeux des courtisans, représenté Madame de Montespan en favorite bafouée tandis qu’Io-Isis aurait incarné Mademoiselle de Ludres aux charmes de laquelle Jupiter-Louis XIV venait de succomber⁵.



Fig. 1 : Junon en colère menace la nymphe Io. François Verdier (1651-1730). Département des Peintures, musée du Louvre (inv. 8280 ; mv. 8302 ; nr. 2605).

<https://collections.louvre.fr/ark:/53355/c1010236849> © 2002 RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Gérard Blot



Extrait d’*Isis* dans le film de Gérard Corbiau, *Le roi danse*, 2000⁶

⁴ Sur les liens entre Égyptiens, Coptes, Gitans, théâtre et opéra, voir AUFRÈRE, *Odyssée* 2007, 147-154.

⁵ AUFRÈRE, « Isis » 2020, 156.

⁶ <https://youtu.be/o8fCy1Jyu94>

2.2. Jules César en Égypte de Georg Friedrich Haendel



Fig. 2 : Cléopâtre et César par J.-L. Gérôme (1866). Coll. part. [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Cleopatra_and_Caesar_\(Gérôme\)#/media/File:Jean-LeonGerome1824-1904Cleopatra_before_Caesar_1866Oiloncanvas.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Cleopatra_and_Caesar_(G%C3%A9r%C3%B4me)#/media/File:Jean-LeonGerome1824-1904Cleopatra_before_Caesar_1866Oiloncanvas.jpg)

Créé à Londres en 1724 au King's Theatre sur un livret de Nicola F. Haym (1678-1729) avec le castrat italien Francesco Bernardi, dit Senesino (1686-1759) dans le rôle-titre, et composé par Haendel, alors directeur musical de la toute récente Académie Royale de musique, *Jules César* est devenu, depuis le renouveau de la musique baroque dans les années 1950, l'*opera seria* le plus célèbre de Haendel et le plus souvent représenté sur les scènes modernes. L'action se situe aux environs d'Alexandrie. Le livret, portant sur l'éternel conflit entre amour et pouvoir, se fonde sur deux épisodes historiques de la fin de l'Égypte lagide : l'assassinat de Pompée sur l'ordre de Ptolémée XIII Philopator dans l'espoir de se gagner les faveurs de Jules César, et la relation passionnelle entre le général romain et l'ambitieuse Cléopâtre VII Philopator. Cette reine a d'ailleurs inspiré un grand nombre d'œuvres théâtrales⁷ et musicales et constitué le personnage principal des librettistes d'opéra depuis le XVII^e siècle (fig. 2).

Jules César sera donné à Paris en mai 2022 puis en juin à Montpellier par l'Ensemble Artaserse sous la direction de Philippe Jaroussky, en résidence à l'opéra de Montpellier. Il offre aux voix des contraltos et des sopranos de nombreux arias magnifiques devenus célèbres.

🎵 Extrait de *Giulio Cesare in Egitto*. L'aria pathétique de Cléopâtre : *Se pietà di me non senti* (« Si tu n'as pas pitié de moi ») chanté par Natalie Dessay à l'Opéra Garnier en 2011⁸

2.3. La Flûte enchantée de Mozart

Le dernier opéra de Mozart, créé à Vienne le 30 septembre 1791, résulte de sa collaboration avec son ami et frère maçon Emanuel Schikaneder (1751-1812) qui gère un nouveau théâtre dans les faubourgs de Vienne. Mozart en dirigea les deux premières représentations avant de s'arrêter, malade, pour mourir le 5 décembre suivant. Cet opéra spectaculaire qui connut un succès populaire immédiat, relève de l'esthétique du merveilleux en vogue dans le monde germanique. Mais même s'il est inspiré par les contes de fées de l'écrivain des Lumières allemandes Christoph Martin Wieland (1733-1813), *La Flûte enchantée* paraphrase des rituels maçonniques : Mozart et Schikaneder sont en effet tous deux membres de la Loge Zur Wahren Eintracht (« À la vraie Concorde ») fondée le 12 mars 1781 à Vienne (fig. 3). L'action n'est pas explicitement située en Égypte, considérée au XVIII^e siècle comme la terre des pratiques initiatiques, de

⁷ SPROGIS, « Cléopâtre » 2018.

⁸ <https://youtu.be/CfCXuqquril>.

l'ésotérisme et des enseignements secrets, mais le recours au thème des mystères d'Isis y est flagrant⁹.



Fig. 3 : Mozart et Schikaneder (premier plan à dr.) dans leur loge maçonnique de Vienne Zur Wahren Eintracht (« À la vraie Concorde »). Partie d'un tableau de Ignaz Unterberger (1748-1797). Musée Historique de Vienne.

D'une part, les mystères d'Isis émergent dans l'Alexandrie hellénistique à la faveur de la rencontre entre les cultures grecque et pharaonique. Épouse d'Osiris – roi des vivants devenu souverain du royaume des morts –, Isis est liée à la maternité en tant que mère d'Horus et à l'au-delà. Cette divinité majeure du panthéon égyptien, faisait l'objet d'un culte, de fêtes publiques mais aussi de rites initiatiques liés à la reviviscence d'Osiris, les mystères d'Isis, qui promettaient la vie éternelle à une élite d'initiés ayant suivi un enseignement des mythes et symboles de la croyance en Isis, et participé à des épreuves nocturnes dans l'enceinte des temples isiaques. Le culte d'Isis s'est propagé dans les mondes grec et romain¹⁰, Isis et Déméter étant assimilées dans l'imaginaire antique : d'ailleurs, lesdits mystères ont probablement été influencés par ceux de Déméter célébrés à Eleusis, ville sainte non loin d'Athènes. Ce culte d'Isis, disparut peu à peu sous l'influence du christianisme, mais ses derniers prêtres ne quittèrent pas le temple de Philae, où elle était vénérée, avant 537, sous le règne de Justinien (482-565).

D'autre part, la franc-maçonnerie spéculative, apparue en Angleterre à la fin du XVII^e siècle, s'inspire en premier lieu de la légende d'Hiram, l'architecte du temple de Salomon à Jérusalem, et en second lieu des textes des Anciens Devoirs issus des bâtisseurs des cathédrales. Templiers et Rose-Croix auraient participé à la transmission de ces secrets séculaires. Vers la fin du XVIII^e siècle, en vertu de courants d'égyptomanie sous-jacents, le mythe d'Isis et ses mystères finissent par occuper une place fondamentale dans l'ésotérisme maçonnique. Les francs-maçons se considèrent comme les « enfants de la Veuve », la maçonnerie étant veuve d'Hiram, l'architecte mythique assassiné dans le temple par trois ouvriers voulant s'emparer de ses secrets. Or cette « veuve » maçonnique peut être perçue comme un avatar d'Isis qui a régénéré le mythique Osiris, assassiné et démembré par Seth-Typhon. L'architecte Hiram fut assimilé à Osiris, et Isis, sa veuve, fut perçue comme l'incarnation de la Loge maçonnique : leur fils Horus serait ainsi le premier initié et le franc-maçon primordial. Une maçonnerie dite « égyptienne » a par ailleurs été fondée dans les années 1780 par

⁹ Sur les mystères d'Isis, voir LE CORSU, *Isis* 1977. Sur la réception d'Isis : BRICAULT et alii (éd.), *Isis* 2020. – Rappelons que Mozart enfant a visité l'Iséum de Pompéi (1770) au moment où les fouilles archéologiques en plein essor (cf. PUECH, « Mozart » 2018) révèlent, près de l'amphithéâtre, un temple d'Isis intégralement conservé avec son décor et son mobilier. Cf. GRELL, « T. d'Isis » 2020.

¹⁰ Voir BRICAULT, *Cultes* 2013.

Joseph Balsamo (1743-1795), alias le comte de Cagliostro, mystificateur de talent. Cependant, son obédience ne se référerait pas tant à l'Égypte pharaonique qu'à l'Égypte copte, c'est-à-dire à l'Église chrétienne primitive d'Égypte¹¹. La maçonnerie égyptienne lui a survécu jusqu'à aujourd'hui au travers du « Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm »¹².

Bien que Cagliostro, qui se faisait appeler le « Grand Cophte », n'ait jamais rencontré Mozart au cours de ses périples européens, *La Flûte enchantée* peut être considérée comme un opéra d'inspiration maçonnique. Il fait référence à une religion où s'opposent deux puissances antagonistes : d'un côté les ténèbres, l'obscurantisme, avec la Reine de la Nuit incarnant le mal, et de l'autre la lumière, la connaissance, représentée, parmi les prêtres d'Isis et d'Osiris, par le grand-prêtre Sarastro qui incarne le bien. Sarastro est une référence évidente à Zoroastre en laquelle certains ont aussi vu un hommage indirect à Cagliostro. Les secrets divins sont réservés à une élite d'initiés, comme le prince Tamino, alors que le peuple, représenté par l'oiseleur Papageno, est laissé dans l'ignorance. Quand Tamino apprend que Pamina, celle qu'il aime, fille de la Reine de la Nuit, est prisonnière de Sarastro, il accepte de subir avec elle les épreuves de l'initiation selon les quatre éléments : le feu, l'eau, l'air et la terre. Sarastro et le chœur des prêtres adressent alors une prière aux dieux égyptiens dans un chant resté célèbre, le fameux *O Isis und Osiris* : « O Isis, Osiris, faites descendre l'esprit de votre sagesse sur le jeune couple qui soupire après la lumière du temple. »



Extrait de *La flûte enchantée*. L'aria de Sarastro : *O Isis und Osiris*¹³.

L'opéra *La Flûte enchantée* fut donné à Paris en 1801, dix ans après sa création, dans une adaptation nommée *Les Mystères d'Isis* qui insistait sur la dimension « égyptienne » de l'œuvre. Elle sera représentée 130 fois sous ce titre jusqu'en 1827. Ce n'est qu'en 1865 que sera représentée en français, au théâtre du Châtelet, la version originale de Mozart dont le succès ne s'est jamais démenti depuis.

3. Le tournant du XIX^e siècle

3.1. L'Expédition d'Égypte

Un changement majeur dans l'approche par l'Occident de la civilisation de l'Égypte ancienne, vue jadis sous l'angle des auteurs antiques et des voyageurs, se produit au tournant du XIX^e siècle après la Campagne d'Égypte conduite par Bonaparte. L'intérêt de l'Europe pour l'Égypte antique dans les milieux cultivés s'était renforcé dès la parution des ouvrages de Volney : le *Voyage en Égypte et en Syrie* en 1787¹⁴ et les *Ruines, ou Méditations sur les révolutions des empires* en 1791. La lecture de ces ouvrages avait stimulé l'intérêt du ministre Talleyrand (1797) et son influence sur Bonaparte s'ajoutera à des motivations plus pragmatiques, tant politiques que géostratégiques, pour emporter la décision du Directoire d'envoyer un corps expéditionnaire en Égypte sous les ordres dudit général.

¹¹ GALTIER, *Maçonnerie* 1989, 26-30.

¹² *Ibid.*, 19-158.

¹³ <https://youtu.be/oeP0NOPAIys>

¹⁴ CARRÉ, *Voyageurs*² 1956, I, 79-118.

De 1798 à 1801, la Campagne d'Égypte constitue un évènement exceptionnel en conjuguant, au sein d'un même programme et d'une même organisation, une expédition militaire et une exploration scientifique. On a créé dans ce but une Commission des sciences et des arts (16 mars 1798) chargée du recrutement des compétences souhaitées. Au sein de celle-ci les scientifiques et les artistes qui les accompagnaient étaient nombreux à appartenir à la franc-maçonnerie et à être sensibles aux origines égyptiennes qu'on lui prêtait¹⁵. Dans le but de propager les Lumières, Bonaparte fonda au Caire l'Institut d'Égypte (20 août 1798) dont les membres s'intéressèrent aux pratiques agricoles, aux techniques architecturales, aux ressources du pays et aux vestiges de la civilisation pharaonique, et publièrent une revue scientifique : la *Décade égyptienne* (1798-1801)¹⁶.

3.2. La Description de l'Égypte

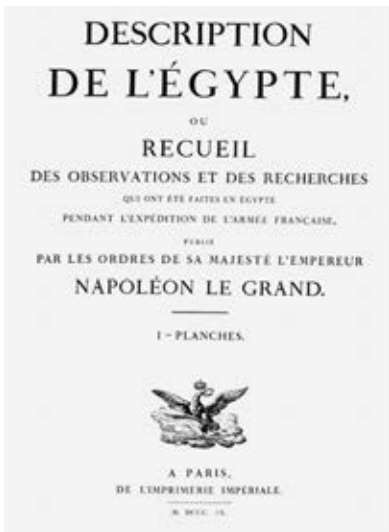


Fig. 4 : *Description de l'Égypte*, vol. I, Planches, 1809. © Gallica.



Fig. 5 : Page de titre de D. Vivant Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte*, Le Caire, Ifao, 1989. © Gallica.

Après le retour du corps expéditionnaire en France, deux ouvrages alimentent le courant d'égyptomanie. Le premier est le *Voyage dans la basse et haute Égypte* (1802), dû à Vivant Denon (1748-1825), retourné en France avec Bonaparte en 1799 et nommé directeur général du Muséum central des arts de la République (1802), le futur musée du Louvre. Agrémenté de 141 gravures accompagnées de récits vivants, l'ouvrage accentue la vague égyptomaniaque¹⁷, amorcée sous le Directoire en 1799 avec le style Retour d'Égypte qui se prolonge pendant la première moitié de l'Empire (fig. 4).

¹⁵ AUFRÈRE, « Lepère » 2010 ; GALTIER, *Maçonnerie* 1989, 40-41.

¹⁶ En parallèle, il revint aux scientifiques de faciliter la logistique militaire de l'expédition en traçant des routes et en construisant des ponts et des moulins, de même qu'en étudiant la faisabilité du percement de l'isthme de Suez, projet qui préfigurera le canal du même nom (1870).

¹⁷ Cet ouvrage connaît, tout au long du XIX^e siècle, de nombreuses rééditions en plusieurs langues.

Le second est la *Description de l'Égypte* (1809-1821) entrepris par les membres de la Commission des sciences et des arts sous les ordres de Napoléon et du ministre de l'Intérieur Jean-Antoine Chaptal (1756-1832). Cet ouvrage (fig. 5) comprend des descriptions et des mémoires, dont les textes, illustrés par de nombreuses planches, s'intéressent aux divers aspects de l'Égypte tant ancienne que moderne. La musique y fait l'objet de chapitres importants.

3.3. Guillaume-André Villoteau

C'est dans ce contexte de cette œuvre collective que s'illustre un personnage, Guillaume-André Villoteau (fig. 6), recruté avec Henri-Joseph Rigel (1772-1852), membre de l'Institut d'Égypte¹⁸, comme musicien de l'Expédition. À son retour en France, Villoteau sera chargé de rédiger la partie consacrée à la musique égyptienne, sujet qui suscite l'enthousiasme, tant la musique chez les Égyptiens de l'Antiquité faisait l'objet d'étranges théories depuis les auteurs grecs et juifs et avait alimenté bon nombre de conjectures aux XVII^e et XVIII^e siècles, notamment de la part du jésuite polymathe Athanase Kircher (1602-1680)¹⁹, figure d'autorité, dans son traité sur la musique *Musurgia universalis* (1650). Faisant fond sur les auteurs antiques, l'auteur, dans son *Œdipus Ægyptiacus* (1650), somme sur l'Égypte antique, avait déduit, dans la section *De Musica Hieroglyphica*²⁰, « que la Musique Hiéroglyphique ne serait rien d'autre que la science de l'ordre des choses de l'Univers » (*quod Hieroglyphica Musica nihil aliud fuerit, quam scientia ordinis rerum Vniversi*)²¹. Une telle conception, empruntée à l'hermétisme gréco-égyptien²², semblait ouvrir de vastes perspectives qui se refermèrent aussitôt.

Quelques mots de biographie. Celui qui est appelé à devenir le premier ethnomusicographe, est né en 1759 dans l'Orne²³. Sa formation au chant dans le chœur de la cathédrale du Mans lui confère le statut de chanoine. Puis, après avoir servi dans un régiment de dragons pendant la Révolution, il finit par accéder à la Maîtrise de Notre-Dame de Paris et par étudier à la Sorbonne la musique et les langues, dont l'hébreu. Il acquiert ainsi une solide érudition, en particulier musicologique. Recruté en 1792 comme choriste à l'Opéra de Paris (ancienne Académie royale de musique), il en devient vite le chef de chœur et assure le rôle de doublure du célèbre baryton François Laÿs (1758-1851). C'est ainsi qu'en 1798 Villoteau est substitué à Laÿs qui a décliné l'offre de faire



Fig. 6 : Guillaume-André Villoteau (1759-1839). Dessin d'André Dutertre. Musée Carnavalet, Paris.

© https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Guillaume-André_Villot_eau.jpg

¹⁸ LAISSUS, *Égypte* 1998, 526.

¹⁹ REHDING, « Music » 2014, 550-556 : *The origin of Egyptian music*.

²⁰ KIRCHER, *Œdipus* 1652-54, II/2, 119-138.

²¹ *Ibid.*, 123; cf. REHDING, *art. cit.*, 551.

²² GALTIER, *op. cit.*, p. 21-24.

²³ LEGRAIN, « Villoteau » 1917 ; MAYAUD, « Villoteau 2008 » ; GRINEVALD, *Villoteau* 2014. Voir aussi FÉTIS, *Musique* 1869, I, XL-XLI.

partie de la Commission des sciences et des arts²⁴. Villoteau s'embarque sur le navire amiral L'Orient pour rallier Alexandrie en juillet 1798. Attaché au général Jacques (Abdallah) Menou (1750-1810), futur général en chef après le départ de Bonaparte et l'assassinat de Jean-Baptiste Kléber (1753-1800) par Suleyman el-Halepi²⁵, il a pu se livrer pendant trois ans et demi, au Caire et ailleurs, à des recherches musicologiques, tant sur les musiques arabo-musulmanes que sur celles héritées des Grecs, des Coptes, des Juifs, des Arméniens et des Éthiopiens résidant en Égypte²⁶. La difficulté de son enquête réside dans l'absence de partitions, car la transmission de ces musiques traditionnelles reste orale et auditive. Cependant, par son travail et son enthousiasme, il « découvre et consigne une identité culturelle dont il fait prendre conscience aux musiciens égyptiens eux-mêmes »²⁷.

Les planches de la *Description de l'Égypte* (fig. 7) comptent des instruments de musique modernes dessinés puis gravés d'après la collection que Villoteau a pu rapporter en France. Il compose trois planches d'organologie destinées à illustrer la partie consacrée à *L'Égypte moderne* : pl. AA : « Instruments orientaux à cordes connus en Égypte » ; pl. BB : « Instruments à cordes qui paraissent propres aux Égyptiens » ; pl. CC : « Instruments à vent des Égyptiens – Instruments bruyants et de percussion »²⁸. Cette collection, rachetée par son ami François-Joseph Fétis (1784-1871), compositeur et musicologue²⁹, est actuellement conservée au musée de la musique à Bruxelles.

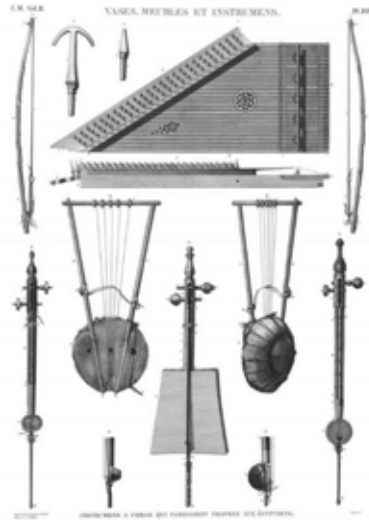


Fig. 7 : Planche d'organologie égyptienne de G.-A. VILLOTEAU, dans DE-EM II, pl. BB.



Fig. 8 : Danseuse accompagnée par des musiciennes. Fresque de la tombe de Djoserkaréséneb (XVIII^e dynastie). Cheikh Abd el-Gournah (TT 38).

²⁴ LAISSUS, *Égypte* 1998, 33.

²⁵ Cf. T. LAVABRE-BERTRAND, « L'École de santé de Montpellier et l'Expédition d'Égypte : autour de R. Desgenettes et D.-J. Larrey », ici même.

²⁶ VILLOTEAU, « Art musical » 1826.

²⁷ BOURDIN, « Expédition » 2001, § 6.

²⁸ DE-EM II, pl. AA-BB-CC.

²⁹ CHEYRONNAUD, « Idiomes » 1994.

En compagnie des membres de la Commission dirigée par Joseph Fourier (1768-1830), Villoteau a voyagé en Haute-Égypte d'août à novembre 1799, et a effectué, de Louqsor à Philae, de nombreux relevés d'instruments dessinés sur les parois des temples et des tombes (fig. 8), poursuivant aussi des recherches sur celles des mastabas de Gîza et de Saqqâra. La partie consacrée par Villoteau aux instruments de musique antiques, moins dense que la précédente, est proportionnelle au temps qu'il y a consacré. Un chapitre porte sur la reconstitution de la musique d'après les monuments³⁰. On lui doit également le premier catalogue de l'organologie égyptienne antique³¹ : harpes, lyres, luths, flûtes, hautbois, trompettes, instruments à percussion – tambours et tambourins –, les sistres – arqués et naoformes –, claquoirs, cymbales et cloches. Omniprésent dans les scènes religieuses, doté d'un fort potentiel symbolique, le sistre arqué (fig. 9) constitué d'un cintre métallique équipé de tigelles et de cymbalettes qui s'entrechoquent, était ce qu'on nomme un idiophone³². Souvent représenté entre les mains de l'Isis alexandrine³³, cet instrument bruisant passait pour apaiser la fureur, convoquer les eaux du Nil ou calmer la tempête sur la mer³⁴.



Fig. 9 : Sistre arqué. -664/-332 (Basse Époque). Département des antiquités égyptiennes, E 679 ; N 4269B. Musée du Louvre. <https://collections.louvre.fr/en/ark:/53355/cl010016132>

Rentré en France fin 1801, et ayant perdu sa place de chanteur à l'Opéra, il publie alors ses *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts* (1807)³⁵ et se consacre pendant plusieurs années à la rédaction des articles de sa contribution à la Description de l'Égypte, assistant régulièrement aux séances de la Commission des sciences et des arts. Par la suite, Villoteau s'installe dans une ferme près de Tours, à Savonnières, commune dont il est élu maire jusqu'en 1815 et où il se marie en 1814 à l'âge de 55 ans. S'établissant ensuite à Tours, il y devient membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles lettres et rédige un *Traité de phonesthésie* (1833). Il y fonde pour les enfants défavorisés une École mutuelle promue par Edmé-François Jomard (1777-1862)³⁶, avant de s'éteindre en 1839, à l'âge de 80 ans.

Si les travaux de Villoteau sur la musique égyptienne moderne ont été tenus en haute estime, sa contribution à la musique ancienne a suscité des déceptions chez les érudits si l'on en croit ce commentaire d'Alexander Rehding :

« Dans ce traité, Villoteau associe la musique de l'Égypte ancienne aux idées grecques, considérées sous le prisme rousseauiste concernant l'origine commune de la musique et du langage. Villoteau soutient que Platon, dans la République, a peut-être découvert que la pratique musicale en Grèce laissait à désirer, mais les principes musicaux qu'il y a glanés l'ont mis sur une voie qui lui a permis, dans les *Lois*, d'apprécier la véritable perfection de la musique égyptienne : on obtiendrait un traité très complet de la musique des Égyptiens

³⁰ VILLOTEAU, « Musique antique » 1822.

³¹ Id., « Instruments » 1822.

³² SAURA-ZIEGELMEYER, « Sistre » II, 2015.

³³ REHDING, « Music » 2014 570, fig. 8a (= MONTFAUCON, *AE* II/1, pl. 108) et p. 571, fig. 8b (= KIRCHER, *Ædipus* 1652-54, I, 189 : représentation de l'Isis d'Apulée). Voir aussi SAURA-ZIEGELMEYER, « Sistre » I, 2013.

³⁴ Stace, *Silves* 3, 2, 100-110 (éd. Clouard 1935).

³⁵ VILLOTEAU, *Recherches* 1807.

³⁶ D'ENFERT, « Jomard » 2014.

si l'on suivait Platon dans tous les détails qu'il fournit en ce qui concerne la manière d'enseigner, d'apprendre et de pratiquer cet art chez les Grecs. L'adoption par Villoteau des positions platoniciennes (...) a été rejetée par d'autres chercheurs. Plus tard, des commentateurs ont émis l'hypothèse que le traité aurait pu être écrit avant l'Expédition³⁷».

Quoique ses œuvres n'aient pas connu la diffusion qu'elles méritaient, Villoteau demeure le fondateur de la musicographie et, plus généralement, de l'ethnomusicographie égyptienne. Sa collaboration à la *Description de l'Égypte* contribua, dans son domaine d'excellence, à forger un goût pour l'Égypte ancienne, goût ayant eu un impact sur la composition musicale ultérieure. Mais c'est le musicologue François-Joseph Fétis qui, voulant promouvoir les travaux de son ami, affirma que les Égyptiens auraient porté l'art musical à un niveau inégalé dans l'Antiquité :

« Ces monumens nous révèlent un fait non moins certain, non moins intéressant ; c'est que l'art musical devait être dans un état d'avancement chez un peuple qui avait conçu le système de construction des instrumens que nous y remarquons, quelle que fût d'ailleurs la nature de son échelle musicale. On peut affirmer que les Égyptiens avaient porté cette partie de l'art beaucoup plus loin qu'aucun autre peuple de l'antiquité. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a pu acquérir la conviction de cette vérité, car nos connaissances positives sur l'Égypte n'ont commencé qu'après l'expédition française dans ce pays³⁸ ».

Malheureusement, bien qu'il eût dénoncé les élucubrations de Kircher et de bien d'autres³⁹, Fétis se persuada d'avoir découvert le mystère de la musique égyptienne, comme en témoigne ce passage :

« Tous ces instrumens ont monté un grand nombre de cordes ; celles-ci indiquent l'utilisation habituelle d'une échelle musicale étendue, et probablement aussi d'intervalles plus petits que ceux qui divisent l'échelle européenne. Ce trait est caractéristique de la musique de l'Orient, notamment de celle des Égyptiens et des Arabes, mais ce n'est que par induction que nous pouvons arriver à une compréhension approximative de l'état ancien de cette musique⁴⁰ ».

Et il ajoute cette conjecture, sur la base d'un parallèle entre la langue – déchiffrée par Champollion – et la musique des Égyptiens :

« Or, si le peuple originaire de l'Égypte a conservé, après tant de siècles, sa langue primitive, malgré le mélange des populations étrangères au pays et la longue domination de celles-ci, n'est-il pas présumable que ce même peuple a aussi gardé le système de sa musique antique⁴¹ ? »

Les conjectures n'engagent que ceux qui les émettent. Bien entendu, les principes de cette musique ne seront scientifiquement étudiés que bien plus tard, comme on le verra bientôt.

³⁷ REHDING, « Music » 2014, 567. Voir VILLOTEAU, « Musique » 1816, 5-6.

³⁸ FÉTIS, *Musique* 1869, LXII.

³⁹ *Ibid.*, LXI-LXII.

⁴⁰ *Ibid.*, LXVII ; REHDING, « Music » 2014, 569.

⁴¹ FÉTIS, *op. cit.*, LXVIII ; REHDING, *art. cit.*, 573.

4. L'Égyptomanie musicale des XIX^e et XX^e siècles

4.1. Les évènements de l'égyptomanie

La mode de l'Égypte ancienne s'instaure à la faveur du choc esthétique du début du XIX^e siècle engendré par la diffusion des résultats publiés dans la *Description de l'Égypte* et qui constitueront le socle de la création littéraire et de la production artistique, notamment musicale. Ces créations exotiques s'inspireront des récits et des descriptions publiées et différeront par conséquent de celles des siècles précédents, fantaisistes, sinon indifférentes à la vérité musicologique. Ainsi l'égyptomanie musicale connaît plusieurs vagues, suscitées par la publication de travaux archéologiques et l'annonce régulière de découvertes survenues en Égypte. À ces évènements égyptologiques, et au regain de curiosité qu'ils entraînent dans l'opinion occidentale et l'imaginaire collectif, correspond chaque fois l'émergence d'une œuvre musicale appelée à être couronnée de succès. Les travaux de Champollion étant dans l'air du temps, voici *Moïse et Pharaon* ou *le Passage de la mer Rouge* (1827) de Rossini, un projet d'oratorio perdu de Berlioz, *Le Passage de la mer Rouge* (1823-1824) ou un projet d'opéra, *César en Égypte* (novembre 1828), proposé à Vincenzo Bellini (1801-1835), qui le délaissa pour *La Zaira* (1829)⁴². D'autres évènements tels que l'érection d'un des deux obélisques du temple de Louqsor sur la place de la Concorde en 1836, la cérémonie d'ouverture du canal de Suez en 1869, la découverte de la tombe de Toutânkhamon en 1922⁴³ ou même l'exposition consacrée à ce souverain au Petit-Palais à Paris en 1967⁴⁴, susciteront des vagues musicales d'inspiration égyptienne, ou la reprise d'œuvres plus anciennes, voire un regain de succès d'œuvres à thème égyptien données au moment où se produisent lesdits évènements.

4.2. Les grands opéras de l'égyptomanie

En raison des liens créés avec l'Égypte par la campagne de Bonaparte puis les travaux de Champollion, peut-être aussi du fait de l'importance qu'a représentée la veine exotique dans son inspiration artistique, la France s'est illustrée dans la production d'œuvres à thème égyptien. Mais d'autres pays européens comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et même l'Espagne n'ont rien à lui envier. Les deux derniers siècles comptent ainsi un grand nombre d'œuvres musicales suscitées par l'égyptomanie, œuvres par ailleurs de qualité inégale et dont seules quelques-unes continuent d'être jouées aujourd'hui. On peut ajouter à l'explication de ce goût égyptien la prégnance de mouvements de pensée européens tels que le romantisme qui trouvent matière à nourrir les imaginaires et la soif d'aventures et d'évasion qui leur est associée. On peut y ajouter une quête d'irrationalité dans la poursuite de la chimère d'une civilisation ésotérique et mystérieuse enfouie par les siècles dans les sables du désert.

Parmi les nombreux opéras à thème égyptien on retiendra ici trois œuvres représentatives : l'une écrite au début du XIX^e siècle (*Moïse et Pharaon* de Rossini), l'autre à la fin du XIX^e siècle (*Aïda* de Verdi) et la troisième, plus contemporaine (*Akhmaten* de Philip Glass).

⁴² Lors de la grande ouverture du nouveau théâtre ducal de Parme : *La Zaira, Mosé e Faraone* (Rossini) et *Colombo* (Luigi Ricci, 1805-1859).

⁴³ Voir LHOYER, « La découverte de la tombe de Toutânkhamon (1922) par H. Carter (1874-1939) et Lord Carnarvon (1866-1923) et sa réception (*toutmania*) en Europe », ici même.

⁴⁴ *Toutânkhamon* 1967.

4.2.1. Moïse et Pharaon ou le Passage de la mer Rouge, de Rossini



Fig. 10. – Le ténor Adolphe Nourrit en costume d'Aménophis. Gravure de Louis Maleuvre. Source : gallica.bnf.fr- Bibliothèque nationale de France

Moïse et Pharaon, version remaniée du *Mosè in Egitto* (Naples, 5 mars 1818) de Rossini, fut créé à l'Opéra de Paris le 26 mars 1827⁴⁵ et connut un grand succès et fut interprété à plusieurs reprises. Il retrace les amours contrariées d'Aménophis, fils de Pharaon, et d'Anaïde, nièce de Moïse, dans le contexte de la captivité des Hébreux, des Dix plaies d'Égypte déclenchées par Moïse et du passage de la mer Rouge. Adolphe Nourrit (1802-1839), célèbre ténor d'origine montpelliéraine, tint avec succès le rôle d'Aménophis lors de la création (fig. 10).

Le public au goût égyptomane, alors exacerbé par le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion (1822), fut comblé par la qualité des costumes et des décors égyptiens d'Auguste Caron (1774-1832) pour lesquels avaient été consultés des savants ayant participé à l'Expédition de Bonaparte. En outre, c'est avec la reprise, en 1827, de *Moïse et Pharaon*⁴⁶, à laquelle il venait d'assister que Théophile Gautier (1811-1872), futur auteur de *Une nuit de Cléopâtre* (1838)⁴⁷ et du *Roman de la Momie* (1857-1858), fait connaissance avec l'Égypte⁴⁸. Inspiré par les décors de Caron, il écrivit que cet opéra avait pour cadre : « (...) la mystérieuse Égypte, avec ses énormités architecturales, ses allées de sphinx accroupis, ... ses temples aux panneaux d'hiéroglyphes, ses colonnes grosses comme des tours, ses processions interminables de prêtres »⁴⁹. D'aucuns pensent que l'œuvre aurait été une source d'inspiration de *Une nuit de Cléopâtre* (1838) et du schéma amoureux du drame⁵⁰.

Extrait du final du *Moïse et Pharaon*, le *Cantique* (ou la *Prière*), qui fit s'évanouir d'émotion des spectatrices à l'Opéra de Paris et qui fut chanté à la cathédrale Santa Croce de Florence en 1887 lors du transfert du corps de Rossini mort à Paris vingt ans auparavant⁵¹.

4.2.2. L'Aïda de Verdi

Au fil du temps, l'opéra *Aïda*, avec ses mises en scène spectaculaires et monumentales adaptées aux représentations en plein air, est devenu l'opéra « égyptien » par excellence. À ce jour, dans les seules arènes de Vérone où il est représenté tous les ans, depuis 1913, ce « péplum pharaonique » a réuni plus de huit millions de spectateurs. Et partout dans le monde, de grandes productions se succèdent chaque année dans des stades bondés, pour la plus grande satisfaction des organisateurs et du public.

⁴⁵ https://data.bnf.fr/13918034/gioachino_rossini_moise_et_pharaon/fr.pdf

⁴⁶ Date de l'édition de *Moïse : opéra en quatre actes* de Gioacchino ROSSINI, 1852.

⁴⁷ KELS, « Reine des momies » 2018.

⁴⁸ BOSCHOT, « T. Gautier » 1904, 438. Voir aussi BRUWIER (coord.), *Momie* 1997.

⁴⁹ GAUTIER, « *Moïse* », 1852, 1. Voir LOWIN, « Gautier/Juifs » 1972, 413 ; SAFA, « Itinéraire » 2015.

⁵⁰ SAMINADAYAR-PERRIN, « Roman Momie » 2005, 73 (l'auteur brosse le parallèle).

⁵¹ <https://youtu.be/SEliRlWwXpE>

La création d'*Aïda* eut lieu le 24 décembre 1871 au nouvel l'Opéra khédivial du Caire alors que le khédivé Ismaïl Pacha (1830-1895), vice-roi d'Égypte, l'avait commandé pour les fêtes d'inauguration du canal de Suez en 1869. L'intrigue de l'œuvre est due à l'archéologue français Auguste Mariette (1821-1881)⁵² qui s'attacha à composer un scénario crédible auquel purent s'adosser les librettistes Camille Du Locle (1832-1903) et Antonio Ghislanzoni (1824-1893), et à imaginer des décors et des costumes plausibles d'un point de vue égyptologique. Ces derniers ayant été bloqués par le siège de Paris en 1871, la date de la première au Caire fut retardée.

L'intrigue en est simple : à Memphis la « céleste » Aïda, esclave éthiopienne et soprano, au service d'Amnéris, mezzo-soprano fille de Pharaon, aime le ténor Radamès (fig. 11) chef de la garde égyptienne qui l'aime en retour mais qui est aimé et convoité par Amnéris⁵³. Nommé général, Radamès, victorieux des ennemis et accueilli triomphalement, se voit offrir Amnéris par Pharaon. Mais le général complotte avec Aïda pour aider les prisonniers éthiopiens et leur roi Amonasro, père d'Aïda, à se libérer. Comme le dit la chanson, « les histoires d'amour finissent mal en général »⁵⁴, à plus forte raison pour un général comme Radamès. Considéré comme traître et condamné à être enseveli vivant, il assumera son destin, malgré l'insistance d'Amnéris, prête à tout pour le sauver. Emmuré sous un temple, Radamès retrouve dans sa tombe une Aïda éperdue d'amour et venue mourir à ses côtés.

Verdi, ayant connu le succès après sa trilogie populaire *Rigoletto*, *Le Trouvère* et *La Traviata*, vient de composer deux drames historiques monumentaux dans une facture « grand opéra à la française » : *La Force du Destin* pour le Théâtre de Saint-Petersbourg et *Don Carlos* pour l'Opéra de Paris. Cette longue période va culminer avec la commande d'*Aïda*. Verdi se renseigne alors sur la musique égyptienne et son organologie ; il s'intéresse aux travaux des historiens de la musicologie, notamment à l'*Histoire générale de la musique* de Fétis. On rapporte l'anecdote selon laquelle le compositeur, croyant tirer de cette lecture une inspiration musicale sophistiquée pour son *Aïda*, aurait attribué à Fétis la croyance que tout le système de la musique égyptienne ancienne pouvait être tiré de l'étude de la flûte⁵⁵. Comme il n'avait aperçu au Musée Égyptien de Turin, qu'une flûte à quatre trous comme celles des bergers, il avait alors émis ce sarcasme, non sans mauvaise foi : « *Così si fa l'istoria !* » (« C'est ainsi qu'on fait l'histoire ! »)⁵⁶. Verdi conserve donc son style personnel, et n'adopte que quelques inflexions modales et des



Fig. 11. – Radamès, personnage de l'opéra *Aïda*, dans un costume dessiné par Auguste Mariette. Source : gallica.bnf.fr

⁵² Les costumes de Mariette se trouvent dans <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52503433g.item>. Voir aussi SCHNEIDER, « G. Barkal » 2015 ; HUMBERT, « Verdi-Mariette » 1976 ; Id., « Aïda » 2015.

⁵³ Voir VIRENQUE, « Amnéris » 2022.

⁵⁴ *Les histoires d'A.*, chanson de l'album *Acoustiques* du groupe Rita Mitsuko (1996).

⁵⁵ REHDING, « Music » 2014, 545. On ne retrouve pas un tel passage. Au contraire, Fétis écrit clairement : « Je ne puis pas devoir entrer dans plus de détails sur ces flûtes ni sur ces sistres, parce qu'ils sont de peu d'importance à l'égard du système de musique des Égyptiens » (FÉTIS, *Musique* 1869, LXVI).

⁵⁶ REHDING, *art. cit.*, 545-546.

intervalles augmentés qui font « oriental ». Il utilise aussi dans l’orchestration les flûtes, les harpes et les tambourins pour faire couleur locale, et fait fabriquer des trompettes à l’ancienne (cf. *infra*).




Fig. 12. – *Aida* aux Arènes de Vérone (2012). Tutti magazine (www.tutti.magazine.fr)

Le succès d’*Aida* au Caire fut total. La reprise eut lieu à la Scala de Milan avec la grande soprano Teresa Stoltz (1834-1902) dans le rôle-titre, dès février 1872, puis dans les grandes maisons d’opéra du monde entier. Paris le recevra en 1876 au Théâtre des Italiens, dirigée par Verdi en personne, mais seulement en 1880 en français à l’Opéra de Paris. Pour cette représentation, Adolphe Sax, l’inventeur du saxophone, fabriqua des trompettes inspirées de celles de l’Égypte ancienne⁵⁷.

Le succès ne se démentira jamais et l’œuvre est, avec la *Carmen* de Bizet, l’opéra le plus donné dans le monde sans interruption jusqu’à aujourd’hui et chanté par les plus grandes voix masculines et féminines. Contrairement à ce que laissent supposer les mises en scènes d’aujourd’hui, *Aida* est une œuvre intimiste, faite d’arias solistes délicats et de duos ou trios typiques de Verdi, offrant une longue réflexion sur l’amour et le pouvoir. Mais une égyptomanie – parfois de pacotille – s’en est emparée et tend à la réduire à une scénologie monumentale peu respectueuse de son contenu égyptien et recherchant à tout prix le spectaculaire, jusqu’à la caricature, dans un foisonnement de décors multicolores en carton-pâte, de costumes délirants et de figurants innombrables s’agitant sur la scène. Une Memphis digne de Las Vegas est souvent offerte aux yeux d’un public friand de grandiose dont la musique de Verdi n’est pas vraiment l’affaire. Pendant des décennies, les metteurs en scène, les décorateurs et les costumiers ont pu s’en donner à cœur joie dans le somptueux et le coûteux. Aujourd’hui, pour faire preuve d’originalité et fuir un décor égyptien exploité *ad nauseam*, mais tout en restant dans le spectaculaire, ils n’hésitent pas à monter des transpositions psychédéliques ou même intergalactiques à grand renfort d’effets spéciaux. D’autres metteurs en scène sont, au contraire, tentés par des interprétations plus intimistes, freudiennes ou brechtienne, plus respectueuses de la musique mais souvent discutables et avec des bonheurs variables. Quoi qu’il en soit, la force de la musique de Verdi, sa puissance d’évocation, et son génie dramatique sont tels

⁵⁷ En 1970, on s’aperçut que ce qu’il croyait être les vestiges d’une trompette acquis dans les collections du Louvre, en 1857, était en fait un guéridon ; cf. <http://ressources.louvre.fr/exploitation/oeuvre-n-909.aspx>. Sur la trompette égyptienne, voir HICKMANN, *Trompette* 1946.

que l'opéra *Aïda* est entré dans l'histoire et semble devoir incarner pour l'éternité l'égyptomanie musicale (fig. 12).

- Deux extraits d'*Aïda* :
-  1) L'aria de Radamès : *Céleste Aïda* interprété par Luciano Pavarotti⁵⁸.
2) L'aria d'Aïda : *O patria mia* chanté par Léontyne Price⁵⁹.


4.2.3. *Akhnaten*, de Philip Glass

Puissante composition orchestrale et vocale écrite en 1983, *Akhnaten* a été créé en 1984 au Staatstheater de Stuttgart puis aux USA à Houston, et donné depuis à l'Opéra de Strasbourg en 2002, à Londres en 2016, au MET de New York en 2019 et à l'Opéra de Nice en 2020. Cet opéra fait partie de la trilogie du célèbre compositeur contemporain de l'école répétitive du courant minimaliste, Philip Glass (1937-). Il a dressé les portraits musicaux des hommes remarquables « qui ont changé leur monde par le pouvoir de leurs idées » en s'intéressant tour à tour à Einstein, dans *Einstein on the Beach* (donné au Corum de Montpellier en 2012), à Gandhi dans *Satyagraha* et enfin à Akhénaton, le pharaon considéré comme initiateur du monothéisme.

Le livret est tiré de plusieurs textes : l'hymne à Aton rédigé par le pharaon Akhénaton (Amenhotep IV), des passages du *Livre des Morts*, ainsi que des extraits de « Lettres » d'Amarna⁶⁰ du roi, le tout lu par un récitant en égyptien ancien, en akkadien et en hébreu. Entre les chants, celui-ci lit également des commentaires en anglais et en allemand.

Le rôle du roi est tenu par un contre-ténor tandis que celui de son épouse, la reine Néfertiti, est dévolu à une soprano. Ces rôles donnent lieu à des duos originaux dans la scénographie des opéras égyptiens. Les autres rôles sont ainsi attribués : la reine Tiy, mère d'Akhénaton, à une soprano ; le futur pharaon Horemheb, à un baryton ; le grand-prêtre d'Amon à un ténor ; et Aye (*i.e.* Aÿ), père de Néfertiti, à une basse.

Ainsi, grâce à Philip Glass, l'égyptomanie musicale se prolonge dans la musique lyrique contemporaine, comme l'avait d'ailleurs accompli trois décennies plus tôt le compositeur autrichien Arnold Schönberg (1874-1951) avec son opéra inachevé, *Moïse et Aaron*, composé entre 1930 et 1932 et créé en 1954, après sa mort.

 Extrait d'*Akhnaten* : *The window of appearances*⁶¹

4.3. La musique classique d'inspiration égyptienne

Nombreuses sont les œuvres classiques inspirées, aux XIX^e et XX^e siècles, par l'Égypte ancienne. Elles relèvent aussi de l'égyptomanie mais frappent moins les esprits que les opéras dont les décors et les costumes sont d'emblée évocateurs aux yeux du public. Certains procédés d'écriture (tel le choix de tempos lents, l'*ostinato*, ou répétition obstinée d'une formule rythmique, mélodique ou harmonique) et des procédés d'orchestration (recours fréquent à des instruments tels que flûtes, harpes et cuivres) participent certes d'un orientalisme musical, mais sans spécificité égyptienne.


⁵⁸ <https://youtu.be/IY8k9FsGQpA>

⁵⁹ <https://youtu.be/laV6sqFUTQ4->

⁶⁰ MORAN, *Amarna* 1987.

⁶¹ <https://youtu.be/0ouiyjJ9LVU>.

Plusieurs exemples peuvent être mentionnés. Hector Berlioz (1803-1869) compose en 1828, une cantate intitulée *La mort de Cléopâtre* dont certains arias sont, depuis, donnés dans leurs récitals par des sopranos. La même année, Franz Schubert (1797-1828) compose la *Siegesgesang de Miriam*, cantate pour soprano-solo inspirée par l'Exode et le passage de la mer Rouge, et qui sera donnée juste après sa mort. Le chorégraphe Marius Petipa (1818-1910) crée en 1862 le ballet *La fille du pharaon* inspiré par *Le Roman de la Momie* de Théophile Gautier (cf. *supra*). Johann Strauss fils compose en 1869, pour l'inauguration du canal de Suez, une *Marche égyptienne* exécutée à Port-Saïd devant l'empereur François-Joseph d'Autriche et décrite comme une composition *alla turca* caractérisée par des arabesques mélodiques et des syncopes métriques. Et le Français Florent Schmitt (1870-1958) écrit en 1920 une musique de scène intitulée *Antoine et Cléopâtre* pour la célèbre pièce éponyme de Shakespeare (1606-1608). On doit, bien sûr, citer aussi le *Concerto pour piano et orchestre N° 5* dit l'*Égyptien* composé à Louqsor par Camille Saint-Saëns (1835-1921), remarquable par ses modes sonores inhabituels. Il expose dans son andante un thème fondé sur une chanson d'amour nubienne que Saint-Saëns aurait entendu chanter par son batelier qui le faisait naviguer sur le Nil dans sa felouque.

 Extrait de l'andante du *Concerto N° 5* de Saint-Saëns⁶².

4.4. La musique des films « pharaoniques »

Il reste à évoquer les musiques composées pour les nombreux films ayant pour thème l'Égypte ancienne, ces « péplums pharaoniques » fruits cinématographiques de l'égyptomanie, qui fleurissent régulièrement dans la veine des productions à grand spectacle, chères à Hollywood et à la Cinecitta qui donnent souvent lieu à un accompagnement musical où abondent trompettes et percussions.

Ces films font appel à des compositeurs spécialisés parmi lesquels on peut citer Dimitri Tiomkin (pour *La Terre des pharaons* de Howard Hawks en 1955), Bernard Hermann et Alfred Newman (pour *L'Égyptien* de Michael Curtiz en 1955⁶³), Elmer Bernstein (pour *Les Dix Commandements* de Cecil B. DeMille en 1958), Alex North (pour la célèbre *Cléopâtre* de Joseph L. Mankiewicz en 1963 : fig. 13), et plus près de nous Alberto Iglesias (pour le film de 2014 *Exodus : Gods and kings* de Ridley Scott).

On doit faire une place à part à deux films adaptés directement d'opéras comme le *Moïse et Aaron* de Jean-Marie Straub en 1975, mettant en images l'opéra éponyme du compositeur autrichien Arnold Schönberg (1874-1951) et comme *Aida* (français *Aïda*), film de Clemente Fracassi en 1953, où Sofia Loren à vingt ans incarne la princesse éthiopienne de Verdi, doublée par la grande soprano Renata Tebaldi (1922-2004), rivale de la Callas.

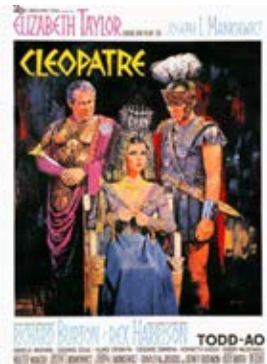


Fig. 13 :Affiche du *Cléopâtre* de J. Mankiewicz (1963).
Musique d'Alex North,
© 20th Century Fox-
In : Allociné.

⁶² <https://youtu.be/JvZuw-M44WE>.

⁶³ Fondé sur le roman de M. WALTARI, *Sinouhé l'Égyptien* (1^{re} éd. 1945), Genève, Jeheber, 1947.

5. Les travaux égypto-musicologiques contemporains


En parallèle à la création de multiples opéras, oratorios, cantates et œuvres symphoniques inspirés par l'Égypte ancienne, les musicologues ont tenté, depuis le début du XIX^e siècle, de reconstituer ce que devait être la musique de l'Égypte ancienne. Les temples et les tombes de la vallée du Nil abondent de représentations de chanteurs, de danseurs et de musiciens, mais nulle partition. La reconstitution de cette musique a donc été déduite à partir de l'examen des vestiges d'instruments parvenus jusqu'à nous, et aussi d'hymnes présumés chantés, ainsi que de rémanences observées dans les traditions musicales copte ou arabe.

5.1. Hans-Robert Hickmann

Hans-Robert Hickmann (1908-1968), égyptologue et musicologue allemand ayant résidé au Caire de 1933 à 1957, s'est spécialisé dans la musique et l'organologie (l'étude des instruments) de l'Égypte ancienne, et dans leurs survivances dans la musique traditionnelle égyptienne. Il s'est fondé sur les données archéologiques pour étudier la chironomie (l'étude de la direction des musiciens à l'aide des mouvements de mains des chironomes, du grec *cheir*, « main » et *nomos*, « règle ») telle qu'elle était pratiquée dans l'Égypte ancienne, et encore attestée dans la musique copte. Bas-reliefs et peintures lui ont permis de reconstituer les signes de la main du chironome formant des indications destinées aux musiciens⁶⁴. Pour lui, les Égyptiens ne se contentaient pas d'indiquer la direction de la mélodie (haut/bas) mais disposaient d'un registre précis de signes correspondant à différents intervalles et à différents rythmes. Parfois, le chironome pouvait aussi tenir le rôle de chanteur.

5.2. Rafael Perez Arroyo

De nombreux spécialistes ont travaillé sur la musique et l'organologie de l'Égypte ancienne et ont publié des études remarquables, les plus récentes étant celles de Jean-Pierre Bartoli, Michel Dewachter, Sybille Emerit, Jean-Marcel Humbert et Alexander Rehding. En Espagne, le musicologue Rafael Perez Arroyo (1957-), a franchi un pas supplémentaire. Auteur de *La musique au temps des Pyramides* parue en 2001 (*Music in the Age of the Pyramids*), il a identifié une série d'hymnes dits *responsorials* dans lesquels le chant d'un chœur répond à celui d'un autre chœur ou à celui d'un soliste. Ces études, associées à une reconstruction phonétique du langage utilisé dans les répertoires vocaux de différentes époques de l'Égypte pharaonique et à l'utilisation de répliques des instruments anciens, lui ont permis de proposer une tentative de reconstitution des musiques de l'époque pharaonique. En voici un exemple :

 Extrait de *La musique au temps des pyramides* par l'Ensemble Athor de Rafael Perez Arroyo : *L'hymne des sept Athor*⁶⁵

6. Conclusion

L'égyptomanie est une représentation mythifiée, et d'une certaine façon abstraite, de la culture et de l'histoire de l'Égypte antique. La fascination qu'a induite dans notre

⁶⁴ HICKMANN, « Harpe » 1953 ; Id., « Chironomie » 1958

⁶⁵ <https://youtu.be/pBHqYhYYSsk>.

imaginaire la période pharaonique à la suite des découvertes archéologiques dans la vallée du Nil est un phénomène unique dans l'histoire de l'art occidental. Elle a été à l'origine d'une production artistique considérable dont la veine ne s'est pas tarie pendant plusieurs siècles. Cette veine a été plus profonde en France en raison de l'Expédition d'Égypte, des travaux de Champollion, et des découvertes des membres de l'École du Caire (28 décembre 1880) – plus tard Institut français d'Archéologie orientale (1898) – née sous l'impulsion d'Auguste Mariette, – peut-être aussi en raison du contexte colonial d'Afrique du Nord spécifique à la France.

L'égyptomanie s'est déclinée en Occident dans l'architecture et dans les arts décoratifs, dans la peinture et la sculpture, dans la littérature et le cinéma ; mais elle s'est particulièrement manifestée dans le domaine musical européen et elle est à l'origine d'œuvres importantes faisant partie intégrante de notre patrimoine culturel. Ainsi, l'opéra de Mozart *La Flûte enchantée* a été donné cinq fois depuis 1984 dans une ville comme Montpellier depuis 1984 et un opéra pourtant difficile à monter comme *Aïda* de Verdi l'a été à deux reprises depuis 1992 et devrait l'être encore prochainement dans deux productions différentes. La marche triomphale de l'Égypte pharaonique n'est donc pas près de s'arrêter ni ses trompettes de retentir !



Extrait d'*Aïda*, *La marche triomphale*⁶⁶.

NB. – Outre les références bibliographiques citées en bas de page dans cet article, le lecteur pourra consulter l'excellent numéro 268 de la revue *Avant Scène Opéra* (Paris : Éditions Premières Loges) consacré à l'opéra *Aïda* et rédigé par Jean-Pierre Bartoli, Fabrizio Capitano, Chantal Cazaux, Jean-Marcel Humbert et Pierre Flinois.

BIBLIOGRAPHIE

- AUFRÈRE (S.H.), « Apothicaires » 2019 = « Aperçu de l'Égypte des Apothicaires et des médecins à Montpellier au siècle de l'Humanisme », dans Rouvière (éd.), *Pyramides*, p. 13-30.
- « Isis » 2020 = « L'Isis philosophe de Plutarque et son influence dans la pensée de Montfaucon et l'iconographie de *L'Antiquité expliquée en figures* », dans BRICAULT *et alii* (éd.), *Isis*, p. 153-170.
- « Lepère » 2010 = « Un savant énigmatique de l'Expédition d'Égypte : Jean-Baptiste Lepère (1761-1844) », dans AUFRÈRE et BERGEROT (éd.), *Égypte*, p. 67-90.
- *Momie* 1991 = *La Momie et la Tempête. Nicolas Claude Fabri de Peiresc et la « curiosité égyptienne » au début du XVII^e siècle dans le Midi de la France*, Avignon.
- *Odyssée* 2007 = *L'Odyssée Aigyptos. Le sceptre et le spectre*, Jouy-sur-Morin, Pages du Monde.
- et BERGEROT (T.) (éd.), *Égypte* 2010 = *Égypte. Grandes expéditions XVIII^e et XIX^e siècles*. Catalogue de l'exposition au Château de Gordes 26 juin-26 septembre 2010 (= *Égypte*, H.-S. – juin 2010).

⁶⁶ <https://youtu.be/HqNa9Cpa3L8>

- et MICHEL (A.) (éd.), *Cléopâtre 2018 = Cléopâtre en abyme. Aux frontières de la mythistoire et de la littérature*, Paris, L'Harmattan.
- BOSCHOT (A.), « Gautier » 1904 = « Les peintres orientalistes et Théophile Gautier », *RDM*, 23, p. 431-441.
- BOURDIN (Ph.), « Expédition » 2001 = « L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières (1798-1801) », *AHRF*, 324, p. 193-196.
- BRICAULT (L.), BONNET (C.) et GOMEZ (C.) (éd.), *Isis 2020 = Les Mille et Une Vies d'Isis. La réception des divinités du cercle isiaque de la fin de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, PUM.
- BRICAULT (L.), *Cultes 2013 = Les Cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris, Les Belles Lettres.
- BRUWIER (M.-C.) (coord.), *Momie 1997 = Les amours d'une princesse égyptienne. Le Roman de la Momie*, Namur, Abbaye Saint-Gérard-de-Brognes.
- CARRÉ (J.-M.), *Voyageurs² 1956 = Voyageurs et écrivains français en Égypte*, 2 vol. (1^{re} éd. 1936), 2^e éd., Le Caire, Ifao.
- CHEYRONNAUD (J.), « Idiomes » 1994 = « La musique en ses idiomes. Projet d'ethnographie musicale en 1853 », *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, n° 16. Dossier : Ethnologie et tauromachie, p. 93-108.
- D'ENFERT (R.), « Jomard » 2014 = « Jomard, Francœur et les autres... Des polytechniciens engagés dans le développement de l'instruction élémentaire (1815-1850) », *BullSABIX*, 54, p. 81-94.
- FÉTIS (F.-J.), *Musique 1869 = Résumé philosophique de l'histoire de la musique*, 5 vol., tome 1, Paris, Firmin Didot.
- GALTIER (G.), *Maçonnerie 1989 = Maçonnerie égyptienne, Rose-Croix et Néo-Chevalerie. Les Fils de Cagliostro*, Paris, éd. du Rocher.
- GAUTIER (T.), « Moïse » 1852 = « Moïse de Rossini », *La Presse*, 8 novembre 1852, p. 1.
- GRELL (C.), « T. d'Isis » 2020 = « Le temple d'Isis : entre déception et fascination », dans BRICAULT *et alii* (éd.), *Isis*, p. 207-222.
- GRINEVALD (P.-M.), *Villoteau 2014 = Guillaume-André Villoteau (1759-1839): Ethnomusicographe de l'Égypte*, Paris, L'Harmattan.
- HICKMANN (H.), « Chironomie » 1958 = « La chironomie dans l'Égypte pharaonique », *ZAS*, 83, p. 96-127.
- « Harpe » 1953 = « Quelques nouveaux documents concernant le jeu de la Harpe et l'emploi de la chironomie dans l'Égypte pharaonique », dans *Société internationale de musicologie. Cinquième congrès. Utrecht 3-7 juillet 1952. Compte rendu-Internationale Gesellschaft für Musikwissenschaft. Fünfter Kongress... Kongressbericht-International Society for musical research. Fifth congress... Report*. [Avant-propos de A. Smijers] [Texte imprimé], Amsterdam, G. Alsbach, p. 233-240.
- *Trompette 1946 = La Trompette dans l'Égypte ancienne*, Le Caire, SAE.

- HUMBERT (J.-M.), « Aïda » 2015 = « Mariette Pacha and Verdi's Aïda », *Antiquity*, 59, p. 101-105.
- « Verdi-Mariette » 1976 = « À propos de l'égyptomanie dans l'œuvre de Verdi : Attribution à Auguste Mariette d'un scénario anonyme de l'opéra Aïda », *RevMus*, 65, n° 2, p. 229-256.
- KELS (W.), « Reine des momies » 2018 = « "Être la reine des momies", Cléopâtre ou la modernité en question dans *Une nuit de Cléopâtre* de Théophile Gautier », dans AUFRÈRE et MICHEL (éd.), *Cléopâtre*, p. 343-364.
- KIRCHER (A.), *Œdipus 1652-54 = Œdipus Ægyptiacus*, 3 vol., Rome.
- LAISSUS (Y.), *Égypte 1998 = L'Égypte, une aventure savante 1798-1891*, Paris, Fayard.
- LE CORSU (F.), *Isis 1977 = Isis. Mythes et mystères*, Paris, Les Belles Lettres.
- LEGRAIN (L.), « Villoteau » 1917 = « Guillaume-André Villoteau, musicographe de l'expédition française d'Égypte (1759-1839) », *BlDE*, 5^e série, XI, p. 1-30.
- LOWIN (J.G.), « Gautier/Juifs » 1972 = « Théophile Gautier et ses Juifs », *REJ*, 131, n°s 3-4, p. 411-418.
- MAYAUD (I.), « Villoteau » 2008 = « Guillaume-André Villoteau (1759-1839) et l'Égypte : l'expérience d'une vie », dans *Circulation des hommes et des idées à l'époque révolutionnaire. Actes du 130^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, « Voyages et voyageurs » La Rochelle, 2005, Paris, éd. du CTHS, p. 121-132.
- MORAN (W. L.), *Amarna 1987 = Les lettres d'El Amarna* (LAPO, 13), Paris, Cerf.
- PARÉ (A.), *Discours 1582 = Discours de la Momie et de la Licorne* (éd. Paris, 1953), Les Belles Lettres.
- PINEAU (G.), « Paré » 2010 = « Les "combats" de Paré », dans *Ambroise Paré, chirurgien et écrivain français* (<https://www.biusante.parisdescartes.fr/pare/08-08.htm>).
- PUECH (P.-F.), « Mozart » 2018 = « Mozart et l'expérience de l'Orient à Pompéi » (https://www.researchgate.net/publication/327281716_Mozart_et_l'experience_d_e_l'Orient_a_Pompei).
- REHDING (A.), « Music » 2014 = « Music-Historical Egyptomania, 1650-1950 », *JHI*, 75, n° 4, p. 545-580.
- ROUVIÈRE (L.) (éd.), *Pyramides 2019 = Des Pyramides au Peyrou. L'Égypte ancienne à Montpellier. Actes du colloque du 18 octobre. Société Archéologique de Montpellier – Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France* sous la dir. scientifique de F. SERVAJEAN et de S. H. AUFRÈRE (CENiM, 21), Montpellier, Centre François Daumas.
- SAFA (I.), « Itinéraire » 2015 = « Itinéraire de Paris à Jérusalem : Orient et orientalisme dans la littérature », *Cahiers de l'Orient*, 219, n° 3, p. 115-132.
- SAMINADAYAR-PERRIN (C.), « Roman Momie » 2005 = « *Le Roman de la Momie* : apories d'un improbable roman historique », *RevSchHum*, 277, n° 1, p. 71-88.

- SAURA-ZIEGELMEYER (A.), « Sistre » I, 2013 = « Le sistre : un exemple d'élément culturel polysémique », dans *Studi e materiali di storia delle religioni* (Simboli, oggetti, parole. Nuove prospettive sui culti orientali nel mondo romano, 79, 2), Japadre, p.379-395.
- « Sistre » II, 2015 = « Agiter le sistre pour la déesse : reconstituer la production sonore d'un idiophone », *Pallas* [Online], 98, Online since 14 March 2016, connection on 28 January 2022.
URL: <http://journals.openedition.org/pallas/2753>; DOI: <https://doi.org/10.4000/pallas.2753>.
- SCHNEIDER (T.), « G. Barkal » 2015 = « The Gebel Barkal Stelae and the Discovery of Ancient Nubia: Auguste Mariette's Inspiration for *Aïda* », *NEArch*, 78, n° 1, p. 44-51
- SPROGIS (F.), « Cléopâtre » 2018 = « Cléopâtre sur la scène française (1553-1664) : la fureur comme identité tragique », dans AUFRÈRE et MICHEL (éd.), *Cléopâtre*, p. 305-324.
- Toutânkhamon* 1967 = *Toutânkhamon et son temps*, Paris, RMN.
- VILLOTEAU (F.A.), « Art musical » 1826 = « De l'état actuel de l'art musical en Égypte, ou relation historique et descriptive des recherches et observations faites sur la musique en ce pays », dans *DE-A-M X* (1826), p. 1-496.
- « Instruments » 1822 = « Les diverses espèces d'instruments de musique que l'on remarque parmi les sculptures qui décorent les antiques monuments de l'Égypte et sur les noms que leur donnèrent, en leur langue propre, les premiers peuples de ce pays », dans *DE-A-M VI* (1822), p. 413-460.
- « Musique antique » 1816 (<https://uurl.kbr.be/1932343>) : exemplaire de Fétis, paginé de 1 à 70).
- « Musique antique » 1822 = « La musique de l'antique Égypte », dans *DE-A-M VIII* (1822), p. 211-356.
- *Recherches* 1807 = *Recherches sur l'analogie de la musique avec les arts*, Paris.
- VIRENQUE (H.) « Amnéris » 2022 = « Amnéris, princesse d'une Égypte enchantée », <https://antiquitebnf.hypotheses.org/14050>.

Imprimé en France
Les papiers utilisés
pour cet ouvrage sont
tous issus de forêts
gérées durablement.

Achevé d'imprimer
en juillet 2023
sur les presses de
l'imprimerie AGL
133 rue du Lantissargues
Z.A. de Maurin
34970 Lattes
Montpellier Métropole

Imprimé en France
Dépôt légal 2023





*Diffuser la connaissance et la culture
Les mettre en réflexions et en débats*



Tome 53 (2022)
Supplément 1

ISSN 1146-7282